

Reddition de comptes
annuelle 2009



Nous sommes là...
pour ce qui compte
dans votre vie



Pour ce qui compte
dans votre vie

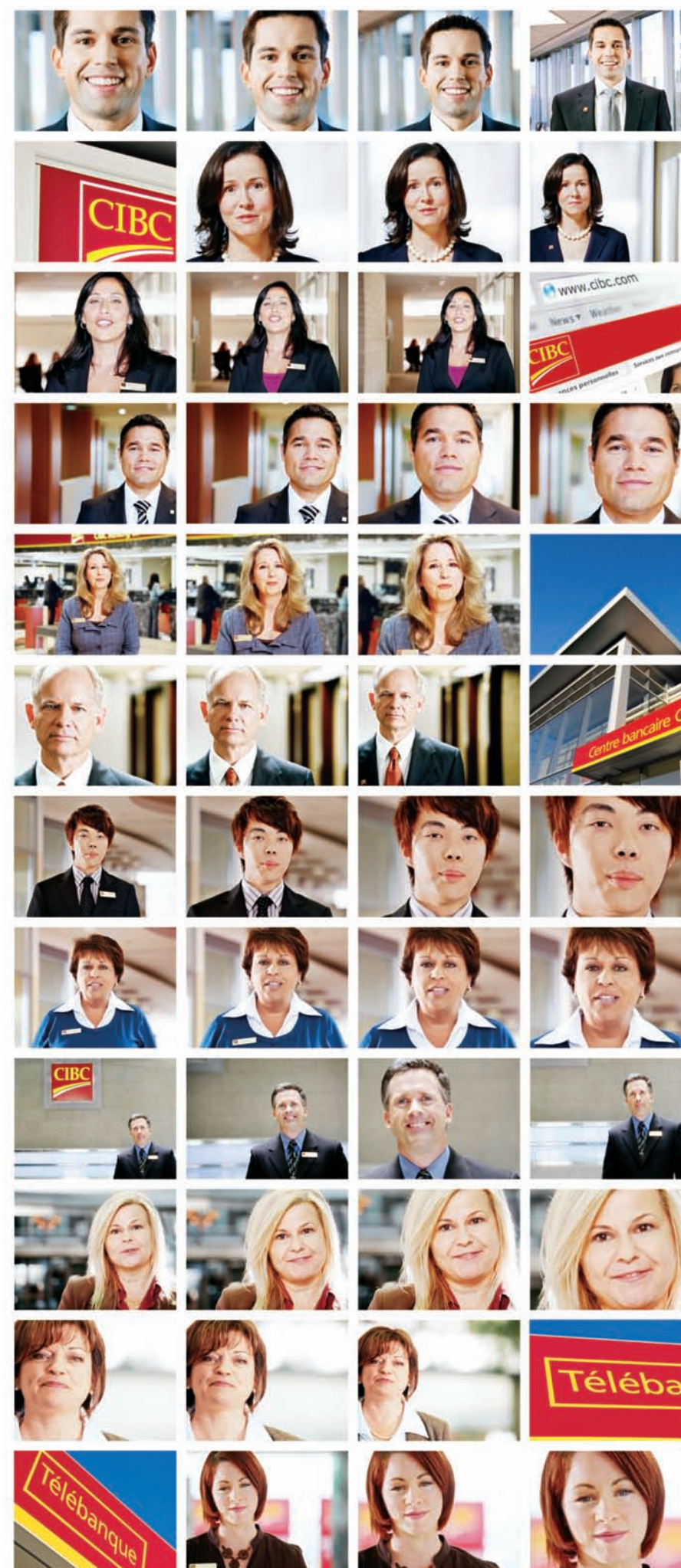


La Banque CIBC offre souplesse, accès et choix à ses clients. Dotée d'un réseau de centres bancaires et de GAB parmi les plus importants au Canada, la Banque CIBC met présentement à exécution l'un des plans d'expansion les plus ambitieux de son histoire, construisant, déménageant ou agrandissant plus de 70 centres bancaires dans des collectivités en pleine croissance dans tout le pays. Comme nous avons prolongé les heures d'ouverture des centres bancaires, notamment en soirée, les samedis et les dimanches, et nous offrons des services 24 heures sur 24 et sept jours sur sept au moyen de nos GAB, de nos Services bancaires téléphoniques et de notre site de premier plan au Canada, CIBC en direct, www.cibc.com/francais, les clients peuvent choisir comment, quand et où faire affaire avec nous.

Chaque jour, dans tous nos secteurs d'activité et à chaque opération, les employés de la Banque CIBC, soit plus de 41 000 personnes, font des choses hors du commun pour aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux. Qu'il s'agisse d'aider des nouveaux mariés à obtenir leur premier prêt hypothécaire ou d'offrir des conseils à une société canadienne désirant prendre de l'expansion sur le plan international, les employés de la Banque CIBC sont là pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs.

Voilà le message que nous voulons transmettre partout au Canada. En 2009, la Banque CIBC a commencé à diffuser ce message dans sa nouvelle campagne publicitaire qui souligne l'engagement des employés de la Banque CIBC envers leurs clients et leurs collectivités. Ces annonces mettent en vedette des employés de toute la Banque CIBC qui nous disent, dans leurs propres mots, « pour qui ils sont là ».

Nous pouvons être fiers de notre histoire, longue de plus de 140 années, qui repose sur nos employés et sur le travail qu'ils font chaque jour pour nos clients.



Pour ce qui compte
dans votre vie

Table des matières

Rétrospective de 2009

- | | |
|--|--|
| 2 Profil de l'entreprise | 37 Conseil d'administration |
| 3 Points saillants financiers | 37 Équipe de la haute direction et dirigeants |
| 4 Message du président du conseil | 38 Groupes fonctionnels |
| 6 Message du chef de la direction | 59 Vue d'ensemble des secteurs d'activité |
| 8 Notre grille de pointage équilibrée | 190 Indicateurs mondiaux de présentation de l'information |
| 10 Marchés de détail CIBC | |
| 14 Services bancaires de gros | |
| 34 Gouvernance | |

Énoncé de responsabilité envers le public

- | | |
|--|---|
| 17 Vue d'ensemble et sociétés affiliées | 182 Ouvertures et fermetures de centres bancaires |
| 18 Nos clients | 182 Installations et fermetures de guichets automatiques bancaires |
| 22 Nos employés | 184 Financement par emprunt de sociétés canadiennes |
| 26 Nos collectivités | 185 Emploi au Canada |
| 30 Notre environnement | 185 Impôts et taxes au Canada |
| | 186 Contributions à la collectivité |
| | 192 Coordonnées |

Rapport de gestion

- 39** Un mot sur les énoncés prospectifs
- 40** Modifications à la présentation de l'information financière
- 41** Vue d'ensemble
- 44** Activités en voie de liquidation et autres activités choisies
- 53** Rétrospective du rendement financier
- 59** Vue d'ensemble des secteurs d'activité – Marchés de détail CIBC
- 62** Vue d'ensemble des secteurs d'activité – Services bancaires de gros
- 65** Situation financière
- 73** Gestion du risque
- 89** Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

États financiers consolidés

- 97** Responsabilité à l'égard de l'information financière
- 98** Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires
- 100** États financiers consolidés
- 105** Notes afférentes aux états financiers consolidés

- 168** Principales filiales
- 169** Information financière annuelle supplémentaire
- 176** Revue trimestrielle
- 177** Revue statistique des dix derniers exercices

Renseignements destinés aux actionnaires et autres renseignements

- 179** Glossaire
- 191** Renseignements destinés aux actionnaires

Profil de l'entreprise

La Banque CIBC est une institution financière canadienne d'envergure mondiale de premier rang dont la capitalisation boursière s'élevait à 23,8 G\$ et le ratio des fonds propres de première catégorie, à 12,1 % au 31 octobre 2009. Par l'intermédiaire de ses deux principaux groupes d'exploitation, Marchés de détail CIBC et services bancaires de gros, la CIBC fournit un éventail complet de produits et de services financiers à près de 11 millions de particuliers, de PME, d'entreprises, de grandes entreprises et d'institutions clientes au Canada et partout dans le monde. Nos employés, soit plus de 41 000 personnes, s'affairent à aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux, à obtenir un rendement constant et durable pour nos actionnaires et à redonner aux collectivités.

Un rendement constant et durable à long terme

Vision : Notre vision est d'être le chef de file des relations avec la clientèle.

Mission : Notre mission consiste à respecter nos engagements envers chacune de nos parties intéressées.

- Aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux
- Créer un milieu de travail où tous nos employés peuvent exceller
- Apporter vraiment davantage à nos collectivités
- Générer un rendement global solide pour nos actionnaires

Valeurs : Notre vision et notre mission reposent sur une culture d'entreprise fondée sur des valeurs essentielles : confiance, travail d'équipe et responsabilisation.

Direction stratégique : La direction stratégique de la CIBC est d'obtenir un rendement constant et durable à long terme.

Pour appuyer cet objectif, nous nous concentrons sur trois priorités :

1. Leadership du marché dans des activités essentielles
 - Atteindre au moins une troisième position et nous y maintenir, tout en ciblant la première ou la deuxième position, dans nos activités de détail et de gros concentrées au Canada
2. Composition des activités équilibrée et gérée de façon proactive
 - Prendre de l'expansion dans les secteurs où nous avons des capacités concurrentielles et des occasions sur le marché qui peuvent générer des bénéfices durables
3. En tête du secteur quant aux facteurs fondamentaux
 - Reposer nos activités essentielles sur des fonds propres et du financement solides, des mesures de productivité concurrentielles et une saine gestion du risque

Mesure du rendement : Pour mesurer notre progrès vers l'atteinte de nos priorités, nous avons fixé plusieurs objectifs d'exploitation financiers et non financiers.

Étant donné notre direction stratégique d'un rendement constant et durable à long terme, nous évaluons notre rendement sur une période moyenne de trois à cinq ans, ce qui représente habituellement un cycle économique complet.

Nos objectifs sont présentés dans notre grille de pointage équilibrée à la page 8.

Points saillants de 2009

Clients

- Nous avons investi pour offrir à nos clients un meilleur accès et un plus grand choix afin de répondre à leurs besoins en services bancaires et en services-conseils, notamment en ouvrant, en déménageant et en agrandissant cette année 41 centres bancaires dans tout le Canada et en prolongeant les heures d'ouverture à de nombreux endroits. La Banque CIBC offre maintenant des heures d'ouverture le dimanche dans 46 centres bancaires, de même que des heures d'ouverture le samedi et en soirée dans plus de 400 centres bancaires.

Employés

- L'indice d'engagement des employés a augmenté pour la quatrième année consécutive, atteignant son plus haut niveau depuis sa création en 1998.
- Un nouveau programme de reconnaissance appelé *Anniversaires de service* a été lancé afin de souligner les années de service des employés de la CIBC.
- Un nouveau programme intitulé *Les premières impressions sont importantes* a été conçu pour accueillir, engager et orienter les nouveaux employés de la CIBC.

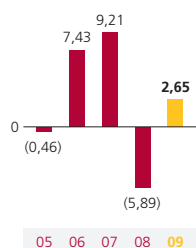
Collectivités

- Nous avons versé près de 27 M\$ aux collectivités partout au Canada.
- Nous avons recueilli 26,5 M\$ lors de l'édition 2009 de la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein en vue de créer un avenir sans cancer du sein.
- Nous avons recueilli 3,1 M\$ pour des organismes d'aide à l'enfance au Canada lors de la Journée du miracle CIBC tenue le 3 décembre 2008.

Actionnaires

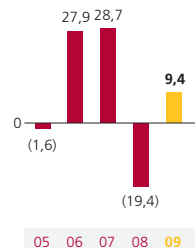
- Le rendement total pour les actionnaires a atteint 21,1 %.
- Nous avons versé des dividendes de 3,48 \$ par action ordinaire et nous avons amélioré notre programme de réinvestissement des dividendes.
- Nous avons solidifié notre capital, ce qui servira d'assise à la croissance future de la CIBC.

Bénéfice (perte) par action
(en dollars)



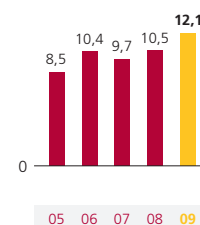
Le bénéfice dilué par action en 2009 s'est établi à 2,65 \$ contre une perte par action de (5,89) \$ en 2008. Le résultat dilué par action représente le bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et la prime de rachat, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres (RCP)
(en pourcentage)



Le RCP a été de 9,4 % en 2009, comparativement à (19,4) % en 2008. Le RPC est une mesure clé de rentabilité. Il est calculé comme le bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les primes de rachat, en pourcentage des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires.

Ratio des fonds propres
de première catégorie
(en pourcentage)



Le ratio des fonds propres de première catégorie de la CIBC s'est inscrit à 12,1 % en 2009, en regard de 10,5 % en 2008, ce qui est supérieur à l'objectif de 8,5 % de la CIBC et supérieur aux exigences réglementaires de 7,0 %. On obtient le ratio des fonds propres de première catégorie en divisant les fonds propres de première catégorie par les actifs pondérés en fonction du risque.

Points saillants financiers 2009

Au 31 octobre ou pour l'exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007	2006	2005
Données relatives aux actions ordinaires					
Par action					
– bénéfice (perte) de base	2,65 \$	(5,89) \$	9,30 \$	7,50 \$	(0,46) \$
– bénéfice dilué (perte diluée) ¹	2,65	(5,89)	9,21	7,43	(0,46)
– bénéfice dilué (perte diluée) (comptabilité de caisse) ²	2,73	(5,80)	9,30	7,49	(0,44)
– dividendes	3,48	3,48	3,11	2,76	2,66
Cours de l'action – clôture	62,00	54,66	102,00	87,60	72,20
Nombre d'actions en circulation (en milliers) – fin de la période	393 982	380 805	334 989	335 977	334 008
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	23 807 \$	20 815 \$	34 169 \$	29 432 \$	24 115 \$
Mesures de valeur					
Ratio cours/bénéfice (sur 12 mois)	23,5	négl.	11,1	11,8	négl.
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	5,6 %	6,4 %	3,0 %	3,2 %	3,7 %
Ratio dividendes/bénéfice	131,3 %	négl.	33,4 %	36,8 %	négl.
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Total des revenus	9 928 \$	3 714 \$	12 066 \$	11 351 \$	12 498 \$
Total des revenus (BIE) ²	9 970	3 902	12 363	11 575	12 689
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 649	773	603	548	706
Frais autres que d'intérêts	6 660	7 201	7 612	7 488	10 865
Bénéfice net (perte nette)	1 174	(2 060)	3 296	2 646	(32)
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité	67,1 %	négl.	63,1 %	66,0 %	86,9 %
Coefficient d'efficacité – comptabilité de caisse (BIE) ²	66,4 %	négl.	61,3 %	64,4 %	85,5 %
Rendement des capitaux propres	9,4 %	(19,4)%	28,7 %	27,9 %	(1,6)%
Marge d'intérêts nette	1,54 %	1,51 %	1,39 %	1,52 %	1,71 %
Rendement total des actionnaires	21,1 %	(43,5)%	20,2 %	25,6 %	1,3 %
Données tirées du bilan (en millions de dollars)					
Prêts et acceptations	175 609 \$	180 323 \$	170 678 \$	151 916 \$	146 902 \$
Total des actifs	335 944	353 930	342 178	303 984	280 370
Dépôts	223 117	232 952	231 672	202 891	192 734
Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires	11 119	11 200	11 158	9 941	8 350
Mesures de qualité du bilan					
Actions ordinaires/actif pondéré en fonction du risque ³	9,5 %	9,5 %	8,8 %	8,7 %	7,2 %
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars) ³	117,3 \$	117,9 \$	127,4 \$	114,8 \$	116,3 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie ³	12,1 %	10,5 %	9,7 %	10,4 %	8,5 %
Ratio du total des fonds propres ³	16,1 %	15,4 %	13,9 %	14,5 %	12,7 %
Autres renseignements					
Ratio détail/gros ⁴	69 %/31 %	65 %/35 %	73 %/27 %	72 %/28 %	70 %/30 %
Équivalent temps plein ⁵	41 941	43 293	44 906	40 774	41 109

1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sont identiques.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

3) À compter de 2008, ces mesures reposent sur le dispositif de Bâle II, alors que les exercices précédents reposaient sur la méthode Bâle I.

4) Le ratio représente le capital attribué à Marchés de détail CIBC et à services bancaires de gros à la fin de l'exercice.

5) Les équivalents temps plein sont une mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré dans une période donnée.

négl. Négligeable en raison de la perte nette de l'exercice.

Message du président du conseil



Charles Sirois
Président du conseil

L'année 2009 a marqué ma première année à la présidence du conseil d'administration de la Banque CIBC et ma douzième année en qualité d'administrateur. Depuis mon arrivée au conseil de la CIBC en 1997, j'ai été témoin de son évolution et de celle du secteur des services financiers en général. Au cours de cette évolution, votre conseil est resté ferme dans son engagement à maintenir des principes de gouvernance solides.

Au cœur de notre engagement repose notre devoir fondamental de superviser la gestion des activités de la CIBC et de protéger et d'améliorer la valeur pour les actionnaires en continuant à évaluer notre système de gouvernance.

Tout comme le secteur des services financiers, votre conseil d'administration a lui aussi évolué. Durant mon mandat d'administrateur à la CIBC, le conseil s'est appliqué à raffermir les systèmes de gouvernance de la CIBC, à renouveler le conseil et à améliorer la supervision de la gestion du risque. Cette année, nous avons continué à mettre l'accent sur ces enjeux importants, tout en consacrant plus de temps à notre cadre d'engagement des parties intéressées, à la rémunération des cadres supérieurs et à la stratégie de la CIBC.

Stimuler l'engagement des parties intéressées

Le maintien d'un dialogue avec les investisseurs est une priorité pour votre conseil. Nous reconnaissons qu'un cadre d'engagement des parties intéressées efficace offre d'importants avantages, notamment qu'il nous permet de rester au fait des points de vue des parties intéressées, qu'il contribue à soigner l'image de la CIBC et qu'il nous permet de gérer les demandes croissantes des parties intéressées. Bien que nous ayons toujours eu des discussions directes avec les actionnaires, nous mettons d'avantage l'accent sur cet enjeu, nous officialisons nos processus et élaborons une structure qui se veut plus proactive.

En 2009, j'ai rencontré des actionnaires, des membres d'organismes de défense des droits des actionnaires et d'autres parties intéressées du monde de la finance à l'occasion de divers forums privés et publics. Bien que cette responsabilité ait été celle du président du conseil de la CIBC depuis un certain temps, j'ai travaillé avec l'équipe des relations avec les investisseurs de la CIBC dans le but d'élargir la portée de notre cadre d'engagement et de faire en sorte que ces discussions aient davantage lieu en temps opportun.

En 2010, nous continuerons de nous concentrer sur l'engagement des parties intéressées.

Participer activement à l'élaboration de la stratégie

La stratégie d'entreprise, tout comme la réussite de sa mise en place, représente un élément clé de la valeur pour les actionnaires. Bien que la direction soit responsable de la stratégie, votre conseil participe activement à ce processus de planification.

Nous vous avons déjà fait part de l'importance que nous accordons aux éléments essentiels au soutien d'un conseil d'administration solide. Ces éléments essentiels en place, nous avons, en 2009, consacré plus de temps à raffermir notre engagement envers le processus stratégique. Les opinions indépendantes de nos administrateurs d'expérience confèrent une perspective équilibrée et à valeur ajoutée au processus de planification de la stratégie.

En 2010, votre conseil continuera de travailler en étroite collaboration avec Gerry McCaughey et son équipe de direction à progresser davantage vers l'atteinte de la direction stratégique de la CIBC, soit d'afficher un rendement constant et durable à long terme.

Accent continu sur la gestion du risque

L'année dernière, votre conseil a approuvé un nouvel énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque visant à faire de la CIBC une institution financière qui dégage des bénéfices de grande qualité tout en conservant un profil de risque moins élevé que la moyenne.

Au cours du processus annuel de planification financière et stratégique de la CIBC, le Comité de gestion du risque a approuvé des améliorations à l'énoncé de façon à maintenir la correspondance étroite entre la stratégie du risque et la stratégie d'entreprise. Les modifications tiennent compte de l'objectif de la CIBC d'être une banque canadienne à faible risque visant à croître dans des secteurs d'activité choisis, en tirant profit de ses capacités concurrentielles et des occasions du marché.

À notre avis, notre énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque reste un outil important pour appuyer une culture du risque à l'échelle de la Banque conforme à nos objectifs stratégiques généraux.

Passer en revue le régime de rémunération

En 2009, votre conseil a consacré beaucoup de temps et de réflexion à la revue du régime de rémunération des cadres supérieurs de la CIBC. En collaboration avec le Comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction, notre objectif a été de faire évoluer le régime afin de l'harmoniser davantage à la stratégie de la CIBC et aux nouvelles pratiques exemplaires sur le marché. Le régime de rémunération des cadres supérieurs sera décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2010 qui sera distribuée au début de février.

Renouvellement du conseil

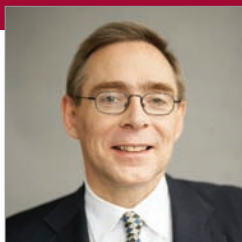
En 2009, trois administrateurs ont quitté le conseil et trois nouveaux administrateurs d'expérience s'y sont joints. Au fur et à mesure que le conseil s'y renouvelle, nous sommes engagés à ce que nous puissions compter sur un ensemble adéquat et complémentaire de compétences, les qualifications et l'expérience nécessaires pour permettre au conseil de mener à bien son mandat. En outre, l'examen annuel du rendement du conseil et des compétences des administrateurs nous permet d'évaluer et de corriger toute lacune dans l'ensemble des compétences du conseil.

De façon générale, 2009 a été une année productive pour votre conseil et une année de progrès pour la CIBC.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier Gerry McCaughey, son équipe de direction et tous les employés de la CIBC des efforts continus qu'ils ont déployés cette année pour tous nos clients et actionnaires. J'aimerais également exprimer ma gratitude à mes collègues administrateurs et actionnaires pour leur soutien au cours de ma première année en qualité de président du conseil.

Je me réjouis de la perspective de vous faire part l'an prochain de la continuation de nos progrès.

Message du chef de la direction



Gerald T. McCaughey
Président et
chef de la direction

Tant le secteur mondial des services financiers que la Banque CIBC peuvent répartir les 12 derniers mois en deux périodes.

De novembre 2008 jusqu'au début de mars 2009, la conjoncture sectorielle a présenté de grands défis dans le monde entier. Nos résultats du premier semestre ont subi les effets des baisses de valeur globales de notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation et d'autres charges liées au marché.

Malgré les défis qui subsistent dans le secteur de la consommation, une amélioration soutenue de la conjoncture sectorielle au second semestre a permis de dégager des bénéfices plus importants.

La Banque CIBC a maintenu le cap sur ses priorités, progressant sur de nombreux fronts.

Nos activités essentielles ont affiché une bonne performance, notre portefeuille de crédit structuré et nos autres portefeuilles en voie de liquidation ont été réduits, notre bilan est plus solide que jamais et nous continuons de compresser nos dépenses.

Nous avons constaté un bénéfice net de 1,2 G\$ pour 2009. Ce résultat représente une amélioration considérable par rapport à la perte nette de 2,1 G\$ enregistrée en 2008, mais demeure inférieur à notre bénéfice record de 2007.

À l'aube de 2010, nous continuons de viser la croissance des revenus tout en demeurant disciplinés aux chapitres des dépenses et du risque, en appui à notre objectif stratégique de rendement constant et durable.

Investissement à grande échelle dans notre division de détail

Marchés de détail CIBC a affiché un bénéfice net de 1,9 G\$ en 2009, soit un recul par rapport à 2,3 G\$ en 2008, ce qui est essentiellement attribuable à des radiations et à des provisions plus élevées dans le portefeuille de cartes de crédit personnelles, en raison de la détérioration de la conjoncture économique au Canada.

Tandis qu'elle maintient l'équilibre entre croissance et risque dans un contexte économique difficile, notre division de détail a effectué des investissements importants en 2009, ce qui la positionne bien pour prendre de l'expansion :

- Mettant l'accent sur l'expérience client et cherchant à faciliter les opérations bancaires de nos clients, nous avons ouvert, déménagé ou agrandi 41 centres bancaires en vertu d'un des plus vastes programmes d'investissement dans les centres bancaires que nous ayons jamais mis en œuvre, tout en continuant de prolonger les heures d'ouverture de nos centres bancaires en soirée, les samedis et dimanches, selon une approche ciblée.

- Nous avons continué de mettre à niveau notre réseau de GAB à l'aide de machines moins énergivores dotées de la nouvelle technologie et de caractéristiques d'accessibilité et de sécurité à la fine pointe. De plus, nous avons conservé notre position de chef de file des services bancaires en direct et des services bancaires téléphoniques.
- Nous avons lancé plusieurs nouveaux produits à l'intention de nos clients, notamment des cartes de crédit à puce, des comptes d'épargne libres d'impôt, un nouveau compte d'épargne à intérêt élevé et un compte-chèques d'opérations d'entreprise illimitées.
- Nous avons investi dans la technologie et des outils nouveaux afin d'aider nos conseillers à mieux répondre aux besoins de nos clients et d'intensifier nos efforts en services-conseils.
- Nous avons lancé à la télévision une campagne publicitaire nationale qui souligne l'engagement des employés de la CIBC à fournir de la valeur à nos clients.

La plupart des principales gammes de produits de notre division de détail conservent des positions robustes sur le marché canadien, y compris les prêts hypothécaires à l'habitation, les dépôts des consommateurs et les cartes où nous sommes en tête du secteur en matière de soldes impayés.

Nous continuons d'offrir aux consommateurs le deuxième plus important réseau combiné de centres bancaires et de GAB et le meilleur site de services bancaires en direct.

En résumé, 2009 a été une année d'investissements importants à grande échelle dans de nombreux secteurs clés de Marchés de détail. En renouvelant cette priorité dans nos plans d'affaires de 2010, nous croyons que notre division de détail est bien positionnée pour prendre de l'expansion.

Mise en œuvre de notre stratégie de services bancaires de gros

Nos services bancaires de gros ont enregistré une perte nette de 507 M\$ en 2009, comparativement à une perte nette de 4,2 G\$ en 2008. Ces résultats tiennent compte d'éléments d'importance de 1,1 G\$ en 2009 et de 4,5 G\$ en 2008 surtout composés de baisses de valeur de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, qui sont gérées séparément des activités essentielles et des activités courantes des services bancaires de gros.

Les services bancaires de gros ont dépassé leur objectif financier, établi à la fin de 2008, consistant à tirer de leurs activités courantes un bénéfice net annuel se situant entre 300 M\$ et 500 M\$. Ces résultats marquent une avancée par rapport à la stratégie et au contexte du risque définis en 2008, jumelée à un environnement d'exploitation plus favorable en 2009.

En 2009, nos services bancaires de gros sont restés au premier plan du service à nos clients du segment de base au Canada. Nous avons raffermi notre position de leader en négociation de titres de capitaux propres sur la Bourse de Toronto pour ce qui est du volume et de la valeur, ce qui représente une nette amélioration par rapport aux exercices précédents. Nous avons également conservé de solides positions dans d'autres activités essentielles, dont les fusions et acquisitions, les opérations de change et la souscription d'obligations gouvernementales.

Les services bancaires de gros ont adopté plusieurs mesures qui ont permis de réaliser des progrès et qui sont bien adaptées à la conjoncture actuelle du marché :

- Nous avons séparé la gestion et la stratégie de financement d'entreprises de nos activités de Banque d'investissement. Nos activités de financement d'entreprises incluent maintenant des services à l'ensemble des grandes entreprises canadiennes et soutiennent toutes les activités de nos services bancaires de gros.
- Selon nous la titrisation et la négociation électronique sont d'autres activités prometteuses importantes des services bancaires de gros, là où la croissance est possible du fait de nos ressources, d'une position prédominante et de conditions favorables sur le marché.

Alors même que nous investissons dans les activités essentielles des services bancaires de gros, nous avons poursuivi la gestion active et la réduction de notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation.

Nous avons conclu plusieurs opérations en 2009, dont la vente ou la résiliation de positions sous-jacentes et des rachats auprès de garants financiers. Ces mesures ont atténué les pertes en 2009 et diminué le risque futur de pertes et de volatilité.

Renforcer notre capital

Nous avons continué de mettre l'accent sur la solidité de notre bilan tout en investissant dans nos principales divisions, Marchés de détail et services bancaires de gros.

Parmi les mesures financières de notre grille de pointage équilibrée, nous ciblons le maintien d'un ratio des fonds propres de première catégorie de 8,5 %.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie, de 12,1 % au 31 octobre, soit bien au-delà de notre cible, représente l'un des meilleurs niveaux de solidité du capital parmi les banques nord-américaines.

La solidité de notre capital est clairement un avantage stratégique de la Banque CIBC. En plus de fournir une sécurité pour ces temps incertains, elle soutient les investissements nécessaires pour faire croître nos activités essentielles et tirer profit d'occasions stratégiques de croissance future.

Améliorer la productivité

La productivité demeure une priorité stratégique de la Banque CIBC.

En 2009, nous avons atteint notre objectif relatif aux frais annuels pour la quatrième année d'affilée. Au cours des trois années précédentes, notre objectif a été de maintenir les frais autres que d'intérêts au même niveau que les frais annualisés du quatrième trimestre de 2006, compte non tenu des activités abandonnées ou vendues et de FirstCaribbean International Bank.

Nous continuons de viser un rapport concurrentiel entre revenus et frais en fonction de notre secteur. Tout en investissant dans la croissance de certaines activités, nous continuerons de rajuster les activités de soutien à notre infrastructure en fonction de l'évolution des activités commerciales et des conditions du marché.

Renforcer notre orientation stratégique pour l'année civile 2009

Les données économiques du Canada et des États-Unis pour l'année civile 2009 devraient indiquer une tendance plus saine. La majorité des économistes et des banques centrales s'attendent à ce que cette tendance se maintienne en 2010.

Cependant, les perspectives pour 2010 comportent une part d'incertitude. Certains changements à long terme en cours dans le secteur mondial des services financiers continueront d'évoluer. En outre, le secteur bancaire peut être très cyclique.

L'objectif de la CIBC consiste à demeurer solide tout au long du cycle – à être préparée à profiter des replis et à gérer le risque au cours de la phase de croissance du marché. À cette constance correspond la valeur ajoutée qui consiste à soutenir l'économie canadienne et nos clients lorsqu'ils en ont le plus besoin. Voilà pourquoi nous sommes demeurés engagés à l'égard de notre objectif stratégique de rendement constant et durable.

À l'appui de notre objectif stratégique, nous avons défini trois grandes priorités :

Leadership du marché dans des activités essentielles. Nous entendons par leadership du marché le fait d'atteindre au moins une troisième position et de nous y maintenir, tout en ciblant la première ou la deuxième position.

Composition des activités équilibrée et gérée de façon proactive. Nous prendrons de l'expansion dans les secteurs où nous avons des ressources concurrentielles et des occasions sur le marché qui peuvent générer des bénéfices durables.

En tête du secteur quant aux facteurs fondamentaux. Nos activités essentielles reposeront sur des fonds propres et du financement solides, des mesures de productivité concurrentielles et une saine gestion du risque.

Je me réjouis de la perspective de vous faire part des progrès accomplis dans ces domaines en 2010.

Conclusion

En résumé, la Banque CIBC a franchi des étapes importantes en 2009.

Nous avons renforcé notre bilan, investi dans nos activités essentielles en vue de leur croissance future, réduit notre portefeuille de crédit structuré et géré efficacement nos frais.

Je tiens à remercier tous les employés de la Banque CIBC pour leur contribution au cours du dernier exercice. Le leadership, le professionnalisme et le dévouement dont ils font preuve chaque jour envers nos clients, nos actionnaires et nos collectivités sont la clé de notre progression soutenue.

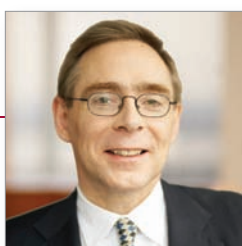
Notre grille de pointage équilibrée

Mesures financières

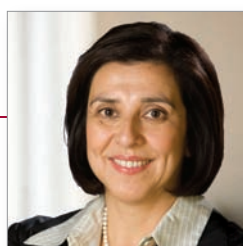
	Objectifs à moyen terme	Résultats de 2009	Commentaires
Croissance du résultat par action (RPA)	Croissance du RPA dilué de 5 % à 10 % par année, en moyenne, au cours des trois à cinq prochains exercices.	RPA de 2,65 \$ en 2009 par rapport à une perte par action de 5,89 \$ en 2008	Le RPA a subi le contrecoup des éléments expliqués dans la section Vue d'ensemble du rapport de gestion.
Rendement des capitaux propres (RCP)	Rendement des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires d'au moins 20 % durant le cycle (calculé comme le bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les primes au rachat, en pourcentage des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires).	9,4 %	Le RCP a subi le contrecoup des éléments expliqués dans la section Vue d'ensemble du rapport de gestion.
Solidité du capital	Ratio des fonds propres de première catégorie cible de 8,5 %. Ratio du total des fonds propres cible de 11,5 %.	Ratio des fonds propres de première catégorie : 12,1 % Ratio du total des fonds propres : 16,1 %	Les ratios des fonds propres ont nettement dépassé nos cibles.
Composition des activités	Nous visons des activités de détail d'au moins 75 % (d'après le capital économique). Nous visons un bénéfice net annuel se situant entre 300 M\$ et 500 M\$ à moyen terme tiré des activités courantes des services bancaires de gros. ¹	Activités de détail : 69 %; activités de gros : 31 % Les services bancaires de gros ont affiché une perte nette de 507 M\$ en 2009.	La composition des activités a été influencée par les fonds propres attribués au portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation. La perte nette de services bancaires de gros incluait des baisses de valeur sur les produits de crédit structuré et d'autres éléments dont il est question dans la section Vue d'ensemble du rapport de gestion. Les services bancaires de gros ont atteint leur objectif financier à l'égard des activités courantes.
Risque	Maintenir la dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations bancaires, déduction faite des prises en pension de titres (coefficient des pertes sur créances), à une fourchette entre 50 et 65 points de base tout au long du cycle économique. ²	Coefficient des pertes sur créances : 80 points de base	La performance des pertes sur créances s'est ressentie de la détérioration du contexte économique.
Productivité	Obtenir un classement médian parmi notre groupe de pairs du secteur pour ce qui est des frais autres que d'intérêts par rapport au total des revenus (coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) (BIE)). ³ Garder nos frais aux niveaux annualisés du quatrième trimestre de 2006, exclusion faite de nos activités abandonnées et de FirstCaribbean. (Les frais annualisés du quatrième trimestre de 2006 de 7 568 M\$ comprennent des frais annualisés du quatrième trimestre de 2006 liés aux activités abandonnées ou vendues de 464 M\$, mais aucuns frais liés à FirstCaribbean). ¹	Coefficient d'efficacité – comptabilité de caisse (BIE) ³ : 66,4 % Frais autres que d'intérêts de 6 660 M\$ (y compris des frais liés à nos activités abandonnées de 68 M\$ et des frais liés à FirstCaribbean de 421 M\$).	Le coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) a subi le contrecoup des éléments expliqués dans la section Vue d'ensemble du rapport de gestion. Pour la quatrième année d'affilée, nous avons atteint notre objectif en matière de frais.
Ratio dividendes/bénéfice	40 % à 50 % (dividendes sur actions ordinaires versés en pourcentage du bénéfice net après dividendes sur actions privilégiées et primes au rachat).	Ratio dividendes/bénéfice : > 100 %	Le ratio dividendes/bénéfice a subi le contrecoup des éléments expliqués dans la section Vue d'ensemble du rapport de gestion.
Rendement total pour les actionnaires	Surpasser l'indice composé S&P/TSX des banques (dividendes réinvestis) sur une période mobile de cinq ans.	Période de cinq ans terminée le 31 octobre 2009 : CIBC : 4,5 % Indice : 47,4 %	Nous avons surpassé l'indice des banques à l'exercice 2009, mais notre rendement a été inférieur au cours des cinq dernières années en raison de nos expositions aux activités de crédit structuré.

- 1) Dorénavant, ces objectifs sont retirés de notre grille de pointage équilibrée.
2) Dorénavant, nous évaluerons cet objectif selon une approche dirigée. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.
3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

Équipe de la haute direction



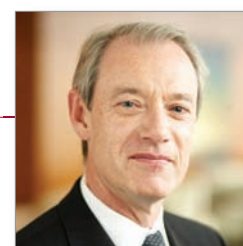
Gerald T. McCaughey
Président et
chef de la direction



Sonia Baxendale
Présidente
Marchés de détail CIBC



Michael Capatides
Chef de l'administration
et avocat général
Administration



Ron Lalonde
Premier vice-président
à la direction
Technologie et opérations

Mesures non financières

	Objectifs	Réalisations
Clients	Être un chef de file des relations avec la clientèle.	- Nous avons amélioré les services bancaires offerts à divers groupes de clients. - Nous avons amélioré l'accessibilité pour les clients ayant des besoins particuliers.
Employés	Créer un milieu de travail où les employés peuvent exceller.	- Nous avons été choisis pour la deuxième année d'affilée comme l'un des meilleurs employeurs au pays pour les nouveaux Canadiens pour avoir créé un milieu de travail intégrateur permettant aux nouveaux arrivants de mettre à profit leurs compétences et leur formation dans leur pays d'adoption. - L'indice d'engagement des employés a augmenté pour la quatrième année d'affilée, atteignant son plus haut niveau depuis sa création en 1998. - Un nouveau programme de reconnaissance appelé <i>Anniversaires de service</i> a été lancé afin de souligner les années de service des employés de la CIBC.
Collectivité	Apporter vraiment davantage à nos collectivités.	- Nous avons versé près de 27 M\$ à nos collectivités au Canada. - Nous avons recueilli 26,5 M\$ lors de l'édition 2009 de la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein en vue de créer un avenir sans cancer du sein. - Nous avons recueilli 3,1 M\$ pour des organismes d'aide à l'enfance au Canada lors de la Journée du miracle CIBC tenue le 3 décembre 2008. - Nous avons contribué 7 M\$ à la campagne Centraide en 2008.
Environnement	Faire preuve de responsabilité environnementale dans toute activité.	- Nous avons été reconnus comme leader de la communication de l'information sur le changement climatique pour la troisième année d'affilée, soit l'une des cinq sociétés du secteur à faible émission de carbone parmi les 15 sociétés leaders de la communication de l'information sur le changement climatique selon le <i>Rapport du Carbon Disclosure Project 2009-Canada 200</i> préparé par le Conference Board du Canada. - Nous avons lancé un programme écoénergétique dans l'ensemble de notre réseau de centres bancaires afin de faciliter la conservation d'énergie.
Gouvernance	Être un chef de file des pratiques de gouvernance.	- Nous avons obtenu de GovernanceMetrics International une cote globale internationale supérieure à celle de 98 % de nos pairs du secteur bancaire mondial.



La CIBC figure dans l'indice mondial de durabilité Dow Jones pour la huitième année d'affilée et fait partie de l'indice nord-américain de durabilité Dow Jones depuis sa création en 2005.



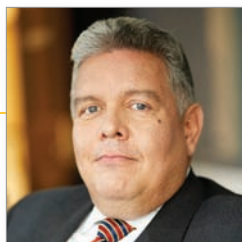
FTSE4Good

La CIBC fait partie de l'indice FTSE4Good depuis sa création en 2001.

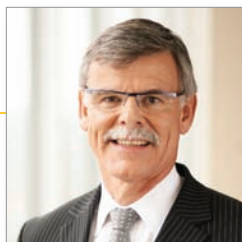


La CIBC figure dans l'indice social Jantzi depuis sa création en 2000.

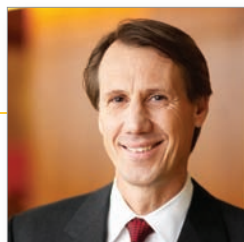
La Reddition de comptes annuelle CIBC 2009 a été rédigée compte tenu des lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) G3 et du Financial Services Sector Supplement (Supplément pour le secteur des services financiers). Pour plus de précisions sur l'application des lignes directrices G3 par la CIBC, se reporter à la page 190.



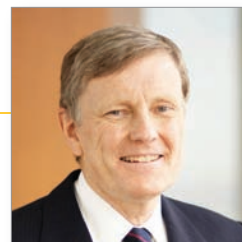
Richard Nesbitt
Président du conseil
et chef de la direction
Services bancaires de gros



Richard Venn
Premier vice-président
à la direction
Expansion de l'entreprise



David Williamson
Chef des services financiers
Finance



Tom Woods
Chef de la gestion du risque
Gestion du risque

Marchés de détail CIBC

Marchés de détail CIBC englobe les services bancaires personnels, les services bancaires aux entreprises et les activités de gestion des avoirs de la Banque CIBC. Nous offrons une gamme complète de produits et services financiers à près de 11 millions de particuliers et de clients des services bancaires aux entreprises et de gestion des avoirs au Canada, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels à Hong Kong, à Singapour et dans les Caraïbes. En outre, nous offrons une gamme complète de services financiers à des clients situés dans 17 marchés régionaux des Caraïbes par l'entremise de FirstCaribbean International Bank.

Stratégie

L'objectif de Marchés de détail CIBC est d'être la principale institution financière d'un plus grand nombre de nos clients en leur offrant de solides conseils et d'excellents services financiers.

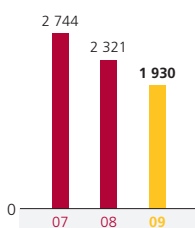
Priorités

- Fournir des solutions-conseils solides
- Procurer une excellente expérience client
- Offrir des produits de qualité et concurrentiels

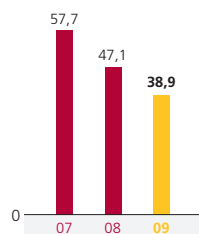


Points saillants opérationnels

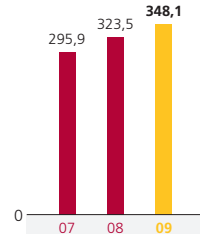
Bénéfice net après impôts
(en millions de dollars)



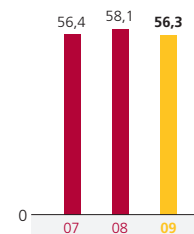
Rendement des capitaux propres (RCP)¹⁾
(en pourcentage)



Total des fonds sous gestion
(en milliards de dollars)



Coefficient d'efficacité
(en pourcentage)



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

Nos Services consultatifs, une équipe hautement qualifiée

Le fondement de la stratégie de détail de la CIBC et un élément distinctif clé sur le marché est de fournir des conseils solides. La CIBC possède une plateforme de services-conseils de premier plan qui compte près de 3 000 conseillers agréés et offre une vaste gamme de solutions-conseils pour répondre aux divers besoins financiers des clients.

Nous continuons d'investir pour améliorer et établir nos services-conseils et nous misons sur le recrutement de personnes talentueuses pour nos Services consultatifs, de sorte à être bien positionnés pour satisfaire les besoins financiers de nos clients, qu'ils soient simples ou complexes.

Depuis longtemps, la CIBC fournit des services-conseils à ses clients à valeur nette élevée et veut aussi offrir ces services à un plus grand nombre de clients des services bancaires personnels. Plus de 1,9 million de clients ont rempli le Questionnaire d'évaluation de santé financière CIBC et des milliers d'entre eux rencontrent leur conseiller de façon régulière pour faire le point ainsi qu'établir et atteindre plus facilement leurs objectifs financiers.

En 2009, nous avons fourni de la formation axée sur la prestation de conseils à près de 1 300 employés de Marchés de détail CIBC dans le but d'améliorer leurs compétences pour répondre aux besoins financiers de nos clients. En voici les principaux exemples :

- Un programme de planification des placements destiné à améliorer les compétences des conseillers en placement CIBC Wood Gundy. *La planification financière : au-delà des chiffres* permet aux conseillers d'avoir des conversations fructueuses avec nos clients à valeur nette élevée, en aidant les clients à déterminer leurs objectifs financiers et en proposant des solutions adaptées à leurs besoins financiers.
- Un programme de formation des Services bancaires aux entreprises visant à former nos conseillers PME dans les domaines de la planification des liquidités, de l'analyse financière, ainsi que du risque de secteur et du risque d'entreprise.
- Au fur et à mesure que la population canadienne évolue et qu'un nombre croissant de baby-boomers approchent de la retraite, la prestation de conseils et la planification de la retraite prendront de l'importance pour nous démarquer et saisir les occasions sur le marché. La CIBC a investi dans l'amélioration de ses outils de planification de la retraite et l'acquisition de compétences en prestation de conseils. Elle a entre autres soutenu ses conseillers afin qu'ils obtiennent une nouvelle reconnaissance professionnelle bien en vue dans le secteur de la planification de la retraite. En 2009, la CIBC a été la première banque canadienne à offrir un programme d'agrément des conseillers en planification de la retraite, et 70 conseillers ont fait partie du premier groupe à réussir ce programme ultra-spécialisé en planification de la retraite offert par l'intermédiaire du Canadian Institute of Financial Planning.



Ça vaut la peine d'en parler : les clients de la CIBC ont accès à un vaste réseau de conseillers dans tout le pays pour les aider à planifier et à réaliser ce qui compte pour eux.

Les Canadiens qui cherchent à faire fructifier le plus possible leur argent s'intéressent fortement aux stratégies de placement et d'épargne avantageuses sur le plan fiscal; aussi, la CIBC offre outils et formation à ses conseillers sur la manière d'aider les clients à tirer pleinement avantage des divers véhicules d'économie d'impôt, dont les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI) et les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), ainsi que des conseils sur la planification de la transmission de propriétés de vacances et la planification de la transition d'une entreprise.

En 2010, nous continuerons de miser sur les outils et la formation liés à la planification financière et à la planification de la retraite qui aideront les conseillers de la CIBC à mieux répondre aux besoins croissants en conseils financiers exhaustifs de nos clients.

Investir pour offrir un meilleur accès et améliorer l'expérience client

La CIBC possède un réseau de centres bancaires parmi les plus importants au Canada et est à mi-chemin de son plan stratégique de cinq ans visant la construction, le déménagement et l'agrandissement de plus de 70 centres dans des collectivités en pleine croissance dans tout le pays. En 2009 seulement, nous avons ouvert, déménagé et agrandi



Les GAB ont 40 ans

L'inauguration du premier guichet par la CIBC en 1969 a révolutionné les services bancaires offerts aux Canadiens en leur permettant d'accéder à leurs fonds 24 heures sur 24. De nos jours, les clients de la CIBC ont à leur disposition plus de 3 800 machines dans tout le pays, dont un bon nombre sont entièrement accessibles de plain-pied et sont dotées des plus récentes améliorations en matière de technologie.



Investir dans les innovations pour les GAB

June Dai, cliente de la CIBC, utilise sa carte de débit China Unionpay à un GAB CIBC. La CIBC a été la première à annoncer que les cartes China Unionpay sont maintenant acceptées dans tous les guichets automatiques bancaires du réseau INTERAC.

41 centres bancaires – ce qui représente l'un de nos plans de croissance les plus ambitieux dans l'histoire de la CIBC – et nous prévoyons achever la mise en œuvre de ce plan un an avant la date prévue.

En tant que chef de file des heures d'ouverture le dimanche au Canada, nous offrons au client la souplesse de rencontrer un conseiller au moment qui lui convient le mieux. À l'heure actuelle, la CIBC offre des heures d'ouverture le dimanche dans 46 centres bancaires dans de grandes collectivités de tout le pays et des heures d'ouverture le samedi dans plus de 400 centres bancaires.

Les clients font de plus en plus d'opérations bancaires avec nous par l'entremise de divers canaux. Nous comprenons l'importance d'avoir accès à des services-conseils et des services bancaires quotidiens en tout temps en direct, par téléphone ou par notre réseau de plus de 3 800 guichets automatiques bancaires (GAB). Depuis que la CIBC a révolutionné les services bancaires en inaugurant le premier guichet automatique au Canada il y a quatre décennies, elle a continué d'investir régulièrement pour améliorer les fonctions de ses GAB. Cette année, suivant notre plan pluriannuel, nous avons remplacé plus de 1 200 de nos GAB par des nouvelles machines moins énergivores et dotées des plus récentes améliorations en matière de technologie, d'accessibilité et de sécurité.

Les clients de la CIBC peuvent choisir d'effectuer leurs opérations bancaires en direct, qu'ils se trouvent n'importe où dans le monde, grâce à notre site Web primé. Comme la majorité de nos clients accèdent à nos services-conseils et nos services par plusieurs canaux, la CIBC a continué d'investir pour leur offrir d'excellents services bancaires en direct. Pour la deuxième année d'affilée, le magazine *Global Finance* a décerné à www.cibc.com/francais le prix du meilleur fournisseur de services bancaires par Internet aux particuliers au Canada et celui du meilleur site pour le crédit à la consommation en Amérique du Nord.

Nos clients ont également accès à leurs comptes et aux produits de la CIBC en tout temps grâce aux Services bancaires téléphoniques. Aujourd'hui, la CIBC appelle de manière proactive près de deux millions de clients, en plus de gérer au-delà de 60 millions d'appels entrants de clients.

Puisque, à l'échelle mondiale, les consommateurs possèdent maintenant quatre fois plus de téléphones cellulaires que d'ordinateurs et deux fois plus que de téléviseurs, les services bancaires mobiles représentent une nouvelle occasion de croissance. La CIBC a investi stratégiquement dans ce domaine afin de s'assurer d'être bien positionnée pour tirer profit de ce créneau dynamique pour le compte de ses clients au fil de l'évolution du marché.

Des produits concurrentiels qui répondent aux besoins de nos clients

La force des services-conseils de la CIBC repose sur notre large éventail de produits très concurrentiels. Nous continuons d'investir pour améliorer et renforcer notre offre de produits de sorte à nous assurer de pouvoir répondre efficacement aux besoins divers de nos clients en matière d'épargne, de placements et d'emprunt dans le cadre d'un plan financier global.

Les Services de carte de crédit CIBC, qui comprennent les cartes Aéro Or et Aventura Visa Infinite, arrivent au premier rang au Canada en ce qui a trait aux soldes à payer. Jusqu'à maintenant, nous avons converti avec succès près de quatre millions de cartes de crédit et de cartes de débit à la technologie de carte à puce avec NIP, augmentant la sécurité des cartes et réduisant le potentiel de fraudes.

Comme les Canadiens recherchent de plus en plus des façons d'économiser, la CIBC a lancé un certain nombre de nouvelles options d'épargne et de dépôt en 2009 afin de mieux satisfaire les besoins de ses clients :

- L'entrée en vigueur, en janvier, du CELI du gouvernement fédéral représente la plus importante possibilité d'épargne nouvelle depuis le REER. La CIBC a mis rapidement sur le marché son **Compte d'épargne libre d'impôt CIBC**. La réponse enthousiaste de ses clients a propulsé la CIBC parmi les chefs de file des principales banques au chapitre des actifs CELI.
- Le **Compte d'épargne à intérêt élevé Renaissance**, lancé au printemps 2009, par le truchement de notre réseau de courtage, s'est révélé un choix populaire auprès des clients à la recherche d'un moyen sûr d'épargne à court terme qui soit à la fois liquide et pratique, tout en présentant un potentiel de gain plus élevé.
- Vu la conjoncture économique changeante, les propriétaires d'entreprise canadiens accordent encore plus d'intérêt à la gestion de leurs liquidités et à la recherche d'occasions de réduire leurs dépenses. Pour aider ses clients d'affaires à gérer leurs activités quotidiennes, la CIBC a lancé le **Compte d'opérations d'entreprise illimitées CIBC**, qui offre aux clients PME, un nombre illimité d'opérations, notamment les retraits, les virements entre comptes et les paiements de factures, moyennant des frais mensuels fixes modestes.

- Étant donné que le Canada compte 250 000 nouveaux arrivants chaque année, la CIBC a créé une solution bancaire tout-en-un pour faciliter l'établissement d'une relation bancaire aux nouveaux Canadiens. Le programme **Nouveaux arrivants au Canada** offre les opérations bancaires courantes gratuites pendant un an, l'approbation de prêts hypothécaires simplifiée et une remise en argent sur les nouveaux coffrets de sûreté.
- La CIBC a également été la première institution financière canadienne à accepter les cartes China Unionpay, permettant aux clients d'accéder facilement à leurs comptes China Unionpay à l'aide de leur carte à n'importe quel GAB CIBC partout au pays.
- À l'intention des clients atteints d'un handicap et de leurs parents, nous avons lancé le **Régime enregistré d'épargne-invalidité CIBC (REEI)**. Aux termes du REEI, les fonds peuvent être investis en franchise d'impôts jusqu'à leur retrait et les cotisations aux REEI peuvent aussi être admissibles à une subvention fédérale.

Nos investissements continuent de nous permettre d'améliorer notre vaste expertise-conseil, l'expérience client et notre offre de produits concurrentiels.



FIRSTCARIBBEAN
INTERNATIONAL BANK

La Banque CIBC a une forte présence dans les secteurs des services bancaires de détail, de la gestion des avoirs et des services financiers aux entreprises dans les Caraïbes sous la marque FirstCaribbean International Bank. FirstCaribbean est la plus importante banque régionale cotée en Bourse dans les îles des Caraïbes de langues anglaise et hollandaise, détenant un actif de plus de 10,8 G\$ US et présentant une capitalisation boursière de 2,1 G\$ US. Elle compte au-delà de 3 400 employés et 100 centres bancaires et bureaux dans 17 pays.

En 2009, FirstCaribbean a lancé une nouvelle stratégie d'entreprise destinée à mettre davantage l'accent sur la clientèle ainsi que la valeur pour les actionnaires. Fondamentalement, la stratégie vise à établir des relations avec la clientèle et se compose de cinq principaux éléments :

- Augmenter la valeur pour les clients en approfondissant les relations avec eux.
- Diversifier les flux de revenus de la banque.
- Gérer le bilan de sorte à optimiser les rendements.
- Améliorer la productivité et le contrôle afin de rehausser la rapidité et la qualité du service à la clientèle.
- Tirer profit de la relation avec la Banque CIBC pour faire bénéficier les clients des avantages de faire partie du Groupe de sociétés CIBC.

Le Groupe Détail et Gestion des avoirs a bonifié sa gamme de produits en créant en 2009 une nouvelle gamme de dépôts fournissant aux clients des solutions conçues pour répondre à leurs besoins de services bancaires. Avec le concours de British Airways, FirstCaribbean a lancé la carte Platine British Airways Visa qui offre d'excellents avantages aux clients.



Les Services financiers aux entreprises et Services de Banque d'investissement ont été restructurés et ont adopté en matière de service à la clientèle une approche d'équipe visant à intégrer les fonctions de vente et de service, de sorte à fournir un service transparent de grande qualité aux clients de Services aux entreprises et aux entreprises internationales et de services de Banque d'investissement.

En 2009, la performance et le service à la clientèle de FirstCaribbean lui ont valu des éloges de la part d'observateurs indépendants du secteur bancaire. Elle a été nommée banque de l'année à la Barbade et aux Bahamas par le magazine *The Banker* et meilleure banque de la Barbade par les magazines *Euromoney* et *Global Finance*.

FirstCaribbean apporte une contribution active aux collectivités des Caraïbes où elle œuvre. En plus du bénévolat de son personnel, elle consacre 1 % de ses bénéfices annuels à des initiatives de développement communautaire.

Services bancaires de gros

Marchés mondiaux CIBC inc. représente le secteur des services bancaires de gros de la CIBC. Pour appuyer notre objectif d'être un chef de file des services bancaires de gros axés sur les clients au Canada, nous offrons un large éventail de produits de crédit, des produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement, des services de Banque d'affaires et des produits et services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde.

Stratégie

La mission du secteur des services bancaires de gros de la Banque CIBC consiste à présenter les produits des marchés financiers canadiens au Canada et ailleurs dans le monde et à mettre le monde en relation avec le Canada.

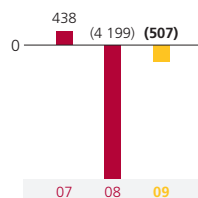
Priorités

- Croître avec la CIBC, en harmonisant nos activités à la stratégie de la Banque
- Nous concentrer sur les principaux clients et secteurs
- Mettre l'accent sur nos fortes compétences canadiennes
- Tirer parti de nos connaissances afin de poursuivre d'autres activités rentables qui coïncident avec notre intérêt à l'égard du risque

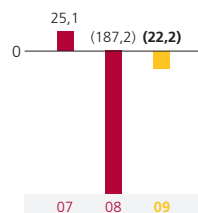


Points saillants opérationnels

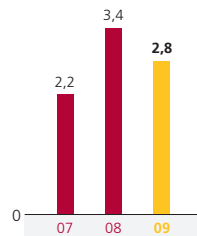
Bénéfice net (perte nette) après impôts
(en millions de dollars)



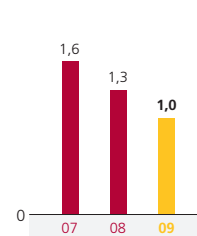
Rendement des capitaux propres (RCP)¹
(en pourcentage)



Total du capital économique
(en milliards de dollars)



Frais autres que d'intérêts
(en milliards de dollars)



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

Notre objectif consiste à devenir le chef de file des services bancaires de gros axés sur les clients au Canada. Nous sommes engagés à offrir des conseils, des services et une valeur exceptionnels à nos clients, et à obtenir un rendement stable et durable pour nos actionnaires. Nous travaillons en étroite collaboration avec tous les secteurs de la CIBC afin que nos clients tirent parti de l'étendue de la marque CIBC, de l'ampleur de l'offre de ses produits et activités et de la force de sa marque.

Un rendement constant et durable à long terme

La difficile conjoncture économique des deux dernières années a transformé le marché mondial des services bancaires de gros. Les possibilités sont évidentes pour les banques qui sont en mesure d'effectuer les changements nécessaires pour s'adapter à cette transformation. Nous sommes bien positionnés pour tirer avantage de ces possibilités. La stratégie de services bancaires de gros se compose de trois volets distincts : d'abord, repositionner les activités; ensuite, adopter un modèle d'affaires axé sur les clients; enfin, tirer profit des principales occasions de croissance.

Au début de 2009, nous avons repositionné nos activités en mettant le cap sur les activités essentielles qui donnent un bon rendement depuis de nombreuses années, qui ont une forte corrélation avec nos stratégies et qui présentent un potentiel de croissance. Nous avons par ailleurs abandonné les activités qui ne coïncident pas avec le profil de risque cible de la CIBC.

Une fois ce repositionnement achevé, nous avons porté notre attention sur la mise en œuvre de notre stratégie pour procurer une valeur ajoutée à nos clients. Résultat, une performance constante dans un marché transformé. Pour le reste de 2009, puis en 2010, nous nous concentrons sur de nouvelles occasions d'affaires qui nous positionneront bien pour une croissance future. En voici quelques-unes :

- les prêts aux entreprises offerts par notre groupe Produits de crédit aux grandes entreprises, qui a été élargi;
- une méthode de titrisation stratégique rentable qui permet de répondre aux besoins des clients et dont le prix est correctement ajusté au risque;
- des possibilités de croissance des revenus tirés de nos activités de commerce des devises et de vente;
- la possibilité de vendre des produits des marchés financiers aux particuliers aussi.

Le secteur des services bancaires de gros de la CIBC est désormais formé de sept groupes solides dont les risques sont contrôlés et qui sont centrés sur les capacités de Marchés financiers et de Services financiers aux entreprises et Banque d'investissement. Marchés financiers œuvre dans les domaines des titres à revenu fixe, des monnaies et de la distribution, des dérivés mondiaux et du risque stratégique, et des titres de participation. Services financiers aux entreprises et Banque d'investissement s'occupent de produits de crédit aux entreprises, de

services bancaires d'investissement, de financement immobilier et des activités stratégiques de Banque d'affaires.

Reconnus pour notre leadership

En 2009, la CIBC a été reconnue invariablement comme un chef de file du secteur pour un certain nombre des activités essentielles de ses services bancaires de gros.

Marchés financiers a connu un excellent exercice, le groupe des titres de participation ayant obtenu un solide rendement de ses activités de négociation.

En 2009, nous avons démontré notre force à titre de chef de file de la prise ferme de titres de participation au Canada. Nous avons agi à titre de seul preneur ferme dans une série de financements par capitaux propres totalisant environ 471 M\$ pour Central Fund of Canada, de syndicaire chef de file et de coresponsable des registres dans un premier appel public à l'épargne de 946 M\$ de Genworth MI Canada Inc., de preneur ferme chef de file et de coresponsable des registres dans un premier appel public à l'épargne de 345 M\$ de Dollarama Inc. et d'unique responsable des registres dans un appel public à l'épargne transfrontalier de 1 G\$ US d'actions à droit de vote subalterne pour Fairfax Financial Holdings Limited, le plus important placement d'actions de l'histoire de cette société.

Dans les domaines des titres à revenu fixe, des monnaies et de la distribution, nous avons continué de bâtir notre réputation de chef de file du marché canadien des obligations de sociétés et de gouvernements. Nous avons dirigé sept émissions importantes d'Obligations hypothécaires du Canada, ou y avons participé, ayant permis de mobiliser plus de 37 G\$ sur les marchés financiers mondiaux. En outre, nous avons été chef de file d'un certain nombre d'émissions d'obligations de sociétés importantes, ou nous y avons pris part, dans divers secteurs pour des clients tels que la Société Financière Manuvie, TransAlta Corporation, La Société Canadian Tire Limitée et Fortis Inc.

Conjuguée à la volatilité du marché des devises, la croissance continue de nos activités de change, qui est conforme à notre intérêt à l'égard du risque, a aussi engendré une forte performance pour cette activité stratégique principale de la CIBC. Nous avons effectué des investissements importants dans notre infrastructure, notre technologie et nos services à la clientèle liés au change.

En matière de dérivés mondiaux et de risque stratégique, nous avons connu un exercice très positif, ayant continué à mettre au point une approche stratégique visant de nouvelles possibilités dont les risques sont contrôlés. Au cours de l'exercice, nous avons lancé une série d'indices négociables offrant aux investisseurs un meilleur accès à des contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, marchandises et devises.

Les services bancaires de gros sont reconnus constamment pour leur travail. Au gala *Canadian Deal Maker Awards* de 2009, la CIBC a été honorée dans la catégorie des placements faits au Canada par des sociétés étrangères, pour son rôle conseil auprès de Saskferco, usine d'engrais azoté appartenant à Mosaic Company et à Investment Saskatchewan Inc., lors de sa vente de 1,6 G\$ à Yara International ASA.



Services financiers aux entreprises et Banque d'investissement ont aussi marqué des gains notables.

Nous avons augmenté nos services liés au crédit en créant la nouvelle équipe Produits de crédit aux grandes entreprises, qui offre ses services à des clients de l'ensemble de l'organisation. Il en a découlé une approche améliorée de nos activités de crédit dont le risque est contrôlé et qui constitue une source de revenus renouvelée pour les services bancaires de gros. En 2009, nous avons participé à un certain nombre d'opérations de prêt importantes et nous avons aussi joué un rôle de premier plan dans des initiatives novatrices telles que le fonds de financement de débiteur en possession de ses biens de 1 G\$ de Brookfield Asset Management.

Nous continuons d'offrir aux clients une gamme complète de ressources pour satisfaire tous leurs besoins de services bancaires d'investissement. Par exemple, nous avons agi à titre de cosyndicataire principal au moment de l'émission de 4,2 G\$ US de tranches multiples de billets de premier rang garantis de Teck Resources Limitée. Il s'agit de l'émission à rendement élevé la plus importante depuis 2007 aux États-Unis et de l'un des financements par emprunt les plus imposants jamais réalisés par une société canadienne. Cette émission est liée à l'acquisition par Teck, à l'exercice précédent, des actifs de Fording Canadian Coal Trust au coût de 13,9 G\$ US, où la CIBC a agi à titre de conseiller et cosyndicataire chef de file. De plus, Banque d'investissement et notre groupe de titres de participation ont joué un rôle de premier plan dans l'appel public à l'épargne de 2,1 G\$ visant la participation de 70 % que ING Groep détenait dans ING Canada.

Nous nous sommes engagés à appuyer nos clients grâce au regroupement de compétences sur le marché et à une interrelation de nos activités, sur le marché canadien comme sur certains marchés étrangers. Grâce aux compétences de notre groupe sectoriel de Calgary, soutenu par notre équipe Fusions et acquisitions de Toronto, nous avons agi à titre de conseiller financier auprès de Suncor Énergie Inc. lors de sa fusion de 59 G\$ avec Petro-Canada.

Aux États-Unis, notre Groupe de financement immobilier s'est positionné solidement en vue de profiter des nouvelles occasions en surveillant les conditions difficiles qui ont continué de prévaloir au sein de ce marché tout au long de 2009.

Reconnaitances sectorielles

Le magazine britannique ACQ a décerné à la CIBC le titre de banque d'investissement de l'année en Amérique du Nord en raison de son leadership soutenu dans le domaine des conseils en matière de fusions et acquisitions. En outre, Thomson Reuters a de nouveau placé la CIBC en tête du classement des sociétés de fusions et acquisitions au Canada en 2008 selon ses tableaux comparatifs annuels. Nous avons agi à titre

de conseillers dans plus de transactions, et d'une valeur plus élevée, que tout autre conseiller en fusions et acquisitions.

Le premier programme d'obligations couvertes de la Banque CIBC, achevé en 2008, a reçu le prix « Securitization Deal of the Year » du magazine *International Finance Law Review*. Le programme a été reconnu comme le plus novateur et créatif parmi toutes les opérations de titrisation conclues dans l'ensemble des Amériques. Dans le classement annuel des maisons de courtage de premier ordre du sondage de 2009 du *Global Custodian*, la CIBC a atteint le meilleur taux de réponse et a obtenu des notes exceptionnellement élevées dans toutes les principales catégories, dont une première place en ce qui a trait à la valeur.

Avoir recours à la technologie pour répondre aux besoins en évolution des clients

Les services bancaires de gros de la CIBC se sont engagés à appuyer leurs clients grâce au regroupement de compétences exceptionnelles sur le marché et de plateformes et services technologiques à la fine pointe.

La technologie est un élément essentiel à la mise en œuvre de notre stratégie axée sur les clients. La CIBC continue de mettre en avant son offre de produits auprès des grandes entreprises clientes, des clients de services financiers et des services de détail en reconnaissant pleinement l'avantage concurrentiel que représente la transmission électronique. Cela constitue déjà une retombée directe de la performance de nos activités de négociation qui a été excellente tout au long de l'exercice. En 2009, la négociation électronique a contribué à renforcer notre position de leader en négociation de titres de capitaux propres sur la Bourse de Toronto. Au cours du même exercice, nous nous sommes classés au premier rang, tant au chapitre du volume que de la valeur, ce qui représente une nette amélioration par rapport aux exercices précédents.

De plus, la CIBC a été choisie par les gestionnaires d'actifs canadiens comme la meilleure maison de courtage canadienne détenue par une banque pour ses algorithmes, son accès direct au marché et son pupitre de négociation du portefeuille d'actions, selon le sondage de 2008 auprès des investisseurs institutionnels de Forefactor intitulé *Perspectives on Algorithmic and Electronic Trading in Canada*. Nous avons obtenu la première place en tant que maison de courtage canadienne détenue par une banque pour notre négociation algorithmique et une deuxième place pour notre accès direct au marché.

En 2009, Marchés financiers a mis en œuvre plusieurs initiatives technologiques à l'appui des besoins de ses clients. Outre ces initiatives, d'autres projets technologiques d'envergure sont en cours de réalisation et seront terminés en 2010. Ces améliorations ont rehaussé considérablement nos capacités sur les plans des relations avec la clientèle, de la gestion du risque et de la prise de décision.

Énoncé de responsabilité envers le public



« La bourse d'études a vraiment été pour moi un catalyseur. C'est l'étincelle qui m'a fait comprendre que je pouvais atteindre des objectifs qui ne me semblaient auparavant que des rêves. »

– Ijeoma Emesowum, récipiendaire de la bourse d'études VisionJeunesse CIBC en 2002, diplômée de l'Université de Windsor et actrice de la troupe de théâtre du Festival Shaw de 2009.

Cet énoncé de responsabilité envers le public a été publié par la CIBC et les sociétés affiliées suivantes de la CIBC : Marchés mondiaux CIBC inc.; Hypothèques CIBC inc.; Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée; Compagnie Trust CIBC; Placements CIBC inc.; Services Investisseurs CIBC inc.; Gestion globale d'actifs CIBC inc.; Gestion globale d'actifs CIBC (É.-U.) Itée; Gestion privée de portefeuille CIBC inc.; Gestion d'actifs CIBC inc.; CIBC BA Limited.

Nos clients

La CIBC s'est engagée à fournir des services bancaires accessibles et abordables, tout en protégeant ses clients et actionnaires au moyen de pratiques de gouvernance efficaces. Notre rôle de chef de file des relations avec la clientèle comprend l'offre de solutions-conseils, et de produits et services qui répondent aux besoins de nos divers clients.

Benito et sa fille Sophia, qui ont fait partie des premiers clients du nouveau centre bancaire CIBC de Yonge et Big Bay Point, à Barrie (Ontario), sont servis par l'ambassadeur des services financiers Neil Donald le jour de l'ouverture, en juillet 2009. Comptant parmi les 41 centres bancaires CIBC ouverts, déménagés ou agrandis au pays en 2009, il s'agit du premier centre bancaire multiservice ouvert sept jours sur sept pour les clients de Barrie.





Le plan stratégique de la CIBC visant à construire, déménager et agrandir plus de 70 centres bancaires partout au pays, d'ici 2011, a pour objectif d'offrir une plus grande souplesse, un meilleur accès et davantage de choix aux clients. Jusqu'à maintenant, 49 de ces centres bancaires ont ouvert leurs portes, y compris le nouveau centre bancaire ouvert sept jours sur sept de Grandview Corners à Surrey (C.-B.), qui a célébré son ouverture avec ses clients et la collectivité en avril 2009.

Faciliter les opérations bancaires de nos clients

La Banque CIBC fournit un large éventail de produits, de services et de solutions bancaires répondant aux besoins diversifiés de plus de 11 millions de clients. Nous continuons de chercher des manières de faciliter et d'améliorer le plus possible les opérations bancaires de nos clients.

En plus de son réseau étendu de centres bancaires, la CIBC offre aux clients un accès pratique à ses services financiers, en tout temps, grâce à son site de première qualité CIBC en direct, à son service très concurrentiel Courtage en direct, à ses Services bancaires téléphoniques automatisés primés et à son réseau comptant plus de 3 800 GAB, le deuxième en importance parmi les banques canadiennes.

Notre site CIBC en direct, qui permet aux clients d'effectuer leurs opérations bancaires en quelques clics de souris à partir de la maison, du bureau ou de tout endroit où ils ont accès à une connexion protégée, a été enrichi cette année de nouvelles fonctions qui facilitent et accélèrent encore davantage les opérations bancaires en direct de nos clients. Par exemple, les clients peuvent maintenant payer jusqu'à 25 factures en une seule opération et obtenir un historique de paiement des factures plus étendu.

Sur un simple appel sans frais aux Services bancaires téléphoniques automatisés, les clients peuvent parler à un représentant en services financiers en français, en anglais, en cantonais ou en mandarin, sans quitter le confort de leur domicile ou de leur bureau. Les clients peuvent y obtenir des renseignements sur leurs comptes et y avoir accès à de nouveaux produits, y compris des comptes de chèques et d'épargne, des prêts hypothécaires, des marges de crédit, des emprunts et des placements. Cette année, nous avons ajouté les CELI et les régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) à la liste des types de comptes que les clients peuvent ouvrir par téléphone.

Ces deux dernières années, nous avons remplacé presque 30 % de nos GAB par de nouvelles machines moins énergivores et dotées des plus récentes améliorations en matière de technologie, d'accessibilité et de sécurité.

Nous avons aussi facilité les rencontres en personne avec nos clients en ouvrant, en déménageant ou en agrandissant 41 centres bancaires au Canada cette année et en prolongeant les heures de nombreux autres centres bancaires. Nos clients ont accès à 1 069 centres bancaires au Canada, de même qu'à 77 succursales CIBC Wood Gundy et 174 kiosques des Services financiers le Choix du Président. Nos clients ont maintenant la possibilité de mener leurs affaires bancaires les dimanches dans 46 centres bancaires et les samedis dans plus de 400 centres bancaires.

Afin de mieux servir la population diversifiée du Canada, nous offrons nos services en plusieurs langues dans de nombreux centres bancaires. Sur cibc.com/francais, les clients peuvent se renseigner sur les langues parlées à leur centre bancaire grâce au localisateur de centres bancaires, consulter le site des Services bancaires aux Asiatiques et lire les conseils destinés aux nouveaux arrivants au Canada. Cette année, nous avons mis sur pied le programme Nouveaux arrivants au Canada, soit

une trousse pratique de produits pouvant aider les nouveaux immigrants à s'établir et à répondre à leurs besoins bancaires au Canada.

Des services bancaires accessibles à tous

La CIBC considère comme une priorité de créer un environnement accessible à tous ses clients et employés. Nous continuons d'apporter des améliorations dans l'ensemble de notre organisation en vue d'offrir des installations et des services faciles d'accès. À titre d'exemple, tous les nouveaux centres bancaires CIBC sont construits de sorte à être pleinement accessibles de plain-pied, y compris les stationnements, les GAB et les vestibules. De plus, les comptoirs sont conçus pour que les clients puissent s'asseoir pour faire leurs opérations bancaires.

Depuis que nous avons installé nos premiers GAB dotés d'Accès Audio en 2002, nous avons continué d'augmenter l'accessibilité de nos GAB. De nos jours, des GAB *Accès pour tous* sont mis à la disposition des clients à presque tous les centres bancaires et dans un nombre croissant de centres bancaires de détail. Nous disposons d'un plan pluriannuel visant à remplacer tous les GAB par ces appareils, installés de sorte à être accessibles en fauteuils roulants, équipés de prises pour casque d'écoute pour accéder à des instructions vocales et de barres d'appui pour faciliter la mobilité, et dotés d'un éclairage amélioré.

Nos clients peuvent demander des relevés en braille ou en gros caractères, et ils ont accès à une technologie de pointe de la reconnaissance de la parole et de la commande tactile télé-type par l'intermédiaire de nos Services bancaires téléphoniques. Le site Web de la CIBC, à l'adresse cibc.com/francais, est le premier site bancaire au Canada à recevoir la certification « Programme sites Web accessibles » de l'INCA, offrant un accès Web facile aux utilisateurs ayant une déficience visuelle. De plus, la CIBC offrira les services d'un interprète gestuel à ses clients malentendants dont les besoins bancaires sont complexes, lorsque les autres options ne seront pas praticables.

Notre nouveau régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) permet aux résidents canadiens ayant droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées et, dans certains cas, à leurs parents ou à d'autres cotisants admissibles, d'investir jusqu'à 200 000 \$ dans un régime à imposition différée.

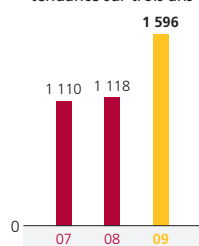
Les clients ont aussi à leur disposition des représentants hypothécaires mobiles pour discuter de leurs besoins hypothécaires dans le confort de leur domicile ou de leur bureau.

Fournir des solutions bancaires abordables

Le large éventail de produits et de solutions-conseils de la CIBC comprend des solutions à coût avantageux comme le Compte-chèques Accès quotidien CIBC et des cartes de crédit sans frais annuels, ainsi que des taux hypothécaires et des taux d'intérêt concurrentiels.

Cette année, nous avons rendu notre carte Dividendes Platine CIBC avec remise en argent plus abordable et plus intéressante pour nos clients en supprimant les frais annuels de la première année.

GAB Accès pour tous
dans les centres bancaires –
tendance sur trois ans



Investir dans l'accessibilité : La CIBC s'est engagée à faciliter l'accès aux services bancaires pour les clients ayant une déficience visuelle, les personnes malentendantes, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite grâce à son investissement dans les GAB Accès pour tous et aux améliorations apportées à son site Web et à ses centres bancaires.



Le programme SuperDépart CIBC initie les enfants à la gestion de leur argent et leur offre des services bancaires sans frais et de précieux conseils financiers.

Depuis plus de dix ans, la CIBC offre à ses clients des solutions bancaires à coût avantageux, telles que le compte bancaire sans frais et le compte d'emprunt à frais modiques, par l'intermédiaire des Services financiers le Choix du Président (SFCP), une coentreprise avec Les Compagnies Loblaw. Les services bancaires de SFCP sont offerts aux clients grâce à des kiosques en magasin, des GAB, des services en direct et des services téléphoniques. Cette année, la CIBC a commencé à offrir des fonds communs de placement aux clients à certains kiosques de SFCP de la région du Grand Toronto et prévoit le faire à d'autres emplacements au début de l'année prochaine. En outre, les clients de SFCP ont un meilleur accès à leurs fonds, car leur limite de débit a été rehaussée cette année pour les achats effectués au point de vente.

Afin d'aider nos clients à mieux comprendre et gérer leurs finances, à atteindre des objectifs précis et à établir un plan pour l'avenir, la CIBC offre des séminaires gratuits à de nombreux endroits. Les conseillers CIBC et les représentants de SFCP présentent des séminaires sur les prêts hypothécaires aux clients à la recherche d'une habitation, leur prodiguant des conseils sur le choix du prêt hypothécaire qui leur convient et sur l'épargne en vue d'une mise de fonds. Cette année, la CIBC a également donné des séminaires visant à aider les clients à comprendre le nouveau compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Nous comprenons que, dans certaines situations, les clients ont besoin d'assistance immédiate pour gérer leur dette. La CIBC a rencontré en personne certains clients pour reporter les versements sur leurs prêts ou les aider à restructurer leur dette de sorte à mieux la gérer à court terme, tout en gardant le cap sur leurs objectifs à long terme.

Au cours de périodes économiques difficiles comme celle qui a prévalu cette année, la CIBC va plus loin pour aider ses clients qui vivent dans des collectivités durement éprouvées, notamment par la perte d'un employeur important. Nous sommes venus en aide à nos clients de manière proactive dans plusieurs collectivités très sérieusement touchées en leur présentant des séminaires publics sur des sujets tels que les solutions de consolidation et de remboursement de dettes, ainsi que des stratégies visant à gérer leur indemnité de départ de la meilleure façon possible et l'examen de choix possibles de retraite anticipée et de prestations de retraite.

Un super départ pour les enfants, les jeunes et les étudiants

Il n'est jamais trop tôt pour commencer à s'intéresser à la gestion de son argent et établir des objectifs financiers. Le programme SuperDépart CIBC permet aux enfants de s'y mettre tôt, en offrant gratuitement de précieux conseils en matière bancaire et financière aux clients de 18 ans et moins. Le programme est conçu pour donner aux enfants et aux jeunes adultes d'importants conseils sur la gestion de leur argent et leur présenter des moyens pour épargner grâce à notre site Web interactif SuperDépart pour enfants. Notre nouveau cahier d'activités SuperDépart pour enfants enseigne aux jeunes enfants le vocabulaire bancaire et des notions d'épargne de base.

Lorsque les enfants grandissent et que leurs besoins financiers évoluent, le programme Avantage CIBC pour les étudiants offre aux étudiants inscrits à plein temps dans un programme d'études postsecondaires la possibilité d'effectuer des opérations bancaires quotidiennes sans frais, notamment des retraits sans frais aux GAB de la CIBC, aucuns frais mensuels et aucune limite quant au nombre d'opérations par mois. La carte Classique CIBC VISA pour étudiants donne un accès pratique à des fonds, sans frais annuels et selon une limite de crédit de 500 \$. Les étudiants peuvent commencer à établir leur crédit en réglant leur solde en entier chaque mois et en utilisant la carte seulement en cas d'urgence.

À l'intention des étudiants adultes en voie d'obtenir un titre professionnel, la CIBC présente le programme Service Classe Professionnels qui les aide à obtenir des fonds pour payer les dépenses liées à leurs études, comme les frais de scolarité, les livres, le matériel et les frais de subsistance. Le programme prévoit un certain nombre d'options de remboursement une fois les études achevées.

Avantage CIBC 60 Plus

Pour venir en aide aux clients de 60 ans et plus préoccupés par leur budget, le programme Avantage CIBC 60 Plus offre des avantages particuliers, comme des opérations sans frais et aucuns frais mensuels sur le Compte-chèques Accès quotidien CIBC.

Répondre aux besoins financiers de la communauté autochtone

Grâce à des conseillers spécialisés, la CIBC offre des services financiers complets qui répondent aux besoins financiers personnels et professionnels propres aux membres de la communauté autochtone du Canada. Ces services sont offerts par notre réseau national de centres bancaires, dont quelques-uns sont situés dans des réserves. En juillet 2009, la CIBC a déménagé un centre bancaire dans des locaux plus vastes de la réserve de la Première nation de Westbank pour offrir un meilleur accès, une souplesse accrue et plus de choix aux clients de cette communauté.

Nos conseillers spécialisés collaborent étroitement avec la communauté autochtone, aidant les particuliers et les entreprises à se doter de stratégies de planification financière. En outre, la CIBC continue de soutenir le Programme de gestion des finances personnelles à l'intention des Autochtones, qui a pour but d'aider les clients à augmenter leur autonomie financière.

En 2009, la CIBC a versé plus de 800 000 \$ à des organismes et à des programmes qui viennent en aide à des communautés autochtones au Canada. Nous avons été, pour la 16^e année, commanditaire principal des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones, qui reconnaissent les plus grands talents au sein de la communauté autochtone.



La CIBC est fière de la relation qu'elle entretient depuis 25 ans avec le Coin des coureurs, l'un des six clients du Groupe Entreprises à s'être vu décerner le Prix Esprit de leadership CIBC en 2009 en reconnaissance de ses initiatives sans but lucratif. Sur la photo, on voit le fondateur, John Stanton, et ses fils, John Jr. et Jason. Le Coin des coureurs, qui souligne son 25^e anniversaire en 2009, est un commanditaire national de la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein depuis 1993, reconnu pour sensibiliser le public et recueillir des fonds grâce à des initiatives comme les cliniques des survivantes et sa ligne de vêtements de sport « Ruban rose ».

Aider les entreprises canadiennes à réussir

Nous savons que nos clients triment dur pour réussir en affaires et nous sommes engagés à travailler avec eux pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers professionnels et personnels.

Pour aider les propriétaires d'entreprise à obtenir les fonds nécessaires à la croissance de leur entreprise et à gérer leurs activités quotidiennes, la CIBC a apporté des améliorations à la Marge de crédit ressource-toit PME. Cette solution de prêt flexible permet aux clients de services bancaires d'entreprise d'utiliser la valeur nette de leur propriété, accumulée au fil du temps, comme levier financier pour leur entreprise. De plus, la CIBC a simplifié sa gamme de comptes d'entreprise pour que les propriétaires d'entreprise aient plus de facilité à choisir le bon compte pour leur entreprise et elle a lancé le nouveau Compte d'opérations d'entreprise illimitées CIBC, qui offre un nombre illimité d'opérations, notamment les retraits, les virements entre comptes et les paiements de factures, et un forfait de dépôts moyennant des frais mensuels fixes modestes.

Cette année, nous avons présenté à des clients de diverses collectivités des séminaires de gestion d'entreprise comprenant des mises à jour économiques et des stratégies de planification fiscale et successorale à l'intention des clients d'affaires. Nous avons aussi poursuivi le perfectionnement de nos conseillers PME. Par exemple, nous avons mis sur pied un programme de formation destiné à fournir aux conseillers PME une mise à jour des caractéristiques du Programme de financement des petites entreprises du Canada (FPEC).

La CIBC soutient également les PME du Canada au moyen de contributions versées au Prix étudiant entrepreneur de l'année de Advancing Canadian Entrepreneurship (ACE), à la Fondation canadienne des femmes, au programme Jeunes agriculteurs d'élite du Canada et à Jeunes entreprises du Canada. En outre, la CIBC présente le Programme Entreprenariat 101 offert par l'entremise du Centre de la découverte MaRS, initiant au processus d'entreprenariat les personnes qui ont des idées novatrices.

Respect de nos clients

La CIBC s'est engagée à traiter ses clients avec respect, en leur fournissant un service à la clientèle de qualité supérieure, en protégeant leurs renseignements personnels et leur vie privée, et en étant à l'écoute de leurs préoccupations et en y donnant suite.

Notre charte des clients, intitulée *Notre engagement envers vous*, décrit l'importance que nous accordons à la prestation d'un service qui dépasse les attentes des clients et fournit de l'information sur le processus d'acheminement des plaintes pour aider nos clients à régler de façon efficace et rapide tout problème qu'ils pourraient avoir. Nous faisons tout notre possible pour résoudre rapidement les préoccupations des clients, en première ligne, soit à l'endroit où nous faisons affaire avec nos clients. En l'absence d'un règlement satisfaisant, le client est d'abord dirigé vers un spécialiste qualifié de notre Service à la clientèle, puis vers le Bureau de l'ombudsman de la CIBC.

De plus, le dépliant *Protection des renseignements personnels* renseigne les clients sur la manière dont la CIBC s'engage à respecter les renseignements personnels de ses clients. Vous pouvez consulter ces deux documents à nos centres bancaires ou en direct.

Pour améliorer encore la sécurité des renseignements personnels de nos clients, nous offrons la sécurité additionnelle que procure la technologie de la carte à puce, selon laquelle l'information est chiffrée sur une micropuce intégrée dans nos cartes de débit, nos cartes de crédit et nos GAB, ce qui augmente la difficulté pour les utilisateurs non autorisés de copier les données des cartes ou d'y accéder. À ce jour, la CIBC a doté tous ses GAB de la technologie de la carte à puce, a émis 3,4 millions de cartes de crédit à puce et a commencé à intégrer la technologie de la carte à puce aux cartes de débit.

Les clients de cartes de crédit de la CIBC ont continué de profiter de la protection accrue que confère IntelliCrédit CIBC, un ensemble unique de caractéristiques gratuites qui fournit aux clients l'information et les outils nécessaires pour prendre leurs décisions de crédit en toute confiance et qui offre une meilleure sécurité grâce à des alertes de rapport de crédit et à des alertes à la fraude. Les adhésions à IntelliCrédit CIBC ont progressé de 27 % en 2009.

La CIBC continuera d'investir dans l'amélioration de ses programmes, procédures et cours de formation afin de respecter son engagement envers ses clients.

Pour des renseignements sur les ouvertures et fermetures de centres bancaires, sur les installations et fermetures de GAB, et sur le financement par emprunt de sociétés canadiennes par les sociétés affiliées cotées en Bourse, voir les pages 182 à 185.

Nos employés

La vision, la mission et les valeurs de la CIBC sont au cœur de son engagement de créer un milieu de travail où tous les employés peuvent exceller.

La CIBC met l'accent sur ce qui compte pour ses employés – possibilités d'avancement, milieu de travail sécuritaire et sain, formation et perfectionnement efficaces, et bon équilibre entre travail et vie personnelle – de sorte qu'ils puissent donner le meilleur rendement possible, contribuer à leur collectivité et réaliser la vision de la CIBC d'être le chef de file des relations avec la clientèle.

L'engagement de la CIBC envers la diversité et l'équité en matière d'emploi ainsi que sa volonté de contribuer d'une manière significative aux collectivités où elle œuvre sont essentiels à sa réussite à long terme. La Richard Ivey School of Business est fière de s'être associée à la Banque CIBC pour mettre sur pied et lancer *ReConnect: Career Renewal for Returning Professional Women*. Compte tenu de la pénurie croissante de personnel de direction au Canada, ce programme novateur constitue une excellente et essentielle source de nouveaux talents canadiens.

*Carol Stephenson, doyenne
Chaire de leadership Lawrence G. Tapp
Richard Ivey School of Business*



Les festivités annuelles de la 17^e Journée de la diversité CIBC ont commencé le 9 juin 2009. Voici quatre représentants des huit groupes d'affinité de la CIBC ayant participé aux fêtes d'ouverture de cet événement qui dure un mois.

Taux et objectifs
de représentativité
au sein de l'effectif
(au 31 décembre 2008)

%	Taux	Objectif
Femmes	67,5	56,9
Minorités visibles	25,4	21,4
Personnes handicapées	3,9	4,3
Autochtones	1,7	2,1

Taux et objectifs
de représentativité
au sein de la haute direction
(au 31 décembre 2008)

%	Taux	Objectif
Femmes	29,2	24,2
Minorités visibles	11,8	8,7
Personnes handicapées	4,5	n.d.*
Autochtones	0,5	0,6

*Statistique Canada n'a pas publié en 2008 les taux de disponibilité sur le marché du travail des personnes handicapées au niveau de cadre supérieur (CPME 1). Par conséquent, la CIBC n'a pas d'objectif à l'égard de ce groupe.



Certains des lauréats du Prix sur l'équité en matière d'emploi et la diversité CIBC 2009, qui rend hommage aux personnes, aux unités d'exploitation, aux comités et aux groupes qui se font des champions de la diversité à la CIBC ou dans la collectivité.

Créer une expérience employé positive

Grâce à ses employés, la CIBC est en mesure de produire à long terme des rendements constants et durables. Voilà pourquoi nous nous efforçons de créer une expérience employé positive et un milieu de travail favorable où nos employés peuvent exceller et réaliser la vision de la CIBC d'être le chef de file des relations avec la clientèle.

Il est important pour notre réussite d'obtenir les commentaires de tous nos employés sur leur expérience au travail et leur perception de la CIBC à l'échelle de l'entreprise, du secteur d'activité et de leur équipe. Le Sondage auprès des employés CIBC a fourni à nos dirigeants des renseignements qui leur permettront de continuer de créer un milieu où tous les employés peuvent exceller. La participation des employés au sondage de 2009 a atteint un nouveau sommet de 91 %.

L'indice d'engagement des employés qui ont participé au sondage, qui mesure la solidité de la relation de nos employés avec l'organisation, a progressé pour la quatrième année d'affilée, atteignant la cote la plus élevée depuis sa création en 1998.

Dans l'ensemble, les résultats ont été très positifs, traduisant une nouvelle amélioration par rapport à l'année précédente. Plus précisément, le sondage a révélé des progrès marqués en ce qui a trait à notre vision d'être le chef de file des relations avec la clientèle et à nos valeurs, soit la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation.

Notre Code de conduite constitue l'un des nombreux moyens à notre disposition pour réaffirmer nos valeurs. Il garantit à chaque employé le droit au respect et à un traitement juste et équitable, interdit le harcèlement et la discrimination et fournit une protection contre des représailles envers les employés qui signalent une infraction au Code. Tous les employés doivent suivre un cours et passer un test sur le Code chaque année.

En outre, notre image de marque de l'employeur « Ce qui compte pour moi » contribue fortement à créer une expérience employé positive. Cette image de marque qui renforce notre engagement continu envers nos employés est intégrée dans l'ensemble de nos programmes et de nos initiatives.

Vingt-huit employés de la CIBC provenant de toutes les sphères de l'organisation ont été mis en vedette dans une nouvelle campagne publicitaire nationale qui souligne l'engagement des employés de la CIBC envers leurs clients et leurs collectivités. Dans leurs propres mots, chacun de ces employés a répondu à la question « Pour qui sommes-nous là? ».

En plus de s'être engagée envers ses employés, la CIBC s'efforce de réunir un effectif représentatif des clients et des collectivités qu'elle sert. Pour la CIBC, la diversité est l'un des éléments importants qui font la force de son organisation.

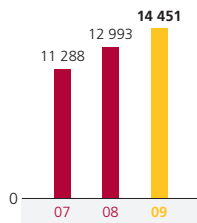
Les objectifs de représentativité sont des niveaux cibles de représentativité des membres des groupes désignés pour chaque poste. Ils reposent sur les taux de disponibilité sur le marché national du travail fournis par Statistique Canada et sont ajustés en fonction de l'effectif de la CIBC. En 2008, Statistique Canada a publié de nouveaux taux de disponibilité sur le marché du travail fondés sur le Recensement de 2006. Les objectifs de représentativité de la CIBC ont également changé et, en 2008, nous avons dépassé nos objectifs de représentativité pour les femmes et les minorités visibles au sein de l'effectif et aussi de la haute direction. Nous continuons de nous appliquer à accroître nos niveaux de représentativité pour les quatre groupes désignés.

Nous démontrons notre engagement envers la diversité tout au long de l'année, et particulièrement au mois de juin, au cours du « Mois de la diversité CIBC ». Cette année, les activités suivantes ont eu lieu : le 17^e lancement annuel du Mois de la diversité à Toronto, une célébration de la Journée nationale des Autochtones, une Journée d'accueil sur la diversité de 48 heures au cours de laquelle le réseau d'affinité a présenté une exposition aux bureaux INTRIA de Vancouver et une réception pour marquer le lancement des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones de 2010, qui représente le 17^e anniversaire de participation de la Banque CIBC en tant que commanditaire.

En 2009, la CIBC a tenu son quatrième congrès sur la diversité, au cours duquel a été établi notre Plan triennal sur l'équité en matière d'emploi et la diversité de 2010 à 2012. Les huit réseaux d'affinité de la CIBC, qui sont des groupes dirigés par des employés soutenant les membres de diverses communautés et qui regroupent plus de 3 000 membres, continuent de s'élargir. Ces réseaux jouent un rôle important, car ils fournissent des conseils informels sur la création d'un milieu de travail équitable offrant des possibilités à tous les employés.

En 2009, nous avons renforcé notre relation avec le YMCA en offrant le programme *Accès aux possibilités CIBC YMCA* dans toute la région du Grand Toronto ainsi que dans le Grand Vancouver. Ce programme offre gratuitement aux nouveaux arrivants des conseils et de l'information, de même qu'un programme d'acquisition de

Nombre d'employés ayant rempli le questionnaire d'évaluation Wellness Checkpoint (au 31 octobre)



Depuis le lancement du programme en 2001, plus de 14 000 employés ont rempli le questionnaire Wellness Checkpoint, outil d'évaluation en direct confidentiel qui relève des risques pour la santé et fournit de l'information sur la réalisation d'un style de vie plus sain et des ressources générales en santé.



Dix-huit nouveaux arrivants de la région du Grand Vancouver sont en voie de démarrer leur carrière dans le secteur canadien des services financiers après avoir réussi le programme Connexion-emploi CIBC, qui vise à préparer au marché du travail, en cinq semaines, des nouveaux arrivants déjà qualifiés. Ce programme fait partie du programme *Accès aux possibilités CIBC YMCA*, destiné à procurer aux nouveaux Canadiens une formation dans le domaine financier et une préparation au marché du travail.

compétences professionnelles dont ils ont besoin pour mieux se procurer des services financiers et trouver un emploi dans le secteur des services financiers du Canada. Connexion-emploi CIBC, un élément du programme, a reçu le Prix canadien d'excellence en formation de 2009 dans la catégorie WOW remis par la Société canadienne pour la formation et le perfectionnement. Le prix rend hommage aux projets de formation qui sortent de l'ordinaire, par exemple des projets novateurs dignes de mention et dépassant les attentes. Dix-sept diplômés du programme inaugural de Toronto ont trouvé un emploi à la CIBC.

En 2009, la CIBC a de nouveau parrainé le programme *Speed Mentoring* d'ACCES Employment, qui aide les nouveaux arrivants à démarrer ou à poursuivre leur carrière au Canada. Depuis 2006, la CIBC a embauché 11 finissants du programme *Financial Services Connections* d'ACCES Employment, qui s'adresse expressément aux nouveaux arrivants ayant déjà œuvré dans le secteur.

De plus, le programme *ReConnect: Career Renewal for Returning Professional Women*, parrainé par la Banque CIBC en association avec la Richard Ivey School of Business, a connu un franc succès pour une deuxième année en 2009. Il s'agit du premier programme de perfectionnement des cadres supérieurs au Canada conçu expressément pour aider les femmes de carrière à reprendre leur carrière après une absence qui les a menées vers d'autres activités.

Trois de nos cadres supérieurs féminins figurent sur la sixième liste annuelle du *Sommet des 100 femmes les plus influentes au Canada* du Réseau des femmes exécutives.

Notre engagement envers la diversité continue d'être reconnu à l'extérieur de la CIBC. Pour la deuxième année d'affilée, les éditeurs du magazine *Canada's Top 100 Employers* et les représentants du Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC) ont choisi la CIBC comme l'un des meilleurs employeurs pour les nouveaux Canadiens. Ces mentions d'honneur sont décernées aux entreprises qui créent un milieu de travail intégrateur permettant aux nouveaux arrivants de mettre à profit leurs compétences et leur formation dans leur pays d'adoption.

Nous cherchons aussi à créer une expérience employé positive en accordant une importance constante à la formation et au perfectionnement de nos employés – un élément essentiel du succès de nos employés et de la CIBC. L'élaboration et la prestation de la formation aux employés reposent sur quatre principes directeurs : conformité avec

les objectifs de l'entreprise, incidence sur les résultats d'exploitation, uniformité de l'expérience employé dans toute l'organisation et durabilité à long terme.

Pour aider nos employés à progresser, à se perfectionner, à réaliser leur plein potentiel et à comprendre leurs responsabilités, nous fournissons des programmes de formation et de perfectionnement d'entreprise dans les domaines de la gestion de personnel, de la formation réglementaire ou obligatoire, de la vision, de la mission et des valeurs de la CIBC, de l'orientation des nouveaux employés et des compétences de base. En 2009, la CIBC a investi environ 57 M\$ dans la formation. Pour la deuxième année d'affilée, le Programme de formation d'entreprise obligatoire et évaluation CIBC a reçu la mention argent dans la catégorie Cyberapprentissage en interne du Prix canadien d'excellence en formation de la Société canadienne pour la formation et le perfectionnement. Cette année, le programme Principes de base à l'intention des directeurs de la CIBC a été primé dans la catégorie apprentissage électronique interne.

La CIBC reconnaît également l'importance d'embaucher, de garder et de perfectionner ses futurs leaders. Étant donné le succès de notre processus d'évaluation des aptitudes, qui comprend des entrevues de cheminement de carrière individuelles avec tous les cadres supérieurs, nous avons élargi le processus afin d'y inclure les employés sans fonction de direction de l'échelon le plus élevé. Ce processus permet à la CIBC d'obtenir une meilleure compréhension des possibilités en matière de relève et de créer des programmes de perfectionnement destinés à augmenter le nombre de candidats futurs à des postes de direction. Qui plus est, la CIBC continue d'augmenter ses capacités d'analyse du personnel afin d'aider ses responsables d'unité à mieux saisir comment gérer de manière optimale son effectif diversifié.

Pour améliorer encore davantage l'expérience employé, la CIBC a lancé en 2009 le programme *Anniversaires de service*, un nouveau programme de reconnaissance qui souligne les anniversaires de service importants des employés. Sont soulignés par la remise d'une épinglette le premier, le troisième et le cinquième anniversaire de service de chaque employé, puis selon des intervalles de cinq ans par la suite. Le type de reconnaissance est fonction de l'anniversaire de service. À compter du 15^e anniversaire, les employés sont invités à choisir parmi un éventail de cadeaux ou peuvent demander à la CIBC de faire un don en leur nom à un des organismes suivants qui, conformément à notre orientation



L'équipe de recrutement sur les campus de la CIBC s'est vu décerner le prix choix des étudiants 2009 dans la catégorie services financiers par la Rotman School of Management de l'Université de Toronto.

stratégique, se consacrent à la santé, à l'éducation ou à la jeunesse : Fondation pour l'enfance CIBC, bourses d'études de la Canada Company, Fondation canadienne du cancer du sein ou Centraide. En 2009, la CIBC a souligné plus de 10 000 anniversaires de service.

Le cap sur le rendement

La gestion du rendement est essentielle pour offrir à nos employés, nos clients et nos actionnaires une croissance durable à long terme. En 2009, la CIBC a lancé son processus Gestion et mesure du rendement (GMR) remanié pour veiller à ce que les employés comprennent parfaitement les attentes et la manière dont leurs objectifs individuels appuient ceux de leur secteur d'activité et de la CIBC dans son ensemble, ainsi que la vision, la mission et les valeurs de la CIBC et l'observation des politiques et du cadre de contrôle.

Le processus global comporte l'établissement des attentes de rendement, une évaluation semestrielle et une évaluation finale du rendement en fin d'exercice. Le processus GMR permet aux directeurs et aux employés :

- d'établir des attentes de rendement claires, non seulement quant aux *objectifs* à atteindre mais aussi quant à la *manière* d'y parvenir, tout en assurant que soient respectés la vision, les valeurs, les politiques, les lignes directrices et le cadre de contrôle de la CIBC;
- de partager le mérite du succès, tout en mettant le cap sur le perfectionnement personnel des employés dans leur rôle actuel tout au long de l'année;
- d'avoir des conversations régulières sur le perfectionnement et les progrès réalisés par rapport aux objectifs, de même que sur la manière pour l'employé de tabler sur sa réussite ou de pallier certaines lacunes de son rendement;
- d'amorcer l'évaluation finale de rendement de fin d'exercice.

La philosophie de rémunération de la CIBC repose sur la rémunération au rendement. La plupart des employés participent à des régimes de rémunération variable prévoyant des primes individuelles fondées sur : i) les résultats de l'employé par rapport à ses objectifs de rendement individuels; ii) les résultats de son secteur d'activité; et iii) le rendement global de la CIBC. Les directeurs évaluent le rendement de leurs employés selon leurs objectifs et leur contribution par rapport à leur groupe de pairs.

En 2009, le Groupe de sociétés CIBC a versé plus de 2,3 G\$ en salaires de base et en avantages sociaux à ses employés du Canada. Environ 70 % des employés de la CIBC participent au Régime d'achat d'actions par les employés, qui leur permet de devenir actionnaires de la CIBC en investissant dans des actions ordinaires.

Le taux mondial de rotation des employés permanents, à l'exclusion des départs à la retraite, de la CIBC a reculé pour s'établir à 12,9 % en 2009. Pour des chiffres détaillés sur l'emploi, voir la page 185.

Santé et bien-être

La création d'un milieu de travail sain et sécuritaire où chaque employé peut équilibrer son travail et sa vie personnelle et contribuer à sa collectivité revêt une grande importance. La CIBC s'est engagée à offrir une gamme complète d'avantages sociaux et de programmes qui favorisent la santé, le bien-être et la sécurité financière à long terme de ses employés. En 2009, la CIBC a produit un nouveau dépliant sur les avantages sociaux renfermant des scénarios réalistes auxquels les employés peuvent se reporter pour faire les choix d'avantages qui leur conviennent le mieux. De plus, nous avons remodelé nos relevés de pension des employés, de manière à les rendre plus faciles à comprendre et à personnaliser les principaux renseignements sur la retraite.

Pour faciliter la gestion des coûts des soins de santé à la hausse, la CIBC soutient les choix éclairés de soins de santé. Afin de gérer de manière proactive les coûts pour eux et la CIBC, les employés reçoivent de l'information sur les rabais que la CIBC a négociés, l'utilisation des médicaments génériques et l'approvisionnement dans des pharmacies dont les frais d'exécution d'ordonnance sont peu élevés.

En 2008, la CIBC a signalé un taux d'incidence de blessures invalidantes de 0,27, qui indique le nombre de blessures invalidantes et de blessures mortelles au travail par 100 employés, au Canada.

Nos collectivités

En tant que chef de file de l'investissement communautaire, la Banque CIBC appuie des causes qui comptent dans la vie de ses clients et de ses employés ainsi que pour les collectivités où elle exerce ses activités. Nous visons à apporter davantage aux collectivités où nous sommes établis grâce à des dons, à des commandites et à l'esprit de bénévolat de nos employés. En adoptant une orientation stratégique sur la jeunesse, l'éducation et la santé, et en s'appuyant sur l'engagement de ses employés envers des causes comme la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein, la Fondation pour l'enfance CIBC et Centraide, la CIBC investit dans le développement économique et social des collectivités partout au pays.

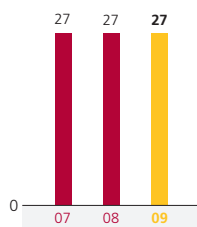
« En 2009, la Banque CIBC a été, pour la 13^e année, commanditaire principal de la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein. La Fondation est fière de son partenariat avec la Banque CIBC et de l'engagement qui s'est approfondi au fil des ans. La Banque CIBC a encouragé ses employés à appuyer la Course à la vie et leur a donné les moyens d'y parvenir par des initiatives personnelles et des collectes de fonds d'entreprise, ainsi que par leur bénévolat, en assurant des fonctions importantes pour la réalisation de l'événement. Nous félicitons la Banque CIBC de son engagement en tant que champion de la cause et la remercions d'appuyer notre vision de créer un avenir sans cancer du sein. »

*Colleen Fleming
Présidente, bureau central
Fondation canadienne du cancer du sein*



Le 4 octobre 2009, plus de 170 000 personnes de partout au Canada, y compris des employés de la CIBC accompagnés de leurs parents et amis, ont participé à la 18^e Course à la vie CIBC annuelle de la Fondation canadienne du cancer du sein qui cette année a permis de recueillir 26,5 M\$ pour aider à créer un avenir sans cancer du sein.

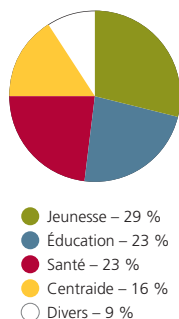
Contributions au Canada
(en millions de dollars)



En tant que membre Entreprise généreuse d'Imagine Canada, la CIBC dépasse constamment l'objectif de verser 1 % de ses bénéfices avant impôts, point de référence des dons d'entreprise établi par Imagine Canada.



Don de bienfaisance
par catégorie au Canada



En adoptant une orientation stratégique sur la jeunesse, l'éducation et la santé, la CIBC apporte davantage aux collectivités dans lesquelles ses clients et employés vivent et travaillent.



Rita Caporiccio et Trevor Torzsas, coprésidents de la campagne Centraide 2008 et employés des services bancaires de gros de la Banque CIBC, étaient accompagnés par l'ambassadeur de Bloorview Kids Rehab, Anthony Tuttle, pour donner le signal d'ouverture de la séance de la Bourse de Toronto lors de la Journée du miracle CIBC de 2008. Grâce à la générosité des employés et de leurs clients, plus de 3,1 M\$ ont été recueillis en honoraires et en commissions au cours de la Journée du miracle CIBC à l'intention de centaines d'organismes d'aide à l'enfance dans tout le pays.

Apporter davantage

En 2009, le Groupe de sociétés CIBC a versé à des organismes de bienfaisance et à des projets sans but lucratif du Canada plus de 27 M\$, dont plus de 20 M\$ en dons de bienfaisance visant à appuyer une vaste gamme d'organismes nationaux, régionaux et locaux. Pour des exemples de contributions de la CIBC à des organismes communautaires par province, voir la page 186.

Jeunesse

Aider les jeunes à réaliser leur plein potentiel est une priorité.

Fondation pour l'enfance CIBC

La Fondation pour l'enfance CIBC est un organisme de bienfaisance enregistré chargé de distribuer les fonds recueillis à l'occasion de la Journée du miracle CIBC. Il a été fondé avec la conviction qu'en travaillant avec nos clients, nos employés et les organismes de bienfaisance canadiens, nous pouvons faire toute la différence dans la vie des enfants dans le besoin.

Chaque année, le premier mercredi de décembre, les spécialistes de négociation et des ventes des services bancaires de gros de la Banque CIBC et les conseillers en placement CIBC Wood Gundy versent leurs honoraires et leurs commissions pour appuyer des organismes se consacrant à l'amélioration de la santé, du bien-être et de l'éducation des enfants. Le 3 décembre 2008, la Journée du miracle CIBC a permis d'amasser plus de 3,1 M\$ au Canada. Depuis son lancement en 1984, la Journée du miracle a permis de recueillir plus de 190 M\$ en vue de venir en aide aux enfants des collectivités où nous œuvrons dans le monde entier.

Outre le financement accordé lors de la Journée du miracle CIBC, le Groupe de sociétés CIBC a consenti, en 2009, des dons de plus de 4 M\$ à des centaines de projets touchant le mentorat, le développement de compétences, l'acquisition de compétences en finance, la nutrition et la santé, la lutte contre l'intimidation, les centres d'hébergement pour jeunes et les programmes à l'intention des jeunes handicapés.

Aider les enfants et les parents

Notre appui soutenu, qui prend la forme d'une contribution de 1 M\$ sur plusieurs années au Centre canadien de protection de l'enfance, aide

à réduire la victimisation et l'exploitation des enfants dans tout le Canada. L'investissement de la CIBC contribuera encore à faire connaître le centre et ses initiatives de sécurité pour mieux éduquer les enfants et apprendre aux parents à protéger leurs enfants des abus sexuels et de l'exploitation sexuelle.

La CIBC appuie Child Find Ontario depuis de nombreuses années. Elle fait paraître des photos d'enfants disparus sur des millions d'enveloppes de relevés de cartes de crédit chaque année. Ce programme aide à sensibiliser davantage au problème des enfants disparus et à acheminer des renseignements à la ligne d'information nationale de Child Find.

Éducation

La CIBC investit dans l'éducation.

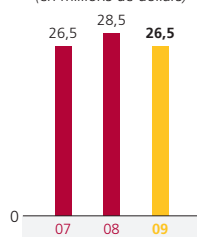
Programme de bourses d'études VisionJeunesse CIBC

Il y a dix ans, la CIBC a créé ce programme en collaboration avec Grands Frères Grandes Sœurs du Canada et YMCA Canada dans le but de répondre aux besoins des élèves sur les plans scolaire et financier en les encourageant à poursuivre des études postsecondaires. La CIBC finance des bourses d'études et des stages afin d'aider les jeunes Canadiens à préparer leur avenir. Chaque année, 30 bourses d'études d'une valeur pouvant atteindre 36 000 \$ chacune sont décernées à des élèves de 4^e secondaire (10^e année) inscrits à un programme de mentorat auprès de ces deux organismes. Non seulement les lauréats reçoivent un soutien à leurs frais de scolarité, mais ils peuvent aussi participer à des stages d'été dans des organismes YMCA partout au pays après la 4^e secondaire (10^e année). Ce programme représente un engagement de plus de 10 M\$ sur plusieurs années. Jusqu'à maintenant, la CIBC a accordé 330 bourses d'études VisionJeunesse à des jeunes méritants à l'échelle du Canada.

En outre, la CIBC contribue à l'éducation des jeunes en versant chaque année 100 000 \$ à la Fondation nationale des réalisations autochtones pour des bourses d'études et de perfectionnement postsecondaires. La contribution totale de la CIBC à ce jour, de 1 M\$, aide des élèves des Premières nations et des élèves métis et inuits avec leurs besoins financiers et les encourage à poursuivre l'excellence dans toutes les disciplines.



Fonds recueillis lors de la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein (en millions de dollars)



Werner Imboden (à gauche) et Pierre Delisle (à droite), tous deux conseillers en placement CIBC Wood Gundy, aux côtés de Pierre Bruneau, vice-président de la Fondation Centre de cancérologie Charles-Bruneau. Werner et Pierre ont été jumelés à Rosalie et Maxime, qui ont été leur source d'inspiration et de motivation pour cette randonnée à vélo de 600km dans la province de Québec.

Depuis sa création en 1986, la Fondation canadienne du cancer du sein a investi 170 M\$ dans la recherche sur le cancer du sein, l'éducation et la sensibilisation sur le cancer du sein.



Les clients et les employés de la Banque CIBC en Colombie-Britannique et au Yukon ont recueilli plus de 405 000 \$ lors de la collecte de fonds 2009 au profit du BC Children's Hospital. Cette activité fait monter le montant recueilli depuis 1995 à 5,5 M\$, incluant les dons de 1,3 M\$ de la Banque CIBC.

Par ailleurs, la CIBC continue d'offrir des bourses d'études pour soutenir les études postsecondaires des enfants de militaires canadiens tombés au champ d'honneur, au moyen d'un don exemplaire de 1 M\$ étalé sur 10 ans au fonds de Canada Company prévu à cette fin.

Les engagements pluriannuels de la CIBC envers des universités et collèges du Canada totalisent 16 M\$. De ce montant, quelque 7 M\$ sont consacrés à des bourses d'études et de perfectionnement pour encourager les élèves à poursuivre des études postsecondaires.

Aider les nouveaux arrivants au Canada

La CIBC s'est engagée à soutenir l'organisme sans but lucratif *Skills for Change*, qui offre des activités de formation et d'apprentissage aux immigrants et aux réfugiés de Toronto. Depuis 17 ans, nous sommes le commanditaire principal des prix New Pioneers Awards, qui soulignent les contributions exceptionnelles d'immigrants et de réfugiés dans les domaines des arts, du service communautaire, de l'entrepreneuriat, des sciences et de la technologie, et de la jeunesse.

Un don sur plusieurs années de la Banque CIBC a contribué à la construction du Rotary Centre for New Canadians d'Edmonton, qui fournira aux réfugiés et aux immigrants récemment arrivés des services d'hébergement d'urgence à court terme et d'hébergement de transition ainsi qu'un accès aux services sociaux.

Grâce au financement soutenu qu'il reçoit, le Centre for Information and Community Services a pu établir un centre de ressources à l'intention des immigrants comprenant un carrefour jeunesse destiné à aider les jeunes immigrants à développer leur confiance en eux et leurs compétences au moyen de programmes et de séances de formation.

Aider les femmes

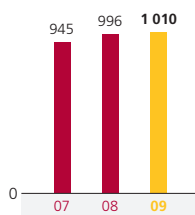
En s'engageant à verser 1 M\$ sur une période de sept ans à la Fondation canadienne des femmes, la CIBC aide les femmes à faible revenu à atteindre l'autonomie et à briser le cycle de la violence faite aux femmes. À l'aide des fonds versés par la CIBC, la Fondation canadienne des femmes finance des programmes de formation pratique en cours d'emploi, d'acquisition de compétences et de formation aux travailleuses autonomes qui vont au-delà des notions fondamentales de gestion et traitent d'autres aspects essentiels dans la vie des femmes, tels que le développement de l'estime de soi, le réseautage, le mentorat et le choix d'un service de garde d'enfants.

La CIBC aide les femmes de l'Alberta à se bâtir un avenir en finançant Women Building Futures. Grâce à la formation professionnelle et au développement de compétences, les femmes se trouvent outillées pour s'initier à une nouvelle carrière, obtenir leur indépendance financière et changer leur vie davantage qu'elles ne l'avaient imaginé.

La CIBC soutient financièrement la Minerva Foundation for BC Women pour aider les femmes à progresser en poursuivant leurs études. La fondation s'adresse aux mères célibataires, aux femmes d'âge mûr retournant sur le marché du travail après une longue absence, aux femmes se trouvant dans des domaines d'études non traditionnels, de même qu'aux femmes immigrantes et autochtones.



Participation au programme des employés ambassadeurs (nombre de participation)



Les employés et les retraités de la CIBC à l'échelle du pays appuient Centraide depuis longtemps. En plus de donner de leur temps pour des activités comme la Journée de l'entraide et d'être bénévoles pour de nombreux organismes locaux de Centraide, ils ont recueilli plus de 4 M\$ au cours de la campagne Centraide 2008.

Les employés et retraités de la Banque CIBC continuent d'apporter davantage aux collectivités partout au Canada grâce à leur esprit de bénévolat.



En 2009, la Banque CIBC a reçu le prix Edmonton Mayor's Celebration of the Arts Award for Innovative Support pour son programme « CIBC Theatre for All », un programme créé en collaboration avec la fondation Kids Up Front et le Citadel Theatre. Les commanditaires et les détenteurs de billets de saison sont invités à faire don d'un pourcentage de la valeur de leurs billets afin de permettre à des jeunes défavorisés de connaître une expérience artistique.

Santé

La CIBC contribue à la santé et au bien-être des Canadiens et Canadiennes.

La Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein

Le 4 octobre 2009, 26,5 M\$ ont été recueillis dans 56 collectivités par 170 000 personnes lors de la 18^e Course à la vie CIBC annuelle de la Fondation canadienne du cancer du sein. Cet événement est la plus grande collecte de fonds en une journée, organisée par des bénévoles, pour les programmes d'éducation et de sensibilisation à la recherche sur le cancer du sein au Canada. Nous sommes fiers de la contribution de nos employés à la Fondation canadienne du cancer du sein. La Fondation est le plus important organisme dirigé par des bénévoles au Canada qui se consacre à la création d'un avenir sans cancer du sein.

La Banque CIBC a encouragé ses employés à appuyer ce programme de prestige et leur a donné les moyens d'y parvenir par des initiatives personnelles et des collectes de fonds d'entreprise, ainsi que par leur bénévolat en assurant des fonctions importantes pour la réalisation de cet événement annuel. Outre le généreux soutien des clients de la CIBC, en 2009, plus de 13 000 membres de l'Équipe CIBC, composée d'employés, de leurs familles, de leurs amis et de bénévoles, ont recueilli des fonds de près de 3 M\$ au moyen de promesse de don, d'une collecte et du produit de la vente de la Collection rose CIBC, disponible dans les centres bancaires CIBC. Au fil des ans, l'Équipe CIBC a remis plus de 23 M\$ à la Fondation.

D'autres contributions en soins de santé destinées aux Canadiens et Canadiennes comprennent des engagements pluriannuels de plus de 19 M\$ envers des hôpitaux et des installations de recherche en santé dans tout le pays.

De plus, le Tour CIBC Charles-Bruneau, au cours duquel 25 cyclistes pédalent 600 km sur quatre jours dans la province de Québec pendant quatre jours, a permis d'amasser 1 025 000 \$ pour venir en aide aux enfants atteints du cancer. Du total, les clients et les employés de la CIBC ont versé 250 000 \$ en vue de soutenir le financement de la recherche sur le cancer chez les enfants et de son traitement, par l'intermédiaire de la Fondation Centre de cancérologie Charles-Bruneau.

Programme des employés ambassadeurs

La CIBC encourage le bénévolat chez ses employés et retraités et elle encourage leur engagement envers leur collectivité au moyen du Programme des employés ambassadeurs. À ce titre, la CIBC verse jusqu'à concurrence de 1 000 \$ à des organismes communautaires de bienfaisance et sans but lucratif auxquels des employés et des retraités offrent leur temps et leur expertise. En 2009, des contributions de plus de 675 000 \$ ont été versées par les participants au programme, soit plus de 1 010 employés et retraités.

Centraide

La CIBC aide à renforcer les collectivités au sein desquelles les familles vivent, travaillent et élèvent leurs enfants grâce aux contributions annuelles qu'elle verse depuis longtemps aux organismes locaux de Centraide dans tout le pays. Centraide appuie un ensemble important de programmes et de services sociaux qui se consacrent à des questions vitales pour les collectivités, par exemple en aidant les familles affligées par la pauvreté, les personnes ayant un handicap ou un problème de santé et les nouveaux arrivants qui emménagent au Canada, et en éloignant les jeunes de la délinquance. Chaque année, les employés et retraités de la CIBC démontrent leur soutien grâce à des dons personnels et à leur bénévolat. La campagne Centraide 2008 de la Banque CIBC a permis de recueillir 7 M\$, notamment 2,9 M\$ en dons de la part de l'entreprise.

Notre environnement

La Banque CIBC s'est engagée à être une organisation soucieuse de l'environnement. Nous manifestons cet engagement dans les améliorations continues de nos politiques et procédures de gestion du risque environnemental, les initiatives en vue de réduire l'incidence de nos activités sur l'environnement, la promotion de pratiques de responsabilité environnementale et l'appui d'organisations environnementales stratégiquement alignées.

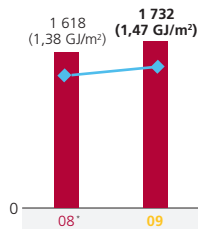
« Il est manifeste que la CIBC conserve une orientation stratégique sur l'environnement. Cela ressort de la performance de la CIBC à l'égard des critères environnementaux que SAM utilise pour évaluer une société afin de déterminer si elle peut être incluse dans l'indice mondial de durabilité Dow Jones. En 2009, la performance environnementale de la CIBC est demeurée clairement au-dessus de la moyenne sectorielle à l'échelle mondiale, ce qui fait ressortir ses efforts pour intégrer la responsabilité environnementale dans les processus de ses activités essentielles. »

Marion Swoboda

Analyste principale en valeurs mobilières, SAM Research AG



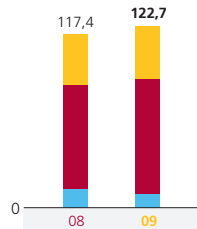
Comme cette équipe verte de la Division des produits de cartes, les employés de la CIBC se sont engagés à faire preuve de responsabilité environnementale au travail. Ils visent à promouvoir des pratiques environnementales saines en s'informant et en sensibilisant leurs collègues sur ce qu'ils peuvent faire au travail pour réduire leur incidence sur l'environnement. Les efforts des employés sont une composante importante du programme de gestion de l'environnement de la CIBC.

Consommation d'énergie¹

■ Consommation d'énergie (en milliers de GJ)
 ◆ Consommation d'énergie (surface utile en GJ/m²)

¹ Les données sur la consommation d'énergie de 2008 ont été modifiées afin de tenir compte d'un nouveau système de gestion des données.

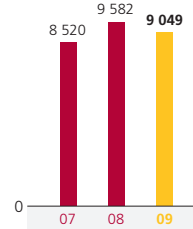
Les renseignements de 2009 sur l'énergie reposent sur un ensemble élargi de données. De plus, ils sont présentés selon l'intensité énergétique.

Émissions de CO₂
(en milliers de tonnes métriques)^{1, 2, 3}

■ De la combustion de carburant ■ De l'achat d'électricité*
 ■ Des déplacements professionnels

* Comprend également les émissions indirectes liées à l'achat de vapeur pour le chauffage et d'eau refroidie pour la climatisation.

Depuis l'an dernier, les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) de la CIBC produites par les déplacements professionnels des employés ont diminué de plus de 25 %.

Papier recyclé
(en tonnes métriques)⁴

Depuis 2004, la CIBC fait déchiqueter et recycler en toute sécurité les produits de papier de ses centres bancaires et de ses bureaux d'Amérique du Nord.

- 1) Les données sur la consommation d'énergie de 2008 et de 2009 se rapportent à plus de 95 % de la surface utile occupée totale et comprennent des estimations lorsque les données réelles ne sont pas disponibles.
- 2) Données fondées sur le Protocole des GES. Dans le cas des émissions de CO₂ liées à l'achat d'électricité, le Rapport d'inventaire national 1990–2007 d'Environnement Canada a servi au calcul des facteurs de conversion des émissions de gaz à effet de serre.
- 3) Les montants des émissions produites par les déplacements professionnels des employés comprennent les déplacements par avion et par train et l'utilisation de la voiture personnelle pour raisons professionnelles.
- 4) Les données de 2007 et 2008 ont été retraitées pour tenir compte d'un changement dans les calculs du fournisseur.

Notre engagement envers l'environnement – faire preuve de responsabilité environnementale

La CIBC comprend qu'étant une grande organisation, ses activités ont une incidence sur l'environnement. Nous reconnaissons qu'un environnement durable est essentiel pour les collectivités au sein desquelles nous œuvrons et nous nous efforçons d'être une entreprise soucieuse de l'environnement.

Depuis que notre politique environnementale a été approuvée pour la première fois par le conseil d'administration en 1993, nous avons cherché constamment à tenir compte des questions environnementales dans nos activités essentielles.

Le Groupe de gestion du risque environnemental de la CIBC est chargé de la surveillance des questions environnementales, y compris du suivi, de la gouvernance et de la communication des programmes mis en œuvre à l'appui des engagements liés à la politique environnementale de la CIBC.

Dans la pratique, la responsabilité environnementale se traduit par la mise à jour régulière de nos normes et procédures de gestion environnementale à l'égard de nos pratiques de crédit et d'approvisionnement. De plus, nous transmettons notre responsabilité environnementale à nos employés au moyen du Code de conduite CIBC, selon lequel tous les employés doivent prendre des précautions raisonnables pour s'assurer que nos activités sont menées dans le souci de l'environnement. Nos employés doivent suivre un cours et passer un test sur le Code de conduite chaque année pour s'assurer qu'ils y adhèrent.

En 2009, nous nous sommes attachés à réduire davantage l'empreinte écologique de nos activités en améliorant nos pratiques de prêt responsables, en encourageant les pratiques d'approvisionnement respectueuses de l'environnement et en facilitant la communication de l'information et la transparence en nous engageant envers les principales parties intéressées.

Programmes de gestion proactive de l'environnement

Nous savons qu'il est bon pour notre entreprise et pour l'environnement de gérer notre consommation d'énergie de façon raisonnable. Nous cherchons de manière proactive à élaborer et à mettre en œuvre des programmes permettant de réduire notre incidence sur l'environnement et de sensibiliser les gens aux avantages qui en résultent.

La CIBC continue de s'efforcer d'améliorer la communication des données sur sa performance environnementale. Cette année, avec l'assistance de notre nouveau fournisseur de services, nous avons amélioré les données fournies sur la consommation d'énergie en y incluant celles des locaux loués et en les présentant en fonction de l'intensité énergétique (c'est-à-dire la consommation d'énergie par unité de surface utile occupée).

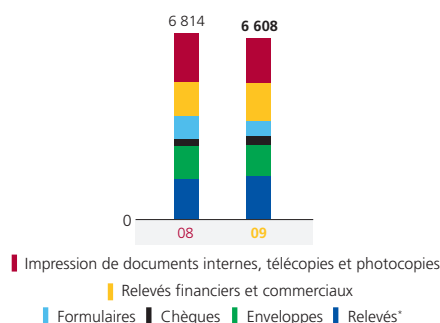
Nous avons lancé cette année un programme visant à promouvoir l'économie d'énergie dans l'ensemble de notre réseau de centres bancaires de détail. Nous faisons le suivi de ce programme en mesurant la consommation d'énergie. Ces renseignements sont ensuite partagés avec les membres du personnel des centres bancaires afin de les aider à évaluer dans quelle mesure leurs efforts ont porté fruit. Selon notre programme de communication, chaque centre bancaire devait nommer un champion de la sensibilisation énergétique dans le but de faire prendre conscience, d'offrir du soutien et de faire part des réussites.

Tout au long de l'année 2009 de nombreux projets de conservation d'énergie de la CIBC ont progressé dans des locaux dont nous sommes propriétaires et locataires, notamment : l'amélioration ou l'ajustement de systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation; des améliorations apportées à nos systèmes d'éclairage; et l'installation de minuteries pour certains luminaires et extracteurs d'air.

Cette année, la CIBC a participé au programme pilote *Leadership in Energy and Environmental Design* (LEED) du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDC). Ce programme nous aidera à évaluer la performance des bâtiments dont nous sommes propriétaires partout au Canada. Les normes LEED nous permettront également d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions de gestion d'immeuble comportant des avantages mesurables. La CIBC s'est aussi associée au CBDC dans un nouveau projet pilote touchant nos centres bancaires de détail existants qui nous permet d'appliquer les normes du Système sur la performance des bâtiments durables à nos données sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Cela nous aidera à cerner les possibilités d'amélioration de la performance énergétique de notre réseau de centres bancaires de détail. De plus, nous avons inscrit à la certification LEED cinq projets de nouveaux centres bancaires de détail en Ontario.

La CIBC intègre des critères de conception durable à ses normes de construction. Par exemple, en 2009, la CIBC a regroupé les employés du

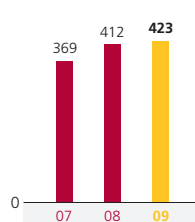
Papier utilisé par catégorie
(en tonnes métriques)



* Les données de 2008 ont été retraitées pour tenir compte de l'augmentation de l'utilisation présentée.

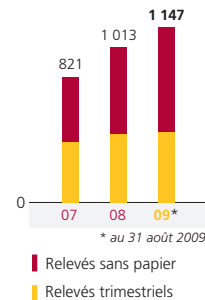
Depuis l'an dernier, la CIBC a réduit sa consommation de papier de 3 %. De plus, la CIBC a augmenté l'utilisation de papier certifié par le Forest Stewardship Council (FSC) à 73 %.

Évaluation du risque environnemental
(nombre d'opérations passées en revue)



Depuis 2007, le nombre d'opérations soumises au Groupe de gestion du risque environnemental aux fins d'examen du crédit environnemental spécialisé a augmenté de 15 %.

Choix de relevés des clients
(total – en milliers)



* au 31 août 2009

Depuis plusieurs années, la CIBC fait la promotion des relevés sans papier auprès de ses clients de comptes de dépôt, pour leur commodité et pour encourager la réduction de la consommation de papier.

service de la technologie au Bell Trinity Square au centre-ville de Toronto. Ce déménagement a représenté pour la CIBC une excellente occasion de concevoir et créer son lieu de travail le plus soucieux de l'environnement jusqu'à maintenant en utilisant des finis d'intérieurs respectueux de l'environnement, notamment de la peinture à faibles taux d'émission, des tapis climatiquement neutres, Cool Carpet, et des meubles, du bois usiné et des produits en bois certifiés par le Forest Stewardship Council.

Ces nouveaux bureaux sont plus efficaces du point de vue énergétique grâce à l'utilisation d'appareils et d'équipement homologués Energy Star. En outre, plus de 90 % de la surface du Bell Trinity Square est baigné de lumière naturelle, éliminant le besoin d'un éclairage individuel des postes de travail et permettant l'utilisation de plafonniers dont l'intensité varie pour optimiser le niveau d'éclairage. Les salles de réunion ont des systèmes d'éclairage qui réagissent au mouvement, alors que les plafonniers sont activés par des détecteurs de mouvement, ce qui permet de réduire sensiblement l'utilisation de l'énergie durant les heures d'inactivité. Les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation surveillent en permanence la température, le taux hygrométrique et la teneur en oxygène à chaque étage et s'ajustent afin d'optimiser les niveaux tout au long de la journée. Tous ces efforts regroupés devraient réduire la consommation d'énergie annuelle du site de 30 %.

L'achat d'énergie verte est un élément important de notre programme de gestion du carbone. La CIBC achète de l'énergie verte depuis 2003. En 2009, nous avons conclu avec Bullfrog Power une nouvelle entente visant l'achat de 2 100 MWh d'énergie renouvelable à faible impact destinée aux centres bancaires de l'Alberta.

La CIBC appuie des programmes visant à réduire les déchets et à augmenter le recyclage et la réutilisation. Nous continuons à appliquer une procédure de gestion des déchets de papier afin de nous assurer que tout le papier utilisé en interne est recueilli, déchiqueté et recyclé en toute sécurité dans tous nos locaux d'Amérique du Nord.

Nous avons continué à réduire notre consommation de papier. À titre d'exemple, nous avons diminué le poids du papier utilisé aux fins de marketing et nous offrons des relevés sans papier à nos clients. À l'interne, nous avons continué à augmenter le nombre d'appareils

multifonction dans toutes nos activités, permettant l'impression recto-verso et la réduction de la consommation d'énergie.

Prêts et investissements socialement responsables

La CIBC considère que l'évaluation formelle des risques environnementaux fait partie intégrante du contrôle préalable des opérations depuis le début des années 1990. Nos Normes et procédures de gestion des risques de crédit environnemental, adoptées en 2007, ont remplacé les directives précédentes pour les activités de Services à la PME, du Groupe Entreprises, des Services financiers aux entreprises, de Banque d'affaires et de Banque d'investissement.

Au moyen des processus de contrôle préalable de la CIBC, les clients comprennent l'importance que nous accordons à l'évaluation des facteurs de risque environnemental au cours du contrôle préalable des opérations, y compris pour des questions telles que la biodiversité et les changements climatiques.

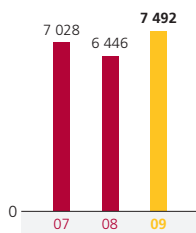
Nous utilisons les critères de sélection environnementale et sociale précisés dans les principes d'Équateur afin d'évaluer toutes les opérations de financement de projets dont les besoins en financement représentent 10 M\$ US ou plus. En 2009, la CIBC n'a réalisé aucune nouvelle opération de financement de projet à laquelle les principes d'Équateur auraient été applicables.

Approvisionnement respectueux de l'environnement

La CIBC s'efforce d'acheter des produits et des services de fournisseurs soucieux de l'environnement, comme le décrit notre Norme d'approvisionnement respectueux de l'environnement.

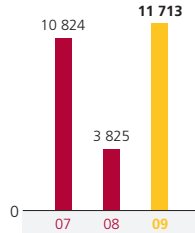
Cette norme comprend un formulaire d'évaluation environnementale qui est utilisé dès l'établissement de la relation avec un fournisseur et qui couvre les critères d'information relatifs aux systèmes de gestion environnementale de nos fournisseurs, ainsi que les questions relatives aux produits. Ces questions portent sur les critères relatifs à l'efficacité énergétique, à l'utilisation efficiente des ressources naturelles, aux options de recyclage, aux options de reprise des produits et aux conditions pour la promotion de méthodes d'exploitation forestière écologiquement viables.

Réutilisation de mobilier de bureau remis à neuf
(nombre de pièces)



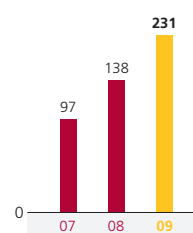
Depuis longtemps, la CIBC réutilise activement son mobilier de bureau. Depuis 2005, première année de la tenue de registres sur ces articles, nous avons détourné 32 798 pièces de mobilier des sites d'enfouissement.

Dons au Programme des ordinateurs pour les écoles
(nombre de composantes d'ordinateurs)



La CIBC est un membre fondateur du Programme des ordinateurs pour les écoles d'Industrie Canada mis en œuvre en 1993 et son plus ardent défenseur.

Tapis climatiquement neutres – installations
(en milliers de mètres carrés)



Depuis 2004, la CIBC a installé au total 231 000 m² de carreaux de tapis climatiquement neutres Cool Carpet. Par conséquent, le fournisseur a réduit les émissions de gaz à effet de serre de manière permanente d'environ 3 500 tonnes métriques.

La CIBC continue de mettre l'accent sur l'utilisation de papiers produits d'une manière respectueuse de l'environnement à prix concurrentiels, en privilégiant le papier certifié par le Forest Stewardship Council (FSC). En 2009, la CIBC a accru son utilisation de papier certifié par le FSC pour la faire passer à 73 % du papier utilisé.

L'amélioration continue grâce à notre engagement

À la CIBC, nous savons que notre engagement envers l'environnement auprès des parties intéressées est essentiel pour maintenir un programme de gestion de l'environnement progressif et efficace. Depuis le début des années 1990, nous avons un engagement soutenu auprès des principales parties intéressées, pour nous aider à mieux comprendre leurs préoccupations et à améliorer notre Programme de gestion de l'environnement.

Lorsque c'est pertinent en vertu de nos activités, nous sommes favorables au dialogue et nous participons activement à des forums externes sur les questions environnementales. Nous prenons part à diverses associations environnementales nationales et internationales, afin de partager les pratiques exemplaires et de rester au fait des questions environnementales concernant le secteur des services financiers. Citons entre autres le Groupe de travail sur la finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). En 2009, la CIBC a pris une part active au Groupe de travail nord-américain de l'Initiative financière du PNUE, lequel a commandé une étude importante sur le rôle du secteur financier dans la construction d'immeubles commerciaux écologiques durables.

Cette année, la CIBC a de nouveau été signataire et participante au Carbon Disclosure Project. Pour une troisième année d'affilée, le Conference Board du Canada a reconnu la CIBC comme leader de la communication de l'information sur le changement climatique, soit l'une des cinq sociétés du secteur à faible émission de carbone parmi les 15 sociétés chef de file selon le *Rapport du Carbon Disclosure Project 2009-Canada 200*.

Pour plus de précisions sur la CIBC et l'environnement, consulter le site Web à www.cibc.com/environnement ou envoyer un courriel à l'adresse env@cibc.com/francais.



En 2009, la CIBC a lancé une stratégie pilote pour un milieu de travail non conventionnel appelée CIBC@uboulot. Cette stratégie est axée sur l'analyse de notre manière de travailler et la mise en place d'un milieu de travail souple et durable, grâce à des normes environnementales qui peuvent s'adapter aux besoins de notre personnel.

Gouvernance

Un conseil d'administration expérimenté et indépendant, résolu à maintenir de solides principes de gouvernance, à créer une culture d'ouverture et de transparence et à faire preuve de leadership au chapitre des pratiques exemplaires de gouvernance est au cœur de la structure de gouvernance de la CIBC.

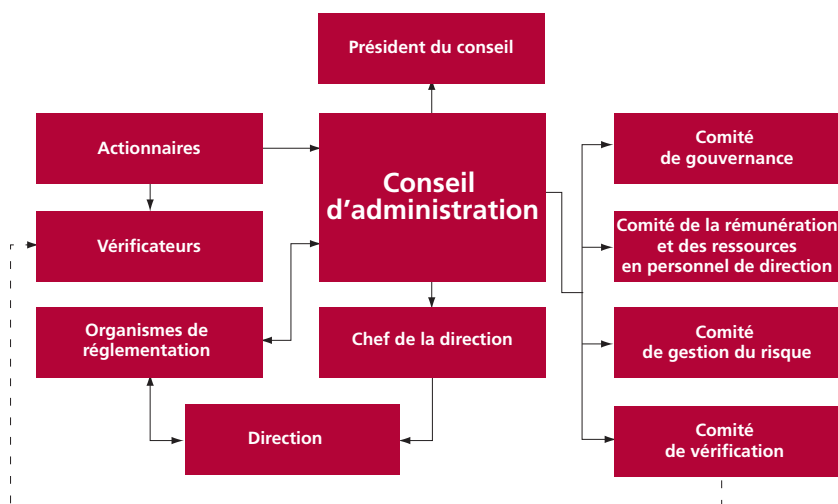


Assurer l'excellence grâce à un cadre de gouvernance intégré

La CIBC croit qu'une solide gouvernance est fondamentale à l'atteinte de son objectif stratégique de rendement constant et durable à long terme. Le conseil d'administration utilise un cadre de gouvernance complet et intégré pour veiller à ses responsabilités de surveillance de la gestion des activités et des affaires de la CIBC. Ce cadre comprend un

conseil d'administration compétent et qualifié, ayant des expériences et des aptitudes variées, une relation constructive axée sur la collaboration entre le conseil d'administration et la haute direction, et un ensemble solide de politiques et procédures sur la gouvernance et le contrôle.

Le diagramme ci-après offre un aperçu de la structure de gouvernance intégrée de la CIBC.



Ce cadre aide le conseil et la direction à s'acquitter de leurs obligations envers la CIBC et ses parties intéressées. Le conseil d'administration examine régulièrement l'efficacité de la structure de gouvernance et s'est engagé à la faire évoluer pour qu'elle serve de pierre angulaire pour assurer l'excellence en gouvernance à l'avenir.

Des pratiques de gouvernance en constante évolution pour demeurer à l'avant-garde

Dans son processus de révision continue, le conseil d'administration évalue et améliore régulièrement ses pratiques et ses principes de gouvernance pour confirmer que nous continuons à satisfaire aux exigences réglementaires, que nous adoptons les nouveaux règlements et que nous demeurons à l'avant-garde des pratiques exemplaires de gouvernance. Dans un esprit d'ouverture et de transparence, la CIBC publie ses pratiques et principes sur son site Web à www.cibc.com/francais.

L'*Énoncé des pratiques de gouvernance* présente notre cadre de gouvernance complet, la vision de la CIBC et les responsabilités du conseil. Ce document décrit la politique du conseil sur les points suivants : la composition, la nomination, le mandat, l'indépendance et la formation des administrateurs, la rémunération des administrateurs et des cadres supérieurs et la relève de la direction.

Le conseil et la direction de la CIBC reconnaissent l'importance des communications cohérentes et en temps opportun avec les parties intéressées. La *Politique sur la présentation de l'information CIBC* explique la philosophie et les pratiques de la CIBC quant à la transmission au marché de renseignements importants et décrit les rôles et les responsabilités de divers employés et groupes de la CIBC en ce qui concerne la transmission de renseignements importants. La politique a pour but de réduire le risque de présentation d'informations non autorisées, non conformes ou sélectives.

Promotion d'une culture d'intégrité et de responsabilisation personnelle

Conformément à notre engagement à favoriser une culture de gouvernance axée sur l'intégrité et la responsabilisation personnelle, la CIBC s'est dotée de politiques sur la conduite personnelle pour les administrateurs, les employés et les fournisseurs, visant à encourager une solide culture éthique et à protéger nos clients, nos employés et la CIBC.

Le *Code de déontologie des administrateurs CIBC* s'applique à tous les membres du conseil d'administration de la CIBC. Les principes énoncés dans le code exigent le respect par tous les administrateurs d'une norme cohérente et rigoureuse de conduite conforme à la déontologie. Les principes ont pour but de protéger les intérêts d'affaires de la CIBC, de maintenir l'image d'intégrité de la CIBC et de favoriser le respect des obligations juridiques et réglementaires pertinentes. Les administrateurs doivent confirmer annuellement leur adhésion au *Code de déontologie des administrateurs*.

Le *Code de conduite CIBC* promeut une prise de décision éthique pour tous les employés et appuie les comportements qui correspondent à nos valeurs fondamentales : la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation. Tous les employés doivent chaque année confirmer leurs connaissances et passer un examen sur le *Code de conduite CIBC* pour assurer qu'ils comprennent ses exigences. Chaque année, le conseil d'administration passe en revue et approuve les changements au *Code de conduite*.

Tous les employés de la CIBC sont encouragés à faire part de leurs préoccupations. Dans l'esprit de notre engagement envers des communications ouvertes et honnêtes, nous nous attendons à ce que les employés fassent rapport de toute activité ou de tout comportement à caractère irrégulier qui pourrait nuire à l'intégrité ou à la réputation de la CIBC. Les préoccupations peuvent être communiquées de façon confidentielle et anonyme aux membres de la direction et aux administrateurs ou de façon confidentielle par le Service d'assistance téléphonique en matière de conduite de la CIBC. Les employés qui font état de bonne foi de toute contravention soupçonnée sont à l'abri des mesures de représailles ou des sanctions qui pourraient être prises contre eux.

Respecter et surpasser les exigences de conformité

En tant que société ouverte canadienne ayant des titres cotés à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York Stock (NYSE), la CIBC dispose d'un système de pratiques de gouvernance qui respectent ou surpassent toutes les exigences canadiennes applicables. La CIBC se conforme de son plein gré à bon nombre des règles en matière de gouvernance de la Bourse de New York. Certaines de ces règles, auxquelles, de son plein gré, elle ne se conforme pas, diffèrent de celles qui s'appliquent à la CIBC au Canada. Vous pouvez consulter un sommaire de ces différences sur notre site Web à www.cibc.com/francais.

Engagement envers le renouvellement du conseil

Nous reconnaissons l'importance d'avoir au sein du conseil une variété d'aptitudes, d'expériences et de compétences. Au moyen de la grille des compétences, nous évaluons annuellement les compétences et les contributions individuelles de tous les administrateurs pour veiller à ce que le conseil ait un dosage équilibré de compétences et d'aptitudes lui permettant de répondre efficacement à l'évolution des besoins de la CIBC.

Structure de comités efficace

Le conseil d'administration de la CIBC n'a ménagé aucun effort pour aligner ses politiques de gouvernance et de gestion du risque et sa structure de façon à appuyer son objectif stratégique de rendement constant et durable à long terme.

Au chapitre de ses responsabilités globales, le conseil a établi quatre comités afin de l'aider à s'acquitter de ses tâches et à améliorer la gouvernance. Chaque comité a un mandat décrivant ses fonctions et ses responsabilités. Des comités de gestion ont été mis en place pour appuyer l'équipe de la haute direction dans les activités de gouvernance et de contrôle de la CIBC et dans plusieurs facettes de la surveillance des activités de la CIBC. Une liste de ces différents comités ainsi qu'une brève description des principales responsabilités assumées par les membres du comité sont présentées ci-après. Les mandats des comités du conseil d'administration, qui sont décrits plus en détail dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, sont disponibles à l'adresse www.cibc.com/francais.

Comité du conseil	Principales responsabilités
Comité de gestion du risque	- Aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités visant à définir l'intérêt de la CIBC à l'égard du risque, à superviser le profil de risque de la CIBC et à évaluer le rendement par rapport à l'intérêt à l'égard du risque. - Supervise l'identification, la mesure, le suivi et le contrôle des principaux risques d'affaires avec lesquels la CIBC est aux prises. <i>Membres : G.F. Colter (président), P.D. Daniel, N.D. Le Pan, L. Rahl, R.J. Steacy</i>
Comité de gouvernance	Aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance de la gouvernance. Il agit également à titre de Comité de révision de la Banque CIBC, conformément à la <i>Loi sur les banques</i> (Canada). <i>Membres : B.S. Belzberg, J.H. Bennett (présidente), G.F. Colter, J.P. Manley, R.W. Tysoe</i>
Comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction	Aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance des politiques et pratiques de la CIBC en matière de ressources humaines, notamment la surveillance des régimes de retraite de la CIBC et la planification de la relève de l'équipe de la haute direction. <i>Membres : B.S. Belzberg (président), L. Desjardins, W.L. Duke, G.D. Giffin, L.S. Hasenfratz</i>
Comité de vérification	- Examine l'intégrité des états financiers, des informations financières et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC. - Surveille le système de contrôles internes et la conformité de la CIBC aux exigences juridiques et réglementaires. - Choisit les vérificateurs externes pour approbation par les actionnaires. - Examine les compétences, l'indépendance et le rendement des vérificateurs externes et des vérificateurs internes de la CIBC. - Agit à titre de comité de vérification de certaines filiales assujetties à la réglementation fédérale. <i>Membres : J.H. Bennett, J.P. Manley, J.L. Peverett, R.W. Tysoe (président)</i>
Comité de gestion	Principales responsabilités
Comité de contrôle et de gouvernance	Agit à titre de la plus haute instance responsable de l'examen de la gestion, des conseils et des orientations sur la conception et l'évaluation du cadre de contrôle interne et de gouvernance de la CIBC, et ce, conformément aux paramètres et aux objectifs stratégiques établis par le chef de la direction et selon l'orientation définie par le conseil.
Comité de l'actif et du passif	Passe en revue les principaux risques de la CIBC et leurs répercussions sur la gestion du bilan et de la liquidité.
Comité de présentation de l'information	Aide le chef de la direction et le chef des services financiers à assumer leur responsabilité de surveillance en matière d'exactitude, d'intégralité et de communication en temps opportun des rapports financiers trimestriels et annuels de la CIBC.
Comité des risques juridiques et de réputation	Assure pour la direction la surveillance des risques juridiques et de réputation associés aux opérations entre la CIBC et ses clients.
Comité du capital et du risque	Se concentre sur l'analyse stratégique des risques et les stratégies d'atténuation. Les principales activités comprennent l'examen, l'évaluation et la recommandation de l'intérêt de la CIBC à l'égard du risque et des stratégies de la CIBC en matière de risques; l'examen et l'évaluation des nouvelles stratégies d'affaires proposées; la surveillance du rendement et du profil de risque par rapport à l'intérêt pour le risque, ainsi que l'identification, l'examen et la prestation de conseils sur les nouvelles questions sur le risque et les plans d'atténuation connexes.

Conseil d'administration

Charles Sirois C.M., O.Q. (1997)

Président du conseil
Banque CIBC
Président du conseil et chef de la direction
Télesystème ltée
(Montréal, Québec, Canada)

Brent S. Belzberg (2005)

Associé directeur principal
Torquest Partners
(Toronto, Ontario, Canada)

Jalynn H. Bennett C.M. (1994)

Présidente
Jalynn H. Bennett and Associates Ltd.
(Toronto, Ontario, Canada)

Gary F. Colter (2003)

Président
CRS Inc.
(Mississauga, Ontario, Canada)

Patrick D. Daniel (2009)

Président et chef de la direction
Enbridge Inc.
(Calgary, Alberta, Canada)

Luc Desjardins (2009)

Associé
The Sterling Group, SENC
(Montréal, Québec, Canada)

William L. Duke (1991)

Président
Annandale Farms Inc.
(Kenosha Lake, Saskatchewan, Canada)

L'hon. Gordon D. Giffin (2001)

Associé principal
McKenna Long & Aldridge LLP
(Atlanta, Géorgie, États-Unis)

Linda S. Hasenfratz (2004)

Chef de la direction
Linamar Corporation
(Guelph, Ontario, Canada)

Nicholas D. Le Pan (2008)

Expert-conseil
(Ottawa, Ontario, Canada)

L'hon. John P. Manley C.P., O.C. (2005)

Président désigné
Conseil Canadien des chefs d'entreprise
(Ottawa, Ontario, Canada)

Gerald T. McCaughey (2005)

Président et chef de la direction
Banque CIBC
(Toronto, Ontario, Canada)

Jane L. Peverett (2009)

Administratrice de sociétés
(West Vancouver, Colombie-Britannique, Canada)

Leslie Rahl (2007)

Fondatrice et associée gestionnaire
Capital Market Risk Advisors, Inc.
(New York, New York, États-Unis)

Robert J. Steacy (2008)

Administrateur de société
(Toronto, Ontario, Canada)

Ronald W. Tysoe (2004)

Administrateur de société
(Jupiter, Floride, États-Unis)

Équipe de la haute direction

Gerald T. McCaughey

Président et chef de la direction

Sonia Baxendale

Présidente
Marchés de détail CIBC

Michael Capatides

Chef de l'administration
et avocat général
Administration

Ron Lalonde

Premier vice-président à la direction
Technologie et opérations

Richard Nesbitt

Président du conseil et chef
de la direction
Services bancaires de gros

Richard Venn

Premier vice-président à la direction
Expansion de l'entreprise

David Williamson

Chef des services financiers
Finance

Tom Woods

Chef de la gestion du risque
Gestion du risque

Dirigeants

David Arnold

Vice-président à la direction
Soutien aux opérations financières
Finance

Geoff Belsher

Directeur général
Banque d'investissement
Services bancaires de gros

Mike Boluch

Vice-président à la direction
Technologie
Technologie et opérations

Gary Brown

Directeur général
Région des États-Unis
Risque, services bancaires de gros
Services bancaires de gros

Tim Carrington

Directeur général
Dérivés mondiaux et Risque
stratégique
Services bancaires de gros

Michelle Caturay

Vice-présidente
Secrétaire générale et avocate
générale associée
Administration

Harry Culham

Directeur général
Revenu fixe, monnaies et distribution
Services bancaires de gros

Colette Delaney

Première vice-présidente
CPG, Dépôts et paiements
Marchés de détail CIBC

Victor Dodig

Vice-président à la direction
Distribution Détail et Gestion
des avoirs
Marchés de détail CIBC

Laura Dottori-Attanasio

Directrice générale
Produits de crédit aux grandes
entreprises
Services bancaires de gros

John Ferren

Vice-président
Relations avec les investisseurs
Finance

Stephen Forbes

Vice-président à la direction
Marketing, communications et
affaires publiques
Administration

Warren Gilman

Directeur général
Région de l'Asie-Pacifique
Services bancaires de gros

Kevin Glass

Vice-président à la direction
Services financiers partagés
Finance

Michael Higgins

Directeur général
Chef du financement immobilier
Services bancaires de gros

Christina Kramer

Vice-présidente à la direction
Services de distribution
Marchés de détail CIBC

Andrew Kriegler

Premier vice-président
et trésorier
Finance

Cheryl Longo

Première vice-présidente
Produits de cartes
Marchés de détail CIBC

Rick Lunny

Vice-président à la direction
Prêts, Assurance, Groupe Entreprises
et Amicus
Marchés de détail CIBC

Art Mannarn

Vice-président à la direction
Opérations mondiales et INTRIA
Technologie et opérations

Anil Mathur

Premier vice-président et
vérificateur principal
Vérification interne
Administration

Kimberley McVittie

Vice-présidente
Ombudsman
et chef de la protection des
renseignements personnels
Administration

Tim Moseley

Premier vice-président
et chef de la Conformité
Administration

Jacqueline Moss

Vice-présidente à la direction
Ressources humaines
Administration

Ted Nash

Directeur général
Banque d'affaires
Services bancaires de gros

John Orr

Chef de la direction
FirstCaribbean International Bank
et vice-président à la direction
Services bancaires de détail
internationaux
Marchés de détail CIBC

Rik Parkhill

Directeur général
Titres de participation
Services bancaires de gros

Kevin Patterson

Vice-président à la direction
Gouvernance et contrôle
Administration

Shuaib Shariff

Vice-président et chef comptable
Finance

Scott Wilson

Directeur général
Région de l'Europe
Services bancaires de gros

Groupes fonctionnels

Administration

L'Administration comprend les Ressources humaines, les Affaires juridiques, la Sécurité de l'entreprise, le Groupe Conformité, la Division du contrôle, le Groupe Vérification interne, le Bureau du secrétaire général, le Bureau de l'ombudsman et le Bureau de la protection des renseignements personnels, ainsi que les Communications et affaires publiques au sein de la CIBC.

Cette division est responsable collectivement de donner des conseils juridiques à l'échelle de la CIBC, d'assurer le leadership à l'égard des questions de gouvernance et de réglementation, de communiquer la stratégie et les priorités de la CIBC en interne et au public, de gérer le risque de réputation et le risque opérationnel et de mettre sur pied des programmes et des politiques à l'intention des employés privilégiant une expérience employé positive et un milieu de travail favorable où les employés peuvent exceller.

Expansion de l'entreprise

Le groupe Expansion de l'entreprise participe grandement à la création de valeur à long terme pour la CIBC et les actionnaires ainsi qu'à la direction du processus de planification stratégique de la CIBC. Il travaille à maximiser la valeur du portefeuille d'entreprises de la CIBC par la recherche, l'évaluation et l'exécution d'opérations stratégiques.

Finance

Le groupe Finance fournit des services financiers aux entreprises de la CIBC au moyen de processus efficaces de gouvernance et d'aide à la prise de décision. Ces services comprennent la production de rapports financiers, de rapports de gestion et de rapports réglementaires, la tenue de registres comptables, l'analyse et la planification financières, la planification et l'observation fiscales, la trésorerie, l'approvisionnement et le traitement des paiements, des revues régulières du rendement des secteurs d'activité, les services immobiliers et la liaison avec les investisseurs de la CIBC. De plus, le groupe Finance aide le groupe Expansion de l'entreprise à fournir des conseils financiers sur les occasions d'affaires et les opérations commerciales de la CIBC.

Gestion du risque

La gestion du risque est au cœur de la direction de la CIBC visant à assurer un rendement constant et durable à long terme. Pour soutenir cet objectif, le groupe Gestion du risque joue un rôle essentiel dans la gestion et le contrôle du risque de la CIBC :

- en définissant l'intérêt de la CIBC à l'égard du risque et en établissant des stratégies de gestion des risques qui coïncident avec l'intérêt à l'égard du risque et la stratégie d'entreprise approuvés
- en mesurant, en surveillant et en contrôlant le risque de crédit et d'investissement, d'assurance, d'illiquidité et de marché ainsi que le risque opérationnel, le risque de réputation et le risque juridique de la CIBC
- en gérant le capital en collaboration avec la Trésorerie, de même qu'avec le groupe Finance et les unités d'exploitation, en attribuant les ressources à des activités présentant un rendement et une croissance stratégique plus élevés

Technologie et opérations

Le groupe Technologie et opérations comprend les secteurs des opérations technologiques et de la prestation d'applications, de la gouvernance et de la sécurité de l'information, de même que Opérations mondiales et INTRIA, filiale de la CIBC offrant des services de traitement des effets, de change et d'impression à la CIBC et à d'autres entreprises canadiennes. Ce groupe fonctionnel gère et améliore les processus technologiques et opérationnels qui permettent l'exploitation de la CIBC à l'échelle mondiale, et offre des services et des conseils spécialisés aux partenaires d'affaires de la CIBC.

Priorités pour 2010

- Garder le cap sur l'atténuation des risques futurs pour la CIBC
- Offrir un appui, des conseils et des services proactifs aux unités d'exploitation pour favoriser la croissance de leurs activités, pour améliorer l'expérience des clients et des employés et rehausser la réputation de la CIBC auprès des principales parties intéressées tout en continuant de susciter la fierté dans l'organisation
- Travailler à l'échelle de la CIBC afin de mieux protéger les renseignements sur les clients et d'offrir un processus efficace pour le règlement des différends avec les clients

- Accroître les bénéfices de FirstCaribbean et CIBC Mellon
- Élaborer des options pour les activités secondaires ou sous-performantes
- Élaborer des options de croissance pour la CIBC

- Préparer le passage aux Normes internationales d'information financière pour 2011
- Entretenir une excellente collaboration à l'échelle de la CIBC afin d'aider nos responsables d'unités à gérer et à faire croître leur unité d'exploitation grâce à de l'information financière complète et à des conseils apportant une valeur ajoutée
- Poursuivre un programme de communication proactif qui répond aux besoins des parties intéressées

- Continuer d'améliorer la technologie de gestion du risque, surtout en ce qui a trait aux marchés financiers
- Entretenir une culture de gestion du risque solide en collaboration avec nos unités d'exploitation

- Offrir un service d'excellente qualité
- Maintenir le cap sur l'amélioration de la technologie et les processus qui appuient les clients et les employés de la CIBC
- Protéger la réputation de la CIBC grâce à une excellente gestion du risque

Rapport de gestion

Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés inclus dans la présente Reddition de comptes annuelle. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et sont libellés en dollars canadiens. L'incidence des principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis est présentée à la note 30 afférente aux états financiers consolidés. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Le rapport de gestion est en date du 2 décembre 2009. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le rapport de gestion et dans les états financiers consolidés figure aux pages 179 à 181 de la présente Reddition de comptes annuelle.

40 Modifications à la présentation de l'information financière

41 Vue d'ensemble

- 41 Vision, mission et valeurs
- 41 Direction stratégique et priorités
- 41 Mesures de rendement
- 41 Rendement de 2009
- 42 Conjoncture de l'économie et du marché
- 42 Aperçu financier
- 43 Événements importants
- 43 Perspectives pour 2010

44 Activités en voie de liquidation et autres activités choisies

- 44 Activités en voie de liquidation
- 51 Autres activités choisies

53 Rétrospective du rendement financier

- 53 Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette
- 53 Revenu autre que d'intérêts
- 53 Activités de négociation

53 Dotation à la provision pour pertes sur créances

- 54 Frais autres que d'intérêts
- 54 Impôts
- 54 Change
- 55 Revue des résultats du quatrième trimestre
- 55 Analyse des tendances trimestrielles
- 56 Rétrospective du rendement financier de 2008
- 57 Mesures non conformes aux PCGR
- 58 Répartition aux secteurs d'activité

59 Vue d'ensemble des secteurs d'activité

- 59 Marchés de détail CIBC
- 62 Services bancaires de gros
- 64 Siège social et autres

65 Situation financière

- 65 Revue du bilan consolidé
- 65 Sources de financement
- 70 Arrangements hors bilan

73 Gestion du risque

- 73 Vue d'ensemble
- 75 Risque de crédit
- 81 Risque de marché
- 85 Risque d'illiquidité
- 87 Risque stratégique
- 87 Risque opérationnel
- 88 Risques juridiques et de réputation
- 88 Risque de réglementation
- 88 Risque environnemental
- 89 Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
- 89 Conventions comptables critiques et estimations
- 94 Instruments financiers
- 94 Faits nouveaux en matière de comptabilité
- 95 Opérations entre parties liées
- 95 Contrôles et procédures

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, y compris la présente Reddition de comptes annuelle, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation en valeurs mobilières canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Message du chef de la direction », « Grille de pointage équilibrée », « Vue d'ensemble », « Activités en voie de liquidation et autres activités choisies », « Rétrospective du rendement financier – Impôts », « Vue d'ensemble des secteurs d'activité », « Gestion du risque – Risque d'illiquidité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et nos perspectives pour 2010 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble – Perspectives pour 2010 » du présent rapport de gestion, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque stratégique, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental expliqués dans la section « Gestion du risque » du présent rapport de gestion; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, et les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos cotes de crédit; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous ou nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les changements à la politique monétaire et économique; les fluctuations des taux de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Modifications à la présentation de l'information financière

Les modifications à la présentation de l'information financière suivantes ont été mises en œuvre au cours de l'exercice :

Modifications rétrospectives et retraitement des données des périodes antérieures

- Nous avons changé le nom du secteur des services bancaires de gros, Marchés mondiaux CIBC, pour services bancaires de gros et remanié les activités de Marchés de détail CIBC et des services bancaires de gros. La nouvelle présentation des activités est la suivante :

Marchés de détail CIBC :

- *Services bancaires personnels* – comprenant les dépôts personnels et le crédit personnel, les cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation et l'assurance
- *Services bancaires aux entreprises* – comprenant les dépôts commerciaux et le crédit commercial, les prêts hypothécaires commerciaux et le Groupe Entreprises
- *Gestion des avoirs* – comprenant les segments Courtage de détail et Gestion d'actifs
- *FirstCaribbean*
- *Divers*

Services bancaires de gros :

- *Marchés financiers* – comprenant les titres de participation, les dérivés mondiaux et le risque stratégique, les titres à revenu fixe, les monnaies et les activités de distribution
 - *Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement* – comprenant les produits de crédit aux entreprises, les services bancaires d'investissement, le financement immobilier américain et les services de base de Banque d'affaires
 - *Divers* – comprenant les services inactifs de Banque d'affaires, les activités de crédit structuré et les autres activités en voie de liquidation, les activités abandonnées et les programmes de couverture des prêts aux entreprises
- Nous avons transféré l'incidence de la titrisation de Marchés de détail CIBC vers Siège social et autres.
 - Nous avons transféré la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre de la provision générale (à l'exclusion de FirstCaribbean) vers Siège social et autres. Nous avons aussi reclassé la provision spécifique liée aux prêts sur cartes de crédit vers la provision générale. Par conséquent, tous les changements à la provision pour pertes sur créances liés aux prêts sur cartes de crédit sont reflétés dans Siège social et autres.
 - L'effectif permanent est désormais calculé en équivalents temps plein plutôt que selon le nombre d'employés.
 - Nous avons reclassé les actifs incorporels liés aux logiciels d'application du poste Terrains, bâtiments et matériel au poste Logiciels et autres actifs incorporels de notre bilan consolidé.

Modifications prospectives sans retraitement des données des périodes antérieures

- Au cours du premier trimestre, nous avons transféré le revenu tiré du contrat de sous-location de nos installations de New York et les coûts d'exploitation connexes de services bancaires de gros vers Siège social et autres.

Vue d'ensemble

La Banque CIBC est une institution financière canadienne d'envergure mondiale de premier rang dont la capitalisation boursière s'élève à 23,8 G\$ et le ratio des fonds propres de première catégorie, à 12,1 %, au 31 octobre 2009. Par l'intermédiaire de ses deux principaux groupes d'exploitation, Marchés de détail CIBC et services bancaires de gros, la CIBC fournit un éventail complet de produits et de services financiers à près de 11 millions de particuliers, de PME, de grandes entreprises et d'institutions clientes au Canada et partout dans le monde. Nos 41 000 employés sont engagés à aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux, à obtenir un rendement constant et durable pour nos actionnaires et à redonner aux collectivités.

Vision, mission et valeurs

La vision de la CIBC est d'être le chef de file des relations avec la clientèle.

Notre mission consiste à respecter nos engagements envers chacune de nos parties intéressées.

1. Aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux
2. Créer un milieu de travail où tous nos employés peuvent exceller
3. Apporter vraiment davantage à nos collectivités
4. Générer un rendement global solide pour nos actionnaires

Notre vision et notre mission reposent sur une culture d'entreprise fondée sur des valeurs essentielles : confiance, travail d'équipe et responsabilisation.

Direction stratégique et priorités

La direction stratégique de la CIBC est d'obtenir un rendement constant et durable à long terme.

Pour appuyer cette direction, nous nous concentrons sur trois priorités :

1. Leadership du marché dans des activités essentielles
 - Atteindre au moins une troisième position et nous y maintenir, tout en ciblant la première ou la deuxième position, dans nos activités de détail et de gros concentrées au Canada
2. Composition des activités équilibrée et gérée de façon proactive
 - Prendre de l'expansion dans les secteurs où nous avons des capacités concurrentielles et des occasions sur le marché qui peuvent générer des bénéfices durables
3. En tête du secteur quant aux facteurs fondamentaux
 - Reposer nos activités essentielles sur des fonds propres et du financement solides, des mesures de productivité concurrentielles et une saine gestion du risque

Mesures de rendement

Pour mesurer notre progrès vers l'atteinte de nos priorités, nous avons fixé plusieurs objectifs d'exploitation financiers et non financiers.

Étant donné notre direction stratégique d'un rendement constant et durable à long terme, nous évaluons notre rendement sur une période moyenne de trois à cinq ans, ce qui représente habituellement un cycle économique complet.

Parmi nos mesures financières figurent des objectifs quantitatifs comme la croissance du résultat par action, le rendement des capitaux propres, la solidité du capital, la composition des activités, le risque, la productivité, le dividende sur actions ordinaires et le rendement total pour les actionnaires. Parmi nos mesures non financières figurent des objectifs touchant la satisfaction de la clientèle, l'expérience employé, l'investissement communautaire, la responsabilité environnementale et la gouvernance.

Rendement de 2009

Pour le secteur mondial des services financiers de la Banque CIBC, les douze derniers mois peuvent être divisés en deux périodes.

De novembre 2008 jusqu'au début de mars 2009, la conjoncture sectorielle est demeurée très éprouvante dans le monde entier. Nos résultats du premier semestre ont été affaiblis par les baisses de valeur globales de notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation et d'autres charges liées au marché.

Malgré les contraintes toujours présentes dans le secteur de la consommation, une amélioration soutenue de la conjoncture sectorielle au second semestre a permis de dégager des bénéfices plus importants.

Sans relâche, la Banque CIBC a maintenu le cap sur ses priorités, progressant sur de nombreux fronts.

Nos activités essentielles ont affiché une bonne performance, notre portefeuille de crédit structuré et nos autres portefeuilles en voie de liquidation ont été réduits, notre bilan est plus solide que jamais et nous continuons de couper dans nos frais.

Nous avons constaté un bénéfice net de 1,2 G\$ pour 2009. Ce résultat représente une amélioration considérable par rapport à la perte nette de 2,1 G\$ enregistrée en 2008, mais demeure inférieur à notre bénéfice record de 2007.

Solidité de l'entreprise

Marchés de détail CIBC a affiché un bénéfice net de 1,9 G\$ en 2009, soit un recul par rapport à 2,3 G\$ en 2008 qui est essentiellement attribuable à des radiations et à des provisions plus élevées au sein du portefeuille de crédit à la consommation, en raison de la détérioration de la conjoncture économique au Canada.

Tandis qu'elle maintient l'équilibre entre croissance et risque dans un contexte économique épineux, notre division de détail a effectué des investissements importants en 2009 qui la positionnent bien pour prendre de l'expansion. Nous avons ouvert, déménagé ou agrandi 41 centres bancaires cette année, soit un des plus vastes programmes d'investissement dans les centres bancaires que nous ayons jamais mis en œuvre. Nous avons maintenu notre approche ciblée visant à prolonger les heures d'ouverture et à mettre à niveau notre réseau de GAB, tout en investissant dans notre position de chef de file quant à nos capacités en direct et à nos Services bancaires téléphoniques. Nous avons lancé plusieurs nouveaux produits à l'intention de nos clients, notamment des cartes de crédit à puce, des CELI, un nouveau compte d'épargne à intérêt élevé et un compte d'opérations d'entreprise illimitées. Nous avons investi dans la technologie et des outils nouveaux afin d'aider nos conseillers à mieux répondre aux besoins de nos clients et de transmettre nos priorités sur le marché à nos services-conseils.

La plupart des principales gammes de produits de notre division de détail conservent des positions robustes sur le marché canadien, y compris les prêts hypothécaires à l'habitation, les dépôts des consommateurs et les cartes, où nous sommes en tête du secteur au titre des soldes à payer.

Nous offrons toujours aux consommateurs le deuxième plus important réseau combiné de centres bancaires et de GAB, de même que le meilleur site de services bancaires en direct.

Nos services bancaires de gros ont enregistré une perte nette de 507 M\$ en 2009, comparativement à une perte nette de 4,2 G\$ en 2008. Ces résultats tiennent compte des éléments importants respectivement de 1,1 G\$ et de 4,5 G\$. Ces éléments importants comprennent essentiellement des baisses de valeur de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, qui sont gérées séparément des activités essentielles et des activités courantes des services bancaires de gros.

Les services bancaires de gros ont dépassé leur objectif financier, établi à la fin de 2008, consistant à tirer de leurs activités courantes un bénéfice net annuel se situant entre 300 M\$ et 500 M\$, ce qui marque une avancée par rapport à leur stratégie et à la situation à l'égard du risque que l'entreprise avait mis de l'avant en 2008, et qui présente un environnement d'exploitation favorable en 2009. Nos services bancaires de gros sont restés au premier plan en matière de service à notre clientèle principale du Canada. Nous avons raffermi notre position de leader en négociation de titres de capitaux propres sur la Bourse de Toronto pour ce qui est du volume et de la valeur, ce qui représente une nette amélioration par rapport aux exercices précédents. Nous avons également conservé de solides positions dans les autres activités essentielles, dont les fusions et acquisitions, les opérations de change et la souscription d'obligations gouvernementales.

Alors même que nous investissons dans les activités essentielles des services bancaires de gros, nous avons poursuivi la gestion active et la réduction de notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation. Nous avons conclu plusieurs opérations en 2009, dont la vente ou la résiliation de positions sous-jacentes et des rachats avec des garants financiers. Ces mesures ont atténué les pertes en 2009 et diminué le risque futur de pertes et de volatilité.

Productivité

La productivité demeure une priorité stratégique de la Banque CIBC.

En 2009, la CIBC a atteint son objectif relatif aux frais annuels pour la quatrième année affilée.

La CIBC a pour objectif, depuis les trois dernières années, de maintenir les frais autres que d'intérêts au même niveau que les frais annualisés du quatrième trimestre de 2006, compte non tenu des activités abandonnées ou vendues et de FirstCaribbean.

Nous continuons de viser un rapport concurrentiel entre les frais autres que d'intérêts et les revenus au sein de nos secteurs. Tout en investissant dans la croissance de certaines activités, nous continuerons de rajuster les activités de soutien à notre infrastructure en fonction de l'évolution des activités commerciales et des conditions du marché.

Solidité du capital

Nous avons continué de mettre l'accent sur la solidité de notre bilan tout en investissant dans nos principales divisions, Marchés de détail et services bancaires de gros.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie, de 12,1 % au 31 octobre 2009, soit bien au-delà de notre cible, représente l'un des meilleurs niveaux de solidité du capital parmi les banques nord-américaines.

La solidité de notre capital est clairement un avantage stratégique pour la Banque CIBC. En plus de fournir une sécurité pour les temps incertains, elle soutient les investissements nécessaires pour faire croître nos activités essentielles et tirer profit d'occasions futures.

Conjoncture de l'économie et du marché

La CIBC s'est ressentie des conditions de récession dans lesquelles se sont déroulés les trois premiers trimestres de l'exercice. Touchée par l'effondrement de l'économie mondiale et ses répercussions sur les volumes et les prix d'exportation, l'économie canadienne a plongé dans une profonde récession accompagnée de hausses du chômage. L'augmentation des faillites de consommateurs a entraîné des pertes dans les produits du crédit de détail au Canada. La récession qui a sévi à l'étranger a provoqué des pertes plus élevées sur les prêts à effet de levier et le financement immobilier aux États-Unis. De plus, le repli des cours boursiers au premier semestre a réduit les revenus de gestion des avoirs. Pour contrer la récession, la Banque du Canada a procédé de nouveau à d'importantes baisses de taux d'intérêt. Grâce aux taux moins élevés, le volume des prêts hypothécaires et d'autres produits de Services bancaires personnels a continué de s'accroître. Le volume des produits de crédit aux entreprises a aussi été favorisé par l'accès réduit, pour les emprunteurs, au financement procuré par les filiales de banques étrangères et les instruments de dette publique pendant le resserrement mondial du crédit qui s'est produit au premier semestre, malgré le ralentissement de la demande de crédit à court terme par rapport à l'exercice précédent.

La conjoncture économique a commencé à se tonifier au cours des deux

derniers trimestres de l'exercice, d'abord sur les marchés des titres d'emprunt d'entreprise et des actions. Par la suite, les premiers signes d'une reprise sont apparus dans l'activité économique et l'emploi. Nos services bancaires de gros ont tiré profit des nouvelles émissions de titres et d'une meilleure évaluation des actifs. La recrudescence des activités dans le marché de l'habitation a aussi soutenu les volumes de prêts hypothécaires de détail.

Aperçu financier

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Total des revenus	9 928 \$	3 714 \$	12 066 \$
Bénéfice net (perte nette)	1 174	(2 060)	3 296
Par action – bénéfice (perte) de base	2,65	(5,89)	9,30
– bénéfice (perte) de base (comptabilité de caisse) ^{1, 2}	2,74	(5,80)	9,38
Par action – bénéfice dilué (perte diluée)	2,65	(5,89)	9,21
– bénéfice dilué (perte diluée) (comptabilité de caisse) ^{1, 2}	2,73	(5,80)	9,30
Dividendes par action	3,48	3,48	3,11
Total de l'actif	335 944	353 930	342 178
Rendement des capitaux propres	9,4 %	(19,4)%	28,7 %
Coefficient d'efficacité	67,1 %	négl. ³	63,1 %
Coefficient d'efficacité – comptabilité de caisse (BIE) ¹	66,4 %	négl. ³	61,3 %
Rendement total des actionnaires	21,1 %	(43,5)%	20,2 %
Cours de l'action	62,00	54,66	102,00
Ratio des fonds propres de première catégorie ⁴	12,1 %	10,5 %	9,7 %
Ratio du total des fonds propres ⁴	16,1 %	15,4 %	13,9 %

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sont identiques.

3) Négligeable en raison de la perte nette de l'exercice.

4) Les exercices 2009 et 2008 reposent sur le dispositif de Bâle II, alors que l'exercice 2007 reposait sur celui de Bâle I.

Le bénéfice net de l'exercice a été de 1 174 M\$, contre une perte nette de 2 060 M\$ en 2008. Les résultats de l'exercice ont été touchés par certains éléments importants présentés au cours de l'exercice comme suit :

2009

- une perte de 1 003 M\$ (684 M\$ après impôts) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- une incidence négative de 265 M\$ (182 M\$ après impôts) de la variation des écarts de taux sur l'évaluation à la valeur du marché du portefeuille de dérivés de crédit de notre programme de couverture des prêts aux entreprises;
- un montant de 164 M\$ (106 M\$ après impôts) au titre de la dépréciation de certaines positions détenues à des fins de négociation et disponibles à la vente dans des activités abandonnées et des activités en voie de liquidation;
- des pertes ou des baisses de valeur de 136 M\$ (81 M\$ après impôts) plus élevées que la normale dans le portefeuille inactif de Banque d'affaires;
- un gain de change de 111 M\$ (gain de 7 M\$ après impôts) sur le rapatriement de capital et des bénéfices non répartis;
- une provision pour pertes sur créances de 107 M\$ (73 M\$ après impôts) inscrite à la provision générale;
- des pertes de 92 M\$ (51 M\$ après impôts) liées à l'évaluation à la valeur de marché sur les couvertures de taux d'intérêt pour le portefeuille de baux adossés qui n'était pas admissible à la comptabilité de couverture;
- des pertes sur créances de 83 M\$ (56 M\$ après impôts) dans nos portefeuilles de prêts à effet de levier et nos autres portefeuilles de crédit structuré en voie de liquidation;
- une hausse de 27 M\$ (18 M\$ après impôts) de la provision pour les questions judiciaires et autres frais d'exploitation;

- des rajustements à la baisse de l'évaluation du crédit de 26 M\$ (18 M\$ après impôts) découlant d'une diminution de l'exposition au risque de crédit des contreparties aux produits dérivés, autres que les garants financiers, sur des contrats de crédit non structurés; et
- un revenu d'intérêts de 25 M\$ (17 M\$ après impôts) sur les nouvelles cotisations d'impôts.

2008

- une perte de 7,3 G\$ (4,9 G\$ après impôts) sur les activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- une incidence positive de 519 M\$ d'éléments fiscaux favorables, y compris 486 M\$ pour la constatation d'une économie d'impôts attendue additionnelle découlant de règlements liés à Enron;
- une incidence positive de 414 M\$ (279 M\$ après impôts) de la variation des écarts de taux sur l'évaluation à la valeur du marché du portefeuille de dérivés de crédit de nos programmes de couverture des prêts aux entreprises;
- des indemnités de départ à payer plus élevées que la normale s'établissant à 192 M\$ (130 M\$ après impôts);
- des pertes ou des baisses de valeur de 177 M\$ (106 M\$ après impôts) plus élevées que la normale des portefeuilles de services de Banque d'affaires et d'autres portefeuilles de placement;
- une perte combinée de 125 M\$ (78 M\$ après impôts) liée à la vente de certaines de nos activités américaines à Oppenheimer et à notre retrait de certaines positions du compte de négociation;
- des pertes et des frais d'intérêts de 106 M\$ (67 M\$ après impôts) sur les baux adossés;
- des rajustements de l'évaluation du crédit de 75 M\$ (50 M\$ après impôts) découlant de l'exposition au risque de crédit des contreparties aux produits dérivés, autres que les garants financiers, sur des produits de crédit non structurés;
- une augmentation de 56 M\$ (38 M\$ après impôts) des rajustements à la valeur marchande en raison de changements apportés à la technique d'évaluation utilisée pour les positions autres que les positions du crédit structuré;
- un gain de change de 47 M\$ (perte de 113 M\$ après impôts) sur le rapatriement de capital et de bénéfices non répartis.

Les revenus ont augmenté de 6,2 G\$ principalement en raison de la diminution des pertes liées au crédit structuré au cours de l'exercice. Les revenus des Marchés de détail CIBC ont reculé de 40 M\$, soit moins de 1 %, par rapport à 2008. Le rétrécissement des marges liées aux dépôts, aux revenus connexes tirés des commissions de gestion des avoirs et aux frais de paiement anticipé a été en grande partie contrebalancé par la croissance des volumes dans la plupart des produits de prêts. Les revenus de services bancaires de gros ont augmenté de 6,4 G\$ comparativement à 2008, essentiellement en raison de pertes moins élevées liées aux activités de crédit structuré en voie de liquidation. La hausse des revenus des Marchés financiers découlant des dérivés, des titres à revenu fixe et des émissions d'actions, et la hausse des revenus du financement immobilier aux États-Unis ont été en partie contrebalancées par des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché dans nos programmes de couverture des prêts aux entreprises. Ces mêmes programmes ont profité de gains liés à l'évaluation à la valeur du marché au cours de l'exercice précédent. En outre, les gains de change sur les activités de rapatriement susmentionnées étaient plus élevés.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a affiché une hausse de 876 M\$ en raison surtout de pertes plus importantes dans les portefeuilles de cartes de crédit et de crédit personnel non garanti, attribuable à la hausse des comptes en souffrance et du nombre de faillites, à la hausse des pertes dans les prêts à effet de levier, les autres activités en voie de liquidation et le segment de financement immobilier aux États-Unis et à la hausse de la provision générale, ces facteurs découlant tous de la conjoncture économique difficile.

Les frais autres que d'intérêts ont baissé de 541 M\$, ou près de 8 %, surtout en raison de la diminution des frais liés aux salaires, aux avantages sociaux, aux commissions, au matériel informatique, au matériel de bureau, aux honoraires et à la publicité, en partie neutralisée par la hausse de la rémunération liée au rendement. Les frais de l'exercice précédent

comprenaient des indemnités de départ plus élevées que la normale et l'incidence de la vente de certaines de nos activités américaines. Des informations supplémentaires sur la rémunération au rendement, y compris la façon dont le risque a été pris en compte dans le financement et la répartition des montants, seront fournies dans la section Analyse de la rémunération de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de la CIBC de 2010.

La charge d'impôts de l'exercice s'est établie à 424 M\$ contre une économie de 2 218 M\$ en 2008, reflétant essentiellement une baisse des pertes sur les produits de crédit structuré précités. Le montant de l'exercice précédent comptait aussi une hausse de l'économie d'impôts prévue additionnelle découlant de règlements liés à Enron, en partie contrebalancée par les impôts relatifs aux activités de rapatriement.

Événements importants

Activités de crédit structuré en voie de liquidation

Nos activités de crédit structuré, au sein des services bancaires de gros, ont entraîné une perte avant impôts de 1,0 G\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (perte avant impôts de 7,3 G\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008). Nous poursuivons la réduction de notre exposition à ces activités en mettant fin aux dérivés de crédit vendus et souscrits. Ces activités sont traitées plus en détail à la section Activités en voie de liquidation et autres activités choisies.

Billets de catégorie 1 novateurs

Le 13 mars 2009, CIBC Capital Trust, fiducie en propriété exclusive de la CIBC, a émis des billets de catégorie 1 de la CIBC, série A à 9,976 % d'un capital de 1,3 G\$ échéant le 30 juin 2108 et des billets de catégorie 1 de la CIBC, série B à 10,25 % d'un capital de 300 M\$ échéant le 30 juin 2108 (ensemble, les billets). Les billets sont admissibles au titre des fonds propres réglementaires de première catégorie. Pour plus de précisions, se reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés.

Perspectives pour 2010

Tant l'économie canadienne que l'économie américaine devraient poursuivre leur remontée en 2010, la croissance de quelque 2 % du PIB réel du Canada dépassant légèrement celle aux États-Unis. À ce stade précoce, la force de la reprise demeure incertaine, mais l'on s'attend à ce qu'elle soit plus lente que d'habitude pour une première année de reprise. La demande des consommateurs américains reste affaiblie par l'incidence des pertes de richesse immobilière de l'exercice précédent et par l'anémie du marché de la main-d'œuvre. De plus, le Canada connaît un retard en matière d'exportations et de dépenses en capital connexes à cause de la vigueur de sa monnaie. Les faibles risques d'inflation et la croissance modeste devraient maintenir les taux d'intérêt à des niveaux historiquement très bas, stimulant le secteur de l'habitation canadien, pendant que les stimuli fiscaux entrés en vigueur à l'exercice précédent garderont les dépenses d'infrastructure à des niveaux élevés.

Marchés de détail CIBC devrait connaître une croissance importante de ses prêts hypothécaires, de ses cartes et autres produits de crédit, étant donné les faibles taux d'intérêt. Le taux de chômage toujours élevé aura une incidence sur les comptes en souffrance dans les produits de crédit. Le nombre de faillites personnelles devrait connaître une lente croissance qui se stabilisera plus tard dans l'exercice lorsque le marché de la main-d'œuvre reprendra, tandis que les faillites de petites entreprises sont susceptibles de s'accroître avec les répercussions tardives de la récession de 2009. La demande de produits d'investissement devrait être stimulée lorsque la confiance s'améliorera.

Les services bancaires de gros devraient tirer profit d'un bon rythme d'émission d'actions et d'obligations, car les gouvernements demeurent d'importants emprunteurs et les entreprises profitent de la vigueur des marchés financiers. Les activités de fusions et acquisitions devraient s'accélérer au fur et à mesure que monte la confiance. On prévoit que la demande de crédit sera soutenue par la reconstitution des stocks, bien que le marché de la dette publique représente une option concurrentielle pour le financement des plus grandes entreprises. Le financement immobilier aux États-Unis pourrait demeurer au ralenti en raison d'un surplus de propriétés vacantes. Les taux de défaillance des entreprises pourraient rester élevés par suite des répercussions tardives de la récession de l'exercice précédent.

Activités en voie de liquidation et autres activités choisies

Activités en voie de liquidation

Étant donné la conjoncture de marché incertaine et afin de nous concentrer sur les activités essentielles de services bancaires de gros, nous avons réduit nos activités de crédit structuré et nos activités de financement à effet de levier autres que canadiennes et avons mis sur pied une équipe spécialisée dont le mandat consiste à gérer les positions résiduelles et à les réduire.

Activités de crédit structuré en voie de liquidation

Vue d'ensemble et résultats

Les activités de crédit structuré de services bancaires de gros englobaient nos activités exercées à titre de contrepartiste et aux fins des activités de facilitation pour le compte de clients. Comme ces activités incluaient l'entreposage d'actifs et la structuration de structures d'accueil, il est possible que certaines des positions que nous détenions aient été non couvertes. Nos autres activités comprenaient l'intermédiation, la corrélation et la négociation, laquelle permet de dégager une marge sur les positions appariées.

Positions

Nos positions sont principalement réparties entre les catégories suivantes :
Non couvertes

- titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation; et
- titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation

Couvertes

- par des garants financiers (titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation); et
- par d'autres contreparties (titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation)

Résultats – Pertes (gains) avant impôts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008
Compte de négociation ¹	1 130 \$	7 100 \$
Détenues jusqu'à l'échéance ¹	–	(50)
Prêts ²	(134)	–
Disponibles à la vente	7	262
Total	1 003 \$	7 312 \$

1) Les chiffres de 2008 ont été retraités pour reclasser dans les valeurs détenues jusqu'à leur échéance les coûts de financement liés aux valeurs détenues jusqu'à leur échéance auparavant inclus dans les valeurs du compte de négociation.

2) Les valeurs détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans les prêts en date du 1^{er} novembre 2008, par suite des récentes modifications apportées aux normes comptables.

La perte subie au cours de l'exercice est attribuable à la détérioration de la qualité du crédit des garants financiers et des baisses de valeur liées à l'évaluation à la valeur du marché de certains actifs sous-jacents, qui ont entraîné des hausses supplémentaires dans les rajustements de l'évaluation du crédit. Ces pertes ont été en partie compensées par des gains découlant de la restructuration des positions auprès d'un garant financier et de la protection de Cerberus décrite ci-dessous.

Reclassement des positions

Par suite des récentes modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*, nous avons reclassé l'ensemble des valeurs détenues jusqu'à leur échéance pour les faire passer au portefeuille de prêts en date du 1^{er} novembre 2008. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés pour plus de précisions.

Changements apportés aux positions

Voici un sommaire de nos positions dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation :

En millions de dollars US, au 31 octobre	2009	2008
Montant nominal de référence		
Placements et prêts	10 442 \$	10 304 \$
Dérivés de crédit vendus ¹	22 710	30 931
Total des positions, montant brut	33 152 \$	41 235 \$
Dérivés de crédit souscrits	32 257 \$	37 039 \$

1) Incluent le montant nominal de référence des dérivés de crédit vendus ainsi que les facilités de trésorerie et de crédit.

Opération conclue avec Cerberus

Au cours du quatrième trimestre de 2008, nous avons conclu une entente avec Cerberus Capital Management, L.P. (Cerberus) afin d'obtenir une protection contre le risque de perte à l'égard de notre exposition aux titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés) liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation tout en conservant le potentiel d'appréciation lié à la reprise de valeur des titres sous-jacents. Au 31 octobre 2009, le solde du capital et la juste valeur du billet à recours limité émis au cours de l'opération conclue avec Cerberus s'établissaient respectivement à 545 M\$ (504 M\$ US) et à 264 M\$ (244 M\$ US). La juste valeur des positions dans les TAC flux groupés sous-jacents était de 389 M\$ (360 M\$ US) au 31 octobre 2009. Nous avons comptabilisé un gain de 189 M\$ (145 M\$ US) sur le billet à recours limité au cours de l'exercice.

Rachat de contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et restructuration auprès d'un garant financier

En janvier 2009, nous avons racheté des contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation auprès d'un garant financier (nommé contrepartie « III ») pour une contrepartie en espèces de 105 M\$ (86 M\$ US) et des actions ordinaires évaluées à 15 M\$ (12 M\$ US) (qui ont par la suite été radiées en raison d'une perte de valeur au cours de l'exercice), pour un total de 120 M\$ (98 M\$ US), soit un montant égal à la juste valeur du montant net à recevoir au titre des contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation à cette date. Par conséquent, nous avons réduit le montant brut à recevoir de 720 M\$ (587 M\$ US) et inscrit la réduction correspondante du rajustement de l'évaluation du crédit de 600 M\$ (489 M\$ US). L'opération a eu une incidence minime sur nos résultats. Les risques sous-jacents qui sont devenus non couverts par suite du rachat étaient composés de dérivés de crédit vendus d'un montant nominal de référence de 386 M\$ (315 M\$ US) et d'une juste valeur de 374 M\$ (305 M\$ US) et de valeurs d'un montant nominal de référence de 357 M\$ (291 M\$ US) et d'une juste valeur de 11 M\$ (9 M\$ US) à la date de l'opération.

En juillet 2009, nous avons racheté des contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation auprès d'un autre garant financier (appelé contrepartie « V ») pour une contrepartie en espèces de 207 M\$ (192 M\$ US) et des titres évalués à 34 M\$ (32 M\$ US), pour un total de 241 M\$ (224 M\$ US). En outre, les contrats liés aux titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation conclus avec cette contrepartie ont été transférés à une entité capitalisée nouvellement établie. Ce rachat et cette restructuration ont entraîné un gain avant impôts de 163 M\$ (152 M\$ US) et une réduction notable du montant brut à recevoir et du rajustement de l'évaluation du crédit. Les risques liés aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation sous-jacents qui sont devenus non couverts par suite du rachat étaient composés de dérivés de crédit vendus d'un montant nominal de référence de 1 923 M\$ (1 785 M\$ US) et d'une

juste valeur de 1 690 M\$ (1 568 M\$ US) et de valeurs d'un montant nominal de référence de 779 M\$ (723 M\$ US) et d'une juste valeur de 78 M\$ (72 M\$ US) à la date de l'opération.

En raison du rachat en juillet 2009, nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire de certains TAC flux groupés structurés par des tiers et nous devons donc les consolider. La consolidation a entraîné la constatation au bilan consolidé au 31 octobre 2009 de titres adossés à des créances hypothécaires et à des créances mobilières de 669 M\$, de dépôts désignés à la juste valeur de 421 M\$ et de dérivés de taux d'intérêt connexes ayant une évaluation à la valeur de marché nette négative de 248 M\$. Seuls nos investissements directs et nos expositions au moyen de dérivés de crédit vendus à ces TAC flux groupés sont inclus dans le tableau du total des positions à la page 46 et les notes s'y rattachant.

Gain découlant de la réduction de l'engagement non capitalisé à l'égard d'un billet de financement variable

Au quatrième trimestre de 2008, nous avons constaté un gain de 895 M\$ (841 M\$ US) découlant de la réduction à zéro de notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable émis par une entité émettrice de TAC flux groupés. Cette réduction a fait suite à une série d'actions par le fiduciaire aux termes de l'acte de fiducie portant sur ce TAC flux groupés par suite du dépôt du bilan, le 15 septembre 2008, de Lehman Brothers Holdings Inc. (Lehman), garant d'un swap sur défaillance conclu avec l'entité émettrice de TAC flux groupés. Au quatrième trimestre de 2009, la succession de Lehman et les fiduciaires désignés par l'acte de fiducie de certaines autres entités émettrices de TAC flux groupés ont allégué des motions de fond dans le cadre de procédures présentées au tribunal de la faillite de New York. Malgré qu'elle ait tout à fait normalement, fait savoir son désaccord avec les actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie de l'entité émettrice de TAC flux groupés qui a émis notre billet de financement variable, la succession de Lehman n'a pas intenté de procédure judiciaire relativement au TAC flux groupés ou à notre billet de financement variable. Nous continuons de croire que les actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie de l'entité émettrice de TAC flux groupés ont été entièrement soutenues par les dispositions des contrats en vigueur et les normes juridiques pertinentes.

Autres changements dans les positions

Nous avons conclu un certain nombre d'opérations au cours de 2009 afin de réduire davantage nos positions, comme il est précisé ci-dessous :

- Nous avons résilié des contrats de dérivés de crédit vendus d'un montant de 5,0 G\$ (4,4 G\$ US) dans le portefeuille de corrélation, ce qui a donné lieu à une perte avant impôts de 1 M\$ (gain avant impôts de 1 M\$ US). Par suite de cette opération, des dérivés de crédit souscrits de 4,4 G\$ US qui couvraient ces positions sont devenus non appariés;
- Nous avons résilié des contrats de dérivés de crédit vendus d'un montant de 2,1 G\$ (1,7 G\$ US) souscrits auprès de garants non financiers (MAV I et MAV II) et avons dénoué la protection de crédit vendue pour un montant équivalent. Par suite de la résiliation des dérivés de crédit souscrits, nous avons reçu 252 M\$ (202 M\$ US) d'actifs auparavant détenus en garantie, et comptabilisé un gain avant impôts de 8 M\$ (7 M\$ US);
- Nous avons résilié des contrats de dérivés de crédit vendus de 890 M\$ (775 M\$ US) comprenant des positions dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, ce qui a donné lieu à un gain avant impôts de 49 M\$ (45 M\$ US). Par suite de cette opération, des dérivés de crédit souscrits de 775 M\$ US qui couvraient ces positions sont devenus non appariés;
- L'amortissement normal a réduit de 658 M\$ (582 M\$ US) le montant nominal de référence de nos dérivés de crédit souscrits auprès de garants financiers;
- Nous avons pris en charge des TAC flux groupés ayant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie d'un montant de 389 M\$ (326 M\$ US) et avons dénoué les positions connexes dans les dérivés de crédit vendus d'un montant équivalent. Cette opération a eu un effet négligeable sur nos résultats;
- Nous avons résilié des contrats de dérivés de crédit vendus d'un montant de 181 M\$ (143 M\$ US) dans les titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et avons dénoué la totalité des contrats de dérivés souscrits auprès d'un garant financier (auparavant nommé contrepartie X) sans incidence sur nos résultats; et
- Nous avons vendu des actifs entreposés non couverts autres que des TAC hypothécaires à l'habitation d'un montant de 159 M\$ (145 M\$ US) et comptabilisé un gain avant impôts de 51 M\$ (47 M\$ US).

Outre les opérations ci-dessus, immédiatement après la fin de l'exercice, nous avons résilié des contrats de dérivés de crédit vendus d'un montant de 3,5 G\$ (3,2 G\$ US) comportant des positions dans des titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés) et avons pris en charge les valeurs connexes d'un montant équivalent. Nous avons également conclu une opération de financement à l'égard d'actifs similaires au montant de 1,9 G\$ (1,8 G\$ US) avec la même contrepartie. Ces opérations ont entraîné une perte avant impôts de 4 M\$ (4 M\$ US), qui sera constatée au cours du trimestre se terminant le 31 janvier 2010.

Total des positions

Le tableau qui suit présente le sommaire des positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation de services bancaires de gros. Ce tableau n'inclut pas la protection de Cerberus contre le risque de perte à l'égard de notre exposition aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2009

	Positions ¹					Couvertures				Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation non couverts
	Placements et prêts ²			Dérivés de crédit vendus et facilités de trésorerie et de crédit ³		Dérivés de crédit souscrits et couvertures indicelles				
						Garants financiers		Divers		
	Montant nominal de référence	Juste valeur	Valeur comptable	Montant nominal de référence	Juste valeur ⁵	Montant nominal de référence	Juste valeur ^{4,5}	Montant nominal de référence	Juste valeur ^{4,5}	
Couverts										
<u>Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation</u>										
Autres TAC flux groupés	524 \$	35 \$	35 \$	415 \$	390 \$	588 \$	533 \$	351 \$	346 \$	
	524	35	35	415	390	588	533	351	346	
<u>Titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation</u>										
TAP flux groupés	207	187	187	7 827	566	7 771	570	263	24	
TAP flux groupés classés comme prêts ^{7, 11}	5 724	5 019	5 197	—	—	5 521	453	235	22	
Titres d'emprunt d'entreprises	—	—	—	9 721	332	2 559	97	7 166	245	
Titres d'emprunt d'entreprises (non appariés)	—	—	—	—	—	4 400	47	—	—	
TACHC	—	—	—	2	2	2	2	—	—	
TACHC (non appariés)	—	—	—	—	—	775	622	—	—	
Divers	240	80	80	1 612	589	1 435	708	452	44	
Autres prêts ^{8, 11}	698	315	438	—	—	697	381	—	—	
Autres dérivés de crédit souscrits non appariés	—	—	—	—	—	—	—	42	—	
Total des titres couverts	7 393 \$	5 636 \$	5 937 \$	19 577 \$	1 879 \$	23 748 \$	3 413 \$	8 509 \$	681 \$	
Non couverts										
<u>Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation⁹</u>										
TAC flux groupés super prioritaires de TAC hypothécaires à l'habitation mezzanines	1 192 \$	67 \$	67 \$	2 187 \$	1 977 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	277 \$
TAC hypothécaires à l'habitation entreposés	248	2	2	—	—	—	—	—	—	2
Divers	244	1	1	315	288	—	—	—	—	28
	1 684	70	70	2 502	2 265	—	—	—	—	307 \$
<u>Titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation</u>										
TAP flux groupés	66	19	19	97	7	—	—	—	—	
TAP flux groupés classés comme prêts ¹¹	213	195	204	—	—	—	—	—	—	
Titres d'emprunt d'entreprises	168	111	111	—	—	—	—	—	—	
Billets liés à la Proposition de Montréal ^{3, 10}	401	207	207	277	s.o.	—	—	—	—	
Fonds multicédants de PCAC soutenus par des tiers ³	154	154	154	61	s.o.	—	—	—	—	
Titres entreposés, autres que des TAC hypothécaires à l'habitation	10	—	—	—	—	—	—	—	—	
Divers ³	180	173	173	196	1	—	—	—	—	
Autres prêts ¹¹	173	156	149	—	—	—	—	—	—	
Total des titres non couverts	3 049 \$	1 085 \$	1 087 \$	3 133 \$	2 273 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	
Total	10 442 \$	6 721 \$	7 024 \$	22 710 \$	4 152 \$	23 748 \$	3 413 \$	8 509 \$	681 \$	
31 octobre 2008	10 304 \$	6 430 \$	6 952 \$	30 931 \$	5 924 \$	27 108 \$	5 711 \$	9 931 \$	1 195 \$	

1) Nous avons exclu la totalité de nos placements, y compris ceux liés à nos activités de trésorerie, dont le montant nominal de référence est de 868 M\$ US et la juste valeur, de 865 M\$ US. Ces placements comprennent des titres d'emprunt émis par la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae), dont le montant nominal de référence s'élevait à 487 M\$ US et la juste valeur, à 485 M\$ US; par la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), d'un montant nominal de référence de 245 M\$ US et d'une juste valeur de 242 M\$ US et par la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), d'un montant nominal de référence de 136 M\$ US et d'une juste valeur de 138 M\$ US. Les titres de participation du compte de négociation d'une juste valeur de 1 M\$ émis par la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae) ont également été exclus.

2) Exclut les billets sur actions et les billets sur le surplus obtenus en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation avec un garant financier d'un montant nominal de référence de 261 M\$ et d'une juste valeur de 39 M\$ au 31 octobre 2009.

3) Nous avons fourni des facilités de trésorerie et de crédit à des billets liés à la Proposition de Montréal (277 M\$ US), à des fonds multicédants de papier commercial adossé à des créances (PCAC) de tiers non soutenus par des banques (61 M\$ US) et à divers titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation non couverts (15 M\$ US).

4) Compte tenu des rajustements de l'évaluation du crédit des dérivés de crédit souscrits de 2,0 G\$ US.

5) Juste valeur brute des contrats, qui était généralement nulle, ou presque nulle, au moment où ils ont été conclus.

6) Après les réductions de valeur.

7) Les placements et les prêts comprennent des engagements de placement non capitalisés d'un montant nominal de référence de 247 M\$ US.

8) Représentent des TAC flux groupés avec des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie.

9) Au 31 octobre 2009, les titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation avaient une cote de qualité inférieure.

10) Incluaient une position estimative dans des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation de 104 M\$ au 31 octobre 2009.

11) Reclassés du portefeuille de valeurs détenues jusqu'à l'échéance au portefeuille de prêts en date du 1^{er} novembre 2008 par suite des modifications apportées récemment au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de précisions, consulter les notes 1 et 4 afférentes aux états financiers consolidés.

s.o. Sans objet.

Protection souscrite auprès de garants financiers (titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation)

Une charge totale de 1,1 G\$ (846 M\$ US) au titre des rajustements de l'évaluation du crédit à l'égard des garants financiers a été constatée pour l'exercice. Au 31 octobre 2009, les rajustements de l'évaluation du crédit à l'égard des contrats de dérivés de crédit avec des garants financiers ont atteint 2,2 G\$ (2,0 G\$ US) (4,6 G\$ au 31 octobre 2008 (3,8 G\$ US)), et la juste valeur des contrats de dérivés de crédit avec des garants financiers, déduction faite des rajustements de valeur, a atteint 1,5 G\$ (1,4 G\$ US) (2,3 G\$ au 31 octobre 2008 (1,9 G\$ US)). D'autres pertes importantes

pourraient être comptabilisées en fonction de la performance des actifs sous-jacents et de celle des garants financiers.

En outre, nos portefeuilles d'activités en voie de liquidation comportent également des prêts et des titres décomposés par tranche qui sont en partie directement garantis par les garants financiers ou par des obligations garanties par les garants financiers. Au 31 octobre 2009, ces positions étaient productives et la garantie fournie par les garants financiers totalisait environ 75 M\$ (69 M\$ US).

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence et les justes valeurs de la protection souscrite auprès des garants financiers, par contrepartie. La juste valeur, déduction faite des rajustements de valeur, est incluse dans les instruments dérivés présentés dans les autres actifs du bilan consolidé.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2009

Contrepartie	Standard & Poor's	Moody's Investor Service	Fitch Ratings	Liés aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation			Titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation			Total	
				Montant nominal de référence	Juste valeur ¹	Rajustement de l'évaluation du crédit	Montant nominal de référence	Juste valeur ¹	Rajustement de l'évaluation du crédit	Montant nominal de référence	Juste valeur, moins le rajustement de l'évaluation du crédit
I ⁵	BB+ ²	B3 ²	— ⁴	64 \$	44 \$	(33) \$	1 503 \$	763 \$	(568) \$	1 567 \$	206 \$
II	CC ¹¹	Caa2 ³	— ⁴	524	489	(385)	1 644	468	(369)	2 168	203
III ⁶	CC ²	Caa2 ⁷	— ⁴	—	—	—	1 477	165	(136)	1 477	29
IV	— ⁴	— ⁴	— ⁴	—	—	—	2 169	211	(174)	2 169	37
V ⁵	—	—	—	—	—	—	2 636	187	(47)	2 636	140
VI	A ^{2, 9}	Ba1	AA ²	—	—	—	5 200	108	(27)	5 200	81
VII	AAA ²	Aa2 ⁸	AA ²	—	—	—	4 884	524	(96)	4 884	428
VIII	AAA ²	Aa3 ²	AA ²	—	—	—	1 427	180	(35)	1 427	145
IX	BBB ^{-2, 10}	Ba1	— ⁴	—	—	—	2 220	274	(139)	2 220	135
Total, garants financiers				588 \$	533 \$	(418) \$	23 160 \$	2 880 \$	(1 591) \$	23 748 \$	1 404 \$
31 octobre 2008				3 786 \$	3 086 \$	(2 260) \$	23 322 \$	2 625 \$	(1 520) \$	27 108 \$	1 931 \$

1) Compte non tenu des rajustements de l'évaluation du crédit.

2) Fait l'objet d'une surveillance de crédit assortie d'une perspective négative.

3) Sous surveillance évolutive.

4) Cote retirée.

5) Les contreparties I et V ont fait l'objet d'une restructuration respectivement en février 2009 et en juillet 2009 qui a donné lieu à la cession d'une partie de leurs activités vers d'autres entités.

6) La contrepartie III a été restructurée en janvier 2009.

7) Cote retirée après le 31 octobre 2009.

8) Cote abaissée à Aa3 après le 31 octobre 2009.

9) Cote abaissée à A- après le 31 octobre 2009.

10) Cote abaissée à BB après le 31 octobre 2009.

11) Cote passée à surveillance positive après le 31 octobre 2009.

Les actifs de référence sous-jacents de la protection souscrite auprès des garants financiers figurent dans le tableau ci-dessous :

En millions de dollars US, au 31 octobre 2009

Contrepartie	Liés aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation			Liés aux titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation		
	Montant nominal de référence			Montant nominal de référence		
	TAC flux groupés	TAP flux groupés	Titres d'emprunt d'entreprises	TACHC	Divers	Total
I	64 \$	529 \$	— \$	777 ¹ \$	197 \$	1 503 \$
II	524	864	—	—	780	1 644
III	—	1 357	—	—	120	1 477
IV	—	1 900	—	—	269	2 169
V	—	2 636	—	—	—	2 636
VI	—	—	5 200 ¹	—	—	5 200
VII	—	4 634	—	—	250	4 884
VIII	—	1 297	—	—	130	1 427
IX	—	75	1 759	—	386	2 220
Total, garants financiers	588 \$	13 292 \$	6 959 \$	777 \$	2 132 \$	23 160 \$
31 octobre 2008	3 786 \$	13 125 \$	6 959 \$	777 \$	2 461 \$	23 322 \$

1) Comprend des protections non appariées souscrites de 4,4 G\$ US et 775 M\$ US respectivement pour les titres de créance d'entreprise et les TACHC.

Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation

Les positions liées aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, d'un montant nominal de référence de 636 M\$ (588 M\$ US) couvert par les garants financiers, comprennent des TAC flux groupés super prioritaires dont les actifs sous-jacents sont composés à environ 34 % de TAC hypothécaires à l'habitation à risque élevé, à environ 43 % de TAC hypothécaires à l'habitation assortis d'une cote Alt-A, à environ 16 % de TAC flux groupés liés aux titres adossés à des créances mobilières (TACM) et à environ 7 % de titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation. Environ 11 % des actifs sous-jacents à risque élevé et des actifs assortis d'une cote Alt-A ont été émis avant 2006, et 89 % sont des TAC hypothécaires à l'habitation émis en 2006 et en 2007. Les positions à risque élevé sont celles qui ont obtenu un résultat inférieur à 660 de la Fair Isaac Corporation (FICO), et les actifs sous-jacents cotés Alt-A sont ceux dont le résultat de la FICO se situe entre 660 et 720.

Titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation

Le tableau suivant présente des données et une description supplémentaires des actifs de référence sous-jacents à notre exposition aux titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation sous-jacents à la protection souscrite auprès de garants financiers.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2009

	Montant nominal de référence	Juste valeur de la protection souscrite	Total des tranches ¹	Montant nominal de référence/ tranche		Juste valeur/ Tranche		Durée moyenne pondérée (en années) ^{2,3}	Actifs sous-jacents de qualité supérieure ⁴	Subordination/ rattachement ⁵		Détachement ⁶	
				Haut	Bas	Haut	Bas			Moyenne	Fourchette	Moyenne	Fourchette
TAP flux groupés (y compris les prêts)	13 292 \$	1 023 \$	82 \$	375 \$	– \$	37 \$	– \$	4,3	2 %	31 %	6-67 %	99 %	50-100 %
Titres d'emprunt d'entreprises	2 559	97	5	800	259	61	6	4,1	66 %	24 %	15-30 %	48 %	30-60 %
Titres d'emprunt d'entreprises (non appariés)	4 400	47	6	800	400	24	2	2,3	–	16 %	15-20 %	39 %	30-45 %
TACHC américains	2	2	–	1	1	1	1	5,3	20 %	45 %	43-46 %	100 %	100 %
TACHC américains (non appariés)	775	622	2	452	323	344	278	5,2	–	44 %	43-46 %	100 %	100 %
Divers													
Titres privilégiés de fiducies (y compris les prêts)	791	443	12	124	24	78	14	14,4	n.d.	49 %	45-57 %	100 %	100 %
Autres que des TAC hypothécaires à l'habitation américains	168	90	3	74	30	40	16	3,0	n.d.	53 %	53 %	100 %	100 %
Divers	1 173	556	9	250	4	150	–	6,6	n.d.	20 %	0-53 %	100 %	100 %
Total	23 160 \$	2 880 \$	119 \$	2 876 \$	1 041 \$	735 \$	317 \$						

1) Une tranche constitue une partie des titres offerts dans le cadre d'une même opération dont l'actif sous-jacent peut être un seul actif, un groupe d'actifs, un indice ou une autre tranche. La valeur de la tranche dépend de la valeur de l'actif sous-jacent, de la subordination et de la structure propre à la transaction, notamment les tests et les déclencheurs.

2) La durée moyenne pondérée des positions est influencée par les hypothèses formulées sur les garanties, sur les reports d'intérêts et les défaillances de paiement d'intérêts, et sur les paiements anticipés, et pour les TAC flux groupés de titres de fiducie, également par les possibilités de succès d'enchères futures. Ces hypothèses et la durée moyenne pondérée qui en découle, particulièrement dans le cas des TAC flux groupés de titres de fiducie, peuvent varier considérablement d'une période à l'autre.

3) La durée moyenne pondérée de notre tranche sera généralement plus courte que celle des actifs sous-jacents donnés en garantie pour un ou plusieurs motifs de l'utilisation des flux de trésorerie découlant des remboursements et des recouvrements des défaillances pour rembourser notre tranche.

4) Ou l'équivalent en fonction des cotes de crédit internes.

5) Les points de rattachement et de subordination correspondent au niveau de pertes qui peuvent être subies par les actifs donnés en garantie sous-jacents aux actifs de référence sans que ces pertes influent sur les tranches présentées ci-dessus.

6) Les points de détachement correspondent aux pertes subies par les actifs donnés en garantie sous-jacents aux actifs de référence à partir desquelles toute perte additionnelle n'a plus d'incidence sur les tranches présentées ci-dessus.

n.d. Non disponible.

TAP flux groupés

Les actifs sous-jacents des TAP flux groupés sont composés de 82 tranches. Environ 49 % du total du montant nominal de référence des tranches de TAP flux groupés avaient une cote équivalente à AAA, 47 % avaient une cote équivalente aux cotes entre AA+ et AA-, 3 % avaient une cote équivalente aux cotes entre A+ et A-, et seulement 1 % avaient une cote équivalente aux cotes entre BBB+ et BBB-, au 31 octobre 2009. Les cotes d'environ 16 % des actifs sous-jacents sont équivalentes à BB- ou plus, les cotes d'environ 56 % sont équivalentes aux cotes entre B+ et B-, et le reste ont une cote équivalente à CCC+ ou moins, en date du 31 octobre 2009. Les actifs donnés en garantie comprennent des actifs d'un large éventail de secteurs, et sont surtout concentrés dans le secteur des services (personnels et alimentaires) (29 %), le secteur de la diffusion, de l'édition et des télécommunications (20 %) et le secteur manufacturier (14 %). Seulement 3 % des actifs se trouvent dans le secteur de l'immobilier. L'exposition aux titres américains et aux titres européens représente respectivement 65 % et 27 % des actifs sous-jacents.

Titres d'emprunt d'entreprises

Les actifs sous-jacents des titres d'emprunt d'entreprises comprennent 11 tranches de TAC flux groupés synthétiques super prioritaires qui se reportent à des portefeuilles de titres d'emprunt d'entreprises américains (56 %) et européens (32 %) de divers secteurs, notamment le secteur manufacturier (28 %), le secteur des institutions financières (13 %), le secteur des télécommunications et de la câblodiffusion (11 %) et le secteur de la vente

au détail et de la vente en gros (9 %). Une tranche d'environ 16 % du total du montant nominal de référence des titres d'emprunt d'entreprises sous-jacents de 6,9 G\$ US avait une cote équivalente à A- ou plus, une tranche de 49 % avait une cote équivalente aux cotes entre BBB- et BBB+, et la tranche restante avait une cote équivalente à BB+ ou moins, au 31 octobre 2009.

TACHC

Les deux tranches synthétiques renvoient aux portefeuilles de TACHC adossés à des blocs de prêts hypothécaires immobiliers commerciaux situés surtout aux États-Unis. Une tranche d'environ 20 % des actifs sous-jacents avait une cote équivalente aux cotes entre BBB et BBB-, une tranche de 24 % avait une cote équivalente aux cotes entre BB+ et BB-, une tranche de 44 % avait une cote équivalente aux cotes entre B+ et B-, et le reste avait une cote équivalente à CCC+ ou moins, au 31 octobre 2009.

Divers

Les titres divers comprennent les TAC flux groupés ayant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de première catégorie novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains, des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation non américains (notamment des prêts hypothécaires à l'habitation européens) et d'autres actifs, y compris les tranches de TAC flux groupés, les locations d'aéronefs et les créances afférentes liées au domaine du cinéma.

Protection souscrite auprès d'autres contreparties

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence et les justes valeurs (avant le rajustement de l'évaluation du crédit de 8 M\$ US (21 M\$ US au 31 octobre 2008)) des dérivés de crédit souscrits auprès de contreparties autres que les garants financiers, à l'exclusion des dérivés de crédit souscrits non appariés :

En millions de dollars US, au 31 octobre	Liés aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation		Liés aux titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation		Total			
	Montant nominal de référence	Juste valeur	Montant nominal de référence	Juste valeur	Montant nominal de référence		Juste valeur	
					2009	2008	2009	2008
Institutions financières non bancaires	351 \$	346 \$	86 \$	4 \$	437 \$	642 \$	350 \$	463 \$
Banques	—	—	862	86	862	766	86	72
Fonds multisécuritaires canadiens	—	—	7 166	245	7 166	8 453	245	660
Divers	—	—	2	—	2	2	—	—
Total	351 \$	346 \$	8 116 \$	335 \$	8 467 \$	9 863 \$	681 \$	1 195 \$

La contrepartie autre qu'un garant financier couvrant nos positions dans des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation est une importante société américaine de services financiers et d'assurance multinationale diversifiée avec laquelle la CIBC a conclu des ententes de garantie standard. Parmi les autres contreparties qui couvrent le risque lié aux titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, environ 99 % ont une cote de crédit interne correspondant à une cote de première qualité.

Les actifs sous-jacents de la position couverte par des contreparties autres que les garants financiers figurent dans le tableau ci-dessous :

En millions de dollars US, au 31 octobre 2009	Liés aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation	Liés aux titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation			
	Montant nominal de référence	Montant nominal de référence			
	TAC flux groupés ¹	TAP flux groupés ²	Titres d'emprunt d'entreprises	Divers ³	Total
Institutions financières non bancaires	351 \$	— \$	— \$	86 \$	86 \$
Banques	—	498	—	364	862
Fonds multisécuritaires canadiens	—	—	7 166	—	7 166
Divers	—	—	—	2	2
Total	351 \$	498 \$	7 166 \$	452 \$	8 116 \$

1) Le montant de 351 M\$ US représente les TAC flux groupés super prioritaires dont environ 70 % sont des TAC hypothécaires à l'habitation à risque, 4 %, des TAC hypothécaires à l'habitation assortis d'une cote Alt-A, 13 %, des TAC flux groupés de TACM et 13 %, des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation. Les TAC hypothécaires à l'habitation assortis d'une cote Alt-A ont tous été émis avant 2006.

2) Tous les actifs sous-jacents sont de qualité inférieure. Les positions nord-américaines représentent 5 % des actifs et les positions européennes, 95 %. Les principales concentrations sectorielles se trouvent dans le secteur des services (40 %), le secteur manufacturier (18 %) et les secteurs de la diffusion et des communications (14 %), alors que seulement 4 % des actifs appartiennent au secteur de l'immobilier.

3) Les actifs sous-jacents sont composés à environ 62 % d'actifs de première qualité ou sont assortis d'une cote équivalente, la majorité des positions étant aux États-Unis et en Europe. Les principales concentrations sectorielles se trouvent dans le secteur des services financiers et des banques, les secteurs de la fabrication, de la diffusion, de l'édition et des télécommunications et les secteurs minier, pétrolier et gazier, alors que moins de 4 % des actifs sont du secteur de l'immobilier.

Fonds multisécuritaires canadiens

Nous avons souscrit une protection de dérivés de crédit auprès de fonds multisécuritaires canadiens et généré des revenus en cédant cette protection à des tiers. Les portefeuilles de référence sont constitués d'indices diversifiés de créances d'entreprises et d'obligations de sociétés. Ces fonds multisécuritaires respectent leurs ententes quant aux garanties données et ont consenti des garanties d'un montant supérieur au risque de marché courant. Great North Trust est soutenue par la CIBC et l'autre contrepartie aux fonds multisécuritaires, soit MAV I, a été créée par suite de la Proposition de Montréal.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2009	Actifs sous-jacents	Montant nominal de référence ¹	Évaluation à la valeur du marché (avant le rajustement de l'évaluation du crédit)	Montant nominal de référence des biens donnés en garantie ²
Great North Trust	Indice de crédit des entreprises, qualité supérieure ³	4 568 \$	200 \$	276 ⁴ \$
MAV I	160 entreprises de qualité supérieure ⁵	2 598	45	326
Total		7 166 \$	245 \$	602 \$
31 octobre 2008			8 453 \$	944 \$

1) Ces positions ont une échéance allant de 3 à 7 ans.

2) Comprend les billets de première qualité émis par des fonds multisécuritaires soutenus par des tiers, les billets à taux variables des sociétés, les acceptations bancaires et les engagements en matière de financement. La juste valeur des garanties au 31 octobre 2009 s'établissait à 566 M\$ US (921 M\$ US au 31 octobre 2008).

3) Portefeuille statique de 126 sociétés nord-américaines de référence, qui ont obtenu une cote de première qualité à la date de création de l'indice. Parmi ces sociétés, 80 % ont une cote d'au moins BBB-. Toutes sont des entités américaines. Les garants financiers constituent environ 1,6 % du portefeuille. Une tranche de 4,0 % du portefeuille a connu des incidents de crédit. Le point d'attache initial se situe à 30 % et il n'existe aucune exposition directe aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation ou au marché immobilier commercial américain.

4) La valeur des engagements financiers (avec indemnités) de certains investisseurs tiers dans Great North Trust s'établissait à néant au 31 octobre 2009 (219 M\$ US au 31 octobre 2008).

5) Le portefeuille sous-jacent est constitué d'un portefeuille statique de 160 sociétés de référence, dont 91 % étaient des sociétés de qualité supérieure à la date de l'opération. Parmi ces sociétés, 83 % ont actuellement une cote d'au moins BBB- (première qualité). Parmi ces entités, 58 % sont des entités américaines. Les garants financiers constituent environ 3 % du portefeuille. Une tranche de 2 % du portefeuille a connu des incidents de crédit. Le point d'attache initial se situe à 20 % et il n'existe aucune exposition directe aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation ou au marché immobilier commercial américain.

Positions non couvertes dans des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation

Notre position résiduelle non couverte nette (à l'exclusion de la protection de Cerberus) dans des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, compte tenu des réductions de valeur, atteignait 332 M\$ (307 M\$ US) au 31 octobre 2009.

Positions non couvertes dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation

Nos positions non couvertes dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation sont principalement réparties entre les catégories suivantes : des TAP flux groupés, des titres d'emprunt d'entreprises, des billets liés à la Proposition de Montréal, des fonds multicédants de PCAC de tiers non soutenus par des banques et d'autres titres.

TAP flux groupés

Nos TAP flux groupés non couverts, y compris les titres classés comme prêts, d'un montant nominal de référence de 407 M\$ (376 M\$ US), étaient principalement des tranches pour la plupart assorties de cotes équivalentes à AA+ au 31 octobre 2009 et étaient adossés à des blocs diversifiés de prêts européens à effet de levier garantis prioritaires.

Titres d'emprunt d'entreprises

Les positions non couvertes dans des titres d'emprunt d'entreprises, dont le montant nominal de référence s'établit à 182 M\$ (168 M\$ US), sont constituées environ à 62 % de titres canadiens, à 11 % de titres européens et à 27 % de titres d'autres pays.

Billets liés à la Proposition de Montréal

Le plan de restructuration approuvé par la Cour et le moratoire proposés par les signataires de la Proposition de Montréal ont été ratifiés le 21 janvier 2009. Par conséquent, nous avons reçu des billets prioritaires de catégorie A-1 d'un montant de 141 M\$, des billets prioritaires de catégorie A-2 d'un montant de 152 M\$ et divers billets subordonnés et billets reflet totalisant 178 M\$, en échange de notre PCAC de tiers non soutenus par des banques d'une valeur nominale de 471 M\$. À l'instar des instruments en titres de PCAC originaux, les nouveaux billets sont adossés à des titres à revenu fixe, à des créances titrisées conventionnelles, à des TAC flux groupés et à des swaps sur défaillance super prioritaires dans des entreprises de qualité supérieure. Les actifs sous-jacents exposés au marché américain des prêts hypothécaires à risque ont été isolés et sont liés particulièrement à des billets reflet d'un montant nominal de référence de 104 M\$ et d'une juste valeur de 10 M\$ au 31 octobre 2009. Au cours de l'exercice, des billets reflet d'un montant de 19 M\$ ont été payés à la valeur nominale tandis que d'autres billets reflet d'un montant de 5 M\$ ont été annulés. Au 31 octobre 2009, le montant nominal de référence restant sur tous les billets était de 434 M\$ (401 M\$ US).

Les billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 portent intérêt à un taux variable inférieur à celui du marché. Les intérêts et le capital des billets subordonnés, sous forme de billets à coupon zéro, ne seront versés que lorsque les billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 auront été acquittés en totalité. Les billets reflet seront remboursés à même les flux de trésorerie des actifs sous-jacents. Tous les billets restructurés devraient venir à échéance en décembre 2016.

Sur la base de la valeur estimative combinée de ces effets, qui s'élève à 224 M\$ au 31 octobre 2009, nous avons constaté un gain de 6 M\$ pour l'exercice.

Par ailleurs, conformément au plan de restructuration, nous participons à une facilité de financement sur marge afin de satisfaire aux exigences en matière de garantie des fonds multicédants restructurés. Selon les modalités de la facilité de financement sur marge proposée, nous avons fourni une facilité de prêt intacte de 300 M\$ qui sera utilisée si les conditions modifiées relatives aux déclencheurs d'appel de garantie des dérivés de crédit connexes n'étaient pas respectées et que les nouvelles fiducies qui seront créées conformément au plan de restructuration ne disposaient pas de suffisamment d'actifs pour satisfaire aux demandes de garantie. Dans le cas où la facilité de prêt était entièrement utilisée et que

d'autres garanties étaient exigées, en raison du non respect des conditions relatives à d'autres déclencheurs d'appel de garantie, nous ne serions pas tenus de financer d'autres garanties, bien que cela pourrait se traduire éventuellement par la perte de notre prêt de 300 M\$.

Fonds multicédants de PCAC de tiers non soutenus par des banques

Nous avons fourni des facilités de trésorerie et de crédit à des fonds multicédants de PCAC de tiers non soutenus par des banques. Au 31 octobre 2009, un montant de 233 M\$ (215 M\$ US) sur ces facilités était engagé. De ce montant, une tranche de 41 M\$ (38 M\$ US), utilisée intégralement au 31 octobre 2009, a été fournie à un fonds multicédants, comprenant des actifs de prêts automobiles américains, soutenus par un fabricant automobile américain.

La tranche restante de 192 M\$ (177 M\$ US) se rapporte principalement à des fonds multicédants de TAC flux groupés américains, dont 126 M\$ (116 M\$ US) avaient été utilisés au 31 octobre 2009. Une tranche de 29 M\$ (27 M\$ US) des facilités inutilisées est assujettie aux ententes sur les facilités de trésorerie en vertu desquelles les fonds multicédants conservent leur droit de rendre leurs actifs à la CIBC à la valeur nominale. Les actifs sous-jacents de ces fonds multicédants de TAC flux groupés américains sont assortis d'échéances allant de trois à six ans.

Divers

Nos autres positions non couvertes, dont le montant nominal de référence s'établit à 407 M\$ (376 M\$ US), consistent en des facilités de crédit de 177 M\$ (164 M\$ US) (dont 149 M\$ US utilisés et 15 M\$ US inutilisés) fournies à des structures d'accueil avec des droits cinématographiques à recevoir (30 %), des gains de loterie à recevoir (24 %) et des prêts hypothécaires américains assortis d'une clause d'extinction (46 %).

La tranche restante de 230 M\$ (212 M\$ US) représente surtout la protection vendue pour les portefeuilles de titres d'emprunt d'entreprises à rendement élevé, dont une tranche de 44 % est assortie d'une cote équivalente à AA- ou plus, une tranche de 31 %, d'une cote équivalente aux cotes entre A+ et A-, et la tranche restante est assortie d'une cote équivalente à BB+. Nous sommes tenus de payer pour les pertes seulement en cas de défaut de paiement relativement aux titres d'emprunts d'entreprises sous-jacents ou de la part du principal garant financier, qui a fait l'objet d'une restructuration en février 2009.

Les autres titres non couverts de la catégorie des prêts non liés aux activités de négociation dont le montant nominal de référence s'établit à 187 M\$ (173 M\$ US) ont trait à la garantie reçue par suite du dénouement de la protection de crédit souscrite auprès de MAV I et de MAV II et représente principalement le papier commercial de première qualité.

Activités de financement à effet de levier en Europe

Nous avons fourni du financement à effet de levier à des clients présentant un risque élevé afin de faciliter leurs activités d'acquisition, d'acquisition par emprunt et de restructuration. De façon générale, nous avons monté le crédit financier à effet de levier et syndiqué la majorité des prêts, activités pour lesquelles nous touchons des honoraires tout au long du processus.

Au cours de l'exercice précédent, nous avons arrêté d'entreprendre de nouvelles activités de financement à effet de levier en Europe.

De même que pour les activités de crédit structuré en voie de liquidation, le risque inhérent à nos activités de financement à effet de levier en Europe en voie d'être liquidées est surveillé par une équipe axée sur la gestion proactive de l'ensemble des comptes du portefeuille. Au 31 octobre 2009, nous avons utilisé des prêts à effet de levier de 894 M\$ (935 M\$ au 31 octobre 2008), dont 99 M\$ (néant au 31 octobre 2008) étaient considérés comme des prêts douteux, ainsi que des lettres de crédit et des engagements non capitalisés de 162 M\$ (210 M\$ au 31 octobre 2008).

La dotation à la provision pour pertes sur créances de crédit s'est établie à 78 M\$ pour les prêts douteux au cours de l'exercice. Au 31 octobre 2009, la provision pour pertes sur créances s'établissait à 60 M\$. En outre, des prêts non douteux et des engagements d'une valeur nominale de 485 M\$ ont été ajoutés à la liste de surveillance au cours de l'exercice par suite de la détérioration de la situation de crédit générale.

Nos positions par secteurs dans des prêts à effet de levier européens (déduction faite des réductions de valeur et de la provision pour pertes sur créances) sont présentées ci-dessous :

En millions de dollars, au 31 octobre 2009	Montants utilisés	Montants inutilisés
Édition et impression	39 \$	– \$
Télécommunications	13	14
Secteur manufacturier	269	61
Services aux entreprises	19	17
Matériel informatique et logiciels	247	24
Transport	13	13
Négociation en gros	234	33
Total	834 \$	162 \$
31 octobre 2008	935 \$	210 \$

Portefeuille américain de swaps sur rendement total

Notre portefeuille américain de swaps sur rendement total est composé de swaps sur rendement total principalement liés à des prêts de qualité inférieure et à des parts de fonds de couverture. Au 31 octobre 2008, le montant nominal de référence de nos positions dans le portefeuille était de 1,5 G\$ US. La décision, en 2008, d'abandonner cette activité a été exécutée intégralement au cours de l'exercice considéré par le dénouement de la totalité du portefeuille de swaps sur rendement total et la vente des actifs sous-jacents. Au 31 octobre 2009, un montant de 18 M\$ US au titre des actifs vendus devait être réglé, mais était en grande partie garanti. Nous avons constaté une perte nette de 11 M\$ US à l'exercice considéré, qui s'explique surtout par le défaut de l'une des contreparties participant à ce programme.

Autres activités choisies

Conformément aux recommandations du Financial Stability Forum, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies.

Activités de titrisation

Nos activités de titrisation offrent à nos clients un accès à du financement sur le marché des titres de créance. Nous soutenons plusieurs fonds multicédants au Canada qui acquièrent des blocs d'actifs financiers de nos clients, puis émettent du PCAC aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Nous procurons généralement aux fonds multicédants des facilités de garantie de liquidité pour papier commercial et des services de distribution de titres, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'autres services financiers.

Au 31 octobre 2009, nous détenions des titres de PCAC émis par les fonds multicédants non consolidés que nous soutenons qui offrent des titres de PCAC à des investisseurs externes totalisant 487 M\$ (729 M\$ au 31 octobre 2008), et les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédants s'élevaient à 4,0 G\$ (8,7 G\$ au 31 octobre 2008). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 50 M\$ (70 M\$ au 31 octobre 2008) et des acceptations bancaires de 69 M\$ (76 M\$ au 31 octobre 2008) à ces fonds multicédants au 31 octobre 2009.

Le tableau suivant présente les actifs sous-jacents donnés en garantie et l'échéance moyenne de chaque type d'actif détenu dans ces fonds multicédants.

En millions de dollars, au 31 octobre 2009	Montant ¹	Durée estimative moyenne pondérée (en années)
Catégorie d'actif		
Prêts hypothécaires à l'habitation canadien	1 098 \$	1,7
Location de véhicules	737	0,8
Prêts aux franchises	529	0,5
Prêts automobiles	138	0,8
Cartes de crédit	975	3,4 ²
Locations de matériel et prêts pour le matériel	130	1,1
Divers	5	0,9
Total	3 612 \$	1,7
31 octobre 2008	8 440 \$	1,9

1) La facilité de garantie engagée au titre de ces actifs correspond aux montants présentés dans le tableau, à l'exclusion des prêts aux franchises pour lesquels la facilité atteignait 900 M\$.

2) Sur la base de la période de renouvellement et de la période d'amortissement considérées pour l'opération.

Les billets à court terme émis par les fonds multicédants sont adossés aux actifs susmentionnés. Ces actifs ont dégagé une performance conforme aux critères qu'ils sont tenus de remplir pour conserver la cote de crédit des billets émis par les fonds multicédants.

Une tranche de 105 M\$ des 1 098 M\$ liés aux prêts hypothécaires à l'habitation canadiens a trait au montant titrisé par la filiale d'une société affiliée d'un fabricant automobile américain.

Une tranche de 228 M\$ des 737 M\$ liés aux contrats de crédit-bail automobile a trait aux soldes découlant d'entreprises canadiennes spécialisées dans la location de flottes de véhicules, et le reste se rapporte à des fabricants automobiles autres que nord-américains.

Des 138 M\$ liés aux prêts automobiles, une tranche d'environ 27 M\$ a trait aux soldes découlant d'une société affiliée d'un fabricant automobile américain, et le solde, à des fabricants automobiles autres que nord-américains.

Nous avons également conclu une facilité consortiale pour un engagement de 364 jours de 376 M\$ avec un fonds monocédant soutenu par la CIBC qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. La tranche de notre engagement s'élève à 95 M\$. Au 31 octobre 2009, nous avons financé 69 M\$ (76 M\$ au 31 octobre 2008) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires.

En outre, au cours de l'exercice, nous avons acquis la totalité du papier commercial émis par Macro Trust, fonds multicédants soutenu par la CIBC. Au cours de l'exercice Macro Trust a acquis des contrats de crédit-bail automobile à recevoir de l'un de nos fonds multicédants. Cette acquisition a entraîné la consolidation de Macro Trust et la constatation au bilan consolidé de 245 M\$ au titre des créances sur contrats de location de véhicules et de 10 M\$ au titre des billets à moyen terme soutenus par des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens au 31 octobre 2009. Les créances sur contrats de crédit-bail automobile sont issues par une société affiliée d'un fabricant automobile américain et ont une durée de vie moyenne pondérée estimative de moins d'un an.

Nous avons aussi titrisé nos prêts hypothécaires et nos créances sur cartes de crédit. D'autres renseignements sur les opérations consolidées liées à la titrisation et aux entités à détenteurs de droits variables effectuées au cours de l'exercice figurent à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Financement immobilier aux États-Unis

Dans notre segment de financement immobilier aux États-Unis, nous exploitons une plateforme de services complets qui assure le montage des prêts hypothécaires commerciaux à des clients du marché intermédiaire, et ce, en vertu de trois programmes. Le programme de prêts à la construction offre un taux de financement variable sur les propriétés en construction. Le programme de crédit-relais offre des taux de financement fixes et variables sur les propriétés qui sont entièrement louées ou dont une partie reste encore à louer ou à rénover. Ces programmes fournissent la matière pour le programme de prêts à taux fixe permanent du groupe et sont généralement assortis d'une échéance moyenne allant de un an à trois ans.

Après la phase de construction et la phase de crédit-relais et une fois que les biens sont productifs, nous offrons aux emprunteurs du financement à taux fixe dans le cadre du programme permanent (généralement assorti d'une échéance de 10 ans). Le segment a aussi des capacités de négociation et de distribution de TACHC. Au 31 octobre 2009, nous détenions des TACHC d'une valeur marchande de moins de 1 M\$ US (2 M\$ US au 31 octobre 2008).

Au 31 octobre 2009, des prêts financés de 279 M\$ (néant au 31 octobre 2008) étaient considérés comme des prêts douteux. Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances de 102 M\$ (94 M\$ US).

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos positions dans ce segment au 31 octobre 2009 :

En millions de dollars US, au 31 octobre 2009	Montants utilisés	Montants inutilisés
Programme de prêt à la construction	248 \$	44 \$
Programme de crédit-relais	1 961	192
Total	2 209 \$	236 \$
31 octobre 2008	2 018 \$	416 \$

Financement à effet de levier aux États-Unis

Nous avons vendu nos activités de financement à effet de levier au moment de la vente de certaines de nos activités américaines à Oppenheimer Holdings Inc. (Oppenheimer) au cours de l'exercice précédent. Aux termes de l'opération, nous avons conservé les prêts à effet de levier existants au moment de la vente. Ces prêts seront gérés jusqu'à leur échéance. En outre, aux termes de notre entente actuelle avec Oppenheimer, nous avons accepté de fournir une facilité de crédit sur créances hypothécaires entreposées d'un maximum de 2 G\$ US pour financer et maintenir des prêts syndiqués établis pour les sociétés du marché intermédiaire par Oppenheimer. La prise ferme de prêts pour les inclure dans cette facilité est assujettie à l'approbation conjointe du crédit par Oppenheimer et la CIBC.

Les positions de nos prêts à effet de levier aux États-Unis, y compris les prêts montés par Oppenheimer (déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 37 M\$ au 31 octobre 2009) sont résumées dans le tableau qui suit. Au 31 octobre 2009, 18 M\$ US de prêts et 2 M\$ US d'engagements non utilisés étaient classés dans les prêts douteux et 137 M\$ US de prêts et 22 M\$ US d'engagements non utilisés étaient ajoutés à la liste de surveillance. Une dotation à la provision pour pertes sur créances de 36 M\$ (33 M\$ US) a été constatée au cours de l'exercice.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2009	Montants utilisés	Montants inutilisés ¹
Transport	113 \$	57 \$
Loisirs et hébergement	67	61
Soins de la santé	66	199
Médias et publicité	42	9
Secteur manufacturier	32	128
Autres	50	121
Total	370 \$	575 \$
31 octobre 2008	500 \$	555 \$

1) Comprend les lettres de crédit non capitalisées de 36 M\$ US.

Risque lié au secteur de l'automobile en Amérique du Nord

Nous sommes exposés au risque lié au secteur de l'automobile en Amérique du Nord par nos activités de titrisation et au risque lié à nos activités en voie de liquidation relativement au fonds multicédants de PCAC de tiers non soutenus par des banques, comme il a été mentionné précédemment. Le tableau ci-dessous présente les prêts et les engagements de crédit inutilisés que nous détenions auprès de l'industrie automobile en Amérique du Nord au 31 octobre 2009. En outre, nous avons des créances évaluées à la valeur de marché d'environ 36 M\$ découlant d'opérations de dérivés avec ces contreparties.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2009	Prêts ²	Engagements de crédit inutilisés
Sociétés de financement affiliées aux fabricants automobiles américains ¹	141 \$	9 \$
Fournisseurs et grossistes de pièces d'automobiles	79	306
Détaillants d'automobiles canadiens	452	538
Total	672 \$	853 \$
31 octobre 2008	819 \$	865 \$

1) Une tranche de 109 M\$ du risque lié à la division du financement est couverte sur le plan économique au moyen de dérivés de crédit dans nos programmes de couverture de prêts aux entreprises.

2) Comprend des prêts douteux de 3 M\$, 1 M\$ déduction faite des provisions, au 31 octobre 2009 (prêts douteux de 9 M\$, 6 M\$ déduction faite des provisions, au 31 octobre 2008).

Rétrospective du rendement financier

Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Actif moyen	350 706 \$	344 865 \$	328 520 \$
Revenu net d'intérêts	5 394	5 207	4 558
Marge d'intérêts nette	1,54 %	1,51 %	1,39 %

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 187 M\$, ou 4 %, par rapport à 2008, surtout en raison de la croissance des volumes de la plupart des produits de détail, de la diminution des frais d'intérêts des activités de négociation, de la hausse du revenu d'intérêts de FirstCaribbean, par suite surtout de l'affaiblissement du dollar canadien, et du revenu d'intérêts sur les nouvelles cotisations d'impôts. Ces hausses ont été en partie annulées par le rétrécissement des marges à l'égard des produits de détail et la baisse du revenu des valeurs du compte de négociation.

D'autres renseignements sur le revenu net d'intérêts et la marge d'intérêts nette sont présentés dans l'Information financière annuelle supplémentaire.

Revenu autre que d'intérêts

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Honoraires de prise ferme et honoraires de consultation	478 \$	411 \$	745 \$
Frais sur les dépôts et les paiements	773	776	791
Commissions sur crédit	304	237	287
Honoraires d'administration de cartes	328	306	270
Honoraires de gestion de placements et de garde	419	525	535
Revenu tiré des fonds communs de placement	658	814	872
Revenu tiré des assurances, déduction faite des réclamations	258	248	234
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	472	565	875
Revenu de négociation	(531)	(6 821)	328
Gains (pertes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	275	(40)	521
Revenu désigné à la juste valeur	(33)	(249)	156
Revenu tiré des créances titrisées	518	585	489
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	496	437	390
Divers	119	713	1 015
	4 534 \$	(1 493) \$	7 508 \$

Le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 6 027 M\$ par rapport à 2008.

Les *honoraires de prise ferme et les honoraires de consultation* ont progressé de 67 M\$, ou 16 %, surtout à cause du nombre accru de nouvelles émissions.

Les *commissions sur crédit* ont augmenté de 67 M\$, ou 28 %, du fait principalement de la progression des activités du Groupe Entreprises.

Les *honoraires de gestion de placements et de garde* ont reculé de 106 M\$, ou 20 %, le *revenu tiré des fonds communs de placement* ont diminué de 156 M\$, ou 19 %, et les *commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières* ont baissé de 93 M\$, ou 16 %. Ces diminutions sont surtout attribuables à la baisse des biens administrés par suite du déclin de la valeur des actifs engendré par les conditions du marché.

Le *revenu de négociation* a progressé de 6 290 M\$, sous l'impulsion particulièrement des pertes moindres de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. Se reporter à la section Activités de négociation ci-après pour plus de précisions.

Les *gains nets sur valeurs disponibles à la vente* comprennent les gains et les pertes réalisés sur cessions, déduction faite des dépréciations, de façon à tenir compte des baisses de valeur durables des titres et des sociétés en commandite. Le revenu a augmenté de 315 M\$, principalement en raison de la hausse des gains réalisés à la vente de valeurs du groupe Trésorerie, en partie atténuée par les baisses de valeur plus élevées au cours de l'exercice.

Le *revenu désigné à la juste valeur* représente les revenus tirés des instruments financiers désignés à la juste valeur et les couvertures connexes. Le revenu a progressé de 216 M\$, principalement en raison de la hausse du revenu du financement immobilier aux États-Unis, en partie contrebalancée par la hausse des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché des swaps liés aux opérations de titrisation des prêts hypothécaires. Voir la note 13 afférente aux états financiers consolidés pour des précisions sur nos instruments financiers désignés à la juste valeur.

Le *revenu tiré des créances titrisées* a régressé de 67 M\$, ou 11 %, surtout en raison de la diminution des créances titrisées dans le segment des cartes.

L'augmentation de 59 M\$, ou 14 %, du *revenu tiré des opérations de change autres que de négociation* découle en grande partie du gain de change sur les activités de rapatriement.

Les revenus du segment *Divers* comprennent les gains et pertes réalisés sur les ventes, les baisses de valeur des placements à la valeur de consolidation, et les autres commissions et honoraires. Les revenus du segment Divers ont reculé de 594 M\$, ou 83 %, surtout à cause de pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché relatives aux programmes de couverture de prêts aux entreprises par rapport à des gains de valeurs liées à l'évaluation à la valeur du marché en 2008.

Activités de négociation

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Composition (de la perte) de négociation :			
Revenu net (frais nets) d'intérêts	237 \$	(418) \$	(638) \$
Revenu autre que d'intérêts	(531)	(6 821)	328
	(294) \$	(7 239) \$	(310) \$

La perte de négociation a régressé de 6,9 G\$, essentiellement en raison de la diminution de pertes liées aux activités de crédit structuré en voie de liquidation. Pour plus de précisions au sujet des pertes sur les activités de crédit structuré, se reporter à la section Activités en voie de liquidation et autres activités choisies du rapport de gestion.

De plus amples précisions sur la composition de notre revenu de négociation par type de produits se trouvent à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Provision spécifique			
Consommateurs	1 020 \$	595 \$	563 \$
Entreprises et gouvernements	392	105	51
	1 412	700	614
Provision générale	237	73	(11)
	1 649 \$	773 \$	603 \$

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été relevée de 876 M\$ par rapport à 2008.

La provision spécifique dans le portefeuille de prêts à la consommation a quant à elle affiché une hausse de 425 M\$ par suite de la hausse des

radiations et des comptes en souffrance dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels non garantis.

Les provisions spécifiques dans le portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements a augmenté de 287 M\$ en raison de la hausse des prêts douteux dans les activités en voie de liquidation et les activités de financement immobilier aux États-Unis.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour l'exercice comprend l'augmentation de la provision générale de 237 M\$, principalement attribuable au portefeuille de cartes de crédit, reflet de la détérioration du contexte économique.

Frais autres que d'intérêts

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Salaires et avantages sociaux			
Salaires	2 180 \$	2 435 \$	2 258 \$
Primes au rendement	520	414	926
Commissions	475	528	613
Avantages sociaux	435	540	595
	3 610	3 917	4 392
Frais d'occupation	597	610	602
Matériel informatique et matériel de bureau	1 010	1 095	1 104
Communications	288	284	317
Publicité et expansion des affaires	173	217	246
Honoraires	189	230	178
Taxes d'affaires et impôts et taxe sur le capital	117	118	137
Divers	676	730	636
	6 660 \$	7 201 \$	7 612 \$

Les frais autres que d'intérêts ont régressé de 541 M\$, ou 8 %, par rapport à 2008.

Les *salaires et les avantages sociaux* ont diminué de 307 M\$, ou 8 %, surtout en raison d'un fléchissement du nombre d'équivalents temps plein, des charges de retraite en raison de l'application d'un taux d'actualisation plus élevé à la fin de 2008, et d'une modification à la composition du régime de rémunération à base d'actions, en partie atténué par la hausse de la rémunération liée au rendement. Les recouvrements plus élevés liés aux DPVA et à l'attribution d'unités d'actions au rendement ont été avantageux pour les résultats de l'exercice 2008.

Les frais liés au *matériel informatique et au matériel de bureau* se sont repliés de 85 M\$, ou 8 %, surtout en raison de la baisse des frais de consultation et des frais liés aux logiciels.

Les frais de *publicité et d'expansion des affaires* ont reculé de 44 M\$, ou 20 %, principalement à cause d'une baisse des dépenses au cours de l'exercice.

Les *honoraires* ont chuté de 41 M\$, ou 18 %, principalement à cause des frais juridiques et des frais de consultation moins élevés.

Les frais du segment *Divers*, composés essentiellement des pertes d'exploitation, des services extérieurs et d'autres frais variables ont baissé de 54 M\$, ou 7 % surtout en raison de la diminution des provisions pour les questions judiciaires et des impôts indirects.

Impôts

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Charge (économie) d'impôts	424 \$	(2 218) \$	524 \$
Impôts indirects			
TPS et taxes de vente	208	200	165
Charges sociales	155	180	211
Impôts et taxe sur le capital	106	107	125
Impôt foncier et taxes d'affaires	51	45	53
Total des impôts indirects	520	532	554
Total des impôts	944 \$	(1 686) \$	1 078 \$
Impôts sur les bénéfices en pourcentage du bénéfice net avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	26,2 %	52,1 %	13,6 %
Total des impôts en pourcentage du bénéfice net avant déduction du total des impôts et participations sans contrôle	44,1 %	45,2 %	24,5 %

Les impôts sur les bénéfices comprennent les impôts sur les activités de la CIBC à titre d'entité juridique canadienne, ainsi que sur ses filiales nationales et étrangères. Les impôts indirects sont composés de la taxe sur les produits et services (TPS), des taxes de vente, des charges sociales, des impôts et taxe sur le capital, de l'impôt foncier et des taxes d'affaires. Les impôts indirects sont inclus dans les frais autres que d'intérêts.

Le total des impôts sur les bénéfices et des impôts indirects a bondi de 2 630 M\$ par rapport à 2008.

La charge d'impôts s'est établie à 424 M\$ par rapport à une économie d'impôts de 2 218 M\$ en 2008. Cette variation s'explique principalement par un revenu plus élevé au cours de l'exercice considéré et par une réduction d'impôts en 2008 de 486 M\$ découlant de la hausse des économies d'impôts attendues par suite du règlement de poursuites judiciaires liées à Enron.

Les impôts indirects ont diminué de 12 M\$, ou 2 %, grâce au fléchissement des charges sociales.

Au 31 octobre 2009, notre actif d'impôts futurs était de 1 635 M\$, déduction faite de la provision pour moins-value de 88 M\$ US (95 M\$). L'actif d'impôts futurs comprend des reports sur les exercices suivants de pertes fiscales canadiennes autres qu'en capital totalisant 990 M\$ qui viennent à échéance dans 19 ans, un montant de 68 M\$ lié aux reports sur les exercices suivants de pertes fiscales canadiennes en capital n'ayant pas de date d'échéance, et un montant de 356 M\$ lié à nos activités américaines. Les normes comptables exigent qu'une provision pour moins-value soit établie lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la totalité ou qu'une partie de l'actif d'impôts futurs ne sera pas réalisé avant son échéance. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous sommes d'avis, d'après toutes les informations dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés.

Le 2 octobre 2009, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a émis un avis de nouvelle cotisation dans lequel elle interdit la déduction des paiements d'environ 3,0 G\$ se rapportant au règlement d'affaires judiciaires liées à Enron en 2005. Nous avons l'intention d'entamer une action en justice à la Cour canadienne de l'impôt pour défendre notre position fiscale et nous pensons être en mesure de pouvoir défendre au moins le montant de l'économie d'impôts qui a été constaté jusqu'à maintenant. Si nous réussissons à défendre notre position fiscale en entier, nous serions en mesure de constater une économie d'impôts additionnelle de 214 M\$ et un remboursement des intérêts connexes imposables de 150 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 826 M\$, majorée des intérêts non déductibles connexes de 130 M\$ nous incomberait.

Dans son budget de 2009, le gouvernement de l'Ontario a proposé de réduire le taux d'imposition des sociétés de 14 % à 10 % d'ici 2013. Ces réductions étaient pratiquement en vigueur en date du 16 novembre 2009. Par conséquent, nous devons réduire la valeur de nos actifs d'impôts futurs d'un montant d'environ 25 M\$ au premier trimestre de 2010.

Les ententes finales relatives aux baux adossés ont été réglées avec l'Internal Revenue Service (IRS) au cours de l'exercice. La CIBC a entamé le processus visant à confirmer les montants auprès des autorités fiscales américaines relativement aux années d'imposition concernées. Il est prévu que ce processus sera terminé, ou presque entièrement terminé, en 2010. La CIBC croit que ses provisions et imputations jusqu'à maintenant reflètent de façon précise les modalités de l'offre de règlement de l'IRS et les éclaircissements fournis subséquentement par l'IRS, mais il est possible que des imputations supplémentaires soient effectuées au cours du processus de conclusion des montants réels auprès des autorités fiscales américaines.

Pour un rapprochement de nos impôts sur les bénéfices dans l'état des résultats consolidé avec le taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada, voir la note 23 afférente aux états financiers consolidés.

Change

En 2009, le dollar canadien s'est déprécié de 13 % en moyenne par rapport au dollar américain en regard des exercices antérieurs, ce qui a donné lieu à une hausse de 59 M\$ de la valeur convertie des bénéfices des établissements dont la monnaie de fonctionnement est le dollar américain.

Revue des résultats du quatrième trimestre

En millions de dollars, sauf les montants par action
Trimestre terminé le

	31 oct.	31 juill.	30 avril	2009 31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	2008 31 janv.
Revenus								
Marchés de détail CIBC	2 376 \$	2 339 \$	2 251 \$	2 413 \$	2 361 \$	2 371 \$	2 278 \$	2 409 \$
Services bancaires de gros	483	531	(241)	(368)	(318)	(598)	(2 166)	(2 957)
Siège social et autres	29	(13)	151	(23)	161	132	14	27
Total des revenus	2 888 \$	2 857 \$	2 161 \$	2 022 \$	2 204 \$	1 905 \$	126 \$	(521) \$
Revenu net d'intérêts	1 419 \$	1 369 \$	1 273 \$	1 333 \$	1 377 \$	1 327 \$	1 349 \$	1 154 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 469	1 488	888	689	827	578	(1 223)	(1 675)
Total des revenus	2 888	2 857	2 161	2 022	2 204	1 905	126	(521)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	424	547	394	284	222	203	176	172
Frais autres que d'intérêts	1 669	1 699	1 639	1 653	1 927	1 725	1 788	1 761
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	795	611	128	85	55	(23)	(1 838)	(2 454)
Impôts sur les bénéfices	145	172	174	(67)	(384)	(101)	(731)	(1 002)
Participations sans contrôle	6	5	5	5	3	7	4	4
Bénéfice net (perte nette)	644 \$	434 \$	(51) \$	147 \$	436 \$	71 \$	(1 111) \$	(1 456) \$
Par action – résultat de base	1,57 \$	1,02 \$	(0,24) \$	0,29 \$	1,07 \$	0,11 \$	(3,00) \$	(4,39) \$
– résultat dilué	1,56 \$	1,02 \$	(0,24) \$	0,29 \$	1,06 \$	0,11 \$	(3,00) \$	(4,39) \$

Comparaison avec le quatrième trimestre de 2008

Le bénéfice net a progressé de 208 M\$, ou 48 %, en regard du quatrième trimestre de 2008.

Le revenu net d'intérêts est en hausse de 42 M\$, ou 3 %, du fait surtout de la croissance des volumes des produits de détail et du revenu net d'intérêts lié à FirstCaribbean ainsi que de la baisse des frais d'intérêts liés aux activités de négociation.

La hausse de 642 M\$, ou 78 %, du revenu autre que d'intérêts est essentiellement attribuable à la diminution des charges pour la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et aux pertes/réductions de valeur moindres de services de Banque d'affaires. Ces facteurs ont été contrebalancés partiellement par les pertes liées aux programmes de couverture de prêts aux entreprises. Les résultats du quatrième trimestre de 2008 comprenaient un gain découlant de la réduction de notre engagement net capitalisé à l'égard d'un billet de financement variable, et le gain de change sur les activités de rapatriement.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a connu une hausse de 202 M\$, ou 91 %, surtout en raison de la hausse des pertes dans les portefeuilles de prêts personnels non garantis et de prêts aux entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont reculé de 258 M\$, ou 13 %, surtout parce que les indemnités de départ à payer ont progressé au cours du quatrième trimestre de 2008. Le trimestre considéré a bénéficié de la baisse des frais liés au matériel informatique et autre.

La charge d'impôts a augmenté de 529 M\$, principalement en raison de la constatation d'économies d'impôts relatives aux règlements liés à Enron de 486 M\$ au quatrième trimestre de 2008.

Comparaison avec le troisième trimestre de 2009

Le bénéfice net a augmenté de 210 M\$, ou 48 %, en regard du trimestre précédent.

Le revenu net d'intérêts a progressé de 50 M\$, ou 4 %, principalement en raison des frais d'intérêts moindres des activités de négociation et de la croissance des volumes des produits de détail, partiellement contrebalancés par le revenu d'intérêts lié à de nouvelles cotisations d'impôts au trimestre précédent.

Le revenu autre que d'intérêts a diminué de 19 M\$, ou 1 %, surtout en raison des gains moindres de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation et de la hausse des frais liés à la perte de valeur des valeurs disponibles à la vente. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la diminution des pertes de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation et par les baisses de valeur liées à l'évaluation à la valeur du marché liés aux programmes de couvertures de prêts aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a enregistré une baisse de 123 M\$, ou 22 %, surtout en raison de la diminution des pertes

dans les portefeuilles des cartes, des prêts personnels non garantis et des prêts aux entreprises.

La baisse de 30 M\$, ou 2 %, des frais autres que d'intérêts est principalement attribuable à la diminution de la rémunération liée au rendement, des coûts des avantages sociaux et des frais liés au matériel informatique et autre, en partie atténuée par la hausse des frais de publicité et d'expansion des affaires.

La charge d'impôts a reculé de 27 M\$, ou 16 %, surtout en raison de rajustements liés aux actifs d'impôts futurs, en partie contrebalancé par les impôts sur le revenu plus élevé au cours du trimestre considéré.

Analyse des tendances trimestrielles

Les facteurs saisonniers ont eu une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le premier trimestre est généralement caractérisé par une hausse des achats par carte de crédit pendant la période des Fêtes. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre une diminution du bénéfice. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés financiers sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de gros.

Revenus

Le revenu de services bancaires de gros dépend en grande partie de la conjoncture des marchés financiers et, en 2008, il a été touché négativement par des charges pour la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation.

Le revenu de Siège social et autres subit l'incidence des éléments importants non compris dans les autres secteurs d'activité. Les résultats du premier trimestre de 2009 et du deuxième trimestre de 2008 comprenaient des pertes de change sur les activités de rapatriement, alors que les résultats du deuxième trimestre de 2009 et du quatrième trimestre de 2008 comprenaient des gains de change sur les activités de rapatriement.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans le portefeuille de prêts. Les provisions liées au crédit de détail ont augmenté au début du second semestre de 2008, surtout en raison de la hausse des pertes des portefeuilles de cartes de crédit et de crédit personnel. Cette situation découle de la croissance des volumes de même que de la détérioration de l'économie dans le secteur des biens de consommation. Les recouvrements et les reprises dans les services bancaires de gros ont reculé, comparativement aux niveaux élevés atteints dans le passé. Les provisions liées aux services bancaires de gros ont augmenté au

cours des troisième et quatrième trimestres de 2009, reflet des récessions aux États-Unis et en Europe. Tous les trimestres de 2009 comprenaient une augmentation de la provision générale.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts du quatrième trimestre de 2008 comprenaient les charges liées aux indemnités de départ.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices varient selon les fluctuations du bénéfice assujéti aux impôts et selon les territoires dans lesquels le bénéfice est gagné. Ils peuvent également subir l'incidence d'éléments importants. Une économie d'impôts sur les bénéfices découlant de la perte subie au cours de la période a été réalisée au cours des trois premiers trimestres de 2008. Une réduction d'impôts de 486 M\$ découlant de la hausse des économies d'impôts attendues par suite du règlement de poursuites judiciaires liées à Enron a été constatée au quatrième trimestre de 2008. Des recouvrements d'impôts sur les

bénéfices liés au règlement favorable de diverses vérifications fiscales et aux éventualités d'ordre fiscal moindres ont été constatés dans les résultats des deuxième et quatrième trimestres de 2008. En règle générale, le revenu exonéré d'impôts a progressé tout au long de la période, jusqu'au troisième trimestre de 2008. Depuis, le revenu exonéré d'impôts accuse une baisse constante. Les économies d'impôts sur les pertes de change découlant de nos activités de rapatriement ont été incluses dans les résultats du premier trimestre de 2009 et du deuxième trimestre de 2008. Le deuxième trimestre de 2009 et le quatrième trimestre de 2008 comprenaient des charges d'impôts relatives aux activités de rapatriement. Le deuxième trimestre de 2009 comprenait une radiation d'actifs d'impôts futurs. Le quatrième trimestre de 2009 comprenait une augmentation de nos actifs d'impôts futurs.

Participations sans contrôle

Le revenu tiré des participations sans contrôle a été marginalement plus élevé en 2009 en raison de la hausse du bénéfice net de FirstCaribbean.

Rétrospective du rendement financier de 2008

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	Marchés de détail CIBC	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
2008 Revenu net (frais nets) d'intérêts	5 543 \$	(251) \$	(85) \$	5 207 \$
Revenu (perte) autre que d'intérêts	3 871	(5 788)	424	(1 493)
Revenu intersectoriel	5	—	(5)	—
Total des revenus	9 419	(6 039)	334	3 714
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	893	12	(72)	773
Frais autres que d'intérêts	5 473	1 263	465	7 201
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	3 113	(7 314)	(59)	(4 260)
Impôts sur les bénéfices	773	(3 114)	123	(2 218)
Participations sans contrôle	19	(1)	—	18
Bénéfice net (perte nette)	2 321 \$	(4 199) \$	(182) \$	(2 060) \$
2007 Revenu net (frais nets) d'intérêts	5 301 \$	(568) \$	(175) \$	4 558 \$
Revenu autre que d'intérêts	4 588	2 296	624	7 508
Revenu intersectoriel	6	—	(6)	—
Total des revenus	9 895	1 728	443	12 066
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	783	(28)	(152)	603
Frais autres que d'intérêts	5 579	1 621	412	7 612
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	3 533	135	183	3 851
Impôts sur les bénéfices	762	(307)	69	524
Participations sans contrôle	27	4	—	31
Bénéfice net	2 744 \$	438 \$	114 \$	3 296 \$

L'analyse qui suit présente une comparaison entre nos résultats d'exploitation des exercices terminés les 31 octobre 2008 et 2007.

Vue d'ensemble

Le bénéfice net pour 2008 a reculé de 5 356 M\$ par rapport à 2007, principalement en raison des pertes sur nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, des indemnités de départ plus élevées que la normale, des baisses de valeur des portefeuilles de services de Banque d'affaires et d'autres portefeuilles de placement, des pertes liées à la vente de certaines de nos activités américaines à Oppenheimer, de notre retrait de certaines positions du compte de négociation, des pertes et des frais d'intérêts sur les baux adossés et des rajustements de l'évaluation de notre crédit découlant de l'exposition au risque de crédit des contreparties aux produits dérivés. Ces facteurs ont été en partie atténués par la constatation d'une économie d'impôts prévue additionnelle découlant de règlements liés à Enron, par la hausse des gains liés à l'évaluation à la valeur du marché du portefeuille de dérivés de crédits de nos programmes de couvertures de prêts aux entreprises et par le gain de change sur les activités de rapatriement.

Revenus par secteur

Marchés de détail CIBC

Les revenus ont reculé de 476 M\$, ou 5 %, en regard de 2007 surtout en raison du gain de 456 M\$ provenant de la vente d'actions de Visa Inc. en 2007. Le resserrement des marges liées aux dépôts, aux cartes, aux prêts hypothécaires et aux prêts a été contrebalancé en majeure partie par la croissance du volume.

Services bancaires de gros

Les revenus ont reculé de 7 767 M\$ par rapport à 2007, ce qui s'explique surtout par des pertes sur les activités de crédit structuré, la vente de certaines de nos activités américaines et la baisse des revenus de Banque d'investissement et de Banque d'affaires, le tout contrebalancé en partie par la hausse des gains liés aux programmes de couvertures de prêts aux entreprises.

Siège social et autres

Les revenus ont reculé de 109 M\$, ou 25 %, en regard de 2007, essentiellement en raison de la diminution des revenus de trésorerie non répartis et de la baisse des revenus des opérations de couverture portant sur les attributions de DPVA, contrebalancées en partie par des gains de change sur les activités de rapatriement et la hausse du revenu d'intérêts lié à de nouvelles cotisations d'impôt sur le revenu.

CIBC consolidée

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 649 M\$, ou 14 %, par rapport à 2007, surtout en raison de la croissance des volumes des produits de détail, de la diminution des frais d'intérêts des activités de négociation, de la hausse du revenu d'intérêts de FirstCaribbean et du revenu d'intérêts sur les nouvelles cotisations d'impôts. Ces hausses ont été en partie annulées par des pertes et des frais d'intérêts sur les baux adossés, et des marges défavorables à l'égard des produits de détail.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts a reculé de 9 001 M\$ par rapport à 2007, surtout en raison de pertes sur les activités de crédit structuré. Les autres facteurs qui ont contribué au recul du revenu autre que d'intérêts comprennent la diminution des honoraires de prise ferme et de consultation en raison de la vente de certaines de nos activités américaines, la diminution des nouvelles émissions de titres de participation, le déclin des volumes de négociation, les pertes liées aux fonds multicédants soutenus par des tiers, les baisses de valeur plus élevées dans les services de Banque d'affaires, les pertes latentes nettes sur notre portefeuille de titres adossés à des créances hypothécaires et de swaps, option vendeur, ainsi qu'un revenu moindre tiré du financement immobilier aux États-Unis. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la hausse du revenu tiré des créances titrisées. Les résultats de l'exercice 2007 tenaient compte du gain de 456 M\$ lié à Visa.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a affiché une hausse de 170 M\$, ou 28 %, par rapport à 2007, du fait surtout des pertes plus importantes subies par le portefeuille de cartes, du recul des recouvrements et des reprises associées au portefeuille de prêts aux entreprises, partiellement neutralisés par les améliorations découlant du portefeuille de prêts personnels.

La provision générale a augmenté de 35 M\$, surtout en raison d'une reprise sur la provision générale en 2007.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts en 2008 ont diminué de 411 M\$, ou 5 %, par rapport à 2007, surtout en raison de la diminution des salaires et des avantages sociaux, des frais de communications et des taxes d'affaires et des impôts et taxe sur le capital. Ces facteurs ont été en partie atténués par la hausse des frais associés à la vente de certaines de nos activités américaines.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont diminué de 2 742 M\$ par rapport à 2007, surtout en raison de revenus moindres et d'une réduction d'impôts de 486 M\$ découlant de la hausse des économies d'impôts attendues par suite du règlement de poursuites judiciaires liées à Enron.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous recourons à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Celles-ci sont décrites ci-après. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier.

Revenu net d'intérêts, base d'imposition équivalente (BIE)

Nous évaluons le revenu net d'intérêts d'après un montant équivalent avant impôts. Pour arriver au montant de la BIE, nous majorons le revenu exonéré d'impôts gagné sur certaines valeurs jusqu'au montant équivalent qui aurait été imposable selon le taux d'imposition prévu par la loi. Entre-temps, l'écriture correspondante est enregistrée dans la charge d'impôts. Cette mesure permet de mieux comparer le revenu net d'intérêts découlant de sources imposables et celui provenant de sources exonérées d'impôts. Le revenu net d'intérêts (BIE) sert à calculer le coefficient d'efficacité (BIE) et le revenu de négociation (BIE). Nous sommes d'avis que ces mesures permettent une évaluation uniforme, de sorte que les utilisateurs de notre information financière peuvent effectuer des comparaisons plus facilement.

Capital économique

Le capital économique fournit le cadre financier permettant d'évaluer le rendement de chaque secteur d'activité, proportionnellement au risque pris. Pour plus de précisions sur la définition et la méthode de calcul du capital économique, se reporter à la section Sources de financement. Le capital économique est une mesure non conforme aux PCGR. Il n'existe pas de mesure comparable au capital économique dans les PCGR.

Bénéfice économique

Le bénéfice net, rajusté pour une imputation au titre du capital, détermine le bénéfice économique. Il mesure le rendement généré par chaque secteur d'activité en sus de notre coût des capitaux, permettant ainsi aux utilisateurs de notre information financière de connaître les contributions relatives à la valeur pour l'actionnaire.

Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le rendement des capitaux propres sectoriel comme l'une des mesures pour évaluer le rendement et prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres (RCP) pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des actions ordinaires. Le RCP sectoriel offre une mesure semblable liée au capital réparti entre les secteurs. Nous utilisons le capital économique afin de calculer le RCP sectoriel. Par conséquent, le RCP sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR.

Mesures de comptabilité de caisse

Les mesures de comptabilité de caisse sont calculées par l'ajustement de l'amortissement des autres actifs incorporels au bénéfice net et des frais autres que d'intérêts. La direction est d'avis que ces mesures permettent une évaluation uniforme, ce qui pourrait permettre aux utilisateurs de notre information financière d'effectuer des comparaisons plus facilement.

Prêts sous gestion

Les prêts sous gestion excluent l'incidence de la titrisation. Par l'entremise d'opérations de titrisation, nous vendons des groupes de prêts à des EDDV qui émettent des titres à des investisseurs. Les prêts sont retirés du bilan consolidé. Nous nous servons de cette mesure pour évaluer le rendement du crédit et le rendement financier global des prêts sous-jacents.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée. Les rapprochements des mesures non conformes aux PCGR par secteurs d'activité sont présentés dans leur section respective.

Mesures de l'état des résultats

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

		2009	2008	2007	2006	2005
Revenu net d'intérêts		5 394 \$	5 207 \$	4 558 \$	4 435 \$	4 937 \$
Revenu autre (frais autres) que d'intérêts		4 534	(1 493)	7 508	6 916	7 561
Total des revenus présentés selon les états financiers		9 928	3 714	12 066	11 351	12 498
Rajustement selon la BIE		42	188	297	224	191
Total des revenus (BIE) ¹	A	9 970 \$	3 902 \$	12 363 \$	11 575 \$	12 689 \$
(Perte) revenu de négociation		(294) \$	(7 239) \$	(310) \$	685 \$	820 \$
Rajustement selon la BIE		38	183	292	221	176
(Perte) revenu de négociation (BIE) ¹		(256) \$	(7 056) \$	(18) \$	906 \$	996 \$
Frais autres que d'intérêts présentés selon les états financiers		6 660 \$	7 201 \$	7 612 \$	7 488 \$	10 865 \$
Moins : amortissement des autres actifs incorporels		43	42	39	29	12
Frais autres que d'intérêts – comptabilité de caisse ¹	B	6 617 \$	7 159 \$	7 573 \$	7 459 \$	10 853 \$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle présentés selon les états financiers		1 619 \$	(4 260) \$	3 851 \$	3 315 \$	927 \$
Rajustement selon la BIE		42	188	297	224	191
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle (BIE) ¹		1 661 \$	(4 072) \$	4 148 \$	3 539 \$	1 118 \$
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires		1 012 \$	(2 179) \$	3 125 \$	2 514 \$	(157) \$
Ajouter : effet après impôts de l'amortissement des autres actifs incorporels		33	32	29	20	9
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actions ordinaires – comptabilité de caisse ¹	C	1 045 \$	(2 147) \$	3 154 \$	2 534 \$	(148) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base (en milliers)	D	381 677	370 229	336 092	335 135	339 263
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en milliers)	E	382 442	371 763	339 316	338 360	342 909
Coefficient d'efficacité – comptabilité de caisse (BIE) ¹	B/A	66,4 %	négl.	61,3 %	64,4 %	85,5 %
Comptabilité de caisse – résultat de base par action ¹	C/D	2,74 \$	(5,80) \$	9,38 \$	7,56 \$	(0,44) \$
Comptabilité de caisse – résultat dilué par action ^{1, 2}	C/E	2,73 \$	(5,80) \$	9,30 \$	7,49 \$	(0,44) \$

1) Mesures non conformes aux PCGR.

2) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sont identiques.

négl. Négligeable.

Prêts sous gestion (déduction faite de la provision)

En millions de dollars, au 31 octobre

		Présentés	Titrisés	Gérés
2009	Prêts hypothécaires à l'habitation	86 110 \$	49 038 \$	135 148 \$
	Cartes de crédit	11 259	2 239	13 498
2008	Prêts hypothécaires à l'habitation	90 649 \$	39 247 \$	129 896 \$
	Cartes de crédit	10 480	3 541	14 021
2007	Prêts hypothécaires à l'habitation	91 623 \$	25 057 \$	116 680 \$
	Cartes de crédit	8 862	4 251	13 113

Répartition aux secteurs d'activité

Les activités de trésorerie ont une incidence sur les résultats financiers présentés par les secteurs d'activité stratégiques (Marchés de détail CIBC et services bancaires de gros).

Chaque secteur d'activité stratégique se voit imputer ou créditer un coût de financement établi en fonction du marché respectivement pour les actifs et les passifs, ce qui a une incidence sur la performance des secteurs d'activité en termes de revenus. Lorsque le risque de taux d'intérêt et le risque d'illiquidité inhérents de nos actifs et passifs liés aux clients font l'objet d'une cession interne à la Trésorerie, il est géré conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC. La majorité des revenus découlant des activités de trésorerie sont par la suite affectés au segment « Divers » de Marchés de détail CIBC et des services bancaires de gros.

La Trésorerie répartit également les capitaux aux secteurs d'activité stratégique de façon à évaluer constamment les coûts économiques et jumeler ces coûts aux avantages sous-jacents et aux risques associés aux activités des secteurs d'activité stratégique. Les bénéfices sur le capital non réparti et l'incidence des activités de titrisation continuent d'être constatés au segment Siège social et autres.

En outre, les frais autres que d'intérêts sont attribués aux secteurs auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

Nous examinons continuellement nos méthodes de fixation des prix de cession interne et de répartition des revenus de la Trésorerie afin de nous assurer qu'elles tiennent compte des conditions changeantes du marché et des pratiques du secteur. Nous avons apporté certaines modifications à nos méthodes de répartition au cours du trimestre pour mieux refléter les coûts de financement des activités et des produits et le comportement observé des clients dans le contexte actuel. Ces modifications ont entraîné une hausse des revenus de Marchés de détail CIBC et une diminution correspondante des revenus des services bancaires de gros, y compris les activités de crédit structuré en voie de liquidation, et du segment Siège social et autres. Compte tenu de ces modifications, les répartitions totales des revenus de la Trésorerie à Marchés de détail CIBC et à services bancaires de gros au cours de l'exercice considéré étaient inférieures à celles de l'exercice antérieur. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective et l'information des périodes antérieures n'a pas été retraitée.

Vue d'ensemble des secteurs d'activité – Marchés de détail CIBC

Vue d'ensemble	Marchés de détail CIBC englobe les services bancaires personnels, les services bancaires aux entreprises et les activités de gestion des avoirs de la CIBC. Nous offrons une gamme complète de produits et services financiers à près de 11 millions de particuliers, de clients des services bancaires aux entreprises et de gestion des avoirs au Canada, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels à Hong Kong, à Singapour et dans les Caraïbes. En outre, nous offrons une gamme complète de services financiers à des clients situés dans 17 marchés régionaux des Caraïbes par l'entremise de FirstCaribbean International Bank.
Objectif	L'objectif visé par Marchés de détail CIBC est d'être la principale institution financière de ses clients.
Stratégie	Notre stratégie est d'approfondir les relations avec nos clients et de regrouper leurs opérations bancaires auprès de nous en offrant des solutions-conseils solides, en améliorant l'expérience client et en proposant des produits concurrentiels afin d'aider les clients à atteindre leurs objectifs financiers.
Revue de 2009	- Nous avons amélioré notre aptitude à offrir aux clients de la CIBC un meilleur accès et plus de choix en ouvrant, déménageant ou élargissant 41 centres bancaires, en offrant des heures d'ouverture le dimanche dans plus de centres bancaires et en prolongeant les heures d'ouverture de nombreux autres. La CIBC compte maintenant au pays 46 centres bancaires qui ouvrent leurs portes le dimanche. - Nous avons amélioré l'expérience des clients aux GAB en remplaçant plus de 1 200 de nos GAB par de nouvelles machines qui sont dotées des plus récentes améliorations en matière de sécurité et de technologie, qui sont moins énergivores et qui sont totalement accessibles de plain-pied. - Nous continuons de mettre à la disposition de nos clients un site Web de premier ordre. Les excellents services bancaires en direct de la CIBC ont été reconnus pour une deuxième année d'affilée par le magazine <i>Global Finance</i>, qui a de nouveau décerné à www.cibc.com/francais le prix du meilleur fournisseur de services bancaires par Internet aux particuliers au Canada et celui du meilleur site pour le crédit à la consommation en Amérique du Nord. - Nous avons lancé un certain nombre de nouvelles options d'épargne et de dépôt afin d'aider les Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers, dont le Compte d'épargne libre d'impôt CIBC, le Compte d'épargne à intérêt élevé Renaissance, le Compte d'opérations d'entreprise illimitées CIBC et le Régime enregistré d'épargne-invalidité CIBC. - La CIBC a été la première banque à accepter les cartes China Unionpay, permettant aux clients d'accéder facilement à leurs fonds dans n'importe lequel de nos GAB, dans notre réseau de plus de 3 800 GAB, à l'aide de leur carte China Unionpay. - Les cartes Aéro Or CIBC et Aéro Or CIBC VISA INFINITE ont été reconnues comme les meilleures cartes pour les voyages par avion au Canada par Patrick Sojka, spécialiste des primes-voyages de fidélisation de Rewards Canada.
Priorités pour 2010	- Fournir des solutions-conseil solides - Procurer une excellente expérience client - Offrir des produits de qualité et concurrentiels

Vue d'ensemble des secteurs d'activité – Marchés de détail CIBC

Secteur d'activité	Priorités	Mesures									
Services bancaires personnels	- Rendre les services-conseils hors pair de la CIBC accessibles aux clients des services bancaires personnels - Assurer un service à la clientèle uniforme et de haute qualité - Accroître les aptitudes en vente et en service - Améliorer la productivité	- Croissance des fonds sous gestion des clients - Satisfaction de la clientèle - Qualité du crédit	Total des fonds sous gestion des clients – au comptant (en milliards de dollars) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>07</th> <th>08</th> <th>09</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur</td> <td>228,4</td> <td>251,5</td> <td>277,4</td> </tr> </tbody> </table>	Année	07	08	09	Valeur	228,4	251,5	277,4
Année	07	08	09								
Valeur	228,4	251,5	277,4								
Services bancaires aux entreprises	- Continuer à intégrer la prestation de tous les services de la CIBC - Cibler l'acquisition de clients et leur fidélisation grâce à un service de calibre supérieur - Rehausser les compétences de nos employés par la formation et le coaching	- Croissance des fonds sous gestion des clients - Satisfaction de la clientèle - Qualité du crédit	Total des fonds sous gestion des clients – au comptant (en milliards de dollars) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>07</th> <th>08</th> <th>09</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur</td> <td>67,5</td> <td>72,0</td> <td>70,7</td> </tr> </tbody> </table>	Année	07	08	09	Valeur	67,5	72,0	70,7
Année	07	08	09								
Valeur	67,5	72,0	70,7								
Gestion des avoirs	- Maintenir notre leadership dans le courtage de plein exercice - Garder le cap sur la croissance des activités assorties d'honoraires - Améliorer le rendement des placements - Améliorer la compétitivité des offres de produits	- Actif moyen par conseiller en placement - Satisfaction de la clientèle - Biens administrés	Biens administrés par Wood Gundy (en milliards de dollars) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>07</th> <th>08</th> <th>09</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur</td> <td>118,6</td> <td>92,0</td> <td>98,6</td> </tr> </tbody> </table>	Année	07	08	09	Valeur	118,6	92,0	98,6
Année	07	08	09								
Valeur	118,6	92,0	98,6								
FirstCaribbean	- Assurer un service à la clientèle uniforme et de haute qualité - Améliorer la productivité - Améliorer la rentabilité et la valeur pour les actionnaires	- Croissance des dépôts et des fonds sous gestion - Croissance des soldes de prêts - Coefficient d'efficacité - Croissance du bénéfice par action/rendement des capitaux propres	Total de l'actif (en milliards de dollars US) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>07</th> <th>08</th> <th>09</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur</td> <td>11,9</td> <td>10,9</td> <td>10,5</td> </tr> </tbody> </table>	Année	07	08	09	Valeur	11,9	10,9	10,5
Année	07	08	09								
Valeur	11,9	10,9	10,5								

Résultats¹

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Revenus			
Services bancaires personnels	5 932 \$	5 719 \$	6 076 \$
Services bancaires aux entreprises	1 333	1 357	1 402
Gestion des avoirs	1 275	1 532	1 669
FirstCaribbean	713	574	507
Divers	126	237	241
Total des revenus (a)	9 379	9 419	9 895
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 382	833	783
Frais autres que d'intérêts (b)	5 282	5 473	5 579
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	2 715	3 113	3 533
Impôts sur les bénéfices	764	773	762
Participations sans contrôle	21	19	27
Bénéfice net (c)	1 930 \$	2 321 \$	2 744 \$
Coefficient d'efficacité (b/a)	56,3 %	58,1 %	56,4 %
Amortissement des autres actifs incorporels (d)	32 \$	31 \$	29 \$
Coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) ² ((b-d)/a)	56,0 %	57,8 %	56,1 %
Rendement des capitaux propres ²	38,9 %	47,1 %	57,7 %
Montant au titre du capital économique ² (e)	(673) \$	(635) \$	(606) \$
Bénéfice économique ² (c+e)	1 257 \$	1 686 \$	2 138 \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	290,6 \$	263,0 \$	245,2 \$
Équivalents temps plein	28 928	29 374	29 408

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 28 afférente aux états financiers consolidés.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

En 2009, nous avons remanié nos secteurs d'activité afin de mieux refléter la gestion de nos activités. Par suite du remaniement, les secteurs d'activité se présentent comme suit :

- Services bancaires personnels – comprenant les dépôts personnels et le crédit personnel, les cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation et l'assurance
- Services bancaires aux entreprises – comprenant les dépôts commerciaux et le crédit commercial, les prêts hypothécaires commerciaux et le Groupe Entreprises
- Gestion des avoirs – comprenant les segments Courtage de détail et Gestion d'actifs
- FirstCaribbean
- Divers

Le bénéfice net a diminué de 391 M\$, ou 17 %, en regard de 2008. Les revenus ont reculé en raison du rétrécissement des marges et des revenus moindres de Gestion des avoirs, compensé en partie par la croissance des volumes de la plupart des produits. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances découlant du contexte économique difficile a été en partie contrebalancée par la diminution des frais autres que d'intérêts.

Revenus

Les revenus ont reculé de 40 M\$, ou de moins de 1 %, par rapport à 2008.

Les revenus du segment *Services bancaires personnels* ont augmenté de 213 M\$ par rapport à 2008. La croissance du volume de tous les produits et l'incidence de l'élargissement de l'écart entre le taux d'intérêt préférentiel et le taux des acceptations bancaires ont été en partie contrebalancées par le resserrement des marges liées aux dépôts et la diminution des frais nets de paiement anticipé de prêts hypothécaires.

Les revenus du segment *Services bancaires aux entreprises* ont reculé de 24 M\$ en regard de 2008, surtout en raison du rétrécissement des marges sur les dépôts, contrebalancé en partie par l'élargissement des marges des produits de prêts.

Les revenus de *Gestion des avoirs* ont diminué de 257 M\$ par rapport à 2008. Les revenus tirés des frais ont diminué en raison du déclin de la valeur des actifs entraîné par les conditions du marché et du rétrécissement des marges sur les dépôts causé par la baisse des taux d'intérêt.

Les revenus de *FirstCaribbean* se sont accrus de 139 M\$ par rapport à 2008 en raison de la faiblesse du dollar canadien, de la baisse des coûts de financement, des baisses de valeur liées à l'évaluation à la valeur du marché de couvertures, et des gains liés au remboursement des créances subordonnées.

Les revenus du segment *Divers* ont diminué de 111 M\$ en regard de 2008, en raison de la baisse des revenus de trésorerie répartis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 549 M\$, ou 66 % par rapport à 2008. L'augmentation des pertes est attribuable à la hausse des comptes en souffrance et du nombre de faillites causées par le contexte économique difficile.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont reculé de 191 M\$, ou 3 %, par rapport à 2008, surtout en raison de la baisse de la rémunération liée au rendement et de la gestion efficace continue des frais, contrebalancées en partie par l'incidence de la faiblesse du dollar canadien sur FirstCaribbean.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont baissé de 9 M\$, ou 1 %, en regard de 2008, ce qui s'explique principalement par la diminution des bénéfices, contrebalancée surtout par la hausse du taux d'imposition réel.

Participations sans contrôle

Les participations sans contrôle représentent la participation minoritaire dans FirstCaribbean.

Actif moyen

L'actif moyen s'est accru de 27,6 G\$ par rapport à 2008, surtout en raison des hausses dans la répartition des valeurs mobilières, des prêts hypothécaires et des soldes de prêts personnels à la trésorerie.

Vue d'ensemble des secteurs d'activité – Services bancaires de gros

Vue d'ensemble	Pour appuyer notre objectif d'être un chef de file des services bancaires de gros axés sur les clients au Canada, nous offrons un large éventail de produits de crédit, des produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement, des services de Banque d'affaires et des services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde.
Objectif	Notre mission consiste à présenter au Canada et au reste du monde les produits des marchés financiers canadiens et à mettre le monde en relation avec le Canada.
Stratégie	Notre objectif consiste à devenir le chef de file des services bancaires de gros axés sur les clients au Canada. Nous atteindrons ce but en nous concentrant sur nos forces dans les principaux secteurs afin d'offrir un service exceptionnel et une plus grande valeur à nos clients.
Revue de 2009	- Unique responsable des registres dans un appel public à l'épargne transfrontalier de 1 G\$ US d'actions à droit de vote subalterne pour Fairfax Financial Holdings Limited - Nous avons dirigé sept émissions importantes d'Obligations hypothécaires du Canada, ou nous y avons pris part, qui ont permis de mobiliser plus de 37 G\$ sur les marchés financiers mondiaux - Nous avons été chef de file d'un certain nombre d'émissions d'obligations de sociétés importantes, ou nous y avons pris part, dans divers secteurs pour des clients tels que la Société Financière Manuvie, TransAlta Corporation, La Société Canadian Tire Limitée et Fortis Inc. - Syndicataire chef de file et coresponsable des registres dans un placement privé de 905 M\$, ainsi que syndicataire chef de file et coresponsable des registres dans un appel public à l'épargne de 1,3 G\$, au moment de la vente de la participation de 70 % que ING Groep détenait dans ING Canada - Nous avons agi à titre de conseiller financier auprès de Suncor Energy Inc. pour sa fusion de 59 G\$ avec Petro-Canada - L'amélioration de la négociation électronique a contribué à renforcer notre position de leader en négociation de titres de capitaux propres à la Bourse de Toronto. En 2009, nous nous sommes classés au premier rang, tant au chapitre du volume que de la valeur, ce qui représente une nette amélioration par rapport aux exercices précédents
Priorités pour 2010	- Croître avec la CIBC, en harmonisant nos activités avec la stratégie de la Banque - Nous concentrer sur les principaux clients et secteurs - Accroître nos compétences canadiennes - Tirer parti de nos connaissances afin de poursuivre des activités rentables dont les risques sont contrôlés

Secteur d'activité

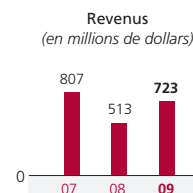
Services financiers aux entreprises et Banque d'investissement

Priorités

- Maintenir notre position de chef de file du marché en investissant dans nos principales relations
- Accroître la souplesse du crédit pour soutenir notre clientèle principale
- Accentuer l'orientation et l'alignement internationaux

Mesures

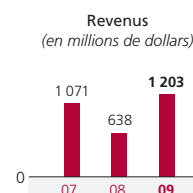
- Revenus
- Rendement du capital
- Parts du marché canadien



Marchés financiers

- Maintenir la solidité et notre position de chef de file au Canada
- Continuer à améliorer nos capacités de négociation électronique
- Continuer à forger des synergies additionnelles et à créer des occasions de distribution avec le réseau entier de la CIBC

- Revenus
- Rendement du capital
- Parts du marché canadien



Résultats¹

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Revenus (BIE) ²			
Marchés financiers	1 203 \$	638 \$	1 071 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	723	513	807
Divers	(1 479)	(7 002)	147
Total des revenus (BIE) ²	447	(5 851)	2 025
Rajustement selon la BIE	42	188	297
Total des revenus	405	(6 039)	1 728
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	218	12	(28)
Frais autres que d'intérêts	1 006	1 263	1 621
(Perte) bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	(819)	(7 314)	135
Économie d'impôts	(312)	(3 114)	(307)
Participations sans contrôle	—	(1)	4
(Perte nette) bénéfice net (a)	(507) \$	(4 199) \$	438 \$
Rendement des capitaux propres ²	négl.	négl.	25,1 %
Montant au titre du capital économique ² (b)	(346) \$	(297) \$	(215) \$
(Perte) gain économique ² (a+b)	(853) \$	(4 496) \$	223 \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	85,3 \$	99,4 \$	102,3 \$
Équivalents temps plein	1 062	1 125	1 969

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 28 afférente aux états financiers consolidés.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.
négl. Négligeable.

Aperçu financier

En 2009, nous avons changé le nom du secteur des services bancaires de gros de la Banque CIBC, soit Marchés mondiaux CIBC, pour services bancaires de gros et remanié nos secteurs d'activité afin de mieux refléter le nouveau positionnement de nos activités. Par suite du remaniement, les secteurs d'activité se présentent comme suit :

- Marchés financiers – comprenant les titres de participation, les dérivés mondiaux et les risques stratégiques, les titres à revenu fixe, les monnaies et les activités de distribution
- Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement – comprenant les produits de crédit aux entreprises, les services bancaires d'investissement, le financement immobilier américain et les services stratégiques de Banque d'affaires
- Divers – comprenant les services inactifs de Banque d'affaires, les activités de crédit structuré et les autres activités en voie de liquidation, les activités abandonnées et les programmes de couverture des prêts aux entreprises

Les pertes nettes ont diminué de 3,7 G\$ comparativement à 2008 surtout en raison de la diminution des pertes sur les activités de crédit structuré. L'exercice considéré comprenait une hausse des revenus des produits des marchés financiers et des Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, en partie contrebalancée par des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché de couvertures de prêts aux entreprises. Les résultats de l'exercice considéré ont aussi bénéficié de la diminution des frais, neutralisée en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Revenus

Les revenus se sont accrus de 6,4 G\$ en regard de 2008.

Les revenus des *Marchés financiers* ont augmenté de 565 M\$, en raison de l'augmentation des revenus tirés des dérivés d'actions, des titres à revenu fixe, des dérivés de taux d'intérêt et des émissions d'actions et de titres d'emprunt.

Les revenus de *Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement* se sont améliorés de 210 M\$ surtout à cause de l'augmentation des revenus tirés des activités de financement immobilier aux États-Unis, des produits de crédit aux entreprises et de nos services stratégiques de Banque d'affaires, en partie contrebalancée par la diminution des honoraires de consultation dans les services bancaires d'investissement.

Le bond de 5,5 G\$ des revenus du segment *Divers* traduit principalement la diminution des pertes sur les activités de crédit structuré, en partie contrebalancée par des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché de couvertures de prêts aux entreprises au cours de l'exercice considéré, comparativement à des gains liés à l'évaluation à la valeur du marché réalisés durant l'exercice précédent. Pour plus de précisions au sujet des pertes sur les activités de crédit structuré, se reporter à la section Activités en voie de liquidation et autres activités choisies du rapport de gestion.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 206 M\$ par rapport à 2008, principalement à cause de pertes plus élevées dans le financement immobilier aux États-Unis et les activités de financement par effet de levier en voie de liquidation en Europe.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont baissé de 257 M\$, ou 20 %, surtout en raison de l'incidence de la vente de certaines de nos activités américaines et de la diminution des indemnités de départ, des frais d'occupation et des frais liés à des questions judiciaires, contrebalancées en partie par l'augmentation de la rémunération liée au rendement.

Impôts sur les bénéfices

L'économie d'impôts s'est établie à 312 M\$ en regard de 3 114 M\$ en 2008, en raison surtout de la baisse marquée des pertes liées aux activités de crédit structuré.

Actif moyen

L'actif moyen a diminué de 14,1 G\$, ou 14 %, en regard de 2008, principalement en raison du ralentissement des activités de négociation.

Équivalents temps plein

Il y avait 63 équivalents temps plein de moins comparativement à 2008 principalement en raison des compressions continues des coûts.

Siège social et autres

Le groupe Siège social et autres comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance (y compris Trésorerie), Administration, ainsi que Gestion du risque qui soutiennent les secteurs d'activité de la CIBC, ainsi que les coentreprises CIBC Mellon, et d'autres postes de l'état des résultats et du bilan, y compris la provision générale, non directement attribuables aux secteurs d'activité. La provision générale s'appliquant à FirstCaribbean est calculée localement et figure au poste Marchés de détail CIBC. L'incidence de la titrisation revient au groupe Siège social et autres. La portion restante des revenus et frais sont généralement répartis entre les secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Total des revenus	144 \$	334 \$	443 \$
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	49	(72)	(152)
Frais autres que d'intérêts	372	465	412
(Perte) bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	(277)	(59)	183
(Économie) charge d'impôts	(28)	123	69
(Perte nette) bénéfice net	(249) \$	(182) \$	114 \$
Équivalent temps plein	11 951	12 794	13 529

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 28 afférente aux états financiers consolidés.

Aperçu financier

La perte nette a augmenté de 67 M\$ par rapport à 2008, surtout en raison de la diminution des revenus de trésorerie non répartis, lesquels comprennent les activités de titrisation et une augmentation de la dotation à la provision générale pour pertes sur créances. Ces pertes ont été en partie neutralisées par la hausse du gain net lié aux activités de rapatriement et par la diminution des coûts du siège social non répartis.

Revenus

Les revenus ont reculé de 190 M\$, ou 57 %, en regard de 2008, essentiellement en raison de la diminution des revenus de trésorerie non répartis, qui comprennent les activités de titrisation, contrebalancée en partie par l'augmentation des gains de change sur les activités de rapatriement. Les résultats de l'exercice antérieur comprenaient également des pertes liées à des opérations de couverture portant sur les attributions de DPVA.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a bondi de 121 M\$ par rapport à 2008, principalement en raison de l'augmentation de la dotation à la provision générale pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par le recouvrement de pertes sur créances attribuable à la titrisation de créances.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont reculé de 93 M\$, ou 20 %, comparativement à 2008, surtout en raison de la diminution des indemnités de départ non réparties. Les résultats de l'exercice antérieur comprenaient aussi des recouvrements plus élevés liés aux DPVA.

Impôts sur les bénéfices

Les économies d'impôts se sont élevés à 28 M\$, en regard d'une charge d'impôts de 123 M\$ en 2008, principalement en raison de la diminution des bénéfices. L'exercice considéré comprenait une charge d'impôts moins élevée relative aux activités de rapatriement.

Équivalents temps plein

Il y avait 843 équivalents temps plein de moins qu'en 2008, surtout en raison des compressions continues des coûts et de la réduction du soutien à l'infrastructure engendrée par la vente de certaines de nos activités américaines.

Situation financière

Revue du bilan consolidé

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009	2008
Actif		
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	7 007 \$	8 959 \$
Valeurs mobilières		
Compte de négociation	15 110	37 244
Disponibles à la vente	40 160	13 302
Désignées à la juste valeur	22 306	21 861
Détenues jusqu'à l'échéance	–	6 764
	77 576	79 171
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	32 751	35 596
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	86 152	90 695
Particuliers	33 869	32 124
Cartes de crédit	11 808	10 829
Entreprises et gouvernements	37 343	39 273
Provision pour pertes sur créances	(1 960)	(1 446)
	167 212	171 475
Instruments dérivés	24 696	28 644
Autres actifs	26 702	30 085
	335 944	\$ 353 930
Passif et capitaux propres		
Dépôts		
Particuliers	108 324 \$	99 477 \$
Entreprises et gouvernements	107 209	117 772
Banques	7 584	15 703
	223 117	232 952
Instruments dérivés	27 162	32 742
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	43 369	44 947
Autres passifs	22 090	22 015
Titres secondaires	5 157	6 658
Passif au titre des actions privilégiées	600	600
Participations sans contrôle	174	185
Capitaux propres	14 275	13 831
	335 944	\$ 353 930

Actif

Au 31 octobre 2009, l'actif total avait diminué de 18,0 G\$, ou 5 %, par rapport à 2008.

L'encaisse et les dépôts auprès d'autres banques ont reculé de 2 G\$, ou 22 %, surtout en raison des investissements dans les valeurs disponibles à la vente et des activités normales de trésorerie.

Les valeurs mobilières ont diminué de 1,6 G\$, ou 2 %. Les valeurs du compte de négociation ont diminué à mesure que les valeurs mobilières venues à échéance au cours de l'exercice ont été réinvesties dans des titres d'emprunt et des titres de gouvernement, lesquels sont classés à titre de valeurs disponibles à la vente. Les valeurs disponibles à la vente ont aussi augmenté en raison de nouveaux investissements effectués au cours de l'exercice. Les valeurs détenues jusqu'à l'échéance ont été reclassées dans les prêts le 1^{er} novembre 2008. Pour plus de renseignements sur la composition des valeurs mobilières, voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés et la section Information financière annuelle supplémentaire.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont diminué de 2,8 G\$, ou 8 %, surtout en raison d'exigences de financement.

Les prêts ont baissé de 4,3 G\$, ou 2 %, en regard de 2008. La baisse s'explique principalement par le remboursement de certains prêts aux entreprises et aux gouvernements importants, par la réduction des prêts

hypothécaires à l'habitation, et par la hausse des provisions. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont diminué principalement en raison des titrisations, déduction faite de la croissance des volumes. Les diminutions ont été en partie neutralisées par le reclassement des valeurs détenues jusqu'à l'échéance à titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements. Une analyse détaillée du portefeuille de prêts est présentée à la section Risque de crédit.

Les instruments dérivés ont diminué de 3,9 G\$, ou 14 %, surtout en raison de la diminution de la valeur marchande des dérivés de change, de crédit et d'actions, contrebalancée en partie par la hausse de la valeur marchande découlant de l'augmentation des volumes de négociation dans les dérivés de taux d'intérêt. La valeur marchande des dérivés de crédit n'inclut pas les rajustements de valeur liés à la protection contre le risque de crédit souscrite auprès de garants financiers.

Les autres actifs ont reculé de 3,4 G\$, ou 11 %, principalement en raison des remboursements d'impôts de 1,8 G\$ reçus au cours de l'exercice.

Passif

Au 31 octobre 2009, le passif total était de 18,4 G\$, ou 5 %, moins élevé qu'en 2008.

La baisse des dépôts de 9,8 G\$, ou 4 %, s'explique par une diminution des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des dépôts de banques découlant d'une réduction de nos exigences de financement, contrebalancée en partie par la croissance des dépôts de détail. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 10 afférente aux états financiers consolidés et la section Information financière annuelle supplémentaire.

Les instruments dérivés ont diminué de 5,6 G\$, ou 17 %, surtout en raison de la diminution de la valeur marchande des dérivés de change, de crédit et d'actions, contrebalancée en partie par la hausse de la valeur marchande découlant de l'augmentation des volumes de négociation dans les dérivés de taux d'intérêt.

Les titres secondaires ont diminué de 1,5 G\$, ou 23 %, ce qui s'explique par les remboursements effectués au cours de l'exercice. D'autres renseignements sur les remboursements sont fournis à la section Sources de financement.

Capitaux propres

Au 31 octobre 2009, les capitaux propres avaient progressé de 444 M\$, ou 3 %, surtout en raison des bénéfices de l'exercice et de l'émission d'actions privilégiées, contrebalancés par le versement de dividendes.

Sources de financement

La solidité de notre capital protège nos déposants et créanciers contre les risques inhérents à nos secteurs d'activité, en plus de nous permettre d'absorber des pertes imprévues et de tirer parti d'occasions d'affaires attrayantes. Cet atout nous permet en outre de maintenir une bonne solvabilité et d'emprunter des capitaux additionnels ou d'obtenir d'autres formes de financement à des conditions intéressantes. Nous visons à ce que notre assise financière demeure solide et efficace. Nous surveillons et gérons notre financement afin d'augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et de satisfaire aux exigences réglementaires.

Accord de Bâle II sur les fonds propres

Le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'Accord de Bâle II, dispositif de gestion des fonds propres qui accroît la sensibilité aux risques des exigences minimales en matière de fonds propres réglementaires. Aux termes du dispositif de Bâle II, une charge au titre du risque opérationnel est incluse dans les fonds propres réglementaires. Les règles nécessitent une plus grande transparence quant à l'information sur la gestion des risques se rapportant aux risques sous-jacents et à la suffisance des fonds propres.

La CIBC a adopté l'approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) en ce qui a trait au risque de crédit lié à tous les portefeuilles

importants. Le 31 décembre 2007, nous avons obtenu l'autorisation du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), sous réserve de conditions. Les portefeuilles non significatifs sont présentés selon l'approche standardisée et, dans l'éventualité où ils deviendraient importants, la direction devra élaborer et mettre en œuvre des plans pour qu'ils soient présentés selon l'approche NI avancée, conformément aux exigences du BSIF. Les fonds propres réglementaires liés aux activités de titrisation sont déterminés selon les estimations internes du risque ou les notations externes émises par les agences de notation reconnues. Pour plus de précisions, se reporter à la section Risque de crédit.

En décembre 2008, nous avons reçu l'approbation officielle du BSIF pour l'application de l'approche de mesures avancées (AMA) visant le risque opérationnel.

Les risques de marché associés au portefeuille de négociation sont assujettis aux modalités de l'Amendement relatif aux risques de marché de l'Accord de Bâle, qui a d'abord été publié en 1996 puis révisé en 1998. L'Accord de Bâle II ne présente pas de modifications importantes pour le calcul des fonds propres réglementaires quant au risque de marché pour le portefeuille de négociation, et nous continuons d'utiliser l'approche des modèles internes approuvée par le BSIF. L'évaluation de notre capital économique s'appuie sur les mêmes modèles, calibrés en fonction d'un critère de fiabilité de 99,865 % et ayant des périodes de détention du capital variées selon la liquidité perçue de nos divers portefeuilles de négociation.

En juillet 2009, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié une série de lignes directrices visant à améliorer le dispositif de gestion des fonds propres Bâle II. Les lignes directrices comprennent des révisions au dispositif du risque de marché Bâle II, des améliorations au dispositif du risque de crédit Bâle II et la mise en œuvre d'exigences de fonds propres pour le risque supplémentaire dans le portefeuille de négociation. Ces lignes directrices resserrent les règles pour les fonds propres du portefeuille de négociation et augmentent les exigences de fonds propres en ce qui a trait aux opérations de titrisation et de retitrisation. En outre, selon la modification, il faut accroître la surveillance prudentielle des activités de gestion du risque entourant les opérations de titrisation et de retitrisation et augmenter la présentation de l'information relative à ces activités. Ces lignes directrices entrent en vigueur en décembre 2010, à l'exception des modifications supplémentaires au processus de surveillance prudentielle qui entrent en vigueur immédiatement. À l'heure actuelle, nous évaluons l'incidence de l'adoption de ces modifications, qui dépendra au bout du compte de la composition des portefeuilles pertinents au moment de la mise en œuvre.

Ratios et fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires minimums est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Les lignes directrices du BSIF découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). Le cadre normatif établi par la BRI laisse une certaine latitude aux autorités de réglementation de chaque pays en ce qui concerne la définition des fonds propres. Par conséquent, les ratios des fonds propres des banques de différents pays ne sont pas strictement comparables, à moins d'être rajustés pour tenir compte des différences discrétionnaires.

Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum de fonds propres de première catégorie d'au moins 4 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 8 %. Le BSIF a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues de maintenir un ratio de fonds propres de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10 %.

Les fonds propres réglementaires totaux sont composés des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie, moins certaines déductions. Les éléments constitutifs de nos fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau qui suit.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée. La méthode de consolidation appliquée aux états financiers de la CIBC est décrite à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Toutes les filiales, à l'exception de certains placements et de participations qui ne sont pas assujettis à l'évaluation du risque en vertu de l'Accord de Bâle II et qui sont plutôt déduits des fonds propres réglementaires, sont comprises dans le calcul des fonds propres réglementaires. Une méthode de déduction est applicable

aux placements dans les filiales d'assurance, aux placements importants et aux activités liées à la titrisation applicables. Notre compagnie d'assurance canadienne, Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée, est assujéti à la ligne directrice du BSIF portant sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance-vie.

Puisque nous détenons des billets de soutien subordonnés émis par Cards II Trust, comme il est décrit à la section Arrangements hors bilan, depuis le quatrième trimestre de 2009, nous sommes tenus de maintenir des fonds propres réglementaires au titre des créances titrisées de cartes de crédit sous-jacentes comme si elles avaient été conservées au bilan. Ce traitement a entraîné la réduction du ratio des fonds propres de première catégorie d'environ 0,18 % et du ratio du total des fonds propres d'environ 0,25 %.

En millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008
Fonds propres de première catégorie		
Actions ordinaires ¹	6 241 \$	6 063 \$
Surplus d'apport	92	96
Bénéfices non répartis	5 156	5 483
Pertes nettes liées à la juste valeur après impôts découlant de changements dans le risque de crédit de l'institution	4	2
Écart de conversion (composante du cumul des autres éléments du résultat étendu)	(495)	(357)
Pertes latentes sur les valeurs disponibles à la vente des autres éléments du résultat étendu	(14)	(10)
Actions privilégiées à dividende non cumulatif ²	3 756	3 231
Instruments novateurs	1 599	—
Certaines participations sans contrôle dans des filiales	174	174
Écart d'acquisition	(1 997)	(2 100)
Gains à la vente de créances titrisées applicables	(59)	(53)
Déductions à parts égales des fonds propres de première et de deuxième catégories ³	(303)	(164)
	14 154	12 365
Fonds propres de deuxième catégorie		
Titres secondaires perpétuels	286	363
Autres titres secondaires (déduction faite de l'amortissement)	4 736	6 062
Montant admissible au titre de la provision générale (approche standardisée) ⁴	119	108
Déductions à parts égales des fonds propres de première et de deuxième catégories ³	(303)	(164)
Autre déduction au titre des capitaux propres et des placements importants	(165)	(605)
	4 673	5 764
Total des fonds propres à des fins réglementaires	18 827 \$	18 129 \$
Ratios des fonds propres réglementaires		
Fonds propres de première catégorie	12,1 %	10,5 %
Total des fonds propres	16,1 %	15,4 %
Ratio actif/fonds propres	16,3 x	17,9 x

1) Ne comprennent pas les positions de négociation à découvert de néant (0,4 M\$ en 2008) dans des actions ordinaires de la CIBC.

2) Comprendent des actions privilégiées à dividende non cumulatif totalisant 600 M\$ (600 M\$ en 2008) qui sont rachetables par les porteurs et, par conséquent, présentées comme passif au titre des actions privilégiées dans le bilan consolidé.

3) Les éléments déduits à parts égales des fonds propres de première et de deuxième catégories comprennent le déficit de provisionnement calculé selon l'approche NI avancée, les risques associés aux activités de titrisation (autres que les gains à la vente d'actifs titrisés applicables) ainsi que les placements importants dans des entités non consolidées. Les montants importants des placements admissibles aux termes des dispositions transitoires du BSIF ont été déduits à 100 % des fonds propres de deuxième catégorie au cours de 2008. Par ailleurs, les placements dans les activités liées à l'assurance continuent d'être déduits à 100 % des fonds propres de deuxième catégorie aux termes des dispositions transitoires du BSIF.

4) Le montant pour 2008 n'a pas été rajusté pour tenir compte du passage de la provision spécifique liée aux cartes de crédit à la provision générale, tel qu'il est mentionné précédemment.

Le ratio des fonds propres de première catégorie a augmenté de 1,6 % et le ratio du total des fonds propres, de 0,7 % depuis le 31 octobre 2008, principalement en raison des billets émis par CIBC Capital Trust et de l'émission d'actions privilégiées, mentionnés ci-dessous, en partie contrebalancés par les charges liées aux activités de crédit structuré au cours de l'exercice. Les ratios ont également profité de la légère baisse des actifs pondérés en fonction du risque. Les diminutions entraînées par le raffermissement du dollar canadien, l'achat d'assurance pour prêts

hypothécaires et l'atténuation du risque de marché et du risque opérationnel ont été en partie contrebalancées par la hausse des actifs pondérés en fonction du risque par rapport à plusieurs expositions, dont les garants d'entreprise et financiers, et la pondération du risque des montants titrisés dans Cards II Trust, tel qu'il est mentionné précédemment.

Par ailleurs, le ratio des fonds propres de première catégorie a été durement touché par la fin des dispositions transitoires du BSIF visant les droits acquis au titre des investissements importants détenus avant le 31 décembre 2006, lesquels ont été entièrement déduits des fonds propres de deuxième catégorie en 2008. Le remboursement de titres secondaires traité ci-dessous a également contribué à la réduction du ratio du total des fonds propres.

Gestion des fonds propres

Nos politiques en matière de gestion des fonds propres sont établies par le conseil et portent sur la solidité, la composition, les dividendes et le rendement des fonds propres ainsi que sur la suffisance des fonds propres non consolidés des entités réglementées. Chaque année, un plan de financement et les perspectives pour les trois années suivantes sont établis, et comprennent tous les éléments se rapportant aux fonds propres : les prévisions à l'égard de la provenance et de l'utilisation des sources de financement, les échéances, les rachats, les nouvelles émissions, les initiatives d'entreprise et la croissance des activités. Le plan de financement est soumis à des simulations de crise variées dans le but de s'assurer qu'il convienne adéquatement selon tous les scénarios raisonnables. Nos processus permettent de préparer des scénarios de conjoncture économique plausibles mais en situations de crise, puis d'appliquer ces situations de crise à la plupart de nos risques afin d'en déterminer l'incidence sur l'état des résultats consolidé, sur les exigences en matière d'APR et, par conséquent, sur les principaux ratios des fonds propres. Cette méthode permet l'analyse des risques possibles pour nos portefeuilles et le maintien d'un niveau raisonnable de fonds propres supérieur au minimum exigé par les organismes de réglementation. Tous les éléments des fonds propres sont surveillés durant tout l'exercice, et le plan de financement est redressé au besoin.

Voici les principales initiatives liées aux fonds propres :

Titres secondaires

Le 1^{er} juin 2009, conformément à leurs modalités, nous avons racheté la totalité de nos débentures (titres secondaires) à 4,25 %, soit 750 M\$, venant à échéance le 1^{er} juin 2014, pour leur capital impayé, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat.

Le 15 octobre 2009, conformément à leurs modalités, nous avons racheté la totalité de nos débentures (titres secondaires) à 4,50 %, soit 500 M\$, venant à échéance le 15 octobre 2014, pour leur capital impayé, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat.

Billets de catégorie 1 novateurs de la CIBC

Le 13 mars 2009, CIBC Capital Trust, fiducie en propriété exclusive de la CIBC, a émis des billets de catégorie 1, série A à 9,976 % d'un capital de 1,3 G\$ échéant le 30 juin 2108 et des billets de catégorie 1, série B à 10,25 % d'un capital de 300 M\$ échéant le 30 juin 2108. Les billets sont admissibles au titre des fonds propres réglementaires de première catégorie. Pour plus de précisions, se reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés.

Actions privilégiées

Le 4 février 2009, nous avons émis 13 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, à taux rajusté, série 35 (actions de série 35) à 6,5 %, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit net de 319 M\$.

Le 6 mars 2009, nous avons émis 8 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, à taux rajusté, série 37 (actions de série 37) à 6,5 %, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit net de 196 M\$.

L'offre de rachat de la totalité des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 28 en circulation à un prix de 10,00 \$ l'action est venue à échéance le 17 juin 2009. Au cours de l'exercice, nous n'avons acheté aucune action en vertu de cette offre.

Actions ordinaires

En vertu des régimes d'options sur actions, nous avons émis 1 million de nouvelles actions ordinaires, pour une contrepartie totale de 41 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009.

Conformément au Régime d'investissement à l'intention des actionnaires, nous avons émis 2,2 millions de nouvelles actions ordinaires pour une contrepartie totale de 137 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009.

Le 9 novembre 2007, la Bourse de Toronto a accepté notre avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. L'offre de rachat a pris fin le 31 octobre 2008 et aucune action n'a été rachetée.

Dividendes

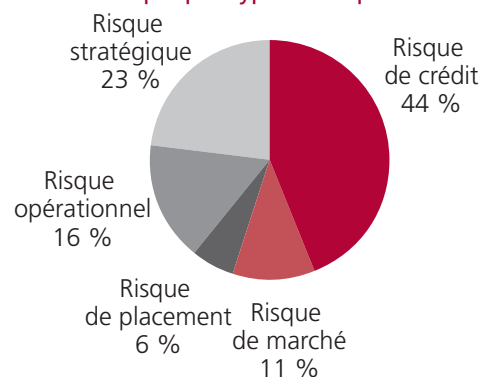
Au cours de l'exercice, nous avons versé un dividende trimestriel de 87 cents l'action. Les dividendes sur actions ordinaires et privilégiées sont déclarés chaque trimestre au gré du conseil. En outre, la déclaration et le versement des dividendes sont également régis par l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada), par les modalités des actions privilégiées et par les modalités des billets émis par CIBC Capital Trust, comme il est expliqué aux notes 17 et 18 afférentes aux états financiers consolidés.

Capital économique

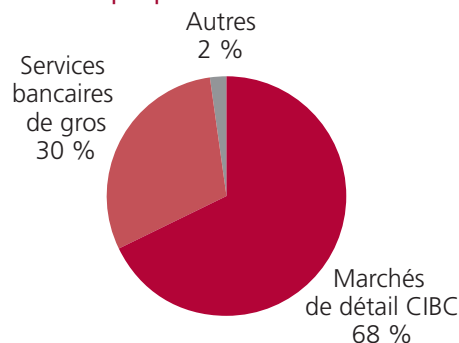
Le capital économique fournit le cadre financier permettant d'évaluer le rendement de chaque secteur d'activité, proportionnellement au risque pris. Il comprend les fonds propres nécessaires à la protection contre les pertes imprévues, au cours des périodes de scénarios quasi-catastrophiques de la pire perte envisageable, tout en assurant la poursuite des activités de façon autonome. Le capital économique est donc une estimation des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Les méthodes utilisées pour le calcul quantifient le degré de risque inhérent à nos produits, clients et secteurs d'activité, au besoin. Nous pouvons ainsi mesurer et comparer le rendement pondéré en fonction du risque parmi les produits et les secteurs d'activité, et analyser la direction à donner à l'attribution des rares ressources au bilan.

La méthode que nous utilisons pour calculer le capital économique comprend certains risques clés dont le risque de crédit, le risque stratégique, le risque opérationnel, le risque de placement et le risque de marché.

Total du capital économique par type de risque



Total du capital économique par secteur



Actif pondéré en fonction du risque

Selon l'approche NI avancée de l'Accord de Bâle II, l'APR reflétant le risque de crédit est calculé selon une formule mathématique utilisant les probabilités de défaillance (PD), les pertes en cas de défaillance (PCD) et les expositions en cas de défaillance (ECD), et dans certains cas, les ajustements d'échéance.

Selon l'approche standardisée de l'Accord de Bâle II, l'APR reflétant le risque de crédit est calculé à l'aide des facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les actifs au bilan et les instruments hors bilan. L'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est estimé d'après les statistiques selon des modèles approuvés par le BSIF. L'APR reflétant le risque opérationnel est lié aux pertes découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes ou de l'erreur humaine et est calculé au moyen d'une approche des modèles internes approuvée par le BSIF.

En millions de dollars, au 31 octobre	Montants pondérés en fonction du risque	
	2009	2008
Risque de crédit		
<u>Approche standardisée</u>		
Expositions aux entreprises	5 554 \$	6 754 \$
Expositions aux entités souveraines	202	253
Expositions aux banques	405	223
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	1 716	1 860
Autres expositions associées au commerce de détail	875	1 203
Titrisations	–	131
	8 752	10 424
<u>Approche NI avancée</u>		
Expositions aux entreprises	34 388	32 300
Expositions aux entités souveraines	1 670	1 213
Expositions aux banques	3 552	3 332
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	4 894	6 080
Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles	14 801	10 935
Autres risques liés au portefeuille de détail	5 650	5 947
Actions ¹	896	933
Portefeuille de négociation	7 588	8 595
Titrisations	2 522	2 455
Rajustement en fonction du facteur scalaire	4 558	4 307
	80 519	76 097
Autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit	7 919	8 640
Total du risque de crédit	97 190	95 161
Risque de marché (approche des modèles internes)	1 321	2 928
Risque opérationnel (approche des mesures avancées)	18 787	19 857
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	117 298 \$	117 946 \$

1) Expositions pondérées à 100 %.

Données sur les actions en circulation

Conversion en actions ordinaires

Au 30 novembre 2009	Actions en circulation		Date de conversion de la CIBC	Date de conversion des actionnaires
	Nombre d'actions	En millions de dollars		
Actions ordinaires¹	384 054 189	6 244 \$		
Actions privilégiées de catégorie A				
Classées à titre de capitaux propres				
Série 18	12 000 000	300 \$	non convertibles	non convertibles
Série 26	10 000 000	250	30 avril 2008	non convertibles
Série 27	12 000 000	300	31 octobre 2008	non convertibles
Série 28 ²	2 000	— ³	non convertibles	non convertibles
Série 29	13 232 342	331	1 ^{er} mai 2010	non convertibles
Série 30	16 000 000	400	non convertibles	non convertibles
Série 31	18 000 000	450	non convertibles	non convertibles
Série 32	12 000 000	300	non convertibles	non convertibles
Série 33	12 000 000	300	non convertibles	non convertibles
Série 35	13 000 000	325	non convertibles	non convertibles
Série 37	8 000 000	200	non convertibles	non convertibles
Total		3 156 \$		
Actions privilégiées de catégorie A				
Classées à titre de passif				
Série 19	8 000 000	200 \$	30 avril 2008	30 avril 2013
Série 23	16 000 000	400 \$	31 octobre 2007	31 juillet 2011
Total		600 \$		
Options sur actions en cours	6 948 563			

1) Déduction faite de 2 065 actions autodétenues d'une valeur de néant.

2) L'offre publique de rachat aux fins d'annulation de l'ensemble des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 28 en circulation à un prix de 10,00 \$ l'action est venue à échéance le 17 juin 2009.

3) Attribuable à l'arrondissement.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A confèrent à la CIBC, ou à la CIBC et aux actionnaires, le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié approprié ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Si les actionnaires exercent leur droit de conversion, nous pouvons, sous réserve de l'approbation du BSIF, choisir de racheter au comptant les actions ainsi déposées ou d'en assurer la vente au comptant auprès d'un autre acheteur.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 33 (actions de série 33) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 34, (actions de série 34) au gré du porteur, le 31 juillet 2014. Par la suite, les actions de série 33 et les actions de série 34 sont convertibles l'une contre l'autre le 31 juillet tous les cinq ans après le 31 juillet 2014.

Les actions de série 35 peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 36, (actions de série 36) au gré du porteur, le 30 avril 2014. Par la suite, les actions de série 35 et les actions de série 36 sont convertibles l'une contre l'autre le 30 avril tous les cinq ans après le 30 avril 2014.

Les actions de série 37 peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 38, (actions de série 38) au gré du porteur, le 31 juillet 2014. Par la suite, les actions de série 37 et les actions de série 38 sont convertibles l'une contre l'autre le 31 juillet tous les cinq ans après le 31 juillet 2014.

Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan comprennent des opérations de titrisation, des dérivés, des ententes relatives au crédit et des cautionnements. Ces arrangements hors bilan ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé ou le sont, mais à des montants différents du plein montant contractuel ou des pleins montants nominaux de référence. Ils peuvent avoir une incidence à court ou à long terme sur notre situation financière, puisqu'ils comprennent, entre autres risques, les éléments variables au sein du marché, le risque de crédit et le risque d'illiquidité, comme il est expliqué à la section Gestion du risque. Des arrangements hors bilan sont habituellement conclus à titre d'activités générant des revenus et pour les besoins de la gestion du risque, des fonds propres ou du financement.

Titrisations

Les arrangements hors bilan peuvent nécessiter le recours à des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Les EDDV peuvent être créées sous forme de sociétés, de sociétés en nom collectif, de sociétés à responsabilité limitée ou de fiducies. Elles jouent un rôle important sur les marchés des capitaux, puisqu'elles en favorisent la liquidité en facilitant aux investisseurs l'accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques.

Souvent, les EDDV nous permettent de titriser nos propres créances ou des créances de tiers. Lors d'une opération de titrisation, une entité cède des créances à une EDDV contre espèces. L'EDDV finance ces achats en émettant des titres de participation et des titres d'emprunt à des investisseurs tiers.

Les EDDV sont également utilisées pour créer des produits de placement en regroupant des blocs d'actifs et en émettant du PCAC ou des titres de créance multi-tranches à plus long terme, notamment des tranches super prioritaires, prioritaires, mezzanines ou de capitaux propres. Les EDDV sont souvent désignées en fonction du type de créances qu'elles regroupent, comme les TAC hypothécaires à l'habitation, lesquels regroupent des prêts hypothécaires à l'habitation, ou des TAP flux groupés, lesquels regroupent des créances d'entreprises. En outre, les EDDV peuvent regrouper des titres d'emprunt émis par d'autres EDDV, notamment des TAC hypothécaires à l'habitation, qui sont alors appelées titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés). Au sein de structures plus complexes, les EDDV qui regroupent des titres émis par d'autres structures de TAC flux groupés, qui émettent à leur tour une tranche supplémentaire de titres d'emprunt, sont appelées des TAC flux groupés de TAC flux groupés.

Les EDDV sont généralement structurées de façon à ce que les créances cédées soient placées hors d'atteinte du cédant et de ses créanciers, même en cas de faillite. Les investisseurs peuvent bénéficier des actifs EDDV et y avoir recours, par exemple un compte de dépôt en garantie ou un surdimensionnement sous forme d'actifs excédentaires, de facilité de liquidité, de cautionnement ou d'autres formes de facilités d'amélioration des termes du crédit. Par conséquent, les titres d'emprunt émis par l'EDDV peuvent obtenir une meilleure notation de la part des agences de notation que n'aurait obtenu le cédant pour l'émission de ses propres titres d'emprunt, ce qui permet de réduire les frais de financement.

Nous faisons appel aux quatre principales agences de notation, soit Moody's Investors Service (Moody's), Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings Limited (Fitch), pour qu'elles donnent leur opinion sur les cotes de crédit des titres adossés à des créances mobilières émis par les entités de titrisation soutenues par la CIBC. Lorsque les cotes obtenues des différentes agences de notation diffèrent, nous utilisons les cotes les plus prudentes.

Titrisation de nos propres créances

La titrisation de nos propres créances nous procure une source de liquidité additionnelle. Elle peut également contribuer à réduire nos risques et nos besoins de fonds propres réglementaires. Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement si nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et que nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Selon les normes comptables, il est obligatoire de déterminer si les comptes de l'EDDV qui acquiert ces actifs doivent être consolidés dans nos états financiers. Nous comptabilisons l'opération comme une vente d'actifs lorsque les critères de décomptabilisation

sont satisfaits et lorsque nous ne sommes pas tenus de consolider l'EDDV. Au moment de ces ventes d'actifs, nous pouvons conserver des composantes résiduelles des créances titrisées comme des coupons d'intérêt, une ou plusieurs tranches subordonnées ou prioritaires de titres d'emprunt et des comptes de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés dans les créances titrisées. Nous continuons d'assurer la gestion de toutes les créances titrisées après la cession.

Le tableau suivant décrit nos créances titrisées. D'autres renseignements sur nos opérations de titrisation figurent à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Prêts hypothécaires à l'habitation		Cartes de crédit		Prêts hypothécaires commerciaux
2009 Encours des créances titrisées	49 038 \$	2 239 \$	549 \$		
Coupons d'intérêt	1 152	11	—		
Facilités de liquidité ¹	443	—	—		
Revenu de titrisation ²	210	308	—		
2008 Encours des créances titrisées	39 247 \$	3 541 \$	621 \$		
Coupons d'intérêt	501	27	—		
Facilités de liquidité ¹	620	—	—		
Revenu de titrisation ²	194	390	1		

1) Déduction faite de nos investissements dans nos structures de titrisation.

2) Comprend un gain net de 144 M\$ (105 M\$ en 2008) à la vente de créances titrisées.

Prêts hypothécaires à l'habitation

Nous titrisons des prêts hypothécaires à l'habitation garantis à taux fixe et à taux variable par la création de titres adossés à des créances hypothécaires par l'intermédiaire du Programme Obligations hypothécaires du Canada, soutenu par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), et du processus plus récent d'adjudication de titres adossés à des créances hypothécaires assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. En vertu des deux programmes, les titres sont vendus à une fiducie qui émet des titres aux investisseurs. Au cours de l'exercice nous avons vendu pour environ 20,8 G\$ de titres en vertu de ces programmes. Nous maintenons nos relations avec les clients et continuons d'assurer la gestion des prêts titrisés. Nous concluons également des contrats de swap avec la SCHL afin de recevoir les flux d'intérêt tirés des titres adossés à des créances hypothécaires titrisés en échange du paiement des intérêts sur l'obligation émise par la SCHL. Outre les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires, le swap nous donne droit à tout intérêt gagné sur le compte de réinvestissement du capital de la SCHL découlant du paiement du capital sur ces titres. Nous avons également titrisé des prêts hypothécaires à taux fixes non garantis dans une structure d'accueil admissible que nous ne sommes pas tenu de consolider.

Créances sur cartes de crédit

Les créances sur cartes de crédit sont titrisées par l'intermédiaire d'une fiducie établie pour l'acquisition de participations en copropriété dans des créances avec le produit tiré des titres émis par la fiducie. Nous vendons les participations en copropriété dans des créances à la fiducie sans recours. Nous comptons parmi les quelques preneurs fermes qui distribuent des titres émis par la fiducie. Nous maintenons nos relations avec les clients de cartes de crédit et gérons les créances vendues à la fiducie. Nos opérations de titrisation de créances sur cartes de crédit sont des opérations de titrisation à rechargement, en ce sens que de nouvelles créances sur cartes de crédit sont vendues à la fiducie périodiquement pour reconstituer les créances, à mesure que les clients remboursent leurs soldes. Cette fiducie répond à la définition de structure d'accueil admissible selon la NOC-12, *Cessions de créances*, de l'ICCA et, par conséquent, nous ne sommes pas tenus de la consolider.

Nous conservons un certain risque de perte à l'égard des créances détenues par la fiducie, à hauteur de nos droits conservés. Nos droits dans les écarts excédentaires de la fiducie sont subordonnés à l'obligation qu'a la fiducie à l'égard des porteurs de ses titres adossés à des créances. L'écart excédentaire représente notre participation dans le résultat résiduel, une fois que tous les frais d'intérêts et administratifs ont été payés. Par conséquent, l'écart excédentaire absorbe les pertes relatives aux créances sur cartes de crédit, avant que les paiements aux porteurs d'effets soient

touchés. Les effets subordonnés, que nous pouvons conserver, absorbent également les pertes, avant que les paiements aux porteurs d'effets de rang prioritaire soient touchés.

Au cours de l'exercice, nous avons titrisé des créances sur cartes de crédit de 54 M\$ dans Cards II Trust, structure d'accueil admissible, et acheté, pour un montant équivalent, des billets de soutien d'une nouvelle série émis par la structure d'accueil admissible. Les billets sont subordonnés aux billets existants et en cours des séries 2005-1, 2005-2, 2005-3, 2005-4, 2006-1 et 2006-2 émis par la structure d'accueil admissible.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons certains prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une opération sans transformation dans une structure d'accueil admissible donnant lieu à des certificats de propriété détenus par divers investisseurs. Au 31 octobre 2009, nous détenions pour 26 M\$ (22 M\$ en 2008) en certificats de propriété. Nous continuons d'assurer la gestion de ces prêts hypothécaires. Aucune titrisation de prêts hypothécaires commerciaux n'a été effectuée au cours de l'exercice.

Titrisation de créances de tiers

Fonds multicédants soutenus par la CIBC

Nous soutenons plusieurs fonds multicédants et monocédants au Canada qui acquièrent des blocs d'actifs financiers de nos clients, puis émettent du papier commercial aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Ces fonds multicédants donnent à nos clients accès aux liquidités des marchés des capitaux d'emprunt, en leur permettant de vendre des actifs aux fonds multicédants. Les vendeurs faisant des affaires avec les fonds multicédants peuvent continuer de gérer les actifs et subir des pertes sur créances sur ces actifs, généralement au moyen d'une provision pour surdimensionnement ou d'une autre forme de droits conservés. Les fonds multicédants peuvent obtenir des améliorations des termes du crédit auprès de tiers.

Nous pouvons généralement fournir aux fonds multicédants des facilités de garantie de liquidité pour papier commercial et des services de distribution de titres, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'exploitation. Depuis le 17 septembre 2007, les facilités de liquidité pour les programmes de PCAC que nous soutenons pour les fiducies Crisp Trust, Macro Trust, Safe Trust, Smart Trust et Sound Trust exigent que nous offrions du financement, sous réserve que certaines conditions particulières relativement aux fonds multicédants soient satisfaites, pour les actifs productifs. Nos facilités de crédit détenues auprès de Franchise Trust et Franchise Trust II ont été résiliées en 2008.

Nous sommes tenus de maintenir certaines cotes à l'égard des dettes à long terme ou à court terme relativement aux facilités de liquidités fournies aux programmes de PCAC que nous soutenons. Si nous obtenons une cote plus basse que le minimum requis, et que nous n'arrivons pas à mettre en œuvre des arrangements satisfaisant aux exigences des agences de notation qui notent le PCAC émis par les fonds multicédants, nous pourrions devoir prévoir du financement dans un compte d'entiercement relativement à nos engagements en matière de liquidités.

Nos positions dans des entités non consolidées prenant part à la titrisation de créances de tiers (entités soutenues ou structurées par la CIBC et structurées par des tiers) sont résumées dans le tableau suivant. Les placements et les prêts sont présentés à la valeur comptable, et les facilités de liquidité et de crédit inutilisées ainsi que les dérivés de crédit option vendeur sont présentés selon les montants nominaux de référence.

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009			2008		
	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidité et de crédit inutilisées	Dérivés de crédit vendus (montant nominal de référence) ²	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidité et de crédit inutilisées	Dérivés de crédit vendus (montant nominal de référence) ²
Fonds soutenus par la CIBC	556 \$	3 108 ³ \$	– \$	805 \$	7 984 ³ \$	– \$
Entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés structurées par la CIBC	737	66	652	772	69	766
Entités structurées par des tiers – en voie de liquidation	6 676	650	11 110	7 098	707	17 174
Entités structurées par des tiers – poursuivies	1 695	–	–	1 069	384	–

1) Compte non tenu des valeurs émises par, des droits conservés sur, et des dérivés avec, les entités incorporées par la SCHL, Fannie Mae, Freddie Mac, Ginnie Mae, la Federal Home Loan Bank, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae). Le risque lié aux entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC et aux entités structurées par des tiers a été couvert par des dérivés de crédit pour un montant de 6,1 G\$ (6,7 G\$ en 2008).

2) Comprend les options vendues à titre de dérivés de crédit et les swaps sur rendement total en vertu desquels nous assumons le risque. La juste valeur négative au titre du passif comptabilisée dans le bilan consolidé a été de 4,1 G\$ (5,6 G\$ en 2008). Un montant nominal de référence totalisant 10,7 G\$ (16,0 G\$ en 2008) a été couvert par une protection de dérivés de crédit de tiers. La juste valeur à recevoir de ces couvertures, déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit, s'est établie à 0,6 G\$ (1,2 G\$ en 2008). Le cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus non couverts s'est fixé à 2,5 G\$.

3) Déduction faite d'un investissement et de prêts de 556 M\$ (805 M\$ en 2008) dans les fonds multicédants soutenus par la CIBC.

Nous pouvons également agir à titre de contrepartie dans des contrats de dérivés conclus par les fonds multicédants en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs des fonds multicédants ou limiter le risque de taux d'intérêt du fonds multicédants. Tous les honoraires gagnés dans ces activités sont établis selon le marché.

Le revenu provenant des activités susmentionnées s'est établi à environ 11 M\$ (environ 18 M\$ en 2008).

Au cours de l'exercice, nous avons fait l'acquisition de la totalité du papier commercial émis par Macro Trust et consolidé l'entité. Pour plus de précisions, se reporter à la section Autres activités choisies et à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés structurées par la CIBC

Nous avons agi à titre d'agents de structuration et de placement pour des entités émettrices de TAC flux groupés. Comme nous l'avons mentionné dans la section Activités en voie de liquidation et autres activités choisies, nous avons réduit nos activités de structuration d'entités émettrices de TAC flux groupés. Nous faisons appel à une équipe spécialisée dont le mandat consiste à gérer les positions résiduelles dans les activités en cours et à les réduire. Ces positions découlent principalement de notre participation antérieure à titre d'agents de structuration et de placement pour des entités émettrices de TAC flux groupés. Nous avons investi dans les titres d'emprunt ou de participation émis par ces entités ou leur avons consenti des prêts, et avons agi à titre de contrepartie dans des contrats de dérivés. Dans certaines opérations structurées pour le compte de clients, nous avons d'abord acheté les actifs à la demande des clients avec l'intention initiale de les vendre à des entités émettrices de TAC flux groupés.

Entités structurées par des tiers – en voie de liquidation

Tout comme pour nos activités liées aux TAC flux groupés, nous avons aussi réduit nos activités liées aux entités émettrices structurées par des tiers. Nos activités comprenaient principalement l'intermédiation, la corrélation et la négociation, activités qui nous ont permis de dégager une marge sur les positions appariées. Ces activités sont maintenant gérées par une équipe spécialisée comme il a été mentionné précédemment. Tel qu'il est décrit dans la section Activités en voie de liquidation, au cours de l'exercice, nous avons consolidé certains TAC flux groupés structurés par des tiers après avoir déterminé que nous étions le principal bénéficiaire par suite du rachat de notre protection auprès d'un garant financier. Le tableau ci-après exclut nos investissements (juste valeur de 69 M\$ au 31 octobre 2009) dans les billets émis par ces entités émettrices de TAC flux groupés, ainsi que les dérivés de crédit (montant nominal de référence de 1,9 G\$ et juste valeur négative de 1,7 G\$ au 31 octobre 2009) vendus sur ces billets.

Entités structurées par des tiers – poursuivies

Nous avons des placements dans des entités structurées par des tiers par l'intermédiaire de nos activités de trésorerie et de négociation.

Autres opérations financières

Nous sommes le commanditaire de plusieurs fonds communs de placement et fonds mis en commun, sous forme de fiducies. Nous sommes l'administrateur de ces fonds. De plus, nous pourrions agir en d'autres capacités, notamment à titre de dépositaire, de fiduciaire ou de courtier. Ces fiducies nous versent des honoraires aux taux du marché. Nous ne garantissons ni le capital ni les rendements aux investisseurs de ces fonds, sauf dans de rares cas. Nous agissons comme fiduciaires d'un certain nombre de fiducies personnelles et avons la responsabilité fiduciaire d'agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. Nous obtenons des honoraires à ce titre. Nous participons aussi à des opérations visant à modifier les flux de trésorerie de fiducies gérées par des gestionnaires d'actifs tiers pour créer des placements ayant des profils de risque précis ou pour aider les clients à gérer efficacement les autres risques. Habituellement, ces opérations requièrent l'utilisation de produits dérivés, qui transfèrent les risques et les rendements des actifs avec une fiducie.

Ententes relatives au crédit

Nous concluons diverses ententes afin de répondre aux besoins de financement de clients, lesquelles sont résumées dans le tableau ci-dessous. Pour une description détaillée de ces ententes, voir la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

En millions de dollars, au 31 octobre	Période d'expiration des montants contractuels				Total 2009	Total 2008
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Prêts de valeurs ^{1, 2}	43 907 \$	– \$	– \$	– \$	43 907 \$	49 293 \$
Engagements de crédit inutilisés ³	27 796	7 329	3 793	829	39 747 \$	37 918 \$
Facilités de garantie de liquidité ⁴	4 869	–	–	–	4 869 \$	9 764 \$
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	3 981	789	159	194	5 123 \$	6 249 \$
Options vendues à titre de dérivés de crédit GAP ⁵	27	–	–	–	27 \$	30 \$
Lettres de crédit documentaires et commerciales	231	3	–	–	234 \$	236 \$
Divers	371	–	–	–	371 \$	394 \$
	81 182 \$	8 121 \$	3 952 \$	1 023 \$	94 278 \$	103 884 \$

1) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 33,3 G\$ (39,8 G\$ en 2008) et prêtées par la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon.

2) Le prêt de valeurs de 5,3 G\$ (6,1 G\$ en 2008) au comptant est exclu du tableau ci-dessus, étant donné qu'il est déclaré au bilan consolidé à titre d'obligations liées aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres.

3) Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 30,7 G\$ (28,7 G\$ en 2008), dont 18,7 G\$ (14,5 G\$ en 2008) viendront à échéance dans un an ou moins, et excluent les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit.

4) Incluent des facilités de liquidité américaines de 29 M\$ (55 M\$ en 2008) qui sont assujetties à des ententes en vertu desquelles les fonds multicédants pertinents conservent leur droit de vendre leurs actifs à la CIBC à la valeur nominale.

5) Représentent le montant nominal de référence des options vendues à titre de dérivés de crédit aux fins de la gestion de l'actif et du passif (GAP).

Cautionnements

Les cautionnements comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire du cautionnement en fonction a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire du cautionnement; b) de l'inexécution d'une

Dérivés

Nous participons à des opérations de dérivés à titre de teneurs de marché répondant aux besoins de nos clients ou pour notre propre compte pour la gestion des risques liés à nos stratégies de financement, de placement et de négociation. Depuis 2008, nous avons cessé les activités dans les secteurs suivants :

- Contrats de dérivés de crédit avec des clients pour leur permettre de créer des risques synthétiques qui répondent à leurs besoins.
- Activités d'intermédiation pour assumer les risques de crédit des clients, grâce à des dérivés de crédit, que nous atténuons ensuite en concluant des contrats de dérivés de crédit avec des institutions financières tierces.

Tous les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé. Voir les notes 2 et 14 afférentes aux états financiers consolidés pour des précisions sur nos contrats de dérivés et les risques qui y sont associés.

obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers. Pour une description détaillée de nos cautionnements, des paiements maximums futurs éventuels et du passif comptabilisé dans le bilan consolidé, voir la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

Gestion du risque

Vue d'ensemble

La plupart des activités de la CIBC font intervenir, jusqu'à un certain point, une variété de risques, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et le risque opérationnel. Au cours de 2009, la conjoncture et les conditions du marché nuisaient encore à l'environnement de risque, surtout le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité. Le ralentissement économique a grandement compromis la qualité du crédit, et la volatilité des marchés a eu une incidence sur nos stratégies de gestion du risque de marché et du risque d'illiquidité.

Nous visons toujours l'équilibre entre le niveau de risque et nos objectifs de croissance et de rentabilité en vue d'assurer un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance pour bon nombre de risques. Il s'agit des assises sur lesquelles repose notre culture en matière de gestion du risque, où se greffent des limites, des politiques, des procédures et d'autres contrôles.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise soient conformes à notre intérêt à l'égard du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;

- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements à l'environnement de l'entreprise sur les niveaux de risque;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

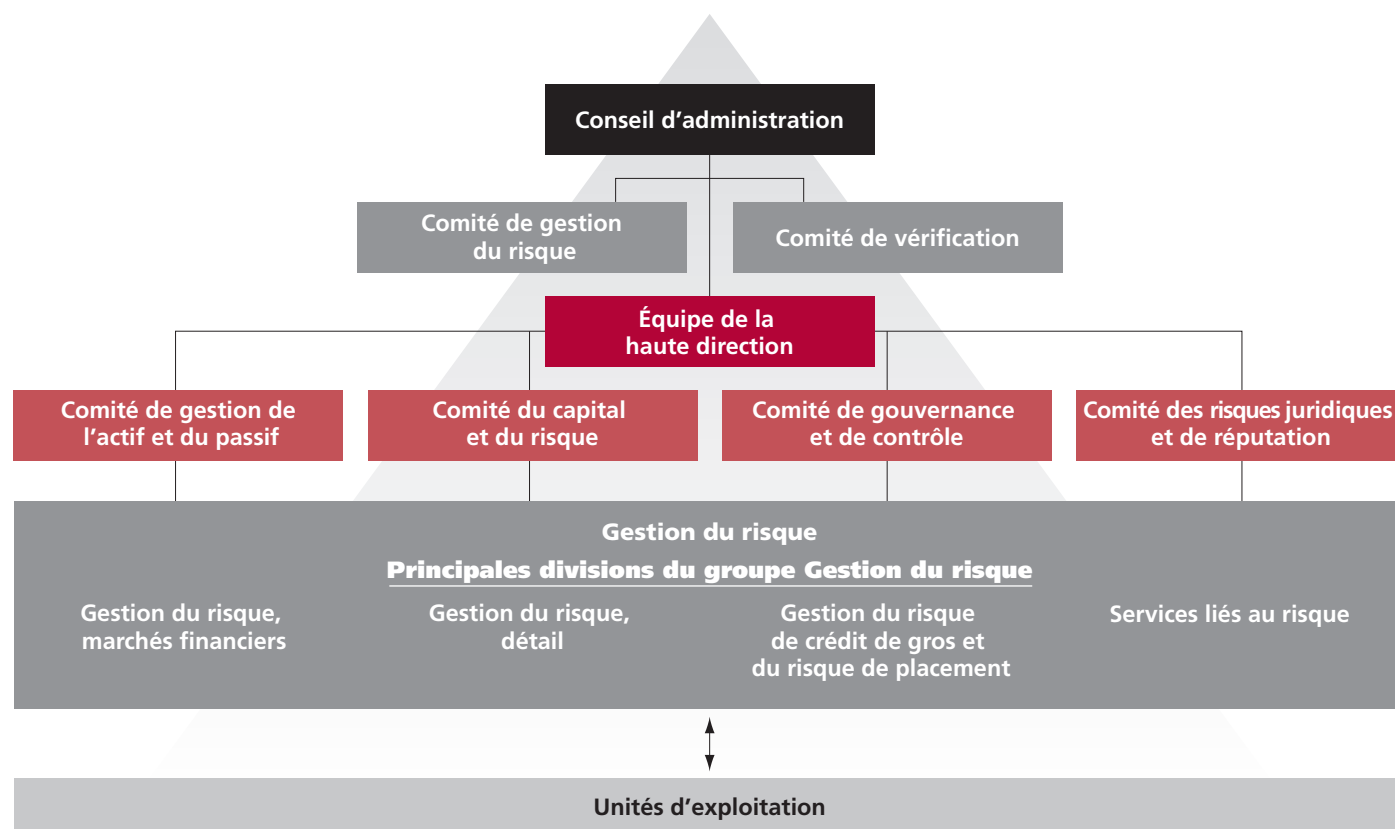
Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons désigné et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement tiré. Pour surveiller notre profil de risques, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques auprès des comités de la haute direction facilitent la communication des risques et des stratégies en matière de risques à l'échelle de l'entreprise, sous la surveillance du conseil d'administration.

Gouvernance du risque

Notre structure de la gouvernance et de la gestion du risque est présentée ci-dessous :

Structure de la gouvernance et de la gestion du risque



Conseil d'administration (le conseil) : les membres du conseil d'administration doivent surveiller le programme de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise en approuvant notre intérêt à l'égard du risque et en appuyant les politiques et les limites de gestion du risque. Le conseil s'acquitte de son mandat grâce au comité en gestion du risque et au comité de vérification, lesquels sont décrits ci-après.

Comité de gestion du risque (CGR) : ce comité aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités visant à définir l'intérêt de la CIBC à l'égard du risque, à superviser le profil de risque de la CIBC et à évaluer le rendement par rapport à l'intérêt à l'égard du risque établi. De plus, il supervise les politiques, les procédures et les limites liées à l'identification, à la mesure, au suivi et au contrôle des principaux risques d'affaires avec lesquels la CIBC est aux prises.

Comité de vérification : ce comité passe en revue la pertinence et l'efficacité globale du contrôle interne et de l'environnement de contrôle, y compris les contrôles à l'égard du processus de gestion du risque.

Équipe de la haute direction (EHD) : l'EHD, dirigée par le chef de la direction, qui comprend les cadres relevant directement du chef de la direction, est responsable d'établir la stratégie d'entreprise et de surveiller, d'évaluer et de gérer les risques à l'échelle de la CIBC. L'EHD est appuyée par les comités suivants :

- **Comité de gestion de l'actif et du passif (CGAP) :** ce comité, constitué de l'EHD et des cadres supérieurs d'unité d'exploitation et de cadres supérieurs en gestion du risque, passe en revue les principaux risques de la CIBC et leurs répercussions sur la gestion du bilan et de la liquidité.
- **Comité du capital et du risque (CCR) :** ce comité, constitué de l'EHD, des membres de la haute direction des secteurs d'activité, du groupe Gestion du risque et des autres groupes d'infrastructure, fournit une tribune à l'appréciation stratégique du risque et aux stratégies d'atténuation du risque. Les principales activités comprennent l'examen, l'évaluation et la recommandation de l'intérêt de la CIBC à l'égard du risque et des stratégies de la CIBC en matière de risques; l'examen et l'évaluation des stratégies d'affaires compte tenu de l'intérêt à l'égard du risque, ainsi que l'identification et l'examen des questions existantes et nouvelles sur le risque et les plans d'atténuation connexes et la prestation de conseils à leur égard.
- **Comité de gouvernance et de contrôle (CGC) :** ce comité agit à titre de la plus haute instance responsable de l'examen par direction de la gestion sur la conception et de l'efficacité de la structure de contrôle interne et de gouvernance de la CIBC, et ce, conformément aux paramètres et aux objectifs stratégiques établis par le chef de la direction et selon l'orientation définie par le conseil.
- **Comité des risques juridiques et de réputation (Comité RJR) :** ce comité passe en revue les opérations pouvant donner lieu à de graves risques de réputation ou avoir des incidences juridiques notables et joue un rôle de surveillance à l'égard de nos politiques et procédures de gestion des risques juridiques et de réputation.

Gestion du risque

Le groupe Gestion du risque de la CIBC est chargé d'établir une stratégie du risque et d'offrir une surveillance indépendante des mesures, du suivi et du contrôle à l'égard des risques. Notre groupe Gestion du risque travaille en collaboration avec nos différents services pour déterminer, apprécier, atténuer et surveiller les risques associés aux activités et aux stratégies d'entreprise.

Le groupe Gestion du risque de la CIBC effectue plusieurs activités importantes, dont :

- définir la tolérance de la CIBC à l'égard du risque;
- établir une stratégie du risque pour une gestion des risques conforme à l'intérêt à l'égard du risque et à la stratégie d'entreprise;
- mettre en œuvre et communiquer les politiques, les procédures et les limites visant à contrôler les risques conformément à la stratégie du risque;
- évaluer et surveiller les niveaux de risque et faire rapport à cet égard;
- repérer et apprécier les nouveaux risques stratégiques et les risques stratégiques éventuels.

Le groupe Gestion du risque n'a aucun lien du point de vue organisationnel avec les activités qui sont soumises à son contrôle afin de garantir son objectivité. Depuis la restructuration organisationnelle au cours du premier trimestre, le groupe Gestion du risque est maintenant constitué des quatre divisions suivantes :

- **Gestion du risque, Marchés financiers :** cette unité administrative offre une surveillance indépendante de la mesure, de la surveillance et du contrôle du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque de crédit lié aux activités de négociation et du risque opérationnel lié aux activités de négociation dans tous les portefeuilles de la CIBC.
- **Gestion du risque, Détail :** cette unité administrative surveille la gestion du risque de crédit et de fraude dans les portefeuilles de cartes de crédit, de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts de détail, notamment l'optimisation de la rentabilité des prêts.
- **Gestion du risque de crédit de gros et du risque de placement :** cette unité administrative est responsable de l'approbation et de la surveillance du risque de crédit à l'échelle mondiale ayant trait aux PME, aux grandes entreprises et aux prêts sur stocks, ainsi que de la gestion des portefeuilles de créances spéciales et des portefeuilles de placement.
- **Services liés au risque :** cette unité administrative est responsable d'une gamme d'activités, dont les rapports sur les fonds propres réglementaires et le capital économique; la gestion du risque opérationnel; l'approbation et la validation des modèles et des paramètres. Les Services liés au risque assument également la responsabilité de diverses politiques de risque, notamment celles concernant le risque de crédit, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation.

Les risques d'illiquidité et de financement sont gérés par le groupe Trésorerie. L'évaluation, la surveillance et le contrôle du risque d'illiquidité et de financement est pris en compte avec le groupe Gestion du risque, sous la surveillance du CGAP.

Identification et mesure des risques

L'identification et la mesure des risques sont des composantes importantes de notre cadre de gestion du risque. L'identification des risques est un processus constant, que l'on réalise généralement par :

- la surveillance continue des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation;
- l'appréciation périodique des risques associés aux risques de crédit découlant de nos activités de prêt et de négociation;
- l'appréciation des risques au sein de nouvelles activités et de nouveaux processus d'entreprise;
- l'appréciation des risques lors de restructurations et de réorganisations;
- l'appréciation des risques dans le cas d'opérations commerciales complexes et inhabituelles;
- la surveillance périodique de notre profil de risque global en tenant compte de l'évolution et des tendances du marché, ainsi que des événements externes et internes.

Nous avons des méthodes, des modèles et des techniques en place à l'échelle de l'entreprise pour évaluer les facteurs quantitatifs et qualitatifs des risques, adaptés pour les différents types de risque auxquels nous faisons face. Ces méthodes, modèles et techniques font l'objet d'une évaluation et d'une revue indépendantes pour s'assurer que la logique sous-jacente demeure rigoureuse, que les modèles de risque ont été sélectionnés et gérés, que le recours au modèle est toujours approprié et que les données obtenues sont valides.

Le risque se calcule généralement en fonction de la perte prévue, de la perte imprévue et du capital économique.

Perte prévue

La perte prévue s'entend de la perte statistiquement susceptible de se réaliser dans le cours normal des affaires au cours d'une période donnée.

En ce qui concerne le risque de crédit, les paramètres utilisés pour mesurer la perte prévue sont la PD, PCD et l'ECD. Ces paramètres sont mis à jour régulièrement et sont fondés sur notre expérience et sur l'établissement de point de référence à l'égard du risque de crédit.

En ce qui concerne le risque de marché lié aux activités de négociation, c'est la valeur à risque (VAR) qui est utilisée comme technique statistique pour évaluer les pertes prévues. La VAR est l'estimation de la perte de valeur marchande maximale que pourrait subir notre portefeuille de négociation en cas d'un changement défavorable des taux et des cours du marché, sur une période de un jour, selon un degré de confiance déterminé.

En ce qui concerne le risque de crédit lié aux activités de négociation pour des produits fondés sur la valeur marchande, nous utilisons des modèles pour évaluer le risque associé à la valeur du portefeuille des opérations conclues avec chaque contrepartie, en tenant compte des taux et des cours du marché.

Perte imprévue et capital économique

La perte imprévue représente l'estimation statistique de l'excédent entre les pertes réelles et les pertes prévues au cours d'une période définie, calculée selon un degré de confiance déterminé. Nous avons recours au capital économique pour estimer les fonds propres nécessaires pour nous protéger contre les pertes imprévues. Le capital économique nous permet d'évaluer la performance en fonction du risque. Pour plus de précisions, se reporter à la section Situation financière.

Nous utilisons aussi des techniques, comme l'analyse de sensibilité et les simulations de crise pour faire en sorte que les risques courus demeurent dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque et pour qu'il y ait suffisamment de fonds propres pour couvrir ces risques. Notre programme de simulations de crise comprend l'évaluation des répercussions éventuelles des différents scénarios économiques et de marché sur notre profil de risque.

Contrôles à l'égard des risques

Notre cadre de gestion du risque comprend un ensemble complet de contrôles à l'égard des risques, conçus pour veiller à ce que les risques soient relevés et gérés de façon appropriée.

Ces contrôles font partie du cadre de contrôle global de la CIBC, mis au point d'après le document généralement accepté *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). Le cadre de contrôle s'appuie également sur des éléments tirés du cadre de surveillance et de la ligne directrice sur la gouvernance, deux documents publiés par le BSIF.

Le conseil d'administration, principalement par l'entremise du CGR, approuve certaines limites de risque et accorde au chef de la direction des pouvoirs précis d'approbation d'opérations. Le CGR doit approuver les opérations outrepassant les pouvoirs accordés. L'attribution subséquente de pouvoirs par le chef de la direction est soumise à un contrôle pour s'assurer que la prise de décision est réservée aux personnes ayant suffisamment d'expérience en la matière.

De plus, la CIBC a mis en place des processus rigoureux pour relever et évaluer les déficiences du contrôle des risques et y remédier en temps opportun.

Des rapports périodiques sont remis au CGR pour démontrer la conformité aux limites de risque. Les limites de risque sont évaluées une fois l'an par le CGR, et les pouvoirs accordés au chef de la direction sont évalués et approuvés une fois l'an par le conseil.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités directes de prêt et de nos activités de négociation, d'investissement et de couverture. Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Afin de contrôler le risque de crédit pour qu'il soit conforme à son intérêt à l'égard du risque, la Banque CIBC a mis en œuvre des politiques et des normes et établi des limites. Les principales politiques et limites sont assujetties à l'examen et à l'approbation annuels du CGR.

La haute direction doit faire rapport au moins chaque trimestre au CGR sur les questions importantes relatives au risque de crédit, notamment aux opérations de crédit importantes, à l'observation des limites, aux tendances des portefeuilles, aux prêts douteux et au taux de provisionnement pour pertes sur créances. Le CGR et le comité de vérification examinent les soldes des prêts douteux, les provisions et les pertes sur créances, et ce, chaque trimestre.

Le groupe Gestion du risque de la CIBC est responsable à l'échelle de l'entreprise de l'approbation et de la surveillance de la gestion du risque de crédit dans nos portefeuilles de crédit. Les décisions en matière d'approbation et de gestion des portefeuilles sont fondées sur notre intérêt à l'égard des risques, comme en font foi nos politiques, normes et limites. Les approbations de crédit sont surveillées pour que les décisions soient prises par du personnel qualifié et expérimenté.

Processus et contrôle

Le contrôle du processus d'approbation du crédit est centralisé, toutes les demandes de crédit importantes étant envoyées à une unité d'approbation de crédit du groupe Gestion du risque n'ayant aucun lien avec les activités de montage de prêts. Les pouvoirs d'approbation dépendent du niveau de risque et du montant demandé. Dans certains cas, les demandes de crédit doivent être soumises à l'approbation du Comité du crédit, un sous-comité du CCR, ou du CGR.

Après l'approbation initiale, chaque risque de crédit continue d'être surveillé et, au moins chaque année, une évaluation complète du risque, y compris la révision des notes, est consignée en dossier. Les comptes très risqués sont surveillés de près et sont revus au moins chaque trimestre. De plus, des groupes de recouvrement et des groupes spécialisés de restructuration gèrent au quotidien les prêts très risqués pour maximiser les recouvrements.

Limites de concentration du crédit

Des limites de concentration du crédit sont établies pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements afin de contrôler la concentration défavorable du crédit dans les portefeuilles. Il s'agit par exemple de limites fixées pour des emprunteurs, des groupes d'emprunteurs liés, des secteurs, des pays ou des régions géographiques, et des produits ou des portefeuilles. La vente directe de prêts, les opérations de couverture de dérivés de crédit ou d'opérations structurées servent également à réduire les concentrations de risque.

Atténuation du risque de crédit

L'un des moyens pour atténuer le risque de crédit consiste à obtenir un bien en garantie des prêts. Nos politiques en matière de gestion du risque de crédit comprennent des exigences liées à la garantie, notamment des exigences sur le plan de la vérification de la garantie et de sa valeur et de la certitude juridique relativement au bien donné en garantie. Les évaluations sont mises à jour périodiquement selon la nature des garanties. Les principaux types de garanties sont les suivants : des liquidités ou des titres négociables s'il s'agit de prêts de titres et de mises en pension de titres; des droits grevant des actifs d'exploitation comme les stocks, les débiteurs et les immeubles pour les prêts accordés aux PME et aux emprunteurs commerciaux; et des prêts hypothécaires sur des biens immeubles résidentiels dans le cas de prêts de détail. Nous avons des politiques en place afin de surveiller l'existence de concentrations préjudiciables de garanties à l'appui de notre risque lié aux prêts hypothécaires.

En outre, nous obtenons des cautionnements et des assurances de tiers afin de réduire le risque associé à nos portefeuilles de prêts. Le plus important de ces cautionnements est lié à notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation garantis par la SCHL ou par d'autres contreparties de qualité supérieure.

Nous utilisons les dérivés de crédit pour atténuer les concentrations de prêts dans des secteurs d'activité et le risque lié aux prêts relatifs à un débiteur particulier, ou aux fins de techniques de diversification du portefeuille.

Nous limitons le risque de crédit des dérivés négociés hors Bourse par l'utilisation d'accords généraux de compensation de dérivés multiproduits et de garanties.

Exposition au risque de crédit

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit, qui est évaluée à titre d'ECD pour les instruments financiers au bilan et hors bilan. L'ECD représente l'estimation du montant qui sera tiré par le débiteur au moment de la défaillance.

L'exposition aux entités souveraines a augmenté en 2009 surtout en raison de l'investissement plus élevé dans les titres du gouvernement. Le crédit renouvelable admissible s'est accru considérablement en 2009 en raison surtout d'une révision de la méthode d'estimation de l'ECD pour les cartes de crédit. La nouvelle méthode calcule l'ECD à titre de pourcentage d'autorisations de

cartes, tandis que l'ancienne méthode calculait l'ECD à titre d'ajout aux soldes à payer des cartes de crédit. Par conséquent, l'exposition a grandement augmenté, particulièrement dans les bandes de risque le plus faible, tel qu'il est décrit à la section Qualité du crédit des portefeuilles de détail à la page 77.

Puisque nous détenons des billets de soutien subordonnés émis par Cards II Trust, comme il est décrit à la section Arrangements hors bilan, depuis le quatrième trimestre de 2009, nous sommes tenus de maintenir des fonds propres réglementaires au titre des créances titrisées de cartes de crédit sous-jacentes comme si elles avaient été conservées au bilan. Pour plus de précisions, se reporter à la section Sources de financement.

En millions de dollars, au 31 octobre

	Approche NI avancée	Approche standardisée	Total 2009	Total 2008
Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements				
Expositions aux entreprises				
Montants utilisés	32 035 \$	5 286 \$	37 321 \$	46 388 \$
Engagements non utilisés	17 341	211	17 552	18 434
Transactions assimilées à des mises en pension	22 207	–	22 207	26 409
Divers – hors bilan	3 755	216	3 971	4 958
Produits dérivés de gré à gré	7 594	47	7 641	11 468
	82 932	5 760	88 692	107 657
Expositions aux entités souveraines				
Montants utilisés	55 398	2 078	57 476	34 587
Engagements non utilisés	4 216	–	4 216	2 689
Transactions assimilées à des mises en pension	1 815	–	1 815	863
Divers – hors bilan	150	–	150	35
Produits dérivés de gré à gré	1 314	–	1 314	1 258
	62 893	2 078	64 971	39 432
Expositions aux banques				
Montants utilisés	15 016	1 483	16 499	12 675
Engagements non utilisés	811	–	811	596
Transactions assimilées à des mises en pension	59 783	148	59 931	56 017
Divers – hors bilan	30 936	–	30 936	36 384
Produits dérivés de gré à gré	6 349	13	6 362	6 087
	112 895	1 644	114 539	111 759
Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements	258 720	9 482	268 202	258 848
Portefeuilles de détail				
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier				
Montants utilisés	100 939	2 307	103 246	105 400
Engagements non utilisés	24 728	–	24 728	20 122
	125 667	2 307	127 974	125 522
Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles				
Montants utilisés	20 940	–	20 940	17 172
Engagements non utilisés	40 351	–	40 351	21 718
Transactions assimilées à des mises en pension	370	–	370	–
	61 661	–	61 661	38 890
Autres risques liés aux portefeuilles de détail				
Montants utilisés	8 149	1 106	9 255	9 774
Engagements non utilisés	2 244	21	2 265	2 227
Divers – hors bilan	42	–	42	105
	10 435	1 127	11 562	12 106
Total des portefeuilles de détail	197 763	3 434	201 197	176 518
Expositions liées à la titrisation	17 446¹	–	17 446	23 356
Expositions brutes au risque de crédit	473 929 \$	12 916 \$	486 845 \$	458 722 \$

1) En vertu de l'approche NI.

Les portefeuilles sont classés en fonction de la façon dont nous gérons nos activités et les risques qui s'y rattachent. Les montants présentés sont après les rajustements des valeurs liés aux garants financiers et avant la provision pour pertes sur créances et l'atténuation des risques, dont un montant de 77,3 G\$ (76,6 G\$ en 2008) de garanties aux fins de nos activités de mise en pension. Les risques liés aux titres autres que de négociation ne sont pas compris dans le tableau ci-dessus car ils sont considérés comme étant négligeables en vertu des lignes directrices du BSIF et qu'ils sont par conséquent assujettis à une pondération de 100 % en fonction du risque.

Expositions assujetties à l'approche NI avancée Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements (à l'exclusion de la cotation du risque PME) – méthode de notation du risque

Le portefeuille comprend des expositions liées aux entreprises, aux entités souveraines et aux banques. Les débiteurs sont évalués individuellement et se voient attribuer une note qui reflète notre estimation de la probabilité de défaillance. Les liens entre nos cotes internes et les cotes utilisées par les agences de notation externes sont indiqués dans le tableau ci-après. En vertu de notre méthode de notation du risque, l'évaluation du risque comprend un examen des notations externes du débiteur. L'évaluation de la notation du débiteur tient compte de notre évaluation financière du débiteur, du secteur et de la conjoncture économique de la région où le débiteur exerce ses activités. Lorsqu'un tiers offre un cautionnement, le débiteur et le garant sont évalués.

Type de cote	Cote de la CIBC	Équivalent de Standard & Poor's	Équivalent de Moody's Investor Services
De première qualité	00 – 47	AAA à BBB-	Aaa à Baa3
De qualité inférieure	51 – 67	BB+ à B-	Ba1 à B3
Liste de surveillance	70 – 80	CCC+ à CC	Caa1 à Ca
Défaillance	90	D	C

Nous nous servons de techniques de modélisation quantitatives pour établir des systèmes internes de notation du risque. Les systèmes de notation du risque ont été élaborés au moyen de l'analyse de données internes et externes sur le risque de crédit. Ils servent à la gestion de portefeuilles, à l'établissement de limites de risque, à la tarification des produits et à la détermination du capital économique.

Nous évaluons l'exposition au risque selon les trois dimensions ci-après. Les estimations des paramètres pour chacune de ces dimensions sont des moyennes à long terme qui comportent un rajustement pour tenir compte de toute variation éventuelle dans le cycle de crédit.

- Probabilité de défaillance (PD) – la probabilité qu'il y aura défaillance de la part du débiteur au cours des 12 prochains mois.
- Exposition en cas de défaillance (ECD) – l'estimation du montant qui sera tiré par le débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance (PCD) – l'ampleur de la perte prévue en raison de la défaillance, exprimée en pourcentage de l'ECD.

L'efficacité des systèmes d'évaluation du risque et les paramètres associés aux notations du risque de crédit sont surveillés par le groupe Gestion du risque et font l'objet d'un examen annuel. Les modèles servant à l'estimation des paramètres de risque font également l'objet d'une validation indépendante par le groupe Gestion du risque, qui est indépendant des processus de montage de prêts et d'élaboration des modèles.

Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de gestion de portefeuilles et de couverture et négociation de risques de crédit sur marchandises, sur actions, sur devises et sur taux d'intérêt au moyen de dérivés, comme il est précisé à la note 14 afférente aux états financiers consolidés. La PD de nos contreparties est évaluée de la même manière que pour nos activités directes de prêt.

Nous sommes exposés au risque de fausse orientation lorsqu'il y a une corrélation positive entre le risque lié à une contrepartie en particulier et la probabilité de défaillance de la part de cette contrepartie en raison de la

nature des opérations avec la société. Lorsque nous sommes exposés au risque de fausse orientation associé à une contrepartie avec laquelle nous avons conclu des contrats de dérivés, nos procédés veillent à ce que ces opérations soient soumises à un processus d'approbation plus rigoureux. Le risque peut être couvert par d'autres dérivés afin d'atténuer davantage le risque pouvant découler de ces opérations.

Nous établissons un rajustement de valeur pour les pertes sur créances futures prévues pour chacune des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés. Les pertes sur créances futures prévues sont fonction de nos estimations de la PD, de la perte ou du risque prévu dans l'éventualité d'une défaillance et d'autres facteurs tels que l'atténuation des risques.

Notation des créances évaluées à la valeur du marché liées à des dérivés

Exposition ¹ en milliards de dollars, au 31 octobre	2009		2008	
<u>Équivalent de Standard & Poor's</u>				
AAA à BBB-	6,1 \$	75,5 %	8,3 \$	80,9 %
BB+ à B-	1,4	17,5	1,2	11,5
CCC+ à CCC-	0,4	5,1	0,7	6,6
Inférieure à CCC-	0,1	1,0	–	0,2
Sans cote	0,1	0,9	0,1	0,8
Total	8,1 \$	100,0 %	10,3 \$	100,0 %

1) Évaluation à la valeur du marché des contrats de dérivés, compte tenu des rajustements de l'évaluation du crédit et des accords généraux de compensation de dérivés, et compte non tenu des garanties.

Qualité du crédit des portefeuilles pondérés en fonction du risque

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des portefeuilles pondérés en fonction du risque. Les montants présentés sont avant la provision pour pertes sur créances, et après l'atténuation du risque de crédit, les rajustements de valeurs liés aux garants financiers et les garanties en vertu de mises en pension. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts étudiants et des prêts aux PME garantis, dont le montant s'élève à 59,1 G\$ (50,0 G\$ en 2008), sont reclassés au titre d'expositions aux entreprises ou d'expositions aux entités souveraines dans le tableau ci-dessous.

En millions de dollars, au 31 octobre

Type de cote	ECD			Total 2009	Total 2008
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques		
De première qualité	30 168	\$ 119 771	\$ 57 169	\$ 207 108	\$ 171 137
De qualité inférieure	21 773	367	2 112	24 252	42 120
Liste de surveillance	1 865	3	4	1 872	1 663
Défaillance	1 041	2	–	1 043	186
	54 847	\$ 120 143	\$ 59 285	\$ 234 275	\$ 215 106

L'augmentation des expositions à inscrire dans la catégorie surveillance et défaillance s'explique surtout par la conjoncture économique à l'échelle mondiale. Les expositions touchent tous les secteurs, mais les services financiers et les activités de détail/de gros représentent la majorité des expositions faisant l'objet d'une surveillance, alors que les secteurs de la fabrication et de l'immobilier sont à l'origine de la moitié de nos expositions faisant l'objet d'une défaillance.

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements (à l'exclusion de la cotation du risque PME) – approche de classement

Un processus de notation du risque simplifié (l'approche de classement) est appliqué aux prêts hypothécaires commerciaux canadiens non garantis, notamment les prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation et les prêts hypothécaires à l'habitation multifamiliale. Ces expositions sont notées individuellement selon notre échelle de notation au moyen d'une méthode de notation du risque qui évalue les principales caractéristiques du bien immobilier, incluant le rapport prêt-garantie et le ratio du service de la dette, la qualité du bien immobilier et la solidité financière du propriétaire/

commanditaire. Toutes les expositions sont garanties par une hypothèque sur le bien immobilier, de même qu'une assurance hypothécaire, dans certains cas. Les prêts hypothécaires à l'habitation multifamiliale assurés sont traités comme des expositions aux entités souveraines dans le précédent tableau.

Expositions par tranches de risques

Le tableau suivant présente les expositions en fonction des tranches de risques pondérées. Les expositions figurant dans la catégorie « Profil faible » étaient auparavant classées à un niveau de risque supérieur.

ECD en millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008
Très bon profil	5 999 \$	6 034 \$
Bon profil	159	141
Profil satisfaisant	52	38
Profil faible	9	10
Défaillance	8	5
	6 227 \$	6 228 \$

Portefeuilles de détail

Les portefeuilles de détail sont caractérisés par un grand nombre d'expositions relativement faibles. Ils comprennent : expositions au crédit personnel garanti – immobilier (prêts hypothécaires à l'habitation, prêts personnels et marges garanties par les biens immeubles résidentiels); expositions au portefeuille de détail renouvelables admissibles (cartes de crédit et marges de crédit non garanties); et autres expositions liées au portefeuille de détail (prêts garantis par des actifs autres que résidentiels, prêts non garantis, y compris les prêts étudiants, et les portefeuilles de cotation du risque PME). Ces portefeuilles sont gérés comme groupes d'expositions homogènes au moyen des notations d'agences externes et/ou d'autres évaluations du comportement servant à regrouper les expositions selon des profils de risque de crédit similaires. Ces groupes sont évalués au moyen de techniques statistiques, comme des modèles d'évaluation du crédit et des modèles informatisés. Les caractéristiques qui servent à regrouper les expositions individuelles varient selon les catégories d'actifs et, par conséquent, le nombre de groupes, leur taille ainsi que les techniques statistiques appliquées dans leur gestion sont variables.

Le tableau suivant présente la correspondance entre les tranches de PD et divers niveaux de risque.

Niveau de risque	Tranches de PD
Exceptionnellement faible	0,01 % – 0,20 %
Très faible	0,21 % – 0,50 %
Bas	0,51 % – 2,00 %
Moyen	2,01 % – 10,00 %
Haut	10,01 % – 99,99 %
Défaillance	100,00 %

Qualité du crédit des portefeuilles de détail

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des portefeuilles de détail. Les montants présentés ne comprennent pas la provision pour pertes sur créances, mais tiennent compte de l'atténuation du risque de crédit. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts aux PME et de prêts étudiants garantis, dont le montant s'élève à 59,1 G\$ (50,0 G\$ en 2008), sont reclassés au titre d'expositions aux entités souveraines ou d'expositions aux entreprises. Les portefeuilles de détail comprennent un montant de 3,7 G\$ (3,8 G\$ en 2008) lié à la cotation du risque des prêts aux PME.

En millions de dollars, au 31 octobre

Niveau de risque	ECD			Total 2009	Total 2008
	Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles	Autres risques liés aux portefeuilles de détail		
Exceptionnellement faible	39 481	\$ 31 569	\$ 2 266	\$ 73 316	\$ 54 007
Très faible	12 058	9 650	2 399	24 107	19 613
Bas	14 438	13 080	4 197	31 715	42 185
Moyen	205	5 556	1 289	7 050	5 017
Haut	402	1 622	44	2 068	1 518
Défaillance	162	184	83	429	390
	66 746	\$ 61 661	\$ 10 278	\$ 138 685	\$ 122 730

Expositions assujetties à l'approche standardisée

Les expositions liées à FirstCaribbean, les obligations relatives à certaines expositions de particuliers aux fins autres que d'affaires, et certaines expositions liées aux coentreprises CIBC Mellon sont considérées comme négligeables, et sont assujetties à l'approche standardisée. La répartition détaillée de nos expositions, avant la provision pour pertes sur créances, assujetties à l'approche standardisée selon la pondération du risque est présentée ci-après.

En millions de dollars, au 31 octobre

	Catégorie de pondération du risque						Total	Total
	0 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	2009	2008
Expositions aux entreprises	– \$	17 \$	186 \$	–	5 557 \$	–	5 760 \$	7 700 \$
Expositions aux entités souveraines	1 847	24	53	–	118	35	2 077	1 848
Expositions aux banques	–	1 436	122	–	87	–	1 645	1 404
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	–	–	–	2 302	5	–	2 307	2 505
Autres risques liés au portefeuille de détail	–	–	–	908	219	–	1 127	1 257
	1 847	1 477	361	3 210	5 986	35	12 916	14 714

Expositions liées à la titrisation

Le tableau suivant présente le détail de nos expositions liées aux titrisations en fonction des cotes de crédit en vertu de l'approche fondée sur les notations internes (NI) et de l'approche standardisée. Le gain de 59 M\$ (53 M\$ en 2008) n'est pas compris dans le tableau ci-après, car il est déduit des fonds propres de première catégorie.

En millions de dollars, au 31 octobre

Type de cote	ECD ^{1, 2}	
	2009	2008
AAA à BBB-	16 367 \$	22 129 \$
BB+ à BB-	116	99
Inférieure à BB-	120	64
Sans cote	565	390
	17 168 \$	22 682 \$

- 1) ECD en vertu de l'approche NI, déduction faite des garanties financières de 219 M\$ (621 M\$ en 2008).
- 2) Comprend l'ECD en vertu de l'approche standardisée, néant en 2009 (624 M\$ assortis d'une cote BBB- à AAA en 2008).

Concentration de risque

Des concentrations de risque de crédit existent lorsqu'un certain nombre de débiteurs exercent des activités similaires ou œuvrent dans les mêmes régions géographiques ou dans les mêmes secteurs et présentent des caractéristiques économiques similaires faisant en sorte que des changements d'ordre économique, politique ou autre ont une incidence sur leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles.

Répartition géographique

Le tableau suivant présente la répartition géographique des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée. Le classement géographique est fondé sur le risque de crédit par pays en fonction du lieu où il est assumé en dernier recours. Les montants présentés sont avant la provision pour pertes sur créances et atténuation du risque et après les rajustements de valeurs liés aux garants financiers et des garanties de 77,3 G\$ (76,6 G\$ en 2008) réservés à nos activités liées aux mises en pension de titres.

En millions de dollars, au 31 octobre

	Canada	États-Unis	Europe	Divers	Total 2009	Total 2008
Montants utilisés	75 736 \$	18 791 \$	4 888 \$	3 034 \$	102 449 \$	83 686 \$
Engagements non utilisés	19 891	1 804	378	295	22 368	21 309
Transactions assimilées à des mises en pension	3 277	2 170	467	600	6 514	6 387
Divers – hors bilan	26 187	3 562	4 698	394	34 841	41 163
Produits dérivés de gré à gré	5 607	4 852	4 295	503	15 257	18 763
	130 698 \$	31 179 \$	14 726 \$	4 826 \$	181 429 \$	171 308 \$

En ce qui a trait aux portefeuilles de détail, la quasi-totalité des expositions en vertu de l'approche NI avancée sont au Canada.

Expositions liées aux entreprises et aux gouvernements par secteur d'activité

Le tableau suivant présente la répartition par secteur d'activité de nos expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée. Les montants présentés sont avant la provision pour pertes sur créances et atténuation du risque et après les rajustements de valeurs liés aux garants financiers et des garanties de 77,3 G\$ (76,6 G\$ en 2008) réservés à nos activités liées aux mises en pension de titres.

En millions de dollars, au 31 octobre

	Montants utilisés	Engagements non utilisés	Transactions assimilées à des mises en pension	Divers – hors bilan	Produits dérivés de gré à gré	Total 2009	Total 2008
Prêts hypothécaires commerciaux	6 122 \$	106 \$	– \$	– \$	– \$	6 228 \$	6 229 \$
Institutions financières	18 962	2 696	6 087	31 693	11 876 ¹	71 314	77 030 ¹
Commerce de détail et de gros	2 040	1 527	–	278	58	3 903	4 152
Services aux entreprises et aux particuliers	3 124	984	160	348	449	5 065	4 912
Fabrication, biens d'équipement	866	1 031	–	115	50	2 062	2 440
Fabrication, biens de consommation	1 025	854	–	48	33	1 960	2 254
Immobilier et construction	5 810	1 722	–	585	66	8 183	8 575
Agriculture	2 600	849	–	22	15	3 486	3 815
Pétrole et gaz	3 137	3 941	–	495	555	8 128	8 888
Mines	856	721	6	151	61	1 795	3 986
Produits forestiers	415	260	2	62	22	761	1 003
Technologie	452	395	1	37	3	888	1 125
Câblodistribution et télécommunications	352	857	–	134	368	1 711	1 909
Diffusion, édition et impression	592	332	–	42	24	990	1 188
Transports	1 161	683	–	464	82	2 390	2 673
Services publics	883	1 645	–	255	402	3 185	3 503
Services sociaux et éducation	1 114	880	3	73	65	2 135	2 289
Gouvernements	52 938	2 885	255	39	1 128	57 245	35 337
	102 449 \$	22 368 \$	6 514 \$	34 841 \$	15 257 \$	181 429 \$	171 308 \$

1) Comprend un montant de 2,8 G\$ (3,6 G\$ en 2008) pour l'ECD liée à nos contrats de dérivés couverts par des garants financiers. La juste valeur de ces contrats de dérivés, déduction faite des rajustements de valeurs, était de 1,5 G\$ (1,9 G\$ en 2008).

Au 31 octobre 2009, le montant nominal de référence relatif à la protection contre le risque de crédit souscrite pour couvrir les risques liés aux prêts aux entreprises et aux gouvernements s'élevait à 2,5 G\$ (4,6 G\$ en 2008). Cette diminution au cours de l'exercice est attribuable au dénouement d'un certain nombre de positions de couverture. Les plus importantes concentrations de secteurs couvertes par ces programmes étaient celles du pétrole et du gaz avec 1,2 G\$ (2,1 G\$ en 2008) et des intermédiaires financiers avec 776 M\$ (1,1 G\$ en 2008). Toutes les contreparties dont nous avons acheté une protection de dérivé de crédit pour le portefeuille de prêts sont des institutions financières ou des entités souveraines canadiennes ayant obtenu des notes de première qualité des principales agences de notation.

Total des prêts et acceptations

Les prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, totalisaient 175,6 G\$ au 31 octobre 2009 (180,3 G\$ en 2008). Les prêts à la consommation (qui comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts sur cartes de crédit et les prêts personnels, y compris

les prêts étudiants) constituent 74,4 % (73,6 % en 2008) du portefeuille, et les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) en constituent 25,6 % (26,4 % en 2008).

Les prêts à la consommation ont diminué de 2,1 G\$, ou 1,6 %, par rapport à l'exercice précédent, diminution principalement attribuable à la baisse dans les prêts hypothécaires à l'habitation de 4,5 G\$, ou 5 % en raison de la titrisation, mais ceux sous gestion ont augmenté de 5 G\$, ou 4 % (pour des précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR). Les prêts hypothécaires à l'habitation comptent pour 66 % (68 % en 2008) du total du portefeuille des prêts à la consommation et comportent des niveaux de risque de crédit très faibles.

Les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) ont connu une baisse de 2,7 G\$, ou 5,6 %, en regard de l'exercice précédent, surtout en raison des diminutions dans les secteurs des institutions financières et des mines. Par suite de l'adoption des modifications au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, nous avons reclassé les valeurs détenues jusqu'à l'échéance dans les prêts avec pour date d'effet le 1^{er} novembre 2008.

Prêts douteux, provision et dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total 2009	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total 2008
Prêts douteux bruts						
Solde au début de l'exercice	399 \$	584 \$	983 \$	370 \$	493 \$	863 \$
Nouveaux prêts douteux	1 142	1 646	2 788	297	1 041	1 338
Reclassés dans les prêts productifs, remboursés ou vendus	(201)	(436)	(637)	(120)	(248)	(368)
Prêts douteux bruts avant radiations	1 340	1 794	3 134	547	1 286	1 833
Radiations	(156)	(1 067)	(1 223)	(148)	(702)	(850)
Solde à la fin de l'exercice	1 184 \$	727 \$	1 911 \$	399 \$	584 \$	983 \$
Provision spécifique³						
Solde au début de l'exercice	200 \$	243 \$	443 \$	194 \$	237 \$	431 \$
Radiations	(156)	(1 067)	(1 223)	(148)	(702)	(850)
Provisions	392	1 020	1 412	105	595	700
Recouvrements	28	93	121	21	93	114
Transfert de la provision générale ¹	—	10	10	—	5	5
Change et autres rajustements	(22)	(6)	(28)	28	15	43
Solde à la fin de l'exercice	442 \$	293 \$	735 \$	200 \$	243 \$	443 \$
Prêts douteux nets						
Solde au début de l'exercice	199 \$	341 \$	540 \$	176 \$	256 \$	432 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	785	143	928	29	91	120
Variation nette de la provision	(242)	(50)	(292)	(6)	(6)	(12)
Solde à la fin de l'exercice	742 \$	434 \$	1 176 \$	199 \$	341 \$	540 \$
Prêts douteux bruts, moins provision spécifique en pourcentage des actifs connexes ²			0,56 %			0,25 %

1) Se rapporte au portefeuille des prêts étudiants.

2) Les actifs connexes incluent les prêts, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres et les acceptations.

3) Exclut la provision relative aux lettres de crédit (1 M\$ en 2009 et néant en 2008).

Prêts douteux

Au cours de l'exercice, des prêts de 2,8 G\$ ont été classés pour la première fois dans la catégorie des prêts douteux, ce qui représente une hausse de 1,5 G\$ par rapport à 2008. Cette hausse s'explique par l'augmentation de 845 M\$ des prêts aux entreprises et aux gouvernements et de 605 M\$ des prêts à la consommation.

La réduction des prêts douteux bruts par voie de mesures correctives, de remboursements ou de ventes a totalisé 637 M\$, en hausse de 269 M\$ par rapport à 2008. Cette hausse tient compte d'une somme de 188 M\$ relative aux prêts à la consommation et d'une somme de 81 M\$ relative aux prêts aux entreprises et aux gouvernements. Pour l'exercice, les radiations ont totalisé 1,2 G\$, soit une augmentation de 373 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les radiations liées aux prêts à la consommation ont progressé de 365 M\$, alors que les radiations liées aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 8 M\$.

Des précisions sur la distribution géographique et le classement par secteur des prêts douteux sont fournies dans la section Information financière annuelle supplémentaire.

Provision pour pertes sur créances

La provision totale pour pertes sur créances se compose de provisions spécifiques et d'une provision générale inscrites au bilan consolidé.

Les méthodes utilisées pour établir la provision pour pertes sur créances sont présentées à la section Conventions comptables critiques et estimations. La répartition de la provision par région géographique et le classement par secteur sont fournis dans la section Information financière annuelle supplémentaire.

La provision totale pour pertes sur créances s'est élevée à 2 043 M\$, soit une hausse de 520 M\$, ou 34 %, en regard du 31 octobre 2008.

La provision spécifique pour pertes sur créances, y compris la provision relative aux lettres de crédit, s'est élevée à 736 M\$, soit une hausse de 293 M\$, ou 66 %, en regard du 31 octobre 2008. La hausse s'est principalement produite dans les secteurs suivants : immobilier et construction, diffusion, édition et impression, ainsi que du crédit personnel.

La provision générale s'est établie à 1 037 M\$, en hausse de 227 M\$ par rapport au 31 octobre 2008.

La direction est d'avis que la provision totale pour pertes sur créances au 31 octobre 2009 était appropriée compte tenu de la composition du portefeuille de crédit. Les ajouts futurs à la provision, les réductions futures de la provision ou les reprises futures de la provision seront influencés par l'évaluation continue des risques liés au portefeuille de prêts et l'évolution de la conjoncture économique.

Risque de non-règlement

Le risque de non-règlement est le risque qu'une partie ne remplisse pas en temps voulu son engagement en vertu d'un contrat conclu entre deux parties. Ce risque peut découler des activités de négociation courantes ou de la participation à un système de paiement et de règlement.

De nombreux systèmes de règlement et systèmes mondiaux offrent des avantages considérables en matière de réduction des risques au moyen de cadres d'atténuation des risques complexes. Nous participons à de nombreux systèmes de paiement et de règlement en Amérique du Nord, y compris à un système mondial de compensation multilatérale du risque de change. Nous faisons également appel à des intermédiaires financiers pour accéder à certains systèmes de paiement et de règlement.

Les opérations réglées à l'extérieur des systèmes de paiement et de règlement doivent obtenir l'approbation des facilités de crédit pour les contreparties, que ce soit sous forme de limites préapprouvées du risque de non-règlement ou d'ententes paiement contre paiement. Des accords bilatéraux de compensation de paiement peuvent être conclus dans le but d'atténuer le risque au moyen de la réduction du montant total du règlement convenu entre les parties.

Risque de marché

Le risque de marché découle de nos positions sur les valeurs mobilières et les dérivés de nos portefeuilles de négociation ainsi que de nos services bancaires de détail, de nos portefeuilles de placement et de nos activités autres que de négociation. Il s'agit du risque de perte financière attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux ainsi que le prix des marchandises et le cours des actions.

La gestion du risque de marché est assurée au moyen d'un cadre de contrôle interne intégré et supervisée par le CCR. Dans nos principaux centres de négociation, un directeur spécialisé en risque de marché, aidé de directeurs régionaux, Risques, assure une protection complète en matière de risque.

Nous avons élaboré des politiques exhaustives de gestion du risque de marché relativement à l'identification et à la mesure de divers types de risque de marché, à l'admissibilité de certains de ces risques à être inclus dans les portefeuilles de négociation et dans les portefeuilles autres que de négociation, ainsi qu'à l'établissement des limites à l'intérieur desquelles nous gérons notre risque global.

Nos politiques contiennent également des précisions sur les exigences quant à la conception des modèles de courbes de rendement et d'évaluation, et sont alignées sur les conventions comptables en ce qui concerne les méthodes relatives à l'évaluation à la valeur du marché et à l'évaluation des modèles, l'évaluation indépendante des positions et l'établissement de rajustements de valeur.

Processus et contrôle

Le risque de marché est surveillé quotidiennement en fonction des limites de risque approuvées, et des processus de contrôle sont en place afin de veiller à ce que seules des activités approuvées soient entreprises. Nous produisons chaque jour un rapport détaillé sur le risque ainsi qu'un sommaire de surveillance des limites, documents qui sont fondés sur les positions de la journée précédente. Les rapports sommaires sur le risque de marché et sur l'observation des limites de risque sont produits et passés en revue chaque semaine avec l'EHD et chaque trimestre avec le CGR.

Nous avons des niveaux de tolérance au risque, qui sont exprimés selon des mesures statistiques de la VAR et des pertes en situation de crise selon la pire éventualité possible. Nous recourons à une approche à trois niveaux, comme suit, pour définir le risque de marché et les simulations de crise relativement au risque que nous pouvons assumer dans nos activités de négociation et nos activités autres que de négociation :

- Les limites de première catégorie constituent nos limites générales pour le risque de marché et le scénario de la pire éventualité.
- Les limites de deuxième catégorie sont conçues pour contrôler le profil de risque de chaque secteur.
- Les limites de troisième catégorie sont confiées au pupitre de négociation et sont conçues pour contrôler la concentration du risque et l'incidence de situations de crise touchant expressément les comptes.

Les limites de première catégorie sont établies par le chef de la direction, conformément aux politiques sur la tolérance au risque approuvées par le CGR; les limites de deuxième et de troisième catégories sont approuvées au niveau de direction approprié au risque assumé.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des instruments financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement et à des fins de négociation pour notre propre compte. Les revenus de négociation (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts) proviennent de ces opérations. Les instruments de négociation sont constatés à la juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation, et des dérivés de taux d'intérêt, de change, de marchandises, d'actions et de crédit.

Mesure du risque

Nous utilisons les méthodes suivantes pour mesurer le risque de marché :

- la VAR, qui permet la comparaison significative des risques inhérents à différentes entreprises et catégories d'actifs.
- les simulations de crise et l'analyse de scénarios, qui fournissent des renseignements sur le comportement des portefeuilles dans des conditions extrêmes.
- les essais à rebours confirment l'efficacité de la quantification du risque par voie d'analyse des résultats réels et théoriques.

La VAR présentée dans le tableau et dans le graphique sur les essais à rebours ci-après ne tient pas compte du risque lié aux activités en voie de liquidation, comme il est précisé aux pages 44 à 51 du rapport de gestion. En raison de la volatilité et du manque de liquidités sur les marchés, le degré d'incertitude à l'égard de l'évaluation quantitative du risque pour ces positions est très élevé. Ces positions en voie de liquidation sont gérées de façon indépendante de nos activités de négociation et nos processus incluent des évaluations et des rapports fréquents et exhaustifs portant sur les risques principaux à la direction et au CGR.

Valeur à risque

Notre méthode de VAR est une technique statistique qui permet de mesurer la pire perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. La VAR met en jeu de nombreux facteurs de risque, et elle est calculée au moyen de la volatilité historique de chaque facteur de risque et des corrélations historiques connexes entre ces facteurs, évalués sur une période d'un an.

Le total de la VAR liée au risque de marché est obtenu par le regroupement des modèles de VAR pour les risques liés aux taux d'intérêt, aux écarts de taux, aux actions et à des créances précises, ainsi que pour les risques de change et sur marchandises, avec la réduction découlant de l'incidence sur le portefeuille de l'interrelation des différents risques.

La perte du marché réalisée réelle peut différer de la perte supposée par la mesure de la VAR pour diverses raisons. Les fluctuations des taux et des cours du marché peuvent différer de celles du passé qui sont utilisées pour calculer la mesure de la VAR. Par ailleurs, la mesure de la VAR ne tient pas compte des pertes qui pourraient se produire au-delà du degré de confiance de 99 %.

Pour déterminer le caractère fiable des modèles de la VAR, les résultats réels sont surveillés régulièrement afin de mettre à l'épreuve la validité des hypothèses et des paramètres utilisés dans le calcul de la VAR. Nos positions de risque de marché sont également assujetties régulièrement à des simulations de crise pour veiller à ce que la CIBC puisse résister à un événement extrême sur le marché.

Simulations de crise et analyse de scénarios

Les simulations de crise et l'analyse de scénarios sont conçues pour mieux comprendre les conséquences éventuelles de conditions de marché anormales et pour relever des concentrations de risque éventuelles.

Nos simulations de crise mesurent l'incidence sur la valeur des portefeuilles de nombreux mouvements extrêmes de prix du marché. Avec la méthode de simulations de crise, on suppose qu'aucune mesure n'est prise pour atténuer le risque au cours de l'événement posant des conditions de crise, ce qui reflète ainsi la diminution de la liquidité qui accompagne souvent les soubresauts du marché.

Notre méthode d'analyse de scénarios permet de simuler l'incidence sur les résultats d'événements extrêmes sur le marché jusqu'à concurrence d'un trimestre. Les scénarios sont mis au point au moyen de données historiques réelles du marché pendant des périodes de perturbations ou s'appuient sur des événements économiques et politiques et des catastrophes naturelles hypothétiques imaginés et proposés par des économistes, des dirigeants d'entreprises et des directeurs de risques.

Parmi les scénarios historiques, mentionnons la déroute du marché de 2008, le krach boursier de 1987, la période de resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis en 1994, la crise déclenchée en Russie en 1998 et les événements du marché qui ont suivi le 11 septembre 2001. Les scénarios hypothétiques comprennent des crises potentielles sur les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Asie.

Nos simulations de crise et l'analyse de scénarios de base sont effectuées tous les jours, et d'autres analyses ponctuelles sont faites au besoin. Les scénarios sont examinés et modifiés au besoin pour veiller à ce qu'ils demeurent pertinents. Des limites sont établies à l'égard de la perte maximale acceptable du portefeuille global en vertu de tout scénario de la pire éventualité ainsi qu'à l'égard de l'incidence des simulations de crise sur chaque portefeuille et par catégorie d'actifs.

Essais à rebours

Pour chacun et pour l'ensemble de nos portefeuilles de négociation, le processus d'essais à rebours mesure si les bénéfices réels ou les pertes réelles sont conformes aux hypothèses statistiques du modèle VAR. À ce processus se greffe le calcul d'un résultat hypothétique ou statique. Ces résultats représentent le changement théorique de la valeur des portefeuilles en raison des variations quotidiennes des cours, à savoir les portefeuilles de clôture le jour précédent, en supposant que le contenu du portefeuille soit demeuré le même. Le BSIF exige la comparaison entre ces résultats statiques quotidiens et la VAR.

La composition des risques de marché par catégorie de risque et le risque total figurent dans le tableau de la VAR par catégorie de risque ci-dessous. Ces risques sont liés entre eux, et l'effet de diversification reflète la réduction du risque attribuable au regroupement en portefeuilles des positions de négociation. Les risques de taux d'intérêt et d'écart de taux associés aux activités de négociation découlent de nos activités sur les marchés mondiaux de la dette et des dérivés, plus particulièrement des opérations conclues sur les marchés canadiens, américains et européens. Les principaux instruments utilisés sont les titres de créance de gouvernements et d'entreprises, les dérivés de taux d'intérêt et autres. La majeure partie des risques de change liés aux activités de négociation résulte d'opérations mettant en cause le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen, et les principaux risques de pertes sur actions sont ceux auxquels nous sommes exposés sur les marchés boursiers américains, canadiens et européens. Les risques de négociation liés aux marchandises découlent principalement de nos opérations où sont utilisés des indices nord-américains du gaz naturel et du pétrole.

Le risque moyen total du portefeuille de négociation a baissé de 57 % par rapport à l'exercice précédent surtout en raison de la gestion proactive réduisant le risque de marché et de l'amélioration générale du marché financier, et tout particulièrement des marchés du crédit.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation²

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	2009				2008			
	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt	3,3 \$	4,1 \$	7,7 \$	1,7 \$	8,9 \$	7,4 \$	13,9 \$	3,0 \$
Risque d'écart de taux	0,5	1,2	7,9	0,4	8,7	7,5	16,0	3,6
Risque lié aux actions	1,2	2,8	6,1	1,0	5,2	5,2	7,6	3,7
Risque de change	1,1	0,9	7,3	0,1	1,4	0,6	2,1	0,2
Risque lié aux marchandises	0,5	0,7	2,7	0,3	0,5	0,7	1,4	0,3
Risque spécifique de la dette	1,2	2,5	6,1	0,9	7,1	8,1	13,7	4,0
Effet de diversification ¹	(3,4)	(5,9)	négl.	négl.	(16,0)	(14,8)	négl.	négl.
Risque total	4,4 \$	6,3 \$	14,6 \$	3,0 \$	15,8 \$	14,7 \$	21,1 \$	8,8 \$

1) La VAR globale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

2) Le tableau ne tient pas compte du risque lié aux activités en voie de liquidation.

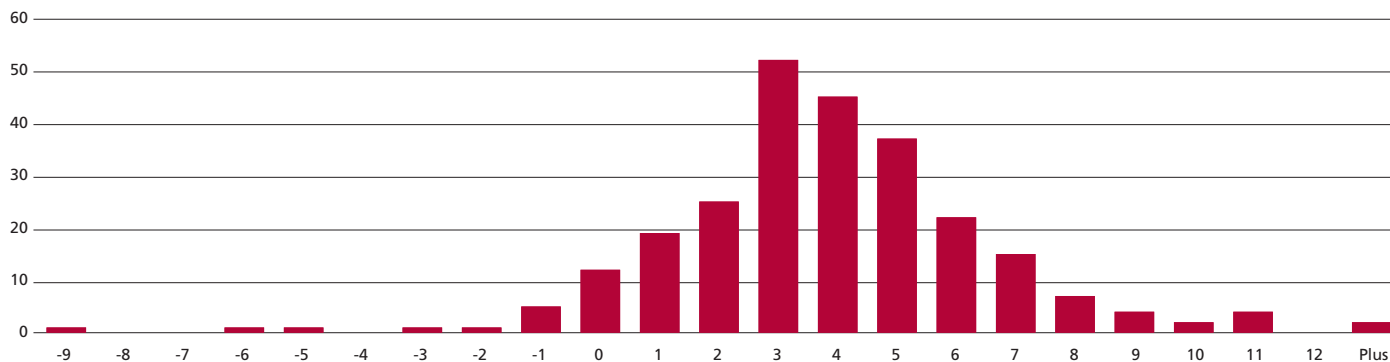
négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Revenus de négociation

Les revenus de négociation se sont élevés à (294) M\$ ((7 239) M\$ en 2008 et (310) M\$ en 2007), et les revenus de négociation (BIE)¹, à (256) M\$ ((7 056) M\$ en 2008 et (18) M\$ en 2007). Le revenu de négociation et le revenu de négociation (BIE)¹ pour 2009 présentés dans l'histogramme des revenus quotidiens de négociation (BIE)¹ et des essais à rebours des revenus de négociation et de la VAR ci-après excluent (1,1) G\$ liés à nos activités en voie de liquidation ayant principalement trait à la diminution de la juste valeur d'actifs de crédit structuré et des rajustements de l'évaluation du crédit, qui ne peuvent pas être affectés efficacement à des journées en particulier. L'histogramme ci-après présente la distribution de fréquence des revenus quotidiens de négociation (BIE)¹ pour 2009. Les revenus de négociation (BIE)¹ ont été positifs pour 91 % des jours (55 % en 2008 et 75 % en 2007). Les pertes découlant des activités de négociation ont dépassé la VAR une fois au cours de l'exercice. Les pertes découlant des activités de négociation ont dépassé la VAR de 1,4 M\$ le 20 novembre 2008, en raison des fortes variations néfastes dans l'ensemble des marchés financiers. Les revenus quotidiens moyens de négociation (BIE)¹ se sont élevés à 3,3 M\$ (0,4 M\$ en 2008 et 2,7 M\$ en 2007). Le graphique d'essais à rebours des revenus de négociation (BIE)¹ et de la VAR ci-après compare les revenus quotidiens réels de négociation (BIE)¹ en 2009 et les mesures de la VAR le jour précédent.

Distribution de fréquence des revenus quotidiens de négociation (BIE)¹ en 2009^{1, 2}

Nombre de jours



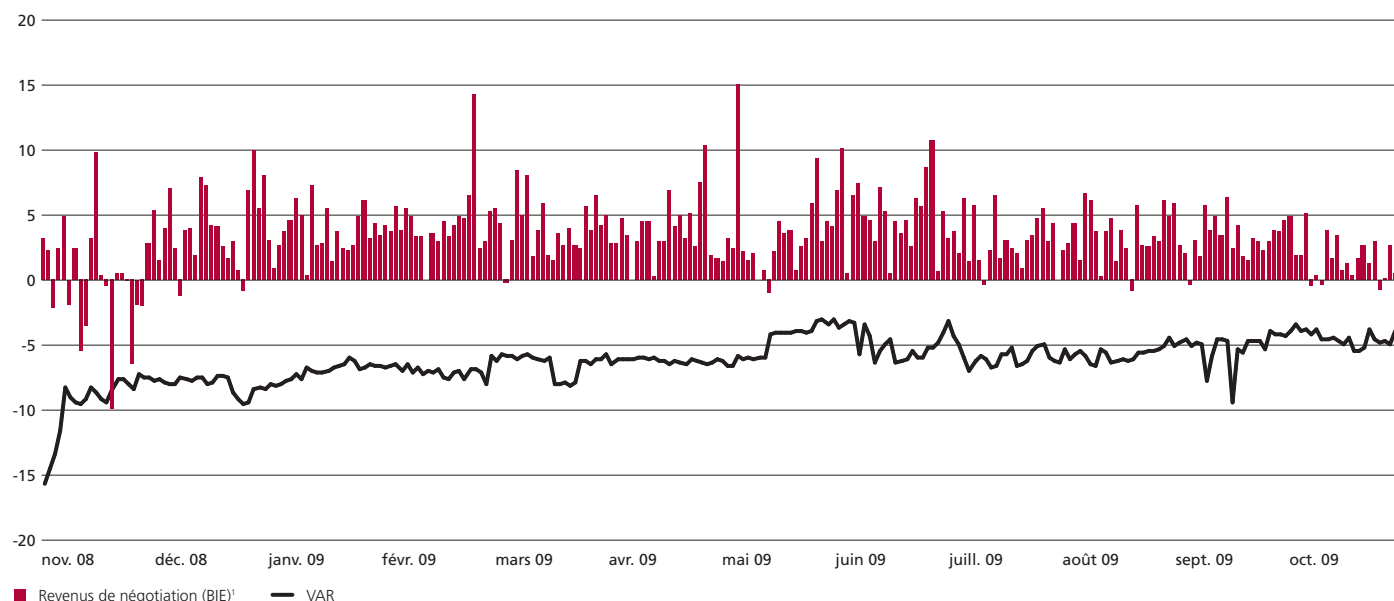
En millions de dollars ■ Revenus de négociation (BIE)¹

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR. Le revenu de négociation comprend le revenu net d'intérêts et le revenu autre que d'intérêts.

2) Le graphique ne tient pas compte des revenus tirés des activités en voie de liquidation ayant principalement trait à la diminution de la juste valeur d'actifs de crédit structuré et des rajustements de l'évaluation du crédit, qui ne peuvent pas être affectés efficacement à des journées en particulier.

Essais à rebours des revenus de négociation (BIE)^{1, 2} c. la VAR

En millions de dollars



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Le graphique ne tient pas compte des revenus tirés des activités en voie de liquidation ayant principalement trait à la diminution de la juste valeur d'actifs de crédit structuré et des rajustements de l'évaluation du crédit, qui ne peuvent être affectés efficacement à des journées en particulier.

Dérivés sur marchandises non négociés en Bourse

Dans le cours normal des affaires, nous négocions des contrats de dérivés sur marchandises non négociés en Bourse. Nous contrôlons et gérons le risque lié aux instruments dérivés sur marchandises non négociés en Bourse grâce aux méthodes de VAR et de simulations de crise décrites précédemment. Nous utilisons des techniques de modélisation ou d'autres méthodes d'évaluation afin d'établir la juste valeur de ces contrats.

Le tableau suivant présente la juste valeur en fonction de l'échéance des contrats sur marchandises non négociés en Bourse :

En millions de dollars, au 31 octobre 2009	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Échéance à moins de 1 an	267 \$	(226) \$	41 \$
Échéance de 1 an à 3 ans	320	(222)	98
Échéance de 4 ans à 5 ans	37	(25)	12
Échéance à plus de 5 ans	69	(6)	63
Juste valeur des contrats	693 \$	(479) \$	214 \$

Activités autres que de négociation

Les risques de marché découlent également de nos services bancaires de détail, de nos placements en actions et d'autres activités qui ne sont pas des activités de négociation. Nous créons une vaste gamme de produits de détail assortis de diverses caractéristiques de risque de marché. Les changements des conditions du marché, le comportement des clients et la pression exercée par les concurrents peuvent avoir une incidence sur le risque de marché et les marges de détail provenant de ces produits. Le risque de change découlant du bénéfice net tiré des établissements étrangers et des investissements dans ces derniers est également inclus dans les activités autres que de négociation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation s'entend essentiellement du risque inhérent à la GAP et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis de

caractéristiques de rachat anticipé; ces options sont évaluées conformément aux résultats réels. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques.

Les activités liées à la GAP sont menées par le groupe Trésorerie sous la supervision de l'EHD et en fonction de l'intérêt global à l'égard du risque établi par le conseil d'administration. Le degré de conformité à la politique sur le risque de marchés lié à la négociation et à la non-négociation ainsi qu'aux limites de risque de marché est surveillé quotidiennement par la division Gestion du risque de marché.

Nos principales mesures du risque de taux d'intérêt sont la VAR, le risque touchant les résultats et le risque futur. Le risque touchant les résultats correspond à l'incidence sur le bénéfice net après impôts (BNAI), sur un délai d'an, d'une hausse immédiate de 1 % des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Le risque futur correspond à l'incidence sur les capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires (selon un facteur d'actualisation) d'une hausse immédiate de 1 % des taux d'intérêt pratiqués sur le marché.

La note 20 afférente aux états financiers consolidés présente un aperçu du risque de taux d'intérêt total du portefeuille autre que de négociation au 31 octobre 2009. Les actifs et passifs au bilan et hors bilan sont généralement présentés selon la date la plus proche entre la date d'échéance et la date de réévaluation contractuelle. Nos informations incluent néanmoins la sensibilité présumée aux taux d'intérêt de certains actifs et passifs (dont les principaux soldes de dépôts et de cartes de crédit) qui témoignent de la manière dont nous gérons le risque de taux d'intérêt; la durée présumée des principaux soldes est d'environ 1,6 année. La position relative au taux d'intérêt présentée à la note 20 correspond uniquement au risque auquel nous sommes exposés à une date donnée. Ce risque peut varier en fonction des préférences manifestées par les clients pour des produits ou des échéances, notamment le remboursement anticipé des emprunts hypothécaires ou l'exercice d'autres options, et de la nature de notre gestion des divers portefeuilles auxquels se rattache la position de risque de taux d'intérêt consolidée.

Le tableau ci-après fait état de l'incidence sur les 12 prochains mois d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 100 points de base des taux d'intérêt, rajustée pour tenir compte des remboursements anticipés estimatifs.

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôts)

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009			2008		
	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Bénéfice net	134 \$	(21) \$	2 \$	74 \$	(18) \$	5 \$
Variation de la valeur actuelle des capitaux propres	322	(89)	(6)	225	(36)	(5)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Bénéfice net	(30) \$	21 \$	(2) \$	(59) \$	18 \$	(5) \$
Variation de la valeur actuelle des capitaux propres	(257)	75	5	(255)	36	5

Risque de change

Le risque de change autre que de négociation, aussi appelé le risque de change structurel, découle principalement de nos investissements dans des établissements étrangers. Ce risque, principalement en dollars américains, est géré au moyen de dérivés de couverture et du financement des investissements en monnaies étrangères. Nous gérons activement ce risque afin de nous assurer d'atténuer l'incidence possible sur les bénéfices et de contenir cette incidence possible sur les ratios de fonds propres dans les limites établies par le CGR.

Le risque de change structurel est géré par le groupe Trésorerie sous la supervision de l'EHD et en fonction de l'intérêt à l'égard du risque établi par le conseil d'administration. Le degré de conformité à la politique sur le risque de marchés lié à la négociation et à la non-négociation ainsi qu'aux limites de risque de marché est surveillé quotidiennement par la division Gestion du risque de marché.

Au 31 octobre 2009, une appréciation du dollar canadien de 1 % aurait eu pour effet de réduire les capitaux propres d'environ 40 M\$ (15 M\$ en 2008).

Nos bénéfices libellés en monnaies non fonctionnelles sont convertis en monnaies fonctionnelles au moyen d'opérations de change au comptant ou de contrats de change à terme. Par conséquent, il n'y a pas d'incidence importante des fluctuations des taux de change sur notre état des résultats consolidé, à l'exception de nos bénéfices en monnaies étrangères fonctionnelles, qui sont convertis aux taux mensuels moyens à mesure qu'ils sont gagnés.

Nous procédons à des opérations de couverture pour certains frais liés à des contrats libellés en monnaies étrangères au moyen de dérivés qui sont constatés à titre de couvertures de flux de trésorerie. La variation nette de la juste valeur de ces dérivés de couverture, comprise dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, avait donné lieu à une perte de 38 M\$ au 31 octobre 2009 (perte de 39 M\$ en 2008). Ce montant sera sorti du cumul des autres éléments du résultat étendu pour contrebalancer les fluctuations de change couvertes au fur et à mesure que les frais seront engagés.

Dérivés détenus aux fins de la GAP

Dans le cas où des dérivés sont détenus aux fins de la GAP et lorsque des opérations répondent aux critères prévus au chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*, nous appliquons la comptabilité de couverture pour constater les risques couverts, comme il est indiqué dans les notes 1, 2 et 15 afférentes aux états financiers consolidés. Les dérivés de couverture qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, aussi appelés couvertures économiques, sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats consolidé.

Les couvertures économiques pour les instruments financiers autres que désignés à la juste valeur peuvent rendre les revenus plus instables, du fait que les éléments couverts sont constatés au coût ou au coût après amortissement; cette instabilité du revenu peut ne pas être représentative du risque global.

Risque lié aux actions

Le risque lié aux actions du portefeuille autre que de négociation découle principalement de nos activités de services de Banque d'affaires, et ces actions sont composées de titres de participation privés et de sociétés ouvertes, de placements dans des sociétés en commandite et de placements comptabilisés à la valeur de consolidation.

Le tableau suivant présente le coût après amortissement et la juste valeur des actions du portefeuille autre que de négociation, y compris le portefeuille de services de Banque d'affaires :

En millions de dollars, au 31 octobre		Coût après amortissement	Juste valeur
2009	Valeurs disponibles à la vente	948 \$	1 206 \$
	Placements à la valeur de consolidation	190	209
		1 138 \$	1 415 \$
2008	Valeurs disponibles à la vente	1 059 \$	1 410 \$
	Placements à la valeur de consolidation	236	248
		1 295 \$	1 658 \$

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité lié à la gestion de nos actifs et de nos passifs découle de nos activités générales de financement. Il s'agit du risque de ne pas dégager les fonds nécessaires pour faire face à des engagements financiers courants sans la mobilisation de fonds à des taux défavorables ou la vente forcée d'actifs.

Nos stratégies de gestion du risque d'illiquidité visent à maintenir des ressources financières suffisamment liquides pour financer continuellement notre bilan, que les conditions du marché soient normales ou difficiles.

Par le pouvoir de surveillance qui lui est conféré, le conseil établit le cadre de risque d'illiquidité qui tient compte de la sensibilité au crédit de nos activités et de l'importance de la confiance des déposants. Le cadre de gestion établi consiste en politiques, limites et structures de surveillance indépendantes régissant les principaux centres de financement régionaux et filiales d'exploitation en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Le trésorier surveille et contrôle le cadre de gestion du risque d'illiquidité, recommande et maintient des politiques sur les liquidités et veille également au respect de ces politiques.

Les politiques et les normes définissant les exigences en matière de gestion, de mesure et de communication du risque d'illiquidité sont revues et approuvées tous les ans par le CGR. Selon nos politiques sur les liquidités, nous devons maintenir assez d'actifs liquides non grevés ou avoir une capacité de financement suffisante afin de pouvoir répondre aux besoins prévus en matière de financement (besoins mesurés au moyen d'un scénario de simulation de crise comparatif) pendant une période minimale établie par le CGR. Les lignes directrices sont en place pour veiller à la diversification adéquate des fonds et à la gestion de la concentration d'un déposant donné.

Notre cadre de gestion du risque d'illiquidité englobe notre politique de mise en gage à l'échelle de l'entreprise qui comprend un maximum net de limites de mise en gage globales consolidées pour les actifs financiers et non financiers. Les actifs donnés en garantie sont considérés comme grevés aux fins de la liquidité.

Nous maintenons et mettons à jour périodiquement un plan d'urgence en matière de liquidité afin de répondre aux incidences des situations de crise. Le plan est présenté annuellement au CGR.

Processus et contrôle

Les rentrées et les sorties de fonds réelles et prévues découlant des positions au bilan et hors bilan sont surveillées quotidiennement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Les positions au bilan servent à déterminer les flux de trésorerie possibles selon diverses situations de crise. Les limites de non-appariement entre les actifs et les passifs à court terme sont déterminées par région géographique et consolidées pour l'ensemble des risques à l'échelle mondiale. Sur une base consolidée, les liquidités qu'il faut détenir selon une simulation de crise de référence donnée sont maintenues pendant une période minimale.

Le CGR est informé régulièrement des conditions courantes et possibles de la liquidité, des mesures continues de surveillance et de la mise en application d'outils de mesure améliorés.

Mesure du risque

Notre système de mesure en matière de liquidité fournit des rapports quotidiens sur les risques d'illiquidité aux fins d'un examen par la haute direction. Le CGAP surveille la situation courante et possible de la liquidité de la CIBC par rapport à l'intérêt à l'égard du risque et aux limites. Les effets des situations de crise sont mesurés au moyen d'analyses de scénarios conçues pour mesurer l'incidence potentielle de conditions de marché anormales sur le profil de risque d'illiquidité. Le traitement des flux de trésorerie sous diverses conditions fait l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'il faut modifier les hypothèses sur le comportement des clients.

La principale mesure du risque d'illiquidité utilisée pour évaluer et surveiller nos positions de liquidité est l'horizon de liquidité, soit le moment où les sorties de fonds cumulées prévues dépassent les rentrées de fonds. Nos positions au bilan et hors bilan sont projetées au moyen de paramètres afin de refléter le degré d'intervention prévu par catégorie selon des situations de crise données.

Sources et stratégies de financement à terme

Nous gérons notre liquidité de façon à être en mesure de répondre aux besoins de liquidités à court et à long terme. La confiance accordée au financement en gros à court terme est maintenue à un niveau prudent.

Nous obtenons du financement auprès de sources de détail et de gros. Conformément aux stratégies de réduction du risque d'illiquidité, nous continuons à obtenir du financement à terme dans les marchés de gros auprès de nombreux clients et dans différentes régions géographiques en empruntant par divers moyens de financement et en échelonnant les échéances.

Les dépôts personnels de base demeurent une source principale de financement de détail et totalisaient 104,3 G\$ au 31 octobre 2009 (95,1 G\$ en 2008).

Nos stratégies de gestion du risque d'illiquidité incluent la diversification des sources du financement de gros à terme, la titrisation des créances, et le maintien de blocs distincts d'actifs liquides de grande qualité pouvant être vendus ou donnés en garantie pour nous assurer une source immédiate de fonds. Ensemble, ces stratégies diminuent la dépendance envers le financement de gros à court terme.

De nouvelles facilités mises en œuvre en 2008 par divers gouvernements et des banques centrales du monde entier, y compris la Banque du Canada et la Federal Reserve Bank, approvisionnent en liquidités les systèmes financiers. Ces mesures d'approvisionnement en liquidités comprennent l'élargissement des types admissibles de garanties, la disponibilité de liquidités à terme au moyen de prises en pension de titres et la vente à la SCHL de blocs de titres hypothécaires à l'habitation couverts par la *Loi nationale sur l'habitation*. De temps à autre, nous utilisons ces facilités de financement à terme, donnant en garantie de ces obligations une combinaison d'actifs des secteurs public et privé.

De tout temps, nous titrisons divers actifs financiers, y compris des créances sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux. Pour plus de précisions sur nos arrangements hors bilan influant sur la liquidité et le financement, voir la section Arrangements hors bilan.

Le sommaire des actifs liquides au bilan est présenté dans le tableau qui suit :

En milliards de dollars, au 31 octobre	2009	2008
Encaisse	1,2 \$	1,1 \$
Dépôts auprès d'autres banques	5,8	7,9
Valeurs émises par le gouvernement du Canada ¹	16,8	5,5
Titres adossés à des créances hypothécaires ¹	19,4	20,7
Divers ²	31,0	39,6
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	32,8	35,6
	107,0 \$	110,4 \$

1) Représentent des valeurs dont la durée résiduelle du contrat est de plus d'un an.

2) Comprennent des valeurs disponibles à la vente et des valeurs désignées à leur juste valeur dont la durée résiduelle du contrat est d'un an ou moins et des valeurs du compte de négociation.

Dans le cours normal des affaires, la gestion des garanties prévoit la cession en garantie de certains actifs, y compris ceux nécessaires aux activités quotidiennes de compensation et de règlement de paiements et de valeurs. Au 31 octobre 2009, les actifs cédés en garantie, y compris à l'égard des obligations couvertes et des valeurs empruntées ou financées au moyen de mises en pension de titres, atteignaient 36,7 G\$ (44,6 G\$ en 2008). Pour plus de précisions, voir la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

Cotes de crédit

L'accès aux sources de financement de gros et le coût de financement dépendent de divers facteurs, dont les cotes de crédit. Au cours de l'exercice, S&P a revu notre prévision de négative à stable, et a confirmé nos cotes à long et à court terme, alors que Fitch a confirmé nos cotes en les faisant passer de surveillance négative à perspective négative.

Nos niveaux de financement et de liquidité sont demeurés stables et solides au cours de l'exercice et nous ne prévoyons pas d'événements, d'engagements ou d'exigences qui pourraient avoir une incidence notable sur notre position en matière de risque d'illiquidité.

Nos cotes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

	Créance à court terme		Créance de premier rang	
	2009	2008	2009	2008
Au 31 octobre				
DBRS	R-1H	R-1H	AA	AA
Fitch	F1+	F1+	AA-	AA-
Moody's	P-1	P-1	Aa2	Aa2
S&P	A-1	A-1	A+	A+

Incidence de la baisse de la cote de crédit de la CIBC sur les garanties

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre cote de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur du marché et les évaluations dont nous disposons, ainsi que sur les seuils des ententes de garantie applicables.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Certaines de nos filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidité ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières. Les exigences de ces organismes peuvent faire l'objet de modifications réglementaires et changer en fonction de l'activité.

Nous surveillons et gérons les exigences en matière de liquidité et de capital dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace du capital et le respect continu, par chacune de ces entités, de la réglementation régionale.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de capital à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente le profil des échéances des passifs financiers en fonction des obligations de remboursement contractuelles et ne tient pas compte des flux de trésorerie contractuels ayant trait à des passifs dérivés. La durée contractuelle des dérivés est décrite à la note 14 afférente aux états financiers consolidés. Bien que les remboursements contractuels de nombreux comptes de dépôt soient remboursables à vue ou à bref préavis, en pratique, les soldes des dépôts à court terme demeurent stables. Nos antécédents de retenue des dépôts indiquent que de nombreux clients n'exigent pas le remboursement à la date la plus rapprochée, et le tableau ne reflète donc pas les flux de trésorerie anticipés.

En millions de dollars, au 31 octobre	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total 2009	Total 2008
Passif							
Dépôts	76 395 \$	30 963 \$	4 098 \$	9 152 \$	102 509 \$	223 117 \$	232 952 \$
Acceptations	8 397	—	—	—	—	8 397	8 848
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	807	1 504	1 017	2 588	—	5 916	6 924
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	30 500	6 489	464	—	—	37 453	38 023
Autres passifs	141	—	—	—	13 726	13 867	13 352
Titres secondaires ¹	—	—	250	4 719	—	4 969	6 428
Passif au titre des actions privilégiées	600	—	—	—	—	600	600
	116 840 \$	38 956 \$	5 829 \$	16 459 \$	116 235 \$	294 319 \$	307 127 \$

1) Excluent les titres secondaires détenus à des fins de négociation.

Engagements au titre du crédit et des liquidités

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des montants nominaux de référence dans le cas d'engagements au titre du crédit, des cautionnements et des liquidités si le crédit contracté venait à être entièrement utilisé et si les clients manquaient à leurs obligations. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des cautionnements et des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 31 octobre	Période d'expiration des montants contractuels				Total 2009	Total 2008
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Engagements de crédit inutilisés ¹	27 796 \$	7 329 \$	3 793 \$	829 \$	39 747 \$	37 918 \$
Facilités de garantie de liquidité	4 869	—	—	—	4 869	9 764
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	3 981	789	159	194	5 123	6 249
Lettres de crédit documentaires et commerciales	231	3	—	—	234	236
	36 877 \$	8 121 \$	3 952 \$	1 023 \$	49 973 \$	54 167 \$

1) Ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles, des marges de crédit garanties par un bien immobilier et des marges sur cartes de crédit.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en capital à court et à long terme.

En millions de dollars, au 31 octobre	Période d'expiration des montants contractuels				Total 2009	Total 2008
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Contrats de location-exploitation	338 \$	573 \$	456 \$	1 504 \$	2 871 \$	2 725 \$
Obligations d'achat ¹	498	676	263	1	1 438	1 606
Engagements d'investissement ²	372	—	—	—	372	338
Cotisations de retraite ³	199	—	—	—	199	173
	1 407 \$	1 249 \$	719 \$	1 505 \$	4 880 \$	4 842 \$

1) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres d'emprunt et de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) À titre d'investisseurs dans nos activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements afin de financer les fonds de souscriptions privées externes et les placements dans des titres de participation et de créance à la valeur marchande au moment où sont tirés les engagements. Comme la date des engagements de placements futurs n'est pas précisée et est établie au gré de la contrepartie, les obligations sont considérées comme à moins d'un an.

3) Sous réserve de changement, car les décisions sur les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. En outre, les exigences de capitalisation après 2010 sont exclues en raison de la grande variabilité des hypothèses utilisées pour projeter le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs.

Risque stratégique

Le risque stratégique découle de stratégies d'entreprise inefficaces ou de l'incapacité d'exécuter efficacement les stratégies. Il comprend, mais sans s'y limiter, les pertes financières potentielles engendrées par l'inexécution d'acquisitions ou d'initiatives de croissance interne.

La surveillance du risque stratégique relève de l'EHD et du conseil. Au moins une fois par année, le chef de la direction présente le processus de planification stratégique de la CIBC et le plan stratégique annuel de la CIBC au conseil aux fins d'examen et d'approbation. Le conseil examine le plan à la lumière de l'évaluation que fait la direction des nouvelles tendances du marché, de l'environnement concurrentiel, des risques potentiels et d'autres questions importantes.

L'un des outils qui permet de mesurer, de surveiller et de contrôler le risque stratégique est l'attribution de capital économique visant à contrer ce risque. Nos modèles du capital économique incluent une composante de risque stratégique pour les entreprises se servant de capital pour financer une acquisition ou une importante stratégie de croissance interne.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, de l'erreur humaine ou d'événements externes.

Les risques opérationnels liés au personnel et ceux liés aux processus sont atténués, les uns, par des politiques et pratiques de ressources humaines, et les autres, par des contrôles opérationnels et procéduraux. Les risques opérationnels liés aux systèmes sont gérés au moyen de contrôles de développement de la technologie et de gestion du changement.

Le CCG surveille l'efficacité de notre cadre de contrôle interne selon les paramètres et les objectifs stratégiques établis par l'EHD. L'EHD doit rendre compte au conseil ainsi qu'à son comité de vérification et au CGR du maintien d'un environnement de contrôle interne efficace.

Processus et contrôle

Il incombe à chaque secteur d'activité d'assurer la gestion quotidienne du risque opérationnel. Les groupes d'infrastructure et de gouvernance maintiennent des processus d'autoévaluation du contrôle et du risque. Nous maintenons un programme d'assurances d'entreprise qui vise à fournir une protection additionnelle contre les pertes et un programme mondial de gestion de la continuité de l'exploitation afin de réduire le risque d'interruption des activités en cas de catastrophe.

Mesure du risque

À compter du 1^{er} novembre 2007, conformément à l'Accord de Bâle II, nous utilisons l'AMA pour calculer les fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel. Notre méthode de mesure du risque opérationnel attribue le capital de ce risque aux pertes prévues et imprévues découlant des types de pertes suivants :

- la responsabilité juridique (à l'égard de tiers, de clients et d'employés);
- le remboursement de sommes aux clients;
- le non-respect de la réglementation et de l'observation fiscale;
- la perte de biens ou les dommages à des biens;
- les erreurs de traitement des opérations;
- le vol, la fraude et les autres activités non autorisées.

Le capital de risque opérationnel est calculé grâce à une approche de distribution des pertes dont les paramètres sont fondés sur les pertes internes réelles présentant une quantité statistiquement importante de données internes historiques. Il est également possible d'obtenir ce résultat au moyen d'une analyse des pertes par scénario en s'appuyant sur les données internes et externes existantes concernant les pertes ainsi que sur la compétence de la direction.

Outre le capital attribué selon les directives décrites ci-dessus, des rajustements sont apportés aux questions et aux risques visant le contrôle interne qui ne font pas partie du profil de risque opérationnel initial.

Ces rajustements sont fonction des résultats obtenus des processus trimestriels d'autoévaluation du contrôle et du risque, auxquels prennent part les secteurs d'activité et les groupes d'infrastructure, de même que les secteurs liés à la gouvernance, notamment le Groupe du risque opérationnel, la Division du contrôle, le Groupe Vérification interne, le Groupe Affaires juridiques et Conformité.

Selon l'AMA, nous pouvons comptabiliser l'atténuation du risque résultant de l'assurance dans notre mesure du risque opérationnel servant au calcul des fonds propres réglementaires minimums. Bien que nos contrats d'assurance soient conçus pour protéger le bénéfice contre les pertes graves possibles, nous ne réduisons pas nos besoins en fonds propres pour autant.

Nous attribuons le capital de risque opérationnel selon le secteur d'activité. Le capital s'entend de la pire perte envisageable et est calculé pour chaque type de pertes et chaque secteur d'activité ayant trait à la production, à l'infrastructure ou à la gouvernance. Le risque total couru par la CIBC est inférieur à la somme de ses parties, compte tenu qu'il est extrêmement peu probable que l'ensemble des secteurs d'activité dans toutes les régions subissent la pire perte dans toutes les catégories de pertes au cours du même exercice. Pour corriger le fait que les risques ne sont pas en parfaite corrélation, nous ajoutons une incidence sur le portefeuille pour garantir que le risque total corresponde au risque total à l'échelle de la banque. Le processus pour établir les corrélations tient compte des corrélations internes et externes ainsi que de l'incertitude entourant les estimations de la corrélation.

Chaque trimestre, nous prenons les résultats issus des calculs du capital et effectuons des essais à rebours. De plus, la démarche globale utilisée est validée de façon indépendante par le Groupe Validation, Gestion du risque pour s'assurer que les hypothèses adoptées sont raisonnables et prudentes.

Risques juridiques et de réputation

Notre réputation et notre solidité financière revêtent une importance fondamentale pour nous, de même que pour notre clientèle, nos actionnaires et nos employés.

Le risque de réputation s'entend de la possibilité qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite de nos affaires et nos pratiques, puisse nuire grandement à notre réputation à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur nos entreprises, nos activités ou notre situation financière.

Le risque juridique s'entend de la possibilité que des poursuites au civil ou au criminel, ou des enquêtes réglementaires soient entreprises contre la CIBC qui, une fois tranchées, pourraient avoir des effets importants et néfastes sur nos entreprises, nos activités ou notre situation financière.

Le CGR offre une surveillance de la gestion des risques juridiques et de réputation. L'identification, l'évaluation et la gestion prudente et proactive des risques juridiques et de réputation possibles constituent une responsabilité clé de la CIBC et de tous ses employés.

Notre Politique générale en matière de risques juridiques et de réputation établit des normes sur la façon de préserver notre réputation et de réduire notre exposition aux risques juridiques et de réputation. La politique est renforcée par des procédures propres au secteur d'activité permettant de déceler et de transmettre au niveau supérieur les opérations qui pourraient donner lieu à des risques juridiques ou de réputation importants au Comité RJR.

Risque de réglementation

Le risque de réglementation est le risque de non-conformité aux exigences réglementaires. La non-conformité à ces exigences pourrait mener à des sanctions réglementaires et nuire à notre réputation.

Notre philosophie de conformité réglementaire consiste à gérer le risque de réglementation par la promotion d'une culture de conformité solide et par l'intégration de contrôles appropriés au sein des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure. Cette approche s'appuie sur le cadre de référence global en matière de gestion de la conformité législative. Le cadre de référence en matière de gestion de la conformité législative permet d'établir une correspondance entre les exigences réglementaires et les politiques, les procédures et les contrôles internes qui régissent la conformité réglementaire.

Notre Service de la conformité est responsable de l'élaboration et de la mise à jour d'un programme complet de conformité réglementaire, incluant la surveillance du cadre de référence global en matière de gestion de la conformité législative. Le Service est indépendant de la gestion de l'entreprise et fait régulièrement rapport au comité de vérification.

C'est à la haute direction des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure qu'incombe, au premier chef, la responsabilité de se conformer à l'ensemble des exigences réglementaires pertinentes, puis à tous les employés. Les activités mises de l'avant par le Service de la conformité viennent appuyer ces groupes et visent particulièrement les exigences réglementaires qui régissent la relation entre la CIBC et ses clients et les exigences qui permettent de protéger l'intégrité des marchés financiers.

Risque environnemental

Le risque environnemental est le risque d'une perte financière ou d'atteinte à la réputation ayant trait à des questions environnementales, risque qui peut découler de nos activités de crédit et de placement ou se rapporter à nos propres activités. Notre politique environnementale, d'abord approuvée par le conseil en 1993, puis mise à jour et approuvée par le CGR en 2008, exhorte la CIBC à adopter des comportements responsables dans l'exercice de toutes ses activités, en vue de préserver l'environnement, de protéger les intérêts de toutes les parties intéressées contre des niveaux inacceptables de risque environnemental et d'appuyer les principes de développement durable.

La politique fait partie d'un programme intégré de gestion de l'environnement, dont la gestion globale est sous la responsabilité du Groupe de gestion du risque environnemental au sein du groupe Gestion du risque. Les évaluations environnementales sont intégrées à nos processus d'évaluation du risque de crédit et de placement qui comprennent des normes et des procédures de gestion dans tous les secteurs. En outre, des évaluations du risque environnemental et social visant les projets de financement doivent être faites conformément à notre engagement envers les principes d'Équateur, soit un ensemble de lignes directrices adoptées librement par les institutions financières et fondées sur les critères de sélection de la Société financière internationale, que la CIBC a d'abord adoptées en 2003. Aussi, nous continuons de faire de la recherche et d'établir des points de référence sur des questions environnementales, comme le changement climatique et la biodiversité, puisqu'elles peuvent se rapporter à des pratiques de prêt responsables. Nous sommes aussi signataire et un participant du Carbon Disclosure Project qui prévoit une communication de l'information auprès de la communauté financière sur la gestion ayant trait aux émissions de gaz à effet de serre (GES) et au changement climatique.

En 2009, nous avons achevé la mise à jour d'une évaluation complète des risques de portefeuille correspondant aux exigences réglementaires potentielles en matière de réduction des GES dans certains secteurs, qui avait d'abord été effectuée en 2006.

Le Groupe de gestion du risque environnemental travaille en étroite collaboration avec les groupes Services aux entreprises et Communications et affaires publiques ainsi qu'avec d'autres secteurs d'activité et groupes fonctionnels pour veiller à ce que des normes élevées au chapitre du contrôle préalable et de la responsabilité sur le plan environnemental soient appliquées dans la gestion de nos installations, dans nos achats et dans nos autres activités. Un Comité de gestion de l'environnement a été formé et se chargera de surveiller ces activités et de les appuyer.

D'autres renseignements concernant nos politiques et pratiques environnementales peuvent être obtenus dans notre Énoncé de responsabilité envers le public joint à la Reddition de comptes annuelle.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Conventions comptables critiques et estimations

Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Certaines conventions comptables critiques exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des conventions comptables critiques dont il est question ci-après pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Nous avons mis en place des procédures de contrôle visant à assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont bien contrôlés.

Évaluation des instruments financiers

Outre les titres d'emprunt et de participation du compte de négociation, ainsi que les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, tous les contrats de dérivés, toutes les valeurs disponibles à la vente autres que les titres de participation privés et tous les instruments financiers désignés à la juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur. Nos instruments financiers désignés à la juste valeur sont composés de titres d'emprunt, de prêts aux entreprises et aux gouvernements ainsi que de dépôts des entreprises et des gouvernements.

L'établissement de la juste valeur repose sur le jugement et est fondé sur l'information sur le marché lorsqu'elle est disponible et qu'elle convient. La juste valeur s'entend du prix auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties consentantes au cours d'une opération sans lien de dépendance motivée par des considérations d'affaires normales. Les évaluations à la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie (niveaux 1, 2 et 3) tel qu'il est décrit ci-après. Le cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif (niveau 1) constitue l'élément le plus fiable de la juste valeur.

Si le cours du marché n'est pas disponible dans un marché actif, la juste valeur est estimée d'après des modèles d'évaluation. Dans la mesure du possible et lorsque cela convient, les données observables sur le marché sont utilisées aux fins d'évaluation.

Les modèles d'évaluation peuvent utiliser principalement des données observables sur le marché (niveau 2), dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le cours d'instruments synthétiques équivalents, le niveau des indices, les écarts de taux, la qualité du crédit de la contrepartie, les niveaux correspondants de volatilité du marché et d'autres facteurs de prix fondés sur le marché ainsi que les données de marché de remplacement les plus corrélatives qui conviennent. Les modèles d'évaluation peuvent aussi utiliser essentiellement des données inobservables sur le marché (niveau 3).

Si la juste valeur d'un instrument financier ne peut être déterminée à partir des cours d'un marché actif, et qu'il n'existe pas de données de remplacement adéquates, le prix de l'opération est considéré comme le meilleur indicateur de la valeur du marché à la date de l'opération. Lorsqu'une technique d'évaluation utilise principalement des données de marché ou des cours d'opérations inobservables, aucun profit d'établissement n'est constaté au moment de la constatation initiale de l'instrument financier. Les gains ou les pertes à la création ne sont enregistrés qu'au cours de périodes futures sur la durée de vie des instruments ou quand les cours ou les données du marché sont observables.

Sur les marchés inactifs, les cours que nous obtenons des courtiers sont principalement des cours indicatifs, ce qui signifie qu'ils ne sont pas exécutoires et qu'ils sont principalement tirés des modèles d'évaluation internes des courtiers. Étant donné les limites inhérentes des cours indicatifs des courtiers au moment de l'estimation de la juste valeur, nous tenons

également compte des valeurs qui nous sont fournies par nos modèles internes et utilisons, dans la mesure du possible et lorsque cela convient, les données observables sur le marché.

Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les évaluations sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction. Les principales données des modèles, comme les courbes de rendement et les volatilités, sont vérifiées séparément. Les modèles d'évaluation utilisés, y compris les techniques d'analyse pour la construction des courbes de rendement ou des diagrammes de surface de la volatilité, sont étudiés de près et approuvés conformément à notre politique sur le risque lié aux modèles.

La plupart de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation nécessitent l'application de techniques d'évaluation faisant appel à des données inobservables sur le marché. Dans un marché inactif, les cours indicatifs des courtiers, les évaluations de remplacement pour des instruments financiers comparables et d'autres modèles internes utilisant nos propres hypothèses sur la façon dont les participants traitant au sein d'un marché fixeraient le prix d'une opération sur le marché à la date d'évaluation (nous considérons tous ces éléments comme des données inobservables sur le marché), servent essentiellement à l'évaluation de ces positions.

Au cours du quatrième trimestre de 2008, nous avons changé notre méthode d'évaluation des TAP flux groupés qui était basée uniquement sur les cours indicatifs des courtiers et avons adopté une méthode fondée sur nos modèles internes et sur les cours des courtiers. Ce changement de méthodes d'évaluation a entraîné une amélioration des évaluations des TAP flux groupés de 291 M\$ et des dérivés de crédit vendus sur les TAP flux groupés de 489 M\$. Cela a également réduit de 911 M\$ les évaluations à la juste valeur sur la protection souscrite à l'égard des TAP flux groupés, ce qui a entraîné une diminution des rajustements de l'évaluation du crédit connexes de 441 M\$ au début du quatrième trimestre de 2008. Ce changement a entraîné une hausse des revenus de 310 M\$ le 1^{er} août 2008.

Nous évaluons également si un REC est nécessaire pour comptabiliser le risque qu'une de nos contreparties ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements.

Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons changé la méthode que nous utilisons pour estimer les rajustements de l'évaluation de nos expositions au risque de crédit de contreparties liées aux garants financiers (à l'exclusion de ACA) pour tenir compte des écarts de taux observés sur le marché. Cette modification a entraîné une hausse de la charge d'environ 590 M\$ durant le trimestre.

Dans le cas de dérivés de crédit souscrits auprès de garants financiers, nos rajustements de l'évaluation du crédit sont généralement fondés sur les écarts de taux observables sur le marché, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque les garants financiers ne disposent pas d'écarts de taux observables ou s'ils sont disponibles mais non représentatifs d'un marché actif structuré (c.-à-d. non représentatif de la juste valeur), nous avons recours à un écart de marché de remplacement. L'écart de marché de remplacement est fondé sur la cote de crédit interne que nous avons accordée à ce garant financier. Les écarts de taux comprennent des données sur les prévisions du marché (ou du marché de remplacement) quant à la probabilité de défaillance et aux pertes en cas de défaillance. Ces écarts sont appliqués selon la durée moyenne pondérée de notre exposition à ces contreparties. Lorsque nous avons recours à un écart de marché de remplacement dans le cas de contreparties qui sont des garants financiers, nous effectuons aussi un rajustement pour exprimer le risque additionnel lié au garant financier par rapport à une contrepartie autre qu'un garant financier ayant une cote équivalente. Le montant du rajustement est

fonction de toute l'information interne et externe disponible sur le marché concernant les garants financiers. Le REC définitif tient compte de la corrélation prévue entre le rendement futur des actifs de référence sous-jacents et celui des contreparties pour lesquels nous ne prévoyons aucune détérioration prochaine de la qualité du crédit.

Le cas échéant, pour certains garants financiers, nous calculons le REC en nous fondant sur les montants recouvrables estimatifs.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, pour refléter la détérioration de la situation de crédit générale, nous avons ajouté 50 M\$ à notre calcul historique fondé sur des formules du REC des contreparties autres que des garants financiers avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés. Au cours du quatrième trimestre de 2008, nous avons changé les méthodes d'évaluation que nous utilisons pour estimer les rajustements de l'évaluation du crédit des contreparties autres que des garants financiers pour tenir compte des écarts de taux observables sur le marché, avec une incidence nominale sur nos résultats.

Les coupons d'intérêt découlant de la vente de créances titrisées sont sensibles aux taux de remboursement anticipé, ce que nous considérons par ailleurs comme des données inobservables sur le marché.

Les contrats de swap découlant de la vente de créances titrisées sont évalués à l'aide de taux de liquidités, ce que nous considérons par ailleurs comme des données inobservables sur le marché.

Le tableau qui suit présente le montant des instruments financiers liés aux activités de crédit structuré en voie de liquidation et pour l'ensemble de la Banque, classés par catégorie, qui font l'objet d'une évaluation à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation basée sur des données inobservables sur le marché (niveau 3).

En millions de dollars, au	31 oct. 2009	31 oct. 2009	31 oct. 2008	31 oct. 2008
	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC
Actif				
Valeurs du compte de négociation	1 221 \$	1 360 \$	685 \$	854 \$
Valeurs disponibles à la vente	20	1 297	216	894
Valeurs et prêts désignés à la juste valeur	203	210	246	257
Instruments dérivés	2 068	2 453	3 752	3 889
Passif				
Dépôts désignés à la juste valeur	689 \$	689 \$	733 \$	733 \$
Instruments dérivés	4 317	5 131	7 155	7 828

Le fait de changer au moins une hypothèse pour évaluer la juste valeur de ces instruments pour des options possibles raisonnables aurait l'incidence suivante sur le bénéfice net.

Nos expositions au risque de crédit structuré non couvert (titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation) sont sensibles aux variations de l'évaluation à la valeur du marché, généralement en fonction des cours indicatifs des courtiers et aux modèles internes, tel qu'il est décrit précédemment. Un changement défavorable de 10 % dans l'évaluation à la valeur du marché de nos positions sous-jacentes entraînerait une perte d'environ 33 M\$ dans notre portefeuille de titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation non couverts et 66 M\$ dans notre portefeuille de titres non liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation non couverts, exclusion faite des prêts non couverts (reclassés des positions détenues jusqu'à l'échéance) et avant l'incidence de l'opération conclue avec Cerberus.

Une diminution de 10 % dans l'évaluation à la valeur du marché de nos positions de crédit structuré couvertes au bilan, autres que celles classées comme étant des prêts, et une augmentation de 10 % de la juste valeur (avant le rajustement de l'évaluation du crédit) de toutes les positions de crédit structuré couvertes pourrait entraîner une perte nette d'environ 59 M\$, compte non tenu de l'opération conclue avec Cerberus. La juste valeur de la protection de Cerberus devrait raisonnablement contrebalancer toute variation de la juste valeur des positions couvertes sur le marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation.

Une réduction de 10 % des débiteurs, déduction faite des REC, des garants financiers entraînerait une perte nette d'environ 154 M\$.

Une augmentation de 10 % des taux de remboursement anticipé ayant trait à nos droits conservés associés au coupon d'intérêt découlant de la vente de créances titrisées entraînerait une perte nette d'environ 33 M\$.

Une baisse de 20 points de base des taux de liquidités utilisés pour calculer la juste valeur de nos dérivés associés à la vente de créances titrisées entraînerait une perte d'environ 104 M\$.

Le gain net total constaté dans l'état des résultats consolidé lié aux instruments financiers, dont la juste valeur est évaluée à l'aide d'une technique d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché, s'est élevé à 654 M\$ (perte nette de 7 497 M\$ en 2008).

Nous faisons preuve de jugement pour établir les rajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs touchant l'évaluation. Ces facteurs comprennent, entre autres, sans s'y limiter, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché, l'incertitude des paramètres et d'autres risques de marché, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs.

Le tableau suivant résume nos rajustements de valeur :

En millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008
Valeurs du compte de négociation		
Risque de marché	7 \$	43 \$
Dérivés		
Risque de marché	81	223
Risque de crédit	2 241	4 672
Frais d'administration	33	30
Divers	2	6
	2 364 \$	4 974 \$

Les méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur, en présentant séparément dans le bilan consolidé les instruments comptabilisés à la juste valeur et ceux qui ne le sont pas, figurent à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

Facteurs de risque liés aux rajustements de la juste valeur

À notre avis, nous avons rajusté la juste valeur adéquatement et effectué les baisses de valeur appropriées jusqu'à maintenant. Le calcul des rajustements de la juste valeur et des baisses de valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons de façon continue le caractère adéquat des rajustements de la juste valeur et des baisses de valeur. Les montants des rajustements de la juste valeur et des baisses de valeur pourraient être modifiés si des événements le justifient et pourraient ne pas correspondre à la valeur de réalisation définitive.

Perte de valeur des valeurs disponibles à la vente

Nos valeurs disponibles à la vente comprennent les titres d'emprunt et de participation ainsi que les droits conservés dans les créances titrisées.

Les valeurs disponibles à la vente, à l'exception des titres qui n'ont pas de cours sur un marché actif, sont présentées à la juste valeur, de sorte que l'écart entre la juste valeur et le coût après amortissement est porté dans les autres éléments du résultat étendu. Les titres qui n'ont pas de cours sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Les valeurs disponibles à la vente sont soumises à des tests de dépréciation afin de déterminer s'il convient de constater une baisse de valeur durable en résultat.

Les facteurs passés en revue pour le test de dépréciation comprennent, entre autres, le rendement de l'exploitation et les attentes pour l'avenir, la situation de trésorerie et la suffisance du capital, les notations externes, la détérioration de la qualité des actifs sous-jacents, les évaluations par le secteur d'entités comparables et les changements dans les perspectives du marché et de l'économie. En outre, pour ce qui est des titres de participation, nous tenons compte de l'importance et de la durée de la perte latente. Les gains et pertes réalisés sur cessions et les moins-values visant à tenir compte de baisses de valeur durables des valeurs disponibles à la vente sont constatés dans l'état des résultats consolidé. Les baisses de valeur auparavant constatées pour les titres d'emprunt font l'objet d'une reprise si l'augmentation ultérieure de la juste valeur peut être déterminée et liée de façon objective à un événement s'étant produit après la constatation de la perte de valeur.

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale, qui sont fondées sur notre évaluation des probabilités de défaillance, l'évaluation interne des risques, les taux prévus de perte et de recouvrement et le niveau de risque inhérent aux portefeuilles de prêts.

Provision spécifique Prêts à la consommation

Une provision spécifique est établie pour les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts personnels et pour certains prêts aux PME qui se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles. Nous adoptons une approche de gestion de portefeuille et établissons la provision spécifique au moyen d'une formule de calcul puisqu'il n'est pas réaliste d'évaluer chaque prêt un à un. Nous évaluons ces portefeuilles en vue d'établir des provisions spécifiques en nous fondant sur les ratios historiques des radiations de soldes arriérés et des soldes à payer. Une analyse et une évaluation plus poussée de la provision est effectuée afin de tenir compte du classement chronologique des portefeuilles ainsi que de la conjoncture économique et des tendances de l'économie.

Une provision spécifique n'est pas établie pour les prêts sur cartes de crédit et ils ne sont pas classés comme prêts douteux, mais sont plutôt radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat ou lors de la faillite du client. La provision spécifique établie auparavant pour les prêts sur cartes de crédit a été reclassée rétroactivement dans la provision générale au cours de l'exercice. Par ailleurs, à compter du quatrième trimestre de 2009, l'intérêt réalisé sur les prêts sur cartes de crédit est comptabilisé dans la mesure où l'on peut s'attendre à le recevoir. Auparavant, l'intérêt était comptabilisé jusqu'au moment de la radiation des prêts. Pour plus de précisions, se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements sont évalués en fonction des prêts individuels. Des provisions spécifiques sont établies lorsque des prêts douteux sont découverts. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, de notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. La provision spécifique désigne le montant requis pour réduire la valeur comptable d'un prêt douteux jusqu'à sa valeur de réalisation estimative. Cette valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt au moment de la dépréciation. Les prêts font l'objet d'une surveillance à l'égard de la qualité du crédit et reçoivent une notation de risque qui représente le risque de perte dans une facilité de crédit. Le risque de perte vise à la fois la probabilité de défaillance de paiement par l'emprunteur et l'ampleur probable de la perte, si elle se réalise. Tous les facteurs de risque courants sont pris en compte avant d'arriver à une décision sur l'évaluation de risque. Cette méthode encourage la justesse et la cohérence des évaluations des risques à l'intérieur d'un cadre de référence rigoureux. Elle fait partie du processus permanent d'évaluation du crédit et sert de base pour déterminer les risques plus élevés, les prêts à inscrire sur la liste de surveillance et les prêts douteux, de même que pour l'établissement des provisions.

Provision générale

La provision générale couvre les pertes sur créances que renferment les portefeuilles de crédit, mais qui n'ont pas encore été recensées de façon précise ou fait l'objet de provisions spécifiques. La provision générale s'applique aux risques de crédit au bilan et hors bilan qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur. Le montant de la provision générale est établi compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues et les profils de risque relatifs. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront spécifiquement relevées et une provision spécifique

sera établie, de notre opinion sur les tendances de l'économie et des portefeuilles et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaillance associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des pertes en cas de défaillance. La probabilité de défaillance reflète nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Les estimations des pertes en cas de défaillance sont fondées sur nos résultats passés. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont établies à partir des niveaux de pertes et des soldes globaux historiques. Au 31 octobre 2009, notre modèle indiquait une provision générale variant entre 883 M\$ et 1 593 M\$. La provision générale de 1 307 M\$ (1 080 M\$ en 2008), qui représente notre meilleure estimation des pertes inhérentes aux portefeuilles de prêts mais qui n'ont pas fait l'objet d'une provision spécifique, a été établie dans la fourchette en fonction d'une analyse qualitative du contexte économique, des tendances du crédit et du profil de risque des portefeuilles de prêts. Une hausse uniforme de 10 % de la probabilité de défaillance ou des pertes graves entraînerait une augmentation d'environ 130 M\$ de la provision générale.

Titrisations et entités à détenteurs de droits variables Titrisation de nos propres créances

Nous avons déterminé que toutes nos opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes parce que nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Nous avons également déterminé que les entités auxquelles nous avons cédé les actifs ne devraient pas être consolidées puisqu'il s'agit de structures d'accueil admissibles et que nous ne sommes pas le principal bénéficiaire de ces entités.

Les gains ou les pertes sur les cessions comptabilisés à titre de ventes dépendent, en partie, de la répartition des valeurs comptables antérieures entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur relative des actifs vendus et des droits conservés. Comme il n'existe généralement pas de cours du marché pour les droits conservés, nous estimons la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Nous pouvons donc être amenés à estimer les flux de trésorerie futurs prévus, qui tiennent compte des pertes sur créances prévues, des échéances prévues et des taux de remboursement anticipé, des taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés. Les flux de trésorerie réels peuvent différer de façon importante de nos estimations. Ces estimations ont une incidence directe sur le calcul du gain à la vente tiré des opérations de titrisation et sur le rythme auquel les droits conservés sont inclus dans le bénéfice.

Pour plus de précisions sur nos opérations de titrisation, y compris les principales hypothèses économiques utilisées pour estimer la juste valeur des droits conservés et la sensibilité des changements à ces hypothèses, voir la section Arrangements hors bilan et la note 6 afférente aux états financiers consolidés, ainsi que la section Évaluation des instruments financiers ci-dessus.

Titrisation de créances de tiers

Nous sommes également le promoteur de plusieurs EDDV qui achètent des groupes d'actifs financiers de tiers. Les opérations sur dérivés et les opérations administratives que nous avons conclues auprès de ces entités ne sont habituellement pas considérées comme des droits variables. Nous contrôlons la mesure dans laquelle nous intervenons au sein de ces EDDV en investissant directement dans des titres d'emprunt émis par l'EDDV et en fournissant une protection des liquidités aux autres créanciers afin de déterminer si nous en sommes le principal bénéficiaire ainsi que l'entité consolidante.

La NOC-15 fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. Pour établir quelles sont les EDDV qui doivent faire l'objet d'une consolidation en vertu de la NOC-15, nous faisons

preuve de jugement en repérant nos droits variables et en les comparant avec les autres droits variables détenus par des parties non liées pour déterminer si nous sommes exposés à absorber la majorité des pertes prévues ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus pour chacune de ces entités. Nous avons consolidé les résultats de certaines autres EDDV qui nous exposaient à une majorité des pertes prévues ou nous donnaient droit à la majorité des rendements résiduels prévus.

Lorsque nous établissons que la CIBC est le principal bénéficiaire d'une EDDV, la NOC-15 exige que nous examinions de nouveau cette évaluation lorsque des changements importants ont été apportés à la conception de l'EDDV ou à la détention de droits variables et modifient de façon importante la façon dont les pertes prévues et les rendements résiduels prévus sont alloués; lorsque nous vendons ou cédon une partie ou la totalité de nos droits variables à des tiers non apparentés; ou lorsque l'EDDV émet de nouveaux instruments conférant des droits variables en faveur de tiers non apparentés. Si la CIBC n'est pas le principal bénéficiaire, la NOC-15 exige que nous nous demandions si nous ne le devenons pas lorsque nous acquérons des droits variables additionnels dans l'EDDV.

Dans le cas plus précis des fonds multicédants de PCAC (les « fonds multicédants »), nous remettons en question notre désignation à titre de principal bénéficiaire lorsque notre participation dans le PCAC émis par les fonds multicédants change de façon importante, ou, ce qui est plus rare, lorsque la protection des liquidités que nous offrons aux fonds multicédants est utilisée ou modifiée. Dans la mesure où notre participation dans le PCAC d'un fonds multicédants particulier est supérieure à 45 %, il est probable que nous déterminions que nous sommes le principal bénéficiaire, en raison de la faible variabilité découlant des autres droits variables dans le fonds multicédants. Une augmentation appréciable de notre participation dans le PCAC émis par les fonds multicédants serait plus probable dans les situations où le marché du PCAC soutenu par les banques se détériorerait de façon importante de telle sorte que les fonds multicédants seraient incapables de renouveler leur PCAC.

Les opérations de titrisation et les EDDV ont une incidence sur tous nos secteurs.

Baisse de valeur des actifs

Écart d'acquisition, autres actifs incorporels et actifs à long terme

Au 31 octobre 2009, nous avions un écart d'acquisition de 2,0 G\$ et d'autres actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie totalisant 137 M\$. En vertu des PCGR du Canada, l'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais est plutôt assujéti, au moins chaque année, à une évaluation pour dépréciation au moyen d'un test de dépréciation fondé sur la juste valeur en deux étapes. Au cours du premier test, la juste valeur de l'unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur, une perte de valeur est alors constatée lorsque, par suite du second test et à l'échelle de l'unité d'exploitation, la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Dans les cas appropriés, la valeur comptable de nos unités d'exploitation est fondée sur des modèles du capital économique qui sont conçus de manière à la rapprocher de la valeur comptable nette qui serait obtenue si l'unité d'exploitation était une entité autonome.

Les actifs incorporels acquis sont constatés séparément lorsque les avantages qu'ils comportent résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'ils peuvent être vendus ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée de vie utile des actifs incorporels exige du jugement et une analyse fondée sur des faits. Les actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moyen de la comparaison entre la juste valeur et la valeur comptable.

Nous utilisons notre jugement pour estimer la juste valeur des unités d'exploitation et des autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. Des estimations imprécises peuvent influencer sur la valeur comptable présentée de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. La juste valeur des unités d'exploitation et des autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie est issue de

modèles d'évaluation internes élaborés en fonction du marché ou des résultats. Les modèles en fonction du marché tiennent compte de divers facteurs, notamment les résultats normalisés, les résultats projetés et les ratios cours/bénéfice. Les modèles en fonction des résultats tiennent compte de divers facteurs, dont les flux de trésorerie projetés, la croissance finale et les taux d'actualisation.

Les résultats de nos tests de dépréciation de l'écart d'acquisition de 2009 suggèrent que la juste valeur des unités d'exploitation ayant fait l'objet de tests dépassait la valeur comptable.

Les actifs à long terme et les autres actifs incorporels identifiables dont la durée de vie est limitée sont amortis sur leur durée de vie estimative. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant un test de possibilité de recouvrement, nous estimons les flux de trésorerie futurs que nous prévoyons tirer des actifs et de leur éventuelle cession. Si la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable d'un actif, une baisse de valeur est constatée, pourvu que la juste valeur soit inférieure à la valeur comptable.

Ces actifs sont détenus dans tous nos secteurs. Pour plus de précisions, voir la note 8 afférente aux états financiers consolidés.

Impôts sur les bénéfices

Nous faisons preuve de jugement pour estimer les impôts sur les bénéfices ainsi que les actifs et passifs d'impôts futurs. Dans la préparation des états financiers consolidés, nous sommes tenus d'estimer les impôts sur les bénéfices pour chacun des territoires où nous exerçons nos activités.

Ce processus comporte l'estimation du montant réel des impôts à payer et l'évaluation des reports prospectifs de pertes fiscales et des écarts temporaires découlant de la différence de traitement des éléments aux fins comptables et aux fins fiscales.

Nous sommes également tenus d'établir les actifs d'impôts futurs à l'égard des charges comptabilisées à court terme pour lesquelles nous pourrions nous prévaloir d'une déduction fiscale dans une période future, comme la provision générale pour pertes sur créances et les reports en avant de pertes.

Au 31 octobre 2009, nous disposions d'actifs d'impôts futurs qui dépassaient les passifs d'impôts futurs de 1 730 M\$ avant la provision pour moins-value de 95 M\$. Nous devons évaluer s'il est plus probable qu'improbable que nos actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont nous disposons, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité de nos actifs d'impôts futurs. Notre expérience passée en matière de bénéfice et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du bénéfice net futur avant impôts, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant des actifs d'impôts futurs et la durée à courir avant l'expiration des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous croyons, selon les renseignements dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que le reste des actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés avant leur expiration.

La comptabilisation des impôts sur les bénéfices a une incidence sur tous nos secteurs. Pour plus de précisions sur les impôts sur les bénéfices, voir la note 23 afférente aux états financiers consolidés.

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires. Dans certains de ces dossiers, des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Conformément aux PCGR du Canada, des montants sont comptabilisés aux fins du règlement financier de réclamations si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un événement futur confirmera qu'un passif a été engagé à la date des états financiers et que le montant de la perte peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Dans certains cas, toutefois, il n'est ni possible de déterminer si pareil passif a été engagé ni d'estimer raisonnablement le montant de la perte jusqu'à la date de règlement de la

cause, de sorte qu'aucun montant ne peut être passé en charges avant cette date. Le montant qui ressortirait comme le plus approprié d'une fourchette établie à la suite d'une estimation raisonnable serait passé en charges. Si aucun montant donné compris dans la fourchette ne semble plus approprié, le montant le plus bas de la fourchette doit être comptabilisé. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des passifs éventuels de la CIBC et procédons aux rajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles. Les rajustements ainsi effectués au cours d'un trimestre peuvent s'avérer considérables si de nouvelles informations d'importance deviennent disponibles. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats d'exploitation pour un exercice donné.

Les passifs éventuels ont une incidence sur tous nos secteurs. Pour plus de précisions sur nos passifs éventuels, voir la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

Hypothèses au titre des avantages sociaux futurs

Nous sommes le promoteur de régimes de retraite à prestations déterminées et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (y compris les régimes d'avantages complémentaires de retraite) destinés aux employés admissibles. À compter du 1^{er} novembre 2008, nous avons choisi de modifier la date d'évaluation pour la faire passer du 30 septembre au 31 octobre pour la faire coïncider avec notre date d'arrêt des comptes. Cette modification a été faite à titre de rajustement rétrospectif aux soldes d'ouverture des bénéfices non répartis sans retraitement des résultats des exercices antérieurs.

Les charges et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquelles ont une incidence sur tous nos secteurs, sont fonction des hypothèses utilisées pour calculer ces montants. Ces hypothèses comprennent les taux d'actualisation, les augmentations de salaire prévues, le rendement prévu des actifs, les taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations découlant des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi et la charge nette au titre des prestations constituées tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des titres d'emprunt de qualité supérieure offrant des flux de trésorerie pouvant soutenir les prestations prévues. Le taux de rendement prévu hypothétique des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels attendus de titres à

revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et nos estimations les plus probables.

Les résultats réels qui diffèrent des hypothèses sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, en conséquence, influent, de façon générale, sur les charges constatées et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2009, le montant net des pertes actuarielles non amorties était de 1 171 M\$ (877 M\$ en 2008) quant aux régimes de retraite et de 100 M\$ (82 M\$ en 2008) quant aux régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

Nos régimes sont capitalisés selon les montants requis par les lois applicables ou des montants supérieurs. Au cours de l'exercice, nous avons versé 233 M\$ (333 M\$ en 2008) aux régimes de retraite, soit 84 M\$ (324 M\$ en 2008) de plus que le minimum requis par les lois applicables. Les cotisations versées en 2009 dans nos principaux régimes de retraite canadiens représentaient le montant maximal exigible aux termes de la *Loi de l'impôt* (Canada).

Nos principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas capitalisés, et nous effectuons les paiements au titre des prestations de ces régimes au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Au cours de l'exercice, le montant des prestations a totalisé 32 M\$ (32 M\$ en 2008).

Nous continuons de gérer une fiducie par capitalisation au titre du régime d'invalidité de longue durée. Ce régime ne prend aucune nouvelle réclamation depuis le 1^{er} juin 2004. Au cours de l'exercice, nous avons versé 5 M\$ (néant en 2008) à la fiducie.

Pour plus de précisions sur la charge et le passif comptabilisés chaque année au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, voir la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

Pour les régimes offerts au Canada, qui constituent plus de 90 % de nos régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, la direction a approuvé des changements aux hypothèses qui serviront au calcul de la charge pour l'exercice 2010. La direction a approuvé un taux d'actualisation moyen pondéré d'environ 6,4 % pour les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, ce qui représente une baisse de 30 points de base par rapport au taux similaire de 2009. Le rendement à long terme moyen pondéré prévu et approuvé des actifs des régimes est de 6,3 % pour les régimes à prestations déterminées, lesquels sont principalement des régimes de retraite. Cela représente une baisse de 50 points de base par rapport au taux similaire de 2009. L'incidence globale de ces changements, combinée à l'incidence des variations de la valeur de marché des actifs des régimes au cours de l'exercice, devrait être une augmentation de 105 M\$ de la constatation des charges pour l'exercice 2010.

Des résultats réels différents des résultats anticipés ou des futures variations des hypothèses peuvent avoir une incidence sur nos obligations, notre charge et nos cotisations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau ci-après illustre l'effet possible des variations de certaines des principales hypothèses utilisées pour mesurer les obligations au titre des prestations constituées et les charges y afférentes.

En millions de dollars, au 31 octobre 2009	Régimes de retraite		Régimes d'avantages complémentaires	
	Obligation	Charge	Obligation	Charge
Effet d'une variation de 100 points de base dans les principales hypothèses :				
Taux d'actualisation				
Diminution de l'hypothèse	496 \$	66 \$	79 \$	3 \$
Augmentation de l'hypothèse	(384)	(18)	(67)	(1)
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes				
Diminution de l'hypothèse	s.o.	38	s.o.	—
Augmentation de l'hypothèse	s.o.	(38)	s.o.	—
Taux de croissance de la rémunération				
Diminution de l'hypothèse	(92)	(15)	(2)	—
Augmentation de l'hypothèse	99	25	2	—

L'analyse de sensibilité contenue dans ce tableau devrait être utilisée avec prudence, étant donné que les variations sont hypothétiques et que l'incidence des variations de chacune des principales hypothèses peut ne pas être linéaire.

Instruments financiers

En tant qu'institution financière, nos actifs et nos passifs sont surtout composés d'instruments financiers, notamment les dépôts, les valeurs mobilières, les prêts, les dérivés, les acceptations, les mises en pension de titres, les titres secondaires et les actions privilégiées.

Nous nous servons de ces instruments pour des activités de négociation et des activités autres que de négociation. Les activités de négociation comprennent l'achat et la vente de valeurs mobilières et les opérations de change et d'autres instruments dérivés au cours des négociations pour les clients et de la prise des positions de négociation dans le but d'en tirer des revenus. Les activités autres que de négociation comprennent les activités de prêt, les placements, le financement et la GAP.

L'utilisation d'instruments financiers peut créer ou amoindrir le risque de marché, de crédit ou d'illiquidité. Pour plus de précisions à ce sujet, voir la section Gestion du risque.

Les instruments financiers sont comptabilisés en fonction de leur classement. Pour plus de précisions sur la comptabilisation de ces instruments, voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Les principales hypothèses servant à déterminer la valeur des instruments financiers et autres sont décrites à la rubrique Évaluation des instruments financiers ci-dessus.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Modifications de conventions comptables

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

En date du 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté le nouveau chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », du *Manuel de l'ICCA*.

La nouvelle norme définit les prêts et créances comme des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui n'ont pas de cours sur un marché actif. Compte tenu de la nouvelle définition, les dispositions transitoires suivantes sont appliquées depuis le 1^{er} novembre 2008 :

- Les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance qui satisfaisaient à la définition de prêts et créances devaient être reclassés de la catégorie des valeurs détenues jusqu'à l'échéance à la catégorie des prêts et créances.
- Les prêts et créances qu'une entité entendait vendre immédiatement ou à court terme devaient être classés comme des instruments financiers du compte de négociation.
- Les instruments de créance disponibles à la vente étaient admissibles au reclassement dans les prêts et créances s'ils répondaient à la définition révisée des prêts et créances. Les instruments de créance disponibles à la vente pouvaient être reclassés dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance s'ils étaient assortis de paiements déterminés ou déterminables, s'ils avaient un cours sur un marché actif et si l'entité avait la ferme intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance. Le reclassement de la catégorie valeurs disponibles à la vente à prêts et créances ou à valeurs détenues jusqu'à l'échéance était facultatif et ce choix était possible individuellement pour tous les instruments. Nous avons choisi de ne pas reclasser les valeurs disponibles à la vente.

Suivant l'adoption de la nouvelle norme :

- Les titres de créances faisant partie de la définition de prêts et créances doivent, au moment de la comptabilisation initiale, être classés dans les prêts et créances ou désignés comme des valeurs disponibles à la vente ou détenues à des fins de transaction, mais ne peuvent pas être classés dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance.
- Les pertes de valeur imputées aux résultats pour les instruments financiers détenus jusqu'à l'échéance doivent être constatées seulement pour les pertes sur créances plutôt qu'à titre de réduction à la juste valeur.
- Les baisses de valeur durables auparavant constatées sur les titres de créance disponibles à la vente doivent faire l'objet d'une reprise dans les résultats si la juste valeur peut être liée à un événement s'étant produit après la constatation de la baisse de valeur durable.

L'adoption de la nouvelle norme a entraîné le reclassement des instruments financiers considérés auparavant comme des valeurs disponibles à la vente dans les prêts et créances sans incidence sur les soldes d'ouverture des bénéfices non répartis ou les autres éléments du résultat étendu.

Nous avons adopté les chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », dans leur version modifiée et nous avons reclassé certaines valeurs du compte de négociation dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance et dans les valeurs disponibles à la vente, en date du 1^{er} août 2008. Pour plus de précisions, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Instruments financiers – informations à fournir et présentation

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, nous avons adopté le nouveau chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », qui ajoute des exigences en matière d'informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur des instruments financiers et la gestion du risque d'illiquidité. Ces informations sont fournies aux notes 2, 14 et 29 afférentes aux états financiers consolidés.

En date du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'ICCA*. Ces chapitres augmentent les exigences en matière d'informations sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont l'entité gère ces risques. Pour plus de précisions, se reporter à la note 29 afférente aux états financiers consolidés.

Actifs incorporels

En date du 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », en remplacement du chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et du chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'informations applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels.

L'adoption de cette norme n'a entraîné aucune modification dans la constatation de nos écarts d'acquisition et de nos actifs incorporels. Toutefois, nous avons reclassé rétroactivement les actifs incorporels liés aux logiciels d'application d'une valeur comptable nette de 385 M\$ du poste Terrains, bâtiments et matériel au poste Logiciels et autres actifs incorporels de notre bilan consolidé au 31 octobre 2008.

Baux adossés

Depuis le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'abrégé 46 modifié intitulé *Baux adossés* du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA et fondé sur la prise de position FASB Staff Position FAS 13-2, *Accounting for a Change or Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction*. Le CPN exige qu'un changement du calendrier estimatif des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices entraîne l'établissement d'un nouveau calendrier de constatation du revenu découlant du bail adossé.

L'adoption de ces directives a entraîné l'imputation de 66 M\$ aux soldes d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2007. Un montant se rapprochant de cette imputation hors caisse sera comptabilisé dans les revenus sur la durée restante des baux au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Informations à fournir concernant le capital

Depuis le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'ICCA*, en vertu duquel une entité doit divulguer ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion de son capital. En outre, le chapitre exige de fournir des données quantitatives synthétiques sur la composition du capital. Pour plus de précisions, se reporter à la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

Transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

En février 2008, le CNC a affirmé son intention de remplacer les PCGR du Canada par les IFRS. Nous adopterons la présentation selon les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011 et présenterons aussi des états financiers comparatifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} novembre 2010. Par conséquent, nous publierons nos premiers jeux d'états financiers consolidés préparés conformément aux IFRS pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012.

La transition aux IFRS représente une initiative importante pour la CIBC et est soutenue par une infrastructure formelle de gouvernance tenant compte de toute l'organisation et comprenant une équipe affectée au projet. Le projet de transition aux IFRS de la CIBC progresse selon le calendrier prévu. Conformément au plan, une évaluation préliminaire a été effectuée dans le but de déterminer les normes IFRS qui présentent les plus importantes différences avec les PCGR du Canada pour la CIBC. Des évaluations et des travaux plus poussés se poursuivent relativement à la présentation de l'information financière sous-jacente et aux processus et contrôles.

Nous tenons au courant de l'avancement du projet des parties intéressées internes, notamment notre comité de vérification, nos hauts dirigeants et le comité de direction du programme, ainsi que des parties intéressées externes, dont notre organisme de réglementation, le BSIF et notre vérificateur externe. Nous avons aussi lancé un programme de formation à l'échelle de l'entreprise pour rehausser le niveau de connaissance des IFRS dans toute l'organisation et préparer le personnel à bien fonctionner dans un environnement IFRS.

Selon les normes IFRS actuelles, les points qui risquent d'avoir la plus grande incidence sur la présentation de l'information financière et des fonds propres comprennent la décomptabilisation des instruments financiers et la comptabilisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les différences entre les PCGR du Canada et les normes IFRS existantes concernant le moment de la décomptabilisation des instruments financiers au bilan entraîneront vraisemblablement une hausse du total de l'actif comptabilisé au bilan consolidé, particulièrement en ce qui concerne les prêts hypothécaires à l'habitation titrisés par la création de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada et du programme d'adjudication de titres adossés à des créances hypothécaires assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. Certains choix comptables relatifs à la comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi sont aussi susceptibles d'avoir une incidence négative sur notre ratio des fonds propres, étant donné la passation en charges des pertes actuarielles nettes non amorties dans les bénéfices non répartis au moment de la transition. Les modifications proposées aux normes IFRS pourraient entraîner des différences comptables supplémentaires importantes.

L'incidence des IFRS pour la CIBC au moment de la transition dépendra des normes IFRS qui seront en vigueur à ce moment, des choix comptables qui ne sont pas encore faits ainsi que de la situation et du contexte qui prévaudront sur les plans économique et commercial. De plus, la nature évolutive des IFRS engendrera probablement des modifications comptables supplémentaires, dont certaines pourraient se révéler importantes, au cours des années suivant notre transition initiale. Nous continuons de surveiller les modifications apportées aux normes et de rajuster nos plans de transition en conséquence.

Opérations entre parties liées

Nous avons mis en œuvre les procédés qui conviennent permettant de nous assurer que les renseignements sur les opérations entre parties liées sont, conformément à la *Loi sur les banques*, recueillis et communiqués au comité de gouvernance du conseil d'administration tous les trimestres. Le comité de gouvernance a la responsabilité de passer en revue nos politiques et pratiques visant à déceler les opérations entre parties liées qui pourraient avoir une grande incidence sur nos activités et de réviser les procédés correspondants afin d'encourager la conformité à la *Loi sur les banques*.

Pour plus de précisions, voir la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué, en date du 31 octobre 2009, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM)). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la CIBC est chargée d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la CIBC.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef des services financiers ou sous leur supervision, suivi par le conseil, les administrateurs et les autres membres du personnel, afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC comprend les conventions et les procédés qui 1) ont trait au maintien de livres de comptes suffisamment détaillés, qui reflètent de façon précise et fidèle les opérations et les cessions des actifs de la CIBC; 2) donnent l'assurance raisonnable que les opérations sont constatées adéquatement afin de permettre la préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les revenus et les frais de la CIBC sont conformes aux autorisations données par la direction et les administrateurs de la CIBC; et 3) donnent l'assurance raisonnable à l'égard de la prévention ou de la détection en temps opportun d'acquisition, d'utilisation ou de cession non autorisées des actifs de la CIBC qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers.

Tous les contrôles internes, peu importe la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces peuvent fournir seulement une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

La direction de la CIBC s'est appuyée sur le document du Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière.

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2009 et a conclu que celui-ci était efficace. Elle n'y a décelé aucune faiblesse importante.

Ernst & Young s.r.l., qui a vérifié les états financiers consolidés de la CIBC pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, a également produit un rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière selon l'Auditing Standards No. 5 du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ce rapport se trouve à la page 99 de la présente Reddition de comptes annuelle.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant l'exercice terminé le 31 octobre 2009, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui serait raisonnablement susceptible de le faire.

États financiers consolidés

97	Responsabilité à l'égard de l'information financière
98	Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires
100	Bilan consolidé
101	État des résultats consolidé
102	État de l'évolution des capitaux propres consolidé
103	État du résultat étendu consolidé
104	État des flux de trésorerie consolidé
105	Notes afférentes aux états financiers consolidés

105	Note 1	– Sommaire des principales conventions comptables	138	Note 17	– Capital-actions – actions ordinaires et actions privilégiées et passif au titre des actions privilégiées
112	Note 2	– Juste valeur des instruments financiers	142	Note 18	– Valeurs mobilières de Capital Trust
116	Note 3	– Acquisitions et cessions importantes	142	Note 19	– Cumul des autres éléments du résultat étendu
118	Note 4	– Valeurs mobilières	142	Note 20	– Sensibilité aux taux d'intérêt
121	Note 5	– Prêts	144	Note 21	– Rémunération à base d'actions
123	Note 6	– Titrisations et entités à détenteurs de droits variables	146	Note 22	– Avantages sociaux futurs
127	Note 7	– Terrains, bâtiments et matériel	149	Note 23	– Impôts sur les bénéfices
128	Note 8	– Écart d'acquisition, logiciels et autres actifs incorporels	151	Note 24	– Résultat par action
129	Note 9	– Autres actifs	152	Note 25	– Engagements, cautionnements, actifs donnés en garantie et passifs éventuels
129	Note 10	– Dépôts	155	Note 26	– Concentration du risque de crédit
129	Note 11	– Autres passifs	155	Note 27	– Opérations entre parties liées
130	Note 12	– Activités de négociation	156	Note 28	– Informations sectorielles et géographiques
130	Note 13	– Instruments financiers désignés à la juste valeur	158	Note 29	– Instruments financiers – informations
132	Note 14	– Instruments dérivés	159	Note 30	– Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis
136	Note 15	– Couvertures désignées aux fins comptables	167	Note 31	– Modifications futures de conventions comptables canadiennes
136	Note 16	– Titres secondaires			

Responsabilité à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est responsable de la préparation de la Reddition de comptes annuelle qui comprend les états financiers consolidés et le rapport de gestion ainsi que de la présentation d'une information à jour et fiable. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les exigences de la *Loi sur les banques* (Canada). Le rapport de gestion a été préparé selon les exigences des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion comprennent nécessairement des éléments qui tiennent compte des meilleurs jugements et estimations à l'égard de l'incidence prévue des opérations et événements actuels, compte tenu de leur importance relative. Toutes les informations financières présentées dans la Reddition de comptes annuelle sont conformes à celles des états financiers consolidés.

La direction a mis au point et maintient des systèmes, des contrôles et des procédés efficaces qui font en sorte que l'information utilisée à l'interne et publiée est fiable et disponible en temps opportun. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons continué de rehausser, de consigner et de contrôler l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Le résultat de ces travaux a fait l'objet d'une vérification par les vérificateurs nommés par les actionnaires. À la fin de l'exercice, nous avons déclaré que les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont efficaces et que la CIBC s'est conformée aux exigences établies par la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis en vertu de l'article 404 de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley*. Conformément à l'article 302 de la loi *Sarbanes-Oxley*, le chef de la direction et le chef des services financiers de la CIBC déposent auprès de la SEC une attestation relativement au document annuel de présentation de l'information financière de la CIBC aux États-Unis (Formulaire 40-F). La même attestation est remise aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) aux termes du Règlement 52-109.

Le vérificateur principal et son personnel passent en revue les contrôles internes de la CIBC, y compris les contrôles et la sécurité des systèmes d'information informatisés, l'environnement global de contrôle et les contrôles comptables et financiers, et produisent un rapport à leur égard. Le vérificateur principal a pleinement et librement accès au comité de vérification.

Il incombe au conseil d'administration de passer en revue la présentation de l'information financière par l'entremise du comité de vérification, qui se compose d'administrateurs qui ne sont pas directeurs ni employés de la CIBC. Le comité de vérification passe en revue les états financiers consolidés et les rapports de gestion intermédiaires et annuels, et les recommande aux fins d'approbation par le conseil d'administration. Parmi les autres principales responsabilités du comité de vérification, notons le suivi du système de contrôles internes de la CIBC, le suivi de sa conformité aux exigences juridiques et réglementaires, le choix des vérificateurs nommés par les actionnaires et l'examen des compétences, de l'indépendance et du rendement des vérificateurs des actionnaires et des vérificateurs internes.

Ernst & Young s.r.l., vérificateurs nommés par les actionnaires, s'attachent à comprendre les contrôles internes et les procédés de présentation de l'information financière de la CIBC afin de planifier et d'exécuter les tests et autres procédés de vérification qu'ils jugent nécessaires dans les circonstances pour exprimer une opinion dans leur rapport qui suit. Les vérificateurs nommés par les actionnaires ont pleinement et librement accès au comité de vérification, avec qui ils discutent de la vérification et des questions qui s'y rapportent.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), Canada a pour mandat de protéger les droits et intérêts des déposants et des créanciers de la CIBC. Par conséquent, il examine et fait enquête sur les activités et les affaires de la CIBC, au besoin, afin de s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada), en ce qui a trait à la sécurité des déposants et des créanciers de la CIBC, sont respectées et que la situation financière de la CIBC est saine.

Gerald T. McCaughey
Président et chef de la direction

David Williamson
Chef des services financiers

Le 2 décembre 2009

Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires

Rapport sur les états financiers

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) aux 31 octobre 2009 et 2008 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2009. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos vérifications constituent un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CIBC au 31 octobre 2009 ainsi que des résultats de son

exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2009 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme il est précisé à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, en date du 1^{er} novembre 2008, la CIBC a adopté les modifications aux chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). En 2008, la CIBC a adopté les exigences de l'abrégé modifié du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) 46 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), *Baux adossés*, et les modifications apportées aux chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » relativement au reclassement des actifs financiers, et pour l'exercice 2007, les exigences des chapitres 3865, « Couvertures », 1530, « Résultat étendu », et 3251, « Capitaux propres », du *Manuel de l'ICCA*.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2009, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission et, dans notre rapport daté du 2 décembre 2009, nous avons exprimé une opinion sans réserve à cet égard.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 2 décembre 2009

Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires

Rapport sur le contrôle interne en vertu des normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis

Nous avons vérifié le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) au 31 octobre 2009 selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (les critères établis par le COSO). La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion quant à l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre vérification a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de faiblesses importantes, les sondages et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de l'évaluation du risque et la mise en œuvre de tout autre procédé que nous avons jugé nécessaire dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est conçu afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière

d'une société comporte des conventions et des procédés qui 1) ont trait au maintien de livres de comptes suffisamment détaillés qui reflètent de façon précise et fidèle les opérations et les cessions des actifs de la société; 2) donnent l'assurance raisonnable que les opérations sont constatées adéquatement afin de permettre la préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les revenus et les frais de la société sont conformes aux autorisations données par la direction et les administrateurs de la société; et 3) donnent l'assurance raisonnable à l'égard de la prévention ou de la détection en temps opportun d'acquisitions, d'utilisations ou de cessions non autorisées des actifs de la société qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers.

Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements des conditions, ou que le degré de conformité aux conventions et aux procédés puisse se détériorer.

À notre avis, la CIBC a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2009 selon les critères établis par le COSO.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les bilans consolidés de la CIBC aux 31 octobre 2009 et 2008 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2009 et, dans notre rapport daté du 2 décembre 2009, nous avons exprimé une opinion sans réserve à cet égard.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 2 décembre 2009

Bilan consolidé

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009	2008
ACTIF		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 812 \$	1 558 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	5 195	7 401
Valeurs mobilières (note 4)		
Compte de négociation (note 12)	15 110	37 244
Disponibles à la vente	40 160	13 302
Désignées à leur juste valeur (note 13)	22 306	21 861
Détenues jusqu'à l'échéance	—	6 764
	77 576	79 171
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	32 751	35 596
Prêts (note 5)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	86 152	90 695
Particuliers	33 869	32 124
Cartes de crédit	11 808	10 829
Entreprises et gouvernements (note 13)	37 343	39 273
Provision pour pertes sur créances	(1 960)	(1 446)
	167 212	171 475
Divers		
Instruments dérivés (note 14)	24 696	28 644
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 397	8 848
Terrains, bâtiments et matériel (note 7)	1 618	1 623
Écart d'acquisition (note 8)	1 997	2 100
Logiciels et autres actifs incorporels (note 8)	669	812
Autres actifs (note 9)	14 021	16 702
	51 398	58 729
	335 944 \$	353 930 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 10)		
Particuliers	108 324 \$	99 477 \$
Entreprises et gouvernements (notes 13 et 18)	107 209	117 772
Banques	7 584	15 703
	223 117	232 952
Divers		
Instruments dérivés (note 14)	27 162	32 742
Acceptations	8 397	8 848
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert (notes 12 et 13)	5 916	6 924
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	37 453	38 023
Autres passifs (note 11)	13 693	13 167
	92 621	99 704
Titres secondaires (note 16)	5 157	6 658
Passif au titre des actions privilégiées (note 17)	600	600
Participations sans contrôle	174	185
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 17)	3 156	2 631
Actions ordinaires (note 17)	6 240	6 062
Actions autodétenues (note 17)	1	1
Surplus d'apport	92	96
Bénéfices non répartis	5 156	5 483
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 19)	(370)	(442)
	14 275	13 831
	335 944 \$	353 930 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

Gerald T. McCaughey
Président et chef de la direction

Ronald W. Tysoe
Administrateur

État des résultats consolidé

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009	2008	2007
Revenu d'intérêts			
Prêts	7 183 \$	9 308 \$	9 738 \$
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	324	1 535	2 131
Valeurs mobilières	1 705	2 682	3 105
Dépôts auprès d'autres banques	85	638	807
	9 297	14 163	15 781
Frais d'intérêts			
Dépôts	2 879	6 853	8 050
Autres passifs	785	1 801	2 838
Titres secondaires	208	271	304
Passif au titre des actions privilégiées (note 17)	31	31	31
	3 903	8 956	11 223
Revenu net d'intérêts	5 394	5 207	4 558
Revenu autre que d'intérêts			
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	478	411	745
Frais sur les dépôts et les paiements	773	776	791
Commissions sur crédit	304	237	287
Honoraires d'administration de cartes	328	306	270
Honoraires de gestion de placements et de garde	419	525	535
Revenu tiré des fonds communs de placement	658	814	872
Revenu tiré des assurances, déduction faite des réclamations	258	248	234
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	472	565	875
Revenu de négociation (note 12)	(531)	(6 821)	328
Gains (pertes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net (note 4)	275	(40)	521
Revenu tiré des valeurs mobilières désignées à la juste valeur (note 13)	(33)	(249)	156
Revenu tiré des créances titrisées	518	585	489
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	496	437	390
Divers	119	713	1 015
	4 534	(1 493)	7 508
Total des revenus	9 928	3 714	12 066
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	1 649	773	603
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux	3 610	3 917	4 392
Frais d'occupation	597	610	602
Matériel informatique et matériel de bureau	1 010	1 095	1 104
Communications	288	284	317
Publicité et expansion des affaires	173	217	246
Honoraires	189	230	178
Taxes d'affaires et impôts et taxe sur le capital	117	118	137
Divers	676	730	636
	6 660	7 201	7 612
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	1 619	(4 260)	3 851
Charge (économie) d'impôts (note 23)	424	(2 218)	524
	1 195	(2 042)	3 327
Participations sans contrôle	21	18	31
Bénéfice net (perte nette)	1 174 \$	(2 060) \$	3 296 \$
Résultat par action (en dollars) (note 24) – de base	2,65 \$	(5,89) \$	9,30 \$
– dilué	2,65 \$	(5,89) \$	9,21 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 17)	3,48 \$	3,48 \$	3,11 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de l'évolution des capitaux propres consolidé

	Actions			Montant		
En millions de dollars, sauf les données sur les actions, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Actions privilégiées (note 17)						
Solde au début de l'exercice				2 631 \$	2 331 \$	2 381 \$
Émission d'actions privilégiées				525	300	750
Rachat d'actions privilégiées				—	—	(800)
Solde à la fin de l'exercice				3 156 \$	2 631 \$	2 331 \$
Actions ordinaires (note 17)						
Solde au début de l'exercice	380 798 218	334 956 954	336 276 806	6 062 \$	3 133 \$	3 064 \$
Émission d'actions ordinaires	3 185 649	45 841 264	1 753 648	178	2 963	98
Frais d'émission, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes	—	—	—	—	(34)	—
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	—	—	(3 073 500)	—	—	(29)
Solde à la fin de l'exercice	383 983 867	380 798 218	334 956 954	6 240 \$	6 062 \$	3 133 \$
Actions autodétenues (note 17)						
Solde au début de l'exercice	6 611	31 625	(300 159)	1 \$	4 \$	(19) \$
Achats	(156 495 078)	(136 208 844)	(62 971 050)	(7 274)	(9 076)	(6 070)
Ventes	156 486 467	136 183 830	63 302 834	7 274	9 073	6 093
Solde à la fin de l'exercice	(2 000)	6 611	31 625	1 \$	1 \$	4 \$
Surplus d'apport						
Solde au début de l'exercice				96 \$	96 \$	70 \$
Charge au titre des options sur actions				12	9	4
Options sur actions exercées				(1)	(1)	(8)
(Escompte net) prime nette sur les actions autodétenues et divers				(15)	(8)	30
Solde à la fin de l'exercice				92 \$	96 \$	96 \$
Bénéfices non répartis						
Solde au début de l'exercice, montant établi antérieurement				5 483 \$	9 017 \$	7 268 \$
Rajustement pour modification de conventions comptables				(6) ¹	(66) ²	(50) ³
Solde au début de l'exercice, après retraitement				5 477	8 951	7 218
Bénéfice net (perte nette)				1 174	(2 060)	3 296
Dividendes (note 17)				(1 490)	(1 404)	(1 183)
Prime de rachat d'actions privilégiées classées à titre de capitaux propres				—	—	(32)
Prime d'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation				—	—	(277)
Divers				(5)	(4)	(5)
Solde à la fin de l'exercice				5 156 \$	5 483 \$	9 017 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts (note 19)						
Solde au début de l'exercice				(442) \$	(1 092) \$	(442) \$
Rajustement pour modification de conventions comptables				—	—	123 ⁴
Autres éléments du résultat étendu				72 \$	650 \$	(773) \$
Solde à la fin de l'exercice				(370) \$	(442) \$	(1 092) \$
Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu				4 786 \$	5 041 \$	7 925 \$
Capitaux propres à la fin de l'exercice				14 275 \$	13 831 \$	13 489 \$

1) Représente l'incidence de la modification de la date d'évaluation au titre des avantages sociaux futurs. Pour plus de précisions, se reporter à la note 22.

2) Représente l'incidence de l'adoption de l'abrégi modifié du Comité sur les problèmes nouveaux 46 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), *Baux adossés*. Pour plus de précisions, se reporter à la note 1.

3) Représente le rajustement transitoire par suite de l'adoption des chapitres 3855, 3865, 1530 et 3251 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de précisions, se reporter à la note 1.

4) Représente l'écart de conversion net qui a été reclassé dans les autres éléments du résultat étendu conformément au chapitre 3251 du *Manuel de l'ICCA* en 2007.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

État du résultat étendu consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007
Bénéfice net (perte nette)	1 174 \$	(2 060) \$	3 296 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts			
Écart de conversion			
(Pertes nettes) gains nets sur investissements dans des établissements étrangers autonomes	(388)	2 947	(2 924)
Gains nets (pertes nettes) sur opérations de couverture de risque de change	250	(2 217)	2 279
	(138)	730	(645)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
Gains latents (pertes latentes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	462	(41)	42
Reclassement de (gains nets) pertes nettes en résultat net	(236)	5	(79)
	226	(36)	(37)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(26)	(12)	(133)
Pertes nettes (gains nets) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie reclassés en résultat net	10	(32)	42
	(16)	(44)	(91)
Total des autres éléments du résultat étendu ¹	72	650	(773)
Résultat étendu	1 246 \$	(1 410) \$	2 523 \$

1) Comprend une participation sans contrôle de 1 M\$ (6 M\$ en 2008 et 1 M\$ en 2007).

L'économie (la charge) d'impôts attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau ci-dessous :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007
Écart de conversion			
Variations des investissements dans des établissements étrangers autonomes	34 \$	(44) \$	6 \$
Variations des opérations de couverture de risque de change	(16)	1 013	(1 123)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
(Pertes latentes) gains latents sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(151)	(25)	(30)
Reclassement des pertes nettes (gains nets) en résultat net	111	(37)	39
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Variations des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	13	7	71
Variations des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie reclassés en résultat net	(9)	16	(22)
	(18) \$	930 \$	(1 059) \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Flux de trésorerie d'exploitation			
Bénéfice net (perte nette)	1 174 \$	(2 060) \$	3 296 \$
Rajustements pour rapprocher le bénéfice net (la perte nette) des flux de trésorerie d'exploitation :			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 649	773	603
Dotation aux amortissements	403	410	436
Charge au titre des options sur actions	12	(21)	20
Impôts futurs	38	(1 547)	346
(Gains) pertes sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(275)	40	(521)
Pertes à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	2	—	1
Autres éléments hors caisse, montant net	(297)	250	—
Variations des actifs et des passifs d'exploitation			
Intérêts courus à recevoir	266	232	(88)
Intérêts courus à payer	(339)	(299)	(311)
Montants à recevoir sur contrats de dérivés	4 270	(4 297)	(6 774)
Montants à payer sur contrats de dérivés	(6 063)	5 081	9 147
Variation nette des valeurs du compte de négociation	22 278	13 658 ¹	5 096
Variation nette des valeurs désignées à la juste valeur	(445)	(11 570)	(3 951)
Variation nette des autres actifs et passifs désignés à la juste valeur	100	7 034	(811)
Impôts exigibles	2 162	(1 780)	(963)
Divers, montant net	—	(5 470)	(960)
	24 935	434	4 566
Flux de trésorerie de financement			
Dépôts, déduction faite des retraits ²	(7 569)	(4 530)	16 243
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(2 082)	(5 785)	(1 187)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres, montant net	(570)	9 079	(1 489)
Émission de titres secondaires	—	1 150	347
Remboursement/rachat de titres secondaires	(1 419)	(339)	(537)
Émission d'actions privilégiées	525	300	750
Rachat d'actions privilégiées	—	—	(832)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	178	2 929	98
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	—	—	(306)
Produit net tiré des actions autodétenues (achetées) vendues	—	(3)	23
Dividendes	(1 490)	(1 404)	(1 183)
Divers, montant net	596	707	(226)
	(11 831)	2 104	11 701
Flux de trésorerie d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 206	4 889	970
Prêts, déduction faite des remboursements	(12 496)	(22 027)	(15 304)
Produit des titrisations	20 744	11 328	7 309
Achat de valeurs disponibles à la vente	(91 663)	(18 847)	(11 038)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente	30 205	15 764	7 526
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente	35 628	8 109	4 354
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres, montant net	2 845	(1 576)	(8 588)
Sorties nettes liées à une acquisition ³	—	—	(1 040)
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel	(272)	(149)	(247)
Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	—	2	1
	(12 803)	(2 507)	(16 057)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(47)	70	(70)
Augmentation nette de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de l'exercice	254	101	140
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de l'exercice	1 558	1 457	1 317
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de l'exercice	1 812 \$	1 558 \$	1 457 \$
Intérêts versés au comptant	4 242 \$	9 255 \$	11 534 \$
Impôts sur les bénéfices (recouvrés) payés au comptant	(1 775) \$	1 110 \$	1 140 \$

1) Comprend les valeurs mobilières d'abord acquises à titre de valeurs du compte de négociation puis reclassées à titre de valeurs détenues jusqu'à l'échéance et de valeurs disponibles à la vente, tel qu'il est précisé à la note 4.

2) Comprennent un montant de 1,6 G\$ en billets acquis par CIBC Capital Trust (note 18).

3) Se rapporte principalement à l'acquisition de FirstCaribbean International Bank.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), y compris ses filiales, dresse ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Un rapprochement de l'incidence sur l'actif, le passif, les capitaux propres, le bénéfice net et le résultat étendu des différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis est présenté à la note 30.

Nos principales conventions comptables sont décrites dans les paragraphes qui suivent. Les nouvelles conventions comptables adoptées sont décrites à la section Modifications comptables de la présente note.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la CIBC et de toutes ses filiales, ainsi que de certaines entités à détenteurs de droits variables (EDDV) pour lesquelles nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. On entend par principal bénéficiaire l'entreprise qui absorbe la majorité des pertes prévues ou qui reçoit la majeure partie des rendements résiduels prévus d'une EDDV, ou les deux. La participation sans contrôle dans les filiales et les EDDV consolidées fait l'objet d'un poste distinct au bilan consolidé et dans l'état des résultats consolidé.

Une entité qui n'a pas suffisamment de capitaux propres à risque pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel, ou dans laquelle les investisseurs ne sont pas considérés comme des détenteurs de participations financières conférant le contrôle, est considérée comme une EDDV. En outre, les directives sur les EDDV ne touchent pas certaines entités, dont les structures d'accueil admissibles.

Les placements sur lesquels nous exerçons une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation et inclus dans les autres actifs. La quote-part du bénéfice de ces placements qui nous revient est comprise au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts. Les placements sur lesquels nous exerçons un contrôle conjoint sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle, et seule la quote-part de la CIBC des actifs, des passifs, des revenus et des frais est consolidée.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Pour préparer des états financiers consolidés selon les PCGR, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du bénéfice net et des informations connexes. Des estimations sont faites et des hypothèses sont formulées au titre de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers et de la comptabilisation de la provision pour pertes sur créances, des opérations de titrisation et des EDDV, ainsi que pour la baisse de valeur des actifs, les impôts sur les bénéfices, les passifs éventuels et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses.

Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans les monnaies fonctionnelles propres aux activités d'exploitation aux taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis dans les monnaies fonctionnelles aux taux historiques. Les revenus et les frais sont convertis aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de change réalisés et latents découlant de la conversion dans les monnaies fonctionnelles sont inclus dans l'état des résultats consolidé.

Les actifs et les passifs des établissements étrangers autonomes dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les frais de ces établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de change qui découlent de la conversion des comptes des établissements étrangers et des opérations de couverture de l'investissement net dans ces établissements étrangers, déduction faite des impôts applicables, sont imputés à l'écart de conversion, qui est inclus dans les autres éléments du résultat étendu.

Aucun actif ni aucun passif d'impôts futurs n'est constaté à l'égard des gains ou pertes de change découlant d'un placement dans une filiale étrangère autonome si l'on prévoit que le gain ou la perte de change ne se réalisera pas aux fins de l'impôt dans un avenir prévisible.

Une tranche appropriée des gains et pertes de change cumulés et des impôts applicables du cumul des autres éléments du résultat étendu est constatée en résultat, lorsque survient une réduction du placement net dans un établissement étranger autonome.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers

Tous les actifs financiers doivent, au moment de la comptabilisation initiale, être classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, désignés à la juste valeur, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que du but pour lequel il a été acquis. En outre, les normes exigent que tous les actifs financiers et tous les dérivés soient évalués à leur juste valeur, à l'exception des prêts, des créances, des titres de créance classés comme devant être détenus jusqu'à leur échéance, et des valeurs disponibles à la vente qui n'ont pas de cours sur un marché actif. À compter du 1^{er} août 2008, le reclassement d'actifs financiers non dérivés du compte de négociation vers des valeurs détenues jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente est permis dans de rares cas, et uniquement s'il y a eu un changement dans l'intention de la direction en ce qui a trait à un actif financier non dérivé particulier. Tous les passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, sauf s'il s'agit de dérivés, d'engagements liés à des valeurs vendues à découvert ou de passifs désignés à la juste valeur et comptabilisés à la juste valeur. Les frais d'intérêts sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêts et créances

À compter du 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté le nouveau chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Par conséquent, les instruments de créance détenus jusqu'à l'échéance assortis de paiements déterminés ou déterminables qui n'ont pas de cours sur un marché actif ont été reclassés de valeurs détenues jusqu'à l'échéance à prêts. Pour plus de précisions, voir la note 4.

Avant le 1^{er} novembre 2008, les instruments qui prenaient la forme juridique de titres de créance ne pouvaient pas être classés comme prêts et créances.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement, déduction faite de la provision pour pertes sur créances. Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Se reporter à la section Dépréciation des actifs financiers pour obtenir plus de précisions sur la comptabilisation des prêts douteux.

Instruments financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs et des passifs détenus à des fins de transaction ou font partie d'un portefeuille sous gestion visant les bénéfices à court terme, et doivent être mesurés à leur juste valeur estimative à la date du bilan. À compter du 1^{er} novembre 2008, les prêts et créances qu'une entité entend vendre immédiatement ou à court terme doivent être classés comme instruments financiers détenus à des fins de transaction. Les gains et les pertes réalisés sur cessions et les gains et les pertes latents découlant de fluctuations de la juste valeur sont constatés dans les résultats comme revenu de négociation. Les dividendes et l'intérêt gagné ainsi que l'intérêt engagé sont inscrits respectivement dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts.

Valeurs disponibles à la vente

Sauf dans le cas de valeurs qui n'ont pas de cours sur un marché actif, les valeurs disponibles à la vente sont comptabilisées à la juste valeur, les gains et pertes latents étant constatés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'elles soient vendues ou si elles subissent une baisse de valeur durable, auquel cas le gain cumulé latent ou la perte cumulée latente est reclassé du cumul des

autres éléments du résultat étendu dans l'état des résultats consolidé. Les valeurs qui n'ont pas de cours sur un marché actif sont comptabilisées au coût. Les gains et pertes réalisés sur vente, calculés selon la méthode du coût moyen, et les moins-values visant à tenir compte des baisses de valeur durables sont inclus dans les gains nets sur les valeurs disponibles à la vente, à l'exception des droits conservés sur les coupons d'intérêts découlant de nos activités de titrisation qui sont inclus dans le revenu tiré des créances titrisées. Les revenus de dividendes et d'intérêts tirés des valeurs disponibles à la vente, autres que les coupons d'intérêts, sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Titres de créance détenus jusqu'à l'échéance

À compter du 1^{er} novembre 2008, seuls les actifs financiers assortis de paiements déterminés ou déterminables cotés sur un marché actif et d'une échéance fixe qu'une entité a l'intention bien arrêtée et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance sont classés comme valeurs détenues jusqu'à l'échéance. Avant le 1^{er} novembre 2008, le cours sur un marché actif n'était pas un critère applicable pour établir le classement approprié.

Ces valeurs sont d'abord constatées à la juste valeur et ensuite au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Une perte de valeur découlant de la détérioration de la qualité du crédit est constatée en résultat pour réduire la valeur du titre jusqu'à sa valeur de réalisation estimative.

Instruments financiers désignés à la juste valeur

Les actifs financiers et les passifs financiers désignés à la juste valeur sont ceux qu'une entité désigne, à leur constatation initiale, comme des instruments qui seront évalués à leur juste valeur au bilan consolidé. En plus de l'exigence visant la disponibilité de justes valeurs fiables, des restrictions réglementaires sont imposées par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) quant à l'utilisation de cette désignation.

Les gains et les pertes réalisés sur cessions et les gains et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur, ainsi que les gains et les pertes découlant de variations de la juste valeur de dérivés et d'engagements liés à des valeurs vendues à découvert qui sont gérés avec les instruments financiers désignés à la juste valeur, sont inclus dans le revenu tiré des instruments financiers désignés à la juste valeur. Les dividendes et l'intérêt gagné ainsi que l'intérêt engagé sur les actifs et les passifs désignés à la juste valeur sont inscrits respectivement dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts.

Frais d'opération

Les frais d'opération liés aux valeurs du compte de négociation et aux instruments financiers désignés à la juste valeur sont passés en charges dès qu'ils sont engagés. Les frais d'opération liés à tous les autres instruments financiers sont habituellement capitalisés et ensuite amortis sur la durée prévue de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Date de comptabilisation des valeurs

Nous comptabilisons toutes les valeurs au moyen de la comptabilisation à la date de règlement aux fins du bilan consolidé.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts relatifs à tous les instruments financiers évalués au coût après amortissement et aux titres de créance disponibles à la vente sont comptabilisés dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise exactement les rentrées ou les sorties de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier, à leur constatation initiale.

Les commissions de montage, y compris les commissions d'engagement, de restructuration et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement obtenu sur un prêt et sont comptabilisées au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions reçues relativement à des engagements qui ne donneront probablement pas lieu à un prêt sont portées au revenu autre que d'intérêts sur la durée de l'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées au revenu autre que d'intérêts à la signature de l'entente de syndication, pourvu que le rendement

de la tranche du prêt que nous conservons soit au moins égal au rendement moyen obtenu par les autres prêteurs participant au financement. Sinon, une fraction appropriée des commissions est reportée à titre de revenu non gagné et amortie par imputation au revenu d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres et engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres

Les valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres sont traitées comme des prêts garantis dans la mesure où elles représentent une acquisition de valeurs simultanément à un engagement de les revendre à une date ultérieure, généralement à court terme. Le revenu d'intérêts est comptabilisé et présenté séparément dans l'état des résultats consolidé. De la même façon, les valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres sont traitées comme des emprunts garantis, et les frais d'intérêts sont comptabilisés au poste Autres passifs de la rubrique Frais d'intérêts.

Le droit de recevoir les garanties au comptant payées et l'obligation de retourner les garanties au comptant reçues quand des valeurs sont empruntées ou prêtées sont respectivement constatés à titre de valeurs empruntées et de valeurs prêtées en vertu de mises en pension de titres. L'intérêt sur les garanties au comptant payées ou reçues est inscrit respectivement au poste Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres de la rubrique Revenu d'intérêts et au poste Autres passifs de la rubrique Frais d'intérêts.

Dépréciation des actifs financiers

Prêts douteux et provision pour pertes sur créances

Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, il existe une preuve objective de la dépréciation par suite d'un ou de plusieurs événements survenus et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimatifs du prêt. La preuve de dépréciation comprend des éléments indiquant que l'emprunteur éprouve de sérieuses difficultés financières, le non-paiement ou un compte en souffrance. En général, un prêt dont le capital ou les intérêts exigibles sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat est automatiquement classé comme prêt douteux, à moins qu'il ne soit entièrement garanti et en voie de recouvrement. Indépendamment de l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sauf dans les cas suivants :

- Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux et sont radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat ou lorsque le client déclare faillite. À compter du quatrième trimestre de 2009, l'intérêt est comptabilisé seulement dans la mesure où la réception d'intérêts est prévue. Avant cette date, l'intérêt était comptabilisé jusqu'au moment de la radiation des prêts. Pour plus de précisions, voir la note 5.
- Les prêts garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, les provinces ou un organisme fédéral ne sont classés comme prêts douteux que lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 365 jours aux termes du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, l'intérêt cesse de s'accumuler. La totalité des intérêts non recouverts est ajoutée à la valeur comptable du prêt aux fins de la détermination de la valeur de réalisation estimative du prêt et de l'établissement de la provision pour pertes sur créances requise. Un prêt est reclassé dans les prêts productifs lorsque tous les montants en souffrance, y compris les intérêts, ont été recouverts et que le capital et les intérêts sont entièrement recouvrables conformément aux dispositions initiales du contrat de prêt. Aucune tranche du montant reçu au comptant sur un prêt douteux n'est portée au revenu tant que le prêt n'est pas reclassé dans les prêts productifs.

Un prêt douteux est comptabilisé à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent au prêt, ou à sa valeur recouvrable nette.

Nous constituons et maintenons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la

meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale. La provision au titre des facilités de crédit inutilisées, y compris des lettres de crédit, est constatée dans les autres passifs.

Les prêts sont radiés par imputation à la provision pour pertes sur créances connexe s'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur et que toutes les garanties ont été réalisées ou transférées à la CIBC. Au cours des périodes suivantes, les recouvrements de montants déjà radiés sont portés au crédit de la provision pour pertes sur créances.

Provision spécifique

Nous évaluons continuellement le risque de crédit pour chaque compte du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements et constituons des provisions spécifiques lorsque nous décelons des prêts douteux. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels des provisions spécifiques sont établies en fonction de ratios historiques entre les sommes radiées et les soldes en souffrance et les soldes à payer. La provision est constituée pour le risque de crédit au bilan et hors bilan qui n'a pas été comptabilisé à la juste valeur. Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux et aucune provision spécifique n'est établie. La provision spécifique établie auparavant pour les prêts sur cartes de crédit a été reclassée rétroactivement dans la provision générale au cours de l'exercice. Pour plus de précisions, voir la note 5.

Provision générale

Une provision générale est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date du bilan, mais qui n'ont pas encore été décelées de façon précise ni par conséquent incluses dans l'établissement de provisions spécifiques. La provision est constituée pour le risque de crédit au bilan et hors bilan qui n'a pas été comptabilisé à la juste valeur.

La provision générale est établie d'après le niveau des pertes prévues associées aux divers portefeuilles de crédit, selon différents niveaux de risque, et la période estimative pour les pertes existantes qui n'ont pas été spécifiquement décelées. Nous rajustons ce montant en fonction de notre évaluation des tendances économiques actuelles et continues et de celles de nos portefeuilles. Les paramètres qui influent sur le calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, à la lumière de nos résultats et de ceux du marché en général.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaillance, ainsi que d'après les estimations des pertes en cas de défaillance associées à chaque évaluation de risque. La probabilité de défaillance tient compte de nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés publics de la dette. Les estimations des pertes en cas de défaillance sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont établies à partir des niveaux de pertes et des soldes globaux historiques rajustés pour tenir compte des récentes tendances en matière de pertes et de la performance des portefeuilles de détail.

Perte de valeur des valeurs détenues jusqu'à l'échéance et des valeurs disponibles à la vente

Nous sommes tenus d'évaluer les placements pour déterminer s'ils ont subi une perte de valeur à la date du bilan s'ils sont classés comme valeurs détenues jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente.

Titres de créance détenus jusqu'à l'échéance

Un titre de créance détenu jusqu'à l'échéance est considéré comme ayant subi une perte de valeur lorsque, par suite de la détérioration de la qualité du crédit, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer rapidement la totalité du capital et des intérêts. La perte de valeur est calculée à l'aide d'un modèle fondé sur les pertes subies et est constatée en résultat pour réduire la valeur du titre de créance jusqu'à sa valeur de réalisation estimative.

Titres de créance disponibles à la vente

Les titres de créance disponibles à la vente sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'il existe une preuve objective observable portée à l'attention du détenteur au sujet de sa capacité à recouvrer le capital ou l'intérêt prévu au contrat.

La perte de valeur est constatée dans les résultats afin de réduire la valeur comptable à sa juste valeur actuelle. Les pertes de valeurs auparavant constatées dans les résultats doivent faire l'objet d'une reprise dans les résultats si la juste valeur augmente par la suite et que l'augmentation peut être liée de façon objective à un événement s'étant produit après la constatation de la perte de valeur.

Titres de participation disponibles à la vente

Une preuve objective de perte de valeur d'un placement dans des titres de participation disponibles à la vente existe s'il s'est produit un déclin important et durable dans la juste valeur du placement en deçà du coût ou si des changements néfastes importants sont survenus dans le contexte technologique, le marché, ou le contexte économique ou juridique dans lequel l'émetteur évolue. Au moment de déterminer si une baisse de valeur est durable, nous tenons aussi compte de notre intention de conserver le placement durant une période suffisante pour permettre tout recouvrement anticipé.

La comptabilisation d'une perte de valeur décelée est la même que celle décrite pour les titres de créance disponibles à la vente ci-dessus, à l'exception du fait que les pertes de valeur auparavant constatées dans les résultats ne peuvent faire l'objet d'une reprise par la suite.

Dérivés du compte de négociation

Nous négocions des instruments dérivés principalement pour répondre aux besoins de nos clients. En outre, dans le but d'en tirer des revenus, nous pouvons prendre des positions de négociation pour notre propre compte sur les marchés des taux d'intérêt, du change, de la dette, des actions et des marchandises.

Tous les instruments dérivés financiers et instruments dérivés sur marchandises détenus à des fins de négociation sont présentés à la juste valeur à la date du bilan. Les gains et les pertes réalisés et latents sur les activités de négociation sont comptabilisés dans le revenu de négociation. Les dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés.

Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif (GAP)

Nous avons recours à des instruments dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif pour gérer les risques financiers, comme les variations des taux d'intérêt et des taux de change. Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur et figurent à l'actif s'ils ont une juste valeur positive et au passif s'ils ont une juste valeur négative, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés.

Dérivés admissibles à la comptabilité de couverture

Nous appliquons la comptabilité de couverture aux dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif qui répondent aux critères du chapitre 3865, « Couvertures », du *Manuel de l'ICCA*. Il existe trois types de couvertures : la couverture de juste valeur, la couverture de flux de trésorerie et la couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Si la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, toute variation de la juste valeur d'un dérivé doit être portée en résultat, y compris les instruments détenus à des fins de couverture économique, comme les swaps liés aux opérations de titrisation sur les prêts hypothécaires qui ne répondent pas aux exigences de la comptabilité de couverture.

Pour qu'un dérivé soit admissible à la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée et documentée en bonne et due forme au moment de sa mise en place, en conformité avec le chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*. L'objectif et la stratégie propres à la gestion du risque particulier faisant l'objet de la couverture, l'actif, le passif ou les flux de trésorerie spécifiques couverts ainsi que la mesure de l'efficacité de la couverture sont documentés. L'efficacité des relations de couverture exige une corrélation étroite des variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie entre les éléments couverts et les éléments de couverture.

Nous évaluons l'efficacité des dérivés utilisés dans les relations de couverture tant au moment de la mise en place de la couverture que pendant toute sa durée. Il y a inefficacité dans la mesure où les variations de la juste valeur du dérivé de couverture diffèrent des variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert, ou lorsque la variation cumulée de la juste valeur d'un dérivé de couverture diffère de la variation cumulée de la juste valeur des flux de trésorerie futurs prévus de l'élément couvert. Le montant de l'inefficacité des instruments de couverture est immédiatement constaté en résultat.

Couvertures de juste valeur

Nous désignons principalement des couvertures de juste valeur à l'intérieur des stratégies de gestion du risque de taux d'intérêt qui utilisent des dérivés pour couvrir les variations de la juste valeur d'instruments financiers à taux fixe. Les variations de la juste valeur attribuée au risque couvert sont comptabilisées à titre de rajustements de la valeur comptable des instruments financiers couverts et sont constatées dans le revenu net d'intérêts. Les variations de la juste valeur des dérivés de couverture sont également comptabilisées dans le revenu net d'intérêts. Ainsi, toute inefficacité de la couverture, soit l'écart entre les variations de la juste valeur du dérivé de couverture et les variations des rajustements de la valeur comptable de l'élément couvert, est également constatée dans le revenu net d'intérêts.

De même, pour les couvertures de risque de change, les variations de la juste valeur des dérivés et des non-dérivés de couverture sont comptabilisées dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation. Les variations de la juste valeur des éléments couverts provenant du risque de change couvert sont comptabilisées à titre de rajustements de la valeur comptable et dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation. Tout écart entre ces deux éléments représente l'inefficacité de la couverture.

Si l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, la relation de couverture prend fin et le rajustement de la valeur comptable appliqué à l'élément couvert est amorti sur la durée résiduelle de la couverture initiale. Si l'élément couvert est vendu, ce rajustement de la valeur comptable non amorti est immédiatement constaté dans les résultats.

Couvertures de flux de trésorerie

Nous désignons des couvertures de flux de trésorerie principalement à l'intérieur des stratégies de gestion des risques du taux d'intérêt qui utilisent des dérivés ainsi que d'autres instruments financiers pour atténuer notre risque de variation des flux de trésorerie en convertissant de façon efficace certains instruments financiers à taux variable en instruments financiers à taux fixe et en constituant une couverture à l'égard des flux de trésorerie prévus libellés en monnaies étrangères.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours d'exercices futurs, date à laquelle la tranche appropriée du montant qui figurait dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sera reclassée en résultat. La partie inefficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés de couverture est constatée immédiatement lorsqu'elle se produit, soit dans le revenu net d'intérêts, soit dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation, ou bien dans les frais autres que d'intérêts. Si l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, la relation de couverture prend fin et tout montant résiduel dans le cumul des autres éléments du résultat étendu y reste jusqu'à ce qu'il soit constaté dans les résultats lorsque la variation des flux de trésorerie couverts ou l'opération prévue faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats. Lorsque la réalisation de l'opération prévue n'est plus probable, le gain cumulé ou la perte cumulée connexe du cumul des autres éléments du résultat étendu est immédiatement comptabilisé en résultat.

Couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes

Nous désignons des couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes pour atténuer le risque de change lié à nos investissements nets dans ces établissements.

Ces couvertures sont comptabilisées de façon comparable aux couvertures de flux de trésorerie. La partie efficace des variations de la juste valeur des

instruments détenus à des fins de couverture relative aux variations du taux de change au comptant est incluse dans les autres éléments du résultat étendu (après impôts) jusqu'à ce que survienne une réduction de l'investissement net, date à laquelle tout gain ou toute perte dans le cumul des autres éléments du résultat étendu est constaté dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation et dans l'impôt sur les bénéfices. La partie inefficace des variations de la juste valeur des instruments détenus à des fins de couverture est constatée immédiatement dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation.

Dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture

La variation de la juste valeur des dérivés non désignés à des fins de comptabilité de couverture, mais ayant été utilisés pour couvrir, sur le plan économique, des actifs et des passifs désignés à la juste valeur, figure au revenu tiré des instruments désignés à la juste valeur. La variation de la juste valeur des autres dérivés non désignés à des fins de comptabilité de couverture, mais ayant été utilisés à d'autres fins de couverture sur le plan économique, est présentée soit dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation ou au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts.

Instruments dérivés incorporés

Tous les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers sont évalués à titre de dérivés distincts lorsque leurs caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas clairement et étroitement liés au contrat hôte; les caractéristiques du dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome, et le contrat dans son ensemble n'est pas détenu à des fins de négociation ni désigné à la juste valeur. Les dérivés incorporés (qui sont classés avec l'instrument hôte) sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant constatées au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts. Le contrat hôte est désactualisé par imputation de frais d'intérêts ou de revenu d'intérêts jusqu'à sa valeur à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les gains initiaux sur les dérivés incorporés à un instrument financier séparés aux fins comptables ne sont pas constatés immédiatement, mais sont plutôt constatés sur la durée de l'instrument hybride.

Titrisations

La titrisation de nos propres créances nous procure une source de liquidité additionnelle. Elle peut également contribuer à réduire nos risques et nos besoins de fonds propres réglementaires. Nos opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes lorsque nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Au moment de la vente, nous pouvons conserver un coupon d'intérêts, une ou plusieurs tranches de titres secondaires et, dans certains cas, un compte de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés sur les créances titrisées.

Les gains ou les pertes sur les titrisations comptabilisées à titre de ventes sont constatés dans le revenu tiré des créances titrisées. Le montant du gain ou de la perte constaté dépend de la valeur comptable antérieure des créances cédées, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés selon leur juste valeur relative à la date de la cession. Comme il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, nous estimons la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Nous sommes donc amenés à estimer les pertes sur créances, le taux de remboursements anticipés, les taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés.

Les droits conservés sur les créances titrisées sont classés à titre de valeurs disponibles à la vente et, tous les trimestres, nous déterminons s'il y a eu perte de valeur.

Le revenu tiré des créances titrisées, qui figure distinctement dans l'état des résultats consolidé, comprend le revenu tiré des droits conservés et le revenu tiré des services d'administration.

Engagements hypothécaires

Des engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires sont conclus avec nos clients des services de détail sans frais, en prévision d'emprunts hypothécaires futurs qui seront effectués pour financer l'achat d'habitations auprès de la CIBC. Ces engagements couvrent généralement une période maximale de 90 jours et permettent habituellement à l'emprunteur de bénéficier du taux d'intérêt le plus bas entre le taux à la date de l'engagement et le taux

à la date du financement. Nous recourons à des instruments financiers, comme les dérivés de taux d'intérêt, pour couvrir sur le plan économique le risque de hausses de taux d'intérêt. Nous comptabilisons notre obligation envers les clients des services de détail (selon une estimation des engagements qui devraient être exercés) et les couvertures économiques connexes à la juste valeur au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur sont constatées au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts. De plus, comme les engagements font partie intégrante du prêt hypothécaire, leur juste valeur initiale est comptabilisée sur la durée des prêts hypothécaires qui en résultent.

La juste valeur de l'engagement hypothécaire au moment du financement, le cas échéant, est incluse dans les résultats afin de contrebalancer l'écart entre le montant du prêt hypothécaire financé et sa juste valeur.

Cautionnements

Les cautionnements comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire du cautionnement en fonction a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire du cautionnement; b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers.

Les cautionnements sont d'abord comptabilisés à la juste valeur, soit la prime reçue, à la date à laquelle le cautionnement a été donné. Aucune réévaluation subséquente de la juste valeur n'est constatée, sauf si le cautionnement est aussi admissible à titre de dérivé, auquel cas il est réévalué à la juste valeur et présenté dans les instruments dérivés au titre des actifs ou des passifs, selon le cas.

Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le cumul des autres éléments du résultat étendu est présenté dans le bilan consolidé sous une rubrique distincte des capitaux propres (déduction faite des impôts). Il comprend les gains et les pertes nets latents sur les valeurs disponibles à la vente, la partie efficace des gains et des pertes sur des instruments dérivés désignés dans une couverture de flux de trésorerie efficace, ainsi que les gains et les pertes de change latents sur investissements dans des établissements étrangers autonomes, déduction faite des gains ou pertes des couvertures connexes.

Passif et capitaux propres

Les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur sont présentées dans le passif du bilan consolidé. Les dividendes et les primes versés au rachat de ces actions privilégiées sont présentés au poste Passifs au titre des actions privilégiées de la rubrique Frais d'intérêts.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont inscrits selon leur montant net lorsque nous jouissons d'un droit ayant force exécutoire d'effectuer une compensation entre les montants constatés et que nous avons l'intention soit de régler d'après le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Acceptations et engagements de clients en vertu d'acceptations

Les acceptations représentent une obligation de la CIBC à l'égard d'instruments négociables émis par ses clients en faveur de tiers. Nous touchons des commissions au titre de la garantie et du paiement aux tiers. Les montants exigibles de nos clients à l'égard des sommes garanties sont inscrits à l'actif comme engagements de clients en vertu d'acceptations.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le mobilier, le matériel et les améliorations locatives sont inscrits au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

- Bâtiments	40 ans
- Matériel informatique	3 ans à 7 ans
- Mobilier de bureau et autre matériel	4 ans à 15 ans
- Améliorations locatives	Sur la durée de vie utile estimative

Les gains et les pertes sur cessions sont constatés au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts.

Écart d'acquisition, logiciels et autres actifs incorporels

Nous comptabilisons tous les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés distinctement de l'écart d'acquisition et inclus dans les autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs corporels nets et des autres actifs incorporels acquis dans des regroupements d'entreprises. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation qui devrait profiter des synergies découlant du regroupement d'entreprises. Les unités d'exploitation comprennent les secteurs d'activité dont les caractéristiques économiques et les stratégies sont semblables. L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an, et sont ramenés à leur juste valeur dans le cas d'une baisse de valeur.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition est fondé sur la comparaison de la valeur comptable de l'unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition réparti, à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur, toute dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée par comparaison de sa valeur comptable à sa juste valeur implicite. La juste valeur implicite de l'écart d'acquisition représente l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de ses actifs corporels nets et de ses autres actifs incorporels.

Le test de dépréciation des autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie est effectué par comparaison de leur valeur comptable à leur juste valeur.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative, qui ne dépasse généralement pas 20 ans, et sont également soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de 2 à 10 ans.

Impôts futurs

Nous suivons la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts sur les bénéfices doivent tenir compte de l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Des actifs et des passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire et pour les pertes non utilisées à des fins fiscales, le cas échéant, en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur au moment de la réalisation des actifs ou du règlement des passifs. Une provision pour moins-value est établie au besoin afin de ramener les actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

Avantages sociaux futurs

Nous sommes le promoteur de certains régimes d'avantages sociaux. Ces régimes comprennent à la fois des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes de retraite à cotisations déterminées, de même que divers régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et à l'emploi.

Régimes de retraite à prestations déterminées

Nous comptabilisons nos obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et des coûts connexes, déduction faite des actifs du régime. Le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi (y compris les avantages postérieurs au départ à la retraite) gagnés par les employés est déterminé de manière actuarielle d'après la méthode de la répartition des prestations au prorata des services et nos estimations les plus probables de rendement prévu des actifs du régime, du taux d'augmentation des salaires, de l'âge de la retraite, de la mortalité et des coûts des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations est fondé sur les taux du marché à la date d'évaluation.

Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur nos meilleures estimations du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes et dépend de la valeur marchande des actifs des régimes. La valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes est déterminée d'après une méthode selon laquelle l'écart entre la valeur marchande réelle et la valeur marchande

prévue des actifs des régimes est constaté sur une période de trois ans.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière au cours de laquelle les salariés deviennent entièrement admissibles aux avantages, puisque nous prévoyons tirer des avantages économiques des modifications des régimes pendant cette période.

Les gains et les pertes actuariels nets qui excèdent 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants, sont également amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des salariés couverts par les régimes. Les résultats obtenus diffèrent souvent des hypothèses actuarielles, ce qui donne lieu à des gains ou à des pertes actuariels.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés couverts par nos régimes de retraite à prestations déterminées est de 10 ans (10 ans en 2008). La durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés couverts par nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est de 12 ans (12 ans en 2008).

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulé entre les charges de retraite et les cotisations versées et doit être inclus dans les autres actifs ou les autres passifs.

Une provision pour moins-value est constituée quand l'actif au titre des prestations constituées d'un régime est supérieur à l'avantage économique futur prévu découlant de la promotion du régime. Une variation du montant de la provision pour moins-value doit être constatée dans l'état des résultats consolidé de la période au cours de laquelle la variation se produit.

Lorsque la restructuration d'un régime à prestations déterminées donne lieu à une compression et à un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Régimes à cotisations déterminées

Les coûts des régimes à cotisations déterminées sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel le service est rendu.

Rémunération à base d'actions

Nous offrons à nos administrateurs et à certains de nos employés des options sur actions ou d'autres formes de rémunération à base d'actions.

La charge de rémunération relative à la rémunération à base d'actions en vertu du Programme d'octroi d'actions subalternes (POAS), pour des services déjà rendus, est constatée au cours de l'exercice pendant lequel a eu lieu l'attribution. La charge de rémunération relative aux attributions semblables pour les services futurs est constatée au cours de la période d'acquisition applicable, avant la date à laquelle l'employé devient admissible à la retraite. Le règlement des attributions en vertu de ces programmes peut être effectué sous forme d'actions ordinaires de la CIBC ou correspondre à l'équivalent en espèces conformément aux dispositions du programme. Les déchéances sont constatées à mesure qu'elles se présentent.

En vertu de notre POAS, lorsque les attributions sont réglées sous forme d'actions de la CIBC, nous détenons un nombre équivalent d'actions de la CIBC dans une fiducie de rémunération consolidée. Les actions ordinaires de la CIBC détenues par la fiducie et les obligations envers les employés sont compensées au moyen d'actions autodétenues. Tout gain ou toute perte de valeur marchande à la vente d'actions découlant de la déchéance d'attributions dont les droits n'ont pas encore été acquis est comptabilisé dans le surplus d'apport.

En vertu du POAS, lorsque les attributions sont réglées par un montant équivalent en espèces d'actions de la CIBC, les variations de l'obligation qui découlent des fluctuations du cours des actions de la CIBC sont passées en charges de rémunération dans l'état des résultats consolidé, un montant correspondant étant inclus dans les autres passifs. Dans le cas de déchéances d'attributions dont les droits n'ont pas encore été acquis, la juste valeur cumulative du passif connexe à l'attribution est constatée à titre de réduction de la charge de rémunération.

La charge de rémunération relative aux attributions en vertu du Programme d'unités d'actions en fonction du rendement (PUAR) pour les services déjà rendus est constatée au cours de l'exercice pendant lequel a eu lieu l'attribution. La charge de rémunération relative aux services futurs est constatée au cours de la période d'acquisition des droits applicable, avant la

date à laquelle l'employé devient admissible à la retraite. Le montant est constaté d'après les meilleures estimations de la direction du nombre d'unités d'actions en fonction du rendement dont les droits devraient être acquis.

L'incidence de la variation du cours de l'action de la CIBC sur la rémunération à base d'actions réglée au comptant en vertu du POAS et du Programme d'unités d'actions en fonction du rendement est couverte au moyen de dérivés. Les gains et pertes sur ces dérivés sont constatés, immédiatement ou sur la période applicable d'acquisition des droits, au poste Salaires et avantages sociaux de l'état des résultats consolidé.

Nous avons adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La valeur à la date d'attribution est constatée sur la période applicable d'acquisition des droits, avant la date à laquelle l'employé devient admissible à la retraite, à titre d'augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport. Lorsque les options sont exercées, le produit que nous recevons ainsi que le montant du surplus d'apport sont crédités aux actions ordinaires. Aucune charge n'a été constatée à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2001. À l'exercice de ces options, le produit reçu est crédité aux actions ordinaires.

Aux termes du Régime d'options de souscription d'actions des employés (ROSAE), les participants peuvent exercer jusqu'à 50 % des options qui leur ont été attribuées avant 2000 à titre de droits à la plus-value des actions (DPVA). Les obligations au titre des DPVA, qui résultent de la variation du cours des actions ordinaires de la CIBC, sont constatées dans l'état des résultats consolidé, un montant correspondant étant inclus dans les autres passifs. Lorsque les DPVA sont exercés en tant qu'achats d'actions, le prix d'exercice ainsi que le montant pertinent dans les autres passifs, représentant la valeur des actions au cours du marché, sont crédités aux actions ordinaires.

Les montants versés au titre des régimes destinés aux administrateurs sont imputés à la charge de rémunération. Les obligations se rapportant aux unités d'actions à dividende différé en vertu des régimes destinés aux administrateurs varient selon le cours des actions ordinaires de la CIBC, et cette variation est constatée en tant que crédit ou charge de rémunération au cours de l'exercice pendant lequel la variation se produit.

Nos cotisations au Régime d'achat d'actions des employés sont passées en charges dès qu'elles sont engagées.

Honoraires et commissions

Les honoraires de prise ferme, les honoraires de consultation et les commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières sont constatés à titre de revenus au moment où les services connexes sont rendus. Les frais sur les dépôts et les paiements et le revenu tiré des assurances sont constatés sur la période pendant laquelle les services connexes sont rendus.

Les honoraires d'administration des cartes incluent les frais d'échange, les frais de retard, les frais sur les avances de fonds et les frais annuels. Les honoraires d'administration des cartes sont constatés à mesure qu'ils sont facturés, sauf les frais annuels, qui sont gagnés sur une période de 12 mois.

Les honoraires de gestion de placements et de garde englobent essentiellement les revenus de la gestion de placements, de la gestion de successions et de l'administration de fiducies, et sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les frais payés d'avance sont reportés et amortis sur la durée du contrat.

Le revenu tiré des fonds communs de placement est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice.

Résultat par action

Le résultat de base par action équivaut au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période.

Le résultat dilué par action correspond au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation de la période. Les actions ordinaires diluées tiennent compte de l'effet potentiellement dilutif de l'exercice d'options sur actions selon la méthode du rachat d'actions. Cette méthode permet de calculer le nombre d'actions ordinaires supplémentaires à partir de l'hypothèse que le nombre d'options sur actions en circulation, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC pour la période, est exercé puis réduit du nombre d'actions ordinaires censées être rachetées à même le produit de l'exercice hypothétique

d'options. En cas de perte, le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques.

Modifications comptables 2009

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Le 29 juillet 2009, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », en vigueur le 1^{er} novembre 2008. La nouvelle norme définit les prêts et créances comme des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui n'ont pas de cours sur un marché actif. Compte tenu de la nouvelle définition, les dispositions transitoires suivantes étaient en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2008 :

- Les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance qui satisfaisaient à la définition de prêts et créances devaient être reclassés de la catégorie des valeurs détenues jusqu'à l'échéance à la catégorie des prêts et créances.
- Les prêts et créances qu'une entité entendait vendre immédiatement devaient être classés comme instruments financiers du compte de négociation.
- Les instruments de créance disponibles à la vente étaient admissibles au reclassement dans les prêts et créances s'ils répondaient à la définition révisée des prêts et créances. Les instruments de créances disponibles à la vente pouvaient être reclassés dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance s'ils étaient assortis de paiements déterminés ou déterminables et avaient un cours sur un marché actif et si l'entité avait la ferme intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance. Le reclassement de la catégorie valeurs disponibles à la vente à prêts et créances ou à valeurs détenues jusqu'à l'échéance était facultatif et ce choix était possible individuellement pour tous les instruments. Nous avons choisi de ne pas reclasser les valeurs disponibles à la vente.

L'adoption de la norme modifiée a donné lieu à ce qui suit :

- Les titres de créances faisant partie de la définition de prêts et créances doivent, au moment de la comptabilisation initiale, être classés dans les prêts et créances ou désignés comme des valeurs disponibles à la vente ou détenues à des fins de transaction, mais ne peuvent pas être classés dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance.
- Les pertes de valeur imputées aux résultats pour les instruments financiers détenus jusqu'à l'échéance doivent être constatées seulement pour les pertes sur créances plutôt qu'à titre de réduction à la juste valeur.
- Les baisses de valeur durables auparavant constatées sur les titres de créance disponibles à la vente doivent faire l'objet d'une reprise dans les résultats si la juste valeur peut être liée à un événement s'étant produit après la constatation de la baisse de valeur durable.

Par suite de l'adoption de la norme dans sa version modifiée, les instruments financiers qui étaient auparavant classés comme instruments financiers détenus jusqu'à l'échéance ont été reclassés dans les prêts et créances, sans incidence sur les bénéfices non répartis ni sur le cumul des autres éléments du résultat étendu. Pour plus de précisions, voir la note 4.

Instruments financiers – informations à fournir

Nous avons adopté le nouveau chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », du *Manuel de l'ICCA* qui ajoute des exigences en matière d'informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur des instruments financiers et sur la gestion du risque d'illiquidité. Les informations à fournir figurent aux notes 2, 14 et 29.

Actifs incorporels

À compter du 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », en remplacement du chapitre 3062 du *Manuel de l'ICCA*, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et du chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels.

L'adoption de cette norme n'a entraîné aucune modification dans la constatation de nos écarts d'acquisition et de nos actifs incorporels. Toutefois,

nous avons reclassé rétroactivement les actifs incorporels liés aux logiciels d'application d'une valeur comptable nette de 385 M\$ au 31 octobre 2008 du poste Terrains, bâtiments et matériel au poste Logiciels et autres actifs incorporels de notre bilan consolidé.

2008

Baux adossés

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'abrégié 46 modifié, intitulé *Baux adossés*, du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA et fondé sur la prise de position FASB Staff Position (FSP) FAS 13-2, *Accounting for a Change or Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction*. Le CPN exige qu'un changement du calendrier estimatif des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices entraîne l'établissement d'un nouveau calendrier de constatation du revenu découlant du bail adossé.

L'adoption de ces directives a entraîné l'imputation de 66 M\$ aux soldes d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2007. Un montant se rapprochant de cette imputation hors caisse est comptabilisé dans les revenus sur la durée restante des baux au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Informations à fournir concernant le capital

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'ICCA*, en vertu duquel une entité doit divulguer ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion de son capital. En outre, le chapitre exige de fournir des données quantitatives synthétiques sur la composition du capital. Pour plus de précisions, se reporter à la note 17.

Instruments financiers

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'ICCA*.

Ces chapitres remplacent le chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », et augmentent les exigences en matière d'informations sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont l'entité gère ces risques. Pour plus de précisions, se reporter à la note 29.

Nous avons adopté les modifications aux chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et nous avons reclassé certaines valeurs du compte de négociation dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance et dans les valeurs disponibles à la vente, à compter du 1^{er} août 2008. Pour plus de précisions, se reporter à la note 4.

2007

À compter du 1^{er} novembre 2006, nous avons adopté les chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3865, « Couvertures », 1530, « Résultat étendu », 3251, « Capitaux propres », et 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'ICCA*.

L'adoption des normes des chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3865, « Couvertures », 1530, « Résultat étendu », et 3251, « Capitaux propres », du *Manuel de l'ICCA* a donné lieu à des rajustements des soldes d'ouverture des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1^{er} novembre 2006. Les soldes des périodes précédentes n'ont pas été retraités, à l'exception du reclassement des écarts de conversion au cumul des autres éléments du résultat étendu.

Information financière d'exercices antérieurs

Certaines informations financières d'exercices antérieurs ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Modifications comptables futures

Les modifications futures de conventions comptables canadiennes sont décrites à la note 31. Une description des modifications futures de conventions comptables américaines est donnée à la note 30.

La présente note vise à présenter la juste valeur des instruments financiers au bilan et hors bilan et à préciser comment nous calculons ces valeurs. La note 1, Sommaire des principales conventions comptables, décrit le traitement comptable de chaque catégorie de mesure d'instruments financiers.

La juste valeur représente notre estimation du prix auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties consentantes, au cours d'une opération régulière sans lien de dépendance motivée par des facteurs commerciaux normaux. Les cours du marché dans un marché actif d'un instrument comparable établis par une source indépendante constituent les éléments probants les plus fiables de la juste valeur. Un marché actif est un marché où les cours sont facilement disponibles et représentent les opérations conclues régulièrement. L'établissement de la juste valeur exige du jugement et est fondé sur l'information sur le marché, lorsque celle-ci est disponible et appropriée. Les évaluations à la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur la nature des données d'évaluation (niveau 1, 2 ou 3), comme il est décrit ci-dessous.

Lorsque ces marchés existent et s'ils sont jugés actifs, les cours de ces marchés servent à calculer la juste valeur (niveau 1). Les cours acheteur ou vendeur, lorsqu'ils sont disponibles dans un marché actif, servent à déterminer la juste valeur des positions en valeurs mobilières, selon le cas.

Il n'existe pas de cours du marché pour une part importante de nos instruments financiers au bilan et hors bilan, en raison de l'absence de marchés. En outre, même lorsque des marchés existent, ils pourraient ne pas être jugés assez actifs pour servir de facteur déterminant final de la juste valeur.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. En l'absence de marchés ou si ceux-ci ne sont pas jugés suffisamment actifs, nous mesurons la juste valeur au moyen de divers modèles d'évaluation. Les modèles d'évaluation peuvent surtout utiliser les données observables sur le marché (niveau 2) ou surtout des données inobservables sur le marché (niveau 3). La technique et le modèle que nous choisissons doivent maximiser l'utilisation des données observables sur le marché afin d'estimer le prix auquel une opération régulière pourrait se réaliser à notre date du bilan. Nous évaluons toutes les données raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations sans lien de dépendance récentes et toute donnée pertinente observable sur le marché, ainsi que des estimations fondées sur nos modèles internes. Nous faisons preuve de jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données disponibles et les pondérations que nous accordons à chacune de ces données, de même qu'à notre choix de méthodes d'évaluation. Indépendamment de la technique d'évaluation utilisée, nous recourons à des hypothèses que les participants traitant au sein d'un marché poseraient, selon nous, à l'égard des questions touchant le crédit, le financement et la liquidité. Lorsqu'une technique d'évaluation utilise principalement des données inobservables sur le marché ou des cours des opérations inobservables, aucun profit ni aucune perte n'est constaté au moment de la constatation initiale de l'actif ou du passif. Tout gain ou toute perte à l'établissement sera constaté seulement pour les exercices subséquents sur la durée de l'instrument ou lorsque les cours du marché ou les données deviennent observables.

Les rajustements de valeur font partie intégrante de notre processus d'évaluation à la juste valeur. Dans la mesure nécessaire, nous apportons aussi des rajustements pour le risque de marché et le risque lié aux modèles associés aux instruments dérivés et aux instruments autres que dérivés. Des rajustements de l'évaluation du crédit tiennent également compte du risque de contrepartie et de notre propre risque de crédit et, dans le cas des dérivés, de rajustements d'évaluation liés aux frais d'administration.

Étant donné la part de jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques et de modèles d'évaluation reconnus, ainsi que l'utilisation d'estimations inhérentes à ce processus, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une institution financière à l'autre. La juste valeur est calculée en fonction de la conjoncture du marché à chaque date de bilan et, pour cette raison, peut ne pas être représentative de la valeur de réalisation finale.

Nous avons en place un processus continu d'évaluation et d'amélioration de nos modèles et techniques d'évaluation. Lorsque des améliorations sont apportées, elles sont appliquées de manière prospective, de sorte que les justes valeurs présentées dans les périodes précédentes ne sont pas retraitées selon les nouvelles données.

Méthodes et hypothèses

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

Lorsque nous considérons comme négligeable un écart entre la juste valeur et la valeur comptable, les instruments financiers au bilan ont une juste valeur réputée équivalente à leur valeur comptable. Ces instruments sont l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à court terme productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres, les engagements de clients en vertu d'acceptations, les acceptations, les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres et les autres passifs.

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières et des engagements liés à des valeurs vendues à découvert est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est estimée à partir des cours du marché de valeurs semblables ou d'éléments probants de tiers établis par une source indépendante, lorsqu'ils sont disponibles.

Les valeurs pour lesquelles il n'existe pas de marché actif sont évaluées selon toutes les données qu'il est raisonnablement possible d'obtenir, notamment des cours indicatifs de courtiers, comme il est décrit ci-dessous.

Dans le cas des titres d'emprunt et de participation émis par voie privée, nous estimons la juste valeur à partir des opérations récentes survenues sur le marché, lorsque l'information est disponible. Sinon, les justes valeurs sont déterminées d'après des modèles d'évaluation fondés sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles prennent en considération différents facteurs, y compris les flux de trésorerie projetés, le bénéfice, le revenu ou d'autres éléments probants de tiers lorsqu'ils sont disponibles. Les titres de participation privés pour lesquels il n'existe pas de cours sur le marché sont comptabilisés au coût. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est tirée des valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds tiers et est rajustée au besoin d'après des informations plus récentes, lorsqu'elles sont disponibles.

Prêts

La juste valeur des prêts hypothécaires à taux variable, dont le taux est fondé principalement sur le taux préférentiel, est réputée être égale à sa valeur comptable. La juste valeur des prêts hypothécaires à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts hypothécaires assortis de durées résiduelles semblables. Dans le modèle d'évaluation utilisé pour les prêts hypothécaires, on tient compte de l'option de paiement par anticipation, y compris le comportement du consommateur.

La juste valeur des prêts à taux variable et de ceux dont le taux est révisé fréquemment est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des prêts à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. La juste valeur des prêts est atténuée par les provisions spécifiques et par la provision générale pour les prêts douteux et les prêts non encore désignés comme douteux. La juste valeur des prêts n'est pas rajustée en fonction de la valeur d'un dérivé de crédit utilisé pour gérer le risque de crédit qui lui est associé. La juste valeur de ces dérivés de crédit est présentée séparément.

La juste valeur des prêts est évaluée au moyen des données observables sur le marché, dans la mesure du possible. Si ces cours ne sont pas disponibles, nous tenons compte des cours indicatifs de courtiers et des modèles internes utilisant, dans la mesure du possible, les données observables sur le marché.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent principalement les intérêts courus à recevoir, les comptes des clients des courtiers, les placements à la valeur de consolidation et les débiteurs.

Sauf indication contraire, la juste valeur de tous les autres actifs est réputée correspondre au coût ou au coût après amortissement, étant donné que nous considérons tout écart comme négligeable. Pour les placements à la valeur de consolidation, nous estimons la juste valeur en nous fondant sur les cours du marché ou sur d'autres opérations récentes sur le marché, lorsque l'information est disponible. Sinon, la juste valeur est déterminée d'après des modèles d'évaluation, sauf dans les situations où les avantages liés à l'évaluation à la juste valeur des placements comptabilisés à la valeur de consolidation qui n'ont pas de cours publiés ne dépassent pas les coûts connexes, auxquels cas la juste valeur est réputée correspondre à la valeur comptable.

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux variable et des dépôts à vue est réputée être égale au coût après amortissement. La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par actualisation des flux de trésorerie contractuels, d'après les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts assortis de conditions semblables. La juste valeur du passif-dépôts comportant une option intégrée (une option encaissable) inclut la juste valeur de ces options. La juste valeur des effets indexés sur le cours des marchandises et indexés sur actions comprend la juste valeur des options sur marchandises et sur actions.

Titres secondaires

La juste valeur des titres secondaires est déterminée en fonction des cours du marché de ces instruments de créance ou de titres semblables.

Passif au titre des actions privilégiées

La juste valeur de ces obligations est déterminée en fonction des cours du marché de ces instruments financiers ou d'instruments semblables.

Instruments dérivés

La juste valeur des dérivés est fondée sur les cours du marché ou sur les cours fournis par les courtiers, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, une technique d'évaluation est utilisée pour évaluer la juste valeur à l'aide de modèles d'établissement de prix qui tiennent compte des mesures du marché courantes pour les taux d'intérêt, les taux de change, les cours et les indices boursiers, les écarts de taux, les niveaux correspondants de volatilité sur les marchés et d'autres facteurs de prix en fonction du marché.

Lorsque les niveaux des indices ou des actifs de référence ne sont pas fondés sur un marché actif, nous tenons compte de toutes les données qu'il est raisonnablement possible d'obtenir, notamment les cours des courtiers et nos modèles internes, tel qu'il est décrit précédemment.

Après avoir obtenu ces évaluations, nous jugeons si un rajustement de l'évaluation du crédit est nécessaire pour comptabiliser le risque qu'une contrepartie donnée, avec laquelle nous avons conclu des contrats de dérivés, ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements. Le rajustement de l'évaluation du crédit est fondé sur les écarts de taux observables sur le marché ou sur les écarts de taux de remplacement pour chacune des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés. Nous prenons en compte notre propre risque de crédit et les facteurs d'atténuation du risque, comme les accords de garantie et les accords généraux de compensation.

Dans le cas de dérivés de crédit souscrits auprès de garants financiers, nos rajustements de l'évaluation du crédit sont généralement fondés sur les écarts de taux observables sur le marché, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque les garants financiers ne disposent pas d'écarts de taux observables ou s'ils sont disponibles mais non représentatifs d'un marché actif structuré (c.-à-d., non représentatif de la juste valeur), nous avons recours à un écart de marché de remplacement. L'écart de marché de remplacement est fondé sur la cote de crédit interne que nous avons accordée à ce garant financier. Les écarts de taux comprennent des données sur les prévisions du marché (ou du marché de remplacement) quant à la probabilité de défaillance et quant aux pertes en cas de défaillance. Ces écarts sont appliqués selon la durée moyenne pondérée de notre exposition à ces contreparties. Lorsque nous avons recours à un écart de marché de remplacement dans le cas de contreparties qui sont des garants financiers, nous effectuons aussi un rajustement pour exprimer le risque additionnel lié au garant financier par rapport à une contrepartie qui est un garant non financier ayant une cote équivalente. Le montant du rajustement est fonction de toute l'information interne et externe disponible sur le marché concernant les garants financiers. Le rajustement définitif de l'évaluation du crédit tient compte de la corrélation prévue entre le rendement futur des actifs de référence sous-jacents et celui des

contreparties, sauf dans le cas d'actifs de référence de grande qualité pour lesquels nous ne prévoyons aucune détérioration prochaine de la qualité du crédit.

Le cas échéant, pour certains garants financiers, nous calculons le rajustement de l'évaluation du crédit en nous fondant sur des montants recouvrables estimatifs.

Engagements hypothécaires

La juste valeur des engagements hypothécaires, qui est comprise dans les dérivés détenus aux fins des activités de GAP, s'applique aux engagements sur prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux à taux fixe et est établie en fonction des variations des taux d'intérêt pratiqués sur le marché entre la date d'engagement et la date du bilan. Le modèle d'évaluation tient compte de la probabilité prévue de l'exercice des engagements en cours.

Engagements de crédit

Les autres engagements à consentir du crédit sont, pour la plupart, assortis d'un taux variable et n'exposent donc pas la CIBC à un risque de taux d'intérêt, mais l'exposent cependant à un risque de crédit. Ces engagements comportent généralement des dispositions en vertu desquelles le prix des engagements de crédit utilisés est établi en fonction de la solvabilité du débiteur à la date du prélèvement des fonds. Comme il est mentionné ci-dessus, le risque de crédit se rapportant aux engagements de prêt est inclus dans notre évaluation des provisions, spécifique ou générale, et, par conséquent, aucun autre rajustement n'est fait.

Sensibilité aux données inobservables

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur comprennent certaines positions dont la valeur marchande est fondée sur des données que nous considérons être des données inobservables (5 320 M\$ d'actifs et 5 820 M\$ de passifs). Plusieurs de ces positions se trouvent dans nos activités de crédit structuré en voie de liquidation (3 512 M\$ d'actifs et 5 006 M\$ de passifs) et utilisent surtout des données comme les cours des courtiers et les modèles internes fondés sur des données du marché estimatives que nous considérons comme étant des données inobservables. De plus, nous avons certaines valeurs disponibles à vente et des contrats de swap découlant de la vente de créances titrisées qui sont respectivement sensibles aux taux de remboursement anticipé et aux taux de liquidités, ce que nous considérons dans les deux cas comme des données inobservables sur le marché.

Le fait de remplacer une ou plusieurs des hypothèses que nous utilisons dans l'évaluation à la juste valeur de ces instruments par des options possibles raisonnables aurait l'incidence suivante sur le bénéfice net.

Nos expositions au risque de crédit structuré non couvert (titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation) sont sensibles aux variations de l'évaluation à la valeur du marché, généralement en fonction des cours indicatifs des courtiers et des modèles internes, tel qu'il est décrit précédemment. Un changement défavorable de 10 % dans l'évaluation à la valeur du marché de nos positions sous-jacentes entraînerait une perte d'environ 33 M\$ dans notre portefeuille de titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation non couverts et de 66 M\$ dans notre portefeuille de titres non liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation non couverts, exclusion faite des prêts non couverts (valeurs détenues jusqu'à l'échéance reclassées) et avant l'incidence de l'opération conclue avec Cerberus Capital Management, L.P. (Cerberus) afin d'obtenir une protection contre les chutes des cours à l'égard de notre exposition aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation.

Une diminution de 10 % dans l'évaluation à la valeur du marché de nos positions de crédit structuré couvertes au bilan, autres que celles classées comme prêts et créances, et une augmentation de 10 % de la juste valeur (avant le rajustement de l'évaluation du crédit) de toutes les positions de crédit structuré couvertes pourraient entraîner une perte nette d'environ 59 M\$, compte non tenu de notre accord avec Cerberus.

Une réduction de 10 % des débiteurs, déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit des garants financiers, entraînerait une perte nette d'environ 154 M\$.

Une augmentation de 10 % des taux de remboursement anticipé ayant trait à nos droits conservés associés aux coupons d'intérêt découlant de la vente des créances titrisées entraînerait une perte nette d'environ 33 M\$. Une baisse de 20 points de base des taux de liquidités utilisés pour calculer la juste valeur de nos dérivés associés à la vente de créances titrisées entraînerait une perte d'environ 104 M\$.

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, au 31 octobre

2009

	Valeur comptable			Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût après amortissement	Juste valeur dans l'état des résultats	Juste valeur dans les autres éléments du résultat étendu			
Actifs financiers						
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	7 007 \$	– \$	– \$	7 007 \$	7 007 \$	– \$
Valeurs mobilières	823	37 416	39 337	77 576	77 849	273
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	32 751	–	–	32 751	32 751	–
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	86 110	–	–	86 110	86 878	768
Particuliers	33 328	–	–	33 328	33 358	30
Cartes de crédit	11 259	–	–	11 259	11 259	–
Entreprises et gouvernements	36 289	226	–	36 515	36 284	(231)
Instruments dérivés	–	24 696	–	24 696	24 696	–
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 397	–	–	8 397	8 397	–
Autres actifs	9 182	–	–	9 182	9 201	19
Passifs financiers						
Dépôts						
Particuliers	108 324	–	–	108 324	108 959	635
Entreprises et gouvernements	102 724	4 485	–	107 209	108 626	1 417
Banques	7 584	–	–	7 584	7 586	2
Instruments dérivés	–	27 162	–	27 162	27 162	–
Acceptations	8 397	–	–	8 397	8 397	–
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	5 916	–	5 916	5 916	–
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	37 453	–	–	37 453	37 453	–
Autres passifs	10 909	–	–	10 909	10 909	–
Titres secondaires	5 157	–	–	5 157	5 313	156
Passif au titre des actions privilégiées	600	–	–	600	628	28

En millions de dollars, au 31 octobre

2008

	Valeur comptable			Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût après amortissement	Juste valeur dans l'état des résultats	Juste valeur dans les autres éléments du résultat étendu			
Actifs financiers						
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	8 959 \$	– \$	– \$	8 959 \$	8 959 \$	– \$
Valeurs mobilières	7 682	59 105	12 384	79 171	78 909	(262)
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	35 596	–	–	35 596	35 596	–
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	90 649	–	–	90 649	91 821	1 172
Particuliers	31 631	–	–	31 631	31 661	30
Cartes de crédit	10 480	–	–	10 480	10 480	–
Entreprises et gouvernements	37 709	1 006	–	38 715	38 841	126
Instruments dérivés	–	28 644	–	28 644	28 644	–
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 848	–	–	8 848	8 848	–
Autres actifs	9 888	–	–	9 888	9 900	12
Passifs financiers						
Dépôts						
Particuliers	99 477	–	–	99 477	99 831	354
Entreprises et gouvernements	111 494	6 278	–	117 772	118 015	243
Banques	15 593	110	–	15 703	15 707	4
Instruments dérivés	–	32 742	–	32 742	32 742	–
Acceptations	8 848	–	–	8 848	8 848	–
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	6 924	–	6 924	6 924	–
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	38 023	–	–	38 023	38 023	–
Autres passifs	10 410	–	–	10 410	10 410	–
Titres secondaires	6 658	–	–	6 658	6 446	(212)
Passif au titre des actions privilégiées	600	–	–	600	601	1

Juste valeur des instruments dérivés

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009			2008		
	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Compte de négociation¹						
Dérivés de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	42 \$	8 \$	34 \$	71 \$	38 \$	33 \$
Swaps	11 574	11 520	54	9 292	8 944	348
Options achetées	1 257	–	1 257	1 036	–	1 036
Options vendues	–	1 276	(1 276)	–	1 109	(1 109)
Total des dérivés de taux d'intérêt	12 873	12 804	69	10 399	10 091	308
Dérivés de change						
Contrats à terme de gré à gré	1 180	1 021	159	3 403	3 102	301
Swaps	2 999	2 939	60	3 952	3 850	102
Options achetées	130	–	130	238	–	238
Options vendues	–	183	(183)	–	209	(209)
Total des dérivés de change	4 309	4 143	166	7 593	7 161	432
Dérivés de crédit						
Swaps	4	276	(272)	357	308	49
Options achetées	2 275	25	2 250	3 770	37	3 733
Options vendues	1	4 226	(4 225)	–	6 877	(6 877)
Total des dérivés de crédit	2 280	4 527	(2 247)	4 127	7 222	(3 095)
Dérivés d'actions ²	1 066	1 051	15	2 180	2 389	(209)
Dérivés sur métaux précieux ²	17	26	(9)	49	110	(61)
Autres dérivés sur marchandises ²	755	624	131	1 228	1 517	(289)
Total – compte de négociation	21 300	23 175	(1 875)	25 576	28 490	(2 914)
Compte de GAP						
Dérivés de taux d'intérêt						
Swaps	3 055	3 886	(831)	2 407	3 493	(1 086)
Options achetées	17	–	17	15	–	15
Options vendues	–	11	(11)	–	15	(15)
Total des dérivés de taux d'intérêt	3 072	3 897	(825)	2 422	3 508	(1 086)
Dérivés de change						
Contrats à terme de gré à gré	6	4	2	6	195	(189)
Swaps	292	67	225	291	516	(225)
Options vendues	–	1	(1)	–	1	(1)
Total des dérivés de change	298	72	226	297	712	(415)
Dérivés de crédit						
Options achetées	25	4	21	349	4	345
Total des dérivés de crédit	25	4	21	349	4	345
Dérivés d'actions ²	1	14	(13)	–	28	(28)
Total – compte de GAP	3 396	3 987	(591)	3 068	4 252	(1 184)
Juste valeur totale	24 696	27 162	(2 466)	28 644	32 742	(4 098)
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(16 030)	(16 030)	–	(16 798)	(16 798)	–
	8 666 \$	11 132 \$	(2 466) \$	11 846 \$	15 944 \$	(4 098) \$
Juste valeur moyenne des dérivés du compte de négociation³						
Dérivés de taux d'intérêt	15 792 \$	15 429 \$	363 \$	7 874 \$	7 233 \$	641 \$
Dérivés de change	5 887	5 887	–	5 589	5 161	428
Dérivés de crédit	3 398	6 479	(3 081)	5 089	7 123	(2 034)
Dérivés d'actions	1 372	1 468	(96)	2 325	2 743	(418)
Dérivés sur métaux précieux	48	63	(15)	49	103	(54)
Autres dérivés sur marchandises	1 174	1 228	(54)	1 810	1 711	99
	27 671 \$	30 554 \$	(2 883) \$	22 736 \$	24 074 \$	(1 338) \$

1) Inclut les justes valeurs positives et négatives respectivement de 551 M\$ (1 242 M\$ en 2008) et de 675 M\$ (1 407 M\$ en 2008) pour des options négociées en Bourse.

2) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options.

3) La juste valeur moyenne correspond à la moyenne mensuelle.

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans laquelle les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé sont classés :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Cours du marché	Technique d'évaluation – données observables sur le marché	Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché
En millions de dollars, au 31 octobre 2009			
Actif			
Valeurs du compte de négociation			
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	5 710 \$	1 843 \$	139 \$
Titres de participation de sociétés	4 522	553	–
Titres d'emprunt d'entreprises	191	762	20
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	–	169	1 201
	10 423 \$	3 327 \$	1 360 \$
Valeurs disponibles à la vente			
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	28 045 \$	3 357 \$	10 \$
Titres d'emprunt d'entreprises	1 688	949	35
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	–	3 906	1 237
Titres de participation de sociétés ouvertes	40	55	15
	29 773 \$	8 267 \$	1 297 \$
Valeurs désignées à la juste valeur	1 330	20 976	–
Prêts désignés à la juste valeur	–	16	210
Instruments dérivés	531	21 712	2 453
Total de l'actif	42 057 \$	54 298 \$	5 320 \$
Passif			
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(4 780) \$	(1 136) \$	– \$
Dépôts désignés à la juste valeur	–	(3 796)	(689)
Instruments dérivés	(664)	(21 367)	(5 131)
Total du passif	(5 444) \$	(26 299) \$	(5 820) \$

Le tableau ci-dessous présente les variations de la juste valeur des actifs, des passifs et les montants nets des actifs dérivés et des passifs dérivés de niveau 3 pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Ces instruments sont évalués à la juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les gains et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-dessous ne reflètent pas l'incidence des gains et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

Le total des gains nets sur instruments financiers constaté dans les états des résultats consolidés dont la juste valeur est évaluée à l'aide d'une technique d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché, s'est élevé à 654 M\$ (perte nette de 7 497 M\$ en 2008).

	Gains réalisés/latents (pertes réalisées/latentes), montant net inclus dans						Gains latents/ (pertes latentes) sur instruments détenus ²
	Solde d'ouverture	Bénéfice net/ (perte nette) ¹	Autres éléments du résultat étendu	Transferts du niveau 3 ou au niveau 3	Achats, émissions et règlements	Solde de clôture	
En millions de dollars, au 31 octobre 2009							
Actifs financiers							
Valeurs du compte de négociation	854 \$	(36) \$	– \$	– \$	542 \$	1 360 \$	(139) \$
Valeurs disponibles à la vente	894	1 008	24	–	(629)	1 297	665
Valeurs et prêts désignés à la juste valeur	257	6	–	–	(53)	210	(5)
	2 005 \$	978 \$	24 \$	– \$	(140) \$	2 867 \$	521 \$
Passifs financiers							
Dépôts désignés à la juste valeur	(733) \$	296 \$	– \$	– \$	(252) \$	(689) \$	– \$
Instruments dérivés, montant net	(3 939)	(620)	–	(20)	1 901	(2 678)	(818)
	(4 672) \$	(324) \$	– \$	(20) \$	1 649 \$	(3 367) \$	(818) \$

1) Comprend les gains et les pertes de change.

2) Variations des gains latents (pertes latentes) compris(es) dans les bénéfices concernant les instruments détenus au 31 octobre 2009.

Note 3

Acquisitions et cessions importantes

Vente de certaines de nos activités américaines

À compter du 1^{er} janvier 2008, nous avons vendu à Oppenheimer Holdings Inc. (Oppenheimer) nos services bancaires d'investissement, nos activités de financement par effet de levier, nos activités de négociation d'actions et nos activités sur des marchés de titres de créance connexes exercées aux États-Unis, ainsi que nos services bancaires d'investissement et nos activités de négociation d'actions en Israël (les « activités cédées »). La vente à Oppenheimer de certaines autres activités liées aux marchés financiers américains que nous exerçons au Royaume-Uni et en Asie a été conclue au quatrième trimestre de 2008. En

contrepartie, Oppenheimer nous a offert des bons de souscription visant un million d'actions pouvant être exercés après cinq ans, et paiera un prix d'achat différé d'au moins 25 M\$ US à la fin des cinq ans selon les bénéfices tirés des activités cédées. Nous avons fourni des indemnités en ce qui a trait à certains coûts qu'Oppenheimer pourrait engager dans l'intégration des activités cédées, lesquelles sont arrivées à échéance au cours de l'exercice.

En 2008, nous avons radié l'écart d'acquisition associé aux activités cédées, constaté des pertes liées à certaines améliorations locatives et au matériel informatique et logiciel, et comptabilisé des passifs au titre de

certaines contrats qui ne sont plus requis dans la poursuite de nos activités. En outre, nous avons devancé la constatation du coût au titre de certains octrois d'actions subalternes aux employés mutés chez Oppenheimer.

Les droits au titre des octrois d'actions subalternes de la CIBC détenues par les employés mutés chez Oppenheimer continueront d'être acquis conformément aux dispositions initiales. Pour soutenir cette entente de rémunération, Oppenheimer remboursera à la CIBC le coût de l'octroi d'actions subalternes au fur et à mesure que les droits seront acquis, moment auquel nous comptabiliserons les remboursements dans le revenu autre que d'intérêts.

Par conséquent, nous avons comptabilisé un revenu autre que d'intérêts de 19 M\$ en 2009. En 2008, nous avons comptabilisé une perte de 21 M\$ dans le revenu autre que d'intérêts qui ne tenait pas compte des remboursements au titre des octrois d'actions subalternes qui sont devenus exigibles d'Oppenheimer. Nous avons également comptabilisé une dépréciation et d'autres frais totalisant 3 M\$ (36 M\$ en 2008) dans les frais autres que d'intérêts relativement à nos activités américaines restantes.

En vertu de l'entente, la CIBC a investi 100 M\$ US dans une débenture subordonnée émise par Oppenheimer et offre certaines facilités de crédit à Oppenheimer et à ses clients utilisant les services bancaires d'investissement dans le but de contribuer aux activités d'Oppenheimer, chaque prêt étant assujéti à l'approbation du comité du crédit de la CIBC.

Si l'on exclut les pertes mentionnées ci-dessus, les activités cédées ont eu l'incidence suivante sur nos résultats au cours des deux mois terminés le 31 décembre 2007 :

En millions de dollars, pour les deux mois terminés le	31 décembre 2007
Revenu net d'intérêts	1 \$
Revenu autre que d'intérêts	58
Total des revenus	59
Frais autres que d'intérêts	48
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	11
Impôts sur les bénéfices	6
Bénéfice net	5 \$

En millions de dollars

Contrepartie globale

Contrepartie de l'acquisition (versée au comptant)	1 153 \$	250 \$	– \$	1 403 \$
Frais d'opération, déduction faite des impôts	8	2	–	10
Valeur comptable du placement en actions dans FirstCaribbean avant l'acquisition	840	–	–	840
	2 001 \$	252 \$	– \$	2 253 \$

Juste valeur de l'actif net acquis

Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	3 107 \$	– \$	– \$	3 107 \$
Valeurs mobilières	3 934	–	8	3 942
Prêts	6 667	–	(27)	6 640
Écart d'acquisition	958	84	19	1 061
Autres actifs incorporels	267	45	(6)	306
Autres actifs	876	8	–	884

Total de l'actif acquis

Dépôts	10 921	–	–	10 921
Autres passifs	2 386	4	(6)	2 384
Titres secondaires	232	–	–	232
Participation sans contrôle	269	(119)	–	150

Total du passif pris en charge

	13 808	(115)	(6)	13 687
--	--------	-------	-----	--------

Actif net acquis

	2 001 \$	252 \$	– \$	2 253 \$
--	----------	--------	------	----------

Par suite de l'opération de la deuxième étape de l'acquisition, le total des autres actifs incorporels acquis comprend des actifs incorporels au titre des dépôts de base et du nom commercial de FirstCaribbean, évalués respectivement à 282 M\$ et 24 M\$. L'actif incorporel au titre des dépôts de base fait l'objet d'un amortissement de 12 % par année, selon la méthode de l'amortissement décroissant à taux constant, alors que le nom commercial, dont la durée de vie est indéfinie, n'est pas assujéti à l'amortissement.

Acquisition de FirstCaribbean International Bank

Première étape de l'acquisition

Le 22 décembre 2006, nous avons obtenu le contrôle de FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean) en faisant l'acquisition de 90 % de la participation de Barclays Bank PLC (Barclays) dans FirstCaribbean, ce qui constitue une participation additionnelle de 39,3 %. Par suite de cette opération (la première étape de l'acquisition), nous détenions environ 83,0 % des actions ordinaires de FirstCaribbean, les autres actions ordinaires étant détenues par Barclays et par d'autres actionnaires minoritaires. Les actions ordinaires ont été acquises à 1,62 \$ US l'action, plus des dividendes à recevoir, pour une contrepartie au comptant totale de 989 M\$ US (1 153 M\$), payée à Barclays. En outre, nous avons engagé des frais d'opération, déduction faite des impôts, de 7 M\$ US (8 M\$).

Deuxième étape de l'acquisition

Le 2 février 2007, par suite d'une offre publique d'achat au même prix visant le reste des actions ordinaires détenues par Barclays et les autres actionnaires minoritaires, nous avons acquis une participation additionnelle de 8,5 % dans FirstCaribbean (la deuxième étape de l'acquisition) pour une contrepartie au comptant supplémentaire de 212 M\$ US (250 M\$), ce qui a porté notre participation totale à 91,5 %. En outre, nous avons engagé des frais d'opération additionnels, déduction faite des impôts, de 2 M\$ US (2 M\$).

Les opérations liées à la première étape de l'acquisition et à la deuxième étape de l'acquisition ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les résultats d'exploitation de FirstCaribbean ont été inclus dans ceux du secteur d'activité stratégique Marchés de détail CIBC dans les états financiers consolidés à compter du 22 décembre 2006. Avant cette date, nous avons comptabilisé notre participation de 43,7 % dans FirstCaribbean à la valeur de consolidation.

La répartition du prix d'achat a été arrêtée définitivement au cours du troisième trimestre de 2007. Le détail de la contrepartie globale versée et de la juste valeur de l'actif net acquis figure dans le tableau ci-après.

Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance

	1 an ou moins		De 1 an à 5 ans		De 5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Pas d'échéance précise		Total 2009		Total 2008	
En millions de dollars, au 31 octobre	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹
Valeurs disponibles à la vente														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	4 853 \$	0,7 %	13 215 \$	2,7 %	33 \$	3,0 %	11 \$	5,9 %	– \$	– %	18 112 \$	2,1 %	5 224 \$	3,4 %
Autres gouvernements canadiens	109	3,3	1 629	3,8	272	1,3	473	6,1	–	–	2 483	3,9	982	4,6
Trésor des États-Unis	6 926	0,1	109	2,5	1	4,1	–	–	–	–	7 036	0,1	127	3,1
Gouvernements d'autres pays	535	1,4	2 859	3,2	159	5,9	228	6,9	–	–	3 781	3,3	998	6,6
Titres adossés à des créances hypothécaires ²	446	3,8	1 960	3,3	27	4,7	751	5,2	–	–	3 184	3,8	1 743	5,1
Titres adossés à des créances mobilières	525	4,5	1 023	4,6	403	5,4	8	–	–	–	1 959	4,7	1 519	3,4
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	1 372	0,3	779	4,9	329	2,9	40	9,1	–	–	2 520	2,2	1 343	5,7
Titres d'emprunt de sociétés fermées	20	4,1	46	4,6	12	8,6	74	6,1	–	–	152	5,0	323	6,7
Total des titres d'emprunt	14 786		21 620		1 236		1 585		–		39 227		12 259	
Titres de participation de sociétés ouvertes ³	–	–	–	–	–	–	–	–	110	–	110	–	125	–
Titres de participation de sociétés fermées	43	5,0	–	–	–	–	–	–	780	–	823	–	918	–
Total des titres de participation	43		–		–		–		890		933		1 043	
Total des valeurs disponibles à la vente	14 829 \$		21 620 \$		1 236 \$		1 585 \$		890 \$		40 160 \$		13 302 \$	
Valeurs détenues jusqu'à l'échéance														
Titres adossés à des créances mobilières	– \$	– %	– \$	– %	– \$	– %	– \$	– %	– \$	– %	– \$	– %	6 764 \$	5,3 %
Total des valeurs détenues jusqu'à l'échéance	– \$		– \$		– \$		– \$		– \$		– \$		6 764 \$	
Valeurs du compte de négociation														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	2 079 \$		3 071 \$		391 \$		195 \$		– \$		5 736 \$		7 180 \$	
Autres gouvernements canadiens	631		406		190		243		–		1 470		1 678	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains ⁴	92		68		48		5		–		213		9 906	
Gouvernements d'autres pays	–		272		–		1		–		273		1 844	
Titres adossés à des créances hypothécaires ⁵	5		108		2		62		–		177		868	
Titres adossés à des créances mobilières	820		3		12		358		–		1 193		558	
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	321		308		154		190		–		973		5 502	
Titres de participation de sociétés ouvertes	–		–		–		–		5 075		5 075		9 708	
Total des valeurs du compte de négociation	3 948 \$		4 236 \$		797 \$		1 054 \$		5 075 \$		15 110 \$		37 244 \$	
Valeurs désignées à la juste valeur														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	107 \$		1 095 \$		132 \$		– \$		– \$		1 334 \$		615 \$	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	–		105		–		–		–		105		159	
Titres adossés à des créances hypothécaires ⁶	1 207		18 901		426		68		–		20 602		20 758	
Titres adossés à des créances mobilières	–		–		3		262		–		265		329	
Total des valeurs désignées à la juste valeur	1 314 \$		20 101 \$		561 \$		330 \$		– \$		22 306 \$		21 861 \$	
Total des valeurs mobilières⁷	20 091 \$		45 957 \$		2 594 \$		2 969 \$		5 965 \$		77 576 \$		79 171 \$	

1) Représente le rendement moyen pondéré, déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements des titres à revenu fixe individuels et des taux de dividendes déclarés sur les titres de participation d'entreprises et de participation privés.

2) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dont le coût après amortissement s'établit à 1 862 M\$ (422 M\$ en 2008) et la juste valeur, à 1 927 M\$ (436 M\$ en 2008); les valeurs émises par la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae) dont le coût après amortissement s'établit à 414 M\$ (804 M\$ en 2008) et la juste valeur, à 422 M\$ (771 M\$ en 2008); les valeurs émises par la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac) dont le coût après amortissement s'établit à 257 M\$ (321 M\$ en 2008) et la juste valeur, à 262 M\$ (309 M\$ en 2008) et les valeurs émises par Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), société détenue par le gouvernement américain, dont le coût après amortissement s'établit à 80 M\$ (131 M\$ en 2008) et la juste valeur, à 81 M\$ (122 M\$ en 2008).

3) La valeur comptable ne tient pas compte des rajustements pour les restrictions relatives à la revente qui échoient dans un délai d'un an ou les frais futurs.

4) Comprennent les valeurs émises par Fannie Mae de néant (843 M\$ en 2008) et les valeurs émises par Freddie Mac de néant (1,1 G\$ en 2008).

5) Comprennent les valeurs émises par Fannie Mae de néant (331 M\$ en 2008), les valeurs émises par Freddie Mac de néant (176 M\$ en 2008), les titres adossés à des créances hypothécaires assurées par la SCHL de 13 M\$ (20 M\$ en 2008) et les titres émis par Ginnie Mae de néant (13 M\$ en 2008).

6) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires assurées par la SCHL de 20,4 G\$ (20,5 G\$ en 2008), les valeurs émises par Fannie Mae de 103 M\$ (124 M\$ en 2008) et les valeurs émises par Ginnie Mae de 68 M\$ (86 M\$ en 2008).

7) Comprennent les valeurs libellées en dollars américains d'une valeur comptable de 19,1 G\$ (31,7 G\$ en 2008) et les valeurs libellées dans d'autres monnaies étrangères d'une valeur comptable de 0,9 G\$ (2,6 G\$ en 2008).

Reclassement des titres

À compter du 1^{er} août 2008, en raison de la détérioration sans précédent de la conjoncture à l'échelle mondiale et du manque d'activité sur le marché de négociation, nous avons changé d'avis quant à notre intention de conserver certaines positions jusqu'à leur échéance ou de les détenir dans un avenir prévisible. Par conséquent, nous avons reclassé ces positions des valeurs du compte de négociation aux valeurs détenues jusqu'à l'échéance et disponibles à la vente à la juste valeur à la date du reclassement. L'écart entre le nouveau coût après amortissement fondé sur la juste valeur à la date du reclassement et le montant du capital recouvrable prévu est amorti sur la durée restante des actifs reclassés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

En juillet 2009, des modifications apportées au chapitre 3855 exigeaient que les valeurs détenues jusqu'à l'échéance assorties de paiements déterminés

ou déterminables qui n'ont pas de cours sur un marché actif au 1^{er} novembre 2008 soient reclassées dans la catégorie des prêts et créances. L'adoption de ces modifications a entraîné le reclassement des valeurs détenues jusqu'à l'échéance d'une valeur comptable de 6 764 M\$ à compter du 1^{er} novembre 2008 dans les prêts. En outre, au cours de l'exercice, nous avons acquis des valeurs détenues jusqu'à l'échéance au prix de 298 M\$ qui ont été reclassées dans les prêts par suite de la publication des modifications au chapitre 3855. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non répartis ni sur le cumul des autres éléments du résultat étendu. Aucune des valeurs reclassées n'a subi de perte de valeur au moment du reclassement.

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables, les justes valeurs ainsi que les bénéfices et les pertes propres aux actifs reclassés jusqu'à ce jour.

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009		2008	
	Reclassé en 2009 Juste valeur	Valeur comptable	Reclassé en 2008 Juste valeur	Valeur comptable
Actifs détenus à des fins de négociation reclassés auparavant comme valeurs détenues jusqu'à l'échéance (actuellement dans les prêts)	– \$	– \$	5 843 \$	6 202 \$
Actifs détenus à des fins de négociation reclassés auparavant comme valeurs disponibles à la vente	84	84	786	786
Total des actifs financiers reclassés	84 \$	84 \$	6 629 \$	6 988 \$
			7 213 \$	7 842 \$

En millions de dollars

Bénéfice (perte) constaté(e) sur valeurs mobilières reclassées

Bénéfice brut constaté dans l'état des résultats	284 \$	389 \$
Réductions de valeur	(100)	–
Frais d'intérêts liés au financement	(149)	(46)
Bénéfice net constaté, avant impôts sur les bénéfices	35 \$	343 \$

Incidence sur le bénéfice net si le reclassement n'avait pas eu lieu

Sur les actifs détenus à des fins de négociation reclassés auparavant comme valeurs détenues jusqu'à l'échéance (actuellement dans les prêts)	(269) \$	629 \$
Sur les actifs détenus à des fins de négociation reclassés auparavant comme valeurs disponibles à la vente	(25)	8
(Augmentation) diminution des bénéfices, avant impôts sur les bénéfices	(294) \$	637 \$

En date du reclassement, le taux d'intérêt effectif sur les valeurs détenues à des fins de négociation reclassées comme valeurs disponibles à la vente au cours de l'exercice écoulé variait entre 1 % et 12 % (de 3 % à 13 % en 2008), et les flux de trésorerie recouvrables prévus étaient de 145 M\$ (1,2 G\$ en 2008).

Juste valeur des valeurs disponibles à la vente et des valeurs détenues jusqu'à l'échéance

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009				2008			
	Coût après amortissement	Gains latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût après amortissement	Gains latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs disponibles à la vente								
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	18 072 \$	57 \$	(17) \$	18 112 \$	5 195 \$	31 \$	(2) \$	5 224 \$
Autres gouvernements canadiens	2 448	36	(1)	2 483	1 012	–	(30)	982
Trésor des États-Unis	7 024	12	–	7 036	124	3	–	127
Gouvernements d'autres pays	3 732	53	(4)	3 781	1 018	1	(21)	998
Titres adossés à des créances hypothécaires ¹	3 105	86	(7)	3 184	1 777	24	(58)	1 743
Titres adossés à des créances mobilières	1 998	9	(48)	1 959	1 511	8	–	1 519
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	2 497	29	(6)	2 520	1 425	–	(82)	1 343
Titres de participation de sociétés ouvertes ²	125	25	(40)	110	141	6	(21)	126
Titres d'emprunt de sociétés fermées	164	3	(15)	152	325	7	(9)	323
Titres de participation de sociétés fermées ³	823	312	(39)	1 096	918	398	(32)	1 284
Total des valeurs disponibles à la vente	39 988 \$	622 \$	(177) \$	40 433 \$	13 446 \$	478 \$	(255) \$	13 669 \$
Valeurs détenues jusqu'à l'échéance								
Titres adossés à des créances mobilières	– \$	– \$	– \$	– \$	6 764 \$	– \$	(629) \$	6 135 \$
Total des valeurs détenues jusqu'à l'échéance	– \$	– \$	– \$	– \$	6 764 \$	– \$	(629) \$	6 135 \$

1) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires assurées par la SCHL dont le coût après amortissement s'établit à 1 862 M\$ (422 M\$ en 2008) et la juste valeur, à 1 927 M\$ (436 M\$ en 2008) et les valeurs émises par Ginnie Mae dont le coût après amortissement s'établit à 80 M\$ (131 M\$ en 2008) et la juste valeur, à 81 M\$ (122 M\$ en 2008).

2) Comprennent certaines valeurs subalternes dont la juste valeur dépasse la valeur comptable de néant (0,6 M\$ en 2008).

3) Comptabilisés au coût après amortissement au bilan consolidé, puisqu'ils n'ont pas de cours sur un marché actif.

Pour les valeurs disponibles à la vente dont la juste valeur est inférieure au coût après amortissement, le tableau suivant présente la juste valeur actuelle et les pertes latentes connexes pour des périodes de moins de 12 mois et de 12 mois ou plus :

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009						2008					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total		Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes
Valeurs disponibles à la vente												
Valeurs émises ou garanties par :												
Gouvernement du Canada	2 446 \$	(17) \$	– \$	– \$	2 446 \$	(17) \$	707 \$	(2) \$	– \$	– \$	707 \$	(2) \$
Autres gouvernements canadiens	224	(1)	–	–	224	(1)	821	(30)	–	–	821	(30)
Trésor des États-Unis	2 868	–	–	–	2 868	–	–	–	–	–	–	–
Gouvernements d'autres pays	551	(4)	–	–	551	(4)	399	(21)	–	–	399	(21)
Titres adossés à des créances hypothécaires	989	(7)	–	–	989	(7)	1 185	(57)	15	(1)	1 200	(58)
Titres adossés à des créances mobilières	953	(48)	–	–	953	(48)	–	–	–	–	–	–
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	482	(6)	–	–	482	(6)	1 134	(82)	–	–	1 134	(82)
Titres de participation de sociétés ouvertes	–	–	75	(40)	75	(40)	3	(3)	96	(18)	99	(21)
Titres d'emprunt de sociétés fermées	801	(15)	–	–	801	(15)	106	(9)	–	–	106	(9)
Titres de participation de sociétés fermées	227	(37)	9	(2)	236	(39)	62	(32)	–	–	62	(32)
Total des valeurs disponibles à la vente	9 541 \$	(135) \$	84 \$	(42) \$	9 625 \$	(177) \$	4 417 \$	(236) \$	111 \$	(19) \$	4 528 \$	(255) \$
Valeurs détenues jusqu'à l'échéance												
Titres adossés à des créances mobilières	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	6 135 \$	(629) \$	– \$	– \$	6 135 \$	(629) \$
Total des valeurs détenues jusqu'à l'échéance	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	6 135 \$	(629) \$	– \$	– \$	6 135 \$	(629) \$
Total	9 541 \$	(135) \$	84 \$	(42) \$	9 625 \$	(177) \$	10 552 \$	(865) \$	111 \$	(19) \$	10 663 \$	(884) \$

Au 31 octobre 2009, le coût après amortissement de 279 valeurs disponibles à la vente qui affichaient une position de perte latente brute (176 valeurs en 2008) dépassait leur juste valeur de 177 M\$ (255 M\$ en 2008). Cinq valeurs disponibles à la vente (dix valeurs en 2008) ont affiché une position de perte latente brute pour plus d'un an, soit de 42 M\$ (19 M\$ en 2008).

Nous avons déterminé que les pertes latentes sur les valeurs disponibles à la vente sont, par nature, temporaires. Le tableau ci-dessous présente les gains et les pertes réalisés, ainsi que la réduction de valeur des valeurs disponibles à la vente. Au 31 octobre 2009, nous ne comptons aucune valeur détenue jusqu'à l'échéance. Au 31 octobre 2009, 48 valeurs détenues jusqu'à l'échéance qui affichaient une position de perte brute latente avaient un coût après amortissement qui dépassait leur juste valeur de 629 M\$.

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Valeurs disponibles à la vente¹			
Gains réalisés	1 224 \$	416 \$	637 \$
Pertes réalisées	(736)	(112)	(67)
Réductions de valeur			
Titres d'emprunt	(122)	(202)	(17)
Titres de participation	(91)	(142)	(32)
	275 \$	(40) \$	521 \$

1) Les titres de participation de sociétés fermées totalisant 32 M\$ (99 M\$ en 2008) constatés au coût après amortissement au bilan consolidé ont été vendus au cours de l'exercice, ce qui a entraîné un gain net réalisé de 28 M\$ (48 M\$ en 2008).

En millions de dollars, au 31 octobre

2009

2008

	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net
Coût après amortissement										
Prêts hypothécaires										
à l'habitation	86 152 \$	35 \$	7 \$	42 \$	86 110 \$	90 695 \$	36 \$	10 \$	46 \$	90 649 \$
Particuliers ³	33 869	258	283	541	33 328	32 124	207	286	493	31 631
Cartes de crédit	11 808	–	549	549	11 259	10 829	–	349	349	10 480
Entreprises et gouvernements	37 117	442	386	828	36 289 ⁴	38 267	200	358	558	37 709
	168 946	735	1 225	1 960	166 986	171 915	443	1 003	1 446	170 469
Désignés à la juste valeur										
Entreprises et gouvernements										
(note 13)	226	–	–	–	226	1 006	–	–	–	1 006
	169 172 \$	735 \$	1 225 \$	1 960 \$	167 212 \$	172 921 \$	443 \$	1 003 \$	1 446 \$	171 475 \$

1) Les prêts sont présentés déduction faite du revenu non gagné de 226 M\$ (208 M\$ en 2008).

2) Comprennent des prêts bruts libellés en dollars américains de 19,4 G\$ (19,9 G\$ en 2008) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 3,1 G\$ (1,9 G\$ en 2008).

3) Comprennent un montant de 219 M\$ (235 M\$ en 2008), y compris une tranche sans recours d'environ 4 M\$ (9 M\$ en 2008), pour des prêts consentis à des particuliers alors qu'ils étaient à l'emploi de la CIBC en vue de financer une partie de leur participation dans des fonds qui effectuent des placements privés en actions en parallèle avec la CIBC et ses sociétés affiliées. Ces prêts sont garantis par la participation de l'emprunteur dans ces fonds. De ces prêts, 190 M\$ (200 M\$ en 2008) sont dus par des particuliers qui ne sont plus à l'emploi de la CIBC.

4) Comprend les valeurs détenues jusqu'à l'échéance reclassées dans les prêts au cours de l'exercice. Pour plus de précisions, voir la note 4.

Échéance des prêts

En millions de dollars, au 31 octobre	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance				Total 2009
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	
Prêts hypothécaires à l'habitation	7 602 \$	69 021 \$	6 405 \$	3 124 \$	86 152 \$
Particuliers	14 301	18 736	406	426	33 869
Cartes de crédit	3 035	8 773	–	–	11 808
Entreprises et gouvernements	14 262	11 957	4 335	6 789	37 343
	39 200 \$	108 487 \$	11 146 \$	10 339 \$	169 172 \$

Sensibilité des prêts échéant après un an aux variations des taux d'intérêt

Taux fixes	49 558 \$	7 052 \$	1 011 \$	57 621 \$
Taux variables	58 929	4 094	9 328	72 351
	108 487 \$	11 146 \$	10 339 \$	129 972 \$

Provision pour pertes sur créances

Puisque les prêts sur cartes de crédit ne sont pas spécifiquement désignés comme douteux, nous avons, au cours de l'exercice, reclassé la provision spécifique liée aux prêts sur cartes de crédit dans la provision générale et l'information financière de l'exercice antérieur a été retraitée pour tenir compte de ce reclassement.

Depuis le quatrième trimestre, le revenu d'intérêts réalisé sur les prêts sur cartes de crédit est comptabilisé seulement lorsque l'on peut s'attendre à le recevoir. Auparavant, le revenu d'intérêt était comptabilisé jusqu'au moment de la radiation des prêts sur cartes de crédit en souffrance depuis 180 jours ou lorsque nous étions informés de la faillite du client. Ce changement a entraîné une diminution du revenu d'intérêts et une baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances respectives d'environ 14 M\$ et 18 M\$ pour l'exercice.

Provision spécifique

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Prêts hypothécaires à l'habitation			Particuliers			Carte de crédit			Entreprises et gouvernements			Total de la provision spécifique		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Solde au début de l'exercice	36 \$	30 \$	13 \$	207 \$	207 \$	245 \$	– \$	– \$	– \$	200 \$	194 \$	181 \$	443 \$	431 \$	439 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	10	6	6	364	242	280	646	347	277	392	105	51	1 412	700	614
Radiations ⁴	(9)	(4)	(7)	(344)	(286)	(377)	(714)	(412)	(331)	(156)	(148)	(146)	(1 223)	(850)	(861)
Recouvrements	–	–	–	25	29	26	68	64	55	28	21	66	121	114	147
Transfert de la provision générale ¹	–	–	–	10	5	5	–	–	–	–	–	–	10	5	5
Divers ²	(2)	4	18	(4)	10	28	–	1	(1)	(22)	28	42	(28)	43	87
Solde à la fin de l'exercice ³	35 \$	36 \$	30 \$	258 \$	207 \$	207 \$	– \$	– \$	– \$	442 \$	200 \$	194 \$	735 \$	443 \$	431 \$

1) Se rapporte au portefeuille des prêts étudiants.

2) Comprennent 117 M\$ liés à l'acquisition de FirstCaribbean en 2007.

3) La provision relative aux lettres de crédit (1 M\$ en 2009, néant en 2008 et néant en 2007) est comprise dans les autres passifs.

4) Aucune radiation importante n'a trait aux prêts aux entreprises restructurés au cours de l'exercice.

Provision générale

	Prêts hypothécaires à l'habitation			Particuliers			Carte de crédit			Entreprises et gouvernements			Total de la provision générale		
En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Solde au début de l'exercice	10 \$	11 \$	12 \$	286 \$	368 \$	380 \$	349 \$	259 \$	207 \$	358 \$	374 \$	406 \$	1 003 \$	1 012 \$	1 005 \$
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	(3)	(1)	(6)	7	(77)	(15)	200	90	52	33	61	(42)	237	73	(11)
Transfert vers d'autres passifs ³	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(5)	(77)	—	(5)	(77)	—
Transfert vers la provision spécifique ¹	—	—	—	(10)	(5)	(5)	—	—	—	—	—	—	(10)	(5)	(5)
Divers ²	—	—	5	—	—	8	—	—	—	—	—	10	—	—	23
Solde à la fin de l'exercice ³	7 \$	10 \$	11 \$	283 \$	286 \$	368 \$	549 \$	349 \$	259 \$	386 \$	358 \$	374 \$	1 225 \$	1 003 \$	1 012 \$

1) Se rapporte au portefeuille des prêts étudiants.

2) Se rapporte à l'acquisition de FirstCaribbean en 2007.

3) À compter du premier trimestre de 2008, la provision au titre des facilités de crédit inutilisées est incluse dans les autres passifs; au 31 octobre 2009, le montant s'élevait à 82 M\$ (77 M\$ au 31 octobre 2008). Avant 2008, elle était incluse dans la provision pour pertes sur créances.

Prêts douteux

En millions de dollars, au 31 octobre	2009			2008		
	Montant brut	Provision spécifique	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	402 \$	35 \$	367 \$	287 \$	36 \$	251 \$
Particuliers	325	258	67	297	207	90
Entreprises et gouvernements	1 184	442	742	399	200	199
Total des prêts douteux ^{1, 2}	1 911 \$	735 \$	1 176 \$	983 \$	443 \$	540 \$

1) Le solde moyen des prêts douteux bruts totalisait 1 345 M\$ (915 M\$ en 2008). Aucun montant important de prêts aux entreprises restructurés qui étaient auparavant douteux n'a été classé dans les prêts productifs au cours de l'exercice.

2) La saisie des biens de 17 M\$ est comprise dans les autres actifs.

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Les prêts en souffrance aux termes du contrat sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat. Les soldes à découvert en souffrance de clients depuis moins de 31 jours ont été exclus du tableau ci-dessous puisque cette information n'est actuellement pas disponible.

En millions de dollars, au 31 octobre	Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total 2009	Total 2008
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 539 \$	542 \$	266 \$	2 347 \$	2 298 \$
Particuliers	506	139	45	690	728
Cartes de crédit	600	198	149	947	750
Entreprises et gouvernements	361	219	18	598	554
	3 006 \$	1 098 \$	478 \$	4 582 \$	4 330 \$

Au 31 octobre 2009, les intérêts à recevoir sur les prêts classés comme prêts douteux s'établissaient à 103 M\$ (76 M\$ en 2008 et 73 M\$ en 2007), dont 40 M\$ (39 M\$ en 2008 et 40 M\$ en 2007) provenaient du Canada et 63 M\$ (37 M\$ en 2008 et 33 M\$ en 2007) provenaient de l'étranger. Au cours de

l'exercice, les intérêts constatés sur les prêts avant qu'ils soient classés comme prêts douteux se sont élevés à 105 M\$ (55 M\$ en 2008 et 62 M\$ en 2007), dont 59 M\$ (45 M\$ en 2008 et 51 M\$ en 2007) provenaient du Canada et 46 M\$ (10 M\$ en 2008 et 11 M\$ en 2007) provenaient de l'étranger.

Revenu net d'intérêts après dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007
Revenu d'intérêts	9 297 \$	14 163 \$	15 781 \$
Frais d'intérêts	3 903	8 956	11 223
Revenu net d'intérêts	5 394	5 207	4 558
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 649	773	603
Revenu net d'intérêts après dotation à la provision pour pertes sur créances	3 745 \$	4 434 \$	3 955 \$

Titrisations

Prêts hypothécaires à l'habitation

Nous titrisons des prêts hypothécaires à l'habitation assurés à taux fixe et à taux variable par la création de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC), parrainé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), et du processus plus récent d'adjudication de titres adossés à des créances hypothécaires assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. En vertu de ces deux programmes, les TACH sont vendus à une fiducie qui émet des titres aux investisseurs. Nous agissons à titre de contrepartie à des contrats de swaps de taux d'intérêt aux termes desquels nous versons à la fiducie les intérêts à payer aux investisseurs et recevons les intérêts sur les TACH. Nous avons établi que nous ne sommes pas le principal bénéficiaire de la fiducie et, par conséquent, nous ne la consolidons pas. En date du 31 octobre 2009, nous avions 1 024 M\$ en coupons d'intérêts se rapportant aux actifs titrisés et 38 M\$ en coupons d'intérêts se rapportant aux autres programmes de la SCHL de titres adossés à des créances hypothécaires. Il ne devrait pas y avoir de pertes sur créances parce que les prêts hypothécaires sont garantis.

Nous titrisons également les prêts hypothécaires de premier ordre garantis canadiens et prêts hypothécaires de quasi premier ordre ou assortis d'une cote Alt-A non garantis canadiens à une structure d'accueil admissible. Nous offrons une protection de premier niveau contre les pertes aux structures d'accueil admissibles dans lesquelles nous détenons des droits conservés aux marges excédentaires qui sont subordonnés aux obligations de financement applicables aux investisseurs des titres adossés à des créances mobilières. La valeur comptable des coupons d'intérêts s'est établie à 91 M\$ au 31 octobre 2009. Au 31 octobre 2009, nous détenions aussi des billets émis par la structure d'accueil admissible de 408 M\$ dont des billets à long terme R1 d'un montant de 372 M\$ et des billets à moyen terme R1 d'un montant de 36 M\$. Une facilité de liquidité de 851 M\$ (443 M\$ déduction faite de nos placements dans la structure d'accueil admissible) a été accordée à la structure d'accueil admissible, laquelle n'avait pas été utilisée au 31 octobre 2009. De plus, nous détenions 25 M\$ en dépôts auprès de la structure d'accueil admissible à titre de protection de premier recours. Nous sommes aussi la contrepartie à des contrats de swaps de taux d'intérêt pour lesquels nous versons à la structure d'accueil admissible les intérêts à payer aux investisseurs et recevons un taux d'intérêt dérivé du coupon des prêts hypothécaires sous-jacents. Le total des actifs de la structure d'accueil admissible au 31 octobre 2009 s'établissait à 851 M\$, dont 414 M\$ représentent les prêts hypothécaires de premier ordre et les 431 M\$ restants constituent les prêts hypothécaires de quasi premier ordre ou assortis d'une cote Alt-A. Nous détenions des créances d'un montant additionnel de 116 M\$ qui pourraient être titrisées. Les prêts hypothécaires de quasi premier ordre

ou assortis d'une cote Alt-A ne respectent pas les critères de prêts traditionnels pour être admissibles à des prêts de premier ordre en raison de leur historique limité de crédit ou de problèmes de crédit découlant d'événements isolés précis, mais qui ont un profil de crédit solide et un taux moyen de perte de 29 points de base au cours des cinq dernières années et un ratio prêt-garantie moyen de 75 %.

À la vente de ces actifs, un gain net ou une perte nette est constaté au revenu tiré des créances titrisées. Nous demeurons responsables de l'administration des prêts hypothécaires et constatons les revenus de ces services à mesure qu'ils sont rendus.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une opération sans transformation par l'entremise d'une structure d'accueil admissible donnant lieu à des certificats de propriété détenus par divers investisseurs. Au 31 octobre 2009, nous détenions pour 26 M\$ (22 M\$ en 2008) en certificats de propriété. Nous continuons d'assurer la gestion des prêts hypothécaires. Aucune titrisation de prêts hypothécaires commerciaux au cours de l'exercice n'a été effectuée.

Cartes de crédit

Nous titrisons les créances sur cartes de crédit dans Cards II Trust, structure d'accueil admissible établie pour l'acquisition de participations en copropriété dans des créances avec le produit tiré des titres émis par la structure d'accueil admissible. Nos opérations de titrisation de créances sur cartes de crédit sont des opérations de titrisation à rechargement, en ce sens que de nouvelles créances sur cartes de crédit sont vendues à la structure d'accueil admissible périodiquement afin de reconstituer les créances, à mesure que les clients de cartes de crédit remboursent leurs soldes. Nous comptons parmi les quelques preneurs fermes qui distribuent des titres émis par la structure d'accueil admissible. Nous conservons les relations avec la clientèle et les obligations d'administration des créances titrisées de cartes de crédit et nous constatons un revenu lorsque les services d'administration sont rendus.

Au cours de l'exercice, nous avons titrisé des créances sur cartes de crédit de 54 M\$ dans la structure d'accueil admissible, et avons acheté, pour un montant équivalent, des billets de soutien d'une nouvelle série émis par la structure d'accueil admissible. Les billets sont subordonnés aux billets existants et en cours des séries 2005-1, 2005-2, 2005-3, 2005-4, 2006-1 et 2006-2 émis par la structure d'accueil admissible.

Au 31 octobre 2009, nos coupons d'intérêts dans l'écart excédentaire et les billets subordonnés de la structure d'accueil admissible s'élevaient respectivement à 11 M\$ et 214 M\$. Nous détenions également des billets de premier rang émis par la structure d'accueil admissible d'une valeur comptable de 96 M\$ au 31 octobre 2009.

Le tableau suivant résume nos activités de titrisation et de vente :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2009		2008	2007	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit ³	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires commerciaux
Titrisés	25 568 ¹ \$	54 \$	24 895 ¹ \$	13 768 ¹ \$	357 \$
Vendus ²	20 780 ¹	54	11 381 ¹	7 017 ¹	357
Produit net au comptant	20 744	—	11 328	6 963	346
Droits conservés	1 073	54	340	111	—
Gain à la vente, déduction faite des frais d'opération	145	(1)	105	41	(1)
Hypothèses sur les droits conservés (en %)					
Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	3,6	0,2	3,5	3,8	—
Taux de remboursement anticipé/taux de remboursement	12,0 – 24,0	37,9	11,0 – 36,0	11,0 – 39,0	—
Taux d'actualisation	1,5 – 8,8	2,8	2,4 – 7,0	4,0 – 4,9	—
Pertes sur créances prévues	0,0 – 0,2	6,9	0,0 – 0,1	0,0 – 0,1	—

1) Comprend 247 M\$ (160 M\$ en 2008 (retraités) et 249 M\$ en 2007) en prêts hypothécaires titrisés à taux fixe non garantis dans une structure d'accueil admissible.

2) Les créances titrisées non vendues sont constatées à titre de valeurs désignées à la juste valeur dans le bilan consolidé et sont comptabilisées à la juste valeur.

3) Le réinvestissement dans des opérations de titrisation à rechargement n'est pas présenté dans le tableau.

Le tableau suivant résume le total de l'actif des structures d'accueil admissibles participant à la titrisation et le classement des actifs inscrits à notre bilan consolidé relativement à la titrisation de nos propres créances dans des structures d'accueil admissibles et des EDDV :

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009			2008		
	Cartes de crédit	Prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux	Total	Cartes de crédit	Prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux	Total
Total de l'actif des structures d'accueil admissibles¹	2 421 \$	851 \$	3 272 \$	3 541 \$	664 \$	4 205 \$
Actif au bilan						
Valeurs mobilières						
Compte de négociation	– \$	1 \$	1 \$	2 \$	22 \$	24 \$
Disponibles à la vente	279	1 586	1 865	272	529	801
Prêts	96	–	96	–	–	–
Autres actifs	–	25	25	–	19	19
Total	375 \$	1 612 \$	1 987 \$	274 \$	570 \$	844 \$

1) Exclut les actifs titrisés au moyen d'une opération sans transformation par l'entremise de la structure d'accueil admissible.

Nous avons également un passif d'administration de 139 M\$ (84 M\$ en 2008) et un montant d'environ 10 M\$ (15 M\$ en 2008) lié respectivement aux opérations de titrisation sur les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux et aux opérations de titrisation sur les cartes de crédit.

Le tableau suivant résume certains flux de trésorerie découlant de nos activités de titrisation :

		Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires commerciaux	Cartes de crédit
2009	Produit des nouvelles créances titrisées	20 744 \$	– \$	54 \$
	Produit réinvesti dans des opérations de titrisation à rechargement	–	–	14 642
	Honoraires d'administration reçus	72	–	64
	Autres flux de trésorerie reçus des coupons d'intérêts	427	–	260
2008	Produit des nouvelles créances titrisées	11 328 \$	– \$	– \$
	Produit réinvesti dans des opérations de titrisation à rechargement	–	–	19 324
	Honoraires d'administration reçus	61	–	81
	Autres flux de trésorerie reçus des coupons d'intérêts	147	–	301
2007	Produit des nouvelles créances titrisées	6 963 \$	346 \$	– \$
	Produit réinvesti dans des opérations de titrisation à rechargement	–	–	27 553
	Honoraires d'administration reçus	57	–	88
	Autres flux de trésorerie reçus des coupons d'intérêts	189	–	310

Les principales hypothèses économiques utilisées pour mesurer la juste valeur des coupons d'intérêts dans les titrisations et la sensibilité de la juste valeur actuelle des flux de trésorerie résiduels aux changements d'hypothèses sont présentées dans le tableau ci-après.

L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit donc être considérée avec prudence, étant donné qu'il est généralement impossible d'extrapoler

les variations de la juste valeur fondées sur un changement d'hypothèses, puisque la relation entre le changement d'hypothèses et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. De plus, l'incidence d'un changement d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des droits conservés est calculée sans modifier les autres hypothèses. La variation de l'un des facteurs peut en modifier un autre et peut accentuer ou contrebalancer l'analyse de sensibilité.

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009		2008	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit
Coût après amortissement des coupons d'intérêts	1 088 \$	11 \$	482 \$	27 \$
Juste valeur des coupons d'intérêts ¹	1 153	11	501	27
Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	2,7	0,2	2,6	0,2
Taux de remboursement anticipé/taux de remboursement	7,0 – 25,0 %	37,3 % ²	7,0 – 25,0 %	40,0 % ²
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(32)	(1)	(16)	(2)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(62)	(2)	(29)	(4)
Pertes sur créances prévues	0,0 – 0,4 %	6,6 %	0,0 – 0,2 %	3,4 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(1)	(3)	–	(3)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(2)	(7)	–	(5)
Taux d'actualisation des flux de trésorerie résiduels (taux annuel)	0,4 – 4,3 %	2,8 %	1,9 – 4,5 %	5,2 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(2)	–	(2)	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(5)	–	(3)	–

1) Les coupons d'intérêts découlant de la vente de créances titrisées figurent comme valeurs disponibles à la vente dans le bilan consolidé. La réduction de valeur des coupons d'intérêts pour l'exercice s'élève à néant (néant en 2008 et 2 M\$ en 2007).

2) Taux mensuel de remboursement.

Le compte statique des pertes sur créances comprend le solde des pertes sur créances réellement subies et projetées, divisé par le solde initial des prêts titrisés. Voici un sommaire du compte statique des pertes sur créances que nous prévoyons :

% de l'encours des prêts au 31 octobre	2009		2008	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit
Pertes sur créances réelles et projetées	0,0 – 0,4 %	6,6 %	0,0 – 0,2 %	3,4 %

Le tableau qui suit présente le total du capital des prêts, des prêts douteux, des autres prêts en souffrance et des radiations nettes présentés dans notre bilan consolidé ainsi que des prêts titrisés :

En millions de dollars, au 31 octobre
ou exercice terminé le 31 octobre

	2009			2008		
Type de prêt	Total du capital des prêts	Prêts douteux et autres prêts en souffrance ¹	Radiations nettes ²	Total du capital des prêts	Prêts douteux et autres prêts en souffrance ¹	Radiations nettes ²
Prêts hypothécaires à l'habitation	135 190 \$	943 ³ \$	13 \$	129 942 \$	610 ³ \$	5 \$
Particuliers	33 869	370	319	32 124	351	257
Cartes de crédit	14 047	178	835	14 370	142	487
Entreprises et gouvernements ⁴	37 892	1 202	128	39 894	431	127
Total des prêts présentés et titrisés ⁵	220 998	2 693	1 295	216 330	1 534	876
Moins : Prêts titrisés						
Prêts hypothécaires à l'habitation	49 038	275 ³	4	39 247	142 ³	1
Cartes de crédit	2 239	29	189	3 541	35	139
Entreprises et gouvernements ⁴	549	–	–	621	–	–
Total des prêts titrisés	51 826	304	193	43 409	177	140
Total des prêts présentés au bilan consolidé	169 172 \$	2 389 \$	1 102 \$	172 921 \$	1 357 \$	736 \$

1) Les autres prêts en souffrance sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat. À compter de 2008, les autres prêts en souffrance comprennent également les prêts garantis par le gouvernement.

2) Représentent les radiations de l'exercice, déduction faite des recouvrements de prêts auparavant radiés.

3) Les montants de la période antérieure ont été retraités car les montants liés aux prêts hypothécaires à l'habitation présentés antérieurement correspondaient uniquement aux acomptes provisionnels en souffrance depuis plus 90 jours.

4) Comprennent les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts de qualité supérieure.

5) Comprennent le montant de l'encours des prêts et les prêts qui ont été titrisés, que nous continuons de gérer.

Entités à détenteurs de droits variables

EDDV consolidées

Nous consolidons des EDDV pour lesquelles nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire.

Au cours de l'exercice, nous avons consolidé certains TAC flux groupés après avoir déterminé que nous étions le principal bénéficiaire par suite d'une restructuration d'une protection souscrite auprès d'un garant financier. La consolidation des TAC flux groupés a entraîné la constatation au bilan consolidé au 31 octobre 2009 de titres adossés à des créances hypothécaires et à des créances mobilières de 669 M\$, de dépôts désignés à la juste valeur de 421 M\$ et de dérivés de taux d'intérêt connexes ayant une évaluation à la valeur du marché négative nette de 248 M\$. En outre, au cours de l'exercice, nous avons fait l'acquisition de la totalité du papier commercial émis par Macro Trust, un fonds multicédants soutenu par la CIBC. Cette acquisition a entraîné la consolidation du fonds multicédants et la constatation au bilan consolidé de 245 M\$ au titre des contrats de location de voitures et d'autres actifs au 31 octobre 2009.

Le tableau ci-dessous présente plus de précisions sur les actifs soutenus par les obligations des EDDV consolidées.

En millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008
Valeurs du compte de négociation	669 \$	34 \$
Valeurs disponibles à la vente	91	60
Prêts hypothécaires à l'habitation	115	15
Autres actifs	250	—
	1 125 \$	109 \$

Les investisseurs dans les EDDV consolidées n'ont de recours qu'envers les actifs des EDDV et non envers notre crédit général, sauf dans les cas où nous avons fourni des facilités de liquidité ou des améliorations des modalités de crédit, ou si nous agissons à titre de contrepartie dans des opérations de dérivés avec l'EDDV.

En outre, nous étions considérés comme le principal bénéficiaire de certaines fiducies de rémunération dont les actifs s'élevaient à environ 139 M\$ (244 M\$ en 2008), représentés par 2,2 millions d'actions ordinaires de la CIBC (4,5 millions d'actions ordinaires de la CIBC en 2008). Toutefois, la consolidation de ces fiducies n'a pas une incidence importante, étant donné que l'actif (actions ordinaires de la CIBC) et le passif (soit l'obligation de livrer des actions ordinaires de la CIBC aux participants) des fiducies se neutralisent l'un et l'autre dans la section sur les actions autodétenues du bilan consolidé.

EDDV non consolidées

Au 31 octobre 2009, nous détenions des droits dans des EDDV participant à la titrisation de créances de tiers pour lesquelles nous ne sommes pas considérés comme le principal bénéficiaire et, par conséquent, nous ne les consolidons pas. Ces EDDV comprennent plusieurs fonds multicédants soutenus par la CIBC et des TAC flux groupés pour lesquels nous avons agi à titre d'agents de structuration et de placement.

Au cours de l'exercice, CIBC Capital Trust, fiducie en propriété exclusive de la CIBC, a émis des billets de catégorie 1 de la CIBC, série A d'un capital de 1,3 G\$ arrivant à échéance le 30 juin 2108 et des billets de catégorie 1 de la CIBC, série B d'un capital de 300 M\$ arrivant à échéance le 30 juin 2108 qui sont admissibles au titre des fonds propres réglementaires de première catégorie. CIBC Capital Trust est une EDDV qui n'est pas consolidée puisque nous ne sommes pas considérés comme le principal bénéficiaire. Pour plus de précisions, se reporter à la note 18.

Nous détenons aussi des droits dans les valeurs émises par les entités créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae), la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), la Federal Home Loan Bank, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae).

Fonds multicédants soutenus par la CIBC

Nous soutenons plusieurs fonds multicédants non consolidés au Canada qui acquièrent des blocs d'actifs financiers de nos clients, puis émettent du papier commercial aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Les actifs de ces

fonds multicédants non consolidés totalisaient 4,1 G\$ au 31 octobre 2009 (10,1 G\$ en 2008). Les vendeurs faisant des affaires avec les fonds multicédants peuvent continuer de gérer les actifs et peuvent subir des pertes sur créances sur ces actifs, généralement au moyen d'un surdimensionnement ou d'une autre forme de droits conservés. Les fonds multicédants peuvent obtenir des améliorations des modalités de crédit auprès de tiers.

Nous pouvons généralement fournir aux fonds multicédants des facilités de garantie de liquidité pour papier commercial et des services de distribution de titres, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'exploitation. Les facilités de liquidité pour les programmes de papier commercial adossé à des créances que nous offrons aux investisseurs externes exigent que nous offrions du financement, sous réserve que certaines conditions particulières relativement aux fonds multicédants soient satisfaites, pour financer les actifs productifs. Nous sommes tenus de maintenir certaines cotes à l'égard des dettes à long terme ou à court terme relativement aux facilités de liquidité fournies aux programmes de PCAC que nous soutenons. Si nous obtenons une cote plus basse que le minimum requis, et que nous n'arrivons pas à mettre en œuvre des arrangements satisfaisant aux exigences des agences de notation qui notent le PCAC émis par les fonds multicédants, nous pourrions devoir prévoir du financement dans un compte d'entiercement relativement à nos engagements de liquidités. Nous pouvons également agir à titre de contrepartie dans des contrats de dérivés conclus par les fonds multicédants en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs des fonds multicédants ou limiter le risque de taux d'intérêt des fonds multicédants. Tous les honoraires gagnés dans ces activités sont établis selon le marché.

De temps à autre, nous continuons de soutenir nos fonds multicédants au moyen de l'achat de papier commercial émis par ces fonds multicédants. Au 31 octobre 2009, les investissements directs dans du papier commercial émis par les fonds multicédants que nous soutenons se sont élevés à 487 M\$ (729 M\$ en 2008). Nous ne sommes pas considérés comme le principal bénéficiaire de ces fonds multicédants.

Entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés structurées par la CIBC

Nous avons réduit nos activités de structuration d'entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés dans notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation. Nos positions à l'égard des entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés découlent principalement de notre participation antérieure à titre d'agents de structuration et de placement pour des entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés. Nous avons investi dans les titres d'emprunt ou de participation émis par ces entités ou leur avons consenti des prêts, et avons agi à titre de contrepartie dans des contrats de dérivés. Dans certaines opérations structurées pour le compte de clients, nous avons d'abord acheté les actifs à la demande des clients avec l'intention initiale de les vendre à des entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés.

Entités émettrices de titres adossés à des créances et à des prêts avec flux groupés et d'autres titres adossés à des créances structurées par des tiers – activités en voie de liquidation

Tout comme pour nos activités liées aux titres adossés à des créances avec flux groupés, nous avons aussi réduit nos activités liées aux entités émettrices structurées par des tiers dans notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation. Ces positions étaient initialement négociées au moment de l'intermédiation, de la corrélation et de la négociation, activités qui nous ont permis de dégager une marge sur les positions apparées.

Entités émettrices structurées par des tiers – activités courantes

Nous avons des placements dans des entités émettrices structurées par des tiers par le biais de nos activités de trésorerie et de négociation.

Les montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à des EDDV qui ne sont pas consolidées figurent dans le tableau qui suit. L'exposition maximale comprend la valeur comptable des placements, les montants nominaux de référence pour les facilités de liquidité et de crédit, et les montants nominaux de référence, déduction faite du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus sur les actifs de référence d'EDDV moins les positions couvertes.

En millions de dollars, au 31 octobre 2009	Fonds multicédants soutenus par la CIBC	Entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés structurées par la CIBC	Entités structurées par des tiers		Total
			Activités en voie de liquidation	Activités courantes	
Actif au bilan¹					
Valeurs du compte de négociation	149 \$	– \$	463 \$	6 \$	618 \$
Valeurs disponibles à la vente	338	5	15	1 424	1 782
Valeurs désignées à la juste valeur	–	203	–	265	468
Prêts	69	529	6 198	–	6 796
Total	556 \$	737 \$	6 676 \$	1 695 \$	9 664 \$
31 octobre 2008	805 \$	772 \$	7 098 \$	1 069 \$	9 744 \$
Passif au bilan					
Dérivés ²	– \$	243 \$	3 890 \$	– \$	4 133 \$
Total	– \$	243 \$	3 890 \$	– \$	4 133 \$
31 octobre 2008	– \$	214 \$	5 369 \$	– \$	5 583 \$
Risque maximal de perte					
Risque maximal de perte déduction faite des couvertures					22 790 \$
Moins : montant nominal de référence des protections souscrites auprès de tiers au titre des contrats de dérivés de crédit vendus					(10 663)
Moins : juste valeur des couvertures liées aux valeurs et aux prêts					(9 086)
Risque maximal de perte compte tenu des couvertures					3 041 \$
31 octobre 2008					10 635 \$

- 1) Compte non tenu des valeurs émises par les entités créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Fannie Mae, Freddie Mac, Ginnie Mae, la Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Banks et Sallie Mae, ainsi que les droits conservés et les dérivés détenus auprès de ces entités.
2) Comprend les options vendues à titre de dérivés de crédit et les swaps sur rendement total en vertu desquels nous assumons le risque et excluent tous les autres dérivés.

Note 7

Terrains, bâtiments et matériel

En millions de dollars, au 31 octobre

			2009	2008 ¹
	Coût ²	Amortissement cumulé ³	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains ⁴	248 \$	– \$	248 \$	271 \$
Bâtiments ⁴	987	336	651	724
Matériel informatique et logiciel	1 058	839	219	215
Mobilier de bureau et autre matériel	645	360	285	216
Améliorations locatives	617	402	215	197
	3 555 \$	1 937 \$	1 618 \$	1 623 \$

- 1) Comprend l'incidence du reclassement rétroactif du logiciel d'application et les immobilisations en cours connexes ayant une valeur comptable de 385 M\$ de la catégorie terrains, bâtiments et matériel à la catégorie logiciel et autres actifs incorporels par suite de l'adoption du chapitre 3064, « Écart d'acquisition et actifs incorporels », du *Manuel de l'ICCA*.
2) Comprend 69 M\$ (néant en 2008) relatif à des immobilisations en cours et non soumis à l'amortissement.
3) L'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel et des améliorations locatives s'est élevé, pour l'exercice, à 205 M\$ (203 M\$ en 2008 et 214 M\$ en 2007).
4) Les terrains et les bâtiments comprennent des montants respectifs de 175 M\$ (195 M\$ en 2008) et de 383 M\$ (439 M\$ en 2008) pour lesquels nous sommes considérés comme le propriétaire aux fins comptables.

Note 8

Écart d'acquisition, logiciels et autres actifs incorporels

Nous avons appliqué un test de dépréciation annuel à l'écart d'acquisition et aux logiciels et aux autres actifs incorporels en date du 1^{er} mai 2009, et mis à jour notre évaluation en date du 31 octobre 2009. Nous avons ainsi déterminé qu'aucune réduction de valeur pour dépréciation n'était nécessaire.

La variation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition s'établit comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
2009	Solde au début de l'exercice	1 993 \$	64 \$	43 \$	2 100 \$
	Acquisitions	—	12	1	13
	Rajustements¹	(112)	(4)	—	(116)
	Solde à la fin de l'exercice	1 881 \$	72 \$	44 \$	1 997 \$
2008	Solde au début de l'exercice	1 742 \$	62 \$	43 \$	1 847 \$
	Acquisitions	—	11	—	11
	Cessions	—	(15) ²	—	(15)
	Rajustements ¹	251	6	—	257
	Solde à la fin de l'exercice	1 993 \$	64 \$	43 \$	2 100 \$

1) Comprennent l'écart de conversion.

2) Comprend la cession de certaines activités américaines.

Les logiciels et les autres actifs incorporels sont composés comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	2009					2008
	Valeur comptable brute ¹	Amortissement cumulé ^{1, 2}	Valeur comptable nette ¹	Valeur comptable brute ¹	Amortissement cumulé ^{1, 2}	Valeur comptable nette ¹
Logiciels et autres actifs incorporels à durée de vie limitée						
Relations avec la clientèle ³	112 \$	80 \$	32 \$	116 \$	72 \$	44 \$
Actifs incorporels au titre de dépôts de base ⁴	264	90	174	282	58	224
Contractuels ⁵	64	40	24	56	37	19
Logiciels ⁶	1 544	1 242	302	1 472	1 087	385
	1 984	1 452	532	1 926	1 254	672
Autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie						
Contractuels ⁵	116	–	116	116	–	116
Nom commercial ⁷	21	–	21	24	–	24
	137	–	137	140	–	140
Total des autres actifs incorporels	2 121 \$	1 452 \$	669 \$	2 066 \$	1 254 \$	812 \$

1) Comprend l'écart de conversion.

2) L'amortissement des logiciels et des autres actifs incorporels pour l'exercice a totalisé 198 M\$ (207 M\$ en 2008 et 222 M\$ en 2007).

3) Représentent les relations clients associées aux activités de garde.

4) Un actif incorporel au titre des dépôts de base a été acquis au moment de l'acquisition de FirstCaribbean en 2007 (note 3).

5) Représentent des contrats de gestion achetés lors d'acquisitions antérieures.

6) À compter du 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté le chapitre 3064, « Écart d'acquisition et actifs incorporels », du *Manuel de l'ICCA* et reclassé rétroactivement les actifs incorporels liés au logiciel d'application de la catégorie terrains, bâtiments et matériel à la catégorie logiciel et autres actifs incorporels. Comprennent des immobilisations en cours de 63 M\$ (122 M\$ en 2008) non soumis à l'amortissement.

7) Le nom commercial était compris dans l'acquisition de FirstCaribbean en 2007.

Le total de la dotation aux amortissements estimative liée aux logiciels et aux autres actifs incorporels à durée de vie limitée pour les cinq prochains exercices se présente comme suit :

En millions de dollars	
2010	149 \$
2011	82
2012	53
2013	36
2014	31

Note 9

Autres actifs

En millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008
Intérêts courus à recevoir	679 \$	945 \$
Actif au titre des prestations constituées (note 22)	1 243	1 094
Comptes des clients des courtiers	440	704
Impôts exigibles à recevoir	594	2 580
Actif d'impôts futurs (note 23)	1 635	1 822
Autres charges payées d'avance et éléments reportés	748	890
Placements à la valeur de consolidation	190	236
Chèques et autres effets en transit, montant net	702	786
Garantie sur dérivés à recevoir	6 545	6 528
Débiteurs	578	684
Divers	667	433
	14 021 \$	16 702 \$

Note 10

Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, au 31 octobre	Payable à vue ³	Payable sur préavis ⁴	Payable à terme fixe ⁵	Total 2009	Total 2008
Particuliers	6 485 \$	55 151 \$	46 688 \$	108 324 \$	99 477 \$
Entreprises et gouvernements	27 219	12 110	67 880 ⁶	107 209	117 772
Banques	1 543	1	6 040	7 584	15 703
	35 247 \$	67 262 \$	120 608 \$	223 117 \$	232 952 \$
Se composent de ce qui suit :					
Détenus au coût après amortissement				218 632 \$	226 564 \$
Désignés à la juste valeur (note 13)				4 485	6 388
Composition du total des dépôts :					
Dépôts non productifs d'intérêts dans :					
les établissements canadiens				25 570 \$	23 932 \$
les établissements étrangers				2 295	2 626
Dépôts productifs d'intérêts dans :					
les établissements canadiens				155 801	156 666
les établissements étrangers				37 494	48 084
Fonds fédéraux américains achetés				1 957	1 644
				223 117 \$	232 952 \$

- 1) Comprennent les dépôts de 47,1 G\$ (58,3 G\$ en 2008) libellés en dollars américains et les dépôts de 7,8 G\$ (11,8 G\$ en 2008) libellés en d'autres monnaies étrangères.
2) Déduction faite des dépôts de la Banque de 698 M\$ (648 M\$ en 2008) acquis par la CIBC.
3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.
4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.
5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.
6) Comprennent les dépôts d'obligations couvertes totalisant 3,2 G\$ (3,1 G\$ en 2008).

Note 11

Autres passifs

En millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008
Intérêts courus à payer	1 294 \$	1 633 \$
Passif au titre des prestations constituées (note 22)	760	759
Certificats d'or et d'argent	327	195
Comptes des clients des courtiers	3 048	2 961
Garantie sur dérivés à payer	3 010	2 483
Gain reporté à la vente d'immeubles ¹	—	14
Autres éléments reportés	252	246
Instruments négociables	1 269	1 071
Passif d'impôts à recevoir	130	49
Créditeurs et charges à payer	1 836	1 958
Divers	1 767	1 798
	13 693 \$	13 167 \$

- 1) Le gain reporté a été constaté dans les résultats de chaque exercice sur dix ans, soit la durée moyenne approximative des baux sur les immeubles que nous avons vendus et repris à bail en 2000.

Note 12

Activités de négociation

Les tableaux suivants présentent l'actif et le passif ainsi que le revenu associés aux activités de négociation.

Le revenu de négociation se compose du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts. Le revenu net d'intérêts provient des intérêts et des dividendes liés aux actifs et aux passifs de négociation, autres que des dérivés, déduction faite des frais d'intérêts et du revenu d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs. Le revenu autre que d'intérêts englobe

les gains ou les pertes latents sur les positions en valeurs mobilières détenues, et les gains et les pertes réalisés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières. Le revenu autre que d'intérêts comprend également les gains et les pertes réalisés et latents sur les dérivés de négociation.

Le revenu de négociation exclut les honoraires de prise ferme et les commissions sur les opérations sur valeurs mobilières, qui sont présentés séparément dans l'état des résultats consolidé.

Actifs et passifs détenus à des fins de négociation

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009	2008
Actif		
Titres d'emprunt ¹	10 035 \$	27 536 \$
Titres de participation	5 075	9 708
Total des valeurs mobilières (note 4)	15 110	37 244
Instruments dérivés (note 14)	21 300	25 576
	36 410 \$	62 820 \$
Passif		
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	4 681 \$	6 764 \$
Instruments dérivés (note 14) ¹	23 175	28 490
	27 856 \$	35 254 \$

Revenu (perte) tiré(e) des activités de négociation

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Composition du revenu (de la perte) de négociation :			
Revenu d'intérêts	420 \$	1 826 \$	2 817 \$
Frais d'intérêts	183	2 244	3 455
Revenu net (frais nets) d'intérêts	237	(418)	(638)
Revenu autre que d'intérêts	(531)	(6 821)	328
	(294) \$	(7 239) \$	(310) \$
Composition du revenu (de la perte) de négociation par gamme de produits :			
Taux d'intérêt	145 \$	(168) \$	318
Change	291	264	190
Actions ²	216	(258)	9
Marchandises	44	30	26
Crédit structuré et autres	(990)	(7 107)	(853)
	(294) \$	(7 239) \$	(310) \$

1) Comprennent les valeurs liées aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation de 133 M\$ (303 M\$ en 2008) et les passifs dérivés d'un montant nominal de référence de 2 693 M\$ et d'une juste valeur de 2 436 M\$ (montant nominal de référence de 3 929 M\$ et juste valeur de 3 302 M\$ en 2008) utilisés pour couvrir un passif désigné à la juste valeur sur le plan économique de 264 M\$ (733 M\$ en 2008) abordé à la note 13.

2) Comprennent une perte de 1 M\$ (gain de 2 M\$ en 2008 et perte de 2 M\$ en 2007) sur les participations sans contrôle dans les EDDV.

Note 13

Instruments financiers désignés à la juste valeur

Les instruments financiers désignés à la juste valeur comprennent les instruments suivants qui i) auraient autrement été comptabilisés aux résultats au coût après amortissement entraînant ainsi des écarts d'évaluation importants au sein des dérivés de couverture et des valeurs vendues à découvert comptabilisées à la juste valeur, ou ii) sont gérés selon leur juste valeur suivant une stratégie de négociation étayée, et communiqués au personnel de la direction clé :

- les prêts, y compris les prêts couverts par des swaps sur rendement total ou d'autres dérivés de crédit ou alors les swaps sur rendement total et les autres dérivés de crédit de couverture ainsi que les prêts subordonnés négociés destinés à être vendus dans les six mois;

- certaines valeurs et certains passif-dépôts couverts par des dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des swaps position vendeur et d'autres swaps d'actifs.

Les tableaux suivants présentent l'actif et le passif désignés à la juste valeur, leurs couvertures et le revenu connexe tiré de ces instruments financiers par portefeuille. Le revenu net d'intérêts provient des intérêts et des dividendes liés aux actifs et aux passifs désignés à la juste valeur, déduction faite des frais d'intérêts et du revenu d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs. Le revenu autre que d'intérêts englobe les gains ou les pertes latents sur les actifs et passifs désignés à la juste valeur, les dérivés de couverture et les valeurs vendues à découvert connexes.

Actifs et passifs désignés à la juste valeur

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009	2008
Actifs désignés à la juste valeur		
Titres d'emprunt	22 306 \$	21 861 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements (note 5)	226	1 006
	22 532 \$	22 867 \$
Passifs désignés à la juste valeur		
Dépôts d'entreprises et de gouvernements ¹	4 485 \$	6 278 \$
Dépôts bancaires	–	110
	4 485 \$	6 388 \$

Actifs et passifs financiers de couverture économique des instruments financiers désignés à la juste valeur

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009	2008
Actifs		
Instruments dérivés (note 14)	773 \$	451 \$
	773 \$	451 \$
Passifs		
Instruments dérivés (note 14)	1 667 \$	1 184 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	1 182	108
	2 849 \$	1 292 \$

Pertes (revenus) lié(e)s aux instruments financiers désignés à la juste valeur et couvertures connexes

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Revenu d'intérêts	525 \$	846 \$	620 \$
Frais d'intérêts ²	276	720	567
Revenu net d'intérêts	249	126	53
Revenu autre que d'intérêts			
Instruments financiers désignés à la juste valeur	168	(488)	(70)
Couvertures économiques ³	(201)	239	226
	(33)	(249)	156
	216 \$	(123) \$	209 \$

1) Les dépôts d'entreprises et de gouvernements comprennent un billet à recours limité de 264 M\$ (733 M\$ en 2008) qui est couvert sur le plan économique par des valeurs liées au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation de 133 M\$ (303 M\$ en 2008) qui sont classées dans le compte de négociation et par des passifs dérivés de 2 436 M\$ (3302 M\$ en 2008). Voir la note 12, Activités de négociation.

2) Comprennent 10 M\$ (13 M\$ en 2008 et 17 M\$ en 2007) pour les engagements liés aux valeurs vendues à découvert servant de couverture des instruments financiers désignés à la juste valeur.

3) Comprennent les instruments dérivés détenus pour couvrir de façon économique les instruments financiers désignés à la juste valeur.

Prêts désignés à la juste valeur

Le montant prélevé sur les facilités de crédit consenties aux termes de prêts désignés à la juste valeur est décrit dans le tableau ci-dessus. Au 31 octobre 2009, il n'y avait aucun montant non prélevé sur les facilités de crédit ayant trait aux prêts désignés à la juste valeur (7 M\$ en 2008). La variation cumulée de la juste valeur des prêts désignés à la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit a entraîné une perte de 27 M\$ (306 M\$ en 2008), et la perte pour l'exercice considéré s'est élevée à 29 M\$ (251 M\$ en 2008).

Le montant nominal de référence des dérivés utilisés pour couvrir le risque de crédit a été de 242 M\$ (1,5 G\$ en 2008). La variation cumulée de la juste valeur des dérivés attribuable aux changements apportés au risque de crédit depuis que les prêts ont été désignés comme tels a entraîné un gain de 29 M\$ (316 M\$ en 2008), et le gain pour l'exercice considéré s'est élevé à 21 M\$ (279 M\$ en 2008).

Les variations de la juste valeur des prêts désignés à la juste valeur attribuables aux changements apportés au risque de crédit ont été calculées en déterminant les écarts de taux implicites au sein de la juste valeur des obligations comparables émises par ces entités ou par des entités comparables.

Dépôts désignés à la juste valeur

Au 31 octobre 2009, la valeur comptable des dépôts comptabilisés selon l'option de la juste valeur était de 269 M\$ de moins (12 M\$ de plus en 2008) que si les dépôts avaient été comptabilisés selon un montant de règlement prévu au contrat.

La variation cumulée de la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit de la CIBC a entraîné une perte de 6 M\$ (gain de 31 M\$ en 2008), et la perte pour l'exercice considéré s'est élevée à 5 M\$ (gain de 30 M\$ en 2008).

La variation de la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit de la CIBC a été calculée en fonction du changement des écarts de taux implicite dans la juste valeur des dépôts de la CIBC.

Comme il est expliqué à la note 1, nous utilisons, dans le cours normal des affaires, divers instruments dérivés aux fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP). Ces dérivés limitent, modifient ou donnent lieu à divers degrés et types de risque.

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009		2008	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Compte de négociation (note 12)	21 300 \$	23 175 \$	25 576 \$	28 490 \$
Couvertures désignées aux fins comptables (note 15)	1 424	691	1 198	1 128
Couvertures économiques ¹				
Couvertures économiques d'instruments financiers désignés à la juste valeur (note 13)	773	1 667	451	1 184
Autres couvertures économiques	1 199	1 629	1 419	1 940
	24 696 \$	27 162 \$	28 644 \$	32 742 \$

1) Comprennent des dérivés qui ne sont pas des relations de couverture admissibles aux fins comptables selon le chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*.

Dérivés utilisés par la CIBC

La plupart de nos contrats de dérivés sont négociés hors Bourse, en privé entre la CIBC et un tiers. Les autres contrats sont conclus par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglementées et consistent essentiellement en options et en contrats à terme standardisés.

Dérivés de taux d'intérêt

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur pour une période donnée. Un contrat de garantie de taux d'intérêt type prévoit que les parties effectueront, à une date future prédéterminée, un règlement au comptant, correspondant à la différence entre un taux d'intérêt contractuel et un taux du marché qui sera établi dans le futur, calculé à partir d'un montant nominal de référence convenu. Le capital n'est pas échangé.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors Bourse permettant à deux parties de s'échanger des flux de trésorerie, d'après un montant nominal de référence déterminé, pour une période donnée. Aux termes d'un swap de taux d'intérêt type, une partie est tenue de payer un taux d'intérêt fixe du marché en échange d'un taux d'intérêt variable du marché établi de temps à autre, les deux étant calculés à partir du même montant nominal de référence. Le capital n'est pas échangé.

Les options sur taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels une partie (l'acheteur de l'option) obtient d'une autre partie (le vendeur de l'option), en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future précise ou pendant une période déterminée, un instrument financier donné au prix prévu au contrat. L'instrument financier sous-jacent est assorti d'un prix du marché qui varie selon les fluctuations des taux d'intérêt. Pour gérer notre risque de taux d'intérêt, nous agissons à titre de vendeur et d'acheteur de ces options. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les contrats à terme sur taux d'intérêt sont des contrats standardisés négociés en Bourse. Ils sont fondés sur un engagement de vendre ou d'acheter une quantité précise d'un instrument financier à une date future déterminée, au prix prévu au contrat. Ces contrats diffèrent des contrats de garanties de taux d'intérêt en ce sens qu'ils portent sur des montants standard, comportent des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en Bourse.

Dérivés de change

Les contrats de change à terme sont des engagements négociés hors Bourse entre deux parties visant l'échange d'une quantité donnée d'une monnaie contre la livraison d'une quantité donnée d'une seconde monnaie, à une date future ou à l'intérieur d'une fourchette de dates.

Les contrats de swaps comprennent les swaps de devises et les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises. Les swaps de devises consistent à acheter une monnaie sur le marché au comptant et à la vendre simultanément sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises sont des opérations dans lesquelles les parties s'échangent un capital et des flux d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période donnée. Ces contrats servent à la fois à gérer le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Les contrats à terme sur devises sont semblables aux contrats de change à terme, sauf qu'ils portent sur des montants standard, avec des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en Bourse.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une partie à une autre. Les dérivés de crédit les plus courants sont les swaps sur défaillance (aussi appelés contrats d'option) et les swaps sur le rendement total (aussi appelés swaps).

Dans un contrat d'option, un acheteur acquiert d'un vendeur, en échange d'une prime, une protection de crédit sur un actif ou un groupe d'actifs de référence. L'acheteur peut aussi payer la prime convenue dès le départ ou sur une période de temps. La protection de crédit indemnise l'acheteur à l'égard de toute moins-value de l'actif de référence lorsque certains incidents de crédit se produisent, comme une faillite ou un défaut de paiement. Le règlement peut se faire au comptant ou comporter la demande de livraison de l'actif de référence au vendeur.

Aux termes d'un swap, une partie accepte de payer ou de recevoir de l'autre partie des montants au comptant établis en fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de montants qui sont fondés sur les taux de financement en vigueur sur le marché. Ces règlements au comptant sont effectués sans égard au fait qu'il y a un incident de crédit.

Dans notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation, nous détenons une protection souscrite et vendue à l'égard des obligations à désignation unique ou liées à l'indice de référence. Ces obligations de référence incluent les titres d'emprunt d'entreprises, les titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés) de prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts hypothécaires commerciaux, des titres privilégiés de fiducies et titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés). Pour les contrats de swaps sur défaillance à désignation unique ou sur indice de référence, lorsqu'un incident de crédit survient, aux termes de contrats de swaps sur défaillance, aucune des parties à ce contrat n'a de recours à l'égard de l'obligation de référence. L'acheteur de la protection a un recours à l'égard du vendeur de la protection pour l'écart entre la valeur nominale du contrat de swap sur défaillance et la juste valeur de l'obligation de référence au moment du règlement du contrat de dérivés de crédit.

Dans notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation, nous avons des swaps sur rendement total sur les obligations de référence à désignation unique qui sont avant tout des titres adossés à des prêts avec flux groupés. Il existe un calendrier de règlement régulier pour le transfert des rendements nets. Lorsque l'actif de référence est un titre comportant un risque de défaillance, le swap sur rendement total présente habituellement divers types de remboursements et de mesures d'évaluation exigées s'il y a une défaillance. Le swap sur rendement total peut simplement être résilié, et les parties échangent des paiements en espèces selon la valeur des actifs improductifs. Il peut y avoir échange d'espèces avec livraison des actifs improductifs. Le souscripteur du swap sur rendement total peut substituer

un autre titre au titre improductif et maintenir l'arrangement relatif au swap sur rendement total. Le traitement des garanties comporte généralement le recours complet, signifiant que le bénéficiaire du swap sur rendement total doit offrir des garanties additionnelles lorsque la valeur de l'actif diminue, ou peut retirer sa garantie lorsque la valeur de l'actif augmente.

Dérivés d'actions

Les swaps sur actions sont des contrats négociés hors Bourse aux termes desquels une partie convient de payer à l'autre partie ou de recevoir de celle-ci des montants au comptant en fonction des variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'une action particulière. Ces contrats comprennent parfois un paiement à l'égard des dividendes.

Les options sur actions confèrent à l'acheteur de l'option, en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter du vendeur de l'option, ou de lui vendre, un sous-jacent sous forme d'indice boursier, de panier d'actions ou d'actions particulières au prix prévu au contrat. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les contrats à terme sur indice boursier sont des contrats standardisés négociés en Bourse. Ils reposent sur une entente visant le paiement ou la réception d'un montant au comptant calculé en fonction de la différence entre le cours prévu au contrat d'un indice boursier sous-jacent et le cours correspondant sur le marché à une date future donnée. Il ne se fait aucune livraison réelle des actions composant l'indice boursier sous-jacent. Ces contrats portent sur des montants standard avec des dates de règlement standard.

Dérivés sur métaux précieux et autres dérivés sur marchandises

Nous sommes également partie à des opérations sur d'autres produits dérivés, dont les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés, les swaps et les options sur marchandises, notamment les métaux précieux et les produits énergétiques, tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Montant nominal de référence

Les montants nominaux de référence des instruments dérivés figurent dans le tableau ci-après.

Les montants nominaux de référence ne figurent pas à titre d'actifs ou de passifs, car ils représentent la valeur nominale du contrat auquel est appliqué un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie à échanger. Dans la plupart des cas, les montants nominaux de référence ne représentent pas le gain ou la perte éventuel lié au risque de marché ou au risque de crédit auxquels sont exposés ces instruments.

	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance			Total du montant nominal de référence	Compte de négociation	GAP	Compte de négociation	GAP
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans					
Dérivés de taux d'intérêt								
Marché hors Bourse								
Contrats de garantie de taux	65 326 \$	4 915 \$	939 \$	71 180 \$	67 430 \$	3 750 \$	68 037 \$	1 309 \$
Swaps	134 248	358 389	104 575	597 212	386 958	210 254	412 203	192 865
Options achetées	5 307	17 965	15 237	38 509	38 016	493	62 219	493
Options vendues	6 980	17 482	15 579	40 041	38 012	2 029	44 242	1 657
	211 861	398 751	136 330	746 942	530 416	216 526	586 701	196 324
Marché boursier								
Contrats à terme standardisés	19 124	5 253	74	24 451	23 728	723	46 147	10 132
Options achetées	28 456	–	–	28 456	28 456	–	241	–
Options vendues	54 961	–	–	54 961	54 961	–	7 009	–
	102 541	5 253	74	107 868	107 145	723	53 397	10 132
Total des dérivés de taux d'intérêt	314 402	404 004	136 404	854 810	637 561	217 249	640 098	206 456
Dérivés de change								
Marché hors Bourse								
Contrats à terme de gré à gré	74 810	2 981	295	78 086	75 780	2 306	72 917	7 096
Swaps	15 286	27 199	23 930	66 415	61 177	5 238	64 609	9 628
Options achetées	4 471	965	155	5 591	5 591	–	3 169	–
Options vendues	4 552	676	177	5 405	5 251	154	3 615	25
	99 119	31 821	24 557	155 497	147 799	7 698	144 310	16 749
Marché boursier								
Contrats à terme standardisés	26	–	–	26	26	–	8	–
Total des dérivés de change	99 145	31 821	24 557	155 523	147 825	7 698	144 318	16 749
Dérivés de crédit								
Marché hors Bourse								
Protection achetée relativement aux swaps	17	–	–	17	–	17	1 741	94
Protection vendue relativement aux swaps	–	–	3 657	3 657	3 657	–	3 892	–
Options achetées	843	7 869	28 851	37 563	35 046	2 517	44 898	4 898
Options vendues	237	6 094	14 216	20 547	20 520	27	32 687	30
Total des dérivés de crédit	1 097	13 963	46 724	61 784	59 223	2 561	83 218	5 022
Dérivés d'actions¹								
Marché hors Bourse	4 904	4 472	68	9 444	9 126	318	19 843	181
Marché boursier	10 803	3 164	–	13 967	13 967	–	21 424	90
Total des dérivés d'actions	15 707	7 636	68	23 411	23 093	318	41 267	271
Dérivés sur métaux précieux¹								
Marché hors Bourse	961	146	–	1 107	1 107	–	1 250	–
Marché boursier	11	–	–	11	11	–	2	–
Total des dérivés sur métaux précieux	972	146	–	1 118	1 118	–	1 252	–
Autres dérivés sur marchandises¹								
Marché hors Bourse	2 988	4 287	379	7 654	7 654	–	14 559	–
Marché boursier	1 992	2 133	2	4 127	3 078	1 049	4 137	–
Total des autres dérivés sur marchandises	4 980	6 420	381	11 781	10 732	1 049	18 696	–
	436 303 \$	463 990 \$	208 134 \$	1 108 427 \$	879 552 \$	228 875 \$	928 849 \$	228 498 \$

1) Comprennent les contrats à terme de gré à gré et standardisés, les swaps et les options.

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments dérivés jusqu'à leur échéance :

En millions de dollars, au 31 octobre	2009			2008
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans ²	Juste valeur totale
Actifs dérivés ¹	4 638	12 397	7 661	24 696
Passifs dérivés ¹	4 095	14 075	8 992	27 162

1) Les actifs dérivés et les passifs dérivés sont présentés avant l'incidence des accords généraux de compensation de 16 030 M\$ au 31 octobre 2009 (16 798 M\$ en 2008). Le montant des garanties au comptant à recevoir et à payer sur les contrats assujettis à des accords généraux de compensation s'est établi respectivement à 6 493 M\$ et à 3 010 M\$, (respectivement 6 244 M\$ et 2 483 M\$, en 2008). Dans les faits, la majeure partie des flux de trésorerie provenant des instruments dérivés sont réglés au cours d'une année en raison des exigences en matière de garantie.

2) Le rajustement de l'évaluation du crédit fait partie de l'échéance à plus de 5 ans.

Risque

La section suivante présente les risques liés à l'utilisation de dérivés ainsi que la façon dont nous gérons ces risques.

Risque de marché

En l'absence de paiements au comptant initiaux compensatoires, les instruments dérivés n'ont généralement aucune valeur marchande à l'origine ou alors ils ont une faible valeur marchande. Leur valeur, positive ou négative,

est fonction des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours, des prix des marchandises, des indices boursiers, ou encore des prix du crédit, selon que les dispositions des instruments dérivés contractés précédemment deviennent plus ou moins avantageuses par rapport à des contrats ayant des dispositions similaires et la même durée résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu de la conjoncture du marché. Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur des dérivés attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché.

Le risque de marché découlant des activités de négociation est géré en vue d'atténuer le risque, le cas échéant, et par souci de maximiser le revenu tiré des activités de négociation. Pour mieux gérer les risques, nous pouvons conclure des contrats avec d'autres teneurs de marché ou contracter des couvertures sur le marché au comptant.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et que les conditions du marché soient telles que le remplacement de l'opération en cause nous occasionnerait une perte. Nous limitons le risque de crédit des dérivés négociés hors Bourse en recherchant activement des possibilités d'atténuer le risque par l'utilisation d'accords généraux de compensation de dérivés multiproduits, de garanties et d'autres techniques d'atténuation du risque.

Nous négocions des accords généraux de compensation de dérivés avec les parties auprès desquelles nous courons un risque de crédit important lié aux opérations sur dérivés. Ces contrats permettent de liquider et de compenser toutes les opérations avec une partie donnée dans l'éventualité d'une défaillance. Certains de ces contrats permettent également l'échange de garanties entre les parties si la réévaluation à la valeur du marché des opérations en cours entre les parties dépassait un seuil convenu. Ces contrats sont utilisés pour limiter l'accumulation des risques de crédit résultant de la multiplicité des opérations avec

des parties plus actives. Dans le cas des options et des contrats à terme standardisés négociés en Bourse, le risque de crédit est limité parce qu'il s'agit de contrats standard exécutés sur des Bourses établies liées à des chambres de compensation bien capitalisées, qui prennent en charge les obligations des parties et qui garantissent leurs obligations d'exécution. Tous les contrats négociés en Bourse font l'objet d'un dépôt de garantie initial et généralement d'un règlement quotidien de la marge de variation. En général, les options vendues ne comportent aucun risque de crédit pour le vendeur si la contrepartie a déjà effectué un paiement de la prime au moment de l'établissement de l'option, conformément aux dispositions du contrat. Toutefois, les options vendues comporteront un certain risque de crédit jusqu'à concurrence des primes impayées.

Le tableau ci-après résume notre risque de crédit découlant des instruments dérivés, sauf pour les instruments négociés en Bourse et sous réserve d'exigences quotidiennes relatives à la stipulation de couverture. Le calcul du montant pondéré en fonction du risque est prescrit par le BSIF. Le coût de remplacement courant correspond au coût de remplacement estimatif de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain latent pour la CIBC. Le coût de remplacement d'un instrument est fonction des dispositions du contrat relativement aux cours du marché en vigueur, et varie au gré des fluctuations des prix et à mesure que l'échéance prévue de l'instrument dérivé approche.

Le montant de l'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement courant et du risque de crédit éventuel. Le risque de crédit éventuel représente une estimation de l'augmentation possible du coût de remplacement courant sur la durée restante de chaque opération, calculée d'après une formule prescrite par le BSIF. Le montant de l'équivalent-crédit est alors multiplié par les variables de risque de la contrepartie, qui sont rajustées pour tenir compte de l'incidence des garanties et des cautionnements afin d'en arriver à un montant pondéré en fonction du risque. Ce montant sert à établir les exigences en matière de capital réglementaire à l'égard des dérivés.

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009					2008				
	Coût de remplacement courant ¹			Montant de l'équivalent-crédit ²	Montant pondéré en fonction du risque	Coût de remplacement courant ¹			Montant de l'équivalent-crédit ²	Montant pondéré en fonction du risque
	Compte de négociation	GAP	Total			Compte de négociation	GAP	Total		
Dérivés de taux d'intérêt										
Contrats à terme de gré à gré	42 \$	– \$	42 \$	52 \$	10 \$	71 \$	– \$	71 \$	31 \$	4 \$
Swaps	11 574	3 055	14 629	4 040	1 500	9 292	2 407	11 699	3 162	1 126
Options achetées	1 237	17	1 254	263	133	1 022	15	1 037	312	76
	12 853	3 072	15 925	4 355	1 643	10 385	2 422	12 807	3 505	1 206
Dérivés de change										
Contrats à terme de gré à gré	1 180	6	1 186	906	228	3 403	6	3 409	2 030	420
Swaps	2 999	292	3 291	2 509	673	3 952	291	4 243	2 751	587
Options achetées	130	–	130	75	28	238	–	238	140	74
	4 309	298	4 607	3 490	929	7 593	297	7 890	4 921	1 081
Dérivés de crédit¹										
Swaps	4	–	4	110	79	357	–	357	176	109
Options achetées	2 275	–	2 275	4 024	7 703	3 770	–	3 770	5 812	7 535
Options vendues ³	1	–	1	34	18	–	–	–	100	22
	2 280	–	2 280	4 168	7 800	4 127	–	4 127	6 088	7 666
Dérivés d'actions ⁴	613	1	614	345	146	1 182	–	1 182	860	190
Dérivés sur métaux précieux ⁴	17	–	17	13	6	49	–	49	21	9
Autres dérivés sur marchandises ⁴	677	–	677	828	297	998	–	998	1 149	399
	20 749	3 371	24 120	13 199	10 821	24 334	2 719	27 053	16 544	10 551
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(16 030)	–	(16 030)	–	–	(16 798)	–	(16 798)	–	–
	4 719 \$	3 371 \$	8 090 \$	13 199 \$	10 821 \$	7 536 \$	2 719 \$	10 255 \$	16 544 \$	10 551 \$

1) Les instruments négociés en Bourse, avec un coût de remplacement de 551 M\$ (1 242 M\$ en 2008), sont exclus conformément aux lignes directrices du BSIF. Les dérivés de crédit GAP vendus sont traités en tant qu'engagements au titre des cautionnements. Par ailleurs, les dérivés de crédit GAP acquis satisfaisant aux critères d'efficacité de couvertures de l'Accord de Bâle II sont traités en tant que facteurs d'atténuation du risque de crédit, sans imputation au titre du risque de crédit de la contrepartie, alors que les mêmes dérivés de crédit ne satisfaisant pas aux critères d'efficacité des couvertures de l'Accord de Bâle II sont assortis d'une imputation au titre du risque de crédit de la contrepartie.

2) Somme du coût de remplacement courant et du risque de crédit éventuel, rajustée pour tenir compte de l'incidence des garanties totalisant 2 129 M\$ (2 268 M\$ en 2008). Les garanties sont composées de liquidités de 2 063 M\$ (1 929 M\$ en 2008), de titres du gouvernement de 66 M\$ (335 M\$ en 2008) et d'autres instruments de néant (4 M\$ en 2008).

3) Comprennent la protection de crédit vendue. Le montant représente la juste valeur des contrats pour lesquels des frais sont reçus sur la durée de vie des contrats.

4) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options.

Rajustements de l'évaluation du crédit

Un rajustement de l'évaluation du crédit est calculé selon le risque lié à la juste valeur à l'égard de nos contrats de dérivés. À notre avis, nous avons rajusté la juste valeur adéquatement jusqu'à maintenant. Le calcul des rajustements de la juste valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des rajustements de juste valeur. La conjoncture économique et les conditions du marché qui sont liées aux contreparties aux contrats de dérivés pourraient changer à l'avenir, ce qui pourrait entraîner des pertes futures importantes.

Garants financiers

Les contrats que nous avons avec des garants financiers sont principalement des contrats de dérivés. Le risque lié à la juste valeur à l'égard des contrats de dérivés est calculé au moyen de la valeur du marché des actifs de référence sous-jacents. La charge au titre du risque de crédit de la contrepartie dépend du risque lié à la juste valeur et de notre évaluation du risque de crédit de la

contrepartie. Le risque de crédit de la contrepartie est calculé au moyen des écarts de taux observables sur le marché, lorsqu'ils sont disponibles et appropriés, ou des données de remplacement d'une qualité de crédit comparable, ou d'une évaluation de la valeur recouvrable nette. Au cours de l'exercice, nous avons constaté une charge de 1,1 G\$ (7,3 G\$ en 2008) au titre des créances de nos garants financiers. La juste valeur des contrats de dérivés conclus auprès de garants financiers, déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit, s'élevait à 1,5 G\$ au 31 octobre 2009 (2,3 G\$ en 2008).

Contreparties autres que des garants financiers

Notre méthode de calcul des rajustements de l'évaluation du crédit par rapport à d'autres contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés utilise aussi le risque lié à la juste valeur. Nous utilisons des écarts de taux observés sur le marché ou des données de remplacement, selon le cas. Au cours de l'exercice, nous avons constaté une charge de 49 M\$ au titre des créances des contreparties autres que des garants financiers avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés.

Note 15

Couvertures désignées aux fins comptables

Le tableau suivant présente les gains (pertes) liés à l'inefficacité de la couverture constatés à l'état des résultats consolidé :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008
Couvertures de juste valeur ¹	85 \$	23 \$
Couvertures de flux de trésorerie ^{2,3}	(5)	2

1) Constatées dans le revenu net d'intérêts.

2) Constatées dans le revenu autre que d'intérêts et les frais autres que d'intérêts.

3) Comprendent les couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes.

La tranche des gains (pertes) sur dérivés désignée comme ayant été exclue de l'évaluation de l'efficacité des couvertures de juste valeur et des flux de trésorerie et de change figure dans l'état des résultats consolidé et est négligeable pour les exercices terminés les 31 octobre 2009 et 2008.

Les montants nominaux de référence et la valeur comptable des instruments dérivés de couverture figurent dans le tableau ci-après :

	2009			2008		
	Montant nominal de référence des dérivés	Valeur comptable		Montant nominal de référence des dérivés	Valeur comptable	
		Valeur positive	Valeur négative		Valeur positive	Valeur négative
Couvertures de juste valeur	60 022 \$	1 414 \$	672 \$	65 864 \$	1 191 \$	941 \$
Couvertures de flux de trésorerie	518	10	13	446	4	14
Couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes	58	—	6	2 564	3	173
	60 598 \$	1 424 \$	691 \$	68 874 \$	1 198 \$	1 128 \$

De plus, des montants de 131 M\$ (103 M\$ en 2008) et de 1,9 G\$ (5,0 G\$ en 2008) de passif-dépôts libellés en monnaie étrangère ont été désignés respectivement à titre de couvertures de juste valeur relatives au risque de change et de couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes.

Note 16

Titres secondaires

Les émissions de dettes du tableau ci-après constituent des obligations non garanties de la CIBC et de ses filiales et sont subordonnées aux droits des déposants et d'autres créanciers conformément aux dispositions qui y sont prévues. Les titres de créance libellés en monnaies étrangères servent à financer

des actifs libellés en monnaies étrangères (y compris les investissements nets dans des établissements étrangers) ou sont combinés à des swaps de devises pour assurer le financement de façon rentable et pour gérer le risque de change. Tout rachat est assujéti à une approbation réglementaire.

Conditions rattachées aux titres secondaires

En millions de dollars, au 31 octobre

2009

2008

Taux d'intérêt %	Date d'échéance	Date la plus proche de remboursement		Libellés en monnaies étrangères	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
		Au plus élevé du prix du rendement des obligations du Canada ¹ et de la valeur nominale	À la valeur nominale					
4,25 ²	1 ^{er} juin 2014	6 mai 2004	1 ^{er} juin 2009 ³		– \$	– \$	750 \$	759 \$
4,50 ²	15 octobre 2014	14 septembre 2004	15 octobre 2009 ³		–	–	500	511
9,65	31 octobre 2014	1 ^{er} novembre 1999			250	331	250	338
Taux variable ⁴	10 mars 2015		10 mars 2010	93 M\$ US ⁵	101	101	240	240
3,75 ²	9 septembre 2015	9 septembre 2005	9 septembre 2010		1 300	1 300	1 300	1 300
4,55 ²	28 mars 2016	28 mars 2006	28 mars 2011		1 080	1 131	1 080	1 130
Taux fixe ⁶	23 mars 2017		23 septembre 2012	195 M\$ TT	33	33	38	38
Taux variable ⁷	22 juin 2017		22 juin 2012	200 M€	319	319	307	307
5,15 ²	6 juin 2018	6 juin 2008	6 juin 2013		550	560	550	562
6,00 ²	6 juin 2023	6 juin 2008	6 juin 2018		600	600	600	600
8,70	25 mai 2029 ⁸				25	40	25	39
11,60	7 janvier 2031	7 janvier 1996			200	200	200	200
10,80	15 mai 2031	15 mai 2021			150	150	150	150
8,70	25 mai 2032 ⁸				25	40	25	39
8,70	25 mai 2033 ⁸				25	40	25	39
8,70	25 mai 2035 ⁸				25	40	25	39
Taux variable ⁹	31 juillet 2084		27 juillet 1990	198 M\$ US	214	214	239	239
Taux variable ¹⁰	31 août 2085		20 août 1991	67 M\$ US ⁵	72	72	124	124
Titres secondaires détenus à des fins de négociation					4 969 (14)	5 171 (14)	6 428 4	6 654 4
					4 955 \$	5 157 \$	6 432 \$	6 658 \$

- 1) Le prix du rendement des obligations du Canada est un prix qui est déterminé au moment du remboursement dans le but de procurer un rendement jusqu'à l'échéance égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada assortie d'une échéance appropriée, majoré d'une marge prédéterminée.
- 2) Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date la plus proche de remboursement à la valeur nominale par la CIBC et, par la suite, au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois majoré d'une marge prédéterminée.
- 3) Rachetés au comptant au cours de l'exercice, pour le capital impayé, plus les intérêts courus et impayés à la date du rachat.
- 4) Émis par FirstCaribbean. Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 0,70 % jusqu'au 10 mars 2010 et, par la suite, sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 1,95 %.
- 5) Une tranche de cette émission a été rachetée au comptant au cours de l'exercice.
- 6) Billets à terme subordonnés garantis en dollars de Trinité-et-Tobago émis par FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited, filiale de FirstCaribbean, et garantis par FirstCaribbean de manière subordonnée. FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited peut racheter une partie ou la totalité des billets au plus tard le 23 septembre 2012, en remboursant le capital, plus une pénalité de 0,50 % du capital des billets rachetés.
- 7) Émis par CIBC World Markets plc et garantis par la CIBC de manière subordonnée. Le taux d'intérêt est fondé sur le TIBEUR à trois mois majoré de 0,20 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par CIBC World Markets plc et, par la suite, sur le TIBEUR à trois mois majoré de 0,70 %.
- 8) Ne peuvent être rachetés avant la date d'échéance.
- 9) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,25 %.
- 10) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,125 %.

Calendrier de remboursement

L'ensemble des échéances contractuelles de nos titres secondaires figure dans le tableau ci-dessous :

En millions de dollars, au 31 octobre	2009
1 an ou moins	– \$
1 an à 2 ans	–
2 ans à 3 ans	–
3 ans à 4 ans	–
4 ans à 5 ans	250
Plus de 5 ans	4 719
	4 969 \$

Actions ordinaires

La CIBC est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale pour une contrepartie globale maximale de 15 G\$, en tout temps, pour toutes les actions ordinaires en circulation.

Actions privilégiées

La CIBC est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie B sans valeur nominale et pouvant être émises en séries sous réserve d'une contrepartie globale maximale de 10 G\$, en tout temps, pour toutes les actions en circulation de chacune des catégories d'actions privilégiées. Il n'y a pas d'actions privilégiées de catégorie B en circulation actuellement.

Actions en circulation et dividendes et intérêts versés

En millions de dollars,
sauf les données sur
les actions,
au 31 octobre ou
exercice terminé
le 31 octobre

	2009				2008				2007			
	Actions en circulation		Dividendes versés		Actions en circulation		Dividendes versés		Actions en circulation		Dividendes versés	
	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action
Actions ordinaires¹	383 981 867	6 241 \$	1 328 \$	3,48 \$	380 804 829	6 063 \$	1 285 \$	3,48 \$	334 988 579	3 137 \$	1 044 \$	3,11 \$
Actions privilégiées de catégorie A Classées à titre de capitaux propres												
Série 18	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$
Série 24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	0,38
Série 25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18	1,13
Série 26	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250	14	1,44
Série 27	12 000 000	300	17	1,40	12 000 000	300	17	1,40	12 000 000	300	17	1,40
Série 28 ²	2 000	— ³	— ³	0,08	2 000	— ³	— ³	0,08	2 500	— ³	— ³	0,08
Série 29	13 232 342	331	18	1,35	13 232 342	331	18	1,35	13 232 342	331	18	1,35
Série 30	16 000 000	400	19	1,20	16 000 000	400	19	1,20	16 000 000	400	19	1,20
Série 31	18 000 000	450	21	1,18	18 000 000	450	21	1,18	18 000 000	450	21	1,13
Série 32	12 000 000	300	14	0,13	12 000 000	300	14	1,13	12 000 000	300	10	0,80
Série 33	12 000 000	300	18	1,53	12 000 000	300	—	—	—	—	—	—
Série 35	13 000 000	325	16	1,19	—	—	—	—	—	—	—	—
Série 37	8 000 000	200	9	1,06	—	—	—	—	—	—	—	—
		3 156 \$	162 \$			2 631 \$	119 \$			2 331 \$	139 \$	
	Actions en circulation		Intérêts versés		Actions en circulation		Intérêts versés		Actions en circulation		Intérêts versés	
	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action
Actions privilégiées de catégorie A Classées à titre de passif												
Série 19	8 000 000	200 \$	10 \$	1,24 \$	8 000 000	200 \$	10 \$	1,24 \$	8 000 000	200 \$	10 \$	1,24 \$
Série 23	16 000 000	400	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33
		600 \$	31 \$			600 \$	31 \$			600 \$	31 \$	
Total des actions privilégiées		3 756 \$	193 \$			3 231 \$	150 \$			2 931 \$	170 \$	

1) Comprennent les actions autodétenues.

2) Le 17 juin 2009, l'offre publique de rachat de la CIBC aux fins d'annulation de l'ensemble des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 28 en circulation à un prix de 10,00 \$ l'action a pris fin. Au cours de l'exercice, nous n'avons racheté aucune action (500 actions en 2008 et 558 actions en 2007) en vertu de cette présente offre.

3) Attribuable à l'arrondissement.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées

Actions privilégiées de catégorie A

Les actions privilégiées de catégorie A de chacune des séries sont assorties de dividendes trimestriels non cumulatifs. Les actions privilégiées de catégorie A des séries 18, 19, 23 et 26 à 32 sont rachetables, sous réserve d'une approbation réglementaire le cas échéant, au comptant par la CIBC, à compter de la date de rachat préétablie, aux prix de rachat au comptant indiqués dans le tableau ci-après.

Certaines séries, décrites dans le tableau ci-après, confèrent à la CIBC, ou à la CIBC et aux actionnaires, le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié approprié ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Si les actionnaires exercent leur droit de conversion, nous pouvons, sous réserve de l'approbation du BSIF, choisir de racheter au comptant les actions ainsi déposées ou d'en assurer la vente au comptant auprès d'un autre acheteur.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 33 (actions de série 33) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée à dividende non cumulatif à taux variable de catégorie A, série 34, (actions de série 34) au gré du porteur, le 31 juillet 2014. Par la suite, les actions de série 33 et les actions de série 34 sont convertibles l'une contre l'autre le 31 juillet tous les cinq ans après le 31 juillet 2014.

Les dividendes annuels sur les actions de série 33 sont de 5,35 % pour la période initiale et sont versés trimestriellement, lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration de la CIBC, jusqu'au 31 juillet 2014. À cette date, et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,18 %.

Le dividende à taux variable au titre des actions de série 34 sera calculé et versé trimestriellement, lorsqu'il sera déclaré par le conseil d'administration de la CIBC, et le rendement annuel de ces actions correspondra aux taux des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada au début du trimestre pertinent, majoré de 2,18 %.

Les actions de série 33 peuvent être rachetées le 31 juillet 2014 et tous les cinq ans par la suite. Les actions de série 34 peuvent être rachetées au plus tôt le 31 juillet 2019. Tout rachat est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation au besoin.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 35 (actions de série 35) peuvent être converties à raison de

une action pour une action privilégiée à dividende non cumulatif à taux variable de catégorie A, série 36, (actions de série 36) au gré du porteur, le 30 avril 2014. Par la suite, les actions de série 35 et les actions de série 36 sont convertibles l'une contre l'autre tous les cinq ans après le 30 avril 2014.

Les dividendes annuels sur les actions de série 35 sont de 6,5 % pour la période initiale et sont versés trimestriellement, lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration de la CIBC, jusqu'au 30 avril 2014. À cette date, et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 4,47 %.

Le dividende à taux variable au titre des actions de série 36 sera calculé et versé trimestriellement, lorsqu'il sera déclaré par le conseil d'administration de la CIBC, et le rendement annuel de ces actions correspondra aux taux des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada au début du trimestre pertinent, majoré de 4,47 %.

Les actions de série 35 peuvent être rachetées le 30 avril 2014 et tous les cinq ans par la suite. Les actions de série 36 peuvent être rachetées au plus tôt le 30 avril 2019. Tout rachat est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation au besoin.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 37 (actions de série 37) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée à dividende non cumulatif à taux variable de catégorie A, série 38, (actions de série 38) au gré du porteur, le 31 juillet 2014. Par la suite, les actions de série 37 et les actions de série 38 sont convertibles l'une contre l'autre le 31 juillet tous les cinq ans après le 31 juillet 2014.

Les dividendes annuels sur les actions de série 37 sont de 6,5 % pour la période initiale et sont versés trimestriellement, lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration de la CIBC, jusqu'au 31 juillet 2014. À cette date, et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 4,33 %.

Le dividende à taux variable au titre des actions de série 38 sera calculé et versé trimestriellement, lorsqu'il sera déclaré par le conseil d'administration de la CIBC, et le rendement annuel de ces actions correspondra aux taux des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada au début du trimestre pertinent, majoré de 4,33 %.

Les actions de série 37 peuvent être rachetées le 31 juillet 2014 et tous les cinq ans par la suite. Les actions de série 38 peuvent être rachetées au plus tôt le 31 juillet 2014. Tout rachat est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation au besoin.

Conditions rattachées aux actions privilégiées de catégorie A

	Dividendes trimestriels par action ¹	Date de rachat donnée	Prix de rachat au comptant par action	Conversion en actions ordinaires	
				Date de conversion de la CIBC	Date de conversion des actionnaires
Série 18	0,343750 \$	29 octobre 2012	25,00 \$	non convertibles	non convertibles
Série 19	0,309375 \$	30 avril 2008	25,75 \$	30 avril 2008	30 avril 2013
		30 avril 2009	25,60		
		30 avril 2010	25,45		
		30 avril 2011	25,30		
		30 avril 2012	25,15		
		30 avril 2013	25,00		
Série 23	0,331250 \$	31 octobre 2007	25,75 \$	31 octobre 2007	31 juillet 2011
		31 octobre 2008	25,50		
		31 octobre 2009	25,25		
		31 octobre 2010	25,00		
Série 26	0,359375 \$	30 avril 2008	26,00 \$	30 avril 2008	non convertibles
		30 avril 2009	25,75		
		30 avril 2010	25,50		
		30 avril 2011	25,25		
		30 avril 2012	25,00		
Série 27	0,350000 \$	31 octobre 2008	26,00 \$	31 octobre 2008	non convertibles
		31 octobre 2009	25,75		
		31 octobre 2010	25,50		
		31 octobre 2011	25,25		
		31 octobre 2012	25,00		
Série 28	0,020000 \$	17 juin 2009	10,00 \$	non convertibles	non convertibles
Série 29	0,337500 \$	1 ^{er} mai 2010	26,00 \$	1 ^{er} mai 2010	non convertibles
		1 ^{er} mai 2011	25,75		
		1 ^{er} mai 2012	25,50		
		1 ^{er} mai 2013	25,25		
		1 ^{er} mai 2014	25,00		
Série 30	0,300000 \$	30 avril 2010	26,00 \$	non convertibles	non convertibles
		30 avril 2011	25,75		
		30 avril 2012	25,50		
		30 avril 2013	25,25		
		30 avril 2014	25,00		
Série 31	0,293750 \$	31 janvier 2012	26,00 \$	non convertibles	non convertibles
		31 janvier 2013	25,75		
		31 janvier 2014	25,50		
		31 janvier 2015	25,25		
		31 janvier 2016	25,00		
Série 32	0,281250 \$	30 avril 2012	26,00 \$	non convertibles	non convertibles
		30 avril 2013	25,75		
		30 avril 2014	25,50		
		30 avril 2015	25,25		
		30 avril 2016	25,00		
Série 33	0,334375 \$	31 juillet 2014	25,00 \$	non convertibles	non convertibles
Série 35	0,406250 \$	30 avril 2014	25,00 \$	non convertibles	non convertibles
Série 37	0,406250 \$	31 juillet 2014	25,00 \$	non convertibles	non convertibles

1) Le dividende trimestriel est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours du trimestre pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

Actions ordinaires émises

En vertu des régimes d'options sur actions, nous avons émis 1 million de nouvelles actions ordinaires (0,5 million en 2008), pour une contrepartie totale de 41 M\$ (25 M\$ en 2008) pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009.

Au troisième trimestre, nous avons apporté une modification au régime d'investissement à l'intention des actionnaires pour nous permettre de déterminer si les actions ordinaires émises en vertu du régime seront de nouvelles actions émises de la trésorerie ou achetées sur le marché secondaire. Actuellement, nous avons décidé d'émettre de nouvelles actions émises de la trésorerie. En vertu du régime, nous avons émis 2,2 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie totale de 137 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009.

Au cours de 2008, nous avons émis 45,3 millions d'actions ordinaires pour un produit au comptant net de 2 904 M\$, déduction faite des frais d'émission et des impôts de 34 M\$.

Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation

Aucune action n'a été rachetée au cours de 2009.

Le 9 novembre 2007, la Bourse de Toronto a accepté notre avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. L'offre de rachat a pris fin le 31 octobre 2008 et aucune action n'a été rachetée.

En 2007, nous avons racheté et annulé environ 3,1 millions d'actions à un cours moyen de 99,54 \$ pour un total de 306 M\$.

Actions ordinaires réservées à des fins d'émission

Au 31 octobre 2009, 13 877 708 actions ordinaires (14 982 318 actions en 2008) étaient réservées à des fins d'émission future en vertu des régimes d'options sur actions.

Restrictions sur le versement de dividendes

En vertu de l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada), il est interdit à une banque, y compris la CIBC, de déclarer ou de verser des dividendes sur ses actions privilégiées ou ordinaires s'il existe des motifs valables de croire que, ce faisant, la banque violerait, ou le paiement ferait en sorte qu'elle violerait, les règlements en matière de suffisance du capital et de liquidités ou les directives du BSIF à la banque à l'égard du capital ou des liquidités.

En outre, notre capacité à verser des dividendes sur les actions ordinaires est également limitée par les conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation. Ces conditions prévoient que nous ne pouvons pas verser de dividendes sur nos actions ordinaires en tout temps sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées en circulation, à moins que tous les dividendes aux porteurs d'actions privilégiées alors payables n'aient été déclarés et versés ou encore mis de côté en vue de leur versement.

Nous avons convenu que si CIBC Capital Trust ne verse pas de paiements d'intérêts sur ses billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, d'un capital de 1 300 M\$ échéant le 30 juin 2108 ou sur ses billets de catégorie 1 de la CIBC, série B, d'un capital de 300 M\$ échéant le 30 juin 2108, nous ne déclarerons aucun dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires sur une période donnée. Pour plus de précisions, se reporter à la note 18. Actuellement, ces limites ne restreignent pas le paiement de dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires.

Fonds propres

Objectifs, politiques et procédures

Notre objectif consiste à utiliser des sources de capitaux solides et efficaces. Nous gérons les fonds propres conformément aux politiques établies par le conseil d'administration. Ces politiques portent sur la solidité, la composition, les dividendes et le rendement des fonds propres ainsi que sur la suffisance des fonds propres non consolidés des entités réglementées. Chaque politique a ses propres lignes directrices et nous exerçons une surveillance constante des fonds propres afin de nous assurer que nous nous conformons aux politiques.

Chaque année, un plan de financement et les perspectives pour les trois années suivantes sont établis et comprennent tous les éléments se rapportant aux fonds propres : les prévisions à l'égard de la provenance des sources et de l'utilisation, les échéances, les rachats, les nouvelles émissions, les initiatives d'entreprise et la croissance des activités. Le plan de financement est soumis à des simulations de crise variées dans le but de s'assurer qu'il peut tenir la route selon tous les scénarios raisonnables. Tous les éléments des fonds propres sont surveillés durant tout l'exercice, et le plan de financement est redressé au besoin.

Aucun changement important n'a été apporté aux objectifs, politiques et procédures au cours de l'exercice.

Exigences réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Les lignes directrices du BSIF découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). À compter du 1^{er} novembre 2007, notre capital réglementaire est fondé sur le dispositif de Bâle II. Pour plus de précisions sur l'Accord de Bâle II, voir la section Situation financière du rapport de gestion.

Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum des fonds propres de première catégorie d'au moins 4 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 8 %. Le BSIF a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues de maintenir un ratio minimum de fonds propres de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10 %. Au cours de l'exercice, nous nous sommes conformés à l'ensemble des exigences réglementaires en matière de fonds propres.

Ratios et fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie, moins certaines déductions.

Les fonds propres de première catégorie comprennent les actions ordinaires, à l'exclusion des positions de négociation à découvert dans nos propres actions, les bénéfices non répartis, les actions privilégiées, les instruments de fonds propres novateurs, les participations sans contrôle, le surplus d'apport et l'écart de conversion. L'écart d'acquisition et les gains réalisés à la vente des actifs titrisés applicables sont déduits des fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires et la provision générale admissible. Les fonds propres de première et de deuxième catégories sont assujétis à certaines déductions à parts égales, y compris les placements importants. Au cours de 2008, les placements importants admissibles aux termes des dispositions transitoires du BSIF ont été déduits à 100 % des fonds propres de deuxième catégorie. Les placements dans les activités liées à l'assurance continuent d'être déduits à 100 % des fonds propres de deuxième catégorie aux termes des dispositions transitoires du BSIF.

Nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres s'établissent comme suit :

Ratios de fonds propres et ratio actif/fonds propres

En millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008
Fonds propres de première catégorie	14 154 \$	12 365 \$
Total des fonds propres réglementaires	18 827	18 129
Actif pondéré en fonction du risque	117 298	117 946
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,1 %	10,5 %
Ratio du total des fonds propres	16,1 %	15,4 %
Ratio actif/fonds propres	16,3x	17,9x

Note 18

Valeurs mobilières de Capital Trust

Le 13 mars 2009, CIBC Capital Trust (la fiducie), filiale en propriété exclusive de la CIBC créée sous le régime des lois de la province d'Ontario, a émis 1 300 M\$ de billets de catégorie 1 de la CIBC, série A échéant le 30 juin 2108 et 300 M\$ de billets de catégorie 1 de la CIBC, série B échéant le 30 juin 2108 (collectivement, les billets). La fiducie a utilisé le produit pour acheter des billets de dépôt de premier rang de la CIBC. La fiducie est une EDDV qui n'est pas consolidée par la CIBC; les billets émis par la fiducie ne sont donc pas comptabilisés au bilan consolidé. Les billets de dépôt de premier rang émis à la fiducie sont constatés comme des dépôts aux entreprises et aux gouvernements au bilan consolidé.

Les billets sont structurés de façon à être admissibles au traitement en tant que fonds propres réglementaires de première catégorie et, à ce titre, comportent des caractéristiques analogues à celles des titres de participation, y compris le report de l'intérêt en espèces dans certaines circonstances (les cas de report). Si un cas de report survient, les porteurs de billets seront tenus d'investir l'intérêt payé sur ceux-ci dans des actions privilégiées perpétuelles de la CIBC. Si la fiducie ne verse pas les paiements d'intérêts semestriels sur les billets en entier, nous ne déclarerons aucun dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires pendant une période précise.

De plus, les billets seront automatiquement échangés contre des actions privilégiées perpétuelles de la CIBC si l'un des événements suivants se produit : i) les procédures seront amorcées pour notre liquidation; ii) le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a pris le contrôle de la CIBC ou de ses actifs; iii) nous sommes d'avis ou le BSIF est d'avis que notre ratio de

fonds propres de première catégorie est inférieur à 5 % ou que notre ratio du total des fonds propres est inférieur à 8 %; ou iv) le BSIF nous enjoint, aux termes de la *Loi sur les banques*, d'augmenter nos fonds propres ou de fournir des liquidités supplémentaires et nous choisissons de procéder à l'échange automatique, ou nous ne nous conformons pas à cette directive. Après l'échange automatique, les porteurs de billets cesseront d'avoir quelque droit ou réclamation que ce soit à l'égard de l'intérêt ou du capital contre la fiducie.

Les billets de catégorie 1 de la CIBC, série A porteront intérêt à un taux de 9,976 %, versé semestriellement, jusqu'au 30 juin 2019. Le 30 juin 2019 et à chaque cinquième anniversaire de cette date par la suite, le taux d'intérêt sur les billets de catégorie 1 de la CIBC, série A sera rajusté au taux correspondant au rendement des obligations du Canada de cinq ans, majoré de 10,425 %. Les billets de catégorie 1 de la CIBC, série B porteront intérêt à un taux de 10,25 %, versé semestriellement, jusqu'au 30 juin 2039. Le 30 juin 2039 et à chaque cinquième anniversaire de cette date par la suite, le taux d'intérêt sur les billets de catégorie 1 de la CIBC, série B sera rajusté au taux correspondant au rendement des obligations du Canada de cinq ans, majoré de 9,878 %.

Selon les lignes directrices du BSIF, les instruments de fonds propres novateurs peuvent comprendre jusqu'à 15 % de fonds propres de première catégorie nets et 5 % additionnels admissibles au titre des fonds propres de deuxième catégorie. Au 31 octobre 2009, une tranche de 1 599 M\$ représentait les fonds propres de première catégorie et était présentée déduction faite d'une tranche de 1 M\$ de billets de catégorie 1, série B détenus à des fins de négociation.

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités des billets au 31 octobre 2009 :

En millions de dollars, au 31 octobre 2009

Émission	Date d'émission	Date de versement des intérêts	Rendement	Date de remboursement la plus proche		Capital
				Au plus élevé du prix du rendement des obligations du Canada ¹ et de la valeur nominale	À la valeur nominale	
CIBC Capital Trust						
1 300 \$ de billets de catégorie 1, série A	13 mars 2009	30 juin, 31 décembre	9,976 %	30 juin 2014	30 juin 2019	1 300 \$
300 \$ de billets de catégorie 1, série B	13 mars 2009	30 juin, 31 décembre	10,25 %	30 juin 2014	30 juin 2039	300 \$

1) Rendement des obligations du Canada : prix calculé au moment du rachat (autre que la date d'ajustement du taux d'intérêt prévue pour les séries) visant à offrir un rendement à l'échéance équivalent au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada d'une échéance équivalente, majoré i) dans le cas des billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, a) de 1,735 % si la date de rachat précède le 30 juin 2019, ou b) de 3,475 % si la date de rachat est le 30 juin 2019 ou après cette date, et ii) dans le cas des billets de catégorie 1 de la CIBC, série B, a) de 1,645 % si la date de rachat précède le 30 juin 2039, ou b) de 3,29 % si la date de rachat est le 30 juin 2039 ou après cette date.

Sous réserve de l'approbation du BSIF, la fiducie peut, en tout ou en partie, aux dates de rachat précisées ci-dessus, et à toute date par la suite, racheter les billets de catégorie 1 de la CIBC, série A ou série B sans le consentement des porteurs. De plus, sous réserve de l'approbation du BSIF, la fiducie peut racheter la totalité, mais non une partie, des billets de catégorie 1 de la CIBC, série A ou série B avant la date de rachat la plus rapprochée précisée ci-dessus sans le consentement des porteurs, à la survenance d'un cas réglementaire ou d'un cas fiscal.

Note 19

Cumul des autres éléments du résultat étendu

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009	2008
Écart de conversion	(495) \$	(357) \$
Gains latents (pertes latentes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net ¹	124	(102)
Gains sur couvertures de flux de trésorerie, montant net ²	1	17
	(370) \$	(442) \$

1) Comprennent une perte cumulée de 101 M\$ (184 M\$ en 2008) liée à des titres disponibles à la vente évalués à la juste valeur.

2) Un gain net de 3 M\$ (10 M\$ en 2008) reporté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu devrait être reclassé en résultat net au cours des 12 prochains mois. Les montants résiduels seront reclassés en résultat net sur des périodes maximales de 4 ans (5 ans en 2008) par la suite.

Note 20

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente notre risque de taux d'intérêt découlant de la non-concordance, autrement dit de l'écart, entre les actifs financiers, les passifs financiers et les instruments hors bilan. Les instruments financiers au bilan et hors bilan sont généralement présentés selon la date la plus proche entre la date de réévaluation contractuelle des taux et la date d'échéance. Certaines dates de réévaluation contractuelle des taux ont été rajustées en fonction des estimations de la direction à l'égard des remboursements et des

rachats anticipés. Les rendements réels moyens pondérés sont fondés sur la date de réévaluation contractuelle des taux ou la date d'échéance de l'instrument sous-jacent, selon la première éventualité.

Nous gérons l'écart de taux d'intérêt en présumant, pour certains actifs et passifs, une durée fondée sur les principales tendances des principaux soldes historiques et prévues. Le profil de réévaluation de ces actifs et passifs a été intégré dans le tableau suivant à titre d'hypothèses relatives à la structure.

Selon la date la plus proche entre l'échéance et la date de réévaluation des taux des instruments sensibles aux taux d'intérêt

En millions de dollars, au 31 octobre	Immédiatement sensibles aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2009 Actif							
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	323 \$	5 070 \$	235 \$	– \$	– \$	1 379 \$	7 007 \$
Rendement réel		0,49 %	1,51 %				
Valeurs du compte de négociation	–	1 957	2 060	4 208	1 809	5 076	15 110
Rendement réel		1,14 %	2,02 %	2,87 %	3,61 %		
Valeurs disponibles à la vente	–	11 940	6 146	19 443	1 698	933	40 160
Rendement réel		1,10 %	1,49 %	2,86 %	4,44 %		
Valeurs désignées à la juste valeur	–	12 292	1 707	7 802	505	–	22 306
Rendement réel		0,39 %	3,83 %	3,23 %	4,56 %		
Valeurs détenues jusqu'à l'échéance	–	–	–	–	–	–	–
Rendement réel							
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	–	30 570	2 181	–	–	–	32 751
Rendement réel		0,25 %	0,46 %				
Prêts	88 641	16 570	14 814	41 000	3 104	3 083	167 212
Rendement réel		2,68 %	4,67 %	4,73 %	5,19 %		
Divers		31 254				20 144	51 398
Hypothèses relatives à la structure	(8 496)	1 648	4 723	4 461	–	(2 336)	–
Total de l'actif	80 468 \$	111 301 \$	31 866 \$	76 914 \$	7 116 \$	28 279 \$	335 944 \$
Passif et capitaux propres							
Dépôts	77 735 \$	46 501 \$	40 874 \$	26 585 \$	3 423 \$	27 999 \$	223 117 \$
Rendement réel		0,86 %	2,15 %	3,69 %	6,88 %		
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	115	197	2 428	2 533	643	5 916
Rendement réel		0,24 %	0,28 %	1,57 %	3,13 %		
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	–	34 329	3 124	–	–	–	37 453
Rendement réel		0,25 %	0,37 %				
Titres secondaires	–	453	1 586	1 677	1 441	–	5 157
Rendement réel		1,94 %	3,28 %	4,75 %	8,42 %		
Passif au titre des actions privilégiées	–	360	200	40	–	–	600
Rendement réel		5,17 %	5,17 %	5,17 %			
Divers	–	30 581	373	1 263	1 112	30 372	63 701
Hypothèses relatives à la structure	(9 795)	6 912	20 228	17 951	–	(35 296)	–
Total du passif et des capitaux propres	67 940 \$	119 251 \$	66 582 \$	49 944 \$	8 509 \$	23 718 \$	335 944 \$
Écart au bilan	12 528 \$	(7 950) \$	(34 716) \$	26 970 \$	(1 393) \$	4 561 \$	– \$
Écart hors bilan ¹	–	(3 420)	26 937	(23 341)	(176)	–	–
Écart total	12 528 \$	(11 370) \$	(7 779) \$	3 629 \$	(1 569) \$	4 561 \$	– \$
Écart cumulatif total	12 528 \$	1 158 \$	(6 621) \$	(2 992) \$	(4 561) \$	– \$	– \$
Écart par monnaie							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	13 707 \$	(9 709) \$	(27 002) \$	23 502 \$	(2 505) \$	2 007 \$	– \$
Monnaies étrangères	(1 179)	1 759	(7 714)	3 468	1 112	2 554	–
Écart total au bilan	12 528 \$	(7 950) \$	(34 716) \$	26 970 \$	(1 393) \$	4 561 \$	– \$
Écart hors bilan ¹							
Dollars canadiens	– \$	2 615 \$	18 831 \$	(22 062) \$	616 \$	– \$	– \$
Monnaies étrangères	–	(6 035)	8 106	(1 279)	(792)	–	–
Écart total hors bilan	– \$	(3 420) \$	26 937 \$	(23 341) \$	(176) \$	– \$	– \$
Écart total	12 528 \$	(11 370) \$	(7 779) \$	3 629 \$	(1 569) \$	4 561 \$	– \$
2008 Écart par monnaie							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	41 497 \$	(34 347) \$	(27 778) \$	16 245 \$	(2 958) \$	7 341 \$	– \$
Monnaies étrangères	6 311	(3 009)	(5 175)	(3 396)	1 329	3 940	–
Écart total au bilan	47 808 \$	(37 356) \$	(32 953) \$	12 849 \$	(1 629) \$	11 281 \$	– \$
Écart hors bilan ¹							
Dollars canadiens	– \$	2 748 \$	9 360 \$	(11 518) \$	(590) \$	– \$	– \$
Monnaies étrangères	–	(13 135)	12 066	2 511	(1 442)	–	–
Écart total hors bilan	– \$	(10 387) \$	21 426 \$	(9 007) \$	(2 032) \$	– \$	– \$
Écart total	47 808 \$	(47 743) \$	(11 527) \$	3 842 \$	(3 661) \$	11 281 \$	– \$
Écart cumulatif total	47 808 \$	65 \$	(11 462) \$	(7 620) \$	(11 281) \$	– \$	– \$

1) Comprend les instruments dérivés qui sont constatés à la juste valeur au bilan consolidé.

Programme d'octroi d'actions subalternes

En vertu de notre programme d'octroi d'actions subalternes (POAS), des équivalents d'actions sont attribués en vertu des régimes de rémunération suivants :

Octroi d'actions subalternes

En vertu de notre POAS, qui existe depuis 2000, des actions ordinaires de la CIBC ou l'équivalent en espèces sont attribués annuellement à certains employés clés conformément aux dispositions du programme. En outre, un octroi d'actions subalternes (OAS) peut être émis à titre d'attributions spéciales. Avant décembre 2008, les attributions étaient faites au moyen d'actions. Le financement de ces attributions s'est fait par versements dans une fiducie qui a acheté des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. À compter de décembre 2008, l'OAS est réglé au comptant et financé au moment du versement. Les équivalents de dividendes versés sur des attributions réglées au comptant sont constatés dans la charge de rémunération dès qu'ils sont engagés. En général, les droits aux actions subalternes en vertu de l'octroi s'acquièrent également sur trois ans ou après trois ans. Les attributions sont généralement toutes distribuées ou réglées sur trois ans, à compter d'un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu.

La juste valeur à la date d'attribution de l'OAS réglé en actions est calculée au prix d'achat moyen pondéré des actions ordinaires correspondantes de la CIBC qui sont achetées par la fiducie. La juste valeur à la date d'attribution de l'OAS réglé au comptant est calculée selon le cours moyen de clôture de l'action ordinaire de la CIBC à la Bourse de Toronto pour les 10 jours précédant une date fixe. La juste valeur de l'OAS réglé au comptant est recalculée chaque période pour tenir compte des changements à la valeur marchande des actions ordinaires de la CIBC.

La charge de rémunération relative à l'OAS s'est établie à 217 M\$ en 2009 (135 M\$ en 2008 et 240 M\$ en 2007). Le passif relatif à l'OAS réglé au comptant est comptabilisé dans les autres passifs et a totalisé 298 M\$ au 31 octobre 2009 (117 M\$ en 2008 et néant en 2007).

Programme incitatif spécial

Des unités au titre du programme incitatif spécial (PIS) n'ont été attribuées qu'une seule fois, soit au cours de 2000.

Certains employés clés se sont vu attribuer des actions ordinaires de la CIBC. Le financement de ces attributions s'est fait par versements dans une fiducie qui a acheté des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre.

Les droits rattachés aux attributions à certains employés clés au titre du PIS sont acquis, et les actions ont été distribuées au moment où le régime a pris fin, soit le 31 octobre 2003. Pour les autres employés clés, la valeur des attributions a été convertie en unités d'actions à dividende différé (UADD) du Programme incitatif spécial de retraite (PISR). Chaque UADD du PISR donne droit à une action ordinaire de la CIBC et à des UADD additionnelles du PISR, compte tenu des dividendes gagnés sur les actions ordinaires de la CIBC en fiducie. Les droits aux UADD du PISR ont rempli les critères de durée et de rendement le 31 octobre 2003 et donneront lieu à la distribution d'actions ordinaires de la CIBC au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi.

Programme d'unités d'actions au rendement

En vertu du PUAR lancé en 2005, certains dirigeants clés se voient attribuer des actions ordinaires de la CIBC ou l'équivalent en espèces. Les droits rattachés aux UAR s'acquièrent après trois exercices. Les paiements de l'équivalent de dividendes sont constatés dans la charge de rémunération dès qu'ils sont engagés. Le nombre final d'UAR qui sont acquises variera de 75 % à 125 % du nombre initial d'unités attribuées d'après le rendement des actions de la CIBC par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes.

La juste valeur à la date d'attribution des UAR est considérée la même que la juste valeur à la date d'attribution de l'OAS effectué au même moment.

La charge de rémunération relative aux UAR s'est établie à 2 M\$ en 2009 (recouvrement de 13 M\$ en 2008 et charge de 9 M\$ en 2007). Le

passif relatif aux UAR est comptabilisé dans les autres passifs et a totalisé 8 M\$ au 31 octobre 2009 (11 M\$ en 2008 et 24 M\$ en 2007).

Régimes des administrateurs

En vertu du Régime de choix d'unités d'actions à dividende différé (UADD) ou d'actions ordinaires des administrateurs, chaque administrateur qui n'est ni un dirigeant ni un employé de la CIBC peut choisir de recevoir le montant annuel payable par la CIBC sous forme d'UADD ou d'actions ordinaires de la CIBC. Aux fins du présent régime, le montant annuel payable représente la composante autre qu'en liquidités des honoraires des administrateurs.

En vertu du Régime d'achat d'actions à l'intention des administrateurs non dirigeants, chaque administrateur non dirigeant peut choisir de recevoir la totalité ou une partie de sa rémunération au comptant sous forme de liquidités, d'actions ordinaires de la CIBC ou d'UADD. Aux fins du présent régime, la rémunération au comptant comprend la composante liquidités des honoraires des administrateurs et du président du conseil, les jetons de présence aux réunions, les jetons de présence de non-résident, les honoraires des présidents de comité et les honoraires des membres de comités.

La valeur des UADD créditées à un administrateur lui est payable lorsque ce dernier n'est plus administrateur ou employé de la CIBC et, dans le cas d'un administrateur assujéti à l'article 409A du *United States Internal Revenue Code of 1986*, dans sa version modifiée, lorsque l'administrateur ne fournit aucun service à la CIBC ni à aucune de ses sociétés contrôlées à titre de fournisseur indépendant. De plus, en vertu du Régime de choix d'unités d'actions à dividende différé ou d'actions ordinaires des administrateurs, la valeur des UADD est payable à l'administrateur lorsque ce dernier et la CIBC ne sont plus « liés » ou « affiliés », conformément à la définition de ces termes dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La charge de rémunération relative aux composantes des UADD de ces régimes s'est établie à 2 M\$ en 2009 (néant en 2008 et 3 M\$ en 2007). Le passif relatif aux UADD est comptabilisé dans les autres passifs et a totalisé 5 M\$ au 31 octobre 2009 (5 M\$ en 2008 et 8 M\$ en 2007).

Régimes d'options d'achat d'actions

Nous offrons deux régimes d'options sur actions : le ROSAE et le ROSAA. Un maximum de 42 834 500 actions ordinaires peuvent être émises en vertu de ces régimes.

En vertu du ROSAE, des options sur actions sont attribuées périodiquement à des employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe qui n'est pas inférieur au cours de clôture des actions le jour de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. En général, les droits rattachés aux options sont acquis en proportions égales sur quatre ans et expirent dix ans après la date de l'attribution. Les droits rattachés à certaines options s'acquièrent à l'atteinte de critères de rendement précis.

Jusqu'à 50 % des options attribuées avant l'an 2000 en vertu du ROSAE peuvent être exercées à titre de droits à la plus-value d'actions (DPVA). Ces droits peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à l'excédent du cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le jour de négociation précédant immédiatement celui où les droits sont exercés sur le prix d'exercice de l'option. Au cours de 2009, tous les DPVA restants sont arrivés à échéance ou ont été exercés. Au 31 octobre 2009, il n'y avait pas de DPVA en cours.

En vertu du ROSAA, chaque administrateur qui n'était pas un dirigeant ou un employé de la CIBC ou de l'une de ses filiales avait le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe égal au cours moyen de clôture de l'action à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. Les droits rattachés aux options, qui ne sont pas admissibles aux DPVA, sont acquis immédiatement et expirent à la date la plus proche entre a) 60 mois après la date à laquelle l'administrateur cesse d'être membre du conseil d'administration et b) 10 ans après la date d'attribution. En janvier 2003, le conseil d'administration a déterminé qu'aucune autre option ne serait attribuée en vertu du ROSAA.

La juste valeur des options sur actions est mesurée à la date de l'attribution selon le modèle de Black et Scholes. Les hypothèses modèles sont fondées sur des données observables sur le marché pour le taux d'intérêt sans risque et le rendement des actions, sur des dispositions contractuelles pour le prix d'exercice et les critères de rendement et sur des résultats passés pour la durée prévue. Les hypothèses relatives à la volatilité sont les estimations les plus probables de la volatilité du marché correspondant au prix d'exercice et à la durée prévue des options.

La juste valeur moyenne pondérée à la date de l'attribution des options attribuées en 2009 a été évaluée à 13,60 \$ (14,19 \$ en 2008 et 14,11 \$ en 2007). Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont servi à déterminer la juste valeur des options à la date de l'attribution :

Exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007
Hypothèses moyennes pondérées			
Taux d'intérêt sans risque	2,85 %	4,33 %	4,09 %
Taux de rendement prévu des actions	7,00 %	6,23 %	3,91 %
Volatilité prévue du cours des actions	45,00 %	32,35 %	18,65 %
Durée prévue	6 ans	6 ans	6 ans
Cours de l'action/prix d'exercice	49,75 \$	75,60 \$	96,32 \$

La charge de rémunération relative aux options sur actions et aux DPVA s'est établie à 9 M\$ en 2009 (charge de 21 M\$ en 2008 et recouvrement de 20 M\$ en 2007). Il n'y avait pas de passif au titre des DPVA au 31 octobre 2009 (6 M\$ en 2008 et 50 M\$ en 2007).

Régimes d'options sur actions

Au 31 octobre et exercice terminé le 31 octobre

	2009		2008		2007	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	7 270 168	55,38 \$	7 236 483	51,63 \$	8 934 231	47,84 \$
Attribuées	1 077 608	49,75	876 342	75,60	419 418	96,32
Exercées ¹	(983 705)	39,10	(495 134)	41,83	(1 753 648)	43,43
Frappées d'extinction	(5 035)	72,06	(21 644)	74,69	(188 318)	59,90
Annulées ou échues	(214 629)	73,09	(49 479)	79,69	(5 000)	31,70
Exercées au titre de DPVA	(120 905)	38,44	(276 400)	39,69	(170 200)	39,22
En cours à la fin de l'exercice	7 023 502	56,53 \$	7 270 168	55,38 \$	7 236 483	51,63 \$
Exercçables à la fin de l'exercice	4 942 948	53,47 \$	5 654 145	48,69 \$	6 060 063	45,85 \$
Pouvant être attribuées	6 854 206		7 712 150		8 517 369	

1) Le cours moyen pondéré à la date d'exercice était de 52,20 \$ (70,15 \$ en 2008 et 96,84 \$ en 2007).

Options sur actions en cours et comportant des droits acquis

Au 31 octobre 2009

	Options sur actions en cours			Options sur actions comportant des droits acquis	
	Nombre en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette des prix d'exercice					
32,85 \$ – 39,85 \$	1 038 318	0,26	37,63 \$	1 038 318	37,63 \$
40,37 \$ – 48,75 \$	2 390 767	5,19	46,59	1 341 077	44,12
50,91 \$ – 56,08 \$	1 391 033	1,87	54,18	1 391 033	54,18
62,90 \$ – 69,68 \$	253 498	8,43	65,81	53 346	65,62
70,00 \$ – 75,80 \$	997 173	5,44	73,00	779 599	73,33
79,55 \$ – 84,69 \$	600 973	7,84	79,67	163 598	79,87
95,70 \$ – 102,40 \$	351 740	6,96	96,33	175 977	96,33
	7 023 502	4,27	56,53 \$	4 942 948	53,47 \$

Régime d'achat d'actions par les employés

Au Canada, en vertu de notre RAAE, les employés admissibles peuvent choisir, chaque année, qu'un montant maximal correspondant à 10 % de leur salaire admissible soit retenu pour l'achat d'actions ordinaires de la CIBC. Nous versons un montant égal à 50 % de la cotisation de l'employé, jusqu'à concurrence de 3 % du salaire admissible, en fonction des années de service et du niveau d'emploi, sous réserve d'un plafond annuel de 2 250 \$. Après deux ans de participation continue au régime, nos cotisations sont acquises à l'employé, et toutes les cotisations ultérieures sont acquises dès leur versement. Des régimes similaires d'achat d'actions par les employés existent dans d'autres régions à l'échelle mondiale où, chaque année, les employés admissibles peuvent choisir de faire retenir une tranche de leur salaire admissible afin d'acheter des actions ordinaires de la CIBC, avec cotisation correspondante de l'employeur, selon les dispositions de chaque régime. Toutes les cotisations sont versées dans une fiducie et utilisées par les fiduciaires des régimes pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre. FirstCaribbean gère son propre régime d'achat d'actions par les employés, où le fiduciaire du régime emploie les cotisations pour acheter des actions ordinaires de FirstCaribbean sur le marché libre.

Nos cotisations, qui sont passées en charges dès qu'elles sont engagées, ont totalisé 30 M\$ en 2009 (30 M\$ en 2008 et 30 M\$ en 2007).

Couverture

L'incidence de la variation du cours de l'action de la CIBC sur la rémunération à base d'actions réglée au comptant en vertu des POAS, PUAR, régimes d'UADD et DPVA est couverte au moyen de dérivés. À compter du 1^{er} novembre 2008, les gains et les pertes liés à ces dérivés sont constatés au titre des salaires et des avantages sociaux. Au cours des exercices antérieurs, les gains et les pertes liés à ces dérivés étaient constatés dans les revenus divers. Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé des gains de 60 M\$ (perte de 49 M\$ en 2008 et gain de 19 M\$ en 2007) dans l'état des résultats consolidé. De plus, nous avons comptabilisé des gains de 14 M\$ (néant en 2008 et en 2007) dans le cumul des autres éléments du résultat étendu relativement aux couvertures d'attributions qui sont passées en charges au cours des périodes d'acquisition.

Nous sommes le promoteur des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention de nos employés admissibles. Nos régimes de retraite comprennent des régimes enregistrés de retraite à prestations déterminées par capitalisation, des arrangements supplémentaires, qui procurent des prestations de retraite en sus des plafonds établis par la loi, et des régimes à cotisations déterminées. Les régimes de retraite sont, pour la plupart, non contributifs, mais certains participants contribuent à leurs régimes respectifs afin de recevoir des prestations plus élevées à la retraite. Ces prestations sont généralement fondées sur le nombre d'années de service et le salaire à l'approche de la retraite. Nous offrons également des prestations pour soins de santé, de l'assurance-vie et d'autres avantages aux employés et aux retraités admissibles. En outre, nous continuons d'offrir un régime d'invalidité de longue durée qui verse des prestations aux employés invalides qui sont devenus invalides avant le 1^{er} juin 2004.

À compter du 1^{er} novembre 2008, nous avons choisi de modifier la date d'évaluation de nos obligations au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées des employés pour la faire passer du 30 septembre au 31 octobre. Ce changement fait coïncider la date d'évaluation avec la date de fin de notre exercice. Le changement a été appliqué rétroactivement sans retraitement et a donné lieu à une imputation après impôts de 6 M\$ (9 M\$ avant impôts) aux soldes d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2008.

Le tableau suivant présente la situation financière des régimes de retraite à prestations déterminées et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des employés au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni ainsi que de nos filiales FirstCaribbean. Cette information ne tient pas compte d'autres régimes secondaires gérés par certaines de nos filiales parce qu'ils sont considérés comme négligeables.

	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début de l'exercice	3 641 \$	4 043 \$	3 760 \$	694 \$	767 \$	942 \$
Rajustement au titre du changement de date d'évaluation	12	—	—	1	—	—
Rajustement au titre de l'inclusion des régimes de FirstCaribbean	—	—	196	—	—	5
Coût des services rendus au cours de l'exercice	108	139	141	13	15	17
Cotisations salariales	6	7	7	—	—	—
Frais d'intérêts pour l'obligation au titre des prestations constituées	248	229	211	43	41	40
Prestations versées	(216)	(198)	(193)	(52)	(50)	(52)
Variations des taux de change	(6)	11	(47)	—	2	(4)
Pertes (gains) actuariels	144	(576)	16	21	(81)	(29)
Sorties, montant net	—	(2)	—	—	—	—
Modifications des régimes	5	—	(48)	—	—	(152)
Gains sur compressions	—	—	—	—	(1)	—
Gains sur règlements	—	(13)	—	—	—	—
Prestations spéciales de cessation d'emploi	—	1	—	—	1	—
Solde à la fin de l'exercice	3 942 \$	3 641 \$	4 043 \$	720 \$	694 \$	767 \$
Actifs des régimes						
Juste valeur au début de l'exercice	3 794 \$	4 121 \$	3 683 \$	40 \$	59 \$	80 \$
Rajustement au titre du changement de date d'évaluation	(15)	—	—	(4)	—	—
Rajustement au titre de l'inclusion des régimes de FirstCaribbean	—	—	287	—	—	—
Rendement positif (négatif) réel des actifs des régimes	154	(411)	256	3	2	—
Cotisations patronales	288	278	139	40	29	31
Cotisations salariales	6	7	7	—	—	—
Prestations versées	(216)	(198)	(193)	(52)	(50)	(52)
Règlement de paiements	—	(13)	—	—	—	—
Variations des taux de change	(8)	12	(58)	—	—	—
Sorties, montant net	—	(2)	—	—	—	—
Juste valeur à la fin de l'exercice	4 003 \$	3 794 \$	4 121 \$	27 \$	40 \$	59 \$
Situation de capitalisation (déficit)	61 \$	153 \$	78 \$	(693) \$	(654) \$	(708) \$
Cotisations patronales après la date d'évaluation	—	55	—	—	3	—
Pertes actuarielles nettes non amorties	1 171	877	825	100	82	171
Coûts (gains) non amortis des services passés	9	7	9	(148)	(170)	(191)
Actif transitoire non amorti	—	—	—	1	1	2
Actif (passif) au titre des prestations constituées	1 241 \$	1 092 \$	912 \$	(740) \$	(738) \$	(726) \$
Provision pour moins-value	(18)	(19)	(19)	—	—	—
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	1 223 \$	1 073 \$	893 \$	(740) \$	(738) \$	(726) \$

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, est inclus dans les autres actifs et les autres passifs comme suit :

	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
En millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Actif (passif) au titre des prestations constituées, comptabilisé déduction faite de la provision pour moins-value, dans :						
Autres actifs (note 9)	1 243 \$	1 094 \$	1 057 \$	— \$	— \$	— \$
Autres passifs (note 11)	(20)	(21)	(164)	(740)	(738)	(726)
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	1 223 \$	1 073 \$	893 \$	(740) \$	(738) \$	(726) \$

L'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux obligations au titre des prestations constituées en excédent de la juste valeur des actifs :

En millions de dollars, au 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Obligation au titre des prestations constituées						
Régimes sans capitalisation	38 \$	31 \$	189 \$	582 \$	559 \$	621 \$
Régimes par capitalisation	217	132	132	138	135	146
	255	163	321	720	694	767
Juste valeur des actifs des régimes	202	123	117	27	40	59
Situation de capitalisation (déficit)	(53)\$	(40) \$	(204) \$	(693)\$	(654) \$	(708) \$

La charge nette au titre des régimes à prestations déterminées se présente comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Coût des services rendus au cours de l'exercice	108 \$	139 \$	141 \$	13 \$	15 \$	17 \$
Frais d'intérêts pour l'obligation au titre des prestations constituées	248	229	211	43	41	40
Rendement (positif) négatif réel des actifs des régimes	(154)	411	(256)	(3)	(2)	—
Modifications des régimes	5	—	(48)	—	—	(152)
Pertes (gains) actuariels	144	(576)	16	21	(81)	(29)
Pertes sur compressions	—	1	—	—	—	—
Pertes sur règlements	—	2	—	—	—	—
Prestations spéciales de cessation d'emploi	—	1	—	—	1	—
Frais des régimes de retraite avant rajustements pour constater la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs	351 \$	207 \$	64 \$	74 \$	(26) \$	(124) \$
Rajustements pour constater la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs						
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes	(141)¹ \$	(683) ¹ \$	9 ¹ \$	1² \$	1 ² \$	(4) ² \$
Écart entre les (gains) pertes actuariels réels et les (gains) pertes actuariels amortis	(133)³	629 ³	58 ³	(20)⁴	88 ⁴	37 ⁴
Écart entre les coûts des modifications des régimes réels et les coûts des modifications des régimes amortis	(3)⁵	2 ⁵	54 ⁵	(20)⁶	(21) ⁶	132 ⁶
	(277)	(52)	121	(39)	68	165
Variation de la provision pour moins-value	(1)	—	—	—	—	—
Charge constatée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	73 \$	155 \$	185 \$	35 \$	42 \$	41 \$

1) Rendement prévu des actifs des régimes de 295 M\$ (272 M\$ en 2008 et 247 M\$ en 2007), déduit du rendement positif (négatif) réel des actifs des régimes de 154 M\$ ((411) M\$ en 2008 et 256 M\$ en 2007).

2) Rendement prévu des actifs des régimes de 2 M\$ (1 M\$ en 2008 et 4 M\$ en 2007), déduit du rendement réel des actifs des régimes de 3 M\$ (2 M\$ en 2008 et néant en 2007).

3) Pertes actuarielles amorties de 11 M\$ (53 M\$ en 2008 et 74 M\$ en 2007), moins les pertes actuarielles (gains actuariels) réels de 144 M\$ ((576) M\$ en 2008 et 16 M\$ en 2007).

4) Pertes actuarielles amorties de 1 M\$ (7 M\$ en 2008 et 8 M\$ en 2007), moins les pertes actuarielles (gains actuariels) réels de 21 M\$ ((81) M\$ en 2008 et (29) M\$ en 2007).

5) Amortissement des modifications des régimes de 2 M\$ (2 M\$ en 2008 et 6 M\$ en 2007), moins les modifications réelles des régimes de 5 M\$ (néant en 2008 et (48) M\$ en 2007).

6) Amortissement des modifications des régimes de (20) M\$ ((21) M\$ en 2008 et (20) M\$ en 2007), moins les modifications réelles des régimes de néant (néant en 2008 et (152) M\$ en 2007).

Modifications des avantages et des régimes 2009

Aucune modification importante n'a été apportée aux modalités de nos régimes de retraite à prestations déterminées ou à nos autres régimes d'avantages complémentaires en 2009.

2008

Au cours de 2008, les arrangements supplémentaires relatifs à la retraite des employés du Canada sont devenus des régimes par capitalisation. Les cotisations initiales versées ont été de 167 M\$.

2007

À compter du 1^{er} novembre 2006, les régimes d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie offerts aux employés du Canada qui partiront à la retraite après le 31 décembre 2008 ont été modifiés afin de leur offrir le choix des avantages couverts, en plus de limiter les cotisations de la CIBC à la valeur des coûts établie pour 2009. La responsabilité des hausses ultérieures du coût au titre des prestations médicales et dentaires pour cette catégorie de retraités leur incombera. Cette modification a entraîné une diminution de l'obligation.

À compter du 30 mai 2007, nos régimes de retraite à prestations déterminées canadiens ont été modifiés à l'égard de notre programme de soutien à la restructuration. Les employés qui recevront un avis de cessation d'emploi ou de retraite aux termes des programmes de soutien visés à compter du 1^{er} novembre 2009 toucheront seulement les prestations de base prévues aux termes du régime. Cette modification a entraîné une réduction de l'obligation.

Actifs des régimes

La répartition moyenne pondérée des actifs et la répartition cible par catégorie d'actifs de nos régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes par capitalisation se présentent comme suit :

Catégorie d'actifs	2009	Régimes de retraite		2009	Régimes d'avantages complémentaires	
		Répartition réelle au 31 octobre 2008	Répartition cible 2010		Répartition réelle au 31 octobre 2008	Répartition cible 2010
Titres de participation ¹	43 %	47 %	49 %	– %	10 %	– %
Titres d'emprunt ¹	50	47	42	100	90	100
Immobilier	4	5	5	–	–	–
Divers ²	3	1	4	–	–	–
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

1) Les régimes de retraite comprennent des valeurs mobilières de la CIBC de 9 M\$ (10 M\$ en 2008), ce qui représente 0,3 % du total des actifs des régimes (0,3 % en 2008). Les régimes d'avantages complémentaires ne comprennent pas de valeurs mobilières de la CIBC.

2) Comprend des dérivés de change couvrant le risque de change et des placements dans des actifs publics de base, notamment des projets relatifs aux transports, aux communications, à l'énergie, à l'éducation et aux soins de santé.

La politique de placement des régimes consiste à optimiser la relation risque-rendement au moyen d'un portefeuille mondial comportant différentes catégories d'actifs et diversifié par segment du marché, secteur économique et émetteur. L'objectif est de protéger nos obligations au titre de nos régimes par capitalisation en maximisant le rendement, d'une façon économique, et sans compromettre la sécurité des régimes. Les actifs des régimes sont gérés selon des limites établies par des gestionnaires de placement indépendants et par Gestion globale d'actifs CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la CIBC et, le cas échéant, sont rééquilibrés en fonction de la composition cible de l'actif.

Hypothèses des régimes

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations découlant des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi et la charge nette au titre des prestations constituées tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des instruments de créance de qualité supérieure assortis de flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations.

Pour les régimes offerts au Canada, les hypothèses sur le taux de rendement prévu des actifs des régimes sont remises en question une fois l'an par la direction et nos actuaires. Les hypothèses sont fondées sur les rendements prévus des différentes catégories d'actifs, pondérées en fonction de la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions.

Aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la région des Caraïbes, nous avons recours à des procédures comparables à celles utilisées au Canada pour déterminer le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes, en prenant en considération les conditions du marché dans ces territoires et la répartition spécifique des actifs des régimes.

Les hypothèses retenues pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées et la charge nette au titre des régimes se présentent comme suit :

		Régimes de retraite		Régimes d'avantages complémentaires		
Hypothèses moyennes pondérées	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre						
Taux d'actualisation à la fin de la période	6,5%	6,8%	5,6%	6,0%	6,6%	5,5%
Taux de croissance de la rémunération	3,7%	3,7%	3,6%	3,5%	3,5%	3,5%
Charge nette découlant des régimes pour l'exercice terminé le 31 octobre						
Taux d'actualisation au début de la période	6,8%	5,6%	5,3%	6,6%	5,5%	5,1%
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,9%	6,8%	6,5%	5,0%	5,8%	5,5%
Taux de croissance de la rémunération	3,7%	3,6%	3,5%	3,5%	3,5%	3,5%

Les taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé du principal régime canadien d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie sont comme suit :

Exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007
Taux hypothétiques des coûts de soins de santé pour le prochain exercice	7,1 %	6,7 %	6,8 %
Taux vers lequel les coûts de soins de santé devraient tendre	4,5 %	4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux des coûts de soins de santé devrait se stabiliser	2029	2018	2014

L'incidence d'une variation de un point de pourcentage des taux hypothétiques des coûts de soins de santé serait comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Augmentation de un point de pourcentage			Diminution de un point de pourcentage		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Incidence sur l'ensemble des coûts des services et des frais d'intérêts	4 \$	4 \$	5 \$	(3) \$	(4) \$	(4) \$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	49 \$	53 \$	60 \$	(40) \$	(44) \$	(49) \$

Régimes à cotisations déterminées et autres régimes

Nous offrons également des régimes à cotisations déterminées à certains employés. La charge constatée au titre de ces régimes se présente comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007
Régimes de retraite à cotisations déterminées	13 \$	14 \$	20 \$
Régimes de retraite d'État ¹	73	76	76
	86 \$	90 \$	96 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime de rentes du Québec et le *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Charges si nous les avions comptabilisées au fur et à mesure qu'elles étaient engagées

Si nous avions comptabilisé l'ensemble des coûts et des charges à mesure qu'ils étaient engagés, la charge totale engagée aux termes des régimes de retraite à prestations déterminées, des régimes de retraite à cotisations déterminées, des régimes de retraite d'État ainsi que des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présenterait comme suit :

	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires			Total		
En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Régimes de retraite à prestations déterminées	351 \$	207 \$	64 \$	74 \$	(26) \$	(124) \$	425 \$	181 \$	(60) \$
Régimes à cotisations déterminées et autres régimes	86	90	96	–	–	–	86	90	96
	437 \$	297 \$	160 \$	74 \$	(26) \$	(124) \$	511 \$	271 \$	36 \$

Flux de trésorerie

Cotisations en espèces

L'évaluation actuarielle la plus récente du capital du régime de retraite à prestations déterminées à des fins de capitalisation remonte au 31 octobre 2008. La prochaine évaluation du régime devra avoir lieu au plus tard au 31 octobre 2011. En ce qui a trait au régime d'invalidité de longue durée, l'évaluation actuarielle la plus récente remonte au 31 octobre 2007. Le total des cotisations en espèces pour les régimes d'avantages sociaux futurs est constitué de ce qui suit :

	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Régimes par capitalisation	230 \$	330 \$	128 \$	– \$	– \$	– \$
Bénéficiaires des régimes sans capitalisation	3	3	11	37	32	31
Régimes de retraite à cotisations déterminées	13	14	20	–	–	–
	246 \$	347 \$	159 \$	37 \$	32 \$	31 \$

Les cotisations minimales de 2010 devraient atteindre entre 147 M\$ pour les régimes de retraite à prestations déterminées et 52 M\$ pour les régimes d'avantages complémentaires. Ces estimations sont susceptibles de changer, car les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation.

Versements de prestations

Les versements de prestations suivants, qui tiennent compte des services futurs prévus, le cas échéant, devraient être payés par la CIBC ou par les caisses de retraite :

En millions de dollars, au 31 octobre 2009	Régimes de retraite	Régimes d'avantages complémentaires
2010	199 \$	52 \$
2011	204	53
2012	210	53
2013	216	53
2014	222	53
2015 – 2019	1 237	274

Note 23

Impôts sur les bénéfices

Total des impôts sur les bénéfices

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007
État des résultats consolidé			
Provision pour impôts sur les bénéfices – exigibles	386 \$	(671) \$	178 \$
– futurs	38	(1 547)	346
	424	(2 218)	524
État de l'évolution des capitaux propres consolidé			
Autres éléments du résultat étendu	18	(930)	1 059
Modifications de conventions comptables	(3) ¹	(50) ²	(4) ³
Divers	(6)	(20)	(18)
	9	(1 000)	1 037
	433 \$	(3 218) \$	1 561 \$

1) Représente l'incidence de la modification de la date d'évaluation au titre des avantages sociaux futurs. Pour plus de précisions, se reporter à la note 22.

2) Représente l'incidence de l'adoption de l'abrégé modifié du Comité sur les problèmes nouveaux 46 de l'ICCA, *Baux adossés*. Pour plus de précisions, voir la note 1.

3) Représente le rajustement transitoire par suite de l'adoption des chapitres 3855, 3865, 1530 et 3251 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de précisions, se reporter à la note 1.

Composantes de la charge d'impôts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Impôts exigibles			
Fédéral	133 \$	(1 326) \$	799 \$
Provinciaux	84	(612)	400
Étrangers	65	263	8
	282	(1 675)	1 207
Impôts futurs			
Fédéral	172	(788)	147
Provinciaux	94	(451)	68
Étrangers	(115)	(304)	139
	151	(1 543)	354
	433 \$	(3 218) \$	1 561 \$

Les soldes d'impôts futurs sont inclus dans les autres actifs (note 9) et découlent d'écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans le bilan consolidé.

Le taux d'imposition fédéral et des provinces combiné du Canada varie chaque année en fonction des modifications apportées aux taux prévus par la loi imposés par chacune des administrations fiscales et selon les variations de la proportion de nos activités exercées dans chaque province. Nous sommes également assujettis à l'impôt canadien sur les bénéfices des centres bancaires à l'étranger.

Les bénéfices des filiales étrangères seraient normalement assujettis à l'impôt canadien seulement lorsqu'ils sont rapatriés au Canada. Les impôts canadiens additionnels qui seraient exigibles si tous les bénéfices non répartis des filiales étrangères étaient distribués à la société mère canadienne sous forme de dividendes sont estimés à 500 M\$ (379 M\$ en 2008 et 302 M\$ en 2007).

Les taux d'imposition réels figurant dans l'état des résultats consolidé sont différents du taux d'imposition fédéral et des provinces combiné du Canada de 31,8 % (32,7 % en 2008 et 34,8 % en 2007), comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Rapprochement des impôts sur les bénéfices

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre			2009	2008	2007	
Taux d'imposition fédéral et des provinces combiné du Canada appliqué au bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	515 \$	31,8 %	(1 393) \$	32,7 %	1 340 \$	34,8 %
Rajustements des impôts pour tenir compte de ce qui suit :						
Bénéfices des filiales étrangères	(118)	(7,3)	(309)	7,3	(402)	(10,4)
Bénéfice exonéré d'impôt	(29)	(1,8)	(126)	3,0	(197)	(5,1)
Gains exonérés d'impôt	(4)	(0,2)	—	—	(70)	(1,8)
Économie d'impôts relative aux règlements liés à Enron	—	—	(486)	11,4	—	—
Gains de change réalisés nets sur placements dans des entreprises étrangères	69	4,3	144	(3,4)	22	0,6
Provisions pour questions judiciaires sans incidence fiscale	—	—	(1)	—	(25)	(0,7)
Divers	(9)	(0,6)	(47)	1,1	(144)	(3,8)
Impôts sur les bénéfices figurant dans l'état des résultats consolidé	424 \$	26,2 %	(2 218) \$	52,1 %	524 \$	13,6 %

En 2009, le rapatriement de capital et de bénéfices non répartis de nos entreprises étrangères a entraîné une hausse de 104 M\$ (160 M\$ en 2008 et 22 M\$ en 2007) de la charge d'impôts dans l'état des résultats consolidé découlant de la contrepassation des soldes cumulés connexes de la composante écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Actif d'impôts futurs

Au 31 octobre 2009, notre actif d'impôts futurs était de 1 635 M\$, déduction faite de la provision pour moins-value de 88 M\$ US (95 M\$). L'actif d'impôts futurs comprend des reports en avant de pertes fiscales canadiennes autres qu'en capital totalisant 990 M\$ qui viennent à échéance dans 19 ans, un montant de 68 M\$ lié aux reports en avant de pertes fiscales canadiennes en capital n'ayant pas de date d'échéance et un montant de 356 M\$ lié à nos activités américaines. Les normes comptables exigent qu'une provision pour moins-value soit établie lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la totalité ou qu'une partie de l'actif d'impôts futurs ne sera pas réalisé avant son échéance. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous sommes d'avis, d'après toutes les informations dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés.

Enron

En 2005, nous avons constaté une économie d'impôts de 297 M\$ relative aux règlements d'affaires judiciaires liées à Enron. En 2008, nous avons constaté

une économie d'impôts additionnelle prévue de 486 M\$ liée à ce règlement. Le 2 octobre 2009, l'Agence du revenu du Canada a émis un avis de nouvelle cotisation définitive dans lequel elle interdit la déduction des paiements d'environ 3 G\$ se rapportant au règlement d'affaires judiciaires liées à Enron en 2005. Nous avons l'intention d'entamer une action en justice pour défendre notre position fiscale devant la Cour canadienne de l'impôt et pensons être en mesure de pouvoir défendre au moins le montant de l'économie d'impôts qui a été constaté jusqu'à maintenant. Si nous réussissons à défendre notre position fiscale en entier, nous serions en mesure de constater une économie d'impôts additionnelle de 214 M\$ et un remboursement des intérêts connexes imposables de 150 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 826 M\$, majorée des intérêts connexes de 130 M\$, nous incomberait.

Réductions du taux d'imposition par le gouvernement de l'Ontario

Dans son budget de 2009, le gouvernement de l'Ontario a proposé de réduire le taux d'imposition des sociétés de 14 % à 10 % d'ici 2013. Ces réductions n'étaient pas pratiquement en vigueur aux fins comptables en date du 31 octobre 2009. Les réductions du taux d'imposition étaient pratiquement en vigueur en date du 16 novembre 2009. Ainsi, nous devons réduire la valeur de nos actifs d'impôts futurs d'un montant pouvant aller jusqu'à environ 25 M\$ au premier trimestre de 2010.

Composantes des soldes d'impôts futurs

En millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008 ¹
Actif d'impôts futurs		
Reports en avant de pertes fiscales	1 249 \$	1 456 \$
Provisions	76	90
Provision pour pertes sur créances	466	333
Revenu non gagné	70	66
Bâtiments et matériel	55	69
Prestations de retraite et avantages sociaux	73	81
Réévaluation des valeurs mobilières	150	244
Divers	70	95
	2 209	2 434
Provision pour moins-value (PMV)	(95)	(62)
	2 114	2 372
Passif d'impôts futurs		
Loyers à recevoir	64	264
Prestations de retraite et avantages sociaux	82	21
Bâtiments et matériel	80	53
Écart d'acquisition	72	69
Réévaluation des valeurs mobilières	40	33
Change	62	77
Divers	79	33
	479	550
Actif d'impôts futurs, montant net, déduction faite de la PMV	1 635 \$	1 822 \$
En millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008
Actif d'impôts futurs, montant net, déduction faite de la PMV comptabilisé dans les autres actifs (note 9)	1 635 \$	1 822 \$

1) Certaines informations financières de la période antérieure ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2009.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des montants d'ouverture et de fermeture des économies d'impôts non constatées pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009.

Économies d'impôts non constatées

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008
Solde au début de l'exercice	460 \$	948 \$
Augmentations fondées sur les positions fiscales de l'exercice considéré	42	35
Diminutions fondées sur les positions fiscales d'exercices précédents	(39)	(500)
Diminutions liées à un manque de prescriptions applicables	(7)	(23)
Solde à la fin de l'exercice	456 \$	460 \$

Le total du montant des économies d'impôts non constatées, soit 456 M\$, s'il était constaté, aurait une incidence sur le taux d'imposition réel.

Nous ne prévoyons pas d'autres changements importants dans le montant total des économies d'impôts non constatées au cours des 12 prochains mois.

La CIBC exerce des activités au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans d'autres administrations fiscales. Les années d'imposition les plus récentes qui pourraient faire l'objet d'un contrôle (au fédéral) sont les suivantes :

Administration

Canada	2005
États-Unis	2006
Royaume-Uni	2008

La CIBC constate les intérêts en souffrance et les pénalités dans la charge d'impôts, sauf lorsque les intérêts sont déductibles d'impôts, auquel cas ils sont constatés à titre de frais d'intérêts. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, des intérêts d'environ 23 M\$ (75 M\$ en 2008) ont été comptabilisés. Le montant total des intérêts et des pénalités à payer constatés au bilan consolidé au 31 octobre 2009 était de 94 M\$ (164 M\$ en 2008). La quasi-totalité des intérêts et pénalités est liée à nos transactions de baux adossés aux États-Unis.

Note 24

Résultat par action

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007
Résultat de base par action			
Bénéfice net (perte nette)	1 174 \$	(2 060) \$	3 296 \$
Dividendes et primes sur actions privilégiées	(162)	(119)	(171)
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	1 012 \$	(2 179) \$	3 125 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	381 677	370 229	336 092
Résultat de base par action	2,65 \$	(5,89) \$	9,30 \$
Résultat dilué par action			
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	1 012 \$	(2 179) \$	3 125 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	381 677	370 229	336 092
Ajouter le nombre d'options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	765	1 534	3 224
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation ² (en milliers)	382 442	371 763	339 316
Résultat dilué par action ³	2,65 \$	(5,89) \$	9,21 \$

1) Ne tient pas compte du nombre moyen de 3 444 668 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 69,37 \$, du nombre moyen de 1 911 347 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 79,13 \$ et du nombre moyen de 4 565 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 100,45 \$, respectivement, pour les exercices terminés le 31 octobre 2009, 2008 et 2007, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

2) Les actions privilégiées convertibles et le passif au titre des actions privilégiées ne sont pas compris dans le calcul, étant donné que nous avons déjà réglé les actions privilégiées au comptant ou nous n'avons pas encore exercé notre droit de conversion.

3) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sont identiques.

Engagements

Ententes relatives au crédit

Les ententes relatives au crédit sont habituellement des instruments hors bilan et généralement conclues pour répondre aux besoins de financement de clients. En outre, il existe certains engagements de crédit en vertu desquels nous pourrions devoir consentir du crédit qui ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé. Notre politique de garanties exigées relativement à ces ententes et les types de garanties détenus sont généralement les mêmes que pour les prêts. Les montants contractuels indiqués ci-après pour les ententes relatives au crédit représentent le montant maximum du crédit additionnel que nous pourrions devoir accorder. Les montants contractuels représentent également les montants du risque de crédit si le crédit contracté venait à être entièrement épuisé, si une contrepartie manquait à ses obligations et si la garantie se révélait sans valeur. Ces montants contractuels ne sont pas nécessairement représentatifs des liquidités futures requises ou du risque de perte réel, puisqu'un grand nombre de ces ententes arriveront à échéance ou cesseront d'exister sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 31 octobre	Montants contractuels	
	2009	2008
Prêts de valeurs ^{1, 2}	43 907 \$	49 293 \$
Engagements de crédit inutilisés ³	39 747	37 918
Facilités de garantie de liquidité ⁴	4 869	9 764
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	5 123	6 249
Options vendues à titre de dérivés de crédit GAP ⁵	27	30
Lettres de crédit documentaires et commerciales	234	236
Divers	371	394
	94 278 \$	103 884 \$

- 1) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 33,3 G\$ (39,8 G\$ en 2008) et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.
- 2) Les prêts de valeurs de 5,3 G\$ (6,1 G\$ en 2008) contre espèces sont exclus puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé en tant qu'engagements liés aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres.
- 3) Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 30,7 G\$ (28,7 G\$ en 2008), dont 18,7 G\$ (14,5 G\$ en 2008) viendront à échéance dans un an ou moins. Ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles, des marges de crédit garanties par un bien immobilier et des marges sur cartes de crédit.
- 4) Incluent des facilités de crédit américaines de 29 M\$ (55 M\$ en 2008) qui sont assujetties à des ententes en vertu desquelles les fonds multicédants pertinents conservent leur droit de vendre leurs actifs à la CIBC à la valeur nominale.
- 5) Représentent le montant nominal de référence des options vendues à titre de dérivés de crédit GAP qui ont aussi été présentées comme dérivés à la note 14.

Prêts de valeurs

Les prêts de valeurs représentent pour nous un risque de crédit quand nous prêtons nos propres valeurs ou celles de nos clients et que l'emprunteur manque à son obligation de restitution. L'emprunteur doit garantir la valeur en tout temps.

Engagements de crédit inutilisés

Les engagements de crédit inutilisés comprennent la tranche non utilisée des facilités de crédit que nous avons approuvées pour satisfaire aux besoins des clients. Ces facilités peuvent être assorties de conditions qui doivent être remplies avant prélèvement. Le risque de crédit associé à ces facilités découle de la possibilité qu'un engagement donne lieu à un prêt. Le montant des garanties obtenues, si elles sont jugées nécessaires, est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'obtention d'un privilège sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Facilités de garantie de liquidité

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidité irrévocables essentiellement sur les fonds multicédants de papier commercial adossés à des créances. Nous agissons à titre d'agent des services financiers pour certains de ces fonds multicédants, tandis que d'autres fonds multicédants sont administrés par des tiers. À compter du 17 septembre 2007, les facilités de liquidités pour nos programmes de papier commercial adossé à des créances soutenues pour les fiducies Crisp Trust, Macro Trust, Safe Trust, Smart Trust et Sound Trust nous obligent à fournir le financement, sous réserve du respect de certaines conditions relativement aux fonds multicédants, pour les actifs productifs. Les facilités de liquidités liées à Franchise Trust et à Franchise Trust II ont été résiliées en 2008.

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Ces instruments constituent l'engagement irrévocable d'effectuer des paiements à un tiers dans l'éventualité où les clients ne pourraient respecter leurs obligations financières ou leurs obligations d'exécution aux termes du contrat. Le risque de crédit lié à ces instruments est généralement le même que dans le cas d'engagements de prêts irrévocables consentis aux clients. Si nous jugeons une garantie nécessaire, le montant de celle-ci est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'obtention d'une sûreté sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Options vendues à titre de dérivés de crédit GAP

Les swaps sur défaillance aux fins de la GAP sont vendus afin de créer des instruments de prêt synthétiques à un emprunteur de référence, pour gérer la diversification du portefeuille de crédit. Le montant nominal de référence lié à ces contrats est inclus dans le tableau ci-dessus. Le montant nominal de référence représente le montant maximal à risque en cas de défaillance de l'emprunteur de référence.

Lettres de crédit documentaires et commerciales

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments à court terme émis pour le compte d'un client, qui permettent à un tiers, comme un exportateur, de tirer des traites sur la CIBC jusqu'à concurrence d'un certain montant, sous réserve de conditions particulières. Nous sommes exposés au risque que le client ne règle pas, en bout de ligne, le montant des traites. Cependant, les montants utilisés sont garantis par les biens qui s'y rattachent.

Engagements en vertu de contrats de location^{1, 2, 3, 4}

La CIBC a des obligations en vertu de contrats de location non résiliables visant des bâtiments et du matériel.

Les paiements minimums futurs exigibles aux termes de tous les contrats de location pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre 2009

2010	338 \$
2011	306
2012	267
2013	248
2014	208
2015 et par la suite	1 504

- 1) Le total des frais de location (à l'exception des ententes de service) pour des bâtiments et du matériel imputés à l'état des résultats consolidé s'est élevé à 334 M\$ (366 M\$ en 2008 et 357 M\$ en 2007).
- 2) Comprennent des engagements minimums futurs aux termes de contrats de cession-bail qui s'élèvent à 49 M\$ en 2010, à 41 M\$ en 2011, à 41 M\$ en 2012, à 43 M\$ en 2013, à 44 M\$ en 2014 et à 400 M\$ en 2015 et par la suite.
- 3) Nous avons sous-loué certains de nos locaux et prévoyons recevoir 43 M\$ (61 M\$ en 2008) de tiers locataires en vertu des contrats de sous-location. Nos engagements en vertu des contrats de location dans le tableau ci-dessus tiennent compte des revenus bruts de sous-location.
- 4) Comprennent des engagements en vertu de contrats de location de 21 M\$ (29 M\$ en 2008) transférés à Oppenheimer en 2003, aux termes de la vente de la division américaine de services à la clientèle privée et de gestion d'actifs. Nous conservons un passif éventuel en vertu des modalités des contrats de location que nous avons transférés à Oppenheimer en cas de manquement de la part de cette dernière.

Autres engagements

À titre d'investisseurs dans nos activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements afin de financer les fonds de souscriptions privées externes et les placements dans des titres de participation et de créance à la valeur marchande au moment où sont tirés les engagements. Relativement à ces activités, nous avons pris des engagements d'investir jusqu'à concurrence de 372 M\$ au 31 octobre 2009 (338 M\$ en 2008).

Cautionnements

Les cautionnements comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire du cautionnement en fonction a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire du cautionnement; b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers. Voici un résumé des principaux cautionnements émis et en cours au 31 octobre :

	2009		2008	
	Paie ment maximal futur éventuel ¹	Valeur comptable	Paie ment maximal futur éventuel ¹	Valeur comptable
Prêts de valeurs avec indemnisation ²	30 797 \$	– \$	36 152 \$	– \$
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	5 123	20	6 249	14
Dérivés de crédit :				
Options vendues	20 547	4 226	32 717	6 877
Protection vendue relativement aux swaps	3 657	276	3 892	256
Autres options vendues sur contrats de dérivés	voir texte	2 849	voir texte	4 334
Autres contrats d'indemnisation	voir texte	–	voir texte	–

1) La garantie totale disponible relativement à ces cautionnements s'élevait à 33,1 G\$ (39,3 G\$ en 2008).

2) Les prêts de valeurs avec indemnisation correspondent au plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, contreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon.

Comme nombre de ces cautionnements viendront à échéance ou prendront fin sans avoir été utilisés et qu'ils ne tiennent pas compte de la possibilité de recouvrement par disposition de recours ou sur les biens détenus ou cédés, les montants maximums des paiements futurs éventuels ne sont pas une indication des besoins de liquidités futurs ni du risque de crédit et n'ont aucun lien avec les pertes prévues en vertu de ces ententes.

Prêts de valeurs avec indemnisation

Conformément à nos activités de garde, les prêteurs de valeurs peuvent recevoir des garanties pour assurer que la juste valeur des valeurs prêtées sera récupérée dans l'éventualité où l'emprunteur ne remettrait pas les valeurs garanties, et où la garantie fournie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur. Les modalités de ces garanties varient, puisque les valeurs prêtées comportent un droit de retour sur demande.

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Les lettres de crédit de soutien et de bonne fin représentent des engagements écrits à l'appui des obligations financières et des obligations d'exécution du client. Ces cautionnements sont assortis du même type de risque de crédit que les prêts. Nous pouvons garantir les lettres de crédit de soutien et de bonne fin, notamment par des liquidités, des valeurs ou d'autres actifs cédés en garantie. La durée de ces cautionnements peut varier, et la majorité d'entre eux viennent à échéance d'ici un an.

Options vendues à titre de dérivés de crédit

Les options vendues à titre de dérivés de crédit représentent un cautionnement indirect de la dette d'une autre partie ou la valeur marchande d'un actif de référence, puisqu'elles requièrent le transfert de fonds à une contrepartie lorsque se produisent des événements précis liés au degré de solvabilité d'un débiteur de référence ou à la valeur marchande d'un actif de référence. En ce qui a trait à ces types de dérivés, nous ne sommes pas dans l'obligation de déterminer le niveau de risque sous-jacent lié au débiteur ou d'un actif de référence (à l'extérieur du contrat de dérivés) afin de classer le dérivé à titre de cautionnement. La durée de ces contrats varie, et la plupart de ceux-ci viennent à échéance d'ici cinq ans.

Autres options vendues sur contrats de dérivés

Les contrats de dérivés comprennent des options vendues sur taux d'intérêt, taux de change, actions, marchandises et autres, qui confèrent au porteur le droit d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent à un prix prédéterminé. Le dérivé serait considéré comme étant un cautionnement si la partie détenait l'actif, le passif ou le titre de capitaux propres lié au sous-jacent en vertu du contrat de dérivés. Nous ne vérifions pas l'intention ou la participation du vendeur d'une option; il est donc impossible de déterminer l'obligation maximum éventuelle au titre des contrats de dérivés qui pourraient répondre à la définition de cautionnement. Nous couvrons généralement notre risque à l'égard de ces contrats en concluant divers contrats de dérivés de compensation et par des valeurs. La durée de ces contrats varie généralement d'un à cinq ans.

Autres contrats d'indemnisation

Dans le cours normal des affaires, nous concluons des contrats en vertu desquels nous pouvons accepter d'indemniser la contrepartie à un contrat contre les pertes découlant de fausses représentations et de bris de garantie, de l'inexécution de certaines dispositions, ou encore contre les réclamations ou les pertes attribuables à certains événements externes, comme le décrit le contrat en question. Cela pourrait comprendre, par exemple, les pertes découlant des modifications des lois fiscales, des litiges ou des réclamations relativement au rendement passé. De plus, nous avons conclu des contrats d'indemnisation avec chacun de nos administrateurs et dirigeants pour les protéger, quand la loi le permet, contre les réclamations et les pertes qu'ils pourraient subir (y compris les montants versés en règlement de ces réclamations) dans leurs fonctions à la CIBC. Dans la plupart des cas, aucun plafond de perte n'est prévu, ce qui signifie que l'obligation maximum éventuelle n'est pas définie. Nous sommes d'avis qu'il est peu probable que les conditions qui entraîneraient des obligations en vertu de ces contrats se produisent. Les montants versés en vertu de ces contrats ont été négligeables à ce jour. Aucun montant n'est présenté dans les états financiers consolidés relativement aux indemnisations, déclarations et garanties aux 31 octobre 2009 et 2008.

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, nous donnons en garantie nos actifs ou nous pouvons vendre ou donner en gage des actifs de tiers en garantie de dettes ou pour faciliter certaines activités. Le tableau qui suit présente la provenance et l'utilisation des actifs donnés en garantie et les garanties :

En millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008
Provenance des actifs donnés en garantie et des garanties		
Actifs de la CIBC		
Dépôts auprès d'autres banques	32 \$	37 \$
Valeurs mobilières	26 365	34 487
Créances hypothécaires	3 697	3 529
Autres actifs	6 603	6 528
	36 697	44 581
Actifs de clients		
Garanties reçues et pouvant être vendues ou données à nouveau en gage ¹	79 028	86 667
Moins : les actifs non vendus ou donnés en gage	15 960	21 802
	63 068	64 865
	99 765 \$	109 446 \$
Utilisation des actifs donnés en garantie et des garanties		
Valeurs prêtées ²	43 907 \$	49 293 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres ³	37 453	38 023
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert ³	5 916	6 924
Obligations couvertes ³	3 182	3 070
Marges pour contrats à terme standardisés et options négociées en Bourse et opérations garanties sur instruments dérivés	8 175	11 124
Gouvernements et banques centrales à l'étranger ⁴	332	272
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires ⁴	800	740
	99 765 \$	109 446 \$

1) Comprennent le plein montant contractuel totalisant 35,3 G\$ (42,0 G\$ en 2008) de garanties pour les valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.

2) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 33,3 G\$ (39,8 G\$ en 2008) et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.

3) Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.

4) Comprennent les actifs donnés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation, aux systèmes de paiement et aux dépôts ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales à l'étranger.

Valeurs mobilières données en garantie

Les valeurs mobilières de clients données en garantie pouvant être vendues ou données à nouveau en gage sont reçues relativement aux prêts de valeurs, aux valeurs empruntées ou achetées en vertu de prises en pension de titres et aux prêts sur marge, ou encore pour garantir des contrats de dérivés. Les valeurs de clients données en garantie peuvent être vendues ou données à nouveau en gage par la CIBC pour ce qui est des valeurs empruntées, prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres et pour des prêts sur marge à titre de garantie d'opérations sur dérivés ou offertes pour couvrir des valeurs vendues à découvert.

Passifs éventuels

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats d'exploitation pour un exercice donné.

Au quatrième trimestre de 2008, nous avons constaté un gain de 895 M\$ (841 M\$ US) découlant de la réduction à zéro de notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable émis par une entité émettrice de TAC flux groupés. Cette réduction a fait suite à une série d'actions par le fiduciaire aux termes de l'acte de fiducie portant sur ce TAC flux groupés par suite du dépôt du bilan, le 15 septembre 2008, de Lehman Brothers Holdings Inc. (Lehman), garant d'un swap sur défaillance conclu avec l'entité émettrice de TAC flux groupés. Au quatrième trimestre de 2009, la succession de Lehman et les fiduciaires désignés par l'acte de fiducie de certaines autres entités émettrices de TAC flux groupés ont allégué des motions de fond dans le cadre de procédures présentées au tribunal de la faillite de New York. Malgré qu'elle ait, tout à fait normalement, fait savoir son désaccord avec les actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie de l'entité émettrice de TAC flux groupés qui a émis notre billet de financement variable, la succession de Lehman n'a pas intenté d'actions judiciaires visant les TAC flux groupés ou notre billet de financement variable. Nous continuons de croire que les actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie de l'entité émettrice de TAC flux groupés ont été entièrement soutenues par les dispositions des contrats en vigueur et les normes juridiques pertinentes.

Note 26

Concentration du risque de crédit

Il peut exister une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre de contreparties présentent des caractéristiques économiques similaires ou sont situées dans la même région géographique. Les changements d'ordre économique, politique ou autre pourraient influencer de la même façon sur la capacité de ces contreparties de respecter leurs obligations contractuelles.

Les montants du risque de crédit associé à nos instruments financiers au bilan et hors bilan sont résumés dans le tableau suivant :

Risque de crédit par pays en fonction du lieu où il est assumé en dernier recours

En millions de dollars, au 31 octobre

	2009				2008			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Au bilan								
Principaux actifs ^{1, 2, 3}	242 487 \$	32 225 \$	42 927 \$	317 639 \$	242 981 \$	46 453 \$	43 259 \$	332 693 \$
Hors bilan								
Ententes relatives au crédit								
Marges de crédit								
Institutions financières	7 983 \$	1 136 \$	507 \$	9 626 \$	12 193 \$	992 \$	663 \$	13 848 \$
Gouvernements	3 899	10	8	3 917	3 547	—	18	3 565
Divers	28 150	1 948	975	31 073	26 443	2 308	1 518	30 269
	40 032	3 094	1 490	44 616	42 183	3 300	2 199	47 682
Autres ententes relatives au crédit ⁴								
Institutions financières	42 683	1 797	160	44 640	48 000	1 707	213	49 920
Gouvernements	82	6	—	88	58	3	—	61
Divers	4 033	286	615	4 934	4 466	403	1 352	6 221
	46 798	2 089	775	49 662	52 524	2 113	1 565	56 202
	86 830 \$	5 183 \$	2 265 \$	94 278 \$	94 707 \$	5 413 \$	3 764 \$	103 884 \$
Instruments dérivés								
Par type de contrepartie								
Institutions financières ⁵	6 063 \$	6 000 \$	8 372 \$	20 435 \$	7 694 \$	7 287 \$	7 880 \$	22 861 \$
Gouvernements	1 918	—	—	1 918	1 626	—	—	1 626
Divers	1 353	281	133	1 767	1 852	510	204	2 566
	9 334	6 281	8 505	24 120	11 172	7 797	8 084	27 053
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(6 544)	(3 676)	(5 810)	(16 030)	(7 216)	(4 305)	(5 277)	(16 798)
Total des instruments dérivés	2 790 \$	2 605 \$	2 695 \$	8 090 \$	3 956 \$	3 492 \$	2 807 \$	10 255 \$

1) Les principaux actifs se composent de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des prêts, des valeurs mobilières, des valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres, des engagements de clients en vertu d'acceptations et des instruments dérivés à la valeur marchande, déduction faite de la provision pour pertes sur créances.

2) Comprennent 250,7 G\$ en dollars canadiens (244,2 G\$ en 2008) et 66,9 G\$ en monnaies étrangères (88,5 G\$ en 2008).

3) Comprennent des prêts et des acceptations de 175,6 G\$ (180,3 G\$ en 2008), déduction faite de la provision pour pertes sur créances. Aucun secteur d'activité ni aucune administration étrangère ne comptent pour plus de 10 % de ce montant en 2009 et en 2008.

4) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 33,3 G\$ (39,8 G\$ en 2008) et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.

5) Comprennent des justes valeurs positives (déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit) de 1,5 G\$ (2,3 G\$ en 2008) et un montant nominal de référence de 25,7 G\$ (32,7 G\$ en 2008) couverts par des garants financiers américains.

Note 27

Opérations entre parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à des parties liées et concluons avec elles des opérations à des conditions comparables à celles du marché. Les parties liées comprennent les administrateurs, les dirigeants et les personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens¹, les contreparties et les placements comptabilisés à la valeur de consolidation. Les prêts consentis à ces parties liées sont aux conditions du marché. Nous offrons une subvention sur les frais annuels et un taux d'intérêt privilégié appliqué aux soldes des cartes de crédit des dirigeants, que nous offrons d'ailleurs à tous les employés de la banque.

Administrateurs, dirigeants et personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens¹

Au 31 octobre 2009, les prêts consentis aux administrateurs et aux personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens s'élevaient à 157 M\$² (112 M\$ en 2008), les lettres de crédit et les cautionnements totalisaient 10 M\$ (212 M\$ en 2008) et les engagements de crédit inutilisés atteignaient 314 M\$³ (163 M\$ en 2008).

Au 31 octobre 2009, les prêts consentis aux dirigeants et aux personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens s'élevaient à 10 M\$ (22 M\$ en 2008), les lettres de crédit et les cautionnements totalisaient 75 M\$ (75 M\$ en 2008) et les engagements de crédit inutilisés atteignaient 69 M\$ (66 M\$ en 2008).

Nous offrons divers régimes de rémunération à base d'actions aux dirigeants et aux administrateurs. Se reporter à la note 21 pour des détails.

1) La définition des « personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens » comprend les conjoints, les enfants de moins de 18 ans et les personnes à charge des administrateurs et des dirigeants. Elle comprend également les entités sur lesquelles les administrateurs, dirigeants et leurs personnes à charge exercent une influence notable. L'influence notable peut s'exercer comme suit : droits de vote de plus de 10 %; entités avec lesquelles ils ont un contrat de gestion; entités dans lesquelles ils occupent un poste d'autorité de direction ou un poste cadre; entités pour lesquelles ils agissent à titre de commandités; et fiduciaires pour lesquelles ils sont fiduciaires ou bénéficiaires importants.

2) Comprend 156 M\$ (111 M\$ en 2008) versés aux entités sur lesquelles les administrateurs et leurs personnes à charge exercent une influence notable.

3) Comprend 313 M\$ (162 M\$ en 2008) versés aux entités sur lesquelles les administrateurs et leurs personnes à charge exercent une influence notable.

Coentreprises

La CIBC et CIT Financial Ltd., filiale indirecte de CIT Group Inc., ont chacune une participation de 50 % dans Crédit aux entreprises CIT Canada inc., spécialisée dans le financement garanti par des actifs au Canada. En novembre 2009, CIT Group Inc., qui est le garant des obligations de CIT Financial Ltd. en ce qui a trait à Crédit aux entreprises CIT Canada inc., a déposé une demande de protection contre les créanciers en vertu du chapitre 11 auprès du tribunal des faillites du district sud de New York (Manhattan). Au 31 octobre 2009, nos prêts consentis et notre placement en actions ordinaires dans la coentreprise totalisaient respectivement 413 M\$ (537 M\$ en 2008) et 1 M\$ (1 M\$ en 2008), qui sont éliminés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. De plus, au 31 octobre 2009, nous avions des lettres de crédit et des cautionnements de 129 M\$ (157 M\$ en 2008) et des engagements de crédit inutilisés de 189 M\$ (5 M\$ en 2008) liés à la coentreprise. Les prêts ont été consentis à la coentreprise aux termes d'un accord cadre de financement, en vertu duquel la coentreprise emprunte de façon égale de ses deux investisseurs. Les intérêts sont imputés au taux préférentiel sur les prêts en dollars canadiens et au taux de référence (Canada) sur les prêts en dollars américains.

La CIBC est un partenaire de coentreprise à parts égales avec The Bank of New York Mellon dans deux coentreprises : Compagnie Trust CIBC Mellon, qui offre des services de fiducie, et Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (STM), qui offre des services de garde d'actifs et d'autres services liés aux actifs, les deux au Canada. Au 31 octobre 2009, nos placements en actions ordinaires dans la coentreprise totalisaient 99 M\$ (99 M\$ en 2008), qui ont été éliminés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Par ailleurs, la CIBC détenait des soldes à découvert au nom de Compagnie Trust CIBC Mellon de néant (663 M\$ en 2008). En outre, des engagements de crédit de 81 M\$ (32 M\$ en 2008) n'ont pas été utilisés. La CIBC, The Bank of New York Mellon et CIBC Mellon ont conjointement et solidairement indemnisé les clients de CIBC Mellon à l'égard des opérations de prêt de titres.

Entités comptabilisées à la valeur de consolidation

Au 31 octobre 2009, les placements dans les entités comptabilisées à la valeur de consolidation et les prêts qui leur sont consentis totalisaient 386 M\$ (236 M\$ en 2008), et les engagements de placement et de crédit inutilisés, 15 M\$ (25 M\$ en 2008).

Note 28

Informations sectorielles et géographiques

Nous comptons deux secteurs d'activité stratégiques : Marchés de détail CIBC, qui s'adresse aux clients des services bancaires de détail, et les services bancaires de gros, qui vise les clients des services bancaires en gros. Ces secteurs d'activité stratégiques sont appuyés par le groupe Siège social et autres.

Marchés de détail CIBC offre une gamme complète de produits et services financiers à des particuliers et à des clients de services bancaires d'entreprise au Canada, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels à Hong Kong, à Singapour et dans les Caraïbes. En outre, Marchés de détail CIBC offre un éventail complet de services financiers à des clients dans 17 marchés régionaux des Caraïbes par l'entremise de FirstCaribbean International Bank.

Les services bancaires de gros, auparavant Marchés mondiaux CIBC, représentent le secteur des services financiers aux entreprises et des services bancaires d'investissement de la CIBC. Pour remplir son mandat de banque d'investissement chef de file axée sur les clients au Canada, les services bancaires de gros offrent un large éventail de produits de crédit, des produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement, des services de Banque d'affaires et des services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde. Nous offrons des solutions en matière de capital et des services-conseils à un large éventail de secteurs de même que des recherches aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels que nous servons. Services bancaires de gros soutiennent également les activités quotidiennes d'exécution d'opérations sur trésorerie.

Ces secteurs d'activité stratégiques bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance (y compris la Trésorerie), Administration et Gestion du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont intégrées au poste Siège social et autres, et leurs revenus, leurs frais et leurs ressources au bilan sont habituellement répartis entre les secteurs d'activité stratégiques. Le groupe Siège social et autres comprend également les coentreprises CIBC Mellon, ainsi que d'autres postes de l'état des résultats et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité stratégiques.

Au cours de l'exercice, nous avons transféré l'incidence de la titrisation de Marchés de détail CIBC vers Siège social et autres. En outre, la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre de la provision générale (à l'exclusion de FirstCaribbean) a été transférée vers Siège social et autres. Nous avons aussi reclassé la provision spécifique liée aux prêts sur cartes de crédit vers la provision générale. Par conséquent, tous les changements à la provision pour pertes sur créances liés aux prêts sur cartes de crédit sont reflétés dans Siège social et autres. L'information des périodes antérieures a été retraitée pour tenir compte de ces changements.

Au cours du premier trimestre de 2009, nous avons transféré le revenu tiré du contrat de sous-location de nos installations de New York et les coûts d'exploitation connexes de services bancaires de gros vers Siège social et autres. Au cours du troisième trimestre, nous avons apporté certaines modifications à nos méthodes de fixation des prix de cession et de répartition des revenus de trésorerie afin de mieux tenir compte des frais de financement et du comportement observé de la clientèle de nos secteurs d'activité stratégiques dans le contexte actuel. Les modifications ont donné lieu à une augmentation du revenu de Marchés de détail CIBC et à une diminution correspondante du revenu des services bancaires de gros et de Siège social et autres. Les modifications ont été appliquées de manière prospective, et l'information des périodes antérieures n'a pas été retraitée.

En 2008, nous avons séparé le groupe « Administration, Technologie et opérations » en deux groupes fonctionnels, soit « Administration » et « Technologie et opérations ». Par ailleurs, nous avons transféré le groupe Conformité, Affaires juridiques et réglementation dans le groupe Administration.

Au cours de 2007, nous avons transféré la fonction Trésorerie du Groupe Trésorerie et Gestion du risque au Groupe Finance.

Les résultats de nos secteurs d'activité sont fondés sur nos systèmes internes d'information financière. Les actifs et les passifs des secteurs sont établis à des prix de cession correspondant aux prix du marché de gros, selon une méthode de financement qui traduit le mieux la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêts sont attribués aux secteurs auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de nos deux secteurs d'activité stratégiques. Ce modèle se sert de certaines estimations et de méthodes de répartition dans la préparation de l'information financière sectorielle. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et de suivi et aux honoraires de prestation de services de distribution sont répartis entre les secteurs d'activité stratégiques. Périodiquement, les taux de commission de vente et de suivi versés aux segments pour certains produits sont révisés et appliqués prospectivement. Les revenus, les frais et les ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux secteurs d'activité stratégiques.

Résultats sectoriels et répartition géographique

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC	Canada ¹	États- Unis ¹	Caraïbes ¹	Autres pays ¹
2009	Revenu net d'intérêts	5 482 \$	352 \$	(440) \$	5 394 \$	4 321 \$	300 \$	581 \$	192 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 895	53	586	4 534	5 228	99	441	(1 234)
	Revenu intersectoriel ²	2	—	(2)	—	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Total des revenus	9 379	405	144	9 928	9 549	399	1 022	(1 042)
	Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	1 382	218	49	1 649	1 365	155	51	78
	Amortissement ³	122	7	274	403	322	21	54	6
	Frais autres que d'intérêts	5 160	999	98	6 257	5 450	293	385	129
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	2 715	(819)	(277)	1 619	2 412	(70)	532	(1 255)
	Impôts sur les bénéfices	764	(312)	(28)	424	813	(51)	66	(404)
	Participations sans contrôle	21	—	—	21	—	—	21	—
Bénéfice net (perte nette)		1 930 \$	(507) \$	(249) \$	1 174 \$	1 599 \$	(19) \$	445 \$	(851) \$
Actif moyen ⁴		290 609 \$	85 266 \$	(25 169) \$	350 706 \$	265 670 \$	19 828 \$	27 373 \$	37 835 \$
2008	Revenu net d'intérêts	5 543 \$	(251) \$	(85) \$	5 207 \$	3 886 \$	187 \$	1 010 \$	124 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 871	(5 788)	424	(1 493)	5 108	(102)	459	(6 958)
	Revenu intersectoriel ²	5	—	(5)	—	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Total des revenus	9 419	(6 039)	334	3 714	8 994	85	1 469	(6 834)
	Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	833	12	(72)	773	723	10	33	7
	Amortissement	112	16	117	245	175	20	45	5
	Frais autres que d'intérêts ⁵	5 361	1 247	348	6 956	5 995	362	342	257
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	3 113	(7 314)	(59)	(4 260)	2 101	(307)	1 049	(7 103)
	Impôts sur les bénéfices	773	(3 114)	123	(2 218)	656	(626)	62	(2 310)
	Participations sans contrôle	19	(1)	—	18	—	(1)	19	—
Bénéfice net (perte nette)		2 321 \$	(4 199) \$	(182) \$	(2 060) \$	1 445 \$	320 \$	968 \$	(4 793) \$
Actif moyen ⁴		262 931 \$	99 398 \$	(17 484) \$	344 865 \$	252 235 \$	25 727 \$	30 434 \$	36 469 \$
2007	Revenu net d'intérêts	5 301 \$	(568) \$	(175) \$	4 558 \$	3 155 \$	70 \$	1 198 \$	135 \$
	Revenu autre que d'intérêts	4 588	2 296	624	7 508	6 185	1 453	425	(555)
	Revenu intersectoriel ²	6	—	(6)	—	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Total des revenus	9 895	1 728	443	12 066	9 340	1 523	1 623	(420)
	Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	783	(28)	(152)	603	620	(11)	16	(22)
	Amortissement	110	18	125	253	180	25	43	5
	Frais autres que d'intérêts ⁵	5 469	1 603	287	7 359	6 039	732	312	276
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	3 533	135	183	3 851	2 501	777	1 252	(679)
	Impôts sur les bénéfices	762	(307)	69	524	534	228	61	(299)
	Participations sans contrôle	27	4	—	31	—	4	27	—
Bénéfice net (perte nette)		2 744 \$	438 \$	114 \$	3 296 \$	1 967 \$	545 \$	1 164 \$	(380) \$
Actif moyen ⁴		245 176 \$	102 344 \$	(19 000) \$	328 520 \$	239 206 \$	35 913 \$	28 473 \$	24 928 \$

1) Le bénéfice net (la perte nette) et l'actif moyen sont répartis selon le lieu géographique où ils sont comptabilisés.

2) Le revenu intersectoriel représente les commissions de vente internes et la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, des logiciels et des actifs incorporels à durée de vie limitée.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et c'est la mesure examinée par la direction.

5) L'amortissement des logiciels de respectivement 165 M\$ et 183 M\$ en 2008 et 2007 a été inclus dans les frais autres que d'intérêts.

s.o. Sans objet

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir ». Nous avons inclus certaines des informations à fournir exigées par le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA* dans les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque, comme l'autorise la norme. Le tableau suivant présente un recoupement entre ces informations et celles qui se trouvent dans le rapport de gestion.

Description	Section
Pour chaque type de risque lié aux instruments financiers, une entité doit présenter : son exposition aux risques et comment ils se présentent; les objectifs, les politiques et les procédés utilisés pour la gestion des risques; les méthodes utilisées pour mesurer les risques et la description des garanties.	Vue d'ensemble
	Risque de crédit
	Risque de marché
	Risque d'illiquidité
	Risque opérationnel
	Risques juridiques et de réputation
	Risque de réglementation
Risque de crédit – exposition brute au risque de crédit; qualité de crédit; concentration du risque	Risque de crédit
Risque de marché – portefeuilles de négociation – valeur à risque; portefeuilles autres que de négociation – risque de taux d'intérêt; risque de change; risque lié aux actions	Risque de marché
Risque d'illiquidité – actifs liquides; échéance des passifs financiers; et engagements au titre du crédit et des liquidités	Risque d'illiquidité

Nous avons présenté des informations quantitatives relatives au risque de crédit conformément aux directives de l'Accord de Bâle II, lequel exige des entités qu'elles présentent le risque auquel elles sont exposées en fonction de la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques. Le tableau ci-dessous présente les catégories de montants utilisés se rapportant au risque de crédit, conformément à l'approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) et à l'approche standard, selon les catégories comptables et selon les portefeuilles prévus dans l'Accord de Bâle II.

En millions de dollars, au 31 octobre 2009

Catégories comptables	Portefeuilles selon Bâle II						
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles	Autres risques liés au portefeuille de détail	Expositions liées aux titrisations
Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	– \$	– \$	582 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	–	386	4 718	–	–	–	–
Valeurs mobilières							
Compte de négociation	2	810	–	–	–	–	410
Valeurs disponibles à la vente	1 940	30 104	3 825	–	–	–	2 982
Désignées à la juste valeur	107	22 199	–	–	–	–	–
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	507	1 194	–	83 624	–	–	–
Prêts personnels	196	–	–	19 614	6 908	7 137	–
Prêts sur cartes de crédit ¹	–	–	–	–	14 032	111	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	27 443	732	201	–	–	1 997	6 554
Engagements de clients en vertu d'acceptations	6 908	1 329	160	–	–	–	–
Autres actifs	218	722	7 013	8	–	10	286
Total du risque de crédit	37 321 \$	57 476 \$	16 499 \$	103 246 \$	20 940 \$	9 255 \$	10 232 \$
31 octobre 2008	46 388 \$	34 587 \$	12 675 \$	105 400 \$	17 172 \$	9 774 \$	10 846 \$

1) Les prêts sur cartes de crédit inclus aux fins de Bâle II sont supérieurs au montant comptabilisé au bilan consolidé en raison du traitement différent de CARDS II Trust aux fins de la comptabilité et du capital.

Note 30

Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis

Les états financiers consolidés de la CIBC ont été dressés conformément aux PCGR du Canada. Les principales différences qui découleraient de l'application des PCGR des États-Unis à la préparation des états financiers consolidés sont présentées dans le tableau suivant. Nous n'avons pas joint

d'état des flux de trésorerie consolidé préparé selon les PCGR des États-Unis, compte tenu que les différences avec celui préparé selon les PCGR du Canada ne sont pas importantes.

Bilan consolidé condensé

En millions de dollars, au 31 octobre

En millions de dollars, au 31 octobre	2009					2008 ¹
	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des É.-U.	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des É.-U.
ACTIF						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 812 \$	– \$	1 812 \$	1 558 \$	– \$	1 558 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	5 195	(561)	4 634	7 401	(516)	6 885
Valeurs mobilières						
Compte de négociation	15 110	1 451	16 561	37 244	21 476	58 720
Valeurs disponibles à la vente	40 160	4 518	44 678	13 302	(1 303)	11 999
Désignées à la juste valeur	22 306	–	22 306	21 861	(21 861)	–
Détenues jusqu'à l'échéance	–	–	–	6 764	(629)	6 135
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	32 751	(148)	32 603	35 596	(306)	35 290
Prêts	167 212	(7 658)	159 554	171 475	(2 122)	169 353
Divers						
Instruments dérivés	24 696	–	24 696 ²	28 644	–	28 644
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 397	–	8 397	8 848	–	8 848
Terrains, bâtiments et matériel	1 618	(5)	1 613	1 623	(12)	1 611
Écart d'acquisition	1 997	–	1 997	2 100	–	2 100
Logiciels et autres actifs incorporels	669	–	669	812	–	812
Autres actifs	14 021	1 076	15 097	16 702	918	17 620
	335 944 \$	(1 327) \$	334 617 \$	353 930 \$	(4 355) \$	349 575 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts	223 117 \$	(5 880) \$	217 237 \$	232 952 \$	(5 369) \$	227 583 \$
Divers						
Instruments dérivés	27 162	(10)	27 152 ²	32 742	–	32 742
Acceptations	8 397	–	8 397	8 848	–	8 848
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	5 916	974	6 890	6 924	14	6 938
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	37 453	–	37 453	38 023	–	38 023
Autres passifs	13 693	4 556	18 249	13 167	2 094	15 261
Titres secondaires	5 157	–	5 157	6 658	–	6 658
Passif au titre des actions privilégiées	600	(600)	–	600	(600)	–
Participations sans contrôle	174	–	174	185	–	185
Capitaux propres						
Actions privilégiées	3 156	600	3 756	2 631	600	3 231
Actions ordinaires	6 240	(119)	6 121	6 062	(215)	5 847
Actions autodétenues	1	–	1	1	–	1
Surplus d'apport	92	–	92	96	–	96
Bénéfices non répartis	5 156	(72)	5 084	5 483	(203)	5 280
Cumul des autres éléments du résultat étendu						
Écart de conversion	(495)	(211)	(706)	(357)	(211)	(568)
Pertes latentes sur valeurs disponibles à la vente	124	149	273	(102)	3	(99)
Gains sur couvertures de flux de trésorerie, montant net	1	(10)	(9)	17	–	17
Obligations au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite non comptabilisées	–	(704)	(704)	–	(468)	(468)
	335 944 \$	(1 327) \$	334 617 \$	353 930 \$	(4 355) \$	349 575 \$

1) Les soldes des périodes antérieures ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice écoulé.

2) Les justes valeurs positives et négatives des contrats dérivés sont présentées avant l'incidence des accords généraux de compensation de 16 030 M\$ au 31 octobre 2009. Le montant des garanties au comptant à recevoir et à payer sur les contrats assujettis aux accords généraux de compensation s'est établi respectivement à 6 493 M\$ et 3 010 M\$. Si nous avions adopté les dispositions du FASB Staff Position ASC 815-10-45 (FIN 39-1) relatives à la compensation, *Amendment of FASB Interpretation 39*, la juste valeur nette des actifs et des passifs au titre des dérivés aurait été respectivement de 11 676 M\$ et 17 615 M\$.

État des résultats consolidé condensé

En millions de dollars, sauf les données sur les actions et les données par action, exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007 ¹
Bénéfice net (perte nette), comme présenté	1 174 \$	(2 060) \$	3 296 \$
Revenu net d'intérêts			
Reclassement de certains actifs financiers	127 \$	(25) \$	– \$
Coentreprises	(39)	(63)	(66)
Passif au titre des actions privilégiées	31	31	31
Revenu autre que d'intérêts			
Prêts à effet de levier destinés à la vente	124	(260)	–
Coentreprises	(100)	(95)	(82)
Revenu de négociation	–	(850)	215
Reclassement de certains actifs financiers	(30)	–	–
Revenu désigné à la juste valeur	–	249	(156)
Rapatriement de capitaux	49	(47)	–
Instruments dérivés et activités de couverture	25	(7)	239
Contrepassation aux résultats – jour 1	(4)	–	–
Baisse de valeur durable	(2)	–	–
Comptabilisation à la valeur de consolidation	3	(15)	(1)
Rajustements de valeur	–	(16)	(10)
Réserves pour activités d'assurance et coûts d'acquisition reportés	(13)	(15)	(15)
Frais autres que d'intérêts			
Coentreprises	111	115	109
Avantages sociaux futurs	(18)	5	40
Rémunération à base d'actions	(29)	(141)	92
Rajustement lié à l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif ²	–	–	50
Variation nette des impôts sur les bénéfices attribuables aux éléments précités	(65)	529	(117)
	170	(605)	329
Bénéfice net (perte nette) selon les PCGR des États-Unis	1 344	(2 665)	3 625
Dividendes et primes sur actions privilégiées	(193)	(150)	(202)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	1 151 \$	(2 815) \$	3 423 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	381 677	370 229	336 092
Ajouter le nombre d'options sur actions pouvant être exercées	777	1 594	3 591
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en milliers)	382 454	371 823	339 683
Résultat de base par action	3,02 \$	(7,60) \$	10,18 \$
Résultat dilué par action	3,01 \$	(7,60) \$	10,08 \$

1) Les soldes des périodes antérieures ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice écoulé.

2) Pour plus de précisions, voir la section Directives relatives à la quantification des inexactitudes dans les états financiers à la page 161.

État du résultat étendu consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2009	2008	2007
Bénéfice net (perte nette) selon les PCGR des États-Unis	1 344 \$	(2 665) \$	3 625 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts			
Écart de conversion	(138)	619	(667)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente ¹	372	(28)	(42)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	(26)	(44)	(96)
Variation des obligations au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite non comptabilisées	(236)	(24)	–
Total des autres éléments du résultat étendu	(28)	523	(805)
Résultat étendu	1 316 \$	(2 142) \$	2 820 \$

1) Déduction faite de rajustements de 236 M\$ ((5) M\$ en 2008 et 79 M\$ en 2007), au titre du reclassement des gains nets réalisés (pertes nettes réalisées) (y compris les pertes de valeur durables) inclus dans le bénéfice net.

(La charge) l'économie d'impôts attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau ci-dessous :

	2009	2008	2007
Écart de conversion	(35) \$	810 \$	(1 139) \$
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	(99)	(68)	11
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	4	23	52
Variation des obligations au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite non comptabilisées	85	(39)	–
	(45) \$	726 \$	(1 076) \$

Instruments dérivés et activités de couverture

La comptabilité de couverture en vertu des PCGR du Canada est largement harmonisée avec les PCGR des États-Unis. Cependant, les résultats en vertu des PCGR des États-Unis peuvent varier grandement pendant une période donnée par rapport aux PCGR du Canada en raison de ce qui suit :

- Nous choisissons de ne pas désigner certains dérivés comme instruments de couverture aux fins des PCGR des États-Unis.
- Les PCGR du Canada permettent l'utilisation d'effets de caisse comme couvertures de certains risques de change, dont l'utilisation est interdite en vertu des PCGR des États-Unis.
- Nos engagements de prêts hypothécaires à l'habitation sont traités comme des dérivés comptabilisés à la juste valeur seulement en vertu des PCGR du Canada.

Directives relatives à la quantification des inexactitudes dans les états financiers

À compter du 1^{er} novembre 2006, la CIBC a adopté le Staff Accounting Bulletin FASB ASC 250 (SAB 108), *Considering the Effects of Prior Year Misstatements when Quantifying Misstatements in Current Year Financial Statements*, qui décrit l'approche à utiliser pour quantifier l'importance des inexactitudes et donne des directives sur la façon de traiter les inexactitudes des exercices antérieurs, lorsqu'elles ont été relevées, dans les états financiers de l'exercice considéré. Selon le FASB ASC 250 (SAB 108), les émetteurs assujettis doivent quantifier les inexactitudes au moyen de la méthode axée sur le bilan et de celle axée sur l'état des résultats, puis évaluer si l'une ou l'autre de ces méthodes donnent lieu à la quantification d'une inexactitude importante, une fois tous les facteurs quantitatifs et qualitatifs considérés, en ce qui a trait aux états financiers de l'exercice considéré ou des exercices antérieurs. En vertu du FASB ASC 250 (SAB 108), un rajustement négligeable a été constaté pour augmenter le bénéfice de l'exercice 2007 de 50 M\$ (36 M\$ après impôts) relativement à l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Rajustements liés à la comptabilisation à la valeur de consolidation

Les PCGR du Canada et ceux des États-Unis exigent l'utilisation de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation quand l'investisseur exerce une influence notable. En vertu des PCGR du Canada, certaines de nos participations dans des sociétés en commandite sont comptabilisées au coût. Les PCGR du Canada exigent l'utilisation de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque nous exerçons une influence notable sur l'entité émettrice, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation est requise pour ces placements si les participations ne sont pas secondaires.

Avantages sociaux futurs

Compte tenu de la différence sur le plan du calendrier et de la méthode d'adoption des exigences comptables liées aux avantages sociaux futurs en vertu des PCGR du Canada et de ceux des États-Unis, un rajustement continuera d'être apporté aux bénéfices en vertu des PCGR des États-Unis à l'égard des soldes non amortis à la date de transition jusqu'à ce qu'ils soient pleinement amortis selon les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.

En vertu des PCGR du Canada, l'actif au titre des prestations constituées d'une entité est limité au montant que cette dernière peut réaliser plus tard en appliquant tout surplus pour réduire ses cotisations. La provision pour moins-value n'est pas incluse en vertu des PCGR des États-Unis, et il en résulte un rajustement du bénéfice net selon les PCGR des États-Unis.

De plus, les gains actuariels et les pertes actuarielles ayant trait aux avantages postérieurs à l'emploi ne peuvent pas être reportés en vertu des PCGR des États-Unis.

Avant le 31 octobre 2007, les PCGR des États-Unis exigeaient que l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées soit inscrite en tant que passif minimal additionnel et que l'excédent de cette obligation sur le coût non constaté au titre des services passés soit inscrit dans les autres éléments du résultat étendu pour les régimes à prestations déterminées. L'évaluation actuarielle de l'obligation au titre des prestations constituées est fondée sur les niveaux de rémunération actuels et passés et des services rendus à ce jour.

En septembre 2006, le FASB a publié le FASB ASC 715 (SFAS 158), intitulé *Employers' Accounting for Defined Benefit Pension Plan and Other Post-Retirement Plans – an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106 and 132 (R)*. L'exigence de cette prise de position de constater la situation de capitalisation des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite à prestations déterminées a été appliquée de façon prospective au 31 octobre 2007. Cette norme ne modifie pas l'imputation en résultat actuelle ou future à l'égard des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite, mais exige qu'une entité constate une situation de surcapitalisation ou de sous-capitalisation d'un régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite à prestations déterminées à titre d'actif ou de passif dans le bilan consolidé. Par conséquent, les soldes non amortis qui étaient auparavant déduits de la situation de capitalisation du régime sont maintenant présentés à titre de composante du cumul des autres éléments du résultat étendu et le concept du passif minimal additionnel ne s'applique plus.

Par suite de l'adoption de façon prospective de la norme en matière de comptabilisation en vertu du FASB ASC 715 (SFAS 158), au 31 octobre 2007, les autres passifs avaient diminué de 180 M\$, les autres actifs avaient diminué de 565 M\$ et le cumul des autres éléments du résultat étendu avait reculé de 385 M\$ (déduction faite des impôts de 189 M\$). Le coût net des prestations qui devrait être reclassé en résultat net des autres éléments du résultat étendu pour l'exercice 2010 s'élève à 33 M\$.

Rémunération à base d'actions

À compter du 1^{er} novembre 2005, nous avons adopté le SFAS 123 (révisé en 2004), *Share-based Payment 123-R*, FASB ASC 718 (SFAS 123-R) en utilisant la méthode de transition prospective modifiée. Le FASB ASC 718 (SFAS 123-R) exige que les sociétés mesurent et comptabilisent la charge de rémunération à base d'actions et autres paiements à base d'actions d'après la juste valeur des instruments à la date d'attribution. La norme exige que le coût de l'attribution soit constaté dans l'état des résultats consolidé au cours de la période d'acquisition. En outre, les déchéances doivent faire l'objet d'une estimation dès qu'une attribution est accordée.

Nous avons adopté prospectivement la méthode comptable de la juste valeur, à compter du 1^{er} novembre 2001, aux termes du SFAS 123-R, *Accounting for Stock-based Compensation*, et du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». En vertu des PCGR du Canada et du SFAS 123, nous constatons la charge de rémunération au cours de l'exercice pendant lequel l'attribution pour services passés est accordée indépendamment des dispositions sur l'acquisition des droits. Cependant, selon le FASB ASC 718 (SFAS 123-R), il faut constater les coûts de l'attribution au cours de la période d'acquisition des droits, pour les attributions accordées à compter du 1^{er} novembre 2005 ou après cette date. Selon le FASB ASC 718 (SFAS 123-R), nous constatons les déchéances à mesure qu'elles se produisent comme nous le faisons actuellement en vertu des PCGR du Canada, alors que, par suite de l'adoption du FASB ASC 718 (SFAS 123-R), les déchéances font maintenant l'objet d'une estimation. Un rajustement cumulatif totalisant 36 M\$ après impôts a été constaté en raison d'une modification de convention comptable pour des déchéances estimatives relativement à toutes les attributions comportant des droits non acquis. Un écart dans la charge de rémunération subsistera à l'égard des déchéances estimatives pour toutes les nouvelles attributions accordées après l'adoption du FASB ASC 718 (SFAS 123-R).

En vertu des PCGR du Canada, le coût des DPVA est mesuré en supposant que toutes les options admissibles aux DPVA seront exercées en contrepartie d'espèces. En vertu des PCGR des États-Unis, dans le cas des DPVA attribués avant la date de l'adoption du FASB ASC 718 (SFAS 123-R), l'interprétation n° 28 (FIN 28) du FASB, intitulée *Accounting for SARs and Other Variable Stock Option or Award Plans*, continue de s'appliquer. En vertu de cette norme, la charge est fondée sur une estimation (d'après l'expérience passée) de la proportion des options sur actions qui, selon ce qui est à prévoir, seront exercées en contrepartie d'espèces.

Passif et capitaux propres

Les PCGR du Canada prévoient que les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur soient présentées au passif plutôt qu'aux capitaux propres. En outre, ils prévoient que les versements de dividendes et les primes au rachat découlant de ces actions privilégiées soient traités comme frais d'intérêts dans l'état des résultats consolidé plutôt que comme dividendes dans l'état de l'évolution des capitaux propres consolidé. En vertu des PCGR des États-Unis, ces actions privilégiées sont présentées au bilan comme capitaux propres, et les versements de dividendes connexes et les primes au rachat sur ces actions privilégiées continuent de n'avoir aucune incidence sur les résultats selon les PCGR des États-Unis.

Rapatriement de capitaux

Certains de nos établissements étrangers autonomes ont rapatrié des capitaux en retournant des capitaux et en distribuant des dividendes à l'entité mère canadienne. Les PCGR du Canada prévoient qu'une quote-part des gains et des pertes cumulés dans la composante « écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat étendu » soit constatée dans les résultats quand il y a eu réduction de l'investissement net dans un établissement étranger autonome. Les PCGR des États-Unis interdisent cette constatation sauf si l'établissement étranger a été vendu ou liquidé en bonne partie ou en totalité. La comptabilisation du rapatriement de capitaux selon les PCGR des États-Unis a entraîné une hausse dans les revenus autres que d'intérêts de 49 M\$ (47 M\$ en 2008), et une baisse de la charge d'impôts de 53 M\$ (159 M\$ en 2008) au cours de l'exercice. Elle a également entraîné une réduction de la composante « écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat étendu » de 208 M\$ (212 M\$ en 2008).

Impôts sur les bénéfices

En vertu des PCGR du Canada, les fluctuations des taux d'imposition sont prises en compte dans la mesure des soldes d'impôts futurs lorsqu'ils sont considérés pratiquement en vigueur. En vertu des PCGR des États-Unis, seuls les taux d'imposition en vigueur en vertu des lois et règlements en vigueur peuvent être utilisés.

Constatation des incertitudes liées aux impôts sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté, aux fins des PCGR des États-Unis, l'interprétation n° 48 du Financial Accounting Standards Board (FASB) FASB ASC 740, intitulée *Accounting for Uncertainty in Income Taxes* – FIN-48. Cette interprétation précise la comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices et prescrit le seuil de constatation plus probable qu'improbable qu'une position fiscale doit atteindre avant d'être comptabilisée aux états financiers. Le FASB ASC 740 (FIN-48) fournit également des directives sur l'évaluation des positions fiscales incertaines, la classification des intérêts et pénalités et prescrit l'information additionnelle à fournir sur les provisions pour impôts. Nous avons jugé que l'application des dispositions du FASB ASC 740 (FIN-48) n'entraîne aucun rajustement de nos états financiers présentés selon les PCGR du Canada.

Dérivés de crédit et lettre de crédit de soutien et de bonne fin

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une contrepartie à une autre.

Le tableau suivant présente un sommaire du montant nominal de référence et de la juste valeur des dérivés de crédit que nous avons vendus et des dérivés de crédit souscrits avec des actifs sous-jacents identiques, au 31 octobre 2009 :

En millions de dollars, au 31 octobre 2009	Protection vendue		Protection souscrite avec des actifs sous-jacents identiques		
	Paiement maximal/montant nominal de référence	Juste valeur	Paiement maximal/montant nominal de référence	Juste valeur (déduction faite de REC)	Protection vendue, montant net
Dérivés de crédit					
Swaps sur défaillance	20 547 \$	(4 225) \$	17 457 \$	1 270 \$	3 090 \$
Swaps sur rendement total	3 657	(276)	3 564	176	93
Total	24 204 \$	(4 501) \$	21 021 \$	1 446 \$	3 183 \$

Le tableau suivant résume le profil des échéances et des cotes de la protection de crédit vendue au 31 octobre 2009. Le profil des échéances est basé sur la durée contractuelle jusqu'à l'échéance des contrats de dérivés de crédit. Le profil des cotes est fondé sur la notation externe des actifs sous-jacents aux tranches auxquelles les contrats renvoient. Une tranche constitue une partie des titres offerts dans le cadre d'une même

opération dont l'actif sous-jacent peut être un seul actif, un groupe d'actifs, un indice ou une autre tranche. La valeur de la tranche dépend de la valeur des actifs, de la subordination (c.-à-d. le point de rattachement) et de la structure propre à la transaction, notamment les tests et les déclencheurs.

En millions de dollars, au 31 octobre 2009	Montant nominal de référence				Juste valeur
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Notation du risque des actifs sous-jacents					
De première qualité	173 \$	3 916 \$	4 378 \$	8 467 \$	(408) \$
De qualité inférieure	34	1 260	11 374	12 668	(3 645)
Sans cote	30	918	2 121	3 069	(448)
Total	237 \$	6 094 \$	17 873 \$	24 204 \$	(4 501) \$

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Le tableau suivant résume le paiement maximum futur éventuel sur les lettres de crédit de soutien et de bonne fin, d'après les montants nominaux de référence, selon le profil de notation de nos clients le 31 octobre 2009.

L'échelle de notation est représentative du risque lié au règlement ou au rendement pour la CIBC en vertu de la garantie et repose sur nos notations de risques internes, qui correspondent généralement aux cotes établies par Standard & Poor's et Moody's.

En millions de dollars, au 31 octobre 2009		Paiement maximum futur éventuel sur les lettres de crédit de soutien et de bonne fin
Notation du risque des clients		
De première qualité		3 338 \$
De qualité inférieure		1 557
Sans cote		228
Total		5 123 \$

Instruments dérivés et activités de couverture

En mars 2008, le FASB a publié le FASB ASC 815 (SFAS 161) intitulé *Disclosures about Derivative Instruments and Hedging Activities*, une modification du SFAS 133, que nous avons adopté à compter du 1^{er} mai 2009. Le FASB ASC 815 (SFAS 161) améliore l'information à fournir sur les instruments dérivés et les activités de couverture ainsi que l'information se rapportant à leur incidence sur la situation financière, le rendement financier et les flux de trésorerie d'une entité. En vertu du FASB ASC 815 (SFAS 161),

une entité doit présenter les raisons de l'utilisation d'instruments dérivés selon le risque sous-jacent et la désignation aux fins comptables, les justes valeurs, les gains et pertes liés aux dérivés ainsi que des renseignements sur les caractéristiques liées au risque de crédit aux termes des ententes sur instruments dérivés. Une grande partie de cette information est présentée à la note 14 afférente aux états financiers et les exigences supplémentaires en vertu du FASB ASC 815 (SFAS 161) sont présentées ci-dessous.

Les tableaux suivants présentent les gains (pertes) liés aux dérivés constatés à l'état des résultats consolidé et dans les autres éléments du résultat étendu pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Des pertes nettes de 20 M\$ sur des éléments couverts en vertu de couvertures de juste valeur sont compris dans le revenu net d'intérêts pour la période de 12 mois terminée le 31 octobre 2009.

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre 2009

	Gain (perte) comptabilisé(e) dans l'état des résultats consolidé						Gain (perte) comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu
	Revenu net d'intérêts			Revenu autre que d'intérêts			
	Comptabilisé directement	Comptabilisé à titre d'inefficacité de la couverture	Comptabilisé à la sortie du cumul des autres éléments du résultat étendu	Comptabilisé directement	Comptabilisé à titre d'inefficacité de la couverture	Comptabilisé à la sortie du cumul des autres éléments du résultat étendu	
Dérivés détenus aux fins de la GAP							
Dérivés de taux d'intérêt							
Couvertures de flux de trésorerie	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(17) \$	– \$
Couvertures de juste valeur	28	8	–	–	–	s.o.	s.o.
Couvertures économiques	–	–	–	(282) ²	s.o.	s.o.	s.o.
Dérivés de change							
Couvertures de flux de trésorerie	–	–	–	–	(5)	s.o.	(26)
Couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes	–	–	–	164	–	158 ¹	3
Dérivés de crédit							
Couvertures économiques	–	–	–	288	–	–	–
	28 \$	8 \$	– \$	170 \$	(5) \$	141 \$	(23) \$

1) Le montant comptabilisé à la sortie du cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts s'élève à 155 M\$.

2) Comprend les instruments dérivés détenus pour couvrir de façon économique les instruments financiers désignés à la juste valeur.

s.o. Sans objet

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre 2009		Gain (perte) comptabilisé dans le revenu de négociation à l'état des résultats consolidé
Dérivés du compte de négociation		
Taux d'intérêt		357 \$
Change		(331)
Actions		316
Marchandises		3
Crédit structuré et autres		(320)
		25 \$

Caractéristiques incertaines

Certains instruments dérivés comportent des dispositions en vertu desquelles la cote accordée par les principales agences de notation aux titres de créance émis par la CIBC doit être de première qualité en tout temps. Si les cotes de crédit des titres de créance de la CIBC se détérioraient au point de ne plus être de première qualité, la CIBC enfreindrait ces dispositions, et les contreparties aux instruments dérivés pourraient demander le paiement immédiat du passif dérivé net ou exiger une garantie à un jour immédiate et continue à l'égard de ce passif. La juste valeur de l'ensemble des instruments dérivés assortis d'exigences en matière de risque de crédit, qui sont en position de passif au 31 octobre 2009, s'élève à 7 471 M\$, montant au titre duquel nous avons donné une garantie de 7 076 M\$ dans le cours normal des activités. Si les exigences en matière de risque de crédit sous-jacentes à ces ententes n'avaient pas été respectées au 31 octobre 2009, nous aurions été tenus de donner un montant additionnel de 106 M\$ en garantie à nos contreparties.

Comptabilisation des activités d'assurance

Obligations liées aux indemnités d'assurance et coûts d'acquisition de contrats

En vertu des PCGR des États-Unis, les obligations aux titres d'assurances vie temporaires conventionnelles ou d'assurances décès accidentel sont établies au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux frais d'exploitation directs. Ces hypothèses sont uniquement révisées lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. En vertu des PCGR du Canada, les obligations liées aux contrats d'assurance sont établies au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance et aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux frais d'exploitation et aux frais de maintien des contrats. Afin de tenir compte de l'incertitude liée aux hypothèses qui sous-tendent le calcul des obligations, une marge (provision pour variations défavorables) est ajoutée à chaque hypothèse. Ces hypothèses sont révisées au moins une fois par année et sont mises à jour en fonction des résultats techniques et des conditions de marché réels.

En vertu des PCGR des États-Unis, les coûts d'acquisition de contrats, qui varient avec la production de nouvelles activités et en découlent sont reportés et amortis proportionnellement au revenu tiré des primes. En vertu des PCGR du Canada, les coûts d'acquisition de nouveaux contrats d'assurance vie et de rente sont implicitement comptabilisés à titre de diminution des demandes d'indemnité et des obligations liées aux indemnités.

Comptabilisation à la date de l'opération

En vertu des PCGR des États-Unis, les opérations sur valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de l'opération. En vertu des PCGR du Canada, les opérations sur valeurs mobilières sont comptabilisées à la date de règlement.

Coentreprises

Nos placements dans des coentreprises autres que des entités à détenteurs de droits variables sont consolidés proportionnellement, conformément aux PCGR du Canada et comptabilisés à la valeur de consolidation, conformément aux PCGR des États-Unis.

Prêts à effet de levier destinés à la vente

Les prêts à effet de levier destinés à la vente sont comptabilisés au coût ou à la valeur marchande, si ce montant est moins élevé, conformément aux PCGR des États-Unis, alors qu'en vertu des PCGR du Canada, ces placements sont comptabilisés au coût après amortissement et soumis à des tests de dépréciation.

Reclassement de certains actifs financiers

Au cours de l'exercice précédent, certains actifs financiers détenus à des fins de négociation pour lesquels il n'existait pas de marché actif et que la direction entendait conserver jusqu'à leur échéance ou pour un avenir prévisible, ont été reclassés comme détenus jusqu'à l'échéance et disponibles à la vente en vertu des PCGR du Canada. En vertu des PCGR des États-Unis des reclassements semblables ont été effectués, en de rares circonstances, mais à un autre moment. Compte tenu de la différence de calendrier pour le reclassement en vertu des PCGR des États-Unis, les baisses de valeur latentes avant impôts additionnelles liées à l'évaluation à la valeur du marché des actifs de négociation reclassés de 612 M\$ ont été incluses dans les bénéfices non répartis selon les PCGR des États-Unis de l'exercice. En outre, le revenu d'intérêts avant impôts supplémentaire de 127 M\$ a été inclus dans les bénéfices en vertu des PCGR des États-Unis pour l'exercice considéré.

Conformément aux PCGR du Canada, l'ICCA a publié en juillet 2009 des modifications au chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », avec date de prise d'effet le 1^{er} novembre 2008. Par suite de ces modifications, nous avons été tenus de reclasser toutes nos valeurs détenues jusqu'à l'échéance dans les prêts et créances. Les valeurs de la catégorie des prêts et créances n'ont pas à être détenues jusqu'à l'échéance.

Conformément aux PCGR des États-Unis, à la fin de la période écoulée, nous avons évalué le caractère adéquat du classement de ces valeurs dans la catégorie des valeurs détenues jusqu'à l'échéance. En raison de modifications dans les exigences de nos principaux PCGR, nous ne pouvons plus démontrer notre intention bien arrêtée de détenir ces valeurs jusqu'à leur échéance. Par conséquent, nous avons reclassé ces valeurs dans les valeurs disponibles à la vente avec prise d'effet le 31 octobre 2009. Puisque le reclassement n'est pas admissible en vertu de l'exonération pour la vente ou le transfert de valeurs détenues jusqu'à l'échéance selon l'ASC 320 (SFAS 115), la décision d'opérer le reclassement est réputée « altérer » la catégorie des valeurs détenues jusqu'à l'échéance et, par conséquent, nous ne serons pas autorisés à classer de façon prospective les valeurs comptabilisées selon l'ASC 320 (SFAS 115) comme valeurs détenues jusqu'à l'échéance pendant deux ans. Les valeurs reclassées avaient une valeur comptable de 5 942 M\$ et une juste valeur de 6 151 M\$. Le reclassement a entraîné une imputation de 207 M\$, avant impôts, au crédit des autres éléments du résultat étendu.

Titrisations et entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Le 11 décembre 2008, le FASB a publié le FASB ASC 860 (FSP FAS 140-4) et le FASB ASC 810 (FIN 46(R)-8), *Disclosures by Public Entities (Enterprises) about Transfers of Financial Assets and Interests in Variable Interest Entities*, qui modifie le Statement of Financial Accounting Standards 140, *Accounting for Transfers and Servicing of Financial Assets and Extinguishments of Liabilities*. Le FSP exige que les entités du secteur public fournissent des informations supplémentaires sur leur lien continu avec les actifs financiers cédés et les risques connexes conservés que sur le soutien contractuel ou non contractuel fourni et tout soutien financier futur aux structures d'accueil. Le FSP modifie également la FASB Interpretation (FIN) No. 46 révisée de décembre 2003, *Consolidation of Variable Interest Entities*, pour exiger que les entreprises du secteur public, y compris les promoteurs qui détiennent des droits variables dans une EDDV, fournissent des informations supplémentaires quant à leur lien avec des EDDV.

Ces informations supplémentaires sont présentées à la note 6 afférentes aux écrits financiers. Par suite du reclassement des instruments financiers décrit ci-dessus, les données du tableau de la note 6 portant sur les entités émettrices de titres adossés à des créances et à des prêts avec flux groupés et d'autres titres adossés à des créances structurées par des tiers seraient rajustées comme suit pour tenir compte de la présentation selon les PCGR des États-Unis : des prêts liés aux entités émettrices structurées par des tiers présentés selon les PCGR du Canada ayant une juste valeur de 5 667 M\$ seraient reclassés dans les valeurs disponibles à la vente, tandis que des prêts liés aux entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC présentés selon les PCGR du Canada ayant une juste valeur de 484 M\$ seraient reclassés dans les valeurs disponibles à la vente au titre des entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC.

Modifications des principales conventions comptables ayant une incidence sur les différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis

Évaluation de la juste valeur

Nous appliquons le FASB ASC 820 (SFAS 157), *Fair Value Measurements*, et les prises de position connexes, depuis le 1^{er} novembre 2008, sauf dans le cas de certains actifs et passifs non financiers auxquels il s'appliquera à partir du 1^{er} novembre 2009.

Le FASB ASC 820 (SFAS 157) définit la juste valeur comme le prix d'échange qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour céder un passif (prix de sortie) dans le cadre d'une opération structurée entre les participants du marché à la date d'évaluation. Il exige qu'une entité maximise l'utilisation des données observables et exige qu'elle tienne compte de son propre risque de crédit lorsqu'elle évalue la juste valeur du passif.

Bien que le FASB ASC 820 corresponde grandement aux directives sur l'évaluation à la juste valeur figurant aux chapitres 3855 et 3862 du *Manuel de l'ICCA*, les principales différences suivantes existent :

- Selon le FASB ASC 820 (SFAS 157), l'opération de vente de l'actif ou du transfert du passif a lieu sur les principaux marchés, alors que selon les PCGR du Canada, il est présumé que l'opération est effectuée sur le marché le plus avantageux. Dans les faits, le marché le plus avantageux est généralement le principal marché.
- En vertu du FASB ASC 820 (SFAS 157) la comptabilisation des gains ou des pertes à l'établissement des dérivés est permise si la juste valeur est calculée selon des données inobservables sur le marché, alors que les PCGR du Canada exigent le report des gains ou des pertes à l'établissement en pareils cas.

Depuis l'adoption du FASB ASC 820 (SFAS 157), nous avons comptabilisé un rajustement à effet cumulatif après impôts de 4 M\$ déduction faite des impôts à titre d'augmentation des bénéfices non répartis d'ouverture selon les PCGR des États-Unis au 1^{er} novembre 2008 relativement au profit reporté non amorti comptabilisé selon les PCGR des États-Unis.

Outre la présentation d'information sur les évaluations à la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, le FASB ASC 820 (SFAS 157) exige aussi la présentation d'information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur de façon non récurrente. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, certains de nos titres de participation et prêts à effet de levier étaient évalués à la juste valeur de façon non récurrente à l'aide de la technique d'évaluation basée sur les données inobservables sur le marché (niveau 3). Les titres de participation ont été dépréciés à leur juste valeur de 77 M\$ afin de tenir compte de la perte de valeur durable de 83 M\$. La valeur comptable des prêts à effet de levier destinés à la vente a été réduite de 195 M\$ afin de refléter la valeur marchande actuelle de 720 M\$.

Directives et informations supplémentaires sur l'évaluation à la juste valeur et la perte de valeur durable des titres

Le 9 avril 2009, le FASB a publié trois FSP afin de fournir des directives d'application supplémentaires et d'améliorer les informations à l'égard de l'évaluation à la juste valeur et la perte de valeur durable des titres. Les FSP que nous avons commencé à appliquer le 1^{er} mai 2009 sont résumés ci-après.

- Le FASB ASC 820-10-65 (FSP FAS 157-4), *Determining Fair Value When the Volume and Level of Activity for the Asset or Liability Have Significantly Decreased and Identifying Transactions That Are Not Orderly*, présente des facteurs additionnels dont on doit tenir compte lorsqu'on évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif, lorsqu'il y a une baisse importante du niveau d'activité sur le marché pour l'instrument et que les cours du marché sont associés à des opérations qui ne sont pas considérées comme ordonnées. Il élargit également les exigences en matière d'informations à fournir sur la juste valeur des instruments financiers.
- Le FASB ASC 320-10-65-1 (FSP FAS 115-2 et FAS 124-2), *Recognition and Presentation of Other-than-Temporary Impairments*, modifie les directives sur l'évaluation de la baisse de valeur et les principes de constatation d'une baisse de valeur durable d'un titre de créance et augmentent les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir sur les titres de créance et les titres de participation. Le FSP exige qu'une entité comptabilise une baisse de valeur durable lorsqu'elle a l'intention de vendre le titre, lorsqu'il est plus probable qu'improbable

qu'elle devra vendre le titre avant la reprise, ou lorsque le coût après amortissement total du titre ne sera pas recouvré. Lorsqu'une entité a l'intention de vendre le titre ou lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'elle sera tenue de vendre le titre avant le recouvrement du coût après amortissement, moins toute perte sur créance de l'exercice considéré, la baisse de valeur durable est constatée en résultat et correspond à la différence entre la juste valeur et le coût après amortissement à la date du bilan. Dans tous les autres cas, la perte de valeur est séparée en un montant représentant la perte sur créance et un montant lié à tous les autres facteurs. La perte de valeur liée à la perte sur créance est constatée en résultat et la perte de valeur liée aux autres facteurs est constatée dans les autres éléments du résultat étendu.

- Le FASB ASC 825-10-65-1 (FSP FAS 107-1 et APB 28-1), *Interim Disclosures about Fair Value of Financial Instruments*, fait passer d'annuelle à trimestrielle la fréquence des informations à fournir sur la juste valeur.

Option de la juste valeur

À compter du 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté le SFAS 159, *The Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities*, (FASB ASC 825). Selon cette norme, certains instruments financiers admissibles peuvent être évalués à la juste valeur au moyen de l'option de la juste valeur, la variation de la juste valeur étant constatée dans les résultats. Puisque l'utilisation de l'option de la juste valeur est permise selon les PCGR du Canada, nous avons précédemment constaté certains titres et prêts à la juste valeur au moyen de cette option. L'adoption de cette norme a entraîné l'élimination de la différence entre les PCGR du Canada et des États-Unis relativement aux instruments financiers désignés comme valeurs du compte de négociation selon l'option de la juste valeur.

L'adoption de la norme a entraîné un rajustement à effet cumulatif des bénéfices non répartis d'ouverture selon les PCGR des États-Unis, qui a consisté en une diminution de 9 M\$, déduction faite des impôts, relativement à l'écart entre le coût après amortissement et la juste valeur au 1^{er} novembre 2008 de certains passifs, qui ont été comptabilisés au coût après amortissement selon les PCGR des États-Unis avant l'adoption du FASB ASC 825 (SFAS 159).

Compensation des sommes liées à certains contrats

Le 30 avril 2007, le FASB a publié le FASB ASC 815-10-45 (FSP FIN 39-1), intitulé *Amendment of FASB Interpretation No. 39*, qui permet à une entité de réduire la juste valeur constatée pour les instruments dérivés des justes valeurs constatées pour le droit de revendiquer un dépôt en garantie ou l'obligation de rembourser un dépôt en garantie qui sont conclus avec le même tiers selon le même accord de compensation globale. Le FSP doit être appliqué de manière uniforme et entrer en vigueur à partir du 1^{er} novembre 2008. Nous avons choisi de ne pas appliquer les dispositions de compensation.

Avantages sociaux futurs

À compter du 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté la disposition restante du FASB ASC 715 (SFAS 158), *Employers' Accounting for Defined Benefit Pension Plan and Other Post-Retirement Plans – an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106 and 132(R)*, selon laquelle la date à laquelle l'obligation au titre des prestations et les actifs des régimes sont évalués doit correspondre à la date de fin de l'exercice. Par conséquent, nous avons modifié la date d'évaluation de nos obligations au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées des employés pour la faire passer du 30 septembre au 31 octobre. L'adoption de cette dernière provision a entraîné une baisse de 6 M\$ des bénéfices non répartis d'ouverture selon les PCGR des États-Unis, déduction faite des impôts.

Dérivés de crédit, lettres de crédit de soutien et de bonne fin et prêts de valeurs avec indemnisation

Le 12 septembre 2008, le FASB a publié le FASB ASC 815-10-65-2 (FASB Staff Position FSP FAS 133-1) et le FASB ASC 460 (FIN 45-4), *Disclosures about Credit Derivatives and Certain Guarantees: An Amendment of FASB Statement No. 133 and FASB Interpretation No. 45*. À compter du 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté le FSP qui exigeait des informations supplémentaires à l'égard des dérivés de crédit et certaines garanties mais n'a eu aucune incidence sur notre bilan consolidé ou notre état des résultats consolidés.

Comptabilisation des économies d'impôts au titre des dividendes sur les paiements à base d'actions

Le FASB ASC 718 (EITF 06-11), intitulé *Accounting for Income Tax Benefits of Dividends on Share-Based Payment Awards*, s'applique à la comptabilisation des économies d'impôts réalisées au titre des versements de dividendes liés à certains accords de paiement à base d'actions, qui peuvent être traités comme une charge de rémunération déductible aux fins fiscales. Aux termes du FASB ASC 718 (EITF 06-11), l'économie d'impôts réalisée au titre des dividendes ou des équivalents de dividendes portés au débit des bénéfices non répartis et versés à des employés pour des actions participatives comportant des droits non acquis, des unités d'action participatives comportant des droits non acquis ou des options sur actions en circulation doit être constatée comme une augmentation du surplus d'apport, ces économies d'impôts étant considérées comme des économies d'impôts excédentaires au regard de la norme FASB ASC 718 (SFAS 123-R). De plus, lorsque l'estimation des déchéances par une entité augmente ou lorsque les déchéances effectives dépassent les estimations antérieures, le montant de l'économie d'impôts précédemment constatée en tant que surplus d'apport doit être reclassé dans l'état des résultats; le montant reclassé est toutefois limité au compte de l'excédent des économies d'impôts de l'entité à la date du reclassement. Nous avons adopté le FASB ASC 718 (EITF 06-11) à partir du 1^{er} novembre 2008 et il n'a eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés.

Codification du FASB

En juin 2009, le FASB a publié le FASB ASC 105 (SFAS No. 168), *The FASB Accounting Standards Codification and the Hierarchy of Generally Accepted Accounting Principles a replacement of FASB Statement n° 162* (codification du FASB). La codification du FASB remplace le SFAS 162, *The Hierarchy of Generally Accepted Accounting Principles*. Elle indique les sources des principes comptables et le cadre pour le choix des principes utilisés dans la préparation des états financiers d'entités non gouvernementales qui sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis. Nous avons appliqué la codification à partir du 1^{er} mai 2009.

Modifications comptables futures

Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption des normes énumérées ci-dessous :

Regroupements d'entreprises

En décembre 2007, le FASB a publié le FASB ASC 805 (SFAS 141) (révisé en 2007), intitulé *Business Combinations* (SFAS 141 (R)), en remplacement du SFAS 141, intitulé *Business Combinations*. Le FASB ASC 805 (SFAS 141 (R)), qui entrera en vigueur pour la CIBC le 1^{er} novembre 2009, rehausse la pertinence, le caractère fidèle et la comparabilité de l'information qu'une entité présente dans ses rapports financiers au sujet d'un regroupement d'entreprises et de son incidence. Le FASB ASC 805 (SFAS 141 (R)) conserve l'essentiel des exigences du SFAS 141, soit l'exigence d'utiliser la méthode de l'acquisition pour tous les regroupements d'entreprises et de désigner un acquéreur pour chaque regroupement.

Les changements importants ajoutés au FASB ASC 805 (SFAS 141 (R)) sont les suivants :

- plus d'actifs acquis et de passifs pris en charge sont réputés être évalués à la juste valeur à la date d'acquisition;
- les passifs liés à la contrepartie éventuelle doivent être réévalués à la juste valeur à la date d'acquisition et à chaque période de présentation de l'information financière suivante;
- l'acquéreur doit passer en charges les coûts liés à l'acquisition et à la restructuration;
- la participation sans contrôle dans les filiales doit d'abord être évaluée à la juste valeur, puis classée comme une composante distincte des capitaux propres.

Comptabilisation des participations sans contrôle

En décembre 2007, le FASB a publié le FASB ASC 810 (SFAS 160), intitulé *Non-controlling Interests in Consolidated Financial Statements, an amendment of ARB No. 51*. Cette norme, qui entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2009, impose les modifications rétroactives suivantes dans la présentation des états financiers :

- les participations sans contrôle seront présentées de façon distincte dans les capitaux propres, et non plus dans la partie du bilan réservée au financement mezzanine, et
- le bénéfice net consolidé ne fera plus l'objet d'un rajustement relatif aux participations sans contrôle, bien que le montant du bénéfice net consolidé attribuable à la société mère et aux titulaires des participations sans contrôle doive être clairement et distinctement présenté dans l'état des résultats et que le bénéfice net consolidé doive être rajusté de la part attribuable aux titulaires des participations sans contrôle pour le calcul du résultat par action.

De plus, cette norme, qui entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2009, impose les modifications de nature prospective suivantes dans les évaluations :

- la perte de contrôle d'une entité qui se traduit par la déconsolidation nécessitera une nouvelle évaluation de la juste valeur de la participation conservée dans l'entité et la constatation de la différence qui en découle dans l'état des résultats, et
- la modification d'une participation conférant le contrôle d'une entité qui n'a pas pour effet d'entraîner la perte de ce contrôle doit être traitée comme une opération portant sur les capitaux propres.

Comptabilisation des cessions d'actifs financiers et des opérations de mise en pension aux fins de financement

En février 2008, le FASB a publié le FASB ASC 860-10-40 (FSP FAS 140-3), *Accounting for Transfers of Financial Assets and Repurchase Financing Transactions*, que nous adopterons le 1^{er} novembre 2009. Le FSP exige qu'un transfert initial d'un actif financier et qu'une mise en pension, qui a été conclue en même temps que le transfert initial et en vue de celui-ci, soient évalués en même temps que l'opération connexe conformément au SFAS 140, à moins que certains critères soient respectés.

En juin 2009, le FASB a aussi publié le FASB ASC 860 (SFAS 166), *Accounting for Transfers of Financial Assets an amendment of FASB Statement No. 140*, que nous adopterons le 1^{er} novembre 2010. À partir de la date d'entrée en vigueur, le concept de structure d'accueil admissible ne sera plus pertinent aux fins comptables. Par conséquent, les anciennes structures d'accueil admissibles (comme elles sont définies en vertu des normes comptables précédentes) seront évaluées en vue de leur consolidation à partir de la date d'entrée en vigueur conformément aux directives sur la consolidation applicables. De plus, les dispositions concernant les informations à fournir du FASB ASC 805 (SFAS 166) seront appliquées aux transferts qui auront lieu avant et après la date d'entrée en vigueur.

En juin 2009, le FASB a aussi publié le FASB ASC 805 (SFAS 167), *Amendments to FASB Interpretation 46(R)*, que nous adopterons le 1^{er} novembre 2010. Il modifie la FIN 46R afin d'exiger qu'une entreprise effectue une analyse afin de déterminer si les EDDV de l'entreprise représentent des participations financières conférant le contrôle. Cette analyse identifie le principal bénéficiaire d'une EDDV comme l'entreprise qui comporte les deux caractéristiques suivantes : a) le pouvoir de diriger les activités d'une entité à détenteurs de droits variables qui a le plus d'incidence sur la performance économique de l'entité; et b) l'obligation d'absorber les pertes de l'entité éventuellement importantes pour l'entité à détenteurs de droits variables ou le droit de retirer les avantages de l'entité éventuellement importants pour l'entité à détenteurs de droits variables. De plus, une entreprise est tenue d'évaluer si elle a la responsabilité financière implicite de veiller à ce qu'une EDDV fonctionne comme prévu lorsqu'elle détermine si elle a le pouvoir de diriger les activités de l'EDDV qui ont le plus de répercussions sur la performance économique de l'entité. Contrairement à la FIN 46 (R), le FASB ASC 805 (SFAS 167) exige qu'on réévalue régulièrement si une entreprise est le principal bénéficiaire d'une EDDV. Il modifie également les événements qui déclenchent la réévaluation d'une entité comme une EDDV et exige des informations à fournir supplémentaires plus transparentes sur la participation d'une entreprise à une EDDV.

Regroupements d'entreprises

En décembre 2008, le CNC a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », en remplacement du chapitre 1581 également intitulé, « Regroupements d'entreprises » du *Manuel de l'ICCA*. Le chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA* donne des directives sur l'application de la méthode de l'acquisition lors des regroupements d'entreprises, notamment, sur la façon de déterminer la valeur comptable des actifs et des passifs d'une filiale, du traitement sur l'écart d'acquisition et sur la comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle au moment du regroupement d'entreprises. Ce chapitre entre en vigueur sur une base prospective dans le cas de regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure. Son adoption anticipée est permise. Si une entité applique ce chapitre avant le 1^{er} janvier 2011, elle doit appliquer simultanément les chapitres 1601 et 1602 du *Manuel de l'ICCA*.

États financiers consolidés

En décembre 2008, le CNC a publié le chapitre 1601, « États financiers consolidés », en remplacement du chapitre 1600 également intitulé, « États financiers consolidés » du *Manuel de l'ICCA*. Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés et le chapitre 1602 traite de la comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle dans les états financiers consolidés, postérieurement à un regroupement d'entreprises. Le chapitre 1601 s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Son adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice. L'entité qui adopte le chapitre 1601 pour un exercice ouvert avant le 1^{er} janvier 2011 adopte également le chapitre 1582 et le chapitre 1602 du *Manuel de l'ICCA*.

Participations sans contrôle

En décembre 2008, le CNC a publié le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle » du *Manuel de l'ICCA*. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale. Le chapitre 1602 s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Son adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice. L'entité qui adopte le chapitre 1602 pour un exercice ouvert avant le 1^{er} janvier 2011 adopte également le chapitre 1582 et le chapitre 1601 du *Manuel de l'ICCA*.

Réévaluation intégrale des actifs et des passifs

En décembre 2008, le CNC a publié le chapitre 1625 dans sa version modifiée, « Réévaluation intégrale des actifs et des passifs » du *Manuel de l'ICCA*, afin de tenir compte du chapitre 1582 nouvellement publié. Le chapitre 1625 établit les normes de constatation, de mesure et d'information relativement à la réévaluation intégrale des actifs et des passifs des entreprises à but lucratif aux fins de l'établissement de nouvelles valeurs d'origine et prévoit, dans le contexte d'une acquisition, que les valeurs de l'actif et du passif sont celles qui résultent de la comptabilisation de l'opération ou des opérations d'acquisition, conformément aux dispositions du chapitre 1582.

Le chapitre 1625 doit être appliqué de manière prospective aux réévaluations intégrales des actifs et des passifs ayant lieu au cours des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Son adoption anticipée est permise pour la CIBC à compter du début de l'exercice 2010 ou 2011. L'entité qui adopte le chapitre 1625 du *Manuel de l'ICCA* pour un exercice ouvert avant le 1^{er} janvier 2011 adopte également le chapitre 1582.

Transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

En février 2008, le CNC a confirmé son intention de remplacer les PCGR du Canada par les IFRS. La CIBC adoptera les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011 et présentera des états financiers comparatifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} novembre 2010. Par conséquent, la CIBC publiera ses premiers états financiers consolidés dressés selon les IFRS pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012.

La transition aux IFRS représente une initiative importante pour la CIBC et est soutenue par une structure de gouvernance formelle. Le projet de transition aux IFRS de la CIBC progresse selon le calendrier prévu. Conformément au plan, une évaluation a été effectuée dans le but de déterminer les plus importantes différences comptables par rapport aux PCGR du Canada. De plus, des évaluations et des travaux plus poussés se poursuivent relativement à la présentation de l'information financière sous-jacente et aux processus d'affaires et contrôles.

Selon les normes IFRS actuelles, les points qui risquent d'avoir la plus grande incidence sur la présentation de l'information financière et des fonds propres comprennent la décomptabilisation des instruments financiers et la comptabilisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les modifications proposées aux normes IFRS pourraient entraîner des différences comptables supplémentaires importantes. Il est trop tôt pour commenter l'incidence des IFRS pour la CIBC au moment de la transition puisque cela dépendra des normes IFRS qui seront en vigueur à ce moment-là, des choix comptables qui ne sont pas encore arrêtés et des événements et du contexte économique et commercial qui prévaudront.

Principales filiales

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre 2009

Nom de la filiale ^{1,2}	Adresse du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable ³ des actions détenues par la CIBC et par d'autres filiales de la CIBC
CIBC Asset Management Holdings Inc.	Toronto, Ontario, Canada	286
Gestion d'actifs CIBC, inc.	Toronto, Ontario, Canada	
CIBC BA Limited	Toronto, Ontario, Canada	4
Gestion globale d'actifs CIBC inc.	Montréal, Québec, Canada	301
Gestion globale d'actifs CIBC (É.-U.) Itée	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Global Asset Management International Inc.	New York, NY, États-Unis	
Gestion privée de portefeuille CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	
Services Investisseurs CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	25
Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée	Mississauga, Ontario, Canada	24
Hypothèques CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	230
3877337 Canada Inc. (Hypothèques Logis Concept)	Toronto, Ontario, Canada	
Placements CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	2
Compagnie Trust CIBC	Toronto, Ontario, Canada	411
Marchés mondiaux CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	343
CIBC WM Real Estate Ltd.	Toronto, Ontario, Canada	
Marchés mondiaux CIBC Immobilier (Québec) Itée	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Wood Gundy Services financiers inc.	Toronto, Ontario, Canada	
CIBC Wood Gundy Services financiers (Québec) inc.	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Delaware Holdings Inc.	New York, NY, États-Unis	
Canadian Imperial Holdings Inc.	New York, NY, États-Unis	
CIBC inc.	New York, NY, États-Unis	
CIBC Capital Corporation	New York, NY, États-Unis	
CIBC World Markets Corp.	New York, NY, États-Unis	
INTRIA Items inc.	Mississauga, Ontario, Canada	100
CIBC Capital Funding III, L.P.	New York, NY, États-Unis	102
CIBC Capital Funding IV, L.P.	New York, NY, États-Unis	54
CIBC Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	8 775
CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Limited	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	
CIBC Investments (Cayman) Limited	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	
FirstCaribbean International Bank Limited (91,4 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
FirstCaribbean International Bank (Bahamas) Limited (87,0 %)	Nassau, Bahamas	
FirstCaribbean International Bank (Barbados) Limited (91,4 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
FirstCaribbean International Bank (Cayman) Limited (91,4 %)	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	
FirstCaribbean International Bank (Jamaica) Limited (88,0 %)	Kingston, Jamaïque	
FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited (91,4 %)	Maraval, Port of Spain, Trinité-et-Tobago	
FirstCaribbean International Wealth Management Bank (Barbados) Limited (91,4 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC International (Barbados) Inc.	Warrens, St. Michael, Barbade	
Services bancaires extraterritoriaux CIBC	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC Reinsurance Company Limited	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
CIBC World Markets Securities Ireland Limited	Comté de Meath, Irlande	
CIBC World Markets plc	Londres, Angleterre, Royaume-Uni	388
CIBC Asia Limited	Singapour, Singapour	8
CIBC World Markets (Japan) Inc.	Tokyo, Japon	49
CIBC Australia Limited	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	21

1) Sauf indication contraire, la CIBC et d'autres filiales de la CIBC détiennent 100 % des actions comportant droit de vote de chaque filiale.

2) Chaque filiale est constituée en société ou structurée en vertu des lois de l'État ou du pays où se trouve son bureau principal, sauf dans le cas de CIBC World Markets (Japan) Inc., qui a été constituée en société à la Barbade; CIBC Capital Funding III L.P., qui a été constituée en société dans l'État du Nevada, États-Unis; ainsi que CIBC Capital Funding IV, L.P., CIBC Delaware Holdings Inc., CIBC World Markets Corp., Canadian Imperial Holdings Inc., CIBC Capital Corporation et CIBC Inc., qui ont été constituées en société ou structurées en vertu des lois du Delaware, États-Unis.

3) La valeur comptable des actions des filiales est indiquée au coût et peut comprendre des actions ordinaires et privilégiées sans droit de vote.

4) La valeur comptable des actions détenues par la CIBC est inférieure à 1 M\$.

Soldes moyens du bilan, revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette

			Solde moyen			Intérêt			Taux moyen		
Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre			2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Actif au Canada¹											
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques			2 370 \$	2 708 \$	2 254 \$	26 \$	174 \$	94 \$	1,10 %	6,43 %	4,17 %
Valeurs mobilières	Compte de négociation		10 423	26 664	35 926	269	692	1 075	2,58	2,60	2,99
	Disponibles à la vente/										
	compte de placement		21 661	6 321	8 786	589	269	541	2,72	4,26	6,16
	Désignées à la juste valeur		23 602	16 780	5 749	435	615	19	1,84	3,67	0,33
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres			19 575	21 999	22 883	190	727	1 010	0,97	3,30	4,41
Prêts	Prêts hypothécaires à l'habitation		80 551	88 667	84 658	2 284	3 957	4 287	2,84	4,46	5,06
	Particuliers et cartes de crédit		41 823	38 587	34 891	2 612	2 871	2 751	6,25	7,44	7,88
	Entreprises et gouvernements		21 413	21 668	21 139	1 023	1 308	1 457	4,78	6,04	6,89
Total des prêts			143 787	148 922	140 688	5 919	8 136	8 495	4,12	5,46	6,04
Autres actifs productifs d'intérêts			429	758	511	110	111	86	25,64	14,64	16,83
Instruments dérivés			12 120	9 141	6 998	—	—	—	—	—	—
Engagements de clients en vertu d'acceptations			9 490	8 607	7 601	—	—	—	—	—	—
Autres actifs non productifs d'intérêts			17 977	14 645	9 282	—	—	—	—	—	—
Total de l'actif au Canada			261 434	256 545	240 678	7 538	10 724	11 320	2,88	4,18	4,70
Actif à l'étranger¹											
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques			5 973	12 514	13 634	59	464	713	0,99	3,71	5,23
Valeurs mobilières	Compte de négociation		6 481	24 504	28 040	149	825	1 072	2,30	3,37	3,82
	Disponibles à la vente/										
	compte de placement		15 382	3 972	7 699	225	148	318	1,46	3,73	4,13
	Désignées à la juste valeur		634	658	850	38	40	80	5,99	6,08	9,41
	Détenues jusqu'à l'échéance		—	1 719	—	—	93	—	—	5,41	—
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres			14 995	10 985	7 739	134	808	1 121	0,89	7,36	14,49
Prêts	Prêts hypothécaires à l'habitation		2 428	2 076	1 712	140	154	206	5,77	7,42	12,03
	Particuliers et cartes de crédit		1 260	1 212	1 181	100	98	103	7,94	8,09	8,72
	Entreprises et gouvernements		18 584	12 254	11 007	911	802	828	4,90	6,54	7,52
Total des prêts			22 272	15 542	13 900	1 151	1 054	1 137	5,17	6,78	8,18
Autres actifs productifs d'intérêts			140	432	387	3	7	20	2,14	1,62	5,17
Instruments dérivés			19 199	13 595	10 488	—	—	—	—	—	—
Engagements de clients en vertu d'acceptations			1	2	1	—	—	—	—	—	—
Autres actifs non productifs d'intérêts			4 195	4 397	5 104	—	—	—	—	—	—
Total de l'actif à l'étranger			89 272	88 320	87 842	1 759	3 439	4 461	1,97	3,89	5,08
Total de l'actif			350 706 \$	344 865 \$	328 520 \$	9 297 \$	14 163 \$	15 781 \$	2,65 %	4,11 %	4,80 %
Passif au Canada¹											
Dépôts	Particuliers		96 292 \$	89 378 \$	83 108 \$	1 739 \$	2 334 \$	2 059 \$	1,81 %	2,61 %	2,48 %
	Entreprises et gouvernements		76 029	82 590	74 615	657	2 571	2 836	0,86	3,11	3,80
	Banques		1 881	1 652	1 329	7	27	26	0,37	1,63	1,96
Total des dépôts			174 202	173 620	159 052	2 403	4 932	4 921	1,38	2,84	3,09
Instruments dérivés			13 751	9 679	6 984	—	—	—	—	—	—
Acceptations			9 499	8 609	7 602	—	—	—	—	—	—
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			6 054	7 740	10 190	156	252	414	2,58	3,26	4,06
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres			32 158	18 459	19 264	252	444	970	0,78	2,41	5,04
Autres passifs			11 574	10 121	10 120	18	26	15	0,16	0,26	0,15
Titres secondaires			5 387	5 042	4 993	183	227	238	3,40	4,50	4,77
Passif au titre des actions privilégiées			600	600	600	31	31	31	5,17	5,17	5,17
Total du passif au Canada			253 225	233 870	218 805	3 043	5 912	6 589	1,20	2,53	3,01
Passif à l'étranger¹											
Dépôts	Particuliers		6 766	6 294	5 765	119	183	220	1,76	2,91	3,82
	Entreprises et gouvernements		32 176	42 708	45 267	263	1 241	2 300	0,82	2,91	5,08
	Banques		7 839	14 344	13 250	94	497	609	1,20	3,46	4,60
Total des dépôts			46 781	63 346	64 282	476	1 921	3 129	1,02	3,03	4,87
Instruments dérivés			21 783	14 395	10 468	—	—	—	—	—	—
Acceptations			1	2	1	—	—	—	—	—	—
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			407	2 161	3 631	2	36	100	0,49	1,67	2,75
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres			11 214	12 115	12 869	269	981	1 253	2,40	8,10	9,74
Autres passifs			2 516	4 323	3 884	88	62	86	3,50	1,43	2,21
Titres secondaires			866	856	908	25	44	66	2,89	5,14	7,27
Participations sans contrôle			179	162	142	—	—	—	—	—	—
Total du passif à l'étranger			83 747	97 360	96 185	860	3 044	4 634	1,03	3,13	4,82
Total du passif			336 972	331 230	314 990	3 903	8 956	11 223	1,16	2,70	3,56
Capitaux propres			13 734	13 635	13 530	—	—	—	—	—	—
Total du passif et des capitaux propres			350 706 \$	344 865 \$	328 520 \$	3 903 \$	8 956 \$	11 223 \$	1,11 %	2,60 %	3,42 %
Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette						5 394 \$	5 207 \$	4 558 \$	1,54 %	1,51 %	1,39 %
Renseignements supplémentaires :											
Passif-dépôts non productifs d'intérêts :											
	Canada		22 977 \$	21 795 \$	21 453 \$						
	Étranger		3 405 \$	2 832 \$	2 818 \$						

1) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Analyse volume/taux des variations du revenu net d'intérêts

Non vérifié, en millions de dollars

		2009/2008			2008/2007		
		Augmentation (diminution) résultant de la variation du :			Augmentation (diminution) résultant de la variation du :		
		Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actif au Canada¹							
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques		(22) \$	(126) \$	(148) \$	19 \$	61 \$	80 \$
Valeurs mobilières	Compte de négociation	(421)	(2)	(423)	(277)	(106)	(383)
	Disponibles à la vente/compte de placement	653	(333)	320	(152)	(120)	(272)
	Désignées à la juste valeur	250	(430)	(180)	36	560	596
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres		(80)	(457)	(537)	(39)	(244)	(283)
Prêts	Prêts hypothécaires à l'habitation	(362)	(1 311)	(1 673)	203	(533)	(330)
	Particuliers et cartes de crédit	241	(500)	(259)	291	(171)	120
	Entreprises et gouvernements	(15)	(270)	(285)	36	(185)	(149)
Total des prêts		(136)	(2 081)	(2 217)	530	(889)	(359)
Autres actifs productifs d'intérêts		(48)	47	(1)	42	(17)	25
Variation du revenu d'intérêts au Canada		196	(3 382)	(3 186)	159	(755)	(596)
Actif à l'étranger¹							
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques		(243)	(162)	(405)	(59)	(190)	(249)
Valeurs mobilières	Compte de négociation	(607)	(69)	(676)	(135)	(112)	(247)
	Disponibles à la vente/compte de placement	425	(348)	77	(154)	(16)	(170)
	Désignées à la juste valeur	(1)	(1)	(2)	(18)	(22)	(40)
	Détenues jusqu'à l'échéance	(93)	—	(93)	—	93	93
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres		295	(969)	(674)	470	(783)	(313)
Prêts	Prêts hypothécaires à l'habitation	26	(40)	(14)	44	(96)	(52)
	Particuliers et cartes de crédit	4	(2)	2	3	(8)	(5)
	Entreprises et gouvernements	414	(305)	109	94	(120)	(26)
Total des prêts		444	(347)	97	141	(224)	(83)
Autres actifs productifs d'intérêts		(5)	1	(4)	2	(15)	(13)
Variation du revenu d'intérêts à l'étranger		215	(1 895)	(1 680)	247	(1 269)	(1 022)
Variation totale du revenu d'intérêts		411 \$	(5 277) \$	(4 866) \$	406 \$	(2 024) \$	(1 618) \$
Passif au Canada¹							
Dépôts	Particuliers	181 \$	(776) \$	(595) \$	155 \$	120 \$	275 \$
	Entreprises et gouvernements	(204)	(1 710)	(1 914)	303	(568)	(265)
	Banques	4	(24)	(20)	6	(5)	1
Total des dépôts		(19)	(2 510)	(2 529)	464	(453)	11
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert		(55)	(41)	(96)	(100)	(62)	(162)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres		330	(522)	(192)	(41)	(485)	(526)
Autres passifs		4	(12)	(8)	—	11	11
Titres secondaires		16	(60)	(44)	2	(13)	(11)
Variation des frais d'intérêts au Canada		276	(3 145)	(2 869)	325	(1 002)	(677)
Passif à l'étranger¹							
Dépôts	Particuliers	14	(78)	(64)	20	(57)	(37)
	Entreprises et gouvernements	(306)	(672)	(978)	(130)	(929)	(1 059)
	Banques	(225)	(178)	(403)	50	(162)	(112)
Total des dépôts		(517)	(928)	(1 445)	(60)	(1 148)	(1 208)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert		(29)	(5)	(34)	(40)	(24)	(64)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres		(73)	(639)	(712)	(73)	(199)	(272)
Autres passifs		(26)	52	26	10	(34)	(24)
Titres secondaires		1	(20)	(19)	(4)	(18)	(22)
Variation des frais d'intérêts à l'étranger		(644)	(1 540)	(2 184)	(167)	(1 423)	(1 590)
Variation totale des frais d'intérêts		(368) \$	(4 685) \$	(5 053) \$	158 \$	(2 425) \$	(2 267) \$
Variation du revenu net d'intérêts total		779 \$	(592) \$	187 \$	248 \$	401 \$	649 \$

1) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Analyse des prêts et acceptations nets

	Canada ¹					États-Unis ¹				
Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008	2007	2006	2005	2009	2008	2007	2006	2005
Prêts hypothécaires à l'habitation	83 837 \$	88 185 \$	89 772 \$	81 326 \$	77 172 \$	1 \$	1 \$	3 \$	4 \$	7 \$
Étudiants	677	858	1 060	1 284	1 575	—	—	—	—	—
Particuliers	31 729	29 648	26 640	25 731	25 545	162	215	155	252	298
Cartes de crédit	11 121	10 329	8 737	7 027	6 429	28	25	23	19	19
Total des prêts à la consommation	127 364	129 020	126 209	115 368	110 721	191	241	181	275	324
Prêts hypothécaires										
autres qu'à l'habitation	5 789	5 790	4 892	5 018	5 300	3	77	531	1 822	1 404
Institutions financières	2 422	4 107	2 757	1 901	1 498	644	1 045	310	307	403
Commerce de détail	1 926	2 261	2 088	2 044	2 092	115	193	266	121	166
Services aux entreprises	2 701	2 951	3 106	3 277	3 501	455	558	365	263	503
Fabrication, biens d'équipement	709	860	829	957	948	26	296	250	142	310
Fabrication, biens de consommation	787	951	1 123	1 102	1 420	17	90	195	143	209
Immobilier et construction	2 903	2 975	2 602	2 494	2 569	2 054	2 138	999	906	708
Agriculture	2 897	3 058	2 890	2 911	3 409	(1)	—	10	6	8
Pétrole et gaz	3 091	3 605	3 851	3 100	2 197	12	58	114	103	112
Mines	501	1 763	513	215	147	—	39	11	5	8
Produits forestiers	299	340	474	476	456	61	93	94	58	36
Matériel informatique et logiciels	172	190	238	257	216	43	140	169	57	37
Télécommunications et câblodistribution	148	565	507	419	338	34	107	112	119	398
Édition, impression et diffusion	505	580	523	703	551	—	59	100	12	29
Transports	800	627	616	633	584	294	460	623	489	499
Services publics	667	862	258	277	305	57	162	179	79	86
Éducation, soins de santé et services sociaux	1 240	1 296	1 222	1 214	1 276	47	119	83	70	432
Gouvernements	685	856	824	901	691	—	—	—	—	12
Divers ²	96	—	—	—	—	1 128	—	—	—	—
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	(254)	(282)	(279)	(260)	(298)	(76)	(42)	(54)	(101)	(159)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations	28 084	33 355	29 034	27 639	27 200	4 913	5 592	4 357	4 601	5 201
Total des prêts et acceptations, montant net	155 448 \$	162 375 \$	155 243 \$	143 007 \$	137 921 \$	5 104 \$	5 833 \$	4 538 \$	4 876 \$	5 525 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Comprend des titres d'emprunt reclassés des positions détenues jusqu'à l'échéance.

Récapitulatif des provisions pour pertes sur créances

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007	2006	2005
Solde au début de l'exercice	1 523 \$	1 443 \$	1 444 \$	1 638 \$	1 828 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 649	773	603	548	706
Radiations					
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation	7	4	5	12	7
Étudiants	11	11	13	27	40
Particuliers et cartes de crédit	1 034	681	673	648	698
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	115	113	131	156	171
Étrangers					
Prêts hypothécaires à l'habitation	2	—	2	—	—
Particuliers et cartes de crédit	13	6	22	—	1
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	41	35	15	23	84
Total des radiations	1 223	850	861	866	1 001
Recouvrements					
Canada					
Étudiants	1	1	2	3	5
Particuliers et cartes de crédit	89	87	77	65	78
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	8	13	19	14	19
Étrangers					
Particuliers et cartes de crédit	3	5	2	—	—
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	20	8	47	36	22
Total des recouvrements	121	114	147	118	124
Radiations nettes	1 102	736	714	748	877
Change et autres rajustements	(27)	43	110	6	(19)
Solde à la fin de l'exercice	2 043 \$	1 523 \$	1 443 \$	1 444 \$	1 638 \$
Se compose de ce qui suit :					
Prêts	1 960 \$	1 446 \$	1 443 \$	1 442 \$	1 636 \$
Lettres de crédit	1	—	—	2	2
Facilités de crédit inutilisées	82	77	—	—	—
Ratio des radiations nettes de l'exercice sur l'encours moyen des prêts de l'exercice	0,66 %	0,45 %	0,46 %	0,53 %	0,63 %

Analyse des prêts et acceptations nets (suite)

	Divers ¹					Total				
Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008	2007	2006	2005	2009	2008	2007	2006	2005
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 272 \$	2 463 \$	1 848 \$	3 \$	– \$	86 110 \$	90 649 \$	91 623 \$	81 333 \$	77 179 \$
Étudiants	1	1	1	–	–	678	859	1 061	1 284	1 575
Particuliers	759	909	782	160	169	32 650	30 772	27 577	26 143	26 012
Cartes de crédit	110	126	102	–	–	11 259	10 480	8 862	7 046	6 448
Total des prêts à la consommation	3 142	3 499	2 733	163	169	130 697	132 760	129 123	115 806	111 214
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	495	519	343	–	–	6 287	6 386	5 766	6 840	6 704
Institutions financières	972	1 245	1 498	1 570	1 173	4 038	6 397	4 565	3 778	3 074
Commerce de détail	691	775	726	164	91	2 732	3 229	3 080	2 329	2 349
Services aux entreprises	1 315	1 796	1 441	281	298	4 471	5 305	4 912	3 821	4 302
Fabrication, biens d'équipement	100	73	105	177	779	835	1 229	1 184	1 276	2 037
Fabrication, biens de consommation	300	368	375	110	47	1 104	1 409	1 693	1 355	1 676
Immobilier et construction	782	640	250	23	26	5 739	5 753	3 851	3 423	3 303
Agriculture	120	146	118	–	–	3 016	3 204	3 018	2 917	3 417
Pétrole et gaz	–	–	–	12	27	3 103	3 663	3 965	3 215	2 336
Mines	348	1 149	1 319	39	26	849	2 951	1 843	259	181
Produits forestiers	21	28	73	98	73	381	461	641	632	565
Matériel informatique et logiciels	271	243	169	41	20	486	573	576	355	273
Télécommunications et câblodistribution	44	213	465	383	285	226	885	1 084	921	1 021
Édition, impression et diffusion	39	10	133	336	44	544	649	756	1 051	624
Transport	280	375	401	469	289	1 374	1 462	1 640	1 591	1 372
Services publics	352	248	264	152	153	1 076	1 272	701	508	544
Éducation, soins de santé et services sociaux	19	–	52	60	–	1 306	1 415	1 357	1 344	1 708
Gouvernements	567	822	473	–	–	1 252	1 678	1 297	901	703
Divers ²	5 255	–	–	–	–	6 479	–	–	–	–
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	(56)	(34)	(41)	(45)	(44)	(386)	(358)	(374)	(406)	(501)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations	11 915	8 616	8 164	3 870	3 287	44 912	47 563	41 555	36 110	35 688
Total des prêts et acceptations, montant net	15 057 \$	12 115 \$	10 897 \$	4 033 \$	3 456 \$	175 609 \$	180 323 \$	170 678 \$	151 916 \$	146 902 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Comprend des titres d'emprunt reclassés des positions détenues jusqu'à l'échéance.

Provision pour pertes sur créances en pourcentage de chaque catégorie de prêts

	Provision pour pertes sur créances					Provision en % de chaque catégorie de prêts ¹				
Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008	2007	2006	2005	2009	2008	2007	2006	2005
Canada										
Prêts hypothécaires à l'habitation	18 \$	15 \$	19 \$	25 \$	37 \$	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,03 %	0,05 %
Particuliers et cartes de crédit	1 053	797	795	827	812	2,36	1,91	2,14	2,37	2,36
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	388	403	412	432	534	1,93	1,62	1,92	1,98	2,36
Total des dépôts au Canada	1 459	1 215	1 226	1 284	1 383	0,98	0,79	0,83	0,93	1,03
Étrangers										
Prêts hypothécaires à l'habitation	24	31	22	–	–	1,04	1,24	1,17	–	–
Particuliers et cartes de crédit	37	45	39	5	6	3,37	3,41	3,54	1,15	1,22
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	440	155	156	153	247	2,55	1,08	1,23	1,77	2,83
Total des dépôts à l'étranger	501	231	217	158	253	2,42	1,27	1,39	1,74	2,74
Provision totale	1 960 \$	1 446 \$	1 443 \$	1 442 \$	1 636 \$	1,16 %	0,84 %	0,88 %	0,98 %	1,14 %

1) Le pourcentage est calculé sur le portefeuille de prêts, exclusion faite des acceptations.

Prêts et acceptations nets par emplacement géographique¹

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2009 ²	2008 ²	2007 ²	2006	2005
Canada					
Provinces de l'Atlantique	8 903 \$	8 977 \$	8 848 \$	8 213 \$	7 934 \$
Québec	12 435	12 693	12 052	11 376	12 295
Ontario	72 527	76 065	74 362	70 441	68 753
Provinces des Prairies	7 348	7 152	6 281	5 897	5 981
Alberta, Territoires-du-Nord-Ouest et Nunavut	27 336	28 145	26 654	22 813	20 184
Colombie-Britannique et Yukon	27 984	30 259	27 945	25 016	23 540
Provision générale affectée au Canada	(1 085)	(916)	(899)	(749)	(766)
Total Canada	155 448	162 375	155 243	143 007	137 921
États-Unis	5 104	5 833	4 538	4 876	5 525
Autres pays	15 057	12 115	10 897	4 033	3 456
Total des prêts et acceptations, montant net	175 609 \$	180 323 \$	170 678 \$	151 916 \$	146 902 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) En 2009, nous avons reclassé rétroactivement la provision spécifique liée aux prêts sur cartes de crédit à la provision générale.

Prêts douteux avant provisions générales

	Canada ¹					États-Unis ¹				
Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008	2007	2006	2005	2009	2008	2007	2006	2005
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	230 \$	143 \$	119 \$	118 \$	141 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	29	33	41	49	71	–	–	–	–	–
Particuliers	211	181	177	219	221	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux bruts à la consommation	470	357	337	386	433	–	–	–	–	–
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	8	4	3	4	6	–	–	–	–	–
Institutions financières	1	4	6	2	6	135	–	–	–	8
Commerce de détail et services	97	89	95	90	113	45	–	20	8	39
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	49	17	26	37	93	31	2	3	2	6
Immobilier et construction	16	8	19	14	17	244	2	–	–	–
Agriculture	9	20	33	60	150	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	26	20	4	2	5	–	–	–	–	2
Télécommunications, médias et technologie	44	3	6	7	13	–	2	1	2	2
Transport	5	3	5	5	12	19	–	–	–	–
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	3	2	4	6	6	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	258	170	201	227	421	474	6	24	12	57
Total des prêts douteux bruts Autres prêts en souffrance ²	728	527	538	613	854	474	6	24	12	57
	472	366	60	45	54	–	5	–	–	–
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	1 200 \$	893 \$	598 \$	658 \$	908 \$	474 \$	11 \$	24 \$	12 \$	57 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	14 \$	9 \$	11 \$	13 \$	18 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	12	11	16	22	36	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	–	–	–	105	101	–	–	–	–	–
Particuliers	214	158	167	223	226	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts à la consommation ³	240	178	194	363	381	–	–	–	–	–
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	2	1	1	1	3	–	–	–	–	–
Institutions financières	1	1	1	2	6	17	–	–	–	6
Commerce de détail et services	59	74	66	74	78	10	–	14	3	21
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	27	11	17	33	51	17	1	3	1	3
Immobilier et construction	8	8	13	9	9	89	2	–	–	–
Agriculture	6	10	18	36	68	1	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	12	7	3	2	3	–	–	–	–	–
Télécommunications, médias et technologie	13	3	6	6	6	–	1	–	–	–
Transport	5	4	5	5	8	13	–	–	–	–
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	1	2	3	4	4	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	134	121	133	172	236	147	4	17	4	30 \$
Provision totale	374 \$	299 \$	327 \$	535 \$	617 \$	147 \$	4 \$	17 \$	4 \$	30 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	216 \$	134 \$	108 \$	105 \$	123 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	–
Étudiants	17	22	25	27	35	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	–	–	–	(105)	(101)	–	–	–	–	–
Particuliers	(3)	23	10	(4)	(5)	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux nets à la consommation ³	230	179	143	23	52	–	–	–	–	–
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	6	3	2	3	3	–	–	–	–	–
Institutions financières	–	3	5	–	–	118	–	–	–	2
Commerce de détail et services	38	15	29	16	35	35	–	6	5	18
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	22	6	9	4	42	14	1	–	1	3
Immobilier et construction	8	–	6	5	8	155	–	–	–	–
Agriculture	3	10	15	24	82	(1)	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	14	13	1	–	2	–	–	–	–	2
Télécommunications, médias et technologie	31	–	–	1	7	–	1	1	2	2
Transport	–	(1)	–	–	4	6	–	–	–	–
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	2	–	1	2	2	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	124	49	68	55	185	327	2	7	8	27
Total des prêts douteux nets	354 \$	228 \$	211 \$	78 \$	237 \$	327 \$	2 \$	7 \$	8 \$	27 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat. À compter de 2008, les autres prêts en souffrance comprennent également les prêts garantis par le gouvernement.

3) En 2009, nous avons reclassé rétroactivement la provision spécifique liée aux prêts sur cartes de crédit à la provision générale pour 2007 et 2008.

Prêts douteux avant provisions générales (suite)

	Divers ¹					Total				
Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008	2007	2006	2005	2009	2008	2007	2006	2005
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	172 \$	144 \$	100 \$	– \$	– \$	402 \$	287 \$	219 \$	118 \$	141 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	29	33	41	49	71
Particuliers	85	83	56	–	–	296	264	233	219	221
Total des prêts douteux bruts à la consommation	257	227	156	–	–	727	584	493	386	433
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	57	28	34	–	–	65	32	37	4	6
Institutions financières	–	–	–	–	23	136	4	6	2	37
Commerce de détail et services	296	195	110	3	11	438	284	225	101	163
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	9	–	–	2	3	89	19	29	41	102
Immobilier et construction	–	–	–	–	–	260	10	19	14	17
Agriculture	–	–	–	–	1	9	20	33	60	151
Secteurs liés aux ressources	–	–	–	–	–	26	20	4	2	7
Télécommunications, médias et technologie	90	–	–	–	–	134	5	7	9	15
Transport	–	–	1	–	–	24	3	6	5	12
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	–	–	–	–	–	3	2	4	6	6
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	452	223	145	5	38	1 184	399	370	244	516
Total des prêts douteux bruts	709	450	301	5	38	1 911	983	863	630	949
Autres prêts en souffrance ²	6	3	–	–	–	478	374	60	45	54
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	715 \$	453 \$	301 \$	5 \$	38 \$	2 389 \$	1 357 \$	923 \$	675 \$	1 003 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	21 \$	27 \$	19 \$	– \$	– \$	35 \$	36 \$	30 \$	13 \$	18 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	12	11	16	22	36
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	105	101
Particuliers	32	38	24	–	–	246	196	191	223	226
Provision totale – prêts à la consommation ³	53	65	43	–	–	293	243	237	363	381
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	9	4	3	–	–	11	5	4	1	3
Institutions financières	–	–	–	–	3	18	1	1	2	15
Commerce de détail et services	92	71	40	3	9	161	145	120	80	108
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	1	–	–	–	1	45	12	20	34	55
Immobilier et construction	–	–	–	–	–	97	10	13	9	9
Agriculture	–	–	–	–	1	7	10	18	36	69
Secteurs liés aux ressources	–	–	–	–	–	12	7	3	2	3
Télécommunications, médias et technologie	59	–	–	–	–	72	4	6	6	6
Transport	–	–	1	–	–	18	4	6	5	8
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	–	–	–	–	–	1	2	3	4	4
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	161	75	44	3	14	442	200	194	179	280
Provision totale	214 \$	140 \$	87 \$	3 \$	14 \$	735 \$	443 \$	431 \$	542 \$	661 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	151 \$	117 \$	81 \$	– \$	– \$	367 \$	251 \$	189 \$	105 \$	123 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	17	22	25	27	35
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	(105)	(101)
Particuliers	53	45	32	–	–	50	68	42	(4)	(5)
Total des prêts douteux nets à la consommation ³	204	162	113	–	–	434	341	256	23	52
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	48	24	31	–	–	54	27	33	3	3
Institutions financières	–	–	–	–	20	118	3	5	–	22
Commerce de détail et services	204	124	70	–	2	277	139	105	21	55
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	8	–	–	2	2	44	7	9	7	47
Immobilier et construction	–	–	–	–	–	163	–	6	5	8
Agriculture	–	–	–	–	–	2	10	15	24	82
Secteurs liés aux ressources	–	–	–	–	–	14	13	1	–	4
Télécommunications, médias et technologie	31	–	–	–	–	62	1	1	3	9
Transport	–	–	–	–	–	6	(1)	–	–	4
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	–	–	–	–	–	2	–	1	2	2
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	291	148	101	2	24	742	199	176	65	236
Total des prêts douteux nets	495 \$	310 \$	214 \$	2 \$	24 \$	1 176 \$	540 \$	432 \$	88 \$	288 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat. À compter de 2008, les autres prêts en souffrance comprennent également les prêts garantis par le gouvernement.

3) En 2009, nous avons reclassé rétroactivement la provision spécifique liée aux prêts sur cartes de crédit à la provision générale pour 2007 et 2008.

Dépôts

	Solde moyen			Intérêt			Taux		
Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Dépôts dans des établissements bancaires au Canada¹									
Payables à vue									
Particuliers	5 967 \$	5 783 \$	5 252 \$	5 \$	6 \$	6 \$	0,08 %	0,10 %	0,11 %
Entreprises et gouvernements	23 539	22 337	21 086	59	358	448	0,25	1,60	2,12
Banques	1 193	1 140	892	4	14	15	0,34	1,23	1,68
Payables sur préavis									
Particuliers	45 135	37 568	34 501	329	506	474	0,73	1,35	1,37
Entreprises et gouvernements	8 622	6 825	6 532	48	182	222	0,56	2,67	3,40
Banques	1	4	6	—	—	—	—	—	—
Payables à terme fixe									
Particuliers	46 932	47 659	45 016	1 438	1 867	1 637	3,06	3,92	3,64
Entreprises et gouvernements	45 192	54 189	48 054	448	1 815	2 259	0,99	3,35	4,70
Banques	1 062	641	686	4	22	32	0,38	3,43	4,66
Total des dépôts au Canada	177 643	176 146	162 025	2 335	4 770	5 093	1,31	2,71	3,14
Dépôts dans des établissements bancaires à l'étranger									
Payables à vue									
Particuliers	482	508	405	5	13	9	1,04	2,56	2,22
Entreprises et gouvernements	2 912	2 611	2 406	5	9	15	0,17	0,34	0,62
Banques	272	347	364	4	3	2	1,47	0,86	0,55
Payables sur préavis									
Particuliers	2 055	1 764	1 522	49	53	51	2,38	3,00	3,35
Entreprises et gouvernements	662	410	337	1	3	5	0,15	0,73	1,48
Payables à terme fixe									
Particuliers	2 487	2 390	2 177	32	72	102	1,29	3,01	4,69
Entreprises et gouvernements	27 278	38 926	41 467	359	1 445	2 187	1,32	3,71	5,27
Banques	7 192	13 864	12 631	89	485	586	1,24	3,50	4,64
Total des dépôts à l'étranger	43 340	60 820	61 309	544	2 083	2 957	1,26	3,42	4,82
Total des dépôts	220 983 \$	236 966 \$	223 334 \$	2 879 \$	6 853 \$	8 050 \$	1,30 %	2,89 %	3,60 %

1) Les dépôts par les déposants étrangers dans nos établissements bancaires canadiens ont totalisé 4,2 G\$ (3,6 G\$ en 2008 et 3,8 G\$ en 2007).

Emprunts à court terme

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007
Encours à la fin de l'exercice			
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	5 916 \$	6 924 \$	13 137 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	37 453	38 023	28 944
Total des emprunts à court terme	43 369 \$	44 947 \$	42 081 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			
Solde moyen	6 461 \$	9 901 \$	13 821 \$
Solde maximal de fin de mois	7 368	11 984	14 673
Taux d'intérêt moyen	2,45 %	2,91 %	3,72 %
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres			
Solde moyen	43 372	30 574	32 133
Solde maximal de fin de mois	49 211	38 023	34 044
Taux d'intérêt moyen	1,20 %	4,66 %	6,92 %

Honoraires payés aux vérificateurs nommés par les actionnaires

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007
Honoraires de vérification ¹	19,0 \$	18,0 \$	15,1 \$
Honoraires pour services liés à la vérification ²	2,2	2,3	5,5
Honoraires pour services fiscaux ³	0,4	0,4	0,5
Divers	—	1,3	—
Total	21,6 \$	22,0 \$	21,1 \$

- 1) Au titre de la vérification des états financiers annuels de la CIBC et des services habituellement fournis par le vérificateur principal relativement aux dépôts réglementaires et prévus par la loi de la CIBC. Les honoraires de vérification comprennent la vérification des contrôles internes sur la présentation de l'information financière en vertu du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis.
- 2) Au titre des services de certification et des services connexes raisonnablement liés à l'exécution de la vérification ou à l'examen des états financiers de la CIBC, y compris la consultation comptable, divers procédés convenus et la traduction des rapports financiers.
- 3) Au titre des services de conformité fiscale.

Revue trimestrielle

État des résultats consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, pour le trimestre	T4	T3	T2	2009 T1	T4	T3	T2	2008 T1
Revenu net d'intérêts	1 419 \$	1 369 \$	1 273 \$	1 333 \$	1 377 \$	1 327 \$	1 349 \$	1 154 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 469	1 488	888	689	827	578	(1 223)	(1 675)
Total des revenus	2 888	2 857	2 161	2 022	2 204	1 905	126	(521)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	424	547	394	284	222	203	176	172
Frais autres que d'intérêts	1 669	1 699	1 639	1 653	1 927	1 725	1 788	1 761
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	795	611	128	85	55	(23)	(1 838)	(2 454)
(Économie) charge d'impôts	145	172	174	(67)	(384)	(101)	(731)	(1 002)
Participations sans contrôle	6	5	5	5	3	7	4	4
Bénéfice net (perte nette)	644	434	(51)	147	436	71	(1 111)	(1 456)
Dividendes sur actions privilégiées	43	44	39	36	29	30	30	30
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	601 \$	390 \$	(90) \$	111 \$	407 \$	41 \$	(1 141) \$	(1 486) \$

Bilan consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, à la fin du trimestre	T4	T3	T2	2009 T1	T4	T3	T2	2008 T1
Actif								
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	7 007 \$	6 895 \$	8 301 \$	9 642 \$	8 959 \$	12 446 \$	13 092 \$	18 193 \$
Valeurs mobilières	77 576	77 572	79 275	74 162	79 171	77 022	79 097	81 218
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	32 751	31 029	32 674	33 253	35 596	25 513	33 170	35 625
Prêts	86 152	83 550	75 926	85 658	90 695	89 870	92 703	90 572
Prêts hypothécaires à l'habitation	45 677	44 605	43 829	42 954	42 953	42 028	40 106	38 934
Particuliers et cartes de crédit	37 343	37 260	42 397	44 881	39 273	34 108	34 399	34 436
Entreprises et gouvernements	(1 960)	(1 899)	(1 693)	(1 551)	(1 446)	(1 398)	(1 384)	(1 379)
Provision pour pertes sur créances	24 696	28 357	34 048	34 144	28 644	22 967	23 549	23 395
Instruments dérivés	8 397	8 929	9 450	9 342	8 848	8 778	8 756	8 527
Engagements de clients en vertu d'acceptations	18 305	19 619	23 156	21 330	21 237	17 706	19 575	18 213
Autres actifs	335 944 \$	335 917 \$	347 363 \$	353 815 \$	353 930 \$	329 040 \$	343 063 \$	347 734 \$
Passif et capitaux propres								
Dépôts	108 324	106 274	103 788	101 179	99 477	97 124	95 955	93 883
Particuliers	107 209	101 254	109 080	113 534	117 772	115 733	125 626	131 000
Entreprises et gouvernements	7 584	6 699	9 044	11 670	15 703	15 744	16 622	15 093
Banques	27 162	31 455	38 094	38 851	32 742	24 812	26 206	26 109
Instruments dérivés	8 397	8 930	9 529	9 345	8 848	8 778	8 756	8 527
Acceptations	43 369	47 190	42 057	44 606	44 947	34 531	36 815	39 432
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	13 693	13 834	14 567	13 441	13 167	11 890	13 588	12 728
Autres passifs	5 157	5 691	6 612	6 728	6 658	6 521	5 359	5 402
Titres secondaires	600	600	600	600	600	600	600	600
Passif au titre des actions privilégiées	174	170	175	189	185	163	159	157
Participations sans contrôle	14 275	13 820	13 817	13 672	13 831	13 144	13 377	14 803
Capitaux propres	335 944 \$	335 917 \$	347 363 \$	353 815 \$	353 930 \$	329 040 \$	343 063 \$	347 734 \$

Principales mesures financières

Non vérifié, à la date de la fin du trimestre ou pour le trimestre	T4	T3	T2	2009 T1	T4	T3	T2	2008 T1
Rendement des capitaux propres	22,2 %	14,6 %	(3,5) %	4,0 %	14,8 %	1,6 %	(37,6) %	(52,9) %
Rendement de l'actif moyen	0,75 %	0,51 %	(0,06) %	0,16 %	0,51 %	0,08 %	(1,29) %	(1,68) %
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	10 718 \$	10 601 \$	10 644 \$	10 960 \$	10 896 \$	10 664 \$	12 328 \$	11 181 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	339 197 \$	340 661 \$	353 819 \$	369 249 \$	342 621 \$	343 396 \$	349 005 \$	344 528 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	31,6	32,1	33,2	33,7	31,4	32,2	28,3	30,8
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,1 %	12,0 %	11,5 %	9,8 %	10,5 %	9,8 %	10,5 %	11,4 %
Ratio du total des fonds propres	16,1 %	16,5 %	15,9 %	14,8 %	15,4 %	14,4 %	14,4 %	15,2 %
Marge d'intérêts nette	1,66 %	1,59 %	1,48 %	1,43 %	1,60 %	1,54 %	1,57 %	1,33 %
Coefficient d'efficacité	57,8 %	59,4 %	75,9 %	81,8 %	87,4 %	90,5 %	négl.	négl.

Renseignements sur les actions ordinaires

Non vérifié, à la date de la fin du trimestre ou pour le trimestre	T4	T3	T2	2009 T1	T4	T3	T2	2008 T1
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	382 793	381 584	381 410	380 911	380 782	380 877	380 754	338 732
Par action	1,57 \$	1,02 \$	(0,24) \$	0,29 \$	1,07 \$	0,11 \$	(3,00) \$	(4,39) \$
– bénéfice (perte) de base	1,56	1,02	(0,24)	0,29	1,06	0,11	(3,00)	(4,39)
– bénéfice dilué (perte diluée) ³	0,87	0,87	0,87	0,87	0,87	0,87	0,87	0,87
– dividendes	28,96	27,87	27,95	28,98	29,40	28,40	29,01	32,76
– valeur comptable ¹	69,30	67,20	54,90	57,43	65,11	76,75	74,17	99,81
Cours de l'action ²	60,22	53,02	37,10	41,65	49,00	49,56	56,94	64,70
– haut	62,00	66,31	53,57	46,63	54,66	61,98	74,17	73,25
– bas	23,5	31,0	43,7	négl.	négl.	négl.	négl.	26,9
– clôture	55,4 %	85,0 %	négl.	négl.	81,6 %	négl.	négl.	négl.
Ratio cours/bénéfice (sur 12 mois)								
Ratio dividendes/bénéfice								

1) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin du trimestre.

2) Cours extrêmes pendant la période et cours de clôture du dernier jour de négociation de la période à la Bourse de Toronto.

3) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sont identiques.

négl. Négligeable en raison de la perte nette des 12 derniers mois.

État des résultats consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Revenu net d'intérêts	5 394 \$	5 207 \$	4 558 \$	4 435 \$	4 937 \$	5 258 \$	5 517 \$	5 389 \$	4 445 \$	4 154 \$
Revenu autre que d'intérêts	4 534	(1 493)	7 508	6 916	7 561	6 573	5 924	5 541	6 613	7 797
Total des revenus	9 928	3 714	12 066	11 351	12 498	11 831	11 441	10 930	11 058	11 951
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 649	773	603	548	706	628	1 143	1 500	1 100	1 220
Frais autres que d'intérêts	6 660	7 201	7 612	7 488	10 865	8 307	8 106	9 129	8 226	8 096
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	1 619	(4 260)	3 851	3 315	927	2 896	2 192	301	1 732	2 635
Impôts sur les bénéfices	424	(2 218)	524	640	789	790	239	(279)	92	641
Participations sans contrôle	21	18	31	29	170	15	3	38	58	62
(Perte nette) bénéfice net	1 174 \$	(2 060) \$	3 296 \$	2 646 \$	(32) \$	2 091 \$	1 950 \$	542 \$	1 582 \$	1 932 \$
Dividendes sur actions privilégiées	162	119	139	132	125	100	75	50	17	17
Prime de rachat d'actions privilégiées classées à titre de capitaux propres	—	—	32	—	—	—	—	—	—	—
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	1 012 \$	(2 179) \$	3 125 \$	2 514 \$	(157) \$	1 991 \$	1 875 \$	492 \$	1 565 \$	1 915 \$

Bilan consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Actif										
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	7 007 \$	8 959 \$	13 747 \$	11 853 \$	11 852 \$	12 203 \$	10 454 \$	9 512 \$	11 350 \$	10 679 \$
Valeurs mobilières	77 576	79 171	86 500	83 498	67 764	67 316	69 628	64 273	74 794	69 242
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	32 751	35 596	34 020	25 432	18 514	18 165	19 829	16 020	24 079	20 461
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	86 152	90 695	91 664	81 358	77 216	72 592	70 014	66 612	58 751	51 921
Particuliers et cartes de crédit	45 677	42 953	38 334	35 305	34 853	35 000	32 695	30 784	28 411	27 939
Entreprises et gouvernements	37 343	39 273	34 099	30 404	31 350	31 737	33 177	41 961	46 693	47 567
Provision pour pertes sur créances	(1 960)	(1 446)	(1 443)	(1 442)	(1 636)	(1 825)	(1 952)	(2 288)	(2 294)	(2 236)
Instruments dérivés	24 696	28 644	24 075	17 122	20 309	23 710	22 796	24 717	25 723	23 847
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 397	8 848	8 024	6 291	5 119	4 778	5 139	6 848	8 100	9 088
Autres actifs	18 305	21 237	13 158	14 163	15 029	15 088	15 367	14 854	11 867	9 194
	335 944 \$	353 930 \$	342 178 \$	303 984 \$	280 370 \$	278 764 \$	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers	108 324 \$	99 477 \$	91 772 \$	81 829 \$	75 973 \$	73 392 \$	70 085 \$	68 297 \$	66 826 \$	63 109 \$
Entreprises et gouvernements	107 209	117 772	125 878	107 468	106 226	105 362	105 885	117 664	114 270	103 141
Banques	7 584	15 703	14 022	13 594	10 535	11 823	12 160	10 669	13 256	13 382
Instruments dérivés	27 162	32 742	26 688	17 330	20 128	23 990	21 945	24 794	26 395	24 374
Acceptations	8 397	8 848	8 249	6 297	5 119	4 778	5 147	6 878	8 100	9 088
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	43 369	44 947	42 081	44 221	29 208	29 010	30 952	18 051	32 616	28 191
Autres passifs	13 693	13 167	13 728	14 716	16 002	13 258	13 976	10 869	9 863	10 382
Titres secondaires	5 157	6 658	5 526	5 595	5 102	3 889	3 197	3 627	3 999	4 418
Passif au titre des actions privilégiées	600	600	600	600	600	1 043	1 707	1 988	1 999	1 576
Participations sans contrôle	174	185	145	12	746	39	22	111	249	248
Capitaux propres	14 275	13 831	13 489	12 322	10 731	12 180	12 071	10 345	9 901	9 793
	335 944 \$	353 930 \$	342 178 \$	303 984 \$	280 370 \$	278 764 \$	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$

Principales mesures financières

Non vérifié, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Rendement des capitaux propres	9,4 %	(19,4) %	28,7 %	27,9 %	(1,6) %	18,7 %	19,2 %	5,1 %	16,1 %	20,5 %
Rendement de l'actif moyen	0,33 %	(0,60) %	1,00 %	0,91 %	(0,01) %	0,74 %	0,68 %	0,19 %	0,57 %	0,73 %
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	10 731 \$	11 261 \$	10 905 \$	9 016 \$	9 804 \$	10 633 \$	9 764 \$	9 566 \$	9 739 \$	9 420 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	350 706 \$	344 865 \$	328 520 \$	291 277 \$	288 845 \$	280 810 \$	284 739 \$	292 510 \$	278 798 \$	263 119 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	32,7	30,6	30,1	32,3	29,5	26,4	29,2	30,6	28,6	27,9
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,1 %	10,5 %	9,7 %	10,4 %	8,5 %	10,5 %	10,8 %	8,7 %	9,0 %	8,7 %
Ratio du total des fonds propres	16,1 %	15,4 %	13,9 %	14,5 %	12,7 %	12,8 %	13,0 %	11,3 %	12,0 %	12,1 %
Marge d'intérêts nette	1,54 %	1,51 %	1,39 %	1,52 %	1,71 %	1,87 %	1,94 %	1,84 %	1,59 %	1,58 %
Coefficient d'efficacité	67,1 %	négl.	63,1 %	66,0 %	86,9 %	70,2 %	70,9 %	83,5 %	74,4 %	67,7 %

négl. Négligeable en raison de la perte nette au cours de l'exercice.

État de l'évolution des capitaux propres consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Solde au début de l'exercice	13 831 \$	13 489 \$	12 322 \$	10 731 \$	12 180 \$	12 071 \$	10 345 \$	9 901 \$	9 793 \$	9 425 \$
Rajustement pour modification de convention comptable	(6)¹	(66) ²	(50) ³	—	10 ⁴	6 ⁵	—	(42) ⁶	(140) ⁷	—
Prime de rachat d'actions ordinaires	—	—	(277)	—	(1 035)	(1 084)	—	(269)	(736)	(873)
Prime de rachat d'actions privilégiées	—	—	(32)	—	—	—	—	—	—	—
Variations du capital-actions										
Actions privilégiées	525	300	(50)	—	598	133	550	800	—	—
Actions ordinaires	178	2 926	92	93	(17)	19	108	15	(41)	(167)
Variations du surplus d'apport	(4)	—	26	12	(1)	9	24	26	—	—
Variations des autres éléments du résultat étendu	72	650	(650)	(115)	49	(196)	(222)	2	38	8
Bénéfice net (perte nette)	1 174	(2 060)	3 296	2 646	(32)	2 091	1 950	542	1 582	1 932
Dividendes	(162)	(119)	(139)	(132)	(125)	(100)	(75)	(50)	(17)	(17)
Actions privilégiées	(1 328)	(1 285)	(1 044)	(924)	(902)	(781)	(591)	(577)	(536)	(501)
Actions ordinaires	(5)	(4)	(5)	11	6	12	(18)	(3)	(42)	(14)
Divers										
Solde à la fin de l'exercice	14 275 \$	13 831 \$	13 489 \$	12 322 \$	10 731 \$	12 180 \$	12 071 \$	10 345 \$	9 901 \$	9 793 \$

- 1) Représente l'incidence de la modification de la date d'évaluation au titre des avantages sociaux futurs. Pour plus de précisions, se reporter à la note 22.
- 2) Représente l'incidence de l'adoption de l'abrégié modifié du Comité sur les problèmes nouveaux 46 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), Baux adossés. Pour plus de précisions, se reporter à la note 1.
- 3) Représente l'incidence de l'application des normes relatives aux instruments financiers de l'ICCA, qui donnent des directives quant à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers.
- 4) Représente l'incidence de l'application de la NOC-15 de l'ICCA, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables, selon laquelle il est possible d'identifier une EDDV et de désigner un principal bénéficiaire pour consolider cette EDDV.
- 5) Représente l'incidence de l'application de la NOC-17 de l'ICCA, Contrats de dépôt indexés sur actions, selon laquelle les contrats de dépôt indexés sur actions doivent être comptabilisés distinctement, et le dérivé, mesuré à la juste valeur.
- 6) Représente l'incidence de l'adoption du chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », selon lequel les DPVA doivent être comptabilisés d'après les cours du marché de façon continue. En outre, la CIBC a adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les opérations sur actions avec ses employés et ses administrateurs qui ne sont pas des dirigeants, comme le recommande le chapitre 3870.
- 7) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA, « Avantages sociaux futurs », selon lequel le coût des avantages postérieurs au départ à la retraite et postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé dans l'exercice au cours duquel les employés fournissent des services à la CIBC.

Renseignements sur les actions ordinaires

Non vérifié, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	381 677	370 229	336 092	335 135	339 263	355 735	360 048	360 553	372 305	388 951
Par action – bénéfice (perte) de base	2,65 \$	(5,89) \$	9,30 \$	7,50 \$	(0,46) \$	5,60 \$	5,21 \$	1,37 \$	4,19 \$	4,95 \$
– bénéfice dilué (perte diluée) ¹	2,65	(5,89)	9,21	7,43	(0,46)	5,53	5,18	1,35	4,13	4,90
– dividendes	3,48	3,48	3,11	2,76	2,66	2,20	1,64	1,60	1,44	1,29
– valeur comptable ²	28,96	29,40	33,31	29,59	25,00	29,92	28,78	25,75	26,44	25,17
Cours de l'action ³										
– haut	69,30	99,81	106,75	87,87	80,80	73,90	60,95	57,70	57,00	50,50
– bas	37,10	49,00	87,00	72,90	67,95	59,35	39,50	34,26	43,20	30,50
– clôture	62,00	54,66	102,00	87,60	72,20	73,90	59,21	38,75	48,82	48,40
Ratio cours/bénéfice (sur 12 mois)	23,5	négl.	11,1	11,8	négl.	13,4	11,4	28,7	11,8	9,9
Ratio dividendes/bénéfice	131,3 %	négl.	33,4 %	36,8 %	négl.	39,2 %	31,5 %	>100 %	34,2 %	26,2 %

- 1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action seront identiques.
- 2) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice.
- 3) Cours extrêmes pendant l'exercice et cours de clôture du dernier jour de négociation de l'exercice à la Bourse de Toronto.
- négl. Négligeable en raison de la perte nette au cours de l'exercice.

Dividendes sur actions privilégiées¹

Non vérifié, exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Catégorie A										
Série 12	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	2,4100 \$
Série 13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,7500
Série 14	—	—	—	—	—	—	1,1156	1,4875	1,4875	1,4875
Série 15	—	—	—	—	—	1,0709	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125
Série 16	—	—	—	—	—	1,8456	2,0025	2,2244	2,1724	2,0948
Série 17	—	—	—	—	—	1,3551	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625
Série 18	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750
Série 19	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375
Série 20	—	—	—	—	1,5780	1,6908	1,8253	2,0276	1,9801	1,9095
Série 21	—	—	—	—	1,5095	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	1,1372
Série 22	—	—	—	—	1,9518	2,0520	2,2152	2,4606	2,4031	1,7713
Série 23	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	0,9938	—
Série 24	—	—	0,3750	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	1,2962	—	—
Série 25	—	—	1,1250	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	0,8048	—	—
Série 26	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,0859	—	—	—
Série 27	1,4000	1,4000	1,4000	1,4000	1,4000	1,5484	—	—	—	—
Série 28	0,0800	0,0800	0,0800	0,0800	0,0799	0,1996	—	—	—	—
Série 29	1,3500	1,3500	1,3500	1,3500	1,3500	—	—	—	—	—
Série 30	1,2000	1,2000	1,2000	1,2000	1,1938	—	—	—	—	—
Série 31	1,1750	1,1750	1,1298	—	—	—	—	—	—	—
Série 32	1,1250	1,1250	0,7995	—	—	—	—	—	—	—
Série 33	1,5271	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Série 35	1,1909	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Série 37	1,0607	—	—	—	—	—	—	—	—	—

- 1) Le dividende est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours de l'exercice pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations dérivées multiples par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaillance.

Actif pondéré en fonction du risque (APR)

En vertu des dispositions de Bâle II, l'APR est constitué de trois éléments : i) l'APR reflétant le risque de crédit est calculé au moyen de l'approche NI avancée et de l'approche standardisée. Selon l'approche NI avancée, l'APR est calculé au moyen des probabilités de défaillance, des pertes en cas de défaillance et des expositions en cas de défaillance et, dans certains cas, les ajustements d'échéance. Selon l'approche standardisée, l'APR est calculé à l'aide de facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les expositions au bilan et hors bilan; ii) L'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est estimé d'après les statistiques selon des modèles approuvés par le BSIF; et iii) l'APR reflétant le risque opérationnel lié au risque de pertes découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes ou de l'erreur humaine est calculé au moyen de l'approche de mesure avancée.

Approche de mesure avancée (AMA) visant le risque opérationnel

Modèles internes de mesure du risque servant à calculer les exigences de fonds propres du risque opérationnel, sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs de mesure du risque.

Approche des modèles internes pour mesurer le risque de marché

Modèles internes servant à calculer les exigences de fonds propres rattachées à des risques précis et à des risques de marché généraux.

Approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) visant le risque de crédit

Modèles internes servant à calculer les exigences en matière de fonds propres fondés sur les données historiques découlant des principales hypothèses sur le risque.

Approche standardisée pour le risque de crédit

Appliquée lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'informations pour permettre l'application de l'approche fondée sur les notations internes visant le risque de crédit. Les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées en fonction d'un ensemble normalisé de pondérations du risque, tel qu'il est recommandé par l'organisme de réglementation. Les pondérations normalisées du risque sont fondées sur des évaluations de crédit effectuées par des organismes externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs de risque, notamment l'exposition au titre des catégories d'actif, les garanties, etc.

Autre exposition aux instruments hors bilan

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle, montant lié au risque de crédit découlant de l'émission de cautionnements et de lettres de crédit.

Autres risques liés au portefeuille de détail

Dans les rapports sur les risques selon Bâle, catégorie de risque comprenant tous les autres prêts accordés à des particuliers et à des PME conformément au dispositif de Bâle II.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure non conforme aux PCGR qui consiste à augmenter le revenu exonéré d'impôts pour le rendre directement comparable aux sources de revenu imposables en vue de comparer le total des revenus ou le revenu net d'intérêts. Il s'agit d'un rajustement compensatoire de la provision pour impôts, qui permet d'obtenir le bénéfice après impôts présenté en vertu des PCGR.

Bénéfice économique

Le bénéfice économique est une mesure de rendement non conforme aux PCGR, rajustée en fonction du risque, qui est utilisée pour calculer la valeur ajoutée économique. Cette mesure correspond au bénéfice de chaque entreprise, déduction faite d'un montant au titre du coût des capitaux propres.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des opérations d'achat et de vente.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients. Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF supervise et réglemente toutes les banques ainsi que toutes les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurance, les associations coopératives de crédit, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite constitués ou enregistrés en vertu des lois fédérales du Canada.

Capital économique

Le capital économique est une mesure non conforme aux PCGR et représente une estimation des capitaux propres requis par les entreprises en vue d'éliminer les pertes selon notre évaluation du risque prévu sur un horizon d'un an. Le capital économique se compose du capital de risque de crédit et de marché ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

Cautionnements et lettres de garantie

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

Coefficient d'efficacité

Frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du total du bénéfice (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts). Le coefficient d'efficacité est utilisé comme mesure de la productivité.

Contrat à terme de gré à gré

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Les contrats à terme de gré à gré, qui sont des dérivés, sont des contrats conçus sur mesure négociés hors Bourse.

Contrat à terme standardisé

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats, qui sont des dérivés, sont standardisés et négociés en Bourse.

Contrat de garantie de taux d'intérêt

Contrat de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préétablie. Ces contrats sont des dérivés.

Coupon d'intérêt

Instrument financier reposant uniquement sur une partie ou la totalité des paiements d'intérêts d'un bloc de prêts ou d'autres actifs semblables productifs d'intérêts. Lorsque des remboursements de capital sur des actifs productifs d'intérêts sous-jacents sont effectués ou lorsqu'il y a défaillance, les paiements d'intérêts diminuent, et la valeur du coupon d'intérêt s'ajuste en conséquence.

Coût après amortissement

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa constatation initiale, moins les remboursements, moins le cumul des intérêts constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, plus ou moins tout rajustement découlant d'une couverture de la juste valeur et moins toute réduction de valeur (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision) au titre de dépréciation ou de montant irrécouvrable. La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa constatation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts d'opération capitalisés et les honoraires reportés.

Coût de remplacement actuel

Coût estimatif de remplacement d'instruments dérivés qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain latent pour la CIBC.

Couverture

Technique de diminution du risque aux termes de laquelle un dérivé ou autre instrument financier est utilisé pour réduire ou neutraliser les risques à l'égard des variations des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions, du prix des marchandises ou du risque de crédit.

Dérivés

Contrat qui n'exige aucun investissement initial, ou qui exige un investissement minimal, dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions ou du prix des marchandises ou encore des écarts de taux sous-jacents. L'utilisation de dérivés permet la gestion du risque par suite des variations de ces facteurs de risque.

Dérivés de crédit

Une catégorie de dérivé qui permet à une partie (le bénéficiaire) de transférer le risque de crédit d'un actif de référence, que le bénéficiaire peut ou non détenir, à une autre partie (le garant), sans toutefois vendre réellement l'actif. La CIBC utilise généralement les dérivés de crédit pour gérer son risque de crédit global.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats permettant de porter la provision pour pertes sur créances à un niveau suffisant pour couvrir les pertes sur créances relevées et inhérentes au portefeuille de prêts, aux acceptations, aux lettres de crédit, aux cautionnements et aux dérivés de la CIBC.

Droits à la plus-value des actions (DPVA)

Droits émis par la CIBC rattachés aux options sur actions, qui peuvent être réglés contre un montant en espèces correspondant à l'excédent, le cas échéant, entre le cours des actions ordinaires de la CIBC au moment de l'exercice et le cours fixé au moment de l'attribution.

Engagements non utilisés

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle, montant lié au risque de crédit découlant de prêts non versés à un client donné, mais qu'il pourrait utiliser plus tard.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Entité qui n'a pas suffisamment de capitaux propres à risque pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel, ou dans laquelle les investisseurs ne sont pas considérés comme des détenteurs de participations financières conférant le contrôle. Les structures d'accueil sont des types d'EDDV créées dans un seul but limité bien défini.

Équivalents temps plein

Les équivalents temps plein sont une mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré dans une période donnée.

Évaluation à la valeur du marché

Valeur marchande à laquelle deux parties sont prêtes à échanger un actif, un passif ou tout autre contrat dérivé. Évaluation établie en fonction des taux/prix du marché à la date du bilan. Les taux du marché observable sont généralement disponibles pour la plupart des valeurs négociées sur le marché et pour certains dérivés. L'évaluation à la valeur du marché pour certains dérivés complexes est fondée sur un modèle utilisant des prix du marché observables.

Exposition aux instruments dérivés de gré à gré

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle, montant lié au risque de crédit découlant de produits dérivés se négociant directement entre deux parties plutôt que sur les marchés boursiers.

Exposition en cas de défaillance (ECD)

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle, estimation du montant à risque associé à un client en cas de défaillance, au moment de la défaillance.

Expositions à des transactions assimilables à des mises en pension

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle, montant lié au risque de crédit découlant de nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle, catégorie de risque comprenant les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit garanties par un bien immobilier conclus avec des particuliers conformément au dispositif de Bâle II.

Expositions au portefeuille de détail renouvelables admissibles

Dans les rapports sur les risques selon Bâle, catégorie de risque comprenant les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties et les autorisations de découvert conclus avec des particuliers conformément au dispositif de Bâle II. En vertu de l'approche standardisée, ces risques seraient inclus dans « Autres risques liés au portefeuille de détail ».

Expositions aux banques

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle, risques de crédit directs liés à des institutions acceptant des dépôts et à des sociétés réglementées en courtage de valeurs, ainsi que les risques garantis par ces entités.

Expositions aux entités souveraines

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle, risques de crédit directs envers les gouvernements, les banques centrales et certaines entités du secteur public, ainsi que les risques garantis par ces entités.

Expositions aux entreprises

Dans les rapports sur les risques de crédit de crédit selon Bâle, risques de crédit directs liés à des sociétés, des sociétés en nom collectif et des entreprises individuelles, ainsi que les risques garantis par ces entités.

Fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie conformément à leur définition dans la réglementation du BSIF. Les fonds propres de première catégorie comprennent les actions ordinaires, à l'exclusion des positions de négociation à découvert dans nos propres actions, les bénéfices non répartis, les actions privilégiées, les billets de catégorie 1 novateurs, les participations sans contrôle, le surplus d'apport et l'écart de conversion. L'écart d'acquisition et le gain à la vente d'actifs titrisés applicables sont déduits des fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires et la provision générale admissible. Les placements importants admissibles aux termes des dispositions transitoires du BSIF ont été déduits à 100 % des fonds propres de deuxième catégorie au cours de 2008. Les placements dans les activités liées à l'assurance continuent d'être déduits à 100 % des fonds propres de deuxième catégorie aux termes des dispositions transitoires du BSIF. Les fonds propres de première et de deuxième catégories ont été assujettis à certaines autres déductions à parts égales.

Garanties

Tout actif donné à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, généralement sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Gestion de l'actif et du passif (GAP)

Il s'agit essentiellement de la gestion des risques dans les secteurs non liés à la négociation de la Banque. Des techniques de gestion du risque servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de minimiser l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

Instrument financier hors bilan

Actif ou passif non inscrit ou non entièrement inscrit au bilan à titre de montant nominal de référence ou constaté, mais pouvant éventuellement produire des flux de trésorerie positifs ou négatifs. Ces instruments comprennent les ententes relatives au crédit.

Juste valeur

Le montant d'une contrepartie qui pourrait être échangé dans une opération sans lien de dépendance entre des parties consentantes dans des conditions de pleine concurrence.

Marge d'intérêts nette

Revenu net d'intérêts exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Méthode de notations internes pour les expositions liées aux titrisations

Calcul des exigences de fonds propres fondé sur des pondérations de risque converties de notations internes.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Méthode servant à calculer le coût après amortissement d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir adéquatement le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts entre les périodes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Montant nominal de référence

Montant du capital ou montant de référence servant à calculer les paiements en vertu d'actifs/de passifs ou de contrats de dérivés. Dans la plupart des cas, ce montant n'est pas payé, reçu ou échangé en vertu des modalités du contrat dérivé.

Montant utilisé

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle, montant lié au risque de crédit découlant de l'encours des prêts-clients.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions par l'entremise d'une Bourse, assujetti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des Bourses.

Option

Obligation contractuelle en vertu de laquelle le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier, à un prix stipulé d'avance et à une date donnée ou au plus tard à une date donnée.

Perte en cas de défaillance (PCD)

Estimation de la probabilité que le montant lié aux engagements d'un client donné ne soit pas remboursé par ce client en cas de défaillance, exprimé en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage.

Portefeuilles de détail

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle, catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des particuliers et à des PME où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur les modèles d'évaluation du crédit.

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements

Catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des entreprises et à des gouvernements où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur l'établissement et l'attribution de notations du risque, qui reflètent le risque de crédit lié à l'exposition.

Probabilité de défaillance (PD)

Estimation de la probabilité de défaillance d'un client donné, qui se produit lorsque ce client n'est pas en mesure de rembourser ses engagements à l'échéance du contrat.

Provision pour pertes sur créances

Provision des états financiers dont le montant est suffisant pour absorber les pertes sur créances relevées et inhérentes au portefeuille de prêts, d'acceptations, de lettres de crédit et de cautionnements de la CIBC. La provision peut être spécifique ou générale.

Rajustement de l'évaluation du crédit

Les contrats de dérivés sont d'abord évalués par rapport à des courbes de prix types non risquées, compte non tenu de la qualité du crédit de l'une ou l'autre des contreparties au contrat. Le rajustement de l'évaluation du crédit s'entend du rajustement positif ou négatif devant être apporté à l'évaluation initiale afin de tenir compte de la valeur marchande du risque de crédit attribuable au défaut par l'une ou l'autre des parties de respecter ses engagements en vertu des modalités du contrat dérivé. Le calcul du rajustement de l'évaluation du crédit reflète généralement les accords de garantie et les accords généraux de compensation conclus entre les parties.

Ratio actif/fonds propres

Somme du total de l'actif et de postes hors bilan précis, divisée par le total des fonds propres réglementaires.

Ratio cours/bénéfice

Cours de clôture des actions ordinaires divisé par le résultat dilué par action ordinaire.

Ratio des fonds propres de première catégorie et ratio du total des fonds propres

Fonds propres de première catégorie et total des fonds propres réglementaires divisés par l'actif pondéré en fonction du risque. Cette mesure est fondée sur les lignes directrices du BSIF, au chapitre des normes de la Banque des règlements internationaux.

Ratio dividendes/bénéfice

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après dividendes et primes versés aux rachats sur actions privilégiées.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres (RCP)

Bénéfice net, déduction faite des dividendes et des primes versés aux rachats sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total des actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, compte tenu des dividendes réinvestis dans d'autres actions.

Revenu net d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Risque de crédit

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions convenues.

Risque de marché

Risque de perte financière pouvant résulter de fluctuations défavorables des facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux, ainsi que le cours des actions et le prix des marchandises.

Risque d'illiquidité

Risque de ne pas disposer de suffisamment de liquidités pour satisfaire aux engagements financiers courants à moins d'acquiescer des fonds à des taux excessifs ou de procéder à la vente forcée d'actifs.

Risque opérationnel

Le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'erreurs humaines ou d'événements externes.

Swaps

Contrat entre deux parties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant nominal de référence donné pendant une période déterminée. Ces contrats sont souvent des swaps de taux d'intérêt ou des swaps de devises. Les swaps sont des dérivés.

Swap, option vendeur

Dérivés utilisés au chapitre d'opérations de titrisation où le cédant reçoit des flux de trésorerie continus de l'actif vendu et rembourse les coûts de financement rattachés à l'opération de titrisation.

Titre adossé à des créances avec flux groupés

Titrisation d'une combinaison de titres d'emprunt d'entreprises, de titres adossés à des créances mobilières, de titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres tranches de titres adossés à des créances avec flux groupés pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Titre adossé à des prêts avec flux groupés

Titrisation d'une combinaison de créances d'entreprises garanties ou non garanties pour les clients commerciaux et industriels d'au moins une banque prêteuse pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des structures d'accueil. Les structures d'accueil émettent habituellement des valeurs ou une autre forme de droit aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs pour acheter les actifs cédés. Les structures d'accueil utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres droits émis, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille selon un degré de confiance déterminé.

Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs vendues à découvert

Représentent l'engagement du vendeur de vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. Le vendeur emprunte les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

Valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Nos clients – Centres bancaires et GAB

OUVERTURES DE CENTRES BANCAIRES CIBC – 2009

Colombie-Britannique

7170 Kingsway, Burnaby
5955 Vedder Rd., Chilliwack
400 – 879 Marine Dr., North Vancouver
2245 – 160th St., Unit 10, Surrey
1720 Robson St., Vancouver
550 – 2945 Jacklin Rd., Victoria
2121 Louie Dr., Westbank

Alberta

904 Parsons Rd. SW, Edmonton
2030 – 38th Ave., Edmonton
16135 – 97th St., Edmonton
9825 – 116th St., Grande Prairie
200 – 590 St. Albert Trail, St. Albert

Ontario

90 Kingston Rd. E., Ajax
660 Wellington St. E., Aurora
600 Yonge St., Barrie
2989 Bovaird Dr., Brampton
9950 Dufferin St., Maple
9030 Derry Rd., Milton
3858 Innes Rd., Orleans
122 Tower Hill Rd., Richmond Hill
55 Trainyards Dr., Ottawa
1 Fort York Blvd., Toronto

Québec

9050, boul. Leduc, bureau 10, Brossard
150, rue Strasbourg, Candiac
620, boul. Lebourgneuf, Québec

Nouvelle-Écosse

89 Countryview Dr., Unit 5D, Dartmouth

AUTRES OUVERTURES – 2009

Ontario

Centre bancaire satellite : 12 Young St., Capreol¹

FERMETURES DE CENTRES BANCAIRES CIBC – 2009

Colombie-Britannique

9 – 2484 Main St., Westbank

Alberta

29 Sir Winston Churchill Ave., St. Albert

Saskatchewan

104 Cowessess Lake Mall, Cowessess

Ontario

12 Young St., Capreol²
879 Barton St. E., Hamilton
1615 Orleans Blvd., Orleans

Québec

4250, 1^{re} ave., Québec

Nouvelle-Écosse

535 Portland St., Dartmouth

DÉMÉNAGEMENTS DE CENTRES BANCAIRES CIBC – 2009

Colombie-Britannique

11920 – 88th Ave., Surrey –
déménagé au 12025 Nordel Way, Surrey
101 – 15149 Highway 10, Surrey –
déménagé au 15173 Highway 10, Surrey

Ontario

673D Upper James St., Hamilton –
déménagé au 667 Upper James St., Hamilton
1227 Barton St. E., Hamilton –
déménagé au 1273 Barton St. E., Hamilton

OUVERTURES DE KIOSQUES BANCAIRES – SERVICES FINANCIERS LE CHOIX DU PRÉSIDENT – 2009

Alberta

4410 – 17th St. NW, Edmonton

Ontario

6220 Yonge St., Toronto

CHANGEMENTS AUX KIOSQUES BANCAIRES – SERVICES FINANCIERS LE CHOIX DU PRÉSIDENT – 2009

Ontario

400 Lansdowne St. E., Peterborough³

INSTALLATIONS DE GAB – 2009

Colombie-Britannique

7170 Kingsway, Burnaby
7890 Canada Way et 10th, Burnaby
45632 Yale Rd. W., Chilliwack
5955 Vedder Rd., Chilliwack
10200 – 10th St., Dawson Creek
24009 Dewdney Trunk et 240 Rd., Maple Ridge
2101 Boundary Ave., Nanaimo
1245 Lonsdale Ave. et 13th St., Vancouver
400 – 879 Marine Dr., North Vancouver
12025 Nordel Way, Surrey
2245 – 160th St., Unit 10, Surrey
5669 152nd St., Surrey
4717 Lakelse Ave., Terrace
1720 Robson St., Vancouver
5680 Oak St. W., Vancouver
75 Broadway W., Vancouver
2925 Tillicum Rd., Victoria
550 – 2945 Jacklin Rd., Victoria
2121 Louie Dr., Westbank

Alberta

120 – 36 St. SE, Calgary
205 – 5th Ave. SW, Calgary
2318 Centre St. N., Calgary
15604 – 95th Ave. NW, Edmonton
16135 – 97th St., Edmonton
2030 – 38th Ave., Edmonton
4410 – 17th St. NW, Edmonton
5661 – 23rd Ave. NW, Edmonton

904 Parsons Rd. SW, Edmonton
9825 – 116th St., Grande Prairie
403 – 1st St. W., High River
200 – 590 St. Albert Trail, St. Albert

Manitoba

75 Sidney Smith St., Winnipeg
87 – 333 St. Mary's Ave., Winnipeg

Ontario

395 Queen St. E., Acton
90 Kingston Rd. E., Ajax
600 Yonge St., Barrie
1415 (B) Durham Regional Rd. 15, Beaverton
2989 Bovaird Dr., Brampton
630 Peter Robertson Blvd., Brampton
325 Stewart Blvd. W., Brockville
1271 Barton St. E., Hamilton
667 Upper James St., Hamilton
635 Southdale Rd., London
9950 Dufferin St., Maple
9030 Derry Rd., Milton
1855 Minnesota Crt., Mississauga
320 Matheson Blvd., Mississauga
3858 Innes Rd., Orleans
1300 King St. E., Oshawa
1490 Youville Dr., Ottawa
55 Trainyards Dr., Ottawa
3389 Petawawa Blvd., Petawawa
122 Tower Hill Rd., Richmond Hill
9605 Union Rd., Shedden
147 High St., Southampton
1 Fort York Blvd., Toronto
10 Dundas St. E., Toronto
378 Queen St. W., Toronto
550 Eglinton Ave. W., Toronto
6220 Yonge St., Toronto
790 Bay St., Toronto
56 Glen Miller Rd., Trenton
8535 Highway 27, Vaughan

Québec

9050, boul. Leduc, bureau 10, Brossard
150, rue Strasbourg, Candiac
5001, Route Transcanadienne, Pointe Claire
620, boul. Lebourgneuf, Québec
5967, rue de Verdun, Verdun

Nouveau-Brunswick

123 Champlain St., Dieppe
408 King George Highway, Miramichi City

Nouvelle-Écosse

89 Countryview Dr., Unit 5D, Dartmouth
3601 Joseph Howe Blvd., Halifax
813 Prince St., Truro

Île-du-Prince-Édouard

465 University Ave., Charlottetown

Terre-Neuve-et-Labrador

48 Kenmount Rd., St. John's

- 1) Le centre bancaire de Capreol a fusionné avec le centre bancaire situé au 2975 Hwy. 69N, Val Caron, Ontario, le 6 mars 2009. Un centre bancaire satellite du centre bancaire de Val Caron, dont les heures d'ouverture sont limitées, a été ouvert à Capreol.
- 2) Le centre bancaire de Capreol a fusionné avec le centre bancaire situé au 2975 Hwy. 69N, Val Caron, Ontario, le 6 mars 2009. Un centre bancaire satellite du centre bancaire de Val Caron, dont les heures d'ouverture sont limitées, est en exploitation à Capreol.
- 3) Passé de kiosque bancaire doté de personnel à GAB seulement.

Avant de prendre la décision de fermer un centre bancaire, la Banque CIBC examine avec soin les intérêts de la collectivité, de ses clients et de ses employés en :

- informant la collectivité, notamment les clients, les employés, les chefs de file de la collectivité, les politiciens et les pouvoirs publics de sa décision de fermer un centre bancaire. Elle tient aussi des assemblées locales lorsque la situation l'exige.
- aidant les clients et les groupes touchés à définir leurs besoins bancaires et à trouver le centre bancaire qui y répond le mieux.

Nos clients – Centres bancaires et GAB

FERMETURES DE GAB – 2009

Colombie-Britannique

11920 – 88th Ave., Delta
900 McGill Rd., Kamloops
15149 Highway 10, Surrey
9 – 2484 Main St., Westbank

Alberta

2619 – 14th St. SW, Calgary
42 Midlake Blvd. SE, Calgary
29 Sir Winston Churchill Ave., St. Albert

Saskatchewan

104 Cowessess Lake Mall, Cowessess

Manitoba

3380 Portage Ave., Winnipeg

Ontario

915 Westney Rd. S., Ajax
92 Talbot St., Blenheim
36 El Alamein Rd., Borden
603 Colborne St., Brantford
632 Plains Rd. E., Burlington

1531 Eagle St. N., Cambridge
101 Cornwall Centre Rd., Cornwall
2200 Martin Grove Rd., Etobicoke
1226 Place D'orleans Dr., Gloucester
115 Delhi St., Guelph
150 Delhi St., Guelph
673D Upper James St., Hamilton
879 Barton St. E., Hamilton
684 King St. W., Kingston
780 Highland Rd. W., Kitchener
1160 Oxford St. W., London
2030 Meadowgate Blvd., London
3 Robert Speck Pkwy., Mississauga
5025 Creekbank Rd., Mississauga
301 Main St. S., Mount Forest
1615 Orleans Blvd., Orleans
1578 Wolf Ave., Petawawa
27 Festubert Blvd., Petawawa
9 Raglan St. S., Renfrew
2428 Islington Ave., Rexdale
2872 Ellesmere Rd., Scarborough
189 Elm St., St. Thomas
2301 Tecumseh Rd. E., Windsor

Québec

4270, 1^{re} Avenue, Québec
11370, rue Notre-Dame E., Montréal
Chemin du Grand-Bernier S.,
Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau-Brunswick

42 CFB Gagetown, Oromocto

Nouvelle-Écosse

535 Portland St., Dartmouth

Nos clients – Financement par emprunt de sociétés canadiennes

FINANCEMENT PAR EMPRUNT DE SOCIÉTÉS CANADIENNES PAR LA CIBC ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES COTÉES EN BOURSE

Au 31 octobre 2009

Niveaux d'autorisation de 0 \$ à 24 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les nombres de clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	73 688 \$	22 829 \$	10 230
Alberta	52 958	18 305	7 144
Saskatchewan	19 562	9 964	2 237
Manitoba	11 875	5 127	1 388
Ontario	239 054	80 083	31 514
Québec	47 088	17 970	5 964
Nouveau-Brunswick	6 203	2 359	737
Nouvelle-Écosse	10 874	5 013	1 431
Île-du-Prince-Édouard	2 481	1 109	300
Terre-Neuve-et-Labrador	6 164	2 302	801
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	2 532	790	379
Total du Canada	472 479 \$	165 851 \$	62 125

Niveaux d'autorisation de 25 000 \$ à 99 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les nombres de clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	339 716 \$	166 495 \$	6 518
Alberta	284 656	134 907	5 509
Saskatchewan	121 836	64 802	2 352
Manitoba	73 164	38 160	1 380
Ontario	1 252 645	666 168	23 441
Québec	263 433	138 429	5 015
Nouveau-Brunswick	32 450	17 155	643
Nouvelle-Écosse	63 047	33 834	1 228
Île-du-Prince-Édouard	13 514	8 028	261
Terre-Neuve-et-Labrador	33 651	16 916	658
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	11 929	5 376	228
Total du Canada	2 490 041 \$	1 290 270 \$	47 233

Niveaux d'autorisation de 100 000 \$ à 249 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les nombres de clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	270 380 \$	132 550 \$	2 031
Alberta	253 280	131 532	1 843
Saskatchewan	83 651	43 266	619
Manitoba	78 167	39 665	558
Ontario	1 033 941	504 358	7 915
Québec	233 095	123 913	1 608
Nouveau-Brunswick	23 036	12 555	160
Nouvelle-Écosse	41 714	23 195	270
Île-du-Prince-Édouard	13 135	7 351	88
Terre-Neuve-et-Labrador	22 956	13 445	163
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	9 956	5 531	67
Total du Canada	2 063 311 \$	1 037 361 \$	15 322

Niveaux d'autorisation de 250 000 \$ à 499 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les nombres de clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	208 292 \$	136 676 \$	499
Alberta	186 776	111 287	498
Saskatchewan	65 812	38 791	185
Manitoba	58 876	28 196	169
Ontario	601 966	364 898	1 431
Québec	206 768	130 349	515
Nouveau-Brunswick	20 122	12 855	45
Nouvelle-Écosse	30 564	18 378	68
Île-du-Prince-Édouard	9 076	3 789	25
Terre-Neuve-et-Labrador	13 272	9 332	28
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	8 278	5 964	19
Total du Canada	1 409 802 \$	860 515 \$	3 482

Niveaux d'autorisation de 500 000 \$ à 999 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les nombres de clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	307 394 \$	213 863 \$	335
Alberta	267 134	180 627	330
Saskatchewan	55 870	31 309	81
Manitoba	99 681	52 387	133
Ontario	996 896	637 181	1 031
Québec	288 168	196 586	326
Nouveau-Brunswick	26 517	19 422	21
Nouvelle-Écosse	62 755	40 240	57
Île-du-Prince-Édouard	22 086	11 465	31
Terre-Neuve-et-Labrador	13 732	8 726	17
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	18 005	12 650	23
Total du Canada	2 158 238 \$	1 404 456 \$	2 385

Niveaux d'autorisation de 1 000 000 \$ à 4 999 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les nombres de clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	1 291 061 \$	910 004 \$	400
Alberta	1 088 417	712 211	407
Saskatchewan	232 337	122 286	101
Manitoba	452 886	311 561	149
Ontario	4 324 966	3 039 404	1 217
Québec	1 189 790	798 013	344
Nouveau-Brunswick	160 468	118 466	41
Nouvelle-Écosse	196 840	146 592	54
Île-du-Prince-Édouard	83 514	56 320	36
Terre-Neuve-et-Labrador	64 923	40 046	24
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	59 310	44 176	22
Total du Canada	9 144 512 \$	6 299 079 \$	2 795

* Les données sur les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon ont été consolidées afin de protéger la vie privée des emprunteurs qui pourraient autrement être identifiés.

Niveaux d'autorisation de 5 000 000 \$ et plus

(en milliers de dollars, sauf les nombres de clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	5 266 597 \$	2 105 875 \$	179
Alberta	14 149 807	5 258 349	221
Saskatchewan	1 588 266	532 714	27
Manitoba	2 741 663	982 686	57
Ontario	26 707 262	9 671 374	666
Québec	6 276 273	2 738 088	184
Nouveau-Brunswick	429 706	153 778	13
Nouvelle-Écosse	1 518 289	995 409	41
Île-du-Prince-Édouard**			
Terre-Neuve-et-Labrador	349 620	135 252	17
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon***			
Total du Canada	59 027 483 \$	22 573 525 \$	1 405

* Les données sur les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon ont été consolidées afin de protéger la vie privée des emprunteurs qui pourraient autrement être identifiés.

** Les données relatives aux clients de l'Île-du-Prince-Édouard ont été ajoutées aux données de Terre-Neuve-et-Labrador dans les catégories de montants correspondantes et sont comprises dans les totaux de Terre-Neuve-et-Labrador afin de protéger la vie privée des clients.

*** Les données relatives aux clients des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Yukon ont été ajoutées aux données de la Colombie-Britannique dans les catégories de montants correspondantes et sont comprises dans les totaux de la Colombie-Britannique afin de protéger la vie privée des clients.

Tous les niveaux d'autorisation

(en milliers de dollars, sauf les nombres de clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	7 757 128 \$	3 688 292 \$	20 192
Alberta	16 283 028	6 547 218	15 952
Saskatchewan	2 167 334	843 132	5 602
Manitoba	3 516 312	1 457 782	3 834
Ontario	35 156 730	14 963 466	67 215
Québec	8 504 615	4 143 348	13 956
Nouveau-Brunswick	698 502	336 590	1 660
Nouvelle-Écosse	1 924 083	1 262 661	3 149
Île-du-Prince-Édouard	143 806	88 062	741
Terre-Neuve-et-Labrador	504 318	226 019	1 708
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	110 010	74 487	738
Total du Canada	76 765 866 \$	33 631 057 \$	134 747

Emploi au Canada

La CIBC est l'un des employeurs les plus importants du Canada. En 2009, la CIBC et ses sociétés affiliées cotées en Bourse employaient environ 38 000 personnes à temps plein et à temps partiel dans tout le pays, et le Groupe de sociétés CIBC a versé plus de 2,3 G\$ en salaires et en avantages sociaux à son effectif au Canada en 2009.

De plus, en raison des sommes qu'elle consacre à l'achat de biens et de services externes, la CIBC soutient indirectement des milliers d'autres emplois dans de nombreux secteurs. En 2009, elle a versé au total 2,2 G\$ à des entreprises du monde entier, dont 1,8 G\$ au Canada.

Employés à temps plein et à temps partiel

Au 31 octobre 2009

CIBC et sociétés affiliées cotées en Bourse

Province ou territoire	Employés à temps plein	Employés à temps partiel
Colombie-Britannique	3 186	881
Alberta	2 080	637
Saskatchewan	719	221
Manitoba	550	224
Ontario	21 625	2 617
Québec	2 738	592
Nouveau-Brunswick	582	101
Nouvelle-Écosse	747	161
Île-du-Prince-Édouard	56	31
Terre-Neuve-et-Labrador	179	62
Territoires du Nord-Ouest	58	2
Nunavut	13	1
Yukon	22	13
Total	32 555	5 543

Impôts et taxes au Canada

Au cours de l'exercice 2009, la charge d'impôts du Groupe de sociétés CIBC à tous les ordres de gouvernement au Canada a totalisé 960 M\$. Ce montant comprenait 483 M\$ en charge d'impôts sur les bénéfices, 106 M\$ en impôts et taxe sur le capital et 371 M\$ en charges sociales (part de l'employeur), taxes d'affaires, impôts fonciers, TPS et taxes de vente provinciales.

Impôts et taxes – 2009

Groupe de sociétés CIBC

En milliers de dollars	Impôts sur les bénéfices	Impôts et taxe sur le capital
Gouvernement fédéral	305 258 \$	– \$
Gouvernements des provinces et des territoires		
Colombie-Britannique	18 134	13 449
Alberta	15 588	–
Saskatchewan	2 705	6 931
Manitoba	2 815	8 336
Ontario	119 459	58 060
Québec	12 541	6 579
Nouveau-Brunswick	1 361	2 330
Nouvelle-Écosse	3 011	6 885
Île-du-Prince-Édouard	323	1 053
Terre-Neuve-et-Labrador	924	2 675
Territoires du Nord-Ouest	333	–
Nunavut	53	–
Yukon	144	–
Total	482 649 \$	106 298 \$

Contributions à la collectivité

EXEMPLES D'ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DU SOUTIEN DE LA BANQUE CIBC :

Colombie-Britannique

Abbotsford Regional Hospital
Arrow Lakes Hospital
Association of Neighbourhood Houses
Atira Women's Resource Society
BC Cancer Foundation
BC Children's Hospital
BC Lions Society
BC Special Olympics
BCIT
Boys & Girls Clubs
Burnaby Crisis Pregnancy Centre
Burnaby Hospital
Canadian Cancer Society
Canadian Feed the Children
Canadian Red Cross Family Support Program
Cariboo Memorial Hospital
Chetwynd Search and Rescue
Child Abuse Prevention & Counselling Society
of Greater Victoria
Child Development Foundation of BC
Children of the Street Society
Children's Arts Umbrella
Chilliwack General Hospital
Coats For Kids
Cops for Kids
Comox Valley Therapeutic Riding
Covenant House – Vancouver
Delta Hospice
Cyrus Centre for Youth
Ferne Search & Rescue
Green Thumb Theatre Company
HEROS (Hockey Education Reach Out Society)
Junior Achievement of BC
Kamloops Community YMCA – YWCA
Kids Help Phone
Kids Up Front
Kidsport
Learning Disabilities Association of BC
Lester B. Pearson College of the Pacific
Lions Gate Hospital
Looking Glass Foundation for Eating Disorders
LOVE: Leave Out Violence
Minerva Foundation
Nanaimo & District Hospital
North Shore Disability Resource Centre
Peace Arch Hospital
PLEA – Kidstart Mentoring Program
POCOMO Youth Services Society
Powell River General Hospital
Queen Alexandra Foundation for Children
Quesnel & District Palliative Care
Richmond Hospital
Rotary Centre for the Arts
Royal BC Museum
Royal Canadian Legion
Royal Inland Hospital – Kamloops
S.U.C.C.E.S.S. Foundation
Saanich Peninsula Hospital
Salvation Army
Simon Fraser University

Single Parent Resource Centre of Victoria
Spo7ez Cultural Centre
Surrey Foundation
Surrey Memorial Hospital
Take A Hike Youth At Risk
Tillicum Lelum Aboriginal
Friendship Centre
United Way agencies
University of British Columbia
Urban Native Youth Association
Vancouver Art Gallery
Vancouver Community College
Vancouver General Hospital
Vancouver Giants Read to Succeed
Vancouver Island University
Vancouver Symphony Orchestra
Vanderhoof Extrication Society
Vernon Jubilee Hospital
Victoria Riding for the Disabled
Victoria Cool-Aid Society ACCESS
Health Centre
YMCA of Greater Vancouver
YM-YWCA Camp Thunderbird – Victoria

Alberta

Alberta Cancer Foundation
Alberta Ecotrust Foundation
Alberta Hospital Edmonton and Community
Mental Health
Alberta Theatre Projects
Art Gallery of Alberta
Athabasca Regional Multiplex
Autism Society of Edmonton Area
The Banff Centre for Continuing Education
Beaverlodge Victim Service Unit
Big Brothers & Big Sisters of Calgary and Area
Bow Valley College
Boyle Youth Centre
Boys & Girls Clubs
Calgary Drop-In Centre
Calgary Health Trust
Calgary Public Library
Calgary Urban Project Society (CUPS)
Camrose Regional Sport
Development Centre
Canadian Red Cross – Southern Alberta
Anti-Bullying Program
Cantare Children's Choir
Centre for Family Literacy of Alberta
Child Friendly Calgary
Child, Adolescent and Family
Mental Health
Children's Cottage – Calgary
CIBC Read to Succeed – Medicine Hat
Citadel Theatre – CIBC Theatre for All
Canadian National Institute for the Blind
Cold Lake Agricultural Society
Community Kitchen Program of Calgary
D.A.R.E. (Drug Abuse Resistance Education)
Dawn Land Children's Health Care
East Central Regional Health Authority
Edmonton Financial Literacy Society
Edmonton Garrison Military Family Resources
Centre

Edmonton Inner City Children's Project
Elves Special Needs Society
Epilepsy Association of Calgary
Framework Foundation
Group Group Youth Society of Pincher Creek
Hardisty Public Library
Heritage Park Historical Village
High River Agricultural Society
HEROS (Hockey Education
Reach Out Society)
Kids Cancer Care Foundation
Kids Kottage Foundation
Kids Up Front Foundation
Lamont & District Agricultural Society
Langdon Youth Council
Learning Disabilities Association of Alberta
Little Bits Riding Club for the Disabled
Medicine Hat and District Food Bank
Mill Woods Family Resource Centre
Mount Royal College
Nanton Agricultural Society
Northern Alberta Brain Injury Society
Northern Lights Regional Health
Owen Hart Foundation
Pilgrims Hospice
Queen Elizabeth II Hospital Foundation
Rocky Mountain House
Agricultural Society
Ronald McDonald House – Northern Alberta,
Southern Alberta
Rotary Centre for New Canadians (Edmonton)
Royal Alexandra Hospital
St. Albert Library
Southern Alberta Medicaire
Spirit Keeper Youth Society
Strathmore & District Agricultural Society
Sturgeon Lake Cree Nation
Taber and District Health
United Way agencies
University Hospital Foundation –
Alberta Heart Institute
University of Alberta
University of Calgary
University of Lethbridge
Women Building Futures
Woods Homes Foundation
YMCA Calgary
Young Alberta Book Society
Youth Emergency Shelter Society

Saskatchewan

4-H Clubs
Battleford Kiwanis Music Festival
Big Brothers and Big Sisters agencies
Boys & Girls Club of Saskatoon
Canadian Cancer Society
Canadian Feed the Children
Canora Agricultural Society
Children's Health & Hospital Foundation of
Saskatchewan
CIBC Read to Succeed – Moose Jaw
and Saskatoon
Cinema4Change Film Festival – CIBC Theatre
for All

Flying Dust First Nation 2009 Pow Wow
 Fort Qu'Appelle Fire Department
 Hospitals of Regina
 Kindersley and District Arts Council
 Kinsmen and Kinette Telemiracle
 Lloydminster Region Health Foundation
 Melfort Multi-Use Facility
 Northern Saskatchewan International
 Children's Festival
 Persephone Theatre
 Quota International of Weyburn
 Radville Recreation Centre
 Rainbow Youth Centre
 RCMP Heritage Centre
 READ Saskatoon
 Redvers Activity Centre
 Royal University Hospital
 Saskatchewan Down Syndrome
 Saskatoon Food Bank and Learning Centre
 South Saskatchewan Youth Orchestra
 Southwest Victims Services
 Station Arts Centre Co-operative
 Street Culture Kidz Project
 Swift Current Friendship Centre
 Twin Rivers Health Care Foundation
 United Way agencies
 University of Regina
 University of Saskatchewan

Manitoba

4-H Clubs
 Arborg Aquatic Centre
 Assiniboine Regional Health
 Association for Community Living
 Big Brothers Big Sisters of Morden Winkler
 Block Parents of Winnipeg
 Boundary Trails Health Centre
 Brandon's Breakfast for Learning
 Canadian Cancer Society Relay for Life
 Canadian Centre for Child Protection
 The Canadian Museum for Human Rights
 Canadian Red Cross –
 Manitoba Flood Relief Fund
 Cancer Care Manitoba – Kendra's Walk
 Children's Hospital
 Foundation of Manitoba
 Children's Wish Foundation
 CIBC Read to Succeed – Brandon
 Dauphin Agricultural Society
 Dawson Trail Opportunities Unlimited
 Duke of Edinburgh's Award
 Health Sciences Centre
 HEROS (Hockey Education Reach Out Society)
 Winnipeg
 Juvenile Diabetes Research Foundation
 Killarney – Turtle Mountain
 Recreation Centre
 Lunder Agricultural Society 4-H Awards
 Manitoba Army Cadet League
 Manitoba Assembly of First Nations
 Manitoba Theatre Centre
 Mankota Park and Recreation
 Neepawa & District Personal Care Home

Partners in The Park International
 Friendship Festival
 Portage la Prairie Regional Library
 RCMP Heritage Centre
 Red River Community Centre
 Rehabilitation Centre for Children – Winnipeg
 Royal Winnipeg Ballet
 St. Boniface Hospital & Research Foundation
 South Interlake Regional Library
 Stanley Agricultural Society
 Ste. Anne Hospital
 United Way agencies
 West End Cultural Centre
 Westman Dreams for Kids
 Winnipeg Art Gallery
 Winnipeg Symphony Orchestra

Ontario

ACCES Employment Services
 Aisling Discoveries Child and Family Centre
 Alexandra Marine & General Hospital
 Alzheimer Society
 Anishnabek Child & Youth Prevention Services
 Arnprior & District Memorial Hospital
 Arts for Children of Toronto
 The Bay Street Children's Foundation
 Baycrest Centre
 Bereaved Families of Ontario
 Big Brothers and Big Sisters agencies
 Bloorview Kids Rehab
 Bluewater Health Foundation
 Blyth Centre for the Arts
 Bob Rumball Foundation for the Deaf
 Boost Child Abuse Prevention
 and Intervention
 Boundless Adventures Association
 Bowmanville Memorial Hospital
 Boys & Girls Clubs
 Breakfast for Learning –
 Canadian Living Foundation
 Bridgepoint Health Foundation
 Camp Oochigeas
 Camp Trillium
 Campbellford Memorial Hospital
 CanadaHelps
 Canadian Cancer Society
 Canadian Centre for Diversity
 Canadian Cystic Fibrosis Foundation
 Canadian Diabetes Association
 Canadian Hearing Society
 Canadian Liver Foundation
 Canadian National Institute for the Blind
 Canadian Opera Company
 Canadian Paraplegic Association
 Canadian Psychiatric Research Foundation
 Canadian Testicular Cancer Association
 Canadian Women's Foundation
 Candlelighters Childhood Cancer Foundation
 CANFAR – Canadian Foundation for AIDS
 Research
 Casey House
 Centennial Infant & Child Centre
 Centre for Addiction and
 Mental Health Foundation
 Chatham-Kent Health Alliance
 Child Development Institute
 Child Development Resource Connection Peel
 Child Find Ontario
 Children's Aid agencies
 Children's Health Foundation
 Children's Hospital of Eastern Ontario
 Colon Cancer Canada
 Community Living agencies
 Community Resource Centre of North &
 Central Wellington
 Conestoga College
 Cornwall Community Hospital
 Covenant House – Toronto
 Crohn's and Colitis Foundation
 Daily Bread Food Bank
 Darling Home for Kids
 Daytrippers Children's Charity
 Delisle Youth Services
 Diabetes Hope Foundation
 Dorothy Ley Hospice
 Dryden Regional Health Services
 Dunnville Hospital & Healthcare
 Durham District Racing Against Drugs Program
 Earth Day Canada – EcoMentors Program
 Easter Seal Society
 Epilepsy Toronto
 Essex Youth Centre
 Eva's Initiatives for Homeless Youth
 Evergreen Foundation
 Fanshawe College
 Fife House
 Frontier College
 Frontiers Foundation
 The Gatehouse
 Geneva Centre for Autism
 Gerrard Resource Centre
 Giant Steps Toronto/York Region
 Gilda's Club
 Girl Guides of Canada
 Groves Memorial Community Hospital
 Guelph General Hospital
 Halton Child and Youth Services
 Hamilton Health Sciences
 Harmony Education Foundation
 Hearing Foundation of Canada
 Heart & Stroke Foundation
 Hearth Place Cancer Support Centre
 Hill House Hospice
 Hincks-Dellcrest Foundation
 Hospice Caledon
 Hospice of Windsor & Essex County
 Hotel-Dieu Grace Hospital
 Humber River Regional Hospital
 Huntington Society of Canada
 Huron University College
 Huronia Hospitals Foundation
 Independent Living Canada
 Invest in Kids
 Jessie's Centre for Teenagers
 John McGivney Children's Centre
 Junior Achievement
 Juvenile Diabetes Research Foundation
 Kids Up Front

kids.now mentoring program
 KidsAbility
 Kinark Child & Family Services
 King's University College
 Kingston General Hospital
 Lakefield Community Medical Support
 Lambton College
 Lansdowne Children's Centre
 Leamington District Memorial Hospital
 The Learning Partnership
 LOVE: Leave Out Violence
 Lennox & Addington County General Hospital
 LOFT Community Services
 London Health Sciences
 Lorraine Kimsa Theatre for Young People
 Macaulay Child Development Centre
 March of Dimes Canada
 McMaster University
 Merry Go Round Children's Foundation
 Merrymount Children's Centre
 Milton District Hospital
 Montfort Hospital
 Mood Disorders Association of Ontario
 Mount Sinai Hospital
 MS Society of Canada
 National Arts Centre
 National Ballet of Canada
 Nellie's Hostel for Women
 Neshama Playground
 Niagara Health System
 Nipissing University
 North York General Hospital
 Ontario 4-H
 Ontario Science Centre – Community Access Program
 Operation Come Home
 Orillia Soldiers Memorial Hospital
 Ottawa Hospital
 Ottawa Regional Cancer Centre
 Ottawa Symphony Orchestra
 Our Place Peel
 PACT
 Pathways to Education Canada
 Perley and Rideau Veterans Health Centre
 Peterborough Regional Health Centre
 Port Perry Hospital
 Precious Minds
 Prime Mentors of Canada
 Prince Edward County Memorial Hospital
 Princess Margaret Hospital
 ProAction, Cops & Kids
 Prostate Cancer Canada
 Providence Healthcare
 Queen's University
 Regent Park School of Music
 Renascent Foundation
 Rick Hansen Wheels in Motion
 Riverside Foundation for Health Care
 Ronald McDonald House Charities
 Ross Memorial Hospital
 Roy Thomson Hall and Massey Hall Foundation
 Royal Ottawa Foundation for Mental Health
 Royal Victoria Hospital
 St. John's Rehabilitation Hospital

St. Joseph's Healthcare
 St. Lawrence College – Brockville
 St. Michael's Hospital
 Sarnia-Lambton Rebound
 Sault Area Hospital
 Scarborough Hospital
 Scouts Canada
 Second Harvest
 SEDI (Social and Enterprise Development Innovations)
 Sheridan College
 SickKids Foundation
 Silent Voice Canada
 SKETCH – Arts Program for Street Youth
 Skills for Change – New Pioneer Awards
 Soulpepper Theatre Company
 South Muskoka Hospital
 Southlake Regional Health Centre
 Special Olympics Canada
 Starlight Starbright Children's Foundation
 Stratford Shakespearean Festival
 Strathroy Middlesex General Hospital
 Street Health Community Nursing
 Street Kids International
 Street Youth Planning Collaborative
 Sudbury Manitoulin Children's Foundation
 Sunnybrook Health Sciences Centre
 Sunnyside Children's Foundation
 Thames Valley Children's Centre
 Thunder Bay Regional Health Sciences
 Timmins and District Hospital
 Toronto Foundation for Student Success
 Toronto General & Western Hospital
 Toronto People with AIDS
 Toronto Public Library – Leading to Reading
 Toronto Rape Crisis Centre
 Toronto Rehabilitation Institute
 Toronto Symphony Orchestra
 Touchstone Youth Centre
 Trails Youth Initiatives
 Triangle High School Program
 Tri-County Healthcare
 Turning Point Youth Services
 United Way agencies
 Unity for Autism
 University of Ontario Institute of Technology
 University of Ottawa
 University of Waterloo
 University of Western Ontario
 Variety Village
 Voice for Hearing Impaired Children
 Waterfront Regeneration Trust
 Waterloo Regional Children's Museum
 Wellspring Cancer Support
 William Osler Health Centre
 Windsor Essex Care for Kids
 YMCA/YWCA agencies
 York University
 Youth Assisting Youth
 Youth Haven Barrie
 Youth Services Bureau of Ottawa
 YOUTHLINK
 Youth Without Shelter

Québec

Accueil Bonneau
 Action nouvelle-vie
 Arrêt Source
 Association québécoise de la fibrose kystique
 Association québécoise des allergies alimentaires
 Association québécoise pour les troubles d'apprentissage
 Big Brothers & Big Sisters of West Island
 Centaur Theatre Company
 Centraide
 Centre d'action bénévole de Waterloo
 Centre de répit Philou
 Centre de stimulation l'Envol
 Club des petits déjeuners du Québec
 Club-Gym Richelieu
 Colonie Ste-Jeanne d'Arc
 Cuisine Amitié
 Don Bosco Youth Leadership Centre
 Dr. Clown
 Fondation Aide et Partage
 Fondation Armand-Frappier
 Fondation C.A.R.M.E.N.
 Fondation C.H. Baie-Comeau
 Fondation C.H. de Lanaudière
 Fondation C.H. de l'Enfant-Jésus
 Fondation C.H. de Val d'Or
 Fondation C.H. Honoré-Mercier
 Fondation Centre de cancérologie Charles-Bruneau
 Fondation Constance-Lethbridge
 Fondation CSSS Coaticook
 Fondation CSSS de l'Énergie
 Fondation de l'Hôpital Laval
 Fondation de l'Hôpital Santa Cabrini
 Fondation de l'Hôpital Argenteuil
 Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
 Fondation de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine
 Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine
 Fondation de l'Université de Sherbrooke
 Fondation de l'Université du Québec à Rimouski
 Fondation des Auberges du cœur
 Fondation des Centres jeunesse du Québec
 Fondation des étoiles
 Fondation des maladies du cœur du Québec
 Fondation des maladies mentales
 Fondation Docteur Jacques-Paradis
 Fondation du CHUQ
 Fondation du Théâtre du Nouveau Monde
 Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand
 Fondation En Cœur Estrie
 Fondation hospitalière d'Amos
 Fondation hospitalière Maisonneuve-Rosemont
 Fondation IntégrACTION du Québec
 Fondation Le grand chemin
 Fondation Leave Out Violence – LOVE
 Fondation Marie-Vincent
 Fondation Mélio
 Fondation OLO
 Fondation Père-Sablon
 Fondation Portage

Fondation pour la promotion
de la pédiatrie sociale
Fondation Québec-Jeunes
Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville
Fondation Santé Papineau
Fondation Sercan
Fondation sur la pointe des pieds
Fonds d'aide à l'éducation Educaide
Garde-Manger pour tous
Generations Foundation
Giant Steps – Montreal
Institut de réadaptation de Montréal
Institut de recherches cliniques de Montréal
Institut du cancer de Montréal
Jeunes Entreprises du Québec
Jeunesse au Soleil
Jewish General Hospital – Sir Mortimer B. Davis
Just for Kids Foundation
La Rose des vents de l'Estrie
Learning Associates of Montreal
Maison Catherine-de-Longpré
Maison de soins palliatifs de la Rivière-du-Nord
Maison d'hébergement Jeunesse Sainte-Foy
Maison Mathieu-Froment-Savoie
Mission Bon Accueil
Moisson Montréal
Montreal Children's Hospital Foundation
Montreal Museum of Fine Arts
Montreal Symphony Orchestra
Musée d'art de Joliette
Musée de Vaudreuil-Soulanges
Old Brewery Mission
Olympiques Spéciaux du Québec
Petits frères des pauvres
Services de répit Emergo
Tel-Jeunes
Y des Femmes
YMCA of Greater Montreal

Nouveau-Brunswick

Atlantic Ballet Theatre of Canada
Bathurst Youth Centre des Jeunes
Boys & Girls Clubs
Canadian Cancer Society
Chalmers Regional Hospital
Children's Wish Foundation
Community Autism Centre
First Step Housing
The Food Depot Alimentaire
Friends of the Moncton Hospital
Heart & Stroke Foundation of NB
Junior Achievement of New Brunswick
Moncton Youth Residences
Nackawic Lions Club
New Brunswick Community College
Parkinson Society of Canada
Portage Freedom From Addiction
Queen Elizabeth II Health Sciences Centre
Restigouche County Volunteer
Action Association
Saint John East Food Bank
Saint John Regional Hospital
Salvation Army – Miramichi
Theatre New Brunswick

United Way agencies
Université de Moncton
University of New Brunswick
YM/YWCA – Saint John
YMCA of Greater Moncton

Nouvelle-Écosse

Aberdeen Hospital Trust
Abilities Foundation of Nova Scotia
Acadia University
Alzheimer Society of Nova Scotia
Antigonish Food Bank
Big Brothers & Big Sisters
Brigadoon Children's Camp Society
Canadian Cancer Society
Cape Breton University
Children's Aid Society of Colchester County
Children's Wish Foundation
Colchester Regional Hospital
Craig's Cause Pancreatic Cancer Society
Cumberland Health Care
Digby Clare Mental Health Volunteers
Girl Guides of Canada
Hants County Exhibition
Health Services Foundation of the South Shore
Homebridge Youth Society
IWK Health Centre
Junior Achievement of Nova Scotia
Laing House
LOVE: Leave Out Violence
Maggie's Place
Mental Health Foundation of Nova Scotia
Mount Saint Vincent University
Neptune Theatre Young Company Program
New Glasgow Summer Street Industries
Nova Scotia Community College
Outstanding Young Farmers
Parrsboro High School Breakfast Program
Phoenix Youth Programs
Progress Centre for Early Intervention
Provincial Autism Centre
Queen Elizabeth II Health Sciences Centre
Saint Mary's University
St. Martha's Regional Hospital
Salvation Army
South Shore Field House
Special Olympics Nova Scotia
Third Place Transition House
United Way agencies
University of King's College
William Dennis Chair in Pediatric Epilepsy
YMCA agencies

Île-du-Prince-Édouard

Children's Wish Foundation
Confederation Centre of the Arts
D.A.R.E. (Drug Abuse Resistance Program)
Family Service PEI
Junior Achievement of PEI
PEI Ground Search & Rescue
PEI 4-H
Queen Elizabeth Hospital
Souris Coats for Kids
United Way of PEI
Western Hospital Foundation

Terre-Neuve-et-Labrador

Big Brothers Big Sisters of
Eastern Newfoundland
Bridges to Hope
Canadian Cancer Society Newfoundland –
Daffodil Place
Central Northeast Health Foundation
Choices for Youth
Clarenville Volunteer Fire Department
College of the North Atlantic
Corner Brook Winter Carnival
Dr. H. Bliss Murphy Cancer Care Foundation
Girl Guides of Canada
Grenfell Foundation
Health Care Foundation of St. John's
Junior Achievement
Juvenile Diabetes Research Foundation
Kinsmen Club of Corner Brook
Labrador West Food Bank
Memorial University of Newfoundland
Mount Pearl Special Olympics
Salvation Army – St. John's
Trinity Conception Placentia
Health Foundation
United Way of Newfoundland and Labrador
Western Regional Hospital
YMCA North East Avalon

Territoires du Nord-Ouest

Aurora College
City of Yellowknife Youth Activated Program
Santa's Little Helper
Stanton Territorial Hospital

Nunavut

Pulaarvik Kablu Friendship Centre –
Youth Nutrition Program

Yukon

Whitehorse General Hospital

Indicateurs mondiaux de présentation de l'information

La présente Reddition de comptes annuelle a été rédigée compte tenu des lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) G3 et du Financial Services Sector Supplement (Supplément pour le secteur des services financiers). Les lignes directrices G3 ont créé les niveaux d'application C, B et A, système permettant aux entités présentant de l'information financière de déclarer le niveau auquel elles ont appliqué le cadre de la GRI. Pour l'exercice considéré, la CIBC utilise le niveau C pour la présentation de son information financière, ce qui signifie que nous communiquons l'information d'après les profils prescrits par la G3 ainsi que 11 indicateurs de performance de la GRI, y compris au moins un élément dans chacun des secteurs suivants : société, économie et environnement. Le tableau suivant indique les éléments de la GRI sur lesquels nous fondons notre rapport. D'autres renseignements figurent dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2009 ainsi que sur notre site à l'adresse www.cibc.com/francais.

Indicateurs	Description	Page(s)
1.1	Déclaration du chef de la direction	6 – 7
2.1	Dénomination sociale	2
2.2	Principaux produits, services ou marques	10 – 16
2.3	Structure opérationnelle de l'entreprise	156 – 157, 168
2.4	Emplacement du siège social	192
2.5	Pays dans lesquels l'entreprise exerce ses activités	156 – 157
2.6	Structure du capital et forme juridique	191 – 192
2.7	Marchés desservis	10 – 16
2.8	Taille de l'entreprise	3
2.9	Changements importants survenus au cours de la période	43
2.10	Distinctions reçues au cours de la période	8 – 9
3.1	Période considérée	3
3.2	Date du rapport précédent	3
3.3	Fréquence de la communication d'information	3
3.4	Personne-ressource à qui adresser les questions portant sur le rapport	192
3.5	Processus de définition du contenu du rapport	8 – 9, 34 – 37
3.6	Délimitation du rapport	105 – 111
3.7	Restrictions particulières sur la portée ou la délimitation du rapport	105 – 111
3.8	Coentreprises, filiales, installations louées, activités imparties	105 – 111
3.10	Incidence de tout redressement de l'information fournie dans les rapports	40
3.11	Modifications importantes par rapport aux rapports précédents	40
3.12	Tableau indiquant où trouver les informations standard dans le rapport	190
4.1	Structure de gouvernance	34 – 37
4.2	Le président du conseil d'administration n'est pas membre de la haute direction	34 – 37
4.3	Proportion de membres du conseil d'administration indépendants ou sans fonction de direction	34 – 37
4.4	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux employés de soumettre des recommandations ou une orientation	4
4.14	Liste des parties intéressées de l'entreprise	17 – 38
4.15	Principes d'identification et de sélection des parties intéressées à mettre à contribution	17 – 38
4.16	Approches en matière d'engagement des parties intéressées, y compris la fréquence des engagements par type et par parties intéressées	4, 17 – 38
EC1	Valeur économique directe produite et distribuée	27
EC2	Conséquences financières et autres risques et possibilités pour les activités de l'entreprise dans le sillage du changement climatique	30 – 33, 88
EN3	Consommation directe d'énergie	30 – 33
EN4	Consommation indirecte d'énergie	30 – 33
EN16	Émissions totales directes et indirectes de gaz à effet de serre	30 – 33
LA1	Effectif total	185
LA13	Taux de représentation des employés et de la haute direction	22 – 25
HR3	Formation des employés	22 – 25
SO2	Unités d'exploitation analysées du point de vue des risques liés à la corruption	73 – 88
SO3	Employés ayant reçu une formation sur les politiques et procédures anti-corruption de l'entreprise	22 – 25
PR5	Satisfaction de la clientèle	10 – 16

Indicateurs de rendement supplémentaires

FS1	Politiques assorties de composantes environnementales et sociales	17 – 33
FS2	Évaluation et examen des risques environnementaux et sociaux	17 – 33
FS3	Suivi de la conformité des clients aux exigences environnementales et sociales	30 – 33
FS4	Accroître les compétences des employés en vue d'appliquer les politiques environnementales et sociales	17 – 33
FS5	Interactions avec les clients et les partenaires commerciaux en matière de risque environnemental et social et d'occasions se rapportant à l'environnement	30 – 33

Renseignements destinés aux actionnaires

Dividendes

Actions ordinaires

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividendes par action	Nombre d'actions ordinaires à la clôture des registres
24 sept. 2009	28 sept. 2009	28 oct. 2009	0,87 \$	382 790 763
25 juin 2009	29 juin 2009	28 juill. 2009	0,87 \$	381 545 698
25 mars 2009	27 mars 2009	28 avril 2009	0,87 \$	381 467 498
23 déc. 2008	29 déc. 2008	28 janv. 2009	0,87 \$	380 942 918

Actions privilégiées

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Série 18	Série 19	Série 23	Série 26	Série 27	Série 28	Série 29	Série 30	Série 31	Série 32	Série 33 ¹	Série 35 ²	Série 37 ³
24 sept. 2009	28 sept. 2009	28 oct. 2009	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$	0,334375 \$	0,406250 \$	0,406250 \$
25 juin 2009	29 juin 2009	28 juill. 2009	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$	0,334375 \$	0,406250 \$	0,654450 \$
25 mars 2009	27 mars 2009	28 avril 2009	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$	0,334375 \$	0,378420 \$	
23 déc. 2008	29 déc. 2008	28 janv. 2009	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$	0,524010 \$		

1) Dividende initial pour la période du 10 septembre 2008 au 31 janvier 2009.

2) Dividende initial pour la période du 4 février 2009 au 30 avril 2009.

3) Dividende initial pour la période du 6 mars 2009 au 31 juillet 2009.

Dividendes admissibles

La CIBC désigne la totalité ou une partie des dividendes versés ou réputés aux fins de l'impôt sur les bénéfices fédéral, provincial ou territorial du Canada à être versés le 1^{er} janvier 2006 ou après cette date comme dividendes admissibles, sauf indication contraire, portant sur les dividendes versés après le présent avis, et informe par la présente tous les bénéficiaires des dividendes de cette désignation.

Cote officielle

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites au Canada, à la Bourse de Toronto, et aux États-Unis, à la Bourse de New York (symbole au téléscripneur – CM).

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont négociées sous les symboles suivants :

Série 18	CM.PR.P
Série 19	CM.PR.R
Série 23	CM.PR.A
Série 26	CM.PR.D
Série 27	CM.PR.E
Série 29	CM.PR.G
Série 30	CM.PR.H
Série 31	CM.PR.I
Série 32	CM.PR.J
Série 33	CM.PR.K
Série 35	CM.PR.L
Série 37	CM.PR.M

Dates de clôture des registres et de versement des dividendes prévues pour 2010 pour les actions ordinaires et privilégiées*

Date de clôture des registres	Date de versement
29 décembre**	28 janvier
29 mars	28 avril
28 juin	28 juillet
28 septembre	28 octobre

* Le versement de dividendes pour les actions ordinaires et privilégiées est sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** 2009

Déclaration des résultats trimestriels de 2010

Les résultats trimestriels de la CIBC de 2010 devraient être publiés les 25 février, 27 mai, 25 août et 2 décembre.

Cotes de crédit

	Créance à court terme	Créance de premier rang	Actions privilégiées
DBRS	R-1 (haute)	AA	Pfd-1 (basse)
Fitch Ratings	F1+	AA-	A
Moody's Investors Service	P-1	Aa2	A1
Standard & Poor's	A-1	A+	A-
			P-1 (basse)

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Tous les porteurs inscrits d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de catégorie A désignées de la CIBC qui sont des résidents du Canada et des États-Unis peuvent, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service, participer à un ou à plusieurs des régimes suivants :

Régime de réinvestissement des dividendes : Les résidents du Canada peuvent demander que les dividendes servent à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la CIBC.

Régime d'achat d'actions : Les résidents du Canada peuvent acheter des actions ordinaires supplémentaires de la CIBC jusqu'à concurrence de 50 000 \$ au cours de l'exercice.

Régime de dividendes en actions : Les résidents des États-Unis peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions sur les actions ordinaires de la CIBC.

Le 28 mai 2009, la CIBC a annoncé que les participants au Régime d'investissement à l'intention des actionnaires bénéficieront d'un escompte de 3 % du cours moyen (tel que le définit le Régime) sur les dividendes réinvestis en actions ordinaires supplémentaires de la CIBC. L'escompte s'applique aux actions ordinaires placées aux termes de l'« option de réinvestissement des dividendes » et de l'« option de dividendes en actions » du Régime.

Pour obtenir plus de renseignements ainsi que la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon (voir Agent des transferts et agent comptable des registres).

Service de dépôt direct des dividendes

Les résidents du Canada peuvent choisir de faire virer électroniquement leurs dividendes sur actions ordinaires de la CIBC directement dans leurs comptes, à toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon (voir Agent des transferts et agent comptable des registres).

Agent des transferts et agent comptable des registres

Pour des renseignements sur les actions, les dividendes, les comptes de réinvestissement des dividendes et les certificats perdus, ou pour éviter que les documents destinés aux actionnaires soient envoyés en double, veuillez communiquer avec :

Compagnie Trust CIBC Mellon

P.O. Box 7010, Adelaide Street Postal Station

Toronto, Ontario

M5C 2W9

416 643-5500 ou télécopieur 416 643-5501

1 800 387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

Courriel : inquiries@cibcmellon.com

Site Web : www.cibcmellon.com

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées sont transférables aux bureaux de notre mandataire, la Compagnie Trust CIBC Mellon, à Toronto, Montréal, Halifax, Calgary et Vancouver. Aux États-Unis, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :

BNY Mellon Shareowner Services

480 Washington Blvd., 27th Floor

Jersey City, New Jersey 07310

1 (800) 589-9836

Courriel : shrrelations@bnymellon.com

Site Web : www.bnymellon-investor.com

Siège social de la CIBC

Commerce Court, Toronto, Ontario

Canada M5L 1A2

Numéro de téléphone : 416 980-2211

Code Swift : CIBCCATT

Site Web : www.cibc.com/francais

Constitution

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « Banque CIBC ») est une institution financière diversifiée régie par la *Loi sur les banques* (Canada). La Banque CIBC est née de la fusion, en 1961, de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada. En 1858, en vertu d'une loi spéciale du gouvernement de la Province du Canada, la Banque Canadienne de Commerce a d'abord été légalement constituée sous la raison sociale de Banque du Canada. La charte de cette dernière a par la suite été modifiée pour changer sa dénomination sociale en Banque Canadienne de Commerce, et c'est sous ce nom qu'elle a ouvert ses portes en 1867. La Banque Impériale du Canada a été légalement constituée en 1875 en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada et elle a commencé à exercer ses activités au cours de la même année.

Assemblée annuelle des actionnaires

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque CIBC le jeudi 25 février 2010 à 10 h (heure normale de l'Est) au Fairmont Le Reine Elizabeth, au Grand Salon, 900, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3B 4A5.

Reddition de comptes annuelle CIBC 2009

Des exemplaires supplémentaires de la Reddition de comptes annuelle peuvent être commandés au 416 980-6433 ou par courriel à rapportfinancier@cibc.com.

La Reddition de comptes annuelle est également disponible en ligne à www.cibc.com/francais. English version: Additional print copies of the Annual Accountability Report may be obtained by calling 416 980-6433 or e-mailing financialreport@cibc.com. The Annual Accountability Report is also available online at www.cibc.com.

Autres renseignements

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs peuvent obtenir de l'information financière par téléphone au 416 980-8306, par télécopieur au 416 980-5028 ou par courriel à relationsinvestisseurs@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias économiques et financiers peuvent adresser leurs demandes par téléphone au 416 980-4523 ou par télécopieur au 416 363-5347.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Bureau de l'ombudsman de la CIBC : Il est possible de communiquer avec l'ombudsman de la CIBC, par téléphone au 1 800 308-6859 (Toronto : 416 861-3313), ou par télécopieur au 1 800 308-6861 (Toronto : 416 980-3754).

Les appellations suivantes sont des marques de commerce de la CIBC ou de ses filiales :

Aventura, Aventura Infinite, Accès pour tous CIBC, Accès aux possibilités CIBC, Avantage CIBC, Fondation pour l'enfance CIBC, Connexion-emploi CIBC, IntelliCrédit CIBC, Carte Dividendes Platine CIBC, Accès quotidien CIBC, Évaluation de santé financière CIBC, logo CIBC, Programme Nouveaux arrivants au Canada de la Banque CIBC, Collection rose CIBC, Avantage CIBC 60 Plus, Prix communautaire Esprit de leadership CIBC, MaxiOpérations CIBC, Compte d'opérations d'entreprise illimitées CIBC, Marchés mondiaux CIBC inc., VisionJeunesse CIBC, Programme de bourses d'études VisionJeunesse CIBC, FirstCaribbean, FirstCaribbean International Bank, « Pour ce qui compte dans votre vie », Télébanque, INTRIA, « Ça vaut la peine d'en parler », Compte d'emprunt à frais modiques, Journée du Miracle, Service Classe Professionnels, ReConnect: Career Renewal for Returning Professional Women, Compte d'épargne à intérêt élevé Renaissance, Marge de crédit ressource-toit PME, SuperDépart, « Ce qui compte pour moi », Wood Gundy, Accès aux possibilités^{MC} CIBC YMCA.

Les appellations suivantes sont des marques de commerce de tiers :

Aéro Or est une marque déposée d'Aéroplan Canada Inc.

Imagine et son logo Une entreprise généreuse est une marque déposée du Centre canadien de philanthropie.

Aéroplan est une marque déposée de Société en commandite Aéroplan.

Grands Frères Grandes Sœurs du Canada sont une marque de commerce de Grands Frères du Canada.

China Unionpay

Energy Star appartient à l'United States Environmental Protection Agency
INTERAC est une marque déposée d'INTERAC Inc.

Jeunes entreprises du Canada

Kids Up Front Foundation

Centre de la découverte MaRS

Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones est une marque déposée de la Fondation nationale des réalisations autochtones.

Choix du Président et Services financiers le Choix du Président sont des marques de commerce de Les Compagnies Loblaw Limitée; la CIBC est titulaire de licence de ces marques. Services financiers le Choix du Président sont fournis par la CIBC.

La Course à la vie est une marque de commerce de la Fondation canadienne du cancer du sein. La CIBC est titulaire de licence de cette marque.

TSX est une marque déposée de TSX Inc.

Centraide est une marque déposée de Centraide Canada.

Visa est une marque déposée de Visa International Inc. La Banque CIBC est un usager licencié.

YMCA Canada

Seules les marques de commerce qui sont en instance ou qui sont déposées auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada sont indiquées.

Nous aimerions savoir ce que vous pensez du rapport de cette année. Veuillez faire parvenir vos commentaires par courriel à relationsinvestisseurs@cibc.com.

Consultez notre site Web à www.cibc.com/francais.

Énoncé de responsabilité envers le public

Vous pouvez consulter notre Énoncé de responsabilité envers le public 2009 sur notre site Web à www.cibc.com/erp.

Pour tous renseignements :

Communications et affaires publiques CIBC

25 King Street West

Commerce Court North, 30th floor

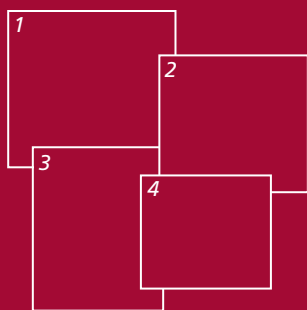
Toronto, Ontario M5L 1A2

Courriel : erp@cibc.com

Téléphone : 1 800 465-CIBC (2422)

Télécopieur : 416 861-3757

Téléscripneur (ATS) : 1 800 465-7401
(pour les personnes malentendantes)



Nous sommes là pour ce qui compte dans votre vie

Première de couverture : 1 : **Lily Permaul**, représentante principale en services financiers; 2 : **Marcello Aquilina**, spécialiste en services financiers, Service Impérial CIBC; 3 : **Pierre McCann**, directeur, chef des régions du Centre et de l'Est du Canada, financement du commerce extérieur; 4 : **Michelle Khalili**, directrice générale, Services bancaires de gros.

5				17			
	6				18		
7				19			
8				20			
9				21			
10				22			
11				23			
12				24			
13				25			
	14			26			
15				27			
16					28		

Encart à volet : 5 : **Cynthia Pitura**, première directrice, Groupe Entreprises CIBC; 6 : **Gilbert Sreih**, conseiller en placement, CIBC Wood Gundy; 7 : **Fanny Ali**, spécialiste en services financiers, Service Impérial CIBC; 8 : **Virginia Palermo**, directrice de centre bancaire; 9 : **Blair Cowan**, premier directeur, Groupe Entreprises CIBC; 10 : **Agnes Lane**, spécialiste en services financiers, Service Impérial CIBC; 11 : **Dharshini Balasingham**, représentante principale en services financiers; 12 : **Dennis Leh**, représentant principal en services financiers; 13 : **Florence Jean**, directrice de centre bancaire; 14 : **Dean Colling**, conseiller en placement, CIBC Wood Gundy; 15 : **Marc St-Onge**, directeur général, Services bancaires de gros; 16 : **Jeanette Power**, conseillère en placement, CIBC Wood Gundy; 17 : **Andrew Zimcik**, analyste, Services bancaires de gros; 18 : **Susan Rimmer**, directrice générale, Services bancaires de gros; 19 : **Bonina Lazzara**, spécialiste en services financiers, Service Impérial CIBC; 20 : **François Guy**, conseiller en placement, CIBC Wood Gundy; 21 : **Lina Lanni**, directrice de centre bancaire de district; 22 : **Tim Morton**, conseiller en placement, CIBC Wood Gundy; 23 : **Michael Li**, représentant, Service à la clientèle; 24 : **Liza Deeb**, représentante, Service à la clientèle; 25 : **Steve Ritchie**, conseiller principal PME; 26 : **Sylvie Moreau**, associée en services financiers, Services bancaires aux entreprises; 27 : **Manon Normandeau**, directrice générale, Groupe Entreprises CIBC; 28 : **Karine Gravel**, représentante, Service à la clientèle.



Sources mixtes
Groupe de produits issu de forêts
bien gérées, de sources contrôlées
et de bois ou fibres recyclés
Cert no. SW-COC-000952
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council

Tout le papier utilisé pour imprimer la Reddition de comptes annuelle CIBC 2009 a été certifié par le Forest Stewardship Council (FSC). La fibre FSC utilisée dans la fabrication du papier est issue de forêts bien gérées et a été certifiée de façon indépendante par Smartwood conformément aux règlements du Forest Stewardship Council. La fibre de papier de la couverture renferme 55 % de matières recyclées, dont 30 % de déchets après consommation, et ne contient ni acide ni chlore élémentaire. La fibre de papier utilisée dans le présent rapport renferme 30 % de déchets après consommation et ne contient ni acide ni chlore élémentaire. Seule de l'encre végétale à faible teneur en COV a été utilisée.